

**Populariser l'écologie,
éduquer les classes populaires ?**

**Ethnographie critique d'interventions publiques et
militantes en France et en Argentine**

Thèse dirigée par: Didier Fassin

Date de soutenance : le Mardi 13 décembre 2022

Rapporteuses 1 Annie Collovald, Université Paris Nanterre
2 Gabriela Merlinsky, CONICET/UBA

Jury 1 Jérôme Boissonade, Université du Littoral Côte d'Opale
2 Annie Collovald, Université Paris Nanterre
3 Philippe Coulangeon, CNRS
4 Isabelle Coutant, CNRS
5 Didier Fassin, Collège de France / Institute for Advanced Study / EHESS
6 Gabriela Merlinsky, CONICET/UBA

Remerciements

Je remercie d'abord mon directeur de thèse, Didier Fassin, d'avoir accepté d'encadrer ma thèse et de m'avoir honoré de sa confiance. Je lui suis reconnaissant de m'avoir aiguillé avec patience dans mon parcours de recherche et de m'avoir ouvert nombre de perspectives grâce à ses reformulations éclairantes. Au-delà de la dette intellectuelle, son soutien et celui de l'Iris m'ont aussi permis de réaliser mon doctorat dans des conditions matérielles privilégiées et je l'en remercie vivement.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de lire et de discuter de mon travail : Jérôme Boissonade, Annie Collovald, Philippe Coulangeon, Isabelle Coutant et Gabriela Merlinsky. Merci en particulier à Jérôme Boissonade et Philippe Coulangeon d'avoir accompagné mon parcours doctoral depuis plusieurs années à travers les comités de thèse.

Mes sincères remerciements vont ensuite à toutes celles et tous ceux qui, des résidences de Doroy, Carigny et Saville à la banlieue de Buenos Aires, en passant par Argenteuil et Saint-Denis, ont accepté d'être mes interlocuteurs et interlocutrices. Ce travail n'aurait pas vu le jour sans elles et eux et les connaissances produites doivent beaucoup à leurs réflexions et à leurs remarques.

Je conçois la sociologie critique comme le contraire d'une critique personnelle des individus rencontrés, cependant je n'ignore pas que l'objectivation des mécanismes sociaux et des rapports de pouvoir qu'elle produit peut être désagréable à recevoir. Si elles lisent ce manuscrit, j'espère que ces personnes qui m'ont accordé du temps, de la disponibilité et m'ont même parfois témoigné de leur sympathie et bienveillance, reconnaîtront la sincérité des scènes décrites et trouveront matière à penser et à dialoguer dans les analyses que j'en propose.

Merci à Coline L., sans qui je n'aurais pas connu la mission de service civique qui a été à l'origine du projet de cette recherche.

J'exprime aussi ma reconnaissance envers celle et ceux qui ont rendu mon séjour en Argentine non seulement productif et enrichissant scientifiquement, mais aussi plaisant et épanouissant. Merci à Gabriela Merlinsky de m'avoir accueilli chaleureusement et de m'avoir donné accès aux locaux et à la vie intellectuelle de l'Institut Gino Germani. Merci à Andrés Scharager et Soledad Fernández-Bouzo pour leurs nombreuses recommandations et pour leur amitié. Merci à Tomás Capalbo de m'avoir fait découvrir la *villa 31* et aux étudiant·e·s de l'UBA qui m'ont intégré à leurs projets. Merci à Guillaume Boccara pour la générosité de son accueil et de m'avoir donné accès à la bibliothèque du Centre Franco-Argentin de Buenos Aires, lieu paisible pour prendre du recul sur l'effervescence du terrain. Merci à Arnaud Trenta et à Gabriel Vommaro d'avoir pris du temps pour me conseiller avant le début de mon enquête.

Merci à Antoine, aux colloqs de Llerena, merci à la famille Pellegrini et à toutes celles et tous ceux qui m'ont permis de me sentir chez moi pendant les cinq mois passés à Buenos Aires.

Au-delà des personnes qui ont concrètement rendu possibles mes enquêtes de terrain, cette thèse doit aussi beaucoup au soutien et à la générosité d'une myriade de personnes qui m'ont accompagné durant ces sept dernières années. Elles ont participé à faire de ce travail un effort collectif, alors même que le doctorat peut être une expérience solitaire par bien des aspects.

L'Iris a constitué un lieu d'insertion dans le monde de la recherche à la fois stimulant et propice au travail, en me permettant notamment de participer à des événements scientifiques internationaux. Merci en particulier à Issa Cissé, Mariame Coulibaly, Helena Devillers,

Myroslava Kovalenko et Carmen Mata pour leur aide dans les démarches administratives. À partir de son emménagement sur le Campus Condorcet, le laboratoire a même été un espace physique de travail d'une qualité rare, notamment grâce à la richesse et la diversité des échanges que j'ai eus avec des membres statutaires comme avec des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Un grand merci à Isabelle Clair et Benoît Trépied pour leur invitation à intervenir dans le séminaire de l'axe « Ethnographie de la domination », ainsi qu'à celles et ceux qui ont participé à la discussion. Merci à Julie Ancian, Nathalie Bajos, Anne-Claire Baratault, Marc Bessin, Elsa Boulet, Laïs Caminoto Geiser, Lisa Carayon, Raphaël Challier, Arnaud Esquerre, Ivan Garrec, Estelle Girard, Marianne Le Gagneur, Julie Pagis, Adrien Primerano, Océane Sipan, Josselin Tricou, Hugo Wajnszok et bien d'autres pour toutes les discussions et les moments passés au sein du laboratoire.

Avant l'arrivée de l'Iris à Aubervilliers, le Réseau Jeunes Chercheurs Santé et Société m'avait déjà permis de découvrir les abords de la station Front Populaire en me permettant d'avoir accès à un poste de travail à la MSH Paris-Nord. J'en remercie particulièrement Irene Pochetti. Merci également à Chiara Calzolaio, Anne-Cécile Caseau, Julie Castro, Thomas Perrot, Anna Pomaro, Maëlle de Seze, Josselin Tricou et tou·te·s les autres doctorant·e·s de la Salle des Actes d'avoir animé les froides journées d'hiver. Merci à Cécilia Mendes d'avoir fait en sorte qu'elles le soient moins à partir de son arrivée à la direction du bâtiment.

Les universités où j'ai enseigné tout au long de ma thèse ont aussi grandement participé à perfectionner ma formation en sociologie. C'est en particulier le cas du département d'AES de Paris 1, où les cours comme les mobilisations qui les ont rythmés ont constitué un terrain d'apprentissage durablement formateur. Merci en particulier à Valérie Asensi, Pascal Barbier, Christel Coton, Camille François et Anne Paillet de m'avoir donné l'opportunité d'enseigner dans leurs cours. Plusieurs textes que j'ai lus pour la première fois pour préparer un cours font partie des références mobilisées dans cette thèse, ce qui témoigne de l'importance scientifique qu'a eu pour moi cette expérience d'enseignement. Merci aussi à tou·te·s les précaires qui ont constitué le principal cercle de mes collègues dans cet environnement.

Cette thèse est aussi le fruit des nombreux échanges lors d'événements scientifiques et ailleurs. Je remercie chaleureusement toutes les personnes dont les commentaires et les remarques ont affiné, clarifié et enrichi mes analyses.

Merci notamment aux comités de rédaction et aux évaluateurs et évaluatrices des revues *Cultural Anthropology*, *British Journal of Sociology*, *European Journal of Social Theory* et *Sociétés Contemporaines*. Qu'elles aient finalement accepté ou refusé mes articles, ces revues et les retours qu'elles m'ont fait sur mes premiers travaux ont très significativement participé à orienter ma réflexion et à la préciser. Merci à Federico Brandmayr de m'avoir invité à revisiter mes terrains sous des perspectives nouvelles, qui se sont avérées heureuses et fructueuses au-delà de mes attentes.

Un grand merci à Jean-Baptiste Comby : nos discussions et l'écriture commune d'un article ont soutenu et nourri ma réflexion, bien au-delà des analyses que nous avons développées ensemble.

Merci à tou·te·s les participant·e·s du séminaire « Ethnographies Sociales des Questions Environnementales ». Merci en particulier à Nolwenn Gauthier de m'avoir accompagné de l'organisation de l'atelier des Biennales d'ethnographies et dans sa transformation en un atelier pérenne. Merci à Océane, Léa, Fanny, Maud, Hugo, Elsa, Nils et aux autres de l'avoir fait vivre et d'avoir pris la relève.

Toute ma gratitude va aux personnes qui relu ou discuté de différentes parties de ce manuscrit. Merci à Camille François et Sébastien Roux d'avoir discuté avec précision et

générosité de deux chapitres de ma thèse. Un immense merci à celles et ceux qui m'ont aidé à rattraper une partie de mes erreurs d'orthographe et de formulation : Quentin Belot, Marine Duros, Ivan Garrec, Justine Lehrmann, Marianne Le Gagneur, Myriam Mezghiche, Ivan Ouss, Océane Sipan, Anna Thore et Josselin Tricou.

Merci à mes ami·e·s qui m'ont soutenu, encouragé et rendu la vie plus légère tout au long du parcours d'écriture, y compris durant ou après des périodes où j'étais moins présent.

Merci à Nathan, Jacques et Joëlle pour leur profonde et inaltérable affection.

Merci, surtout, à Paula pour tout ce qu'elle m'a apporté et dont la présence dans ma vie est la plus belle découverte de ces années de thèse.

Résumé

Comment l'inégalité sociale façonne-t-elle le gouvernement des enjeux écologiques et, en retour, comment les interventions de politique environnementale agissent-elles sur les conditions et les positions des groupes socialement défavorisés ? Fondée sur une enquête ethnographique multi-située auprès d'interventions de politique environnementale à la fois institutionnelles et militantes ciblant les membres des classes populaires urbaines, cette thèse éclaire les rapports sociaux qui structurent la diffusion d'un impératif de verdissement dans les sociétés contemporaines. En cherchant à comprendre pourquoi et comment des militant·e·s écologistes et des responsables institutionnel·le·s s'efforcent à promouvoir la « sensibilisation environnementale » dans les résidences HLM, elle étudie les enjeux politiques et moraux soulevés par la volonté de populariser l'écologie. Elle pointe ainsi le paradoxe de politiques publiques de responsabilisation environnementale qui font peser une pression à l'écologisation du quotidien plus forte sur l'un des groupes sociaux dont le style de vie est pourtant le moins émetteur de CO₂. Pour le rendre intelligible, elle met au jour les représentations des classes populaires et des questions environnementales qui amènent les personnes rencontrées à vouloir éduquer moralement les premières pour les rendre sensibles aux secondes. Elle s'intéresse aussi aux dispositifs et instruments publics mobilisés, et plus particulièrement au rôle de la politique de la ville dans cette forme d'encadrement écologisé. L'enquête montre cependant que la tentative d'introduire une incitation à la subjectivation écologique jusque dans leur espace domestique rencontre la résistance des locataires, qui parviennent fréquemment à éviter ou à tenir à distance le discours responsabilisant. Grâce au contrepoint d'une enquête sur des interventions ciblant des quartiers d'habitat informel à Buenos Aires (Argentine), la thèse cherche aussi à saisir ce qu'une autre politisation des questions environnementales pourrait produire et révéler. Elle permet, enfin, de décrire les rapports populaires à l'enjeu écologique. Elle montre ainsi que, contrairement aux représentations discréditantes mises au jour précédemment, la préoccupation environnementale n'est pas absente des milieux populaires mais qu'elle y emprunte d'autres codes que ceux promus par les institutions et les militant·e·s écologistes.

Mots-clés : Classes sociales ; Classes populaires ; Environnement ; Gouvernement ; Morale ; Ethnographie.

Abstract

How does social inequality shape the way ecological issues are governed and, in turn, how do environmental policy interventions affect the conditions and positions of socially disadvantaged groups? Based on a multi-site ethnographic investigation of institutional and activist interventions targeting members of the urban working classes, this dissertation illuminates the social relations that structure the diffusion of a greening imperative in contemporary societies. By seeking to understand why and how environmental activists and institutional leaders commit to promote “environmental awareness” in lower-income public housing units, it studies the political and moral issues raised by the desire to popularize ecology. It points out the paradoxical endeavour of public awareness-raising policies which put greater pressure to reform one’s lifestyle on one of the social groups whose lifestyle is the least CO₂ emitting. It uncovers the representations of environmental issues and of the working classes that are at the heart of these attempts, which often take the form of an ecologized moral education. It also studies the policy instruments, and among them the role played by social urban policies (*politique de la ville*) to produce an ecologized form of regulation. The thesis shows, however, that the attempt to introduce an incentive to ecological subjectivation into their domestic space meets with resistance of the targeted tenants, who quite often manage to avoid or keep the normalizing discourse at bay. Through the counterpoint of an investigation on interventions targeting informal settlements in Buenos Aires (Argentina), it also seeks to understand what different politicizations of environmental issues could produce and reveal. The thesis also describes popular relations to the ecological issues and shows that, contrary to the discrediting representations revealed earlier, environmental concern is not absent from the working class, but that it uses other codes than those promoted by institutions or environmental activists.

Keywords : Social class ; Working Class ; Environment ; Government ; Morals ; Ethnography.

Note aux lecteurs et lectrices

Sur l'écriture inclusive

Lorsque des personnes de différents sexes sont désigné·e·s ensemble, on a privilégié le recours à l'écriture inclusive. Au-delà d'une nécessaire solidarité avec les collègues travaillant dans le champ des études de genre, il m'a aussi paru plus juste et précis, en tant qu'ethnographe, d'éviter de recourir à la règle du masculin neutre pour décrire des situations dans lesquelles j'interagissais à la fois avec des hommes et des femmes. Le manuscrit privilégie le dédoublement du masculin et du féminin (« il et elle ») ou la reformulation (« les individus », « les personnes ») lorsqu'il n'est pas possible d'insérer un point médian (·) à l'intérieur d'un mot pour le rendre à la fois masculin et féminin (comme on peut le faire pour désigner « les résident·e·s »). En revanche, concernant les personnes morales ou des entités abstraites, on a pu recourir au masculin neutre dans certains cas pour fluidifier la lecture (on trouvera par exemple les expressions « acteurs sociaux », « acteurs publics » ou « association de consommateurs »).

Sur la restitution des propos des interlocuteurs et interlocutrices argentin·e·s

La thèse mobilise deux terrains d'enquête réalisés en Argentine, en espagnol. Dans un souci de lisibilité et de limitation du nombre de notes de bas de page, les interventions des interlocuteurs et interlocutrices argentin·e·s sont directement traduites en français. Cela requiert des lecteurs et lectrices une confiance en l'ethnographe qui ne diffère pas fondamentalement de celle requise par la lecture d'une ethnographie portant sur des interactions se déroulant dans la même langue que celle de l'écriture : en définitive, les récits ethnographiques ne sont que le produit de l'entendement de l'ethnographe face aux situations vécues ou qui se sont déroulées sous ses yeux. Quand la traduction adoptée s'éloigne de la lettre originale ou implique une interprétation prononcée, la citation originale est mise entre crochets.

Sommaire

Remerciements	3
Résumé	6
Abstract	7
Note aux lecteurs et lectrices	8
Sommaire	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
I. Gouverner l'environnement dans un monde inégal.....	16
II. Ethnographier les questions environnementales auprès des classes populaires, en France et en Argentine.....	23
III. Annonce du plan.....	36
Partie 1 : Enjeux	39
CHAPITRE 1 : Le gouvernement des questions environnementales par la rhétorique de la « prise de conscience »	41
La fin de la mission de service civique : modestie des réalisations, exubérance des congratulations.....	41
I. L'irréalisme des discours écologistes dominants.....	52
II. La « prise de conscience » environnementale, récit fédérateur des discours écologistes occidentaux.....	65
III. Sociologiser la réflexivité environnementale : Les enseignements du cas argentin.....	86
Conclusion du chapitre : Expliquer l'irréalisme des discours écologistes : récupération, simulation ou idéalisme ?.....	124
CHAPITRE 2 : Le verdissement du quotidien comme performance classante de la conscience environnementale	129
Démontrer sa prise de conscience environnementale : Les récits de conversion des volontaires en service civique.....	129
I. De la promotion de la réflexivité environnementale à celle du verdissement du style de vie.....	146
II : La disqualification symbolique des classes populaires sur le terrain environnemental.....	182
Conclusion du chapitre : les représentations disqualifiantes des classes populaires dans le gouvernement des questions environnementales.....	212
Partie 2 : Actions	221
CHAPITRE 3 : Sensibiliser les « quartiers sensibles » : la production d'un effort environnement inégal	223
L'apprentissage de la disqualification écologique des styles de vie populaires.....	223
I. « Faire changer les comportements » : La réforme écologique des styles de vie par le développement durable.....	237
II. « Créer du lien social » : La réforme urbaine des « quartiers sensibles » par la politique de la ville.....	260
III. La responsabilisation environnementale comme technique de gouvernement et comme relation sociale.....	280
Conclusion du chapitre : « Accompagner à l'adoption d'écogestes » : Un héritage écologisé de la tradition de réforme morale des pauvres ?.....	310

CHAPITRE 4 : L'accompagnement à l'adoption d'écogestes : une gouvernamentalité environnementale socialement classée	317
L'accompagnement en action	317
I. Verdir le quotidien pour « faire des économies ». La lutte contre la précarité énergétique, une « écologisation du social » ?	328
II. L'incitation à la subjectivation écologiste : Une éducation morale des femmes (et des hommes) populaires	349
III. Une gouvernamentalité limitée : les objectifs institutionnels face aux résistances populaires .	375
Conclusion du chapitre : l'institutionnalisation des représentations disqualifiantes du rapport des classes populaires aux enjeux environnementaux.....	406
<u>Partie 3 : Renversements.....</u>	409
CHAPITRE 5 : Qu'est-ce qu'un environnement ? (In)attention face aux souffrances environnementales : le cas des déchets en quartiers populaires	411
Les déchets dans les résidences HLM : à trier et à ne pas jeter n'importe où	411
I : Ethnographier la santé et la souffrance environnementales en Argentine.....	424
II : Appliquer le prisme de la justice environnementale aux résidences HLM franciliennes	487
Conclusion du chapitre : Qu'est-ce qu'un environnement dégradé ?	505
CHAPITRE 6 : Qu'est-ce qu'une morale écologique ? Le réalisme à facettes des rapports populaires à l'enjeu environnemental.....	509
De la difficulté d'enquêter sur les rapports populaires à l'environnement	509
I. De la réflexivité environnementale au rapport à l'enjeu écologique : affiner les outils de l'analyse sociologique.	516
II. Les caractéristiques d'un réalisme écologique en décalage avec les schèmes et principes institutionnels et militants	525
III. Tensions et conflits : L'appréhension des questions environnementales à l'épreuve des différenciations internes aux classes populaires	544
Conclusion du chapitre : Des principes d'appréhension partagés mais qui ne forment ni une morale écologique commune ni un mouvement politique fédérateur.....	555
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</u>	559
Les dégradations environnementales comme question politique et morale	560
Prolongements	567
<u>Bibliographie</u>	569
<u>Annexes</u>	599
Liste des principaux acronymes.....	599
Index des enquêté·e·s	601
Table des Encadrés.....	605
Table des Figures	606
Table des matières.....	609

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Nous appelons donc à une prise de conscience et à une action collective et individuelle pour que chacun d'entre nous – chaque consommateur, chaque entreprise – change ses comportements et limite immédiatement ses consommations énergétiques, électriques, gazières et de produits pétroliers.

Nous devons engager un grand programme d'efficacité énergétique et une chasse au gaspillage nationale. L'effort doit être immédiat, collectif et massif. Chaque geste compte. Et ne nous trompons pas : économiser l'énergie, c'est augmenter le pouvoir d'achat et c'est aussi réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

Jean-Bernard Lévy, Catherine MacGregor et Patrick Pouyanné

Publiée le 26 Juin 2022 dans *Le Journal du Dimanche*, la tribune¹ dont est extraite cette citation n'est signée ni par des activistes pour le climat, ni par des responsables politiques engagé·e·s pour l'écologie, ni par une administration publique chargée de mettre en œuvre des politiques environnementales. Intitulée « Le prix de l'énergie menace notre cohésion », elle reprend néanmoins un argument fréquemment mobilisé par ces acteurs sociaux : afin de lutter contre le changement climatique, une « prise de conscience » environnementale serait nécessaire pour que la population adopte des comportements plus sobres.

De manière apparemment paradoxale, les signataires de cet appel ont au contraire tendance à être accusé·e·s par les discours en faveur de la protection de l'environnement puisqu'ils et elle dirigent trois des plus grands groupes industriels énergétiques français et mondiaux : Engie, EDF et TotalEnergies. En effet, il n'est pas rare que ces entreprises soient dénoncées pour leurs pratiques polluantes et dangereuses, pour leur lobbying contre la mise en place de régulations climatiques ambitieuses ou pour avoir promu le doute quant à la réalité du changement climatique d'origine anthropique². Le rôle de ces acteurs économiques dans la perpétuation d'un ordre économique amplifiant toujours plus l'exploitation des ressources naturelles et l'émission de gaz à effet de serre amène même certaines enquêtes journalistiques à les qualifier de « saboteurs du climat » (de La Casinière, 2015) ou de « criminels climatiques » (Correia, 2022).

¹ Elle est disponible à l'adresse suivante : <https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-nous-devons-collectivement-agir-sur-la-demande-en-energie-4119737>

² Concernant TotalEnergies, voir Bonneuil, Choquet et Franta (2021).

Une telle convergence rhétorique entre le militantisme écologiste, la politique environnementale institutionnalisée et une communication entrepreneuriale verdie n'est cependant ni rare, ni nouvelle. La façon dont elle peut déboucher sur la formulation d'exhortations adressées aux consommateurs et consommatrices a déjà été étudiée par d'autres enquêtes sociologiques. Sur l'enjeu énergétique, Éric Pautard (2010) a par exemple mis en évidence la façon dont la politique de « maîtrise de la demande d'électricité » avait associé ces différentes catégories d'acteurs autour d'injonctions aux économies d'énergie adressées aux particuliers. Plus largement, Jean-Baptiste Comby (2015a) a quant à lui montré comment des journalistes, des communicant·e·s, des hauts fonctionnaires et des activistes avaient réussi, depuis le milieu des années 2000, à diffuser et à rendre dominant un discours enjoignant les individus à prendre en charge l'enjeu climatique à travers l'adoption de gestes « écocitoyens ». Selon lui, tout en permettant au problème climatique d'être placé au cœur du débat public, ce cadrage individualisant a participé à la dépolitisation des enjeux qu'il soulève et a abouti à « conforter l'architecture sociale et économique des sociétés de marché en marginalisant les interprétations susceptibles d'en saper les fondements symboliques » (Comby, 2015a:211).

Il semble si installé dans le débat public qu'il autorise ici ces trois capitaines d'industrie, gestionnaires d'intérêts économiques fondés sur l'extraction et la combustion d'énergies fossiles ou sur l'exploitation d'énergie nucléaire, à relayer un appel général à la sobriété et à se présenter comme des « acteurs industriels responsables ». En effet, même si la tribune a pu être moquée ou récusée par quelques médias écologistes³ et anticapitalistes⁴, elle a été très largement reprise par la presse généraliste, le plus souvent sur un ton laudatif ou qui en appuyait la logique⁵. On peut même considérer qu'elle a anticipé et préparé la voie à une communication gouvernementale qui, à partir de la fin de l'été 2022, a repris les mêmes slogans et incitations⁶.

³ Voir : <https://www.terrestres.org/2022/07/01/sur-les-aimables-lecons-des-petrocrates-menacant-la-cohesion-du-monde/>.

⁴ Voir : <https://www.lanticapitaliste.org/actualite/ecologie/edf-totalenergies-engie-cyniques-et-indecents>.

⁵ Voir par exemple : https://www.bfmtv.com/economie/total-edf-et-engie-appellent-les-francais-a-une-sobriete-d-urgence-face-a-la-flambee-des-prix-de-l-energie_VN-202206260112.html ou https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/06/26/totalenergies-edf-et-engie-appellent-les-francais-a-consommer-moins-d-energie_6132060_3244.html.

⁶ La campagne lancée en octobre 2022 s'intitule en effet « Chaque geste compte » et cherche à inciter les Français·e·s à économiser l'énergie en adoptant « les bons gestes ». Voir par exemple : <https://www.leparisien.fr/politique/crise-energetique-le-plan-de-sobriete-accompagne-dune-campagne-de-com-jusqua-fevrier-05-10-2022-RGAZD3PM4FHZZCV37JUQS7NH4M.php>.

De manière plus originale et moins commentée, le document en question justifie sa requête d'un « effort [...] immédiat, collectif et massif » par un danger qui pèserait sur « notre cohésion », comme l'indique son titre. En effet, outre des mentions à « l'urgence climatique » et à la « transition énergétique », le texte allègue que : « La flambée des prix de l'énergie [...] menace notre cohésion sociale et politique et impacte trop lourdement le pouvoir d'achat des familles ».

Associée à diverses notions comme l'exclusion, la fracture sociale ou la désaffiliation, la préoccupation pour la « cohésion sociale » constitue une problématisation dominante de la question sociale dans les sphères administrative, intellectuelle, journalistique et politique depuis la fin des années 1980 en France. Si ces diverses notions ne sont pas équivalentes et impliquent chacune une représentation différente de ce que serait une société cohésive (Guibet Lafaye, 2012), elles ont en commun de concevoir les problèmes sociaux comme relevant d'une discontinuité et d'un affaiblissement du lien social entre une partie de la population et le reste de la société. La tribune n'explique pas ce qu'elle entend par le terme « cohésion » mais semble surtout se projeter sur les difficultés de « l'hiver prochain », alors que plusieurs acteurs associatifs et étatiques s'inquiètent de la situation des 12 millions de personnes qui sont déjà confrontées à la « précarité énergétique » et qui feront face à des prix en forte hausse⁷. Même si la référence n'est qu'implicite, on comprend bien que ce n'est pas le « pouvoir d'achat » de toutes les « familles » qui est ici en jeu, mais surtout celui des plus modestes et de celles qui sont vues comme étant en passe d'être exclues ou désunies du reste du corps social.

Les consommateurs et consommatrices modestes sont alors renvoyé·e·s à leur propre responsabilité : pour éviter de détruire le climat et de décrocher du reste de la société, il leur faut changer de comportements – et « chaque geste compte » insiste la tribune. Là encore, le cadrage individualisant marginalise d'autres interprétations possibles, mais cette fois vis-à-vis du problème social posé par l'incapacité à assouvir ses besoins en énergie. Cependant, comme le promettent Jean-Bernard Lévy, Catherine MacGregor et Patrick Pouyanné, ces ménages ne seront pas seuls face la tâche de réformer leurs pratiques. « Pour accompagner nos concitoyens

⁷ On peut lire à ce propos l'article publié à la même période par le Réseau des Acteurs contre la Pauvreté et la Précarité Énergétique dans le logement, qui rassemble diverses agences de l'État, des associations et des entreprises (dont Engie et EDF) : <https://www.precarite-energie.org/crise-energetique-en-france-une-conjoncture-exceptionnellement-mauvaise-et-inquietante-en-prevision-de-lhiver-prochain-decryptage/>. On peut également se reporter au « Focus » du Conseil d'Analyse Économique (Fize et al., 2022), également publié pendant l'été 2022, qui met en avant la situation « en début de crise énergétique » des ménages à la fois contraints économiquement et dépendants à l'essence, qui ont tendance à rogner sur les autres postes de dépense face à la hausse des prix.

dans cette nécessaire sobriété d'exception », leurs trois groupes disposent en effet « d'outils, d'expertises » qu'ils sont prêts à mettre au service de l'intérêt général.

Cette tribune dans la presse n'est en effet pas un événement singulier. Elle s'inscrit dans un ensemble plus large d'interventions déjà partiellement financées par ces trois entreprises, à travers lesquelles elles promeuvent l'adoption d'« écogestes » censés amener les ménages pauvres ou modestes à réduire leurs factures mensuelles tout en polluant moins. Celles-ci mobilisent des dispositifs et des professionnels spécialisés qui sont aussi bien issus des univers associatifs, que de la médiation et du travail social ou du pilotage des politiques publiques territorialisées. Au-delà des programmes financés par ces grands groupes énergétiques, c'est même toute une infrastructure d'interventions publiques et parapubliques qui coexiste avec des actions écologistes militantes pour, ensemble ou séparément, responsabiliser une partie des consommateurs et consommatrices appartenant aux classes populaires à des comportements quotidiens présentés comme écologiques et économes.

C'est à partir d'une enquête sur ces « outils » et sur cette « expertise » revendiquée dans l'accompagnement de ménages populaires vers l'adoption d'« écogestes » que cette thèse propose d'essayer de comprendre comment la structure inégalitaire des sociétés contemporaines interagit avec la diffusion d'un certain impératif de verdissement. Elle cherche à le faire en étudiant les discours et les actions qui se donnent pour objectif de répondre aux questions environnementales en s'adressant aux membres des classes populaires et en les ciblant spécifiquement. Sans se limiter à l'étude des programmes qu'on vient de mentionner, la thèse se demande comment l'inégalité sociale façonne la façon dont les enjeux écologiques sont gouvernés et, en retour, comment les interventions de politique environnementale agissent sur les conditions et les positions des groupes socialement défavorisés.

La France constitue le cas d'étude central de ce travail de recherche. Les questions environnementales y ont acquis une place et une visibilité de plus en plus importantes depuis les années 1970 et constituent aujourd'hui un problème politique abondamment discuté et sur lequel un large spectre d'acteurs sociaux prétendent intervenir. Ce processus de politisation des dégradations environnementales et d'institutionnalisation des façons de les prendre en charge a été historiquement porté par deux dynamiques parallèles et complémentaires, comme l'ont montré les sociologues Chantal Aspe et Marie Jacqué (2012). D'un côté, le militantisme écologiste d'une partie des classes moyennes intellectuelles a associé à des degrés divers une contestation du mode de développement industriel à un souci pour la « protection de la nature » (voir également Ollitrault, 2015). De l'autre côté, « l'environnement » a été construit à partir

des années 1970 comme un champ d'action publique par une technocratie administrative qui tentait de redéfinir ses domaines d'intervention pour pouvoir réguler des problématiques jugées « transversales » (voir également Lascoumes, 1994). Comme le notent Aspe et Jacqué (2012 :143-177), les militant·e·s écologistes françaises comme les technocrates du Ministère de l'Environnement se sont toutes les deux fortement appuyées sur le discours scientifique (les sciences de la nature en général et l'écologie scientifique en particulier) pour concevoir et légitimer la prise en charge politique des dégradations environnementales. Cette histoire nationale a donc la double particularité de situer les discours en faveur de la protection de l'environnement dans les régions favorisées de l'espace social tout en les associant étroitement à une expertise fondée sur des connaissances scientifiques.

Cette généalogie n'est assurément pas sans conséquence sur la façon dont sont gouvernées les questions environnementales aujourd'hui. Après plusieurs décennies marquées par un certain désintérêt pour les classes populaires, les acteurs et actrices engagé·e·s pour la protection de l'environnement semblent s'être davantage préoccupé·e·s de diffuser socialement leurs discours et leurs actions au cours des années 2010. Ces velléités de populariser l'écologie – au double sens de lui attirer les faveurs du plus grand nombre et de rendre son assise au sein des classes populaires plus forte – passent souvent par une tentative d'éduquer les membres des groupes sociaux défavorisés à la forme de souci écologique promu par les institutions et par les militant·e·s de classe moyenne. La thèse cherche ainsi à comprendre quels sont les enjeux politiques et moraux soulevés par les relations sociales qui se tissent à travers ces initiatives. Pour cela, elle mobilise plusieurs enquêtes portant sur diverses formes d'interventions écologistes, à la fois institutionnelles et militantes, qui vont au-devant des classes populaires urbaines dans le but affiché de « protéger la planète ». Parmi celles-ci, elle explore notamment des interventions ciblant des quartiers d'habitat informel en Argentine, un pays où la politisation de la question environnementale a suivi une histoire différente et où les liens entre classes populaires et dégradations environnementales sont façonnés par d'autres paramètres sociaux et écologiques. En dialogue avec les autres terrains de recherche, cette enquête permet ainsi de dénaturer les implicites de l'éducation morale écologiste observée en France et d'en saisir les particularités.

Quelles sont les problématisations des dégradations environnementales et de leurs solutions qui soutiennent les tentatives de responsabiliser les ménages populaires à l'écologie ? Sur quelles représentations de ce groupe social celles-ci s'appuient-elles et comment participent-

elles à le construire comme un public singulier vis-à-vis de l'enjeu écologique⁸ ? Quels sont les arrangements institutionnels qui sont au principe de ces actions et quelles rationalités gouvernementales mobilisent-elles ? Pour les populations ciblées, quels sont les effets de ces interventions ? Comment les perçoivent-elles et comment influent-elles sur leurs conditions d'existence et sur leur position dans la société ? Quelles sont les autres interprétations du lien entre l'inégalité sociale et la dégradation environnementale qui auraient pu être mobilisées et qui sont ainsi marginalisées ? Pour la biosphère, enfin, quels sont les effets concrets de ce mode de gouvernement des questions environnementales ? En un mot, pourquoi et comment des interventions de politique environnementale à la fois institutionnelles et militantes ciblent-elles certaines fractions des classes populaires et quels sont leurs effets sociaux et écologiques ?

Cette introduction est volontairement succincte car la problématisation est développée de manière inductive au fil de la thèse et de l'articulation des différents terrains d'enquête. On s'attachera pour l'instant à décrire le cheminement épistémologique et méthodologique qui a mené à la construction de cet objet de recherche et à son traitement empirique. On commencera **(I)** par un premier cadrage historique et théorique destiné à situer les questions explorées dans la thèse par rapport à la littérature sociologique existante. Puis on reviendra **(II)** sur le parcours d'une enquête multi-située qui, à partir d'une première ethnographie auprès d'un programme de sensibilisation écologique dans deux résidences HLM (Habitation à Loyer Modéré) d'Île-de-France, s'est déployée sur une pluralité de terrains, jusqu'en Argentine dans les *villas* de Buenos Aires. Enfin **(III)**, on esquissera les pistes d'analyse explorées dans la thèse et on présentera le plan d'exposition suivi par le manuscrit.

I. Gouverner l'environnement dans un monde inégal

La multiplication et l'intensification des occurrences de dégradations des écosystèmes dans les premières décennies du XXIème siècle est un fait solidement établi par les sciences de la nature. Que la détérioration du monde biophysique se manifeste par des désastres localisés (incendies et déforestation, glissements de terrains liés à l'érosion des sols, pollution des cours d'eau et marées noires, pollution des sols et de l'air, etc.), par des événements climatiques

⁸ « Écologique » et « environnemental » sont utilisés comme des adjectifs synonymes ici comme dans le reste de la thèse. L'adjectif « écologiste » se rapporte quant à lui à une position politique qui se réclame de la protection de l'environnement.

extrêmes liés au changement climatique global (tornades et ouragans, pluies torrentielles et crues majeures, canicules et sécheresses, etc.) ou par le dépassement des « limites planétaires »⁹ (érosion de la biodiversité, perturbation des cycles biochimiques, acidification des océans, diminution de la couche d’ozone stratosphérique, etc.), les dégradations environnementales menacent les conditions présentes et futures d’habitabilité de la Terre à la fois pour les humains et pour les autres formes de vie. Ce consensus scientifique sur la réalité matérielle de ces phénomènes ne nous renseigne cependant pas sur la façon dont ils sont transformés en enjeux sociaux, moraux et politiques. Pour comprendre comment diverses altérations des écosystèmes matériellement observables dans l’espace biophysique sont (ou non) transformées en objets de débat et d’action, l’enquête de sciences sociales est nécessaire.

Dans son livre classique *The Politics of Environmental Discourse* (1995), le sociologue néerlandais Maarten A. Hajer propose d’adopter un point de vue qu’il qualifie lui-même d’« anti-réaliste et anti-déterministe » (Hajer, 1995:264) qui l’amène à rejeter l’idée selon laquelle les faits biophysiques produiraient par eux-mêmes du changement social. Sans nier l’existence bien réelle de problèmes écologiques sévères, il insiste sur la dimension interprétative de la « fabrique des politiques environnementales », comprise comme l’ensemble des pratiques socialement acceptées par lesquelles sont régulés les conflits sociaux portant sur les questions écologiques. Poursuivant une perspective foucaldienne, il s’intéresse ainsi à la façon dont des dynamiques discursives, en modelant les représentations sociales des réalités environnementales, façonnent à la fois la nature et les conséquences des conflits portant sur ces questions.

Comme il le montre à propos de la lutte contre les pluies acides, problème environnemental emblématique des années 1980 en Europe, les pratiques discursives déterminent le sens conféré aux réalités physiques et sociales : c’est par elles que des événements disparates comme les émissions industrielles, la corrosion des bâtiments et la mort de poissons, d’arbres et de lacs peuvent être reliés les uns aux autres et être interprétés comme le signe d’un problème environnemental. Toujours spatialement et historiquement situées, toujours plurielles et potentiellement contradictoires entre elles, les pratiques discursives configurent la dynamique des politiques environnementales. Hajer identifie en particulier trois moments au cours desquels les discours participent à réguler les conflits environnementaux. Ils produisent d’abord 1/ une sélection des éléments de changement environnemental qui sont problématisés et de la

⁹ Ce terme a été proposé par une équipe interdisciplinaire de 26 chercheurs et chercheuses dans un article de 2009 (Rockström et al., 2009) et constitue l’une des principales références scientifiques à propos des processus globaux susceptibles de rendre la planète moins vivable.

définition du problème environnemental qui est retenue (ce qu'il appelle *discursive closure*). Ils déterminent également 2/ la façon dont le conflit social afférent au problème environnemental retenu est circonscrit en le positionnant d'une certaine façon par rapport au contexte social (*social accommodation*). Enfin, 3/ ils façonnent la façon dont on pense les solutions pour résoudre ce problème (*problem closure*).

Cette perspective, qu'on pourrait qualifier de constructivisme raisonné, amène donc à reconnaître l'existence matérielle de dégradations du milieu naturel produites par les activités sociales, mais aussi à considérer que leur interprétation et leur place dans la vie sociale sont construites et situées. À partir de là, on peut chercher à comprendre comment, dans des sociétés qui n'accordent pas à tous leurs membres les mêmes positions ni les mêmes conditions de vie, les altérations de la qualité des écosystèmes et leur transformation en enjeu social, moral et politique rencontrent les logiques de la domination sociale. On verra ainsi dans un premier temps (1) comment la politique environnementale actuelle est dominée par un impératif de verdissement des sociétés contemporaines, qui peut prendre différentes formes et se déployer à différentes échelles pour gouverner à la fois les questions environnementales et les populations. Puis (2), on examinera les outils à la disposition des sociologues pour étudier la façon dont cet impératif se déploie dans un espace social structuré par diverses hiérarchies.

1) Un impératif de verdissement caractéristique des sociétés contemporaines

En même temps qu'elle illustre la capacité de ses trois signataires à relégitimer les structures sociales et leur propre position dominante en leur sein grâce à la diffusion d'un appel pressant la population d'adopter de nouveaux comportements, la tribune parue dans le *Journal du Dimanche* témoigne aussi de la nécessité qui s'impose à ces responsables économiques de développer un discours reconnaissant « l'urgence climatique » et appelant à « réduire les émissions de gaz à effet de serre ». En ce sens, même si l'ubiquité des discours enjoignant les individus à « faire quelque chose pour la planète » participe de la neutralisation de la critique écologiste du capitalisme (Comby, 2015a), elle atteste aussi de la diffusion d'une norme sociale exigeant que des réformes supposées freiner ou résorber les dégradations environnementales soient élaborées et mises en œuvre.

On peut ainsi parler d'un *impératif de verdissement* qui traverse les sociétés contemporaines pour désigner le consensus qui entoure l'idée que des actions sont nécessaires pour prendre en charge les enjeux écologiques. Néanmoins, la définition des problèmes environnementaux, leur

articulation avec le contexte social et le cadrage de leurs solutions font varier la forme et le contenu de cet impératif. C'est d'ailleurs ce qu'avait déjà constaté Hajer dans les années 1990 à propos des politiques environnementales institutionnelles. Dans son ouvrage, il montre en effet que l'institutionnalisation progressive des questions environnementales au sein des instances de gouvernement étatiques et inter-étatiques, initiée au début des années 1970 et effective dans les années 1980, a transformé la nature du conflit environnemental : il ne s'agit plus de savoir s'il y a une « crise environnementale » mais de savoir comment l'interpréter. Dans ce nouveau conflit, l'enjeu n'est plus de décider s'il faut ou non agir face aux problèmes environnementaux mais d'influencer la façon dont ils sont perçus pour déterminer la façon dont ils seront régulés.

Comme le montre la tribune citée précédemment, cette exigence de réforme environnementale n'est pas appropriée par les seules institutions gouvernementales et n'est pas restreinte à la transformation des politiques publiques. Au-delà des administrations étatiques et des dirigeants politiques, ce sont en effet à la fois des acteurs et actrices des mondes économique, associatif et militant qui diffusent la conviction que l'existence de dégradations matérielles du milieu naturel doit entraîner des changements sociaux. En fonction de leur politisation et des valeurs morales ou éthiques qu'ils ou elles mobilisent, ces changements peuvent en outre être conçus à différentes échelles et selon différentes modalités : ceux défendus dans la tribune concernent par exemple les « comportements » individuels générateurs de « consommations énergétiques ». Mais cela ne constitue pas la seule problématisation existante ou possible des changements sociaux que doit impliquer l'impératif de verdissement.

Pour étudier la façon dont celui-ci se déploie dans la société depuis une pluralité de sources, en une variété de lieux et à travers différentes formes, on peut alors s'appuyer sur la problématique du *gouvernement*, inspirée par la définition qu'en donne Michel Foucault (2001:1056) :

« Des modes d'action plus ou moins réfléchis et calculés, mais tous destinés à agir sur les possibilités d'action d'autres individus. Gouverner, en ce sens, c'est structurer le champ d'action éventuel des autres ».

On cherchera ainsi à comprendre comment divers acteurs et diverses actrices mobilisent les dégradations environnementales comme des motifs pour essayer de « structurer le champ d'action éventuel des autres ». L'enquête portera à la fois sur le gouvernement des questions environnementales (c'est-à-dire l'ensemble des enjeux et des conflits soulevés par la détérioration du milieu naturel par les activités humaines) et sur le gouvernement des hommes

et des femmes (c'est-à-dire l'ensemble des enjeux et des conflits soulevés par la régulation des relations sociales). Comment l'impératif de verdissement participe-t-il d'une tentative de réguler les dégradations du milieu naturel et leurs conséquences sociales, mais aussi de gouverner la société en encadrant les conduites de la population ? La notion de gouvernementalité permettra de décrire et d'analyser plus précisément les jeux de pouvoir complexes et multipolaires qui se nouent autour des interventions de politique environnementale qui donnent corps à cet impératif de verdissement. À travers la notion de subjectivation, on cherchera en outre à saisir comment celui-ci façonne (ou tente de façonner) les expériences des individus et leurs manières de se conduire en tant que sujets éthiques de leurs actions.

Cette perspective permet alors d'étudier la façon dont les connaissances scientifiques, mais aussi les normes, les affects et les valeurs morales, tout comme les principes politiques et les techniques d'interventions génèrent et façonnent l'impératif de verdissement et ses conséquences sociales. Il n'est alors pas tant question de savoir si cet impératif mobilise un principe de justification pur et autonome des autres ordres de grandeur précédemment mis en évidence par Boltanski et Thévenot (1991) – ce qui constitue la question ayant principalement intéressé les débats autour d'une nouvelle « cité verte » (cf. Lafaye et Thévenot, 1993). Il s'agit plutôt de s'intéresser aux enjeux politiques et moraux qu'il soulève concrètement quand il est mobilisé et mis en œuvre dans la société. La thèse cherchera notamment à retracer leur genèse, à dégager les économies morales et les rapports de force qui les structurent, ainsi qu'à saisir comment ils donnent lieu à des interventions concrètes, dont elle analysera les conséquences. Elle fait ainsi le pari qu'étudier comment l'impératif de verdissement est diffusé en direction des régions défavorisées de l'espace social permet de produire des connaissances originales et essentielles sur sa portée sociale et politique.

2) Pour une sociologie des questions environnementales attentive aux inégalités de positions et de conditions

Alors que les développements académiques les plus récents et dynamiques dans le champ des études environnementales sont majoritairement tournés vers la perspective d'un dépassement des frontières disciplinaires et de l'épistémologie anthropocentrée des sciences sociales (voir Blanc, Demeulenaere et Feuerhahn, 2017), cette thèse assume son ancrage disciplinaire au sein des sciences sociales. Elle mobilise principalement des travaux de

sociologie et, plus secondairement, de sciences politiques, d'histoire, d'anthropologie, d'économie et de géographie. Cependant, de même que les travaux de sciences naturelles, la littérature académique de sciences sociales joue un rôle qui est loin d'être négligeable au sein du gouvernement des questions environnementales. Ses travaux fournissent en effet des outils intellectuels nécessaires pour penser de nouvelles questions politiques dont l'institutionnalisation est récente et la problématisation encore relativement ouverte et volatile. Un degré supplémentaire d'inquiétude épistémologique et de réflexivité méthodologique est donc nécessaire pour enquêter sur ces questions.

La sociologie de l'environnement française s'est historiquement développée à partir de la commande publique (voir notamment Boudes, 2008 ; Kalaora et Vlassopoulos, 2013 ; Charles, Kalaora et Vlassopoulos, 2017). Celle-ci lui a en effet adressé dès les années 1970 une demande d'expertise destinée à accompagner la mise en œuvre des premières politiques environnementales. Investie par des sociologues spécialistes de la ruralité dans les années 1970 et 1980, puis par des perspectives influencées par la sociologie du risque à partir des années 1990, elle a aussi été marquée par un fort ancrage politique au sein des mouvements écologistes, l'analyse sociologique cherchant généralement à accompagner la dénonciation de la dévastation du milieu naturel et la remise en cause du projet moderne de maîtrise technique du monde. À cause de cette double généalogie institutionnelle et militante, la sociologie française de l'environnement a d'abord participé à façonner et à diffuser l'impératif de verdissement plutôt qu'elle n'en a interrogé les implications sociales ou révélé les ambiguïtés et les contradictions.

Plus récemment, la thématique environnementale a été investie par la sociologie pragmatiste sur un mode plus académique. Les travaux issus de ce courant de recherche ont permis de mieux comprendre comment certaines dégradations environnementales pouvaient être mobilisées comme des causes et susciter des controverses et des conflits (notamment les recherches engagées autour de Francis Chateauraynaud au GSPR). D'autres enquêtes ont également étudié la façon dont certaines problématisations de l'impératif de verdissement, comme celle portant le slogan de la « ville durable », pouvaient être l'objet de disputes et générer diverses formes de critiques (Boissonade (ed.), 2015). Cette sociologie pragmatiste appliquée aux questions environnementales s'est cependant peu intéressée au rôle de l'inégalité sociale dans les processus étudiés. Ça n'a pas davantage été le cas des autres approches sociologiques s'étant intéressé à l'impératif de verdissement.

De la sociologie de l'action publique (notamment autour des travaux de Lascombes, 1994) à la sociologie des mobilisations (Ollitrault, 2015) en passant par celle de la consommation (Dubuisson-Quellier, 2009), la question des inégalités sociales n'a pas été au cœur des

problématiques explorées jusqu'ici. Si quelques travaux se sont penchés sur la notion d'« inégalités écologiques »¹⁰, ils se sont surtout développés à partir d'une perspective géographique (voir la critique sociologique de ces travaux dans Kalaora et Vlassopoulos, 2013) qui ne permet pas de saisir la place des processus inégalitaires dans la vie des individus ni la façon dont ils traversent la pluralité des sphères de leur existence. Alors que la géographie et l'histoire environnementale ont déjà produit un ensemble de travaux problématisant la façon dont le gouvernement des questions environnementales est travaillé par l'inégalité des positions sociales et des conditions d'existence, c'est, paradoxalement, encore peu le cas de la sociologie française – à titre d'exception, on peut mentionner les travaux de Valérie Deldrève (2015) sur les « inégalités environnementales ».

Le travail présenté ici s'inscrit donc dans une dynamique émergente d'enquêtes qui tentent de mieux saisir la façon dont la problématisation dominante de l'enjeu écologique rencontre les logiques de la domination sociale (Comby, 2015a ; Grossetête, 2019 ; Ginsburger, 2020 entre autres). S'il cherche à engager une discussion avec les approches dominantes de la sociologie de l'environnement en France, il le fait cependant depuis un ancrage théorique et méthodologique qui est plutôt situé dans d'autres sous-champs disciplinaires et avec des outils conceptuels qui ont en commun d'avoir encore été peu appliqués à la thématique environnementale dans le contexte académique français.

La thèse s'appuie notamment sur la sociologie de l'inégalité – et plus particulièrement celle des classes sociales et des mondes populaires (notamment Hoggart, 1970 ; Collovald et Schwartz, 2006 ; Siblot et al., 2015) – ainsi que sur des travaux d'inspiration foucauldienne, qui ont principalement été mobilisés dans le champ de la sociologie de la santé (en particulier Fassin, 1998 ; Fassin et Memmi, 2004). Elle mobilise également des littératures étrangères, à la fois anglophones (principalement britannique, nord-européenne et états-unienne) et hispanophones (principalement latino-américaine), pour enrichir la compréhension des rapports inégalitaires et des dynamiques de pouvoir liées aux dégradations environnementales et à leur gestion. Au fil des chapitres, le manuscrit cherche ainsi à faire la preuve de l'utilité de cette sociologie « critique » alliée à des cadres théoriques développés dans d'autres régions du monde et dans d'autres disciplines pour étudier les questions environnementales (notamment celui de la « Justice Environnementale »). Le recours à ces outils théoriques est en effet apparu comme

¹⁰ Voir notamment le numéro de revue d'*Écologie & Politique* coordonné par Deléage (2008) ainsi que celui d'*Espaces, populations, sociétés* coordonné par Deboudt et Houillon (2008).

le plus pertinent pour rendre intelligibles les situations observées au fur et à mesure que l'enquête progressait. C'est bien parce que l'engagement ethnographique a révélé le rôle crucial des dynamiques inégalitaires traversant l'ensemble des domaines de l'existence des personnes rencontrées que cette question a constitué un axe de problématisation structurant de l'analyse des interventions de politique environnementale.

II. Ethnographier les questions environnementales auprès des classes populaires, en France et en Argentine

L'enquête de terrain s'est progressivement orientée vers l'étude d'interventions de politique environnementale à la fois institutionnelles et militantes ciblant les membres des classes populaires urbaines. Cet objet s'est en effet imposé comme le plus heuristique pour explorer les tensions repérées sur un premier terrain auprès de volontaires en service civique enrôlés pour « accompagner » les habitant·e·s de deux résidences HLM de banlieue parisienne à « l'adoption d'écogestes ». L'enquête avait alors révélé que la position sociale et symbolique du public ciblé était cruciale pour comprendre les efforts pour rendre les styles de vie moins polluants qui étaient mis en œuvre par des acteurs et actrices travaillant à la fois pour les institutions locales et pour le monde associatif. L'objectif de « sensibiliser à l'environnement » semblait être indissociable de la localisation des programmes dans des résidences HLM. C'est donc à travers l'étude de diverses interventions cherchant à diffuser un discours et des pratiques écologistes dans « les quartiers populaires » (selon l'expression utilisée par l'ensemble des personnes rencontrées) que la thèse cherche à saisir la façon dont l'inégalité sociale travaille et est travaillée par l'impératif contemporain de verdissement.

Pour restituer la façon dont cet objet a été construit de manière inductive à partir des données de terrain, on reviendra d'abord **(1)** sur le choix d'enquêter sur l'ordinaire de la vie sociale des questions environnementales en recourant à la méthode ethnographique, puis **(2)** sur le caractère multi-situé de l'enquête, avant **(3)** de détailler quelques enjeux éthiques et épistémologiques soulevés par le regard critique porté sur les situations observées.

1) Saisir l'ordinaire des questions environnementales à travers l'ethnographie

L'articulation entre les enjeux soulevés par les problèmes environnementaux et ceux liés à la question sociale est devenue un problème politique de plus en plus discuté et débattu au cours de la réalisation de cette thèse de doctorat. Le vif intérêt politique, intellectuel et médiatique pour ce croisement à la fin des années 2010 et au début des années 2020 peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'aggravation des effets du changement climatique (qui rend nécessaire pour une quantité grandissante d'acteurs sociaux de prendre position sur les questions environnementales) ; la poursuite de l'institutionnalisation des politiques de responsabilisation environnementale (qui étend le spectre des professionnel·le·s et des publics impliqué·e·s par ses actions) ; ou encore la progression électorale de l'écologie politique et son influence grandissante sur les débats à gauche (qui rend sa relation avec les classes populaires, groupe social le plus important numériquement, de plus en plus importante électoralement). Le mouvement des Gilets Jaunes, initié en novembre 2018, a incontestablement participé à renforcer les débats sur le lien entre inégalités sociales et politique environnementale. On peut même imaginer qu'il constitue un tournant dont on ne connaît pas encore tous les développements dans la trajectoire de la problématisation du lien entre questions environnementales et question sociale.

On pourrait donc chercher à saisir les rapports entre l'inégalité sociale et l'impératif de verdissement à travers les prises de position publiques d'acteurs et d'actrices intervenant publiquement dans les champs politique ou médiatique. Quand elle a abordé l'impératif de verdissement, la sociologie française a eu tendance à se concentrer sur celles et ceux qui s'organisaient pour réclamer des réformes écologistes (Ollitrault, 2015) ou qui adoptaient spontanément de nouvelles pratiques et s'en faisaient les promoteurs et promotrices : les militant·e·s de l'écologisation du quotidien (voir par exemple Dobré, 2003 ; Pruvost, 2013). L'apparition récente de quelques figures militantes se réclamant de « l'écologie populaire » n'échappe pas à cette tendance. Un certain nombre de travaux sont en cours sur ces collectifs, qui sont pourtant peu nombreux et encore peu fournis du point de vue des forces militantes.

Si ces formes plus politisées et organisées de parole populaire vis-à-vis des questions environnementales sont bien sûr intéressantes à étudier et seront prises en compte dans la thèse, c'est cependant en étudiant la façon dont des personnes ordinaires étaient exhortées à « protéger la planète » que l'enquête a procédé. Adoptant une approche microsociologique, elle a en effet cherché à saisir au plus près des interactions sociales comment l'exigence de verdissement était

dirigée en direction d'individus qui ne se distinguaient pas par leur engagement associatif et politique mais par leur position et leur condition sociales.

Pour cela, j'ai donc suivi des acteurs et actrices de divers horizons qui allaient au-devant des membres des classes populaires pour les « sensibiliser » à l'écologie. J'ai cherché à comprendre les raisons et les motifs de leurs actions, en même temps que les ambiguïtés et les points aveugles de celles-ci, en identifiant les représentations des questions environnementales et de leurs solutions qui les animaient ainsi que les représentations des classes populaires les poussaient à vouloir les aborder de manière spécifique. Grâce à une présence prolongée à leurs côtés et à l'établissement d'une relation de proximité, j'ai tenté de capter la complexité des logiques suscitant leurs entreprises, de décrire la richesse des dispositifs mobilisés, de rendre compte de l'épaisseur des relations nouées, d'analyser la diversité des enjeux soulevés par leurs interventions et d'examiner les conséquences de celles-ci. L'enquête permet de réinscrire ces éléments dans leurs trajectoires sociales et dans les rapports sociaux qui les relient au public ciblé.

J'ai aussi cherché à comprendre quel était le regard porté sur les enjeux écologiques par celles et ceux qui étaient ainsi interpellé·e·s. Parce que les interventions enquêtées mobilisaient un ciblage spatial de leur public (les résidences HLM et les « quartiers populaires ») et une entrée par la scène résidentielle (le verdissement des comportements de consommation et des pratiques quotidiennes), c'est ce même cadrage qui a été repris pour circonscrire le cadre de l'enquête empirique. L'enquête ethnographique m'a ainsi permis d'approcher l'expérience que les habitant·e·s des espaces ciblés avaient de ces programmes qui diffusaient une version de l'impératif de verdissement centrée sur l'espace domestique. L'analyse sociologique n'a cependant pas repris les mêmes catégories pour interpréter ces observations. Elle rapporte en effet les données recueillies à la position dans l'espace social des personnes rencontrées (au croisement de plusieurs variables, dont la classe sociale, l'appartenance ethno-raciale, le genre, l'âge et la génération) plutôt qu'à leur seule position dans l'espace physique. Elle ne réduit pas non plus la problématique des dégradations environnementales et de leur résorption à la question du coût environnemental des styles de vie, mais tente de resituer ce cadrage dans un ensemble d'autres problématisations possibles.

À partir d'observations et d'entretiens, cette enquête cherche ainsi à réinscrire les situations ethnographiques dans des processus et des dynamiques de plus large échelle. L'objectif est d'étudier le gouvernement croisé des questions environnementales et des publics populaires sous plusieurs angles : à la fois à travers la façon dont certain·e·s agent·e·s cherchent à gouverner les consciences et les pratiques populaires vis-à-vis des dégradations

environnementales, mais aussi à propos des manières dont les membres de ces groupes sociaux évitent, résistent ou se soumettent à ces tentatives – tout en étant à chaque fois influencé·e·s par elles. Des références aux discours politiques et institutionnels diffusés à une échelle plus macrosociale ainsi que la confrontation des données recueillies à la littérature académique permettent en effet de donner une dimension multiscalaire à l'analyse. Mais c'est aussi la multiplication des terrains d'enquête qui a permis de monter en généralité de manière contrôlée.

2) Des résidences HLM franciliennes aux *villas* de Buenos Aires, et retour : une enquête multi-située

Cette thèse se fonde sur une première enquête de terrain réalisée en Master 2, qui a fourni le socle empirique à partir duquel ont été articulés les matériaux recueillis par la suite. Cette enquête ethnographique initiale, qui a duré dix mois d'octobre 2014 à juillet 2015, a porté sur un programme de service civique intervenant dans deux résidences HLM situées dans deux communes limitrophes de la banlieue parisienne, renommées Carigny et Doroy pour garantir l'anonymat des personnes et des institutions enquêtées. Mises en œuvre par une association spécialisée recrutée par les mairies et les bailleurs sociaux locaux, les deux missions de service civique mobilisaient chacune huit jeunes volontaires de 16 à 25 ans. Ils et elles étaient d'accompagner les locataires des résidences des Oliviers et des Plateaux vers « l'adoption d'écogestes ».

L'enquête avait mis en évidence le caractère socialement situé de cette forme de gouvernement des questions environnementales fondée sur la responsabilisation environnementale au domicile des personnes : la forme de l'intervention, la teneur du discours qu'elle portait et les justifications qui l'appuyaient étaient toutes façonnées pour être adaptées au public ciblé et aux représentations qu'en avaient les responsables. Il paraissait d'ailleurs incongru, voire absurde, à la quasi-totalité des personnes pilotant ou mettant en œuvre ce programme d'imaginer l'appliquer ailleurs que dans des résidences HLM.

Cette première enquête avait donc débouché sur la formulation d'une énigme initiale. Celle-ci consiste à comprendre pourquoi l'un des groupes sociaux dont le style de vie émet le moins de pollutions est celui qui est ciblé avec le plus d'intensité par ces interventions responsabilisantes. En effet, plusieurs travaux économétriques ont mis en évidence la relation positive entre le niveau de revenu et l'empreinte carbone liée au style de vie : les groupes les plus modestes consomment moins que les autres et se déplacent moins, ce qui implique que

leurs pratiques quotidiennes sont responsables de moins d'émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) dans l'atmosphère que celle des autres groupes sociaux. Comment la sociologie pouvait-elle rendre compte du paradoxe apparent par lequel une fraction des classes populaire était spécialement visée par des interventions de sensibilisation destinées à amener ses membres à réduire encore davantage leur empreinte carbone ?

Cependant, malgré plusieurs retours sur le terrain après la fin de mon M2, l'analyse se heurtait dans le même temps à une difficulté pour sociologiser l'objet de recherche. Celle-ci était en partie liée aux discours tenus par les responsables des programmes de sensibilisation, qui revendiquaient un caractère de radicale nouveauté pour leur entreprise et la présentaient comme étant à l'avant-garde d'un nécessaire changement de paradigme. Leurs appels au changement de comportement étaient en effet fondés sur l'idée que la situation écologique revêtait une urgence inédite dans l'histoire humaine et que la thématique environnementale présentait une forme d'exceptionnalité par rapport aux autres questions politiques. Ces revendications étaient d'ailleurs appuyées par une partie de la littérature académique qui, comme mentionné précédemment, participe elle-même à la diffusion et à la mise en forme de l'impératif contemporain de verdissement. Ainsi, même si je repérais des contradictions, des échecs et des angles morts dans les actions mises en œuvre et dans les discours tenus, que valaient ces observations anecdotiques face à la grandeur du projet ainsi étudié ? En tant qu'ethnographe, j'avais le sentiment que mon analyse sociologique manquait de champ pour se hisser à la hauteur de l'ambition démesurée annoncée par mes interlocuteurs et interlocutrices.

C'est en multipliant les terrains d'enquêtes que j'ai pu dépasser cette difficulté et concevoir le programme de service civique enquêté comme une intervention de politique environnementale parmi d'autres participant à la diffusion d'un impératif de verdissement spécifiquement façonné pour le public vivant dans « les quartiers populaires ». J'ai en effet suivi à tâtons les discours et interventions de politique environnementales ciblant les ménages populaires vivant en milieu urbain, en recourant à la méthode de l'ethnographie multi-située (Marcus, 1995) pour saisir comment des observations menées en différents lieux pouvaient permettre de révéler une dynamique plurielle mais faisant système.

Dans le cadre d'observations exploratoires menées en novembre 2015, en marge de la COP-21, un événement international de négociations sur le climat, j'ai ainsi assisté à plusieurs événements organisés par le mouvement écologiste militant Alternatiba dans des communes populaires de la banlieue parisienne. Au cours de l'inauguration de son « Quartier Général » dans un gymnase de l'Île-Saint-Denis (où logeaient des militant·e·s venu·e·s de toute la

France), puis à l'occasion du « Village mondial des alternatives », son grand événement organisé à Montreuil, des discussions informelles et des prises de paroles publiques m'ont appris que le choix de s'installer dans deux communes de Seine-Saint-Denis, le département le plus pauvre de France, ne devait rien au hasard. Il correspondait au contraire à une volonté de « toucher des gens qu'on n'a généralement pas » dans les événements ordinaires organisés par Alternatiba (selon l'expression d'un militant) : les membres des classes populaires.

C'est cette constatation qui m'a poussé à m'intéresser encore davantage au mouvement et à engager une observation participante auprès de deux groupes locaux qui se créèrent par la suite dans la banlieue nord de Paris. D'avril à juin 2016, j'ai ainsi participé à l'organisation du « village des alternatives » d'Argenteuil, puis de décembre 2016 à février 2017 j'ai participé aux réunions d'Alternatiba Saint-Denis. À chaque fois, des militant·e·s appartenant majoritairement aux fractions culturelles des classes moyennes et supérieures cherchaient à s'adresser en priorité aux habitant·e·s des principales résidences HLM de leur ville pour les amener à adopter des « alternatives » écologiques au quotidien. Cette seconde enquête a ainsi révélé nombre d'échos avec les observations menées auparavant auprès des missions de service civique, ainsi que des différences. C'est cette convergence teintée de différences entre les perspectives institutionnelles¹¹ et militantes qui m'a amené à adopter la perspective de la « gouvernementalité » pour étudier la façon dont la forme de gouvernement située que j'étudiais était exercée depuis différentes positions au sein de l'espace social. Même si Alternatiba ne constitue qu'une forme parmi d'autres de mobilisation militante pour le climat et la planète, la diversité interne du mouvement et son succès au moment de l'enquête en ont fait un bon lieu d'observation des dynamiques qui dominent le mouvement écologiste français.

J'ai aussi réalisé une troisième enquête sur des interventions de responsabilisation aux éco-gestes mises en place par un bailleur social et une mairie. Le contexte institutionnel de la résidence HLM des Phares, où il avait lieu, était cependant différent de celui des deux résidences enquêtées initialement puisque le quartier étudié était cette fois classé en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV). Située dans une autre commune d'Île-de-France, renommée Saville, cette enquête s'est déroulée de janvier à mai 2017 et m'a permis de mieux

¹¹ Ici comme dans le reste de la thèse, l'adjectif « institutionnel » est utilisé pour se référer à ce qui relève des institutions publiques et parapubliques (comme les bailleurs sociaux), à la fois aux niveaux étatique et local. Ces différents acteurs (État, région, intercommunalité, municipalité, bailleurs sociaux, centres sociaux, etc.) sont bien sûr traités comme des entités distinctes, mais il est parfois utile de les rapprocher à travers l'usage de ce terme.

saisir les logiques institutionnelles et les rationalités gouvernementales au principe de ces interventions. Elle m'a aussi autorisé à nouer une relation différente avec les locataires de la résidence et à investiguer de manière plus précise et plus riche leur rapport aux enjeux écologiques. Des retours irréguliers à la résidence des Phares jusqu'à mars 2020 m'ont permis d'inscrire l'enquête dans le temps long et de mieux connaître certain·e·s locataires.

Enfin, j'ai mené une quatrième enquête, en Argentine, de septembre 2017 à février 2018. Elle fournit un contrepoint aux observations françaises particulièrement utile. Parce que les questions environnementales y sont d'une autre nature et sont le fruit de processus de politisation foncièrement différents de ceux ayant prévalu en France ; parce que l'inégalité sociale y est également d'une autre échelle tout en étant prise en charge différemment par les pouvoirs publics, cette enquête dans le grand Buenos Aires permet de décaler le regard pour dénaturiser l'association dominante qui prévaut en France entre ces deux problématiques.

La mise sur l'agenda public des questions environnementales en Argentine n'est ni le fruit d'une initiative technocratique, ni la concrétisation des efforts d'activistes de classes moyennes et supérieures défendant des valeurs présentées comme « post-matérialistes » (Inglehart, 1977). Elle est au contraire le résultat de la multiplication de « conflits environnementaux » initiés par des communautés locales en lutte contre la destruction de leur milieu de vie ou contre la confiscation des ressources naturelles nécessaires à leur subsistance (Merlinsky, 2013a). Même si elles peuvent être rejointes dans le conflit par d'autres acteurs sociaux qui s'engagent pour des raisons divergentes, c'est bien parce que ces communautés – souvent pauvres, paysannes et/ou indigènes – dépendent de la qualité environnementale du territoire sur lequel elles vivent pour subsister qu'elles se mobilisent sur des questions environnementales. Cette politisation tout à fait matérialiste de l'écologie n'est d'ailleurs pas propre à l'Argentine mais s'inscrit dans un mouvement plus large à l'échelle continentale, que la sociologue Maristella Svampa (2011) a nommé le « tournant éco-territorial » des luttes sociales latino-américaines.

En suivant, en Argentine aussi, des acteurs et actrices institutionnel·le·s qui portaient vers les « quartiers populaires »¹² un discours sur la nécessité de se réformer pour limiter les effets des dégradations environnementales, cette quatrième enquête permet de poursuivre l'investigation sur l'impératif de verdissement dirigé vers les classes dominées. Elle fait

¹² Selon le terme également employé par mes interlocuteurs et interlocutrices argentin·e·s, même s'il ne s'agissait pas de résidences d'habitat social mais plutôt des « quartiers informels », nommés *villas* et *asentamientos*. Les personnes rencontrées parlaient également de « quartiers pauvres » ou de « quartiers humbles ». On reviendra sur ces éléments dans la thèse.

cependant varier les paramètres sociaux, historiques, géographiques, politiques et moraux qui façonnent les rapports de pouvoir. Deux terrains ont ainsi été explorés en Argentine. Sur le premier, une intervention fortement similaire au service civique observé en France démarche les habitant·e·s d'un quartier informel du sud de la capitale argentine pour les sensibiliser à ce qu'ils et elles pourraient faire pour limiter l'intensité et l'impact des problèmes environnementaux qui les touchent directement. Sur le second, des agent·e·s d'une autorité publique parcourent des quartiers informels situés dans le bassin-versant d'un des fleuves les plus pollués du monde, également au sud de la capitale, pour y mener des interventions de « santé environnementale ». Dans les deux cas, les conditions d'existence des membres des fractions des classes populaires argentines ainsi ciblé·e·s sont significativement plus précaires que celles des classes populaires françaises, aussi bien sur le plan socio-économique qu'environnemental. Les dégradations de milieu de vie impactent aussi plus directement leur santé et leur qualité de vie que dans le cas des résidences HLM franciliennes enquêtées. Néanmoins, la problématique de l'inégalité sociale est commune. Elle permet ainsi de contraster les formes prises par les rapports sociaux inégaux qui se déploient sur le terrain environnemental dans le contexte français et dans le contexte argentin. Plutôt qu'une comparaison termes à termes, l'enquête argentine sert de contrepoint à l'enquête française, comme on le détaillera dans le manuscrit.

Le statut accordé à ces différentes enquêtes de terrain dans la réflexion d'ensemble de la thèse n'est en effet pas égal.

Le terrain d'enquête initial sur les missions de service civique est resté central dans la construction du raisonnement : chaque chapitre du manuscrit s'ouvre par une introduction ethnographique tirée du matériau recueilli à cette occasion. Cependant, presque aucune des scènes et des vignettes ethnographiques présentées dans les pages qui suivent n'était exploitée, ni même rédigée, dans le mémoire de Master que j'avais produit en 2015. C'est en effet l'ensemble des autres terrains d'enquête qui a permis de porter un regard neuf sur ce matériau et de l'analyser plus finement et au prisme de concepts et de raisonnements originaux.

Tous les terrains français portent sur des quartiers qui sont parmi les plus populaires et connaissant des taux de précarité de l'emploi parmi les plus élevés au sein de communes urbaines dont la population globale est hétérogène socialement. Ces quartiers sont aussi parmi ceux dans lesquels le pourcentage de personnes immigrées ou étrangères est le plus fort au sein de chaque commune. Si les résidences HLM ne sont pas dénuées d'un certain degré d'hétérogénéité sociale (comme l'avaient déjà pointé Chamboredon et Lemaire, 1970), ce n'est

donc pas n'importe quelle fraction des classes populaires qui est ciblée par les interventions enquêtées mais bien une partie des classes populaires urbaines dans laquelle une forte proportion des individus appartient à des minorités raciales et connaissent des niveaux de précarité de l'emploi supérieurs au reste de la population. Chaque terrain français est mobilisé à différents moments de la thèse pour éclairer divers aspects de la manière dont la gouvernamentalité qu'on étudie est située par ce public spécifique et par les représentations qu'en ont les autres acteurs sociaux.

L'enquête argentine est quant à elle présentée en détail dans le premier chapitre et permet à l'analyse de dépasser une impasse épistémologique dans laquelle elle se trouvait si elle ne s'était appuyée que sur le premier terrain d'enquête francilien. Elle est ensuite mobilisée en contrepoint au fil de la thèse pour préciser et renforcer le raisonnement, mais aussi l'amener à s'autocorriger. En insérant dans tous les chapitres des points de comparaisons qui vont tantôt dans le même sens que l'analyse des données françaises, tantôt dans un sens opposé ou différent, la mobilisation de l'enquête argentine amène à réévaluer la portée et la signification des résultats obtenus grâce aux premières enquêtes françaises et ouvre l'imagination sociologique pour envisager comment les choses pourraient être différentes dans un autre état des relations sociales et des rapports de forces. Elle constitue ainsi le cœur du chapitre 5, où elle permet de renverser la perspective qui domine le contexte français et de rendre saillants des résultats qui avaient peu attiré mon attention lors des enquêtes de terrain dans les résidences HLM.

Au total ce sont plus de 70 personnes dont les propos ou les actions sont directement rapporté·e·s dans le manuscrit de thèse (cf. l'Index des enquêté·e·s en Annexe). Mais ce sont en réalité bien plus de personnes qui ont été rencontrées au fil des enquêtes ethnographiques. J'estime avoir passé plus de 150 journées complètes d'observation ethnographique sur les différents terrains, auxquelles se sont ajoutés nombre de moments d'échange à distance au cours desquels les relations d'enquête continuaient de se tisser. Ces journées d'observation se répartissent comme suit : environ 60 à Doroy et Carigny auprès des missions de service civique et des habitant·e·s des résidences ; 22 avec les groupes Alternatiba d'Argenteuil et Saint-Denis ; 25 dans la résidence des Phares, à Saville ; environ 38 avec les agent·e·s mettant en œuvre les interventions de santé environnementale en Argentine ; 6 journées auprès du programme de responsabilisation environnementale dans le sud de Buenos Aires. En outre, 43 entretiens formels ont été menés avec des personnes rencontrées sur mes terrains d'enquête ethnographique. Parmi elles, on retrouvait : des responsables associatifs, économiques et

institutionnel·le·s engagé·e·s dans l'élaboration et la supervision de programmes de responsabilisation environnementale en résidence HLM en France (15) ; des intervenant·e·s recruté·e·s en service civique ou comme médiatrices pour mettre en œuvre cette responsabilisation (4) ; des locataires de résidences HLM interpellées par ces programmes (10) ; des militant·e·s écologistes cherchant à « toucher » leurs voisin·e·s populaires (4) ; des responsables argentines engagées dans des interventions de santé environnementale (6) ; des responsables et intervenant·e·s engagé·e·s dans des programmes de responsabilisation environnementale en Argentine (4)¹³. Généralement réalisés vers la fin de l'enquête ethnographique, ces entretiens ont permis de mieux saisir la logique animant les personnes rencontrées et de poser des questions que je ne m'étais pas hasardé pas à formuler plus tôt.

Au-delà des discours recueillis grâce à ces entretiens formels, ce sont surtout les nombreuses discussions informelles et les observations liées à ma présence au long cours sur ces différents terrains qui fournissent le matériau principal de l'analyse présentée dans les pages qui suivent. Consciencieusement consignées dans mes carnets de terrain, parfois dictées discrètement à l'enregistreur de mon téléphone au cours d'un temps-mort pour ne pas en oublier la teneur, je fais le choix d'en rapporter un certain nombre au style direct et sous forme de vignettes ethnographiques afin de donner du corps et de la vie aux analyses produites. J'ai ainsi essayé de restituer au plus près possible les situations observées et de faire en sorte que l'écriture ne trahisse pas l'épaisseur des relations ni la complexité des discours. Cela était d'autant plus nécessaire que j'adopte un regard critique sur les interventions enquêtées, ce qui n'est pas sans poser certains enjeux éthiques qu'il est utile de déplier.

3) La critique sociologique au défi d'un objet consensuel

La protection de l'environnement est généralement spontanément considérée comme bonne et désirable, notamment au sein des fractions culturelles des classes moyennes et supérieures auxquelles appartiennent généralement les universitaires. Personne ne souhaite la dégradation environnementale du monde et tout le monde souhaiterait que le climat cesse de se dérégler ou que les pollutions du milieu de vie régressent. Néanmoins, toute forme de gouvernement

¹³ J'ai aussi réalisé divers entretiens avec des personnes que je n'avais pas directement rencontrées sur les scènes des enquêtes ethnographiques mais qui étaient susceptibles de me renseigner sur des éléments de contexte intéressants, comme un promoteur immobilier intervenant dans un salon sur la consommation durable à Paris, un écologue argentin, un militant argentin de classe moyenne promouvant le tri des déchets dans une résidence fermée de la banlieue ouest, etc.

comporte des ambiguïtés, des contradictions et peut s'appuyer sur des représentations stéréotypées ou sur des préjugés. Une approche critique portée sur cet objet doit donc amener à s'étonner de ce qui est considéré comme évident, à saisir les implications de ce qui va de soi et à imaginer comment les choses pourraient être différentes. Puisque les réformes décrites comme nécessaires pour résorber les dégradations environnementales et limiter leurs effets sont plurielles, potentiellement contradictoires entre elles et sujettes à débat, il est utile que la sociologie soumette les formes de gouvernement qui sont dominantes à un moment donné de l'histoire à un regard critique qui en ausculte les causes, les traits, les logiques et les implications.

Il est probable que la plupart des personnes que j'ai rencontrées n'aient pas perçu la dimension critique du regard que je portais sur les tentatives institutionnelles ou militantes de diffuser l'impératif de verdissement parmi les classes populaires. Puisque j'exprimais un intérêt pour la protection de l'environnement en les sollicitant, elles semblaient souvent prendre pour acquise mon adhésion. Nombre de leurs commentaires indiquaient ainsi qu'ils et elles présumaient que j'étais favorable à la sensibilisation écologique des classes populaires et que je souhaitais moi aussi en faire la promotion. Cette supposition était d'autant plus raisonnable que nombre de sociologues qui travaillent sur les questions environnementales le font effectivement à partir d'un engagement écologiste personnel antérieur. Je n'ai rien fait pour encourager ni alimenter ce malentendu, mais je me suis aussi gardé de le dissiper dans la mesure où il participait souvent à me garantir l'accès au terrain. J'ai plutôt tâché d'en faire un résultat, qui me renseigne sur la vision qu'avaient les personnes rencontrées de leur entreprise (comme on le verra aux chapitres 1 et 3). Cependant, il appelle à présent des clarifications pour préciser le sens du projet d'ethnographie critique qui guide ce manuscrit.

La tonalité parfois négative des conclusions auxquelles amène le regard critique dans les pages qui suivent ne doit pas être interprétée comme un jugement moral qui serait porté sur personnes rencontrées. Il ne s'agit pas de les dénoncer comme fautives de leurs actions ni de leurs omissions mais, plutôt, de saisir ce qu'il y a de social dans leurs conduites, au sens durkheimien de ce qui s'impose aux individus de l'extérieur et qui les contraint collectivement¹⁴. Dans le cadre de la problématique décrite précédemment, cela implique de

¹⁴ Je suis moi-même traversé par plusieurs des contradictions repérées par le travail sociologique, comme par exemple le fait d'adopter quelques pratiques vertueuses conformes aux codes dominants de l'écologisation du quotidien tout en continuant d'avoir par ailleurs des pratiques fortement polluantes qui rendent négligeables les gains écologiques des premières (cf. chapitres 2 et 3 de la thèse). Au cours de la réalisation de cette thèse, notamment sous l'influence de mes proches, j'ai ainsi réduit ma

soumettre les situations observées à un prisme qui fasse ressortir les rapports de pouvoirs qui sont à l'œuvre et d'identifier le rôle des inégalités sociales dans les représentations exprimées et dans les relations qui se nouent. Tout en reconnaissant les bonnes intentions et en cherchant à reconstituer le sens des actions entreprises pour « protéger la planète », il est utile (y compris sans doute pour les personnes concernées elles-mêmes) de porter un regard qui tente d'être lucide sur les origines et les conséquences des actions entreprises et sur leurs relations avec l'ordre social.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'adopter un point de vue qui ne soit pas surplombant, au sens où le sociologue saurait mieux que les acteurs et actrices rencontré·e·s ce qui se passe dans les situations décrites. Ici, les sociologues sont plutôt conçu·e·s comme des agent·e·s doté·e·s d'une capacité relative à s'abstraire des exigences de la vie courante avec lesquelles les enquêté·e·s doivent composer et qui ont tendance à absorber leur réflexivité (contraintes opérationnelles pour les personnes engagées dans des activités de gouvernement, contraintes de présentation symbolique de soi pour les individus, etc.). Cela permet aux chercheurs et chercheuses de réinscrire, d'identifier et d'examiner les enjeux politiques et moraux soulevés par les actions et les discours des personnes enquêtées. En tant que sociologue, j'ai moi-même eu besoin de temps pour prendre de la distance avec les évidences du sens commun et me défamiliariser d'avec mes prénotions à propos de la protection de l'environnement, ce que j'ai notamment pu faire en m'appuyant sur la littérature académique existante. En complément du supplément de réflexivité qu'ils et elles peuvent apporter par leur position d'enquêteurs et enquêtrices, les sociologues peuvent en effet remettre en perspective les actions et les discours des personnes rencontrées sur le terrain à partir d'un dialogue avec d'autres travaux sociologiques et grâce aux outils analytiques des théories critiques. L'ethnographie critique consiste alors à se situer au seuil de la caverne de Platon (Fassin, 2017) : à la fois à l'intérieur, là où l'ethnographe partage une partie de l'expérience du monde de ses interlocuteurs et interlocutrices et s'appuie sur leur intelligence des situations observées, et à l'extérieur, là où il confronte cette connaissance aux savoirs sur le monde social produits par d'autres sociologues et cherche à en produire à son tour. La thèse essaie ainsi à tenir ensemble une attitude compréhensive vis-à-vis des interlocuteurs et interlocutrices rencontré·e·s lors de l'enquête de

consommation de viande, je me suis inscrit dans une AMAP et j'ai commencé à me rendre à mon lieu de travail en vélo. Néanmoins, j'ai aussi pris l'avion pour faire trois allers-retours transatlantiques ainsi que plusieurs voyages à l'intérieur de l'Europe. Et, malgré la critique sociologique de l'individualisation des responsabilités environnementales et de la moralisation des comportements quotidiens qui est développée dans ce manuscrit, je ne peux m'empêcher de ressentir une certaine culpabilité par rapport à cette situation.

terrain et une analyse exigeante des rapports sociaux inégalitaires et hiérarchiques à l'œuvre dans les situations observées.

Ce projet ne peut cependant s'actualiser qu'à travers le regard d'un sociologue qui est forcément lui-même situé au sein de l'espace social et qui ne peut totalement s'abstraire des rapports sociaux qu'il décrit. Ainsi, il est sans doute nécessaire de signaler que je n'appartiens pas moi-même aux classes populaires urbaines et que je n'en suis pas issu, même si j'ai grandi au contact d'une partie d'entre elles¹⁵. J'entretiens également une relation d'extériorité proche vis-à-vis des enquêté·e·s rencontré·e·s à Buenos Aires puisque ma compagne est argentine¹⁶, même si elle est issue d'un milieu plus privilégié que celui des quartiers informels.

La thèse cherche à maîtriser et prendre en compte les biais liés à cette positionnalité du chercheur, à la fois vis-à-vis de la conduite de l'enquête empirique et vis-à-vis des analyses développées. L'« effet de légitimité résidentielle » qui peut générer des difficultés empiriques pour les sociologues perçu·e·s comme des allochtones dans les résidences HLM (Gilbert, 2012) ; les écueils symétriques du populisme et du misérabilisme, inhérents à tout discours sur le populaire émis depuis une position d'intellectuel (Grignon et Passeron, 1989) ; les réflexions sur la colonialité du savoir qui pointent le risque d'écraser l'analyse du terrain argentin sous une vision euro-péo-centrée (Lander, 2000) ; le danger inverse qui, par une forme de romantisme, consisterait à idéaliser les réalités qui y ont été observées : ces différents éléments sont pris en compte au fil du manuscrit et informent les résultats qui sont produits. S'ils ne garantissent pas que les biais aient été évités, ils permettent au moins d'en signaler un certain nombre.

¹⁵ Fils de parents ayant tous les deux connu une ascension sociale par le diplôme (père ingénieur, mère médecin), j'ai passé mon enfance et mon adolescence dans une ville socialement hétérogène du Val-de-Marne, en banlieue parisienne. Peut-être parce que ma propre mère est immigrée (juive marocaine), j'ai souvent fréquenté des camarades partageant une origine étrangère, qui habitaient dans les résidences HLM proches de mon domicile et appartenaient à des minorités raciales (même si mon propre passing m'a le plus souvent amené à être perçu comme « blanc »). Les études supérieures ont cependant réduit la force et la part de ces liens d'amitié et la plupart des membres de mon entourage actuel n'appartiennent pas aux classes populaires.

¹⁶ Pour dissiper tout soupçon sur les raisons du choix de l'Argentine comme terrain d'enquête, je précise que j'ai rencontré ma compagne après avoir décidé d'enquêter sur ce pays et avant de m'y rendre. C'est la préparation de l'enquête qui a occasionné notre rencontre à Paris, pas l'inverse. Le choix d'enquêter en Argentine était principalement motivé par l'existence d'une littérature nationale sur la sociologie de l'environnement, par la possibilité de bénéficier d'un accueil informel au sein de l'Université de Buenos Aires et par la volonté de travailler sur le contexte des mobilisations éco-territoriales en Amérique latine.

III. Annonce du plan

La logique d'exposition adoptée pour étudier la diffusion de l'impératif de verdissement en direction des classes populaires procède en trois temps. Dans une première partie (chapitres 1 et 2), la thèse commence par spécifier les enjeux politiques et moraux soulevés par ces interventions, avant d'analyser dans la deuxième partie (chapitres 3 et 4) comment le gouvernement est concrètement mis en action. Enfin, la troisième partie (chapitres 5 et 6) renverse la perspective pour saisir les dimensions de la réalité et les formes de problématisation masquées par la perspective dominante, ainsi que les enjeux alternatifs qui pourraient être soulevés.

Dans la première partie, intitulée « Enjeux », la thèse s'attache à clarifier la façon dont les questions environnementales sont posées d'une manière spécifique à l'époque contemporaine et face aux publics populaires. Le **premier chapitre** décrit le rôle essentiel de la dimension rhétorique pour l'écologie institutionnelle et militante dominante : le défaut de mise en œuvre des discours projetant de réformer le monde pour limiter les dégradations environnementales ne semble pas poser de problème majeur aux acteurs et actrices qui les tiennent et les écoutent. S'appuyant sur le récit d'une « prise de conscience » récente du coût environnemental des actions humaines par les sociétés modernes, le gouvernement des questions environnementales cherche notamment à réguler les consciences en diffusant une forme particulière et située de réflexivité environnementale au sein de la population. Le **deuxième chapitre** précise comment cette rhétorique s'accommode de l'existence d'inégalités sociales et comment les classes populaires sont construites comme un public spécifique vis-à-vis des questions environnementales. Alors que la performance de la conscience environnementale à travers le verdissement du quotidien est pourvoyeuse de profits symboliques pour celles et ceux qui en maîtrisent les codes, les membres des classes populaires sont accusé·e·s de manquer de sensibilité environnementale malgré le faible coût écologique de leur style de vie.

Dans la deuxième partie, intitulée « Actions », la thèse décrit la façon dont les interventions environnementales sont mises en œuvre quand elles visent les quartiers populaires. Le **troisième chapitre** étudie les « programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes » qui se sont développés en résidences HLM. En raison des représentations disqualifiantes partagées par les responsables politiques, administratifs et associatifs vis-à-vis de la sensibilité

environnementale des classes populaires, celles-ci sont considérées comme devant être sensibilisées avec un dévouement particulier et selon des modalités spécifiques. Ce gouvernement des conduites classé croise certaines tendances à l'encadrement des classes populaires qui s'exercent déjà sur d'autres thématiques et le chapitre s'intéresse en particulier à la façon dont l'impératif de verdissement se déploie dans le cadre existant de la politique de la ville. Le **quatrième chapitre** se penche quant à lui sur les pratiques concrètes d'intervention de ces programmes. Il décrit ainsi le contenu du discours qui est tenu aux locataires et le travail moral d'incitation à la subjectivation entrepris par les intervenant·e·s. Mais ce chapitre décrit aussi les résistances du public ciblé et la façon dont l'adaptation du discours écologiste aux objectifs institutionnels des bailleurs sociaux et des mairies manque sa cible et échoue largement à produire le changement de comportements espéré.

Enfin, la troisième partie, intitulée « Renversements » cherche à déconstruire certaines évidences de l'écologie dominante pour les reconstruire à partir des situations vécues des membres des classes populaires. Le **cinquième chapitre** interroge les conditions sociales permettant qu'un milieu soit reconnu comme un environnement dégradé à partir de l'étude des regards institutionnels et ordinaires portés sur la présence de déchets dans les quartiers populaires. Le contraste avec les interventions de santé environnementale en Argentine est ici au cœur de l'analyse pour décaler le regard par rapport aux évidences perçues par les interlocuteurs et interlocutrices des terrains français. L'enquête argentine permet dans un premier temps de saisir les logiques sociales qui favorisent la reconnaissance d'une domination matérielle produisant des souffrances environnementales, ce qui rend par la suite perceptible l'invisibilisation de celles subies par les habitants des quartiers HLM enquêtés. Se plaignant de la forte présence de déchets dans l'espace public, ils et elles sont ainsi constamment renvoyé·e·s à des politiques de responsabilisation qui les positionnent comme fauteurs de troubles plutôt que comme victimes.

Le **sixième chapitre** propose de considérer des formes de sensibilité environnementale alternatives aux formes dominantes décrites dans le premier chapitre, en décrivant comment le rapport à l'enjeu écologique des classes populaires s'inscrit dans un sens du réalisme caractéristique du rapport au politique à ce groupe social. On verra ainsi qu'enquêter sur les réactions des personnes sollicitées par les institutions ou par des militants écologistes pour verdir leur quotidien a constitué une méthode fructueuse pour renseigner l'appropriation ordinaire des enjeux écologiques par les membres des classes populaires. Les discours recueillis et les pratiques et interactions observées ont permis d'aborder ces enjeux en limitant les effets

d'imposition de problématique de la part du sociologue et sans focaliser le regard sur des collectifs militants. Ce chapitre montre ainsi que la thématique environnementale est aussi le terrain de conflits et de divergences internes aux classes populaires françaises, ce qui doit rendre prudent face au slogan d'une « écologie populaire ». Malgré des visions du monde qui sont partagées dans une certaine mesure et une certaine capacité à mettre à distance les représentations discréditantes que les classes moyennes et supérieures diffusent sur leur groupe social, les membres des classes populaires ne se retrouvent pas, à l'heure actuelle, autour d'un projet politique fédérateur fondé sur leur rapport à l'enjeu écologique.

Partie 1 : Enjeux

Cette première partie de la thèse s'attache à décrire et analyser les *enjeux* soulevés par les interventions de politique environnementale (à la fois institutionnelles et militantes) dirigées spécifiquement vers les classes populaires urbaines. À travers l'examen attentif des interventions enquêtées, de leurs présupposés et des attentes qui les entourent, de leurs objectifs explicites et implicites, de leurs effets et de leur absence d'effets, on cherchera à saisir les arrangements sociaux et les représentations dominantes qui structurent le déploiement de l'impératif de verdissement. Quelles lignes de force sont révélées par ces actions qui cherchent à gouverner les questions environnementales en ciblant un sous-ensemble de la population caractérisé par sa position dominée dans l'espace social ? Faire émerger les principaux enjeux soulevés permettra ainsi de placer des repères qui guideront la suite de l'analyse développée dans ce manuscrit. Il s'agit en quelque sorte d'ausculter l'architecture politique et morale qui façonne les situations observées, tout en étant elle-même remodelée par elles, afin de rendre intelligible ce qui meut les personnes croisées au cours de l'enquête.

Une première façon de préciser ce qui en jeu est de poser aux données de terrain la question « quoi ? ». Qu'est-ce qui est recherché à travers les actions mises en œuvre ? Qu'est-ce que cela change par rapport à la situation antérieure ? Que se passe-t-il dans les situations observées ? C'est de cet ensemble de questions que traitera le **chapitre 1**, qui cherchera à déterminer *l'objet* des interventions de politique environnementale étudiées.

Une deuxième façon de spécifier les enjeux consiste à partir de questionnements alliant les questions « qui ? » et « comment ? ». Comment cherche-t-on à intervenir et dans quelle mesure cela dépend-il de qui intervient sur qui ? Comment des représentations situées (circonscrites à qui ?) et ciblées (portant sur qui ?) structurent-elles les modes d'intervention ? L'actualisation du gouvernement des questions environnementales dans un contexte socio-historique donné participe également à configurer ce qui est en jeu. Le **chapitre 2** visera ainsi à analyser le rôle des *conditions sociales et historiques* de l'élaboration et de l'avènement des interventions enquêtées.

Le premier chapitre établira l'importance de la « conscience environnementale » dans le gouvernement des questions environnementales tandis que le suivant démontrera celle des inégalités (en particulier symboliques) pour saisir ce qui se joue autour des interventions de sensibilisation environnementale ciblant les quartiers populaires.

CHAPITRE 1 : Le gouvernement des questions environnementales par la rhétorique de la « prise de conscience »

La fin de la mission de service civique : modestie des réalisations, exubérance des congratulations.

17 juillet 2015 - Matin - Hôtel de Ville de Carigny (France), Salle de réunion

Les « partenaires » sont réunis pour le dernier comité de pilotage (« copil' ») de la mission de service civique. Sont présent·e·s dans la salle de réunion de la mairie : deux cadres de l'association porteuse du projet de service civique, l'adjointe au maire chargée du développement durable accompagnée de deux employés municipaux, deux représentantes du bailleur social de la résidence des Plateaux, trois référentes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi que deux des huit volontaires ayant réalisé une mission de service civique à Carigny, Audrey et Christophe. En l'absence d'Erwan, le coordinateur d'équipe qui a supervisé les volontaires pendant huit mois, c'est Nabil, le chargé de mission au développement durable de Carigny, lui aussi très souvent présent, qui mène la réunion. La forme comme le contenu du « copil' » oscillent entre l'exercice managérial d'évaluation de la performance et le conseil de classe de fin d'année : il s'agit non seulement de décider si la mission sera renouvelée et financée l'année prochaine, mais aussi de faire un bilan du travail des volontaires, dont l'expérience du service civique prend fin.

Jean, le Directeur régional de l'association (que je vois pour la première fois à Carigny), commence donc par présenter le rapport d'activité de la mission. Il mobilise des « indicateurs quantitatifs » et des « critères d'évaluation qualitatifs » afin de défendre le « bilan du projet » auprès des « partenaires financeurs » (la mairie et le bailleur). Il met en regard les différentes actions mises en œuvre avec les trois objectifs initiaux du programme : 1/ « Développer une dynamique collective favorisant le lien social entre les habitants » du quartier des Plateaux ; 2/ « Sensibiliser les habitants au développement durable » pour « permettre une transformation

de leurs pratiques quotidiennes » ; 3/ Aider les volontaires à « développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être » qui leur seront utiles professionnellement. Il se dit particulièrement « fier du travail accompli » et « satisfait des réalisations » du projet. Pendant huit mois, trois jours par semaine, du lundi au mercredi, les volontaires ont assuré une présence continue dans la résidence et ont répondu aux attentes placées en elles et eux pour porter la thématique écologique auprès des résident·e·s et les aider à lutter contre la « précarité énergétique ». À cela s'ajoutait une seconde mission, réalisée les jeudi et vendredi, fondée sur des « visites de convivialité » et du « portage de livres » auprès d'habitant·e·s d'une maison de retraite de Carigny.

Bien que seules 23 familles sur environ 400 foyers aient accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'« écocestes » qui leur était proposé par porte-à-porte (« le cœur de l'opération »), le rapport d'activité fait état d'autres actions qui ont permis d'atteindre un total de 300 « personnes sensibilisées ». Parmi celles-ci, le « Défi », une compétition promettant des paniers de légume de l'AMAP¹⁷ locale à la famille réalisant le plus d'économies d'eau et d'énergie sur une semaine (mesurées par des relevés de compteurs avant et après) grâce aux conseils prodigués par les volontaires. Organisé en mars 2015, le « Défi » a été suivi par 19 foyers. Il est présenté comme une réussite car il a permis de « recruter » une partie de ceux qui ont suivi l'accompagnement tout au long de la mission. Au cours des huit mois écoulés, les volontaires ont aussi mené de nombreuses autres actions dans la résidence et en-dehors afin de « toucher » un plus large public que celui des 23 familles accompagnées : une dizaine d'animations de sensibilisation environnementale à destination des enfants de la résidence, sept interventions dans des groupes scolaires, ainsi que plusieurs animations d'ateliers et d'expositions sur la biodiversité et le développement durable lors d'événements municipaux (Journées de l'Europe, Journée de l'Environnement, animations d'été organisées par la Ville). Les volontaires ont su « s'approprier la mission » et Jean comme Nabil font état de bons retours de la part des écoles et des autres services municipaux ayant collaboré avec elles et eux. Même si le nombre de résident·e·s ayant accepté de suivre l'accompagnement est modeste, Jean se veut rassurant : il est fréquent que les résultats d'une mission de ce type s'améliorent lors de la deuxième année d'intervention car la coopération entre partenaires devient plus fluide et parce que l'identification des volontaires par les habitant·e·s est plus facile.

¹⁷ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne : structure associative par laquelle des consommateurs et consommatrices s'engagent contractuellement auprès d'un agriculteur paysan « local », généralement engagé dans le mode de production biologique, à acheter chaque semaine des paniers de légumes de saison dont le volume varie en fonction de la récolte.

En revanche, l'« extrême absentéisme » et le manque de ponctualité d'une partie de l'équipe, ainsi que les tensions entre volontaires et le découragement général qu'elles ont occasionné, sont relevés comme des points négatifs, qui « font tache dans le dossier ». Contrastant quatre « bons éléments » fiables, impliqué·e·s et débrouillard·e·s avec trois « éléments perturbateurs » qui doivent comprendre que « c'est un cadre professionnel, même si ce n'est pas une profession, ils sont dans un cadre professionnel avec des horaires et des contraintes », les différents partenaires jugent que l'investissement des jeunes volontaires s'est dégradé au fil des mois¹⁸. Une représentante du bailleur social souligne que des problèmes similaires avaient été observés quelques années auparavant avec une équipe de volontaires intervenant dans une autre résidence, ce qui justifie sa réticence initiale à approuver le financement de la mission de service civique par son organisme. Bien que le « noyau dur » auquel appartiennent Audrey et Christophe soit relativement épargné par les critiques, les partenaires discutent, sur un ton amer et parfois tendu, des aménagements qui auraient pu permettre de mieux contrôler le sérieux et l'implication des volontaires.

Les deux volontaires, à qui l'on ne donne la parole que brièvement au bout de cinquante minutes de réunion, restent mesuré·e·s et évitent de rentrer dans les détails, comme le leur a conseillé Nabil sur la route de la mairie. Évasif, Christophe se montre reconnaissant de cette « bonne expérience » qui lui a appris à aller vers les autres et à gagner en assurance en public ; il dit pudiquement « en avoir appris sur [lui-même] » et juge « important » le fait de s'être « rendu utile ». Interrogée sur ce qu'elle a retiré des formations reçues, Audrey explique que « sur le tri sélectif j'ai appris des choses. Chez moi, voilà, je fais des écogestes ... [Christophe étouffe un rire] Quelques-uns [les deux sourient d'un air entendu] ». Même si leurs projets professionnels pour la rentrée restent flous, les deux volontaires expriment l'espoir de pouvoir valoriser les compétences acquises au cours de l'année : organisation d'animations, préparation d'une fiche projet, travail en équipe, prise de parole en public, etc.

Visiblement satisfait·e·s malgré la modestie des résultats présentés, les « partenaires » s'accordent finalement sur la reconduction du programme l'année suivante. Ils et elles prévoient cependant de « serrer la vis » pour la nouvelle promotion de volontaires qui reprendra la mission à l'automne. Avant de se séparer, Nabil convie tout le monde à se retrouver en fin d'après-midi à la résidence des Plateaux, où le maire de la Ville prononcera un discours pour la « Cérémonie de clôture » du service civique.

¹⁸ Une huitième volontaire, Sophie, 16 ans, qui n'est pas mentionnée pendant la réunion, a interrompu sa mission de Service Civique au bout de quelques mois suite au début d'une grossesse.

17 juillet 2015 - Après-midi - Résidence des Plateaux, Carigny (France), local des volontaires.

Comme prévu, la plupart des personnes présentes le matin se retrouvent à 17h à la résidence. Sept des huit volontaires accueillent l'assistance dans leur « local », une ancienne loge de gardien provisoirement mise à disposition par le bailleur social. Dans la plus grande pièce, un ancien salon, un buffet de chips, de gâteaux apéritifs et de sodas a été dressé et permet de faire patienter les invité·e·s pendant qu'on attend l'arrivée du maire, qui a fait annoncer qu'il aurait du retard à cause d'un engagement professionnel. Au mur, observant la trentaine de personnes présentes, une planète verte surmontée du nom de l'association organisant la mission de service civique a été peinte par un graffeur professionnel lors de la cérémonie d'inauguration de la mission, huit mois plus tôt. En face, plusieurs posters rappellent les « écogestes » promus par la mission. Bien que des tracts aient été déposés dans toutes les boîtes aux lettres de la résidence pour convier les habitant·e·s à la cérémonie, seules des personnes ayant travaillé à mettre en œuvre ou à valoriser le programme sont présentes, à l'exception de quelques enfants ayant participé aux animations hebdomadaires et de Mme C., la Présidente de l'amicale des locataires.

Joviale et enthousiaste, la retraitée se dit très satisfaite des volontaires, « dynamiques et souriants », et de leur mission : « les gens sont très contents », m'affirme-t-elle avec enthousiasme. Quand je lui fais remarquer que les volontaires ont pourtant eu du mal à « recruter » des familles pour l'accompagnement, son discours change subitement et son ton devient plus dur :

« Ici, les gens sont fermés vous savez. Et puis c'est vrai qu'il y a quand même un certain nombre de cas sociaux donc ils n'ont pas envie d'ouvrir et qu'on rentre chez eux. Pour pas qu'on voie. Et puis, je vais vous dire, il y a des gens qui ne veulent pas changer aussi. C'est comme si ça ne montait pas jusqu'à leur cerveau. Quoi qu'on fasse, ils veulent continuer à prendre des douches en regardant au plafond. »

Au contraire de ceux-là, elle a accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes et me dit fièrement avoir installé le sablier de douche, la poche pour la chasse d'eau et les mousseurs de robinet qui lui ont été distribués. Je lui demande si elle a déjà vu sa facture d'eau ou d'électricité baisser. « Ah non, ça je ne sais pas ! Bon c'est mon mari qui verra ça dans quelques mois j'imagine ! Pour l'instant, ça n'a pas monté en tout cas ».

Après une trentaine de minutes d'attente, Monsieur le maire finit par arriver. Prenant la parole face à une assistance attentive, il prononce un véritable panégyrique de la mission de service civique, ponctué par plusieurs remerciements appuyés. Soulignant le très fort succès

médiatique du dispositif depuis que le Président de la République François Hollande en a fait un outil pour « renouer le lien civique » après les attentats de Janvier 2015¹⁹, il se félicite du sens de l'anticipation de son équipe municipale qui s'est saisie de cet instrument avant les autres. L'engagement des jeunes volontaires témoigne, par ailleurs, d'un « don de soi à la collectivité » qui acquiert une valeur supérieure en ces temps troublés et qu'il salue solennellement : « Merci pour votre engagement ». Rappelant également que l'environnement et la propreté publique sont des priorités de sa mandature, il s'enthousiasme du travail de fond, concret, qu'ont réalisé les volontaires auprès des habitant·e·s. Leur mission de sensibilisation environnementale, qu'il désirait mettre en œuvre depuis longtemps, est une réussite et permet de faire de Carigny une ville plus durable, qui lutte contre le réchauffement climatique : « Merci de nous avoir permis de réaliser ce rêve », finit-il par conclure.

Comme emporté·e·s par la dynamique des congratulations, les volontaires prennent la parole à tour de rôle sur un ton beaucoup moins mesuré que lors de la réunion du matin. Ils et elles insistent sur les « innombrables » bons moments passés ensemble lors de cette « aventure exceptionnelle », sur la qualité des formations reçues, sur l'expérience transformatrice représentée par la mission de service civique, sur l'importance de leur « prise de conscience » environnementale et ne manquent pas d'hyperboles pour exprimer leur fierté de s'être « rendus utiles » et de participer à protéger la planète. Alors qu'ils et elles remercient individuellement toutes les personnes les ayant aidé·e·s dans leur mission, Christophe, à ma grande surprise, prend même la parole pour me remercier de les avoir accompagné·e·s depuis le début de l'année et me fait applaudir. La fin d'après-midi se termine dans une certaine allégresse (même si des tensions restent perceptibles entre volontaires). Après le départ des invité·e·s, tou·te·s les volontaires et Nabil réalisent même une vidéo collective de remerciements à destination d'Erwan, récent papa et principale figure d'autorité ayant encadré les jeunes dans leur mission.

*

Qu'est-ce qui est en jeu dans les interventions de politique environnementale qui tentent de sensibiliser les habitant·e·s des résidences HLM au développement durable et à ses pratiques ?

¹⁹ Par exemple, dans ses « Vœux aux Corps constitués et aux bureaux des Assemblées » du 20 Janvier 2015, F. Hollande explique que, parmi d'autres dispositifs, le Service Civique doit : « contribuer à renouer, renforcer le lien civique. (...) Je veux développer toutes les possibilités d'engagement, parce que c'est dans le service de l'intérêt général que se renforce la citoyenneté ». (Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la lutte contre le terrorisme et sur la réforme de l'État, à Paris le 20 janvier 2015).

Au terme d'une enquête prolongée auprès des acteurs et actrices qui portent cette responsabilisation environnementale ainsi que des publics qui en sont la cible, il est fécond de commencer par analyser attentivement les discours que ces programmes tiennent sur eux-mêmes et de les mettre en rapport avec leurs accomplissements observables.

Dans ces deux vignettes ethnographiques, il est d'abord frappant de constater l'écart manifeste entre, d'un côté, des discours publics qui tressent les louanges de la politique de sensibilisation environnementale et de l'engagement des volontaires et, de l'autre, la réalité d'un accompagnement que moins de 6% des foyers de la résidence ciblée ont accepté de suivre et d'une expérience plusieurs fois tendue et frustrante pour celles et ceux qui ont été chargé·e·s de le mettre en œuvre. Le contraste entre la réunion du matin, où les résultats présentés sont minces et l'investissement des volontaires sévèrement jugé, et les discours de la fin de journée, où la réussite est exaltée et les volontaires congratulé·e·s, fait apparaître un triple décalage entre discours et pratiques : d'abord entre les faits rapportés et les faits observés, puis entre les intentions proclamées et celles que l'on peut reconstituer à partir des actions entreprises et, enfin, entre la variété de présentations de soi adoptées par les individus.

L'étonnement face aux discours tenus lors de la cérémonie de clôture est redoublé quand, au terme de huit mois d'enquête, on sait que les résultats exhibés le matin étaient déjà eux-mêmes présentés sous un jour favorable. Démoralisé·e·s par les portes désespérément fermées et par les refus des habitant·e·s de suivre l'accompagnement proposé, les volontaires avaient progressivement délaissé la sensibilisation des familles par porte-à-porte depuis près de deux mois déjà. À la place, l'équipe de Carigny comme celle de Doroy avaient fini par se concentrer sur les animations ponctuelles dans les centres scolaires municipaux et sur l'organisation d'activités ludiques et éducatives tous les mercredis après-midi auprès des enfants des deux résidences. Plus gratifiantes grâce à leur relatif succès, ces dernières attiraient entre 8 et 20 enfants chaque semaine pour jouer à différents jeux autour du thème de la durabilité. Par ailleurs, même si Nabil souligne dans la première vignette la satisfaction des directeurs et directrices d'écoles où sont intervenu·e·s les volontaires, toutes les animations dans les groupes scolaires n'ont pas été un franc succès. Les volontaires étaient parfois mal préparé·e·s ou dépassé·e·s par l'agitation des enfants, ce qui a mis fin de manière prématurée à leur intervention dans l'une des écoles. Enfin, malgré l'héroïsation de leur engagement en service civique par les responsables institutionnel·le·s et malgré leurs propres déclarations sur leur fierté de s'être rendu·e·s « utiles », leur quotidien au fil de la mission a souvent été meublé par de longues heures de désœuvrement et d'ennui, passées à écouter de la musique, à jouer aux cartes, à discuter et à attendre la fin de la journée pour pouvoir rentrer chez soi.

Au-delà de cette divergence entre la réalité décrite par mes interlocuteurs et interlocutrices et la réalité observée par l'enquête ethnographique, c'est aussi le contraste entre le ton visionnaire, engagé, et même lyrique, adopté par l' élu local (qui évoque un « rêve » réalisé) et la faiblesse des ambitions réelles des actions entreprises qui interpelle. Élu sous l'étiquette UMP/Les Républicains, le maire de Carigny est par ailleurs cadre dirigeant au sein d'une association de producteurs agricoles affiliée à la FNSEA²⁰. À la lecture de la seconde vignette, il y a donc déjà un caractère paradoxal à ce que, à l'issue de sa journée de travail, un responsable d'un lobby agricole mobilisé contre l'interdiction de pesticides et de techniques OGM par l'État enfile ses habits de maire pour tenir un discours aussi volontariste sur la transition écologique dans sa ville. Mais le paradoxe se trouve encore renforcé quand ce discours si optimiste est tenu à propos d'un accompagnement à l'adoption d'écogestes dont les effets sur les dégradations environnementales sont voués à être limités, quand bien même le programme eut été suivi par tou·te·s les habitant·e·s de la résidence concernée. L'impact concret des écogestes potentiellement adoptés par les habitant·e·s des Plateaux sur les pollutions émises à Carigny semble en effet devoir être bien modeste en comparaison de l'ambition de rendre la ville « durable ». Ce second écart, entre l'ampleur des déclarations d'intention et la portée qu'il est raisonnable d'espérer des actions mises en œuvre, signale plus qu'une banale tentative d'embellir les résultats décevants d'une politique publique : il souligne que, dès leur conception, les actions de responsabilisation environnementale servent à dire davantage que ce qu'elles font réellement. Sans postuler d'intentions manipulatoires ni remettre en cause la sincérité de l'objectif de faire de Carigny une ville « durable », on peut faire l'hypothèse que ce qui est visé à travers cette politique publique n'est pas réductible à ses réalisations concrètes et remarquer que sa mise en récit tient un rôle qui est loin d'être accessoire pour les acteurs et actrices qui la pilotent et la promeuvent.

Les deux vignettes permettent, enfin, d'observer des variations et des constances dans la présentation de soi des individus. Comme l'illustre l'échange avec Mme C. avant la cérémonie de clôture, la thématique environnementale est particulièrement propice à nourrir des discours de façade, consensuels et enthousiastes sur le développement durable et le verdissement des pratiques. Cette retraitée, ancienne vendeuse de vêtements sur les marchés, est particulièrement

²⁰ Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles : principal syndicat agricole national, défendant un modèle agricole productiviste, guidé par la rationalité économique des pratiques d'agriculture intensive et généralement opposé aux contraintes liées aux réglementations environnementales. Sur son rôle et les résistances qu'elle oppose dans les débats autour de l'écologisation des politiques agricoles, voir par exemple Arrignon (2020).

bien insérée dans les dispositifs locaux de gouvernance participative puisqu'en plus de sa casquette de Présidente de l'Amicale des résidents, elle est également Présidente du Conseil des Aînés de Carigny et membre du Conseil de quartier. Il n'est donc pas surprenant de la voir, dans un premier temps, reprendre le discours institutionnel pour affirmer que « les gens sont très contents »²¹. Néanmoins, dès que cette façade est prise en défaut par ma remarque sur les réelles difficultés rencontrées par les volontaires auprès du voisinage, elle se corrige immédiatement en se démarquant des autres résident·e·s (« Ici les gens sont fermés »). De porte-parole de la satisfaction populaire, elle se fait alors contemptrice de l'absence de réceptivité à la responsabilisation environnementale des « cas sociaux »²².

On peut pareillement repérer des variations dans la présentation de soi des volontaires, chez qui l'exubérance des remerciements et de la fierté exprimée l'après-midi (qui s'explique en partie par l'ambiance de la cérémonie de clôture, entièrement destinée à célébrer leur engagement) contraste avec la bonne volonté réservée dont Audrey et Christophe avaient fait preuve lors de la réunion du matin (qui témoignait, elle, de la prudence que les deux volontaires percevaient comme nécessaire dans une situation où leur présence était surtout motivée par un devoir de rendre des comptes). Cependant, dans une vignette comme dans l'autre, ils et elles déclaraient avec constance leur conversion aux principes du développement durable et de la protection de l'environnement et leur sentiment qu'en les promouvant auprès des habitant·e·s de la résidence ils et elles s'étaient « rendus utiles » (suggérant ainsi ne pas l'avoir été, ou pas autant, auparavant). Cet élément récurrent est structurant dans la façon dont les volontaires se présentent en tant que volontaires²³. Dans le cas de Mme C. comme dans celui d'Audrey et Christophe, on remarque ainsi une volonté de démontrer en public son adhésion au discours de la responsabilisation environnementale, malgré des opinions et des pratiques souvent plus ambiguës.

Contrairement à une enquête qui ne se fonderait que sur des entretiens, l'ethnographie permet ainsi de dépasser les discours convenus, qui sont fréquents à propos de la thématique

²¹ Elle reprend d'ailleurs ce discours face aux journalistes qui l'ont interrogée dans le cadre de plusieurs articles de la presse locale et nationale portant sur la mission de Service Civique observée, comme j'ai pu le constater à travers une recherche documentaire.

²² On reviendra en détail au chapitre 6 sur les enjeux de positionnements symboliques dans lesquels est prise la réception de la responsabilisation environnementale par les résident·e·s, ce qui permettra d'éclairer la façon dont Mme C. cherche à se distinguer d'un « eux » composé des « gens qui ne veulent pas changer ».

²³ On reviendra en détail sur ce point dans l'introduction du chapitre 2.

environnementale. L'enquête de long terme et l'observation directe, donne accès aux pratiques que les discours sont censés décrire, au contexte dans lequel ils sont tenus et à l'épaisseur des relations nouées entre les personnes rencontrées. Elle autorise ainsi à analyser la façon dont les enquêté·e·s adaptent leur façade selon les situations d'interaction (Goffman, 1973) en réinscrivant ces variations dans des enjeux plus larges et qui dépassent les situations d'interaction. Les retournements dans les présentations de soi et les faux-semblants des politiques de sensibilisation environnementale sont intéressants à observer dans la mesure où ils permettent de problématiser ce qui se joue à travers ces interventions. Il s'agit de produire une critique non pas des individus et de leurs contradictions mais des processus sociaux et des rapports de pouvoir mis en jeu et révélés par ces ambivalences. La question qui nous occupera dans ce chapitre va donc consister à essayer de démêler ce qui se joue socialement à travers ces politiques publiques qui se félicitent de porter la parole de la durabilité vers les quartiers populaires malgré des accomplissements particulièrement limités.

**

On pourrait considérer qu'il est anecdotique, voire même tout à fait vain, d'étudier un programme de sensibilisation qui, malgré les efforts de huit volontaires et de plusieurs encadrant·e·s, n'est parvenu à recruter que 23 familles en près de neuf mois²⁴. Cependant, les réalisations concrètes de ces programmes, bien qu'elles soient scrutées et mises en avant dans les discours, n'en constituaient pas l'essentiel. Réduire l'analyse de ces interventions à leur impact limité sur les pratiques des habitant·e·s ne permet donc pas de saisir ce qui se joue autour de ces interventions ni de rendre intelligibles les dynamiques sociales qui les façonnent. En étudiant leurs implicites, il est au contraire possible de saisir des tendances structurantes des discours écologistes et du gouvernement des questions environnementales.

Pour préciser cette intuition, un rapprochement entre l'étude des politiques et actions écologistes et celle des politiques et actions de santé publique s'avère heuristique. Dans une

²⁴ Ce fut la réaction d'un professeur de « *Sustainability Studies* » états-unien, particulièrement militant et influent dans le champ de la recherche sur la consommation durable, qui assistait à ma première communication académique, en 2016, lors du Congrès de la *Society for the Advancement of SocioEconomics* organisé à Berkley (États-Unis). Suite à la publication de mon premier article, fondé sur des observations tirées de ce même terrain d'enquête, j'ai à nouveau fait face par deux fois à des réactions similaires de la part de chercheurs français qui adoptaient eux aussi un point de vue écologiste militant. Leurs critiques portaient principalement sur le fait que les recherches sur les impasses de ces programmes ne permettent pas d'apporter une réponse à l'urgence environnementale et seraient donc une perte de temps et de financements publics, alors que la recherche en sciences sociales devrait d'abord participer à résoudre la crise climatique et écologique.

perspective d'anthropologie critique auscultant les implicites de la santé publique, Didier Fassin a repéré dans ce domaine un même écart entre dire et faire, « entre l'immensité des ambitions et la discrétion des accomplissements » (Fassin, 2000a:59). Il ajoute que :

« Ce qui est caractéristique de la santé publique et la distingue des autres domaines d'activité par lesquelles se manifestent les biopolitiques, c'est l'inflation du discours, son débordement sur l'action, au point que l'on ne sait plus très bien si l'on est dans le discours ou dans l'action, ou si le premier n'est qu'une forme de la seconde, dans le cas de l'éducation pour la santé notamment. » (Fassin, 2000a:68)

Mobilisant une méthode généalogique, l'auteur montre la récurrence, et même la permanence, des déclarations d'intention dans les discours tenus par la santé publique sur elle-même afin d'énoncer ce qu'elle est ou devrait être. L'éternel retour de discours visant à redéfinir la discipline et son territoire et le récit d'une perpétuelle recréation par lequel la santé publique se décrit invariablement comme un projet de réforme situé « à la croisée des chemins » ne peuvent dès lors être considérés comme accidentels ou anecdotiques. En conséquence, Fassin propose de considérer la santé publique comme une « pratique discursive » (terme emprunté à Foucault), dont la dimension rhétorique serait proprement constitutive.

La méthode que nous suivrons quant à nous dans la première section **(I)** de ce chapitre ne s'appuiera pas sur le repérage de régularités temporelles mais sur celui de régularités multi-scalaires : peut-on repérer, aux différentes échelles auxquelles sont mises en œuvre des actions de politique environnementale, des récurrences significatives dans les discours tenus pour promouvoir la protection de l'environnement ? Il est commun de voir le contraste entre la mise en scène d'un engagement environnemental et l'absence de sa mise en exécution comme la marque du cynisme manipulateur de quelques acteurs (par exemple, le « *greenwashing* » des grandes entreprises). Cependant, la divergence entre le discours et la réalité se retrouve à toutes les échelles auxquelles le discours écologiste est appliqué, depuis l'échelle la plus macro (la gouvernance internationale de l'enjeu climatique) jusqu'à la plus micro (la réforme écologique du style de vie individuel). À chaque fois, l'écologie, comprise comme un ensemble pluriel de savoirs et savoir-faire, d'énoncés, de techniques et de pratiques qui promeuvent la « protection de l'environnement », dit plus qu'elle ne fait (tout en faisant plus qu'elle ne dit), nourrissant des analyses sur le « schisme avec le réel » de la gouvernance mondiale sur le climat (Aykut et Dahan, 2015) ou sur le fossé entre valeurs et actions à propos des comportements environnementaux (Kollmuss et Agyeman, 2002). Entre ces deux échelles, les politiques environnementales urbaines constituent un niveau intermédiaire, où la littérature académique a également relevé les rapports complexes entre discours et réalité (Boissonade, 2015; Hamman

et Blanc, 2009). En s'appuyant sur des entretiens avec les chargé·e·s de mission pour le développement durable, on tentera ainsi d'inscrire les écarts entre les faits énoncés et les faits observables décrits dans les deux vignettes introductives dans la dynamique des politiques urbaines de développement durable.

Cette première section du chapitre permettra donc, à travers la comparaison de plusieurs échelles auxquelles le discours écologiste est appliqué, de mettre en évidence la tendance à l'irréalisme des discours écologistes dominants et de réinsérer les ambivalences du programme d'accompagnement aux écogestes dans le cadre plus large des politiques environnementales. Ayant ainsi établi l'importance de la dimension rhétorique dans les interventions de politiques environnementales, on tâchera dans la section suivante **(II)** de la prendre au sérieux et d'en préciser le contenu. Sur quelles figures rhétoriques les discours écologistes dominants fondent-ils leur légitimité ? À travers une méthode recourant cette fois à la mise en perspective historique des discours écologistes, on identifiera un élément de récit crucial pour notre étude : celui de la « prise de conscience » environnementale. En retraçant son histoire récente et son actualité, on essaiera de comprendre comment le récit selon lequel la réflexivité environnementale des sociétés occidentales se serait éveillée dans la deuxième moitié du XXème siècle peut permettre de faire sens de l'irréalisme constaté dans la première section et de l'écart entre les intentions déclarées et la portée concrète des actions entreprises.

Enfin, dans une troisième et dernière section **(III)**, on prendra de la distance avec le terrain français pour mettre en perspective le rôle de l'irréalisme et du récit de la « prise de conscience » dans les interventions de politique environnementale. En s'appuyant sur une scène fortement similaire à celle de la cérémonie de clôture du service civique, observée cette fois à Buenos Aires en Argentine, on mobilisera un principe de variations socio-géographiques pour situer et caractériser la façon dont le gouvernement des questions environnementales s'exerce à travers les programmes de sensibilisation environnementale. Face à des discours qui prétendent refonder une réalité radicalement nouvelle malgré des réalisations concrètes infimes, on cherchera à retrouver des prises pour l'analyse sociologique grâce à son décentrement et à l'amorce d'une comparaison heuristique entre les interventions mises en œuvre dans les contextes argentin et français. On tentera ainsi de commencer à faire la sociologie la notion de « réflexivité environnementale », sur laquelle on s'appuiera par la suite dans le reste de la thèse.

I. L'irréalisme des discours écologistes dominants

Plutôt qu'une anomalie singulière, la différence entre le discours écologiste et sa mise en application semble constituer la règle en matière de politique environnementale. C'est ce que nous allons voir, d'abord à propos **(1)** du régime climatique international, puis **(2)** des styles de vie environnementaux. Enfin **(3)**, à une échelle intermédiaire qui rapprochera l'analyse de notre objet d'étude, nous verrons comment les politiques urbaines animées par le thème de la « ville durable » participent elles aussi d'une distance entre le *dire* et le *faire* qui peut éclairer les ambivalences de la mission de sensibilisation aux écogestes de Carigny.

1. Le régime climatique international : « schisme de réalité » et « gouvernance incantatoire »

À l'échelle internationale, les gouvernements et les institutions multilatérales de la galaxie onusienne ont, depuis plusieurs décennies, déclaré leur intention de protéger l'environnement et, plus particulièrement depuis une trentaine d'années, de lutter contre le risque lié au changement climatique.

Dans leur ouvrage *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Stefan Aykut et Amy Dahan (2015) reviennent sur la construction du réchauffement climatique comme un problème public mondial de première importance, à même d'être pris en charge et gouverné à l'échelle globale. Après une première inscription des problématiques environnementales à l'agenda international au tournant des années 1970 (première réunion du Club de Rome en 1968, publication du rapport *Les Limites de la Croissance* en 1972, Conférence des Nations Unies sur l'Environnement de Stockholm et création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement en 1972), les années 1970 et 1980 sont celles de l'institutionnalisation de la « prise de conscience de la crise écologique » et de l'avènement du multilatéralisme environnemental. Dès cette période, les acteurs et actrices des négociations internationales n'hésitent pas à adopter un ton dramatique et à faire usage de discours emphatiques. On peut par exemple le constater à la lecture de la Déclaration de Stockholm (1972), qui proclame que « L'homme [...] a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures » (Nations Unies, 1972:4) et qui érige la protection de

l'environnement au rang d' « objectif primordial » et d'égale importance avec d'autres objectifs comme la paix mondiale ou le développement économique et social²⁵.

Selon Aykut et Dahan, l'année 1988 constitue un tournant puisqu'elle voit en même temps la création du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), la déclaration de l'ONU qualifiant le changement climatique de « *common concern of mankind* » (Résolution 43/53) et la première Conférence mondiale sur le climat à Toronto. Elle ouvre la voie à la consécration du réchauffement climatique d'origine anthropique comme principal cadre d'interprétation des problèmes environnementaux à l'échelle globale, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (Brésil), en 1992. C'est à ce moment-là que se met en place le « régime climatique » qui, selon la définition proposée par les auteur·e·s, rassemble différents acteurs (scientifiques, experts, gouvernements et ONG) dans un système complexe d'arènes et d'institutions destinées à gouverner le climat à l'échelle globale. C'est aussi lors de ce Sommet qu'est consacré l'objectif d'atteindre un « développement durable », concept proposé quelques années auparavant par le rapport Brundtland (1987) et portant la promesse de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité des générations à venir de satisfaire les leurs » grâce à l'équilibre entre trois piliers : l'économie, le social et l'environnement. Depuis lors, du protocole de Kyoto (1999) aux nombreux rapports du GIEC (1990, 1995, 2001, 2007, 2014), en passant par les régulières Conférences des Parties (COP) où se déroulent les négociations intergouvernementales, une multitude d'instances n'a cessé de rappeler la nécessité de fortement réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'engagement de la communauté internationale à prendre en main le climat de la planète.

Cependant, les émissions mondiales n'ont cessé de croître et les scénarios de réchauffement global de devenir plus pessimistes. Comme le soulignent les deux auteur·e·s dans le huitième chapitre de leur livre, on observe aujourd'hui « une disjonction fondamentale entre un processus de gouvernance mondiale, censé se déployer pour contenir le risque climatique, et une réalité du monde, complexe et multiforme, qui lui échappe en très grande partie » (Aykut, Dahan, 2015:399). Ce « schisme de réalité » se joue autour de trois accélérations survenues au cours des vingt dernières années, qui témoignent du fait que la marche du monde a échappé au pouvoir de régulation du régime climatique : 1/ le renforcement de la globalisation (des transports, du commerce, des communications et de la finance) qui a renforcé la diffusion universelle du

²⁵ « Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial, une tâche dont il faudra coordonner et harmoniser la réalisation avec celle des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social dans le monde entier » (Nations Unies, 1972:3)

modèle de développement occidental fondé sur l'exploitation des énergies fossiles, intensifiant ainsi la raréfaction des ressources naturelles et la production de GES; 2/ l'essor fulgurant de la Chine et de la multipolarité planétaire, qui rend nécessaire la coopération des pays non-occidentaux et le développement de solutions différenciées pour prendre en charge la crise climatique; et 3/ le bouleversement du paysage énergétique mondial, marqué par l'essor du gaz de schiste, la baisse du prix du charbon et le développement inégal d'énergies renouvelables en fonction des opportunités de profit et des politiques de soutien nationales. Ces trois mutations ayant eu un impact décisif sur la trajectoire climatique globale sont « largement indépendantes de l'échelle globale de la gouvernance climatique » (Aykut, Dahan, 2015:415). Celle-ci s'est progressivement embourbée depuis le tournant des années 2000 : sortie des États-Unis du Protocole de Kyoto en 2001, incapacité à se saisir de la crise financière de 2008 pour réorienter les modèles de développement, échec des négociations du Sommet de Copenhague (2009) pourtant entouré d'une frénésie médiatique l'annonçant comme un moment décisif pour l'avenir de la planète. Elle apparaît donc incapable d'avoir réellement prise sur le problème public qu'elle prétend réguler. Il faut aussi noter qu'avant la constitution de ce « schisme de réalité » au début du XXIème siècle, la décennie des années 1990 avait elle aussi été marquée par une dissociation entre l'exaltation des discours sur le développement durable et la dérégulation massive de la finance et des échanges internationaux, dont les coûts environnementaux furent gigantesques et continuent de croître.

Dans un article plus récent, Stefan Aykut, Edouard Morena et Jean Foyer (2020) reviennent sur les évolutions du régime climatique depuis l'Accord de Paris, signé à l'issue de la COP-21 en novembre-décembre 2015. Généralement présenté comme une avancée majeure dans la gestion de la crise climatique, l'Accord de Paris inaugure, selon les auteurs, le tournant vers une « gouvernance incantatoire » du régime climatique international. Introduisant des innovations procédurales, l'Accord prévoit que les différentes « parties » (à la fois étatiques et non-étatiques) s'engagent volontairement à des contributions de réduction d'émissions de GES, qui seront régulièrement suivies et réévaluées selon un processus itératif. Dans ce mécanisme, fondé sur la diffusion d'une culture entrepreneuriale et sur l'importation de techniques managériales au sein du régime climatique, « les performances, symboles et récits semblent tout aussi importants que la production de règles, d'institutions et d'instruments »²⁶ (Aykut et

²⁶ Sauf mention contraire, les citations tirées de textes écrits dans une langue étrangère ont été traduites par mes soins. Quand une traduction française officielle est disponible (comme dans le cadre d'un ouvrage traduit), c'est généralement celle-ci qui a été choisie et la référence renvoie au document correspondant.

al., 2020:3). En effet, cette nouvelle gouvernance, qui cherche moins à réguler les émissions de GES qu'à « catalyser » des actions volontaires pour le climat (Hale, 2016), compte sur la mise en scène du caractère ambitieux et historique de l'Accord de Paris pour transformer les anticipations des acteurs et les amener à participer au mouvement général de réduction des émissions de GES. Le récit d'une transition mondiale vers une économie décarbonée est présenté par les architectes de l'Accord eux-mêmes comme une « prophétie auto-réalisatrice » destinée à générer de l'optimisme parmi les acteurs étatiques et surtout non-étatiques (entreprises, investisseurs, citoyen·ne·s), afin de les amener à agir. La décision de Donald Trump de retirer les États-Unis de l'Accord en 2017 n'a fait que renforcer la mobilisation symbolique et la production de récits optimistes (par exemple à travers le *One Planet Summit* organisé à Paris la même année ou comme l'illustre la coalition *#WeAreStillIn*, regroupant des États, villes, entreprises et milliardaires états-uniens), afin de tenter de maintenir en vie la prophétie, alors même que la capacité d'agir sur le réel de la gouvernance internationale était de plus en plus incertaine.

On voit ainsi que l'écart entre le dire et le faire se retrouve également parmi les acteurs gouvernementaux et intergouvernementaux censés gérer les problèmes environnementaux au niveau global et que la fonction purement rhétorique des grands discours promouvant la protection de l'environnement y est même parfois assumée. Cet écart entre réalité et discours n'est cependant pas propre à l'échelle internationale. On la retrouve aussi à l'opposé du spectre des échelles d'analyse sociologique : celle des comportements individuels.

2. Les comportements environnementaux individuels : des fossés entre valeurs, actions et impacts

Depuis une vingtaine d'années, les individus qui transforment leur style de vie pour adopter des pratiques de consommation durable sont régulièrement présentés comme d'autres acteurs et actrices de premier plan de la protection de l'environnement : des « résistants du quotidien » (Dobré, 2003) dont on se demande s'ils et elles seront capables de « sauver le monde » (Jacobsen et Dulrud, 2007). Si la capacité des consommateurs et consommatrices à agir pour la planète à travers leurs choix de consommation a suscité de grands espoirs, à la fois dans les arcanes du régime climatique (Cohen, 2001), dans les médias (Comby, 2015a) ou chez les universitaires (e.g. Stolle et Micheletti, 2013), au point d'être activement encouragée par une série de politiques publiques responsabilisatrices (Dubuisson-Quellier, 2016; Rumpala,

2009)²⁷, la capacité de ces bonnes intentions individuelles à avoir un effet réel sur l'intensité et l'étendue des dégradations environnementales reste incertaine, voire douteuse. À l'échelle microsociale aussi, la littérature académique révèle l'existence d'un fossé entre les discours tenus par les individus sur leurs valeurs environnementales et la réalité de leurs comportements et de leur empreinte carbone.

Depuis l'expérience du psychologue Leonard Bickman (1972), montrant que 94 % des étudiant·e·s interrogé·e·s de la prestigieuse université nord-américaine Smith College considéraient qu'il était de leur responsabilité de ramasser des déchets se trouvant dans la rue mais que moins de 2 % ramassaient effectivement la canette ou le journal ostensiblement abandonnés devant elles ou eux par les chercheur·e·s, ce résultat est devenu classiquement connu sous le nom d'« attitude-behavior gap » (Ungar, 1994) ou « value-action gap » (Blake, 1999). Les valeurs pro-environnementales énoncées par les individus ne les poussent pas forcément à adopter des comportements plus écologiques. Confirmé aussi bien par des enquêtes par sondages réalisées en population générale (Dunlap et Scarce, 1991:657), que par des études de marketing s'appuyant sur la méthode expérimentale (Auger et Devinney, 2007)²⁸, par des entretiens avec des groupes restreints (Scott et al., 2019)²⁹ ou par des enquêtes ethnographiques (Norgaard, 2011), ce résultat n'a cessé d'étonner les psychologues sociaux et expert·e·s en marketing. Y voyant un paradoxe par rapport à leurs théories du comportement humain, selon lesquelles l'intention est censée déterminer l'action (Ajzen et Fishbein, 1980), ils et elles ont développé de nombreux modèles et théories pour tenter d'en donner une explication qui reste cohérente avec le postulat selon lequel les individus font des choix rationnels (pour une revue de littérature, voir Kollmuss et Agyeman, 2002). Les explications mobilisées vont du manque d'information (*information-deficit*), aux mécanismes de dissonance cognitive, en passant par l'influence du contexte extérieur et du poids des habitudes - tous ces éléments étant présentés comme autant de « barrières au changement » de comportement.

Sur un mode plus sociologique, Kari Marie Norgaard (2011) a ethnographié la façon dont les habitant·e·s d'un village norvégien, pourtant très sensibilisé·e·s aux enjeux du réchauffement climatique dont ils et elles peuvent concrètement observer les effets en hiver,

²⁷ On reviendra plus en détail sur ces politiques dans les chapitres 2 et 3.

²⁸ Étude sur la « consommation » où les sujets de l'expérience doivent choisir d'acheter du savon ou des chaussures parmi plusieurs marques et au moyen d'un budget contraint.

²⁹ Étude portant sur les justifications mises en avant par des chercheurs et chercheuses travaillant sur les questions environnementales, tou·te·s particulièrement sensibilisé·e·s à ces questions, pour expliquer pourquoi ils et elles continuent de manger de la viande.

continuent de vivre leur vie habituelle fortement émettrice de GES. En décrivant leur expérience psychologique et émotionnelle, elle analyse « l'organisation sociale du déni » qui empêche les connaissances sur le changement climatique d'être intégrées dans la vie quotidienne et transformées en action. De nombreux autres travaux ayant étudié de près les individus qui tentent d'adopter des « styles de vie écologiques » ont décrit les tensions et contraintes qu'il faut affronter pour mettre en pratique le changement de comportement quand l'organisation plus générale des pratiques de la vie quotidienne n'est pas transformée (e.g. Evans et Abrahamse, 2009). La difficulté de « verdir » leur style de vie tout entier pousse les individus à user de techniques de « bricolage » pour négocier les pratiques qu'ils réforment et celles qu'ils ne remettent pas en cause (Lorenzen, 2012), au risque parfois de produire une forme d'« environnementalisme ostentatoire » (Hargreaves, 2011:94) qui se cantonne aux pratiques les plus visibles.

L'irréalisme du discours est encore plus marqué quand on s'intéresse aux conséquences réelles des comportements des individus déclarant avoir des valeurs environnementales, ce que Maria Csutora (2012) propose d'appeler le « *behaviour-impact gap* ». Au-delà de la question de savoir si celles et ceux qui disent vouloir protéger l'environnement adoptent effectivement des comportements visant à réduire l'impact de leur mode de vie, il est possible de calculer l'empreinte écologique de leur style de vie pour évaluer si la somme de leurs comportements de consommation a, concrètement, un impact plus ou moins fort sur l'environnement. Même dans le cas où certains comportements pro-environnementaux seraient adoptés, cela ne garantit en effet pas que l'impact global du style de vie soit réduit. Plusieurs travaux ont notamment montré l'existence d'effets rebond (lorsque la réduction d'émissions liée à une pratique est compensée par l'augmentation de la fréquence à laquelle cette pratique est réalisée) ou mis en évidence le fait que le gain environnemental lié aux comportements volontairement écologisés peut être faible (par exemple le fait de trier ses déchets ou de manger bio) par rapport à la nocivité d'autres comportements qui ne sont pas réformés (par exemple l'utilisation de la voiture et de l'avion)³⁰. C'est ce que démontre Csutora, dont les analyses économétriques sur des données de consommation de ménages hongrois montrent que « la conscience écologique manifestée à travers des actions comme le tri des déchets ou l'achat d'appareils domestiques ayant une meilleure efficacité énergétique ne mène pas à une réduction des impacts "globaux" de la consommation » (Csutora, 2012:157). Ce résultat, identique à celui déjà obtenu par Gatersleben et al. (2002) avec des données portant sur des ménages néerlandais et à celui de

³⁰ On reviendra sur ces paradoxes au chapitre 2.

Tabi (2013) à propos de la consommation d'énergie directe des mêmes ménages hongrois, reste valable quand on neutralise l'effet du revenu sur l'empreinte écologique du style de vie : à niveau de vie égal, les ménages tenant un discours environnemental et le mettant effectivement en œuvre à travers certaines pratiques consacrées du mode de vie « éco-responsable » n'ont pas une empreinte carbone significativement plus faible que les autres.

Comme on le verra plus en détail au chapitre 2, cet irréalisme du discours écologiste à l'échelle individuelle est encore redoublé par l'effet des inégalités sociales. Le niveau de revenu est en effet fortement positivement corrélé à l'empreinte carbone (e.g. Piketty et Chancel, 2015), tandis que les groupes sociaux les plus favorisés (et donc, souvent, les plus riches) sont aussi ceux qui expriment le plus leurs préoccupations environnementales. Ce paradoxe amène Grégoire Wallenborn et Jean Dozzi (2007) à s'interroger : « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? », tandis que des expertes du CREDOC concluent à l'existence d'un « engagement de façade des classes supérieures » (Sessego et Hebel, 2019).

Une fois encore, la divergence entre les valeurs proclamées et les effets concrets de l'action semble être la règle. Elle se retrouve à l'échelle des politiques urbaines, ce qui permet de recentrer l'analyse sur notre terrain d'enquête.

3. Les politiques environnementales urbaines : « l'éloquence improductive » du développement durable

Après la Conférence de Rio (1992), dont le programme d'action « Agenda 21 » prévoyait déjà une déclinaison des principes de la durabilité à l'échelle locale, la Conférence d'Aalborg (1994) a été décisive dans l'institutionnalisation du rôle des villes dans la mise en œuvre du développement durable. Dans la Charte portant le nom de la ville danoise, 67 collectivités locales réunies sous l'égide de la Commission Européenne déclarèrent en effet que :

« Nous, villes, sommes convaincus [sic] d'être à la fois les plus grandes entités capables de gérer, en premier lieu, les nombreux déséquilibres qui touchent actuellement les constructions, la société, l'économie, la politique, l'environnement et les ressources naturelles, et les plus petites collectivités à même de résoudre les problèmes d'une manière véritablement intégrée, holistique et durable. Chaque ville étant différente c'est à chacune qu'il appartient de trouver son propre chemin de parvenir à la durabilité. Nous devons intégrer les principes de la durabilité à nos politiques urbaines locales. »

Cette charte, rapidement signée par de nombreuses collectivités européennes (déjà 2250 en 2004), a servi de cadre de référence pour inciter les villes européennes à adopter des Agendas

21 locaux (Emelianoff, 2005). Les politiques urbaines de développement durable se sont ainsi imposées comme un des référentiels dominants de l'action territoriale dans les années 1990-2000 et ont diffusé l'espoir et le discours d'une transition engagée vers la « ville durable » (Levy et Emelianoff, 2011). Cependant, si la labilité et l'ambiguïté de la notion de « développement durable » ont pu constituer un facteur d'« attractivité » permettant d'agréger des acteurs, des intérêts, des thématiques de plus en plus nombreuses, son flou a aussi fini par fragiliser sa crédibilité et par produire une forme de désenchantement (Theys, 2014).

Un certain nombre de critiques ont en effet été adressées au développement durable urbain. Elles pointent généralement « l'écart, parfois même le fossé, qui sépare la notion telle que définie par ses initiateurs et sa mise en œuvre, jugée déficiente » (Boissonade, 2015:10). Parmi les critiques recensées par Jérôme Boissonade (2015), plusieurs familles d'arguments s'appuient ainsi sur l'irréalisme des discours vantant la « ville durable ». Le développement durable serait d'abord un oxymore, l'observation des politiques urbaines révélant son incapacité à véritablement donner une égale importance à la logique environnementaliste et aux impératifs de croissance économique (e.g. Latouche, 2003). Il serait, ensuite, tout aussi incapable de réaliser l'idéal démocratique et participatif qu'il proclame, d'une part parce que la conception techniciste du monde qui le caractérise dépossède les citoyen·ne·s de la maîtrise des processus urbains et, d'autre part, parce que les instruments institutionnels mis en place serviraient avant tout à re-légitimer les institutions et les acteurs institutionnels. Enfin, un dernier appui de la critique du développement durable repose précisément sur la remise en cause de son discours sur la nature, vu comme une opération de « *greenwashing* ». Ces critiques sur l'« éloquence improductive » du développement durable (Lascoumes, 2001) sont largement partagées parmi les travaux de sciences sociales sur les politiques urbaines, y compris chez les chercheurs et chercheuses adoptant un regard optimiste sur le fait que la transition vers la ville durable serait en cours (voir par exemple Levy et Emelianoff, 2011).

Au-delà de ce constat, une grande partie des travaux des sociologues, architectes et urbanistes qui se sont intéressés au développement durable urbain ont eu tendance à centrer leur analyse sur les effets de ce « mot d'ordre » sur les *manières de gouverner* à l'échelle locale. Les réalisations du développement durable, telles qu'elles apparaissent dans ces travaux, sont avant tout procédurales : le développement durable a agi comme un levier d'institutionnalisation de l'environnement dans l'action publique locale et de transformation des politiques urbaines (Hamman et Blanc, 2009). Plutôt que des transformations substantielles et concrètement observables de la situation environnementale, l'incorporation du développement durable comme référentiel de l'action territoriale aurait surtout produit une

évolution des instruments des politiques urbaines, des acteurs qui en ont la charge (Béal, 2015; 2010) et de leurs pratiques professionnelles (Faburel, 2014).

Vincent Béal a ainsi montré que, alors que les premières politiques urbaines d'environnement dans les années 1980 correspondaient à une « volonté de nouer des liens avec les classes moyennes salariées », de plus en plus sensibles aux enjeux post-matérialistes (dont l'environnement et la qualité du cadre de vie), la réappropriation du développement durable par les élu·e·s locales et locaux dans les années 2000 a davantage correspondu à une tentative de se légitimer « par leur capacité managériale à répondre aux problèmes nés de la compétition interurbaine » (Béal, 2010). Jusque dans les années 1990, les politiques environnementales étaient élaborées en coopération avec des associations écologistes militantes locales mais l'avènement du développement durable s'est accompagné de celui d'expert·e·s professionnalisé·e·s et de procédures nouvelles : dé-sectorialisation des politiques environnementales appelées à devenir « transversales » et « holistiques », gestion plus partenariale et horizontale, impératif de participation de la population, culture entrepreneuriale, etc. Selon Vincent Béal, dans cette nouvelle configuration, la légitimité des élu·e·s doit être tirée des *outputs*, c'est-à-dire de la production de politiques urbaines et de la visibilisation de leurs résultats : l'objectif est de « montrer les élus en train d'agir » (Béal, 2010). Or, comme on l'a vu, ces résultats sont souvent minces en termes de protection de l'environnement : ils rendent donc nécessaires un fort investissement dans des stratégies de communication et d'affichage sophistiquées (Hamman et Blanc, 2009, voir en particulier le chapitre 5).

Ces différents travaux permettent alors d'éclairer certains aspects de la mission de service civique de Carigny. Celle-ci s'insère en effet dans un programme de politique de développement durable plus large, principalement orienté vers l'implication des citoyen·ne·s à travers « l'éducation à l'environnement » (création d'un Agenda 21 local dans lequel ce thème est un pilier d'action) et sur le thème de la propreté (création d'une « brigade verte » assermentée afin de lutter contre les incivilités environnementales dans l'espace public). Comme noté par plusieurs travaux (e.g. Hamman et Blanc, 2009), l'influence du « portage politique » a été déterminante dans la dynamique des politiques de développement durable de Carigny : le budget du chargé de mission a été multiplié par 6 (même s'il reste modeste : 85 000 euros par an pour un budget municipal de fonctionnement de 28 millions d'euros au total) par la nouvelle municipalité, qui « a la fibre », selon Nabil. La mission de service civique a plus spécifiquement été portée par la maire-adjointe en charge du développement durable, qui est très proche de son homologue de la ville voisine de Doroy, où le programme est déjà implanté

depuis trois ans, ce qui illustre en outre les effets de mimétisme repérés par plusieurs spécialistes des politiques de développement durable urbain.

Si Vincent Béal (2015) a identifié une inflexion au cours de la dernière décennie dans l'orientation des politiques environnementales depuis le référentiel du développement durable vers l'enjeu du réchauffement climatique (accompagnée d'une re-sectorialisation des politiques environnementales et du renforcement des instruments du *New Public management* au détriment de la logique de participation), on peut faire l'hypothèse que cette tendance, largement soutenue par l'Union Européenne et promue à travers des appels à projets compétitifs allouant des fonds communautaires ou nationaux, est moins marquée à l'échelle des villes de moins de 50 000 habitants comme Carigny et Doroy. Les deux missions de service civique y étaient chacune pilotée par une ou un « chargé de mission développement durable » (Nabil à Carigny, Julie à Doroy), tout en faisant explicitement référence au changement climatique comme le problème environnemental majeur auquel elles cherchaient à répondre. On observait ainsi une forme d'hybridation des deux thématiques, où l'enjeu climatique était incorporé au référentiel du développement durable, qui n'avait pas perdu de sa centralité. La conduite managériale des missions de service civique (visible par exemple à l'organisation d'un « comité de pilotage » et au rôle qu'y jouaient les différents « indicateurs » mobilisés par Jean, cf. la première vignette de l'introduction) et le recours à une association extérieure livrant un projet « clé en main » (Nabil) à la municipalité, correspondaient ainsi aux nouvelles pratiques professionnelles liées aux évolutions repérées par Vincent Béal, bien que les interventions restent présentées comme relevant de la thématique du développement durable et cherchent à agir de manière transversale par la mobilisation des citoyen·ne·s.

C'est bien sûr dans ce contexte plus large qu'il faut apprécier les discours des acteurs et actrices de la politique de développement durable de Carigny observés dans les deux vignettes introductives. L'organisation de la cérémonie de clôture et les éloges tressées par le maire de Carigny ne s'adressait pas seulement aux volontaires qu'il s'agissait de remercier, mais surtout aux locataires de la résidence, qui avaient tou·te·s été convié·e·s par un mot envoyé dans leur boîte aux lettres par le bailleur. La présence d'un journaliste-photographe, qui relata l'événement quelques semaines plus tard dans le journal municipal comme il avait régulièrement relayé la mission des volontaires au cours des huit mois précédents, étendait même le public de cette mise en scène à l'ensemble des Carignien·ne·s. À toutes ces personnes, les partenaires institutionnels voulaient montrer qu'ils agissaient. En entretien, Nabil me confia d'ailleurs que les « retombées médiatiques » importantes de la mission (y compris à l'échelle nationale grâce à plusieurs reportages de journaux nationaux et de chaînes d'information en

continu) avaient joué un rôle crucial dans la volonté de la mairie de reconduire le programme une année de plus : « C'est vrai que ce projet-là, en termes d'affichage politique, le retour sur investissement il est vraiment... À aucun moment on ne s'est dit qu'on avait gâché de l'argent ! D'où la volonté de reconduire ».

L'étonnement face au contraste entre l'exubérance des congratulations et la modestie des réalisations doit ainsi être replacé dans le contexte de la récurrence de « l'éloquence improductive » du développement durable urbain, qui n'était en rien spécifique à Carigny, et mise en regard de certaines caractéristiques des politiques urbaines de développement durable déjà décrites par la littérature sociologique³¹.

Conclusion de la première section : L'insoutenable légèreté de l'irréalisme écologiste

La mise en perspective des échelles macro, micro, et méso-sociologique permet de faire ressortir une caractéristique récurrente des discours écologistes dominants : ils sont irréalistes. Il ne s'agit bien sûr pas de nier que des individus et des collectifs travaillent réellement à mettre en œuvre ces discours, que ce soit dans la sphère privée ou professionnelle. Il ne s'agit pas non plus de suggérer que ces actions ne débouchent sur aucune réalisation et ne participent jamais à limiter l'ampleur de certaines dégradations environnementales. Mais ces réalisations paraissent être toujours marginales en comparaison des discours qui les promeuvent - et ce à tous les niveaux. L'irréalisme n'est donc pas une qualité accidentelle de ce type de discours, il semble en être un trait constitutif. Proprement insoutenable, puisqu'il ne permet pas de résorber, ni même de limiter significativement, les dégradations environnementales (au premier rang desquelles l'émission de GES responsables du réchauffement climatique), cet irréalisme est cependant traité avec une certaine légèreté par les acteurs sociaux. Malgré leur défaut de mise en œuvre, rien n'empêche ces discours d'être réitérés par les individus et validés par les institutions, ni même d'être salués par nombre de celles et ceux qui déclarent leur engagement pour la « protection de l'environnement ».

³¹ On analysera plus en détail au chapitre 3 la façon dont les accompagnements à l'adoption d'écogestes correspondent à une déclinaison locale des politiques de développement durable fondée sur une reprise du cadrage des problèmes sociaux propre à la politique de la ville. À ce stade, il s'agissait surtout d'établir que « l'éloquence improductive » n'était pas un trait distinctif des interventions observées à Carigny et Doroy.

Des causes conjoncturelles propres à chacune des trois échelles d'analyse ont pu être pointées par différent·e·s auteur·e·s pour expliquer l'irréalisme du discours écologiste : l'imparfaite architecture de la gouvernance mondiale, qui enclave les négociations climatiques et ne leur laisserait pas la latitude nécessaire pour réguler des domaines stratégiques comme celui de l'énergie ou du commerce (Aykut, Dahan, 2015) ; un phénomène psychologique généralisé de dissonance cognitive, qui empêcherait les individus de mettre leurs actions en accord avec leurs croyances (Thøgersen, 2004) ; l'ambiguïté de la notion de développement durable, qui permettrait sa récupération par les logiques marchandes et rendrait difficile son opérationnalisation dans les politiques urbaines (Theys, 2014). Ces explications, souvent elles-mêmes guidées par une intention écologiste (qu'elle soit explicitée ou non), sont généralement accompagnées de propositions de solutions devant permettre aux discours écologistes d'être mieux mis en œuvre : une réforme de la gouvernance mondiale, un renforcement des programmes d'éducation environnementale ou une meilleure exploitation du concept de développement durable.

Sans contester leur part de validité, on peut faire l'hypothèse qu'au-delà de l'imperfection des dispositifs, l'irréalisme récurrent des discours écologistes révèle quelque chose de ce qu'ils représentent dans nos sociétés contemporaines. Au lieu de centrer l'analyse sur les causes de l'inefficacité de ces discours afin de répondre à la demande sociale exigeant de l'enquêteur qu'il aide à mieux « protéger l'environnement », on peut chercher à saisir les conditions de perpétuation, les logiques et les conséquences sociales de cet irréalisme. En d'autres termes, au lieu de tenter de résoudre l'irréalisme des discours écologistes dominants, essayons de rendre intelligible sa permanence et la légèreté avec laquelle il est traité, deux conditions qui ont pour effet de participer à « soutenir l'insoutenable », pour reprendre l'expression du sociologue allemand Ingolfur Blühdorn (2007).

Beaucoup de mes interlocuteurs et interlocutrices institutionnel·le·s espéraient que mon enquête les aide à identifier les « leviers et les barrières au changement de comportement ». Sous quelles conditions l'accompagnement à l'adoption d'écogestes pouvait-il rencontrer davantage de succès auprès des habitant·e·s de la résidence HLM ciblée ? Faudrait-il mieux former les volontaires ? Les recruter différemment ? Les faire intervenir sur d'autres horaires ? Faire évoluer le contenu de leurs discours ? Si leur intérêt pour ces questions a pu participer à m'ouvrir l'accès au terrain, il était néanmoins clair que l'incapacité des professionnel·le·s à y répondre ne les empêchait pas de continuer à tenir en haute estime le programme et à en parler avec fierté. Il m'est alors apparu tout aussi important, et sans doute plus heuristique, de m'interroger sur les raisons pour lesquelles, malgré leur irréalisme, les discours tenus sur

l'accompagnement produisaient de la satisfaction et de l'allégresse chez celles et ceux qui les prononçaient et les écoutaient. Pourquoi, malgré des résultats en demi-teintes au regard des indicateurs retenus par les partenaires eux-mêmes, le programme a-t-il continué d'être financé d'année en année ?

Le rapprochement avec la santé publique offre une piste d'analyse intéressante dans la mesure où elle aussi « demeure une affaire de mots que l'épreuve des faits ne remet pas en cause » (Fassin, 2000a:60)³². Fort de son analyse généalogique, Didier Fassin statuait à propos de la différence entre ses ambitions et ses réalisations : « La santé publique est dans cet écart » (Fassin, 2000a:59). Il ajoutait que :

« C'est dans son projet intellectuel et moral qu'elle est au cœur d'elle-même, dans cette "promotion des idées" par laquelle est supposée passer la "promotion de la santé". [...] Elle est un discours performatif à usage public. C'est en se disant aux hommes qu'elle se produit - dans le double sens de représentation et de fabrication. [...] Ce qui est produit avant tout c'est la santé publique comme discours. » (Fassin, 2000a:68-71)

Peut-on alors, de la même manière, considérer que le cœur de l'écologie dominante réside dans ses discours, promoteurs d'un projet intellectuel et moral nouveau, plutôt que dans ses réalisations ?

À ce stade, on peut en tout cas reconnaître que ce qui compte principalement pour mes interlocuteurs et interlocutrices ne semble pas être l'effet direct lié à la réalisation de leurs actions, mais quelque chose d'autre. C'est aussi bien le cas pour Mme C., qui se réjouit d'avoir adopté des écogestes sans se préoccuper de savoir s'ils changent quelque chose à ses consommations d'eau et d'énergie, que pour les volontaires et les responsables institutionnel·le·s, qui s'enthousiasment de la mission de service civique malgré la faiblesse de ses réalisations. Les réactions des responsables du programme à mes questions sur les résultats modestes de l'accompagnement semblent d'ailleurs valider le rapprochement avec le caractère de « discours performatif à usage public » de la santé publique. Interrogé en entretien à quelques jours de la fin de la mission, Erwan, le coordinateur de l'équipe de volontaires, demande de la

³² Je n'ignore pas l'apparent paradoxe qu'il y a à mobiliser cette comparaison dans le contexte des fortes restrictions de liberté liées à la pandémie de Covid-19, alors même que la santé publique semble intervenir massivement au cœur de la vie des individus. Cependant, ces mesures restrictives peuvent aussi se lire comme des mesures de dernier ressort, conséquences du défaut de mise en œuvre des nombreux discours de santé publique qui, depuis le début des années 2000, réclamaient de se préparer à la probable apparition de pandémies de grande ampleur (comme l'a rappelé D. Fassin dans diverses interviews). La question de savoir si, malgré l'épreuve de la pandémie qui frappe le monde depuis fin 2019, ces discours seront mis en œuvre pour prévenir les crises sanitaires ultérieures reste entière.

patience et insiste sur l'importance qu'il accorde au fait que le discours écologiste soit tenu à des personnes qui, selon lui, n'ont pas l'habitude de l'entendre :

« Alors ça prend du temps, on plante des graines qui ne germent pas forcément la première année. C'est vraiment un travail de fond. Mais chaque personne qui a entendu parler du développement durable, de manières de faire des économies d'énergie ou d'eau ou de trier les déchets, c'est déjà quelqu'un qui en a entendu parler et qui va peut-être passer à l'acte, mais pas forcément sur le moment. (...) Ta question c'était ça : "Est-ce que ça change les choses ?", ben ça change qu'au moins on en parle dans leur quartier alors qu'avant on n'en parlait pas. Donc, c'est au moins ça, le vrai changement il est là, et après c'est la responsabilité de chacun, passer à l'acte ou pas. »

Erwan confirme ici que le simple fait que le discours écologiste soit tenu remplit une partie des objectifs du programme : c'est ce qu'il considère comme étant « le vrai changement »³³.

Ayant ainsi établi le caractère essentiel de la dimension rhétorique pour le projet d'accompagnement à l'adoption d'écogestes (celui-ci visant à ce que les habitant·e·s des quartiers populaires ciblés aient « entendu parler » de la protection de l'environnement), essayons maintenant de décrire plus en détail le récit écologiste contemporain dans lequel s'inscrivent ces interventions. Quel est le sens de ce « discours performatif à usage public » qui prétend protéger l'environnement et comment comprendre que les acteurs sociaux rencontrés se contentent de sa simple énonciation sans en attendre des résultats pratiques plus immédiats ?

II. La « prise de conscience » environnementale, récit fédérateur des discours écologistes occidentaux

Comme on l'a vu dans la section précédente, on peut faire l'hypothèse que la célébration d'actions de sensibilisation écologiste ayant pourtant un faible impact environnemental répondait d'abord à un intérêt communicationnel fondé sur le besoin de se montrer en train d'agir. Mais, si cet argument peut s'entendre à propos des acteurs publics locaux comme le maire de Carigny, l'explication semble, de prime abord, moins convaincante pour expliquer pourquoi des individus qui s'identifiaient comme des militant·e·s écologistes soutenaient aussi

³³ Il faudrait, bien sûr, interroger également l'affirmation d'Erwan selon laquelle le discours environnemental était auparavant absent des résidences HLM ciblées, ce que l'on fera dans la suite de la thèse.

ces actions. Ancien secrétaire régional des Jeunes Verts³⁴, futur papa sur le point de quitter son emploi pour s'installer comme maraîcher en permaculture à quelques centaines de kilomètres de Paris, Erwan, le coordinateur des missions de service civique, aurait très bien pu ne pas chercher à défendre coûte que coûte le principe de ces programmes qui, à l'évidence, ne produisaient pas la transformation écologique qu'il appelait de ses vœux. Pourtant, lors de notre entretien final, réalisé à quelques jours de la fin de la mission, il semblait convaincu de la valeur de cette entreprise. Alors que je le relançais sur l'impuissance du programme à faire changer les pratiques des habitant·e·s et sur les raisons qu'il identifiait à cette difficulté de convertir le discours de sensibilisation environnementale en actes, sa réponse fut éclairante sur ce qui était visé à travers cette entreprise rhétorique :

« On ne sait pas ce qui se passe dans la tête des gens, quand on leur passe un message peut-être que sur le moment on a l'impression qu'ils ne l'intègrent pas mais, quelques temps après, à force tous les jours de se dire « Tiens, c'est vrai, là je le fais pas », ça peut faire des déclics. Et ça c'est dur à évaluer les déclics dans la tête des gens. Encore une fois, c'est un travail de fond et c'est par nature difficile à évaluer. [...] Moi je pense que c'est une question de temps, une question de conscience aussi, de prise de conscience de qu'est-ce qui se passe une fois qu'on a jeté notre déchet à la poubelle. Il y a plein de gens qui ne savent pas ce qui se passe après. On essaye justement de l'expliquer et c'est peut-être là qu'il y a un levier de changement, c'est de faire prendre conscience, essayer de faire prendre conscience aux gens de l'impact de leurs actes. »

Produire des « déclics dans la tête des gens », « faire prendre conscience » : voici le « travail de fond » qui était entrepris par le programme. Les autres responsables de la mission de service civique me confirmèrent tou·te·s en entretien que tel était leur objectif, à l'image de Nabil qui me confia par exemple que le rôle des volontaires était d'« éveiller une conscience » chez les résident·e·s. Julie, sa collègue dans la ville de Doroy précisa cette idée :

« Pour moi à la fin, effectivement, c'est peut-être ça que les personnes peuvent comprendre à travers l'opération ou à travers d'autres actions, comme le *repair café*, la fête du développement durable sur le changement climatique cette année, etc. : on essaye de faire prendre conscience de la dimension internationale du problème. »

L'accompagnement aux écoGESTES était ainsi conçu comme une pièce d'un ensemble plus large de politiques environnementales destinées à *faire prendre conscience* des enjeux environnementaux globaux aux habitant·e·s des deux villes. Cet objectif permet, en retour, de comprendre pourquoi l'absence de résultats matériels concrets et de court terme n'était généralement pas vue comme le signe d'un échec des interventions.

³⁴ Le principal mouvement de jeunesse du parti écologiste français des années 2000.

Comme on va le voir dans cette deuxième section, le thème de la « prise de conscience » est un motif récurrent des discours écologistes. Il faut ici entendre « motif » au double sens du terme : à la fois figure narrative qui se caractérise par sa récurrence et raison pour l'action. En prêtant attention au rôle des discours dans la pratique du pouvoir et en analysant finement la rhétorique écologiste déployée par les interventions de sensibilisation, il s'agira de mettre en évidence le rôle central qu'y prend le thème de la « prise de conscience » environnementale. Celle-ci étant presque invariablement perçue et décrite comme un impératif éthique et un moteur de l'action écologiste, il est alors possible de comprendre pourquoi les acteurs et actrices rencontré·e·s pouvaient considérer que dire l'écologie c'était déjà la mettre en œuvre. L'étude de la mobilisation de cet élément rhétorique permettra d'abord ainsi de saisir ce qui se joue autour de l'irréalisme du discours écologiste, puis de réfléchir à sa place et son rôle dans le gouvernement plus large des questions environnementales et des populations.

Pour cela, on verra d'abord (1) comment, malgré le caractère fragmenté et parfois contradictoire des multiples discours écologistes, le thème de la prise de conscience environnementale constitue un récit presque invariablement mobilisé pour expliquer et légitimer l'émergence des mouvements et des politiques visant à résoudre la « crise environnementale » depuis les années 1970 en Occident. Après avoir fait la genèse de cet élément rhétorique, on décrira (2) son actualité dans les discours contemporains dominant les débats sur la question environnementale. On verra notamment comment cet élément de récit est approprié par une partie du champ des sciences sociales pour justifier des discours appelant à un changement de paradigme social.

1. L'éveil des consciences environnementales : genèse d'un élément rhétorique consensuel

L'ouvrage de Maarten A. Hajer (1995) *The Politics of Environmental Discourse* déjà mentionné dans l'Introduction Générale de la thèse fournit un point d'appui à la fois théorique (grâce à ses apports conceptuels pour décrire et analyser les politiques environnementales) et historique (grâce à la mise en perspective de leur histoire récente jusque dans les années 1990) permettant de mieux caractériser la rhétorique mobilisée par les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes et de l'historiciser.

Hajer met en évidence l'existence de « coalitions de discours » (*discourse coalitions*) qui sont à même d'imposer une compréhension hégémonique ou dominante des questions environnementales. Les acteurs et actrices qui les composent ne partagent pas forcément les

mêmes intérêts ni les mêmes objectifs mais soutiennent tou·te·s une même ligne de récit (*storyline*), c'est-à-dire une même métaphore ou figure de style qui réduit la complexité du discours et fournit un ensemble de références symboliques qui suggèrent une compréhension commune d'un problème et de ses implications sociales. Alors que la connaissance scientifique joue un rôle essentiel dans l'existence sociale des problèmes environnementaux, ces lignes de récit sont des éléments rhétoriques nécessaires pour traduire des connaissances techniques s'appuyant sur des domaines d'expertise variés³⁵ dans un langage qui permette le débat et le positionnement réciproque des différents acteurs et actrices. Les coalitions de discours influencent le débat sur les problèmes environnementaux en installant ces tropes qui, bien que pouvant donner lieu à des interprétations divergentes, structurent l'espace des positions qui peuvent y être prises.

Inspiré par les travaux du sociologue allemand Ulrich Beck (1992) sur la « société du risque », Hajer est principalement préoccupé par la question de savoir dans quelle mesure les problèmes environnementaux constitutifs de « la crise environnementale » mettent aussi en crise les institutions de la société moderne. Il centre donc son analyse sur le discours de la « modernisation écologique », qui « reconnaît la crise écologique comme étant la preuve d'une omission fondamentale dans le fonctionnement des institutions de la société moderne » mais considère que « les problèmes environnementaux peuvent être résolus en accord avec le fonctionnement des principaux arrangements institutionnels de la société » (Hajer, 1995:3). Contrairement aux approches de politiques environnementales dominantes dans les années 1970 qui favorisaient des instruments « *end-of-pipe* » visant à garantir un certain niveau de qualité environnementale par des interventions ponctuelles à la sortie des processus industriels (comme l'ajout d'un filtre sur une cheminée), la modernisation écologique reconnaît un caractère systémique aux problèmes environnementaux et reconnaît la nécessité de réformes structurelles. Cependant, ce discours soutient également que les institutions politiques, économiques et sociales existantes sont capables d'internaliser le souci écologique et s'oppose donc à des options écologistes plus radicales et anticapitalistes (voir **Encadré 1**, *infra*).

Cet intérêt pour la problématique du devenir des institutions de la modernité face aux problèmes environnementaux semble empêcher Hajer de développer complètement l'analyse de l'une des lignes de récit qu'il repère pourtant comme ayant été au principe de la

³⁵ À l'heure actuelle, on peut par exemple penser à la diversité des disciplines auxquelles appartiennent les scientifiques participant aux groupes de travail du GIEC, qui fait autorité en termes de connaissance des changements climatiques.

recomposition du conflit environnemental et de la légitimation des discours éco-modernistes : celle de ce qu'on pourrait appeler la *prise de conscience environnementale globale*.

Encadré 1 : La modernisation écologique

La « modernisation écologique », aussi qualifiée d'« éco-modernisme » constitue un courant de recherche et d'action relativement peu discuté dans la littérature sociologique française (comme le note Boudes, 2017) mais particulièrement influent à l'échelle internationale, en particulier en Europe du Nord. Elle désigne cette forme d'écologie qui est devenue dominante à partir de la fin des années 1980 en promouvant des solutions techniques et procédurales rendant la protection de l'environnement compatible avec la poursuite de la croissance économique et avec le capitalisme (voir par exemple Mol et al., 2009).

Au sein de cette littérature, qui a la particularité d'être à la fois analytique et normative, Vincent Béal (2016) repère six caractéristiques communes aux options de politiques environnementales promues : **1/** un accroissement du rôle attribué à la science et à la technologie dans l'action publique environnementale, **2/** une grande importance accordée aux régulations marchandes, **3/** l'appel à une transformation du rôle des acteurs publics vers moins d'interventionnisme et à la montée en puissance des acteurs privés, **4/** un passage d'un traitement curatif à un traitement proactif ou préventif, **5/** une désectorisation de l'action publique grâce à une approche intégrée et transversale, **6/** une désidéologisation de la question environnementale à travers la promotion de politiques consensuelles, pragmatiques et tournées vers l'action.

Conceptualisant la pollution comme une inefficacité de marché fondée sur l'externalisation des coûts sociaux et environnementaux liés à la production de biens et services hors du mécanisme des prix (*i.e.* les producteurs peuvent polluer librement sans avoir à payer les coûts associés, qui sont collectivement supportés par les autres agents économiques), ce discours fait de l'écologie une « opportunité » qu'une approche technocratique éclairée pourrait transformer en un « jeu à somme positive » permettant d'augmenter l'utilité globale des agents. Si elle favorise une approche « intégrée » et « transversale » destinée à repenser les différents domaines de l'intervention publique à partir d'une réforme de ses concepts (afin d'intégrer le souci écologique à la gestion des affaires et de favoriser la coopération entre acteurs et actrices), l'approche par la modernisation écologique ne requière pas de transformations structurelles de l'ordre social, économique et politique et ne questionne pas le rôle du système capitaliste dans la production des problèmes environnementaux (Hajer, 1995). En d'autres termes, elle vise à réconcilier de manière pragmatique écologie et économie (Rudolf, 2013) et on peut la concevoir comme une forme de retournement de la critique écologiste par le capitalisme contemporain (Boltanski et Chiapello, 1999).

Comme le montre Hajer (1995), cette approche, encore considérée comme prometteuse au début des années 1980 dans plusieurs pays d'Europe et élaborée par une coalition hétéroclite d'acteurs institutionnels (des experts de l'OCDE, du PNUE et de divers commissions onusiennes) et associatifs (le WWF entre autres), est consacrée par le rapport Brundtland *Our Common Future* (1987) puis par le Sommet de Rio (1992), qui placent tous les deux la notion de « développement durable » au cœur de la fabrique des politiques environnementales.

(Suite à la page suivante)

Encadré 1 (suite) : La modernisation écologique

Au-delà de son institutionnalisation et de son adoption au sein des sphères politico-administratives (plus tardive en France, où l'approche ne devient prépondérante que dans les années 2000, notamment suite au Grenelle de l'Environnement), la modernisation écologique installe aussi ses *lignes de récit* dans le débat public à partir de la fin des années 1980, parvenant ainsi à guider la compréhension dominante des problèmes écologiques : la prévention de la pollution est rentable ; l'anticipation vaut mieux que la restauration ; l'élimination de l'inefficacité liée à la pollution est un processus gagnant-gagnant ; l'innovation technologique permet de réconcilier efficacité environnementale et économique, etc. Ces idées et le concept de « durabilité » incarnent aujourd'hui le discours légitime à propos de la régulation des conflits environnementaux, marginalisant ainsi les formes de critique issues de l'écologie radicale des années 1970 qui, elles, mettaient en cause l'ordre social moderne.

Il rappelle en effet au début de son ouvrage que le rapport Brundtland (1987), pierre angulaire de l'institutionnalisation de la modernisation écologique, s'ouvre sur l'idée que la première photographie du globe terrestre depuis l'espace aurait eu un impact sur la pensée occidentale plus fort encore que la révolution Copernicienne (cf. **Figures 1 et 2** *infra* à la fin de la section II). En révélant la fragilité de l'environnement terrestre et la communauté de destin de l'humanité rassemblée sur ce frêle « vaisseau-spatial » (selon l'expression « spaceship earth » employée pour la première fois en 1966 par l'économiste Kenneth Boulding), elle constituerait un appel impérieux à l'action écologiste, sur lequel se sont appuyés les auteurs du rapport pour légitimer leurs propositions en faveur d'un développement durable. À en croire de nombreux discours écologistes, cette image aurait généré une prise de conscience de l'interdépendance entre les humains et la nature, produisant ainsi un effet d'« élucidation cognitive à travers lequel l'expérience quotidienne de la vie dans un monde industriel aurait acquis un sens nouveau » (Hajer, 1995:8). Depuis les magazines militants d'écologie radicale comme *Blueprint for Survival* (1972) ou le *Whole Earth Catalog* en 1968 aux États-Unis (cf. **Figure 3**), en passant par le rapport *Only One Earth* commandé par la Conférence des Nations Unies de Stockholm en 1972 (cf. **Figure 4**) et par *Limits to growth*, celui produit par le Club de Rome la même année (cf. **Figure 5**), jusqu'aux Livres Blancs britannique et néerlandais développant des plans nationaux de politique environnementale au début des années 1990, une profusion de documents (à la fois militants et institutionnels) ont recouru à cette photographie et en ont fait une icône des efforts politiques destinés à mettre les problèmes environnementaux globaux sur l'agenda depuis les années 1970.

Les nombreux discours attribuant à cette photographie un rôle crucial dans la prise de conscience environnementale auraient alors favorisé deux tendances structurantes dans

l'évolution du conflit environnemental. Selon Hajer, ils ont d'abord participé à la globalisation du discours environnemental qui, depuis les années 1980, a pris pour emblèmes des problèmes d'échelle mondiale (tels que le trou de la couche d'ozone puis le changement climatique). L'idée s'est imposée que les problèmes globaux seraient d'un ordre supérieur par rapport aux autres problèmes environnementaux et qu'ils concerneraient le bien commun et l'avenir de l'humanité toute entière (comme souligné par le titre du rapport Brundtland, *Our Common Future*). Ne pouvant être résolu que par un effort concerté, ils ont ainsi marginalisé les formes de souci environnemental centrées sur des atteintes plus directes et localisées aux personnes ou aux écosystèmes. On peut ainsi faire l'hypothèse que c'est parce que ces problèmes globaux constituent le socle symbolique et moral de la cause écologiste dans son ensemble qu'il est aussi fréquent d'entendre des discours politique à propos de « la crise environnementale », au singulier, un terme qui s'embarrasse peu de discriminer et hiérarchiser les atteintes locales à l'environnement.

Toujours selon Hajer, ces discours auraient aussi installé l'idée que l'émergence d'un consensus sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques environnementales est également liée à l'approfondissement d'une prise de conscience quant à la fragilité de la nature. La modernisation écologique apparaît alors comme un processus d'apprentissage social et institutionnel du souci environnemental : en adoptant cette perspective dans les années 1980 et 1990, les gouvernements européens n'auraient fait que prendre acte de la diffusion progressive des connaissances sur les conséquences environnementales des activités humaines. Symétriquement, la modernisation écologique apparaît alors aussi comme un processus de « maturation » du mouvement écologiste par lequel celui-ci finit par adopter le langage des institutions. Il se donnerait ainsi les moyens de répondre à « la crise environnementale » en permettant aux pouvoirs politiques et administratifs d'intégrer la nature et la rationalité écologique à leur appareillage conceptuel³⁶.

Hajer souligne que cette dernière interprétation est contestée par les fractions plus radicales du mouvement écologiste. Celles-ci décrivent la modernisation écologique comme un projet technocratique adoptant une forme de « tolérance répressive » vis-à-vis de la critique écologiste radicale des années 1970, destinée à la désamorcer et la récupérer. Elle ne serait qu'un moyen de rendre possible la poursuite d'une politique de développement économique en l'adaptant aux contraintes posées par la montée des problèmes environnementaux. L'intégration factice du

³⁶ À ce propos, voir en particulier le chapitre publié par Hajer un an après son ouvrage classique et dans lequel il propose une reformulation de sa thèse centrale (Hajer, 1996).

souci environnemental par les institutions n'aboutirait qu'à renforcer les principes institutionnels qui ont produit la « crise environnementale » (*i.e.* l'efficacité, l'innovation, le management techno-scientifique du monde)³⁷. Selon ces courants radicaux, pour adopter une réponse à la mesure des problèmes environnementaux il faudrait au contraire radicaliser la transformation écologique en changeant les institutions elles-mêmes et en rompant avec les principes valorisant la croissance, la hiérarchisation et la centralisation. Cependant, comme le note Hajer (1996 :258), en critiquant ces « fausses solutions » apportées à de « vrais problèmes », cette autre courant de la pensée écologiste souscrit finalement elle aussi à une vision naturalisante des problèmes environnementaux. Une fois de plus, la situation environnementale requerrait une prise de conscience de la gravité des problèmes, passage obligé pour comprendre qu'un profond changement de société et une remise en cause des institutions de la modernité est nécessaire.

Le poids de cette vision naturalisante dans le courant radical de l'écologie des années 1970-1980 est par exemple illustré par les travaux de Danièle Hervieu-Léger sur le phénomène du « retour à la terre » en France. Elle y montre l'importance du thème de la « conscience écologique » et de la recherche d'un « nouveau rapport à la nature » dans le discours « anti-institutionnel » porté par ces communautés utopiques et d'inspiration libertaire. Composées de membres de la petite bourgeoisie urbaine qui tentent de « réaliser l'ébauche d'une organisation sociale différente » (Léger, 1979:48), ces « expérimentations utopiques » manifestent notamment une « conscience de la “responsabilité prophétique” que confère une “lucidité particulière” » quant à l'incertitude contemporaine et à la fatalité de la dégradation du monde (Léger, 1979:51). Ici encore, l'exigence d'action écologiste repose donc sur la prise de conscience des problèmes environnementaux, seule la nature des actions à mettre en œuvre à partir de cette révélation différant par rapport aux politiques de modernisation écologique.

La ligne de récit d'un éveil des consciences comme moment crucial et inévitable dans l'émergence du mouvement écologiste est ainsi mobilisée par une « coalition discursive » d'acteurs aux intérêts et aux projets politiques variés et parfois contradictoires. Qu'elle soit reprise à la fois par des courants radicaux et par des courants institutionnels de l'écologie politique depuis les années 1970 ne fait cependant que renforcer le caractère d'évidence avec lequel cet élément rhétorique est perçu comme vrai.

³⁷ On peut en effet voir les écrits d'André Gorz sur l'éco-fascisme (Bosquet, [1975] 2018:149-171) ou d'Ivan Illich (1973:144) sur « la gestion bureaucratique de la survie humaine » comme des exemples de ces critiques écologistes radicales adressées à la modernisation écologiste.

D'autres auteur·e·s ont également souligné son importance dans le discours écologiste, comme Sheila Jasanoff, sociologue états-unienne spécialiste de l'étude des sciences et techniques, qui a elle aussi analysé la réception de l'image de la Terre vue de l'espace capturée par les missions *Apollo* de la NASA (cf. Figures 1, 2, 3 et 4). Dans une généalogie proche de celle établie par Hajer, bien que plus centrée sur le cas états-unien, elle revient sur la profusion de commentaires qui ont loué l'impact transformateur de la publication de cette image iconique, insistant tantôt sur la « révolution scientifique », le « changement de paradigme » ou encore l'ouverture d'une « nouvelle ère spirituelle » qu'elle aurait permise (Jasanoff, 2001:10-11).

Mais, alors que tous ces commentaires mettent au crédit de l'image elle-même d'avoir « induit un changement de conscience politique soudain, radical et vaste, les humains redéfinissant leur compréhension de ce que voulait dire vivre ensemble sur la Terre » (Jasanoff, 2001:11), la sociologue souligne que les thèmes écologistes mis en avant par l'image (comme la finitude et la fragilité terrestres, l'interconnexion des systèmes physiques et biologiques ou le caractère limité des ressources naturelles) étaient en réalité déjà présents et discutés dans la pensée et la littérature occidentales lors de la parution de la photographie - ce qui a d'ailleurs été une condition nécessaire pour que cette dernière soit interprétée comme une icône écologiste. La « conscience environnementale globale », selon les termes qu'elle emploie, serait apparue de manière bien moins linéaire que ne le laissent penser les récits glorifiant le rôle de l'image produite par la NASA. Elle se serait enracinée dans le mouvement écologiste nord-américain au fil des années 1980, après une décennie d'activisme surtout centré sur les atteintes locales à l'environnement. Elle aurait cependant continué à se heurter à la prévalence des intérêts nationaux dans les enceintes internationales, comme l'illustre la défense des intérêts commerciaux états-uniens par l'administration Reagan face aux tentatives de protéger les ressources marines ou la biodiversité.

Néanmoins, malgré des chemins sinueux, Jasanoff conclut que cette image est parvenue à « habiter notre conscience politique comme une icône de l'écologie globale » (Jasanoff, 2001:28). Même si elle rappelle que cette « écologie globale » est avant tout occidentale et qu'elle se trouve parfois vivement contestée pour son désintérêt pour les agressions environnementales dont souffrent au quotidien des milliards de citoyens pauvres dans le reste du monde, elle insiste sur l'influence profonde du récit d'une prise de conscience des interdépendances planétaires dans le discours écologiste contemporain : « L'écologie moderne inclut, fondamentalement, un impératif éthique, largement reconnu même si imparfaitement réalisé, de renégocier la relation des humains à la nature à la lumière des nouvelles connaissances scientifiques » (Jasanoff, 2001:25).

Poursuivant la même ligne de récit à propos d'une prise de conscience environnementale récente des sociétés occidentales, mais recourant à un mécanisme explicatif différent, la théorie du politiste états-unien Ronald Inglehart (1977) affirme que la diffusion de « valeurs postmatérialistes » centrées sur la « qualité de vie » (parmi lesquelles la préoccupation pour la « protection de l'environnement ») a été permise par l'accroissement de la prospérité des pays les plus « développés », dont les nouvelles générations seraient devenues moins soumises aux inquiétudes liées à leurs conditions matérielles d'existence. Fondée sur la mise en évidence statistique d'un changement de valeurs massif chez les individus grâce à la compilation de sondages nationaux en Europe et aux États-Unis, cette explication a été particulièrement influente pour faire sens de la montée en puissance des revendications écologistes, au point d'acquiescer « un statut hégémonique dans la littérature sur le mouvement écologiste » à partir de la fin des années 1970, selon Guha et Martinez-Allier (1997). À l'image du travail de ces deux derniers auteurs, cette théorie a néanmoins été assez largement remise en cause, notamment par les courants de « Justice environnementale » qui, aux États-Unis comme dans des pays dits « du Sud », ont mis en évidence l'existence d'un « environnementalisme des pauvres » (Martinez-Allier, 2003) composé par les nombreux mouvements sociaux luttant contre la destruction de leurs environnements et des conditions matérielles d'existence dont ils sont le support³⁸. Une fois encore, le souci pour l'environnement est conçu comme une préoccupation récente et liée à un changement de valeurs et à une transformation du rapport au monde : celle-ci n'est plus conditionnée par les révélations scientifiques ou les expériences esthétiques, mais par la sécurisation d'un certain niveau d'aisance matérielle.

2. La réflexivité environnementale postmoderne : actualité d'un récit grandiose, sensé porter à l'action écologiste

Cette même ligne de récit est, aujourd'hui encore, dominante dans les discours aussi bien politiques qu'académiques ou médiatiques portant sur l'enjeu écologique. Quand on y prête attention, il est presque systématique que la « prise de conscience environnementale » soit mentionnée par une personne qui affirme défendre un projet en faveur de la protection de l'environnement.

³⁸ On reviendra plus en détail sur ces courants dans la dernière section de ce chapitre et, surtout, au chapitre 5 de la thèse.

On peut en trouver une forme savante actualisée dans les nouvelles théories sociales qui ont dominé le débat sur les problèmes environnementaux au cours des deux premières décennies du XXIème siècle : celles mettant en cause le rôle de la modernité dans la destruction des écosystèmes. L'historien Jean-Baptiste Fressoz en a proposé une analyse à partir des articles et tribunes publiés dans le journal *Le Monde* suite à l'accident nucléaire de Fukushima. Parmi ces prises de position, le célèbre sociologue allemand Ulrich Beck affirmait en particulier que la catastrophe japonaise annonçait la fin prochaine du mythe du progrès et de la sécurité. Ces réactions, sombres mais paradoxalement optimistes, constituent, selon Fressoz, une traduction de la « vulgate de la théorie de la postmodernité »³⁹ qui « a connu un succès immense, bien au-delà des sciences sociales » (Fressoz, 2011:2-3). Il revient sur la façon dont les auteurs des théories de la « modernisation réflexive » (Beck, Giddens, Lasch, entre autres) ont diagnostiqué l'apparition d'une rupture historique à la fin du XXème siècle, lorsque la modernité se serait trouvée « confrontée à ses propres créations » : des risques endogènes, globaux, incertains, potentiellement catastrophiques et difficilement gouvernables, conséquences imprévues des propres activités humaines. L'entrée dans la « société du risque » (Beck, 1992) aurait ainsi signé l'émergence d'une réflexivité nouvelle (Giddens, 1991) par laquelle les sociétés de la modernité tardive auraient enfin réalisé que la « nature » ne leur était pas extérieure et que leurs activités sociales et économiques avaient des effets indésirables sur le monde biophysique qu'elles habitent. En questionnant sa propre dynamique, la modernité serait devenue réflexive.

Cette réflexivité nouvelle peut se comprendre dans un double sens (voir Boström, Lidskog et Uggla, 2017) : elle est d'abord une forme d'« auto-confrontation » (*self-confrontation* selon Beck), par laquelle les conséquences inattendues de leurs activités s'imposent aux sociétés industrielles et leur interdisent de continuer à opérer selon les certitudes de la rationalité technique. En ce sens, la réflexivité force à agir dans un monde peuplé d'incertitudes. Mais ces mêmes incertitudes donnent aussi un caractère positif à la réflexivité en en faisant une forme nouvelle de savoir et de connaissances (en particulier chez Giddens). Caractérisée par la capacité à incorporer consciemment des informations nouvelles afin de questionner ses pratiques (ce que Beck nomme *reflection*), la réflexivité, quand elle est appliquée à la question

³⁹ Les auteurs de ce courant parlent plus fréquemment de « modernité avancée », de « modernité tardive », de « haute modernité » (Giddens) ou de « modernité réflexive » (Beck). Le terme « postmodernité » et, plus encore, l'adjectif « postmoderne » peuvent prêter à confusion car les frontières du cercle des auteurs et des théories auxquels ils renvoient sont mal circonscrites (on y associe parfois des auteurs tels que Foucault, Derrida ou Lacan qui n'ont pas grand-chose à voir avec les théories sociales qui vont être discutées ici). Je ne l'utiliserai donc que pour faire référence à son usage par Fressoz et ses collègues.

environnementale, prend acte de l'existence des conséquences néfastes des activités humaines pour l'environnement pour fonder un rapport nouveau à la « nature ». Celle-ci n'est alors plus vue comme allant de soi ou comme un simple objet de contrôle mais, selon Giddens, elle (re)devient un objet de « dilemmes moraux et existentiels »⁴⁰. En d'autres termes, « la crise environnementale » confronterait les sociétés modernes à leur incapacité à agir sans détériorer leur environnement, ce qui déclencherait une indispensable prise de conscience de la nécessité de ne plus traiter la « nature » sur un mode purement instrumental ou d'y voir un monde extérieur à la société.

Fressoza et ses collègues ont, dans différents textes portant sur les auteurs « postmodernes » (notamment Fressoza, 2011; Fressoza et Locher, 2012; Bonneuil et Fressoza, 2013), proposé le terme de *réflexivité environnementale* pour désigner cette caractéristique supposée de la modernité tardive. On peut la caractériser comme la capacité des sociétés contemporaines d'examiner consciemment leur propre rapport à l'environnement pour modifier les incidences inattendues du développement moderne sur les dimensions physiques et biologiques du monde. La tâche de ces historiens, contre Beck et Giddens, a cependant principalement consisté à historiciser cette notion et à montrer que la façon dont les femmes et les hommes ont pensé consciemment leur relation à leur environnement biophysique est en réalité ancienne et a évolué avec le temps.

Depuis les années 1990, nombre de travaux de philosophie (par exemple, Serres, 1990), de sociologie (par exemple, Latour, 1991) ou d'anthropologie (par exemple, Descola, 2005) portant sur la question environnementale ont, pareillement aux auteurs « postmodernes » critiqués par Fressoza, mis en avant le fait que « nos maux écologiques constitueraient l'héritage de la modernité elle-même » (Fressoza, 2012:11).

Ils en tirent généralement la conclusion qu'il faudrait donc « refonder le politique [et] transformer nos institutions, les rendre aptes à gouverner non seulement les humains, mais aussi tous les êtres que la technique avait mobilisés pour notre confort » (Fressoza, 2011:3). Appelant presque invariablement à un « changement de paradigme » et à la redécouverte d'un « rapport sensible » aux êtres et aux choses, ces travaux de sciences sociales concentrent leur attention critique sur la remise en cause des cadres cognitifs à travers lesquels la modernité occidentale aurait pensé le monde (en particulier celui d'un « grand partage » opposant la nature à la culture,

⁴⁰ Pour une analyse de la place des problèmes environnementaux dans les travaux de Giddens, voir Thorpe et Jacobson (2013).

ou le corps à l'esprit). Comme le souligne Fressoz, ces théories reviennent à entériner le grand récit d'une société finalement devenue « postmoderne » grâce à la « crise environnementale », celle-ci révélant aux sociétés occidentales les impasses de cosmologies et d'arrangements politiques qui auraient maintenus les non-humains hors du champ de sa réflexivité jusqu'alors. La réflexivité environnementale permise par la confrontation aux désastres écologiques hérités de la modernité devrait alors ouvrir sur un nouveau rapport au monde : il faudrait (re)devenir « terrestres » (Latour, 2015) ou apporter des « réponses cosmopolitiques » (Descola, 2018) pour prendre soin de l'environnement et s'adapter à l'évolution des conditions de vie planétaires.

La thèse de l'Anthropocène, dernière parmi ces théories nouvelles visant à penser l'époque contemporaine à l'aune de la « crise environnementale », poursuit et amplifie ce récit d'un éveil récent des sociétés modernes à l'ampleur des transformations qu'elles ont imprimées à leur environnement. Elle soutient que les preuves sont désormais suffisantes pour considérer que les humains sont devenus une force tellurique majeure qui a imprimé une marque profonde et irréversible sur le système-Terre, au point d'initier une nouvelle ère géologique. Elle propose donc une problématisation des problèmes environnementaux à l'échelle globale qui dépasse le cadrage exclusif du changement climatique en incluant d'autres phénomènes biogéochimiques liés à l'action humaine. Là encore, plusieurs discours ont pu comparer cette proposition, émise par le géologue Paul Crutzen au début des années 2000, à une révolution copernicienne (comme noté par Bonneuil et Fressoz, 2013:92) et le thème d'une rupture entre un passé ignorant et un présent finalement éclairé est revenu hanter les discours écologistes. Cependant, contrairement aux discours mobilisant cette même ligne de récit dans les années 1970, 1980 et 1990, les discours du XXI^{ème} siècle mettent moins en avant le rôle de l'image de la Terre vue de l'espace ou celui du développement économique des sociétés occidentales qu'ils ne glorifient les savoirs scientifiques (produits par les climatologues, les géologues, voire les sociologues des sciences et les anthropologues de sociétés aux cosmologies non naturalistes, etc.), qui auraient brisé l'inconscience environnementale de la masse de la population et lui auraient ouvert la voie vers un devenir enfin environnementalement réflexif (voir Bonneuil et Fressoz, 2013:97-102).

Si le débat sur cette nouvelle ère géologique n'est pas clos au sein même de la communauté des géologues (en particulier à propos de sa datation), cette thèse a rencontré un succès remarquable auprès du grand public comme au sein des sciences sociales. De nombreux ouvrages, revues et congrès y font directement référence, à l'image du colloque international et interdisciplinaire qui s'est tenu en novembre 2015 au Collège de France, à Paris, sous le titre « Comment penser l'Anthropocène ? ». Catherine Larrère, philosophe française co-éditrice des

actes de ce colloque, propose de comprendre cette popularité sémantique comme l'avènement d'un « nouveau grand récit » : « Le succès de la notion d'Anthropocène, ne vient pas de sa capacité à constater ce qui est (la vérité des faits), mais de sa pertinence pour fournir une référence globale à nos actions, qui soit susceptible de leur donner un sens » (Larrère, 2015a:46-47). L'idée que les changements environnementaux d'origine anthropique sont d'une telle magnitude qu'ils nous auraient irrémédiablement fait rentrer dans une nouvelle ère, celle de l'Anthropocène, signifierait alors qu' « il nous faut donc apprendre à vivre dans un monde différent de celui dans lequel nous avons grandi et vécu (...), un monde dans lequel la théorie de l'action a besoin d'être repensée » (Larrère, 2015a:51). Une fois encore, « la crise environnementale » est conçue comme une invitation à repenser à nouveaux frais notre rapport au monde et à intégrer un nouvel impératif éthique. La prise de conscience environnementale qui en découlerait devrait donc mener à l'action écologiste.

Avec Fabien Locher (Fressoz et Locher, 2020; 2010) et Christophe Bonneuil (Bonneuil et Fressoz, 2013), Jean-Baptiste Fressoz a entrepris de faire la critique de ce récit du « dessillement postmoderne », qu'on peut voir comme la dernière variante en date de celui de la « prise de conscience environnementale ». Il montre en particulier comment, depuis la révolution industrielle, la destruction massive des écosystèmes ne s'est pas faite par inadvertance mais a été permise par une série de « désinhibitions modernes » qui ont intentionnellement marginalisé les savoirs et les alertes sur les problèmes environnementaux afin de rendre possible l'industrialisation et la surexploitation des ressources terrestres (Fressoz, 2012). Il déconstruit ainsi l'image univoque d'une modernité toute entière tournée vers la maîtrise technique du monde et montre que des cosmologies variées l'ont habitée. Cela l'amène à nuancer, voire à infirmer, la thèse d'un hypothétique « grand partage » entre nature et culture (Descola) ou entre science et politique (Latour) qui, depuis le XVII^e siècle, aurait empêché les sociétés modernes de porter attention aux problèmes environnementaux : « Non seulement nous n'avons jamais été modernes, mais nous l'avions toujours su » (Fressoz, 2011:7).

L'approfondissement des dégradations environnementales ne s'est pas déroulé dans l'inconscience ni sans débats. Fressoz et Locher (2020) ont ainsi montré que la préoccupation pour l'« *agir climatique humain* » (Fressoz et Locher, 2020:10 ; italiques des auteurs), y compris dans sa dimension globale, a été un sujet de débat scientifique et politique qui a profondément marqué les sociétés européennes depuis le XV^e siècle, notamment autour de l'idée que la transformation du couvert forestier aurait un impact sur le cycle de l'eau et des pluies et donc sur le climat. Alors que le bois était encore un matériau et une source d'énergie

indispensable aux sociétés européennes, sur lesquelles planait, en outre, la menace permanente des disettes entraînées par les mauvaises saisons, la gestion des forêts revêtait une importance politique de premier ordre, débattue à la fois dans la presse, au Parlement et dans les administrations. La capacité supposée de gérer le climat a ainsi pu être mobilisée comme un outil de légitimation des pouvoirs impériaux (face aux peuples colonisés d'Amérique, d'Asie et d'Afrique, qu'une forme d' « orientalisme climatique » représentait comme écologiquement incompetents) et nationaux (face aux usages populaires de la nature, notamment après la Révolution française) : « Les sociétés européennes n'ont [donc] pas traversé des siècles de soubresauts climatiques ni vécu le petit âge glaciaire sans se préoccuper de l'évolution du climat » (Fressoz et Locher, 2020 :10). De manière similaire, l'intensification des dégradations environnementales qui signerait l'entrée dans l'Anthropocène n'a pas été le fait d'une « modernité » désincarnée et inconsciente mais doit être analysée comme la conséquence de décisions prises par des acteurs politiques et économiques qui sont parvenus à rendre inopérantes les critiques écologistes et à faire triompher l'industrialisation du monde (Bonneuil et Fressoz, 2013).

Fressoz critique ainsi la dimension téléologique de ce récit d'éveil, qualifié de « fable », qui oppose un passé aveugle à un présent désormais réflexif (ou en voie de l'être) : « En oblitérant la réflexivité des sociétés passées, il dépolitise l'histoire longue de la destruction environnementale et, inversement, en faisant valoir notre propre réflexivité il tend à naturaliser notre souci écologique » (Fressoz, 2011:7). En voulant déboulonner l'idée de *progrès* de son statut de flèche du temps, ces théories « postmodernes » lui substituent finalement l'idée du *devenir écologique* de la société comme nouvelle ligne directrice du sens de l'histoire : le présent et l'avenir seraient nécessairement plus environnementalement réflexifs que ne l'était le passé. Mais au-delà de son inexactitude historique, ce récit grandiose et grandiloquent s'avère surtout « politiquement inoffensif. Remettant tout en cause, il ne s'attaque à rien » (Fressoz, 2012:12). Faisant le constat d'une intensification ininterrompue de l'artificialisation du monde depuis les années 1990 (montée en puissance du nucléaire civil, d'internet et de l'informatique, des biotechnologies, etc.), Fressoz critique l'optimisme naïf et trompeur des théories « postmodernes ». On retrouve là, une nouvelle fois, l'irréalisme de discours qui prétendent faire advenir un autre paradigme « sociétal » en énonçant la nécessité de repenser la modernité toute entière et en chantant les louanges d'une réflexivité nouvelle qui aurait émergé au cours des dernières décennies, mais dont le pouvoir d'influer sur le cours matériel du monde et sur la réalité concrète des existences reste douteuse.

Conclusion de la deuxième section : La « prise de conscience » environnementale sonne-t-elle le glas des sciences sociales critiques ?

Malgré ses faiblesses, le récit d'une prise de conscience environnementale récente et décisive par les sociétés occidentales et modernes, voire par l'humanité toute entière, est commun à des courants de pensée et d'action aussi divers que : la critique écologiste radicale des années 1970 (qui promouvait la convivialité et la sortie du modèle de la croissance) ; la modernisation écologique (qui a installé le principe du développement durable dans des agendas publics toujours dominés par une logique capitaliste et productiviste) ; l'écologie planétaire occidentale (qui pousse à « penser global » et alerte face au changement climatique en négligeant parfois les souffrances environnementales présentement subies par les habitant·e·s des pays du Sud) ; les théories de la modernité réflexive (qui constituent une nouvelle vulgate intellectuelle à partir de laquelle sont souvent pensés les grands problèmes du monde) ; la théorie de l'Anthropocène (qui est reprise par des universitaires appelant à s'inspirer des sociétés non-occidentales pour dépasser un naturalisme et un système politique incapables de donner leur juste place aux non-humains). Ce récit est un élément rhétorique structurant des discours dominant les débats sur la question environnementale depuis près de cinquante ans maintenant, qui permet à la fois de légitimer rhétoriquement les discours écologistes (qui apparaissent ainsi comme plus lucides que les autres) et de renforcer leur caractère mobilisateur (à travers l'annonce prophétique des changements positifs qu'entraînera cette nouvelle conscience).

On retrouvait fréquemment les traces de ce récit de la « prise de conscience » dans le quotidien du programme d'accompagnement à l'adoption d'écogestes. Sa genèse permet de comprendre le sens du « dé clic dans la tête des gens » qu'évoquait Erwan : en tenant des discours écologistes dans les résidences enquêtées, il s'agissait de produire chez les habitant·e·s cette prise de conscience que le mouvement écologiste ne cesse de louer et d'espérer depuis cinquante ans. Les volontaires, qui se présentaient et étaient présenté·e·s comme des « ambassadeurs » ou « ambassadrices » de la planète et de la transition écologique, mettaient en avant de manière récurrente leur conscience environnementale globale. L'image de la Terre, qui trônait sur un mur de leur local, était invariablement mobilisée sur leurs prospectus ou dans les activités qu'ils et elles organisaient comme un emblème de la réflexivité environnementale qu'ils et elles étaient censé·e·s incarner. Dans les dessins et de frises chronologiques réalisé·e·s avec les enfants de la résidence, on trouvait par exemple souvent une planète bleue, visiblement malade et tenant un thermomètre dans la bouche pour signaler sa fragilité.

On analysera au chapitre suivant comment et pourquoi les volontaires décrivaient souvent leur propre expérience au sein du service civique comme un moment de « prise de conscience » des enjeux écologiques. Pour l’instant, il suffit de souligner que le caractère salubre que les discours écologistes (aussi bien institutionnels que militants) prêtaient à la *conscience environnementale* éclaire l’irréalisme du discours constaté dans la première section du chapitre. Poursuivant le grand récit d’une prise de conscience des conséquences des actions humaines sur les non-humains, les actions de sensibilisation environnementales participaient d’une tentative de prolonger, approfondir et généraliser l’émergence d’un rapport au monde caractérisé par la réflexivité environnementale. Le rôle moteur qui est imputé à celui-ci dans la production d’un avenir environnementalement sain permet alors de comprendre comment il était possible de se féliciter de la réussite d’un programme qui ne produisait pas d’effets concrètement observables sur le monde : en tant que « discours performatif à usage public » (Fassin, 2000a), le programme d’accompagnement visait avant tout à énoncer la nécessité de protéger l’environnement afin d’étendre la prise de conscience environnementale au sein de la population. En d’autres termes, tout comme pour la santé publique, la promotion de l’écologie passait ici par la promotion de ses idées, et plus précisément par celle de la réflexivité qu’elle promeut.

Ce faisant, les outils de la pensée critique semblent entrer en crise face à ces discours « immenses et majestueux » (Bonneuil et Fressoz, 2013:86) qui se donnent une portée (faire place à la réflexivité environnementale et réinventer notre rapport au monde pour nous sauver d’une crise qui menace l’existence même de nos sociétés) et un horizon (étendu à l’échelle de la planète entière et pris dans une temporalité multi-séculaire) proprement vertigineux. Dans un contexte où certains, comme Bruno Latour (2004), ont annoncé que la « critique » était à bout de souffle, quelle peut être la contribution du regard critique à la compréhension de cet impératif de verdissement qui traverse les sociétés contemporaines ?

N’y a-t-il pas une forme de maladresse, voire de mesquinerie, à s’attarder sur l’imparfaite mise en œuvre d’un programme aussi ambitieux, d’une tâche aussi immense, alors que l’approfondissement des problèmes environnementaux requière effectivement des réponses audacieuses ? Avant de conclure à leur irréalisme, ne faudrait-il pas laisser du temps à ces entreprises, régulièrement qualifiées de « projectives », « pilotes », « expérimentales », « émergentes » ou « préfiguratives », et attendre que le « travail de fond » qu’elles disent engager produise ses effets ?

Le vertige est redoublé par le fait que le récit d'une prise de conscience débouchant sur une nouvelle réflexivité environnementale est de plus en plus souvent appliqué aux sciences humaines et sociales elles-mêmes : pour un nombre croissant de chercheurs et chercheuses de différentes disciplines, prendre au sérieux la question environnementale devrait impliquer de refonder leur épistémologie anthropocentrée. Parfois qualifiés de « post-humanistes » (Fassin, sous presse) ou regroupés sous la bannière des « humanités environnementales » (Blanc, Demeulenaere et Feuerhahn, 2017), ces nouveaux courants de recherche partagent, malgré leur diversité foisonnante, l'ambition de développer un savoir écologisé. Prenant acte de l'état de dégradation de la biosphère, celui-ci devrait enfin porter attention à la matérialité des phénomènes sociaux et reconnaître l'agentivité des non-humains. Généralement militantes (toujours en faveur de l'écologie, parfois de la justice sociale) et tournées vers l'interdisciplinarité (en particulier avec les sciences dites « naturelles »), ces « humanités environnementales » se démarquent voire s'opposent aux « vieilles sciences sociales » (Serres, 1990, cité par Bonneuil et Fressoz, 2013:86) qui, en centrant leur analyse sur les groupes humains, auraient réduit la nature à un simple décor.

On retrouve cette tendance dans de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales (pour un panorama, voir Blanc, Demeulenaere et Feuerhahn, 2017), comme l'histoire (avec les débats ayant suivi la critique de la distinction entre histoire humaine et histoire naturelle par Dipesh Chakrabarty, 2009), l'anthropologie (animée par le dépassement de l'opposition nature/culture depuis l'ouvrage fondateur de Philippe Descola en 2005 et par un « tournant ontologique » impulsé par les travaux d'Eduardo Viveiros de Castro), la philosophie (engagée notamment dans une réflexion sur l'éthique environnementale) ou la littérature (avec le développement de l'écocritique). Mais la sociologie – et en particulier la sociologie critique – a fait l'objet d'une mise en cause particulièrement vive. Souvent formulée par d'anciens sociologues critiques repentis (Kalaora, 1993 ; Latour, 2004), cette contestation épistémologique voit dans la sociologie d'héritage durkheimien et bourdieusien l'exemple ultime d'une vision du monde socio-centrée qui maintiendrait la nature et la matière hors du social. Parce qu'elle « hypertrophie le lien inter-humain aux dépens de toute autre relation » (Charles et Kalaora, 2003:35), elle ne serait pas à même de pleinement saisir les implications de la « crise environnementale » :

« Construite dans la perspective d'étudier des déterminismes et des régularités sociales, la sociologie en France reste davantage une pensée des structures, mal adaptée à l'irruption de l'acteur, du vivant, du désordre, du multiple, de l'incertain, dont la thématique de l'anomie chez Durkheim préfigurait déjà la difficulté ». (Charles et Kalaora, 2003:39)

Si elle reste encore relativement marginale dans le champ de la sociologie française prise dans son ensemble, cette perspective est sans aucun doute de plus en plus dominante dans le sous-champ des travaux traitant de l'objet « environnement »⁴¹.

Dans ce contexte, que peut offrir la sociologie à la compréhension de ces projets qui s'échinent à faire advenir une réflexivité nouvelle incluant les non-humains ? Les concepts de rapports de pouvoir, de classe et de domination sociale ou de genre et de race sont-ils d'une quelconque utilité pour saisir ce qui se joue à travers ces éveils de la conscience humaine à la complexité d'un monde qui ne se réduit justement pas aux relations inter-humaines ?

Pour apporter une réponse empiriquement fondée à ces questions, et ainsi les dépasser, la prise de distance avec mon premier terrain d'enquête a été cruciale. Le décentrement du regard grâce à l'étude des mêmes problématiques dans un contexte socio-géographique radicalement différent, à Buenos Aires en Argentine (cf. **Encadré 2** *infra*), m'a permis de mieux formuler la contribution qui pouvait être celle de la sociologie critique à l'étude de ces interventions de sensibilisation environnementale qui ciblent les membres des classes populaires. En décalant le point de vue qui oriente l'enquête, la variation géographique permet de redonner des prises à l'analyse sociologique.

Alors que les programmes d'accompagnement aux écogestes franciliens incarnent l'ambition de performativité des discours qui magnifient la prise de conscience environnementale globale des sociétés modernes, comment ces récits interviennent-ils dans les débats environnementaux de l'autre côté du globe, à 11 000 kilomètres de distance ? Le même rôle moteur est-il attribué à la conscience des dégradations environnementales ? Quelles sont les références des discours écologistes, quelles sont leurs nuances et que visent-ils ? L'enquête révèle alors qu'en lieu et place de l'émergence spontanée d'une telle conscience environnementale à travers le monde, hypothétiquement permise par les nouvelles connaissances scientifiques ou par l'image de la Terre vue de l'espace, on assiste à une globalisation de l'injonction à « prendre conscience » de l'environnement, selon des logiques proprement sociales. L'étude de ces dynamiques sociales dans le contexte argentin et des asymétries et rapports de pouvoirs qui les configurent permet alors de mettre en perspective celles qui se déploient sur le terrain d'enquête français.

⁴¹ Son influence est par exemple très perceptible au sein du master « Études environnementales » créé en 2019 à l'EHESS, malgré l'orientation disciplinaire davantage tournée vers les sciences sociales classiques de ses deux co-responsables, Christophe Bonneuil et Geneviève Pruvost.



Figure 1 : Première photo en couleur de la Terre (NASA, 1967), Source : Wikipédia

Figure 2 : *Notre Avenir à tous*, édition française du rapport Brundtland (1987), Source : <https://journals.openedition.org/dynenviron/docannexe/image/541/img-3.jpg>

Figure 3 : *Whole Earth Catalogue* (1969), magazine de petites annonces et produits alternatifs, symbole de la critique écologique radicale américaine des années 1970, Source : Wikipédia

Figure 4 : *Only One Earth*, rapport de la Conférence de Stockholm (1972), Source : Wikipédia

Figure 5 : *Limits to Growth*, Rapport du Club de Rome (1972), source : <https://urlz.fr/g1yf>



Figure 6 : Photographie prise depuis la *Villa 31* avec, en arrière-plan à droite, les gratte-ciels du quartier de *Puerto Madero*.

Figure 7 : En chemin avec des agent·e·s de l'ACUMAR à travers la *Villa Lamadrid*.

Figure 8 : En chemin entre des maisons de l'asentamiento *Nueva Esperanza* et un bras du Riachuelo.

Figure 9 : Photographie prise depuis le quartier *8 de Diciembre*, au sein de la *Villa Fiorito*, municipalité de Lomas de Zamora (Province de Buenos Aires).

Source : H.M.

III. Sociologiser la réflexivité environnementale : Les enseignements du cas argentin

Mon enquête en Argentine s'est principalement concentrée sur les interventions de terrain de la Direction de Santé et Éducation Environnementale (DSyEA)⁴² de l'ACUMAR (cf. **Encadré 3**). Elles consistaient pour l'essentiel à mener des enquêtes, porte après porte, dans les quartiers d'habitat informel (*villas* et *asentamientos*) du bassin-versant Matanza-Riachuelo afin d'évaluer les problèmes de santé environnementale dont souffrait la population et à y apporter des réponses de court et de moyen terme à travers des ateliers de prévention, l'administration de soins de santé primaires et l'orientation des cas les plus critiques vers d'autres services de l'État⁴³. Cependant, lors de ma première rencontre avec la DSyEA, à l'occasion de la première édition des Journées de Santé et Éducation Environnementales organisées par l'ACUMAR (septembre 2017), j'ai aussi croisé le chemin de l'association Amartya qui met en œuvre dans des *villas* de Buenos Aires un programme de sensibilisation environnementale fortement similaire à celui observé en France. L'enquête sur ce programme d'*éducation environnementale* et sa juxtaposition avec la logique des interventions de *santé environnementale* portées par les travailleurs et travailleuses de l'ACUMAR permettent de contraster différentes rationalités de politique environnementale actives dans le contexte institutionnel argentin.

L'analyse de ce contraste permet de commencer à faire la sociologie de la réflexivité environnementale à l'ère contemporaine. Les vignettes ethnographiques présentées ci-dessous montrent à la fois comment elle est façonnée par la vie sociale et comment elle est mobilisée comme un outil pour transformer les relations sociales. L'étude attentive de différentes formes d'interventions de politique environnementale argentines ciblées sur les quartiers populaires portègues fera ainsi la preuve que la « conscience environnementale » est un objet d'étude particulièrement fécond pour ausculter les enjeux politiques et moraux liés au gouvernement des questions écologiques et révéler la présence de relations de pouvoir et d'asymétries d'ordre proprement social.

⁴² Pour *Dirección de Salud y Educación Ambiental*. Elle est l'une des trois Directions (avec la Direction du renforcement communautaire et de la promotion du développement et la Direction de l'Aménagement du territoire) qui composent la Direction Générale de gestion politique et sociale, en première ligne auprès des habitants du bassin-versant.

⁴³ On reviendra sur cette politique de « gestion intégrale de la santé environnementale » au chapitre 5.

Encadré 2 : La *Cuenca* Matanza-Riachuelo, les *villas*, les *asentamientos* et la pollution.

Rivière de plaine à faible dénivelé et au débit variable en fonction des pluies, le Matanza-Riachuelo (souvent simplement désigné « Riachuelo », du nom que prend le fleuve Matanza une fois qu'il atteint la ville de Buenos Aires, dont il constitue la limite sud) fait partie des endroits les plus pollués de la planète. Il fut par exemple classé parmi les 10 lieux les plus toxiques au monde dans un rapport du Blacksmith Institute et Green Cross Switzerland (2013).

Lieu d'installation historique d'activités artisanales, manufacturières et industrielles, ses rives ont accueilli depuis le début du XIX^{ème} siècle les activités polluantes de la ville ainsi que l'évacuation de ses déchets vers des décharges officielles mais aussi sauvages. Il est estimé que plus de 4000 industries sont actuellement situées dans la partie médiane et basse du bassin-versant et qu'une grande partie d'entre elles rejettent leurs effluents directement dans le fleuve (Pasqualini et al., 2019). Des industries pétrochimiques, des tanneries, des abattoirs et leurs chambres froides sont en particulier responsables de la présence de métaux lourds (mercure, zinc, plomb et chrome), dont les concentrations dans l'eau sont jusqu'à 50 fois supérieures aux normes autorisées.

Le bassin-versant du fleuve, d'une superficie de 2240km², s'étend sur 15 municipalités, dont le tiers sud de la ville de Buenos Aires, et abrite près de six millions d'habitants (soit 15% de la population totale du pays). Sa partie basse (*cuena baja*), la plus proche de l'embouchure du fleuve dans le *Río de la Plata*, est à la fois la plus polluée et la plus densément peuplée et urbanisée ; elle constitue aussi un lieu de résidence historique des classes populaires, au sud de la métropole.

Cependant, outre les quartiers de lotissements et de logements sociaux composant le secteur « formel » de la ville, le manque structurel de logements salubres et intégrés au système urbain a poussé au développement de diverses formes d'habitat informel dans les espaces laissés vacants par les activités industrielles et le marché immobilier. Depuis l'adoption par l'Argentine d'un modèle de développement fondé sur l'industrialisation par substitution aux importations dans les années 1930, les migrants (d'abord intérieurs puis celles et ceux venant de pays limitrophes) en quête d'un emploi dans la métropole s'y sont établis par vagues successives.

Dans les années 1940, apparurent d'abord les premières *villas de emergencia* ou *villas miserias*. Images classiques de la pauvreté urbaine en Argentine, ces groupements d'habitats précaires fondés sur l'auto-construction sont le fruit d'occupations spontanées et non planifiées d'espaces urbains interstitiels ou marginaux (donc souvent sans plan urbain, ni rues ou infrastructures de réseau). Apparus de manière plus récente, dans les années 1980 et 1990, les *asentamientos* découlent eux d'occupations de terres collectivement planifiées, permettant l'organisation des habitations autour d'un plan quadrillé et d'infrastructures de fortune, construites par les habitants et souvent raccordées illégalement aux réseaux formels (voir Merklen, 2001).

(Suite à la prochaine page)

Encadré 2 (suite) : La Cuenca Matanza-Riachuelo, les villas, les asentamientos et la pollution.

Ces occupations illégales, qui sont précaires à la fois sur le plan architectural, juridique et socio-économique, sont en outre généralement situées sur les espaces dotés de la plus faible qualité environnementale : des espaces proches d'installations polluantes et coupés du reste de la ville et de ses infrastructures (à l'image de la *Villa 31*, enclavée par des voies de chemins de fer, ou de la *Villa Lamadrid*, située sous une autoroute aérienne, cf. **Figures 6 et 7 supra**), des terres inondables remblayées avec des déchets (à l'image de l'asentamiento *Nueva Esperanza*, cf. **Figure 8**) ou des terrains situés sur d'anciennes décharges à ciel ouvert (comme la *Villa Fiorito*, cf. **Figure 9** et D'hers, 2013). Une grande partie d'entre elles sont ainsi directement situées sur les rives du fleuve et subissent la contamination de ses eaux fétides. En outre, faute de raccordement aux réseaux urbains d'évacuation des égouts, les effluves non traités de ces quartiers sont souvent directement rejetés dans le Riachuelo et participent à renforcer sa dégradation environnementale, en ajoutant une contamination organique à la contamination chimique.

On estime qu'entre 500 000 (Merlinsky, 2013b) et 880 000 (ACUMAR, 2018) personnes vivent dans les *villas* et *asentamientos* du bassin-versant, dans des conditions associant à la fois grande vulnérabilité sociale et forte exposition au risque environnemental.

Encadré 3 : L'Autoridad de la Cuenca Matanza-Riachuelo (ACUMAR).

Malgré leur ancienneté, les problèmes environnementaux du Matanza-Riachuelo n'ont donné lieu que très récemment à une véritable politique environnementale. Coordonnée par l'ACUMAR, elle est encore très imparfaite. En dépit des premières alertes, dès le début du XIXe siècle, le bassin-versant est longtemps resté un symbole de l'incapacité (ou du manque de volonté) des pouvoirs publics argentins à gouverner la dégradation environnementale urbaine (Scharager, 2020) et de l'abandon des secteurs populaires précaires. La litanie de plans d'assainissement présentés sans jamais être mis en œuvre est longue, depuis la première ordonnance prise en 1811 par la Première Junte de gouvernement, tout juste issue de la Révolution de Mai 1810, jusqu'au scandaleux plan de la Secrétaire à l'Environnement du gouvernement néolibéral de Carlos Menem, María Julia Alsogaray. Celle-ci, qui promit en 1993 de nettoyer le fleuve en 1000 jours grâce aux fonds de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), resta au contraire dans les mémoires comme un cas exemplaire des détournements d'argent public et de la corruption du personnel politique argentin.

C'est en 2006 que les choses changèrent enfin, quand la Cour Suprême de Justice argentine se déclara compétente pour juger de l'affaire Beatriz Mendoza, une action intentée deux ans auparavant par un collectif d'habitants de la *Villa Inflamable*, un des quartiers les plus contaminés du bassin car accolé au pôle pétrochimique *Dock Sud*. Accompagné·e·s de personnel·le·s de santé (dont Beatriz Mendoza, qui donna son nom à la plainte), d'associations écologistes et du Défenseur des droits argentin, ils et elles demandaient une indemnisation pour les dommages et préjudices environnementaux subis (par exemple, 50% des enfants du quartier présentaient des taux élevés de plomb dans le sang) et réclamaient une reconnaissance de responsabilité de l'État fédéral, de la Ville et de la Province de Buenos Aires, ainsi que de 44 entreprises contaminantes.

(Suite à la prochaine page)

Encadré 3 (suite) : L’*Autoridad de la Cuenca Matanza-Riachuelo* (ACUMAR).

Deux ans plus tard, dans un jugement historique, la Cour Suprême reconnut que le droit constitutionnel à un environnement sain des plaignant·e·s était bafoué et exigea des trois juridictions concernées qu’elles mettent en œuvre un plan d’assainissement du bassin-versant. Elle lui assigna 3 objectifs principaux : **1)** améliorer la qualité de vie des habitant·e·s du bassin-versant ; **2)** réparer le préjudice environnemental dans toutes ses composantes (eau, air et terre) ; **3)** prévenir les futurs dommages environnementaux prévisibles. Longtemps invisibilisées, les « souffrances environnementales » des habitant·e·s de *villa Inflamable* (Auyero et Swistun, 2009) et du bassin-versant étaient ainsi placées en haut de l’agenda politique par le système judiciaire (Merlinsky, 2013b).

Créée en 2007 par l’État fédéral, l’ACUMAR est chargée de répondre aux demandes des juges en articulant les politiques publiques à l’échelle du bassin-versant, c’est-à-dire sur une partie du territoire de la Ville de Buenos Aires et sur celui de 14 municipalités situées dans la Province de Buenos Aires. Autorité tripartite composée de représentant·e·s des trois gouvernements impliqués dans la gestion du bassin-versant (État national, Ville de Buenos Aires, Province de Buenos Aires), elle est dotée d’un pouvoir de régulation, de contrôle et de développement des activités industrielles (elle peut sanctionner les entreprises polluantes, voire ordonner leur fermeture), de la prestation de services publics et son autorité prévaut sur celle des autres juridictions locales en matière environnementale. Cette construction d’un nouveau régime institutionnel sous l’impulsion du pouvoir judiciaire (Melé, Merlinsky et Scharager, 2020) installe l’autorité inter-juridictionnelle comme la principale interlocutrice de la Cour Suprême pour l’exécution et le suivi du « plan d’assainissement environnemental intégral » (PISA). Sa version la plus récente (2016) comporte 14 lignes d’action : **1)** la production d’un système d’indicateurs sur l’avancement du plan, **2)** la production d’un système d’information, **3)** le renforcement institutionnel de l’ACUMAR, **4)** la mise en ordre environnementale du territoire, notamment dans l’usage du sol, **5)** l’éducation environnementale, **6)** la mise en œuvre d’un Plan sanitaire d’urgence, **7)** la surveillance de la qualité de l’eau, des sédiments et de l’air, **8)** l’urbanisation des *villas* et *asentamientos*, **9)** l’expansion du réseau d’eau potable et d’évacuation des égouts, **10)** l’amélioration du drainage des eaux de pluie, **11)** le contrôle de la pollution industrielle, **12)** le nettoyage des marges du fleuve et de son chemin de halage, **13)** l’assainissement des décharges, **14)** une action spécifique sur le pôle pétrochimique *Dock Sud*.

D’audiences publiques en remise de rapports, un juge, nommé pour contrôler l’exécution de la sentence judiciaire, met régulièrement en cause l’ACUMAR pour sa mise en œuvre trop lente et incomplète du plan d’assainissement, alors que les conditions de vie concrètes dans les quartiers informels du bassin ne se sont pas significativement améliorées une dizaine d’années après le jugement de l’affaire Beatriz Mendoza.

On présentera d’abord **(1)** deux vignettes ethnographiques décrivant la situation socio-environnementale du bassin-versant et les logiques des politiques environnementales ciblant ses quartiers d’habitat informels. La première nous plongera au cœur des Journées organisées par l’ACUMAR. En donnant accès aux discours tenus en interne par les responsables institutionnel·le·s, elle permet de saisir les logiques des interventions de politique environnementale locales mais aussi de les contraster entre elles. La seconde, miroir argentin de la vignette introductive du chapitre portant sur la cérémonie de clôture de la mission de

service civique, éclairera les rapprochements possibles entre le programme porté par Amartya et celui d'accompagnement aux écogestes observé dans les HLM franciliens. L'analyse des vignettes mettra ensuite en évidence la façon dont **(2)** la volonté de produire une prise de conscience environnementale au sein de la population peut être analysée comme une forme de gouvernement prolongeant la dynamique de la modernisation écologique, qui **(3)** s'appuie sur une forme particulière de la réflexivité environnementale, qui est en tension avec au moins une autre conception du lien entre humains et environnement, propre au contexte latino-américain.

1. Intervenir sur un territoire à la fois extrêmement pollué et socialement vulnérable

26 septembre 2017 - Palais des Eaux Courantes, Buenos Aires (Argentine)

L'auditorium du superbe Palais des Eaux Courantes, dans le centre de Buenos Aires, se remplissait encore quand, depuis la tribune située sur un estrade surélevée, la Présidente de l'ACUMAR introduisit le premier panel de la seconde matinée des Journées de Santé et Éducation Environnementale organisées par ses services. Destiné à nourrir la réflexion interne de la DSyEA, l'événement était néanmoins ouvert au public sur inscription et je m'assis donc dans l'assistance au milieu de deux à trois cents employé·e·s de terrain de l'ACUMAR.

Alors que, la veille, j'avais été fortement impressionné par la nature et la gravité des problèmes environnementaux du bassin-versant Matanza-Riachuelo ainsi que par la teneur des interventions portant sur la promotion de la santé environnementale, je fus surpris de retrouver, dès le premier panel de cette deuxième journée, un discours particulièrement familier. Consacré au thème de « l'éducation environnementale formelle », il reprenait des refrains et des slogans que j'avais pris l'habitude de croiser sur mes terrains d'enquête français ou dans mes lectures. Je fus également frappé par le fait que les interventions ne traitaient pas seulement d'un thème différent mais employaient aussi un langage et un ton qui contrastaient fortement avec celles de la première journée.

Dans les différents panels du jour précédent, des médecins et des professeur·e·s spécialistes de santé environnementale, de biologie, de toxicologie et d'édaphologie⁴⁴ de plusieurs pays avaient donc présenté divers plans locaux de gestion des risques environnementaux pesant sur

⁴⁴ *I.e.* l'étude des sols en tant qu'habitat naturel pour les végétaux.

la santé. Leurs interventions visaient avant tout à produire un partage d'expérience afin d'« internationaliser le problème et sa gestion, pour ne pas réinventer l'eau chaude à chaque fois », comme l'avait déclaré un chercheur mexicain, référence mondiale sur le thème de la santé environnementale infantile. Les cas qu'il avait présenté (sur différentes villes du Mexique) ainsi que ceux détaillés par une chercheuse uruguayenne (sur la région de Montevideo) et par une responsable de l'ACUMAR (sur le bassin-versant du Riachuelo) faisaient en effet ressortir des problématiques proches : tous portaient sur des territoires à la fois fortement pollués sur le plan environnemental et socialement et économiquement précarisés, où les « facteurs de risques environnementaux pour la santé » étaient non seulement matériellement omniprésents dans le milieu de vie (sol, air et eaux souterraines et superficielles) mais également enracinés dans la vie sociale elle-même.

La contiguïté des quartiers d'habitation avec des industries polluantes, la présence de « passifs environnementaux » (liés à des activités industrielles abandonnées), celle de décharges à ciel ouvert, le caractère inondable de zones gagnées sur le lit d'un fleuve, l'insuffisance voire l'inexistence des infrastructures urbaines (égouts, drainage des eaux de pluie, systèmes de récupération des déchets, eau potable courante, etc.), l'importance pour la survie économique des familles des activités de récupération (de cartons, de cuivre ou de zinc) et d'extraction (en brûlant des câbles et des carcasses électroniques en Argentine et en Uruguay, en creusant des mines artisanales de mercure au Mexique), la surpopulation du logement, sa mauvaise qualité architecturale (sol de terre battue, nocivité des matériaux, etc.), la faiblesse des ressources et de l'accès aux services de santé : toutes ces données de la vie locale faisaient des quartiers d'habitat informel concernés des « communautés contaminées », comme l'avait diagnostiqué le professeur mexicain⁴⁵. Chaque présentation avait rappelé tragiquement, avec emphase et compassion, les souffrances liées à ces conditions environnementales dégradées, objectivées par la forte prévalence - particulièrement chez les enfants - de nombreuses maladies graves (principalement des maladies respiratoires, dermatologiques, neurocognitives, gastro-intestinales, des malformations et des cancers). Cette accumulation de données, de photos et de récits sur la gravité des problèmes environnementaux et des affections qu'ils occasionnaient chez les populations avait été particulièrement saisissante pour l'ethnographe uniquement

⁴⁵ Il proposait de distinguer les « communautés contaminées » (regroupant les cas argentins, uruguayens et mexicains) des « sites contaminés » (comme le serait le cas présenté par deux professeurs espagnols à propos d'une décharge de pneumatiques dans la banlieue de Madrid). Les premières se caractérisent par une contamination omniprésente, nuisant à la santé de l'ensemble des familles vivant dans ce milieu et ne pouvant pas être éradiquée par une intervention sur une source unique de pollution, contrairement aux secondes.

coutumier de terrains d'enquête français que j'étais jusque-là : je n'avais jamais été confronté à de telles situations dans les résidences HLM franciliennes.

Les professeur·e·s et responsables présent·e·s s'étaient unanimement accordé·e·s sur la nécessité d'une intervention « intégrale », qui allie à la fois un volet environnemental (destiné à réduire les « menaces » écologiques) et un volet de développement social (orienté vers la diminution de la « vulnérabilité » des populations et favorisant leur « participation » à la mobilisation contre la contamination). Charismatique, théâtral et volontaire, le professeur mexicain, qui avait participé à formaliser la méthodologie d'intervention sur laquelle s'appuyait la DSyEA de l'ACUMAR, avait interpellé directement les promoteurs et promotrices de santé : « Le travail que vous faites dans le bassin-versant est génial. Vous êtes LA solution au problème ». Cependant, le ton général de la journée avait surtout tendu à souligner les très grandes difficultés rencontrées sur le terrain pour améliorer la santé des populations et le chemin qu'il restait à parcourir que la santé environnementale devienne un outil de première importance dans la gestion des territoires concernés. Le même professeur mexicain avait conclu, avec indignation, à la fin de la journée :

« Il y a urgence à mettre de l'argent sur la table pour nettoyer le territoire et arrêter de faire des enquêtes. Ça fait longtemps maintenant que nous connaissons la situation. Quelle est la prochaine étape ? (...) Nous nous évangélisons entre évangélistes. Nous sommes tous convaincus que ces maladies ne sont pas seulement dues à des habitudes ni à des processus psycho-physiologiques. Maintenant, il faut viser les politiques. »

Alors que les interventions de cette première journée avaient toutes partagé l'objectif d'« améliorer la qualité de vie des gens » vivant dans ces environnements contaminés, celles de la seconde matinée, consacrée à la notion d'« éducation environnementale », martelèrent quant à elles un objectif différent : produire un « changement culturel » parmi les habitant·e·s du bassin-versant.

Elles firent moins souvent référence aux dégradations environnementales qu'à la nécessité de prendre soin de l'environnement en général (il était question de « durabilité », de « consommation responsable » et de « sauvegarder notre maison commune », en référence à l'encyclique du Pape François, ancien archevêque de la ville). Quand des problèmes environnementaux particuliers furent quand même évoqués, ils étaient moins incarnés et plus globaux (on parla de « crise environnementale », de « perte de la biodiversité » et de « changement climatique »). Le seul des graves problèmes environnementaux du bassin-versant détaillés la veille à être à nouveau mentionné fut celui concernant l'accumulation de déchets

dans des décharges à ciel ouvert – sans pour autant être référé à ses effets sur la santé des populations.

Le premier panel, un « panel de notables » comme s'en amusa l'une des intervenantes, était composé de responsables en charge de la promotion de l'éducation environnementale dans différentes administrations publiques argentines. Visiblement habituées à se côtoyer, les trois premières oratrices présentèrent, dans un langage administratif et technique, certaines des actions convergentes mises en œuvre à l'échelle de l'État, du gouvernement de la Ville de Buenos Aires et de la Province de Buenos Aires qui l'entoure⁴⁶. À partir d'un « engagement fédéral pour l'éducation environnementale », l'État argentin développait ainsi une « stratégie nationale d'éducation environnementale » qui visait à « surmonter les obstacles au changement ». Elle était à la fois « participative » (*i.e.* elle associait les citoyen·ne·s et les acteurs et actrices économiques), « intersectorielle » (*i.e.* elle portait sur plusieurs thèmes, comme l'eau, la biodiversité, les déchets, etc.) et « transversale » entre les ministères et « coordonnée » entre les régions. Le Gouvernement de la Ville de Buenos Aires promouvait quant à lui le programme d'éducation et de gestion environnementale *Escuelas Verdes* dans ses écoles afin de former professeur·e·s et élèves « aux valeurs, aux pratiques et à la culture de la durabilité ». La participation citoyenne, la consommation responsable, la bonne gestion des déchets constituaient les principales thématiques promues, avec l'idée de développer « un mode de pensée fondé sur la durabilité ». La Province, enfin, menait une campagne d'éducation environnementale visant à prévenir la multiplication des décharges à ciel ouvert en incitant à la réduction et au tri des déchets. Promouvant « l'économie circulaire », elle cherchait à réinsérer les déchets ménagers dans le processus productif grâce au recyclage. Le *Plan Bio* s'efforçait en particulier de favoriser la récupération de « l'huile végétale usagée » pour la recycler en biodiesel.

Ces diverses politiques publiques furent toutes présentées comme des réussites qui avaient permis de décliner localement les principes promus à l'échelle internationale par les Nations Unies (Objectifs de Développement Durable, chapitre 36 de l'Agenda 21, Charte de la Terre, stratégie des « 3R » pour Réduire, Réutiliser, Recycler, etc.). Les trois intervenantes cherchaient à convaincre les employé·e·s de l'ACUMAR que l'éducation environnementale était un outil

⁴⁶ L'Argentine est une république fédérale, constituée de 23 provinces autonomes et de la Ville autonome de Buenos Aires, qui est aussi la capitale fédérale. Chacune de ces 24 entités est dirigée par un·e gouverneur·e (pouvoir exécutif) et dispose d'une ou deux chambres (pouvoir législatif). La Province de Buenos Aires comprend toute la région autour de la Ville de Buenos Aires (exceptée cette dernière) et a une superficie d'environ 300 000 km², équivalente à celle de l'Italie.

clé, voire l'outil principal, pour relever les défis de la « crise environnementale ». Présentée comme le « moteur d'un changement culturel », elle devait « susciter une société plus juste, plus équitable, plus durable » à travers la diffusion d'« un savoir-faire, d'un savoir plus cognitif, pourrait-on dire, mais aussi d'un savoir être, qui est en définitive ce que nous visons : la façon d'être ». Il s'agissait de produire ainsi « une collectivité de citoyens globaux, [de faire en sorte] que nous soyons et grandissions avec une perspective de durabilité au moment de prendre des décisions » (selon la responsable de l'éducation environnementale au Ministère de l'Éducation du gouvernement de la Ville de Buenos Aires).

Les enfants étaient décrit·e·s comme « des agents du changement », « les meilleurs éducateurs des parents » et donc comme un public particulièrement propice pour l'« éducation formelle » aux valeurs de la durabilité. Mais le travail de « conscientisation »⁴⁷ environnementale devait aussi s'étendre aux adultes à travers des formes d'« éducation environnementale non-formelle » (*i.e.* situées hors du cadre scolaire). C'était notamment le cas dans le cadre des campagnes visant à promouvoir le tri des déchets et la récupération des huiles usagées. La gestion des déchets étant une compétence municipale, le gouvernement de la Province de Buenos Aires choisissait d'agir là où il le pouvait et de « mettre l'accent sur la responsabilité de chacun » pour amener les citoyen·ne·s à réfléchir à ce qu'ils et elles pouvaient faire pour changer la réalité environnementale du bassin-versant. Comme le reconnurent plusieurs intervenantes, ce travail pouvait parfois s'avérer difficile et ingrat car il aspirait à produire des changements profonds, qui ne se matérialisaient pas forcément à court terme. Mais il était présenté comme nécessaire.

Un quatrième intervenant, « spécialiste en éducation environnementale » au sein du Secrétariat de l'Environnement de la Nation, se proposa d'apporter une « contribution conceptuelle » aux présentations précédentes. Les problèmes environnementaux avaient d'abord selon lui la particularité d'être complexes, fortement incertains, multi-causaux, systémiques et d'opérer à plusieurs échelles temporelles et spatiales en même temps. Ils devaient en outre être conçus comme un « signe caractéristique de notre époque » et comme étant « cousus dans une crise profonde et persistante, une crise de civilisation ». Ils requerraient « des changements profonds », qui passaient par une « transformation de nos valeurs » :

« Si nous changeons la forme de développement et de consommation de notre culture

⁴⁷ Mes interlocuteurs et interlocutrices utilisant régulièrement et manière interchangeable les verbes « *concientizar* » et « *sensibilizar* » et les substantifs « *concientización* » et « *sensibilización* ». Si le terme « *concientización* » peut faire implicitement référence à l'éco-pédagogie du Brésilien Paulo Freire, cette référence n'était que très rarement mobilisée par les personnes rencontrées.

occidentale et moderne, nous changeons en quelque sorte de civilisation. La tâche est énorme. [...] Le défi environnemental nous a fait perdre notre ingénuité et nous oblige à développer une façon de nous relier au monde qui implique un changement profond de cosmovision. »

Pour cela, il fallait, selon lui, « faire place à l'incertitude » et « restituer les liens qui unissent les personnes, la société et l'environnement dont elles font partie ». L'éducation environnementale qu'il appela de ses vœux était, selon lui, la seule capable de développer les valeurs et les capacités nécessaires à cette transformation. « Interdisciplinaire », « holistique », « à la fois politique, éthique et sociale », s'appuyant tant sur les sciences sociales que naturelles, tant sur les sciences positivistes que critiques, elle devait transmettre un changement d'approche face au monde plutôt que de transmettre des contenus définis. Cette « écologisation du savoir et de la pensée », ce « changement de paradigme » fut décrit à plusieurs reprises comme une invitation à l'action. L'intervenant conclut son intervention par la lecture d'un extrait de la *Lettre encyclique Laudato si' sur la sauvegarde de la maison commune* du Pape François (2015, §212) qui, selon lui, « nous a énormément aidés » en donnant une place centrale à « la crise environnementale » et en appelant à une « conversion écologique » :

« Il ne faut pas penser que ces efforts ne vont pas changer le monde. Ces actions répandent dans la société un bien qui produit toujours des fruits au-delà de ce que l'on peut constater, parce qu'elles suscitent sur cette terre un bien qui tend à se répandre toujours, parfois de façon invisible. En outre, le développement de ces comportements nous redonne le sentiment de notre propre dignité, il nous porte à une plus grande profondeur de vie, il nous permet de faire l'expérience du fait qu'il vaut la peine de passer en ce monde. »

Alors que les interventions de ce panel étaient destinées à convaincre les promoteurs et promotrices de santé de l'ACUMAR d'incorporer plus souvent l'éducation environnementale à leurs interventions de terrain dans les zones vulnérables du bassin-versant, les réactions de l'auditoire furent pour le moins sceptiques. Lors des questions au panel, l'une des promotrices salua la proposition, mais elle souligna la « naturalisation » de la pauvreté et du problème des déchets qu'elle constatait sur le territoire. Rappelant les odeurs incessantes et nauséabondes de la pollution industrielle, la vue continuelle des décharges et des matières fécales, l'expérience quotidienne de la contamination et de la pauvreté, elle pointa une forme de sur-adaptation de la population aux difficiles conditions de vie dans le bassin-versant. Elle avertit qu'il faudrait d'abord l'en débarrasser pour espérer lui transmettre le nouveau rapport au monde promu par l'éducation environnementale. Puis ce fut au tour du professeur mexicain. Particulièrement applaudi par la salle, il s'interrogea sur « une absence grave » dans les discours de la matinée :

« On veut éduquer les enfants mais le gouvernement permet les mines. On veut éduquer les jeunes, mais le gouvernement permet les défaillances. N'est-ce pas que nous nous trompons sur

ceux qu'il faut éduquer ? »

Enfin, un autre promoteur prit la parole pour affirmer qu'il serait aisé de convaincre les gens de penser à l'environnement mais que, dans les quartiers où il intervenait, il n'y avait ni magasins bio ni possibilités d'utiliser des sacs biodégradables pour faire ses courses. Il rejoignit l'intervention précédente pour réclamer une éducation environnementale ciblant en priorité « les gros » (*los grandes*) et en particulier les entreprises qui fabriquaient les produits polluants – même si cela pouvait s'avérer plus difficile car leurs intérêts étaient contraires aux valeurs promues par l'éducation environnementale.

Lors de la pause, quelques minutes plus tard, un vétérinaire avec qui j'avais déjà discuté la veille me confia lui aussi être contrarié par ce premier panel de la matinée et résuma ce qui me sembla être l'opinion de la plupart de ses collègues travaillant pour l'ACUMAR (comme me le confirmèrent mes observations des semaines suivantes) : « Conscientiser, c'est facile. Le problème est économique et c'est l'État le premier responsable. Tout ça était très théorique, ça se voit qu'ils ne vont pas dans le territoire ».

Le second panel, quelques minutes plus tard, était justement destiné à casser cette impression en illustrant les premières interventions de la matinée par des récits d'« expériences à la première personne » de promotion de « l'éducation environnementale non-formelle ».

La première présentation portait sur *30 Manzanas Verdes*⁴⁸, une « intervention socio-environnementale » mise en œuvre par l'association Amartya dans la *Villa 20*, au sud de la ville de Buenos Aires. María, une responsable de l'Agence de Protection environnementale de la Ville de Buenos Aires (APrA) et Pedro, le coordinateur territorial d'Amartya, présentèrent les huit jeunes qui, durant les huit derniers mois, avaient reçu une bourse et une série de formations afin de promouvoir la durabilité auprès de leurs voisins et voisines. Désigné·e·s « référents environnementaux » de la *villa*, ils et elles avaient été chargé·e·s d'identifier les problématiques environnementales du quartier et d'organiser des actions et des ateliers pour y répondre en mettant en avant le rôle que pouvait tenir chaque habitant·e.

Alejandra et Pablo expliquèrent ainsi que l'un des problèmes récurrents du quartier tenait aux nombreuses inondations qui survenaient dès que le volume de pluie devenait important. Cherchant à établir un « plan d'action », les jeunes référent·e·s avaient identifié la possibilité

⁴⁸ Littéralement : 30 pâtés de maison verts. Le nom du programme joue sur l'homonymie du mot *manzanas*, qui désigne à la fois des pommes et des pâtés de maison. La *villa 20* compte 30 pâtés de maison.

de sensibiliser les habitant·e·s contre la « mauvaise habitude, liée à un manque de conscience ou à quoi que ce soit d'autre, de jeter l'huile végétale usagée » dans les éviers (Pablo). Afin d'éviter que cette dernière ne génère des bouchons qui obstruent les canalisations d'évacuation des eaux, l'équipe avait donc installé des bidons dans les cantines populaires du quartier. Après avoir été sensibilisé·e·s par porte-à-porte, les habitant·e·s étaient invité·e·s à venir y déposer leur huile de cuisine préalablement récupérée. Toutes les deux semaines, les référent·e·s récoltaient les bidons pour les livrer à une ONG qui vendait l'huile pour qu'elle soit transformée en biodiésel.

Juan, un autre référent environnemental, évoqua quant à lui le problème de l'accumulation de poubelles à divers endroits du quartier, ce qui générait des odeurs, des infections et entretenait la présence de rongeurs et de chiens errants. Pour « conscientiser les enfants » et « promouvoir la séparation différenciée des déchets », l'équipe avait choisi d'organiser plusieurs spectacles de marionnettes faites en matériaux recyclés. Enfin, Fernanda expliqua que, pour lutter contre le manque d'espaces verts, l'équipe avait construit un petit jardin potager sur un ancien terrain vague situé à l'entrée de la *villa*. L'équipe y avait organisé plusieurs ateliers de jardinage et des formations à la durabilité. Parfois ému·e·s de parler devant tant de monde, ils et elles exprimèrent tou·te·s leur fierté d'avoir mené ces actions pour « trouver des solutions en conscientisant les gens ».

Les interventions suivantes furent quant à elles présentées par des professionnel·le·s supervisant des interventions publiques menées sur le territoire. Elles détaillèrent, à nouveau sur un mode technique et administratif, différentes interventions d'éducation environnementale mises en œuvre dans les *villas* du bassin-versant. Une vaste campagne de communication menée dans le cadre de la construction d'infrastructures urbaines dans plusieurs *villas* était destinées à « générer une conscience des problématiques environnementales » et à favoriser la « participation communautaire » à la réussite des travaux (par exemple, en arrêtant de jeter la yerba du maté⁴⁹, des couches et d'autres déchets dans les toilettes pour éviter de boucher ces nouvelles canalisations). Divers projets de sensibilisation souhaitaient diffuser les bonnes pratiques quant à la gestion des déchets. Le projet *Manos de Mujer*⁵⁰, lui aussi développé avec Amartya, s'adressait en priorité aux femmes et incorporait une perspective de genre au programme d'éducation environnementale. Un programme de formation académique visant à

⁴⁹ Feuilles séchées consommées sous forme d'infusion et de manière quotidienne par une grande partie de la population argentine.

⁵⁰ Littéralement : Mains de femme.

l' « inclusion sociale de personnes présentant un handicap mental à travers l'éducation environnementale » en les formant à devenir des éducateurs et éducatrices qui sensibiliseraient les enfants dans les écoles ou les employé·e·s dans les entreprises à l'environnement. Enfin, un « cirque éducatif », monté en Nouvelle-Zélande en 2011 par un groupe d'Argentin·e·s parti·e·s faire le tour du monde, conclut le panel par un spectacle de clowns s'adressant directement à l'auditoire pour nous responsabiliser à ce que nous pouvions faire en tant que consommateurs et consommatrices pour « sauver la planète ».

Au fur et à mesure des présentations, je notais la lassitude et l'impatience grandissante des employé·e·s de l'ACUMAR autour de moi. Les discussions à mots couverts se faisaient plus nombreuses et le bruit de fond augmentait. Seule une question de clarification fut posée à la fin du second panel, qui se termina abruptement car un dernier panel, animé par le professeur mexicain, devait encore se tenir avant la pause du déjeuner.

Intitulée « L'éducation environnementale comme outil de communication et de gestion des risques environnementaux », cette dernière intervention était censée faire le lien entre les deux panels de la matinée et le reste des Journées de l'ACUMAR. Cependant, l'orateur commença par avertir le public qu'il n'allait pas parler d'éducation environnementale mais de « communication du risque », deux choses « totalement différentes » :

« C'est pour ça que j'ai adoré les interventions de ce matin, elles m'ont facilité la tâche. Mon message ce n'est pas de sauver le monde, de recycler ; c'est que les enfants connaissent les risques, qu'ils ne jouent pas là, dans des environnements contaminés. »

Il présenta ainsi divers programmes de prévention visant à transformer la perception des risques environnementaux par les populations exposées et les « attitudes » des enfants face aux sources de contamination. Contrairement aux présentations précédentes, qui cherchaient à mettre en valeur les réussites de l'éducation environnementale et louaient la multiplication des prises de conscience (même si celles-ci semblaient parfois difficiles à attester), il insista surtout sur les nombreuses difficultés rencontrées pour communiquer l'attention face aux risques, liées à la leur naturalisation et à leur inscription dans le mode de vie des familles concernées.

Pendant ce temps, la plupart des intervenant·e·s des deux premiers panels se dispersaient dans la salle et partirent progressivement. À la fin du panel, je ne parvins pas à les retrouver pour engager la discussion et je ne les revis ni l'après-midi, ni le lendemain quand les panels se recentrèrent sur le thème de la santé environnementale. Leur participation aux Journées de l'ACUMAR m'apparut finalement comme une parenthèse (une seule matinée sur trois jours) au cours de laquelle le dialogue avec la perspective et les problématiques de terrain des

promoteurs et promotrices de santé n'avait pas vraiment eu lieu. À l'inverse, les sessions suivantes furent l'occasion pour moi de sympathiser avec des employées de l'ACUMAR et de commencer à négocier mon entrée sur ce terrain. Ce n'est que par mail que je pus reprendre contact avec Amartya, ce qui retardera la possibilité d'observer les activités de *30 Manzanas Verdes* jusqu'à la fin de l'année 2017, après que j'ai pu assister à une nouvelle présentation publique des activités de l'association, décrite dans la vignette suivante.

*

8 novembre 2017 - Palais de la Législature de la Ville de Buenos Aires (Argentine), Bibliothèque Esteban Echeverría.

Au fond de la bibliothèque de style Renaissance, sous les boiseries en noyer italien, un imposant lustre en bronze orné de cristal français et des rangées de livres anciens, se tenaient la députée N.P., membre de la majorité PRO de centre-droit, et les responsables de l'association Amartya. En face, une assistance d'une soixantaine de personnes était réunie pour célébrer la Déclaration d'Intérêt Socio-Environnemental de l'association par la Ville de Buenos Aires : des représentants des autorités avec lesquelles travaillait l'association (le Vice-Recteur de l'Université de San Martin, le Maire de Mar Chiquita⁵¹, le Président de l'APRA⁵²), des responsables d'institutions partenaires (la directrice d'une coopérative de tri des déchets d'un quartier informel de La Matanza, le fondateur d'une communauté en ligne de consommation durable, la directrice d'une école privée « durable » à Mar Chiquita), des employé·e·s de terrain et des bénéficiaires des programmes d'éducation environnementale.

La députée prit le micro pour dire sa « joie immense » de remettre cette distinction à une association qui l'avait personnellement marquée. Elle expliqua qu'une conférence de son fondateur, à laquelle elle avait assisté voilà plusieurs années, avait constitué « un avant et un après » dans sa vie professionnelle et personnelle, en lui permettant de « prendre conscience » de l'impact de ses décisions et de ses actions sur le monde. Depuis, elle essayait « d'apporter sa graine de soutenabilité » où qu'elle soit :

⁵¹ Mar Chiquita est une municipalité rurale de la Province de Buenos Aires située à plus de 5 heures de route de la capitale fédérale.

⁵² *Agencia de Protección Ambiental* de la Ville de Buenos Aires : organisme chargé de concevoir les politiques environnementales locales et de mettre en œuvre des actions et des réglementations pour protéger la qualité de l'environnement. Parmi ses missions officielles, elle doit notamment « conscientiser la population à travers l'application de programmes d'éducation environnementale », voir : <https://www.buenosaires.gob.ar/agenciaambiental/misionesyfunciones>

« J'ai appris que le tout représente beaucoup plus que la somme des parties. Dans le cas d'Amartya, ce tout, au-delà de la somme de ses activités, consiste en un effort pour construire ce que nous sommes nombreux à répéter, peut-être seulement de manière rhétorique, mais que peu ont le courage de mettre en œuvre et savent rendre réalité. Ce tout, c'est la construction d'un nouveau paradigme éthico-environnemental qui parvienne à refonder radicalement la façon dont nous comprenons le développement et notre rôle dans le monde. »

À sa suite, Hernán présenta avec emphase la raison d'être de l'association dont il était le fondateur. Ancien avocat, diplômé de la *London School of Economics* (Royaume-Uni) et de l'université de Salamanque (Espagne), il enseignait désormais la durabilité, la consommation durable et la responsabilité sociale des entreprises dans une université norvégienne et dans les divers programmes éducatifs d'Amartya en Argentine. S'appuyant sur une célèbre photo de la *Villa 31*, un emblématique quartier d'habitat informel jouxtant le quartier de *Retiro*, l'un des cœurs économiques, politiques et culturels de Buenos Aires, il fit le constat d'une société divisée et fragmentée. Il y voyait un trait caractéristique de la nation et de la culture argentines (qu'il retrouvait par exemple dans la rivalité footballistique entre Boca Junior et River Plate ou dans l'opposition politique entre péronisme et anti-péronisme) et il appela à ne pas se résigner face à cette « impossibilité de construire avec l'Autre, celui qui est différent de soi, cette impossibilité de comprendre que chaque acteur de la société civile, des entreprises, des divers partis politiques, tous ont quelque chose à apporter ». À l'inverse, les réalisations d'Amartya et la diversité de l'audience présente dans la salle étaient selon lui la preuve que la « collaboration », objet d'un travail quotidien et difficile, fonctionnait et permettait de faire société. Douze ans après la création de l'association, le concept de durabilité avait, à l'en croire, pris racine dans la société argentine et constituait désormais un mot d'ordre pour les gouvernements, les entreprises, les universités et pour un nombre croissant de personnes.

Cependant, il souligna la distance importante qui existait encore entre le discours et la réalité : « Il nous est très difficile de nous décentrer, de rompre avec le paradigme et la cosmovision selon laquelle plus on détient et plus on a réussi, avec le paradigme de la non-coopération ». Il décrivit alors l'éducation environnementale comme « l'outil pour faire advenir ce nouveau paradigme, cette nouvelle culture de la durabilité et du soin apporté à la vie » et ainsi rompre avec le modèle dominant de développement insoutenable fondé sur la croissance économique. Promouvant un « regard systémique » informé à la fois par la théorie et par la pratique, l'éducation environnementale devait permettre de :

« Transmettre cet amour pour l'autre, pour l'environnement, pour la nature. Nous ne transformerons pas le système sans commencer par aimer (...) la nature. (...) C'est un apprentissage à la fois personnel et institutionnel et c'est un processus qui n'a rien de facile. »

Pour combler cet écart entre discours et réalité, deux choses apparaissaient fondamentales à l'association. D'un côté, il était nécessaire de commencer par mettre en œuvre la durabilité sur un espace localisé. Dans une dynamique de préfiguration du changement qui est classique parmi les mouvements écologistes contemporains⁵³, l'association avait donc concentré une partie de ses efforts sur la localité de Mar Chiquita, située à environ 350 kilomètres de la Capitale, au bord de l'océan Atlantique, pour y bâtir une école durable et aider à repenser les politiques publiques municipales. D'un autre côté, dans une situation où « 35% des Argentins vivent en situation de pauvreté et d'exclusion », il était nécessaire de développer une méthodologie adaptée pour « les quartiers qui en ont le plus besoin ».

« Que signifie la durabilité là-bas ? La durabilité est un concept européen, occidental, que veut-il dire ici ? Qu'est-ce que ça veut dire de prendre soin de la vie dans les lieux les plus vulnérables, les plus exclus, les plus invisibilisés ? »

S'il ne répondit pas clairement à cette question, il affirma, comme une lettre d'intention, que c'est dans ces quartiers que l'éducation à l'environnement était la plus utile et produisait le plus de transformations sociales.

Pour illustrer les réalisations de l'association qui lui valaient la reconnaissance formelle de la Ville de Buenos Aires, divers responsables présentèrent ensuite les programmes dont ils et elles avaient la charge : une école maternelle durable, un cours pour les 5-8 ans, un autre pour les adolescents de 14-18 ans, une école privée intégralement durable, un parcours universitaire devant bientôt déboucher sur un « *green MBA* » (prononcé en anglais) à l'Université de San Martin, un plan d'éducation environnementale dans la ville de Mar Chiquita. Dans des discours souvent émus et émouvants, ils et elles déclinaient les mêmes thèmes que ceux mentionnés par Hernán : l'expérience formatrice de collaborer avec des inconnu·e·s, l'importance d'éveiller chez les autres l'amour pour la nature et pour la participation citoyenne, le sentiment de construire un futur meilleur et d'aider à « protéger la planète ». Sans exception, tous et toutes exprimèrent à tour de rôle leur grande fierté d'œuvrer à transformer « un rêve » en réalité. L'adjectif « durable », omniprésent dans les discours, était utilisé comme un synonyme de « meilleur ». Un enseignant de Mar Chiquita remarqua, presque gêné, à la fin de son discours : « Je n'arrête pas d'utiliser le mot “bien” [*bonito*] mais c'est parce que tout [ce qu'on fait] est vraiment très bien ».

Puis, deux personnes, qui n'étaient pas employées par l'association mais bénéficiaient d'une bourse pour être les « référents environnementaux » de leurs quartiers d'habitat informel,

⁵³ On la retrouvera par exemple au chapitre 2 dans le mouvement français Alternatiba.

présentèrent les deux programmes « emblématiques » (Hernán) de l'association : *Manos de Mujer* et *30 Manzanas Verdes*. Contrairement aux présentations qui avaient eu lieu lors des Journées de l'ACUMAR, ces interventions cherchaient moins à décrire le travail effectué que l'effet qu'il avait pu avoir sur la vie des bénéficiaires. Claudia raconta comment, avec ses camarades de la *Villa 21-24*, située au bord du Riachuelo dans le quartier de Barracas, *Manos de Mujer* leur avait appris à réutiliser des palettes de bois pour construire des potagers urbains et elle plaisanta sur le fait qu'elle pourrait aujourd'hui enseigner aux « jeunes de Palermo » (un quartier aisé et branché du centre de Buenos Aires) comment en installer sur leurs balcons. Sous les applaudissements de la salle, elle conclut son discours par une tirade qui attestait publiquement de la transformation subjective que le programme avait produit sur elle :

« Nous avons appris que les femmes pouvaient, que nous ne servions pas qu'à laver les assiettes. [...] Aujourd'hui, nous nous sentons très fortes, très héroïnes, parce que nous avons beaucoup de formation et on sent que nous sommes prêtes à affronter quoi que soit. »

À sa suite, Marco, un habitant de la *Villa 20*, prit la parole avec émotion pour exprimer lui aussi sa fierté et décrire combien son expérience comme promoteur de la durabilité avait marqué un moment de rupture dans sa vie :

« Avant je n'avais aucune idée de ce qui était en train de se passer dans le monde, aucune notion de rien, je savais qu'on allait mal mais je ne savais pas du tout quoi faire. *30 Manzanas Verdes* est quelque chose de merveilleux parce que ça m'a donné les outils pour pouvoir voir mon quartier changer et voir les miens transformer eux-mêmes des situations qui nous gênent ou qu'on critiquait en disant "Ah, regarde le gouvernement, l'État ne fait rien". Mais en réalité c'est nous l'État, c'est à nous de prendre le relais et de dire "ça, c'est à nous, nous devons en prendre soin et nous pouvons vivre mieux". »

Après une série d'autres discours tout aussi enthousiastes, le coordinateur exécutif de l'association, réinscrivit toutes ces réalisations dans la vision portée par Amartya et son « rêve de construire une Argentine durable » :

« Nous sommes les témoins, pour la première fois dans l'histoire, d'une crise de sens très profonde du modèle de développement. Cette crise de sens, cette crise de nos manières de vivre, nous oblige à nous regarder nous-mêmes et à décider de comment nous allons changer. (...) Cela nous oblige à nous repenser nous-mêmes. »

Pour conclure, Hernán reprit une dernière fois la parole pour souligner que : « Ce qui fait de nous des contemporains, ce n'est pas seulement notre année de naissance mais le fait de comprendre quelles sont les problématiques de notre époque et d'essayer de les résoudre. Et c'est ce que nous faisons, c'est notre mission : former des hommes et des femmes qui comprennent ces problématiques et qui ont les outils pour transformer la réalité ».

La réunion se conclut sous l'ovation de la salle et avec la remise officielle du diplôme par la députée. Les employé·e·s de l'association et les habitant·e·s des quartiers informels présent·e·s prirent de nombreuses photos, larges sourires aux lèvres, pour immortaliser l'événement et profiter, encore un peu plus longtemps, de l'atmosphère distinguée et climatisée de la bibliothèque.

**

Comment les données récoltées sur ces terrains d'enquête situés dans le Grand Buenos Aires peuvent-elles permettre de mieux comprendre les enjeux soulevés par les interventions de politique environnementale en Argentine comme en France ?

Quelques jours après la cérémonie décrite dans la seconde vignette, je retrouvai l'équipe de référent·e·s de *30 Manzanas Verdes* dans le container aménagé qui lui servait de local dans la *Villa 20*. Grâce à une enquête de quelques jours (6 journées d'observation et 4 longs entretiens) qu'on peut qualifier de « coup de sonde ethnographique »⁵⁴, j'ai alors pu finir de mesurer la similarité de ce programme avec les accompagnements aux écogestes que j'avais étudiés en France. Dans les deux cas, le projet était porté par une association en partie financée par la philanthropie de grandes fondations privées (uniquement françaises et opérant notamment dans le BTP, la fourniture d'eau et d'énergie dans le cas de l'accompagnement français ; étrangères et opérant notamment dans la finance et l'hôtellerie pour Amartya), à laquelle les pouvoirs publics locaux faisaient appel pour former une équipe de jeunes volontaires à la difficile tâche de générer une prise de conscience environnementale chez les habitant·e·s d'un quartier populaire⁵⁵.

Pour la plupart issu·e·s de ces mêmes milieux populaires, ces jeunes étaient rémunéré·e·s par une bourse modeste mais néanmoins attractive. Dans les deux cas, le mot d'ordre était de « sensibiliser » la population à l'idée qu'il fallait « protéger » et « prendre soin » de l'environnement à travers un message responsabilisant destiné à amener les habitant·e·s à adopter de nouveaux comportements dont on vantait la « durabilité ». Dans les deux cas, la méthode privilégiée était celle du porte-à-porte, afin d'entrer directement en contact avec un

⁵⁴ Pour reprendre un terme employé par Isabelle Clair lors de la soutenance de thèse de Josselin Tricou intitulée « Des soutanes et des hommes. Subjectivation genrée et politiques de la masculinité au sein du clergé catholique français depuis les années 1980 » (Juin 2020).

⁵⁵ Comme indiqué dans l'Introduction Générale de la thèse, il existe des différences certaines en termes de conditions matérielles d'existence et de position au sein de l'espace social local entre les habitant·e·s de résidence HLM en Île-de-France et les habitant·e·s de *villas* dans le Grand Buenos Aires. Il est néanmoins frappant de constater que ces projets ciblent tous les deux des espaces urbains stigmatisés dans lesquels vivent des populations socialement dominées.

maximum d'habitant·e·s du quartier, y compris les plus précaires qui ne se rendaient généralement pas aux réunions publiques. On reviendra plus en détail aux chapitres 3 et 4 sur les modalités pratiques de mise en œuvre de ces programmes de sensibilisation environnementale mais on peut déjà noter des similarités dans la structure des projets, leur mode d'action et leur discours. Bien que les gestes prescrits et les problèmes environnementaux concernés aient différé, le discours était identique : la sensibilisation des habitant·e·s à la préoccupation écologiste et aux pratiques de la durabilité était présentée comme nécessaire pour faire face à l'approfondissement et à la multiplication des problèmes environnementaux.

On retrouve dans la Bibliothèque du Palais de la Législature portègne de la deuxième vignette la même exubérance des congratulations que celle observée lors de la cérémonie de clôture de l'accompagnement français : mêmes expressions hyperboliques et lyriques (notamment à propos du « rêve » réalisé), même fierté et optimisme, même description d'une expérience formatrice sur le plan personnel et du sentiment d'être à l'avant-garde du changement. On retrouve le même décalage, aussi, avec la modestie des réalisations puisqu'en me rendant pour la première fois dans la *Villa 20*, j'ai aussi pu constater à quel point la situation environnementale et sanitaire du quartier continuait d'être dégradée : au-delà du container et du potager construit par les référent·e·s près de l'entrée de la *villa*, les chemins de terre séparant les regroupements d'habitations étaient encore gorgés de l'eau d'une violente pluie tombée la veille, des mini-décharges à ciel ouvert étaient présentes à plusieurs coins de rue et contrastaient avec la quasi-absence d'arbres et de végétation. De même que les avancées formelles sur le plan légal (telle la loi déclarant l'urgence environnementale et sanitaire dans la *Villa 20*, approuvée par la législature portègne en 2008, voir Diaz, 2019), le programme *30 Manzanas Verdes* portait la marque de l'irréalisme des discours écologistes : ni les unes ni l'autre n'avaient significativement amélioré la situation socio-environnementale de la quatrième plus grande *villa* de Buenos Aires. Peuplée d'environ 28 000 personnes, large de 48 hectares et marquée par un fort taux d'emplois informels et de chômage, la *villa* connaissait en effet une croissance verticale et une surpopulation qui ne cessaient de s'accroître à cause du manque structurel de logements accessibles aux classes populaires dans les quartiers dits « urbanisés » de Buenos Aires et de ses environs. Cet accroissement démographique ne faisait que rendre les problèmes environnementaux toujours plus aigus.

Ce décalage était reconnu - et même souligné - par la députée et par Hernán, qui insistèrent chacun et chacune sur la difficulté de transposer dans la réalité les idées énoncées dans leurs discours. Mais cette reconnaissance de la tendance irréaliste du discours écologiste permettait surtout de valoriser les accomplissements limités d'Amartya en les contrastant avec des

discours qui seraient purement rhétoriques et totalement vides d'actes : une réalisation modeste valait mieux que l'absence de réalisations et, si l'on ne transformait *pas encore* la réalité, on faisait au moins quelque chose pour y arriver. Présentés comme des préfigurations du changement à venir à l'échelle du pays, ces modestes accomplissements étaient ainsi réinsérés dans un discours qui les dépassait et leur donnait sens : en faisant un peu, on souhaitait montrer qu'il était possible de faire beaucoup plus et on espérait préparer le chemin au changement de paradigme⁵⁶. Ce discours se fondait, lui aussi, sur le récit de la « prise de conscience environnementale » et on retrouvait, une fois encore, la majesté qui le caractérise : nous serions entré·e·s dans une nouvelle ère dont il faudrait savoir « être contemporain » en changeant de rapport au monde afin de pouvoir comprendre et faire face aux questions environnementales. C'était la difficile tâche que relevaient ces accompagnements que d'étendre cette prise de conscience environnementale pour générer des actions écologistes qui permettraient de résoudre « la crise environnementale ».

L'inclusion de *30 Manzanas Verdes* et de *Manos de Mujer*, les deux programmes d'Amartya consacrés à la sensibilisation environnementale en quartiers d'habitat informel, dans le second panel de la deuxième matinée des Journées de l'ACUMAR les resitue au sein d'un ensemble plus large de programmes d'éducation environnementale intervenant dans le bassin-versant. Tous incarnaient un même projet d'éduquer ses habitant·e·s (et en particulier celles et ceux des *villas*) aux principes et aux pratiques de la durabilité, tout en le croisant avec une diversité de thématiques (le droit à la ville, le genre, le handicap ou l'art). Le panel précédent, plus théorique, permet quant à lui de rattacher ces interventions aux discours qui les portaient et les justifiaient. Le reste des Journées de l'ACUMAR permet, enfin, de contraster cet ensemble de politiques d'éducation environnementale avec une autre approche des questions environnementales fondée sur le prisme de la santé environnementale.

L'analyse croisée de ces deux vignettes et de mes observations de terrain fait alors ressortir deux traits des politiques de sensibilisation environnementale portées : **1/** elles incarnent une évolution des politiques de modernisation écologique, qui, appliquées à l'échelle territoriale, participent à construire la conscience environnementale de la population en *objet et instrument de gouvernement* et **2/ la réflexivité environnementale est plurielle** et la forme promue par ces accompagnements est donc toujours particulière. À partir de ces deux résultats, que l'on reliera

⁵⁶ On voit dans cette scène que l'intervention dans les espaces urbains populaires et stigmatisés, représentés comme des régions étrangères au discours de la durabilité, a un statut particulier dans cette logique de préfiguration du changement. On y reviendra plus en détail au chapitre 2.

et confrontera au programme d'accompagnement français, la sensibilisation environnementale de la population apparaît alors comme une forme socialement et historiquement située de gouvernement des hommes et des femmes, que les outils de la sociologie critique auront, dans la suite de la thèse, toute latitude pour ausculter.

2. Un nouveau stade de la modernisation écologique : « faire prendre conscience » aux citoyen·ne·s

On reconnaît dans les discours des responsables en charge de la promotion de l'éducation environnementale les mêmes thèmes et refrains que ceux que nous avons vus dans la section précédente du chapitre : la fin de l'ingénuité environnementale permettrait et rendrait impérative l'action écologique ; il serait nécessaire d'approfondir un nouveau rapport au monde qui étende les frontières de la réflexivité ; il faudrait un savoir refondé qui soit à même de saisir la complexité de problèmes nouveaux, interprétés comme les signes d'une « crise de civilisation ».

Mais, alors que le quatrième intervenant du premier panel présenta ce discours dans un langage « conceptuel » qui était, somme toute, classique par rapport à la littérature universitaire internationale, les trois premières interventions avaient donné à voir sa traduction dans le langage institutionnel et bureaucratique. Il était alors question de « sensibiliser » et de « conscientiser » le public à travers des « stratégies » et des « plans » qui devaient être « participatifs », « transversaux », « intersectoriels » et « coordonnés » ; il fallait utiliser « l'éducation environnementale formelle et non-formelle » comme un « moteur du changement culturel » dont les enfants étaient supposé·e·s être des « agents » particulièrement efficaces ; l'objectif était, enfin, de produire des « savoir-être » fondés sur la « durabilité ». Ce faisant, le discours ne reprenait pas seulement la façon de parler des institutions mais épousait aussi leurs objectifs, en particulier en matière de modernisation écologique : la prise de conscience environnementale devait permettre de générer un développement durable, de saisir les opportunités offertes par les défis environnementaux ou encore de promouvoir l'économie circulaire et la participation active des citoyen·ne·s.

La convergence entre les trois institutions représentées dans ce premier panel (État national, Gouvernement de la Ville de Buenos Aires, Province de Buenos Aires) peut partiellement s'expliquer par le fait que, depuis 2015 et pour la première fois depuis la création de

l'ACUMAR, elles étaient gouvernées par la même majorité politique⁵⁷. Alors que la divergence partisane entre les exécutifs des trois gouvernements composant l'ACUMAR a longtemps été un obstacle majeur à la gestion environnementale du bassin-versant (Merlinsky, 2013b), la cohérence des actions publiques localement mises en œuvre s'en trouvait renforcée. Cependant, comme en témoigne, en 2021, le vote quasi-unanime d'une Loi Nationale d'Éducation Environnementale rédigée par le nouveau pouvoir kirchneriste, le consensus politique sur la nécessité de développer et structurer l'éducation environnementale de la population argentine s'étend bien au-delà de la majorité macriste de l'époque. À l'occasion de sa présentation, le nouveau Président de la Nation Alberto Fernandez a d'ailleurs repris les mêmes antiennes que les responsables de la gestion précédente, insistant sur l'objectif de produire « un changement culturel » qui permette aux Argentins·es de « se réconcilier avec la nature »⁵⁸.

En outre, ce consensus n'est pas propre à l'Argentine. Comme l'indiquèrent à plusieurs reprises les intervenant·es lors des Journées de l'ACUMAR, les programmes qu'ils et elles portaient s'appuyaient sur des normes et des pratiques développées par les organismes de la gouvernance mondiale sur les questions environnementales. La distinction entre éducation environnementale « formelle » et « non-formelle » était elle-même issue de cette arène intergouvernementale, tandis que les réflexions développées sur le « changement culturel », le caractère « holistique » des savoirs portant sur des problèmes environnementaux jugés « complexes » sont classiques au sein de la littérature internationale sur le sujet (cf. **Encadré 4**). Cette mobilisation institutionnelle pour l'éducation environnementale, convergente avec les dynamiques observables en France, doit donc se lire comme la déclinaison nationale d'un processus global impulsé par les institutions multilatérales.

⁵⁷ En 2015, la coalition de centre-droit néolibéral *Cambiamos* emmenée par l'entrepreneur Mauricio Macri, Chef du Gouvernement de la Ville depuis 2007, a remporté les élections pour la Présidence de la Nation ainsi que pour le gouvernement de la Province de Buenos Aires, tout en conservant le gouvernement de la Ville de Buenos Aires. M. Macri remplaça alors Cristina Kirchner (généralement classée comme populiste de centre-gauche) à la Présidence de la Nation. En 2019, le camp kirchneriste regagna les élections pour la Présidence (Alberto Fernandez) et pour le gouvernement de la Province. On reviendra plus en détail sur le contexte politique argentin au chapitre 5.

⁵⁸ Discours du 21 septembre 2020 du Président Alberto Fernandez, disponible en ligne : <https://www.caserosada.gob.ar/informacion/discursos/47150-palabras-del-presidente-de-la-nacion-alberto-fernandez-en-la-presentacion-del-plan-de-politicas-ambientales-desde-la-residencia-presidencial-de-olivros>

Encadré 4 : De l'éducation à l'environnement à l'éducation au développement durable.

Depuis la Conférence de Stockholm (1972), premier moment d'institutionnalisation de la question environnementale à l'échelle internationale lors duquel fut fondé le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'éducation à l'environnement a été conçue comme un horizon d'action universel que chaque pays était incité à développer localement (Nations Unies, 1972, recommandation 96).

La Conférence de Belgrade, réunie trois ans plus tard sous l'égide de l'Unesco et qui crée le Programme International de l'Éducation à l'Environnement (PIEE), en appelle dans sa charte à « une nouvelle éthique universelle » que le développement d'une « éducation relative à l'environnement » doit rendre possible. Le premier objectif qui est fixé à celle-ci est d'aider à la « prise de conscience » environnementale, afin de :

Former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux. (UNESCO, 1975)

Cependant, jusque dans les années 1990, les moyens alloués à cette nouvelle forme d'éducation resteront faibles et fortement centrés sur la transmission de connaissances scientifiques aux enfants, aussi bien en Argentine (Condenanza et Cordero, 2013), qu'en France (Aspe et Jacqué, 2012) ou au Royaume-Uni (Snell et Brooks-Wilson, 2014).

C'est avec l'avènement du développement durable que l'éducation à l'environnement s'institutionnalise et acquiert un rôle plus important dans les politiques publiques environnementales nationales. Le chapitre 36 de l'Agenda 21, adopté au Sommet de Rio (1992), la décrit comme « indispensable pour modifier les attitudes » et lui accorde une « importance critique » pour promouvoir le développement durable, en renforçant ainsi sa dimension non-scolaire et tournée vers les adultes (Nations Unies, 1992, chapitre 36). L'Unesco, à qui est confiée la mise en œuvre de ce chapitre, la rebaptise « éducation environnementale *pour le développement durable* », afin de la réorienter vers la diffusion des concepts de celui-ci : sa promotion passera notamment par des campagnes de sensibilisation et d'information auprès du grand public afin de faire évoluer les comportements. En 2002, au Sommet de Johannesburg, l'organisation internationale déclare que la période 2005-2014 sera la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du Développement durable », avec un Plan International d'application destiné à accompagner l'incorporation de ses principes au sein des systèmes éducatifs nationaux.

En Argentine, la notion d'éducation environnementale fait son apparition dans la loi dans les années 1990 mais c'est surtout dans les années 2000 que les premiers plans et campagnes de « conscientisation » liées au développement durable sont mis en œuvre à l'échelle nationale et provinciale (Condenanza et Cordero, 2013).

(Suite à la page suivante)

Encadré 4 (suite) : De l'éducation à l'environnement à l'éducation au Développement durable.

En France, un même développement de l'éducation à l'environnement, accompagné de son recentrement sur les principes du développement durable, est observable dans les années 2000 (notamment avec les circulaires ministérielles de 2004 et 2007 consacrées à « l'éducation au développement durable »). Alors que, depuis les années 1970, le champ avait été investi par des militant·e·s écologistes et naturalistes au sein de structures associatives comme les Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) ou le réseau École et Nature, il connaît alors une professionnalisation accélérée sous l'effet de l'augmentation des financements locaux pour la promotion du développement durable. Les éducateurs et éducatrices à l'environnement (parfois renommés « éco-conseillers ») deviennent des « prestataires de service » (Jacqué, 2016) chargé·e·s d'animer la traduction locale des principes du développement durable (Toupet, 2018).

Au-delà de son incorporation au sein des politiques environnementales internationales, nationales et locales, l'éducation environnementale constitue aussi un champ de recherche, essentiellement investi par des pédagogues et des spécialistes de sciences de l'éducation militant·e·s qui réfléchissent aux aspects didactiques et méthodologiques de ces pratiques éducatives nouvelles. Structuré autour de revues (comme *Éducation relative à l'environnement : Regards – Recherches – Réflexions* ou *Chemins de traverse* pour celles en langue française) et de centres de recherche (le principal parmi les francophones étant le *Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté* fondé à Montréal par la didacticienne Lucie Sauvé), il permet à différentes approches de dialoguer.

Malgré une dénomination flottante (on parle d'« éducation relative à l'environnement » au Canada, tandis que l'usage français oscille entre éducation « à l'environnement », « par l'environnement », « pour l'environnement », « à l'environnement pour le développement durable » et « au développement durable »), les principes énoncés par les institutions internationales organisent largement les différentes réflexions à l'échelle nationale.

On peut donc voir ces interventions institutionnelles ambitionnant de « faire prendre conscience » des enjeux environnementaux aux habitant·e·s des quartiers populaires comme un prolongement de la dynamique de la modernisation écologique postérieure aux années 1990. Sensibilisés par les mobilisations écologistes radicales des années 1970 et informés par les scientifiques, les pouvoirs publics ont d'abord intégré le souci environnemental à leur agenda en réformant les procédures, les techniques et les rationalités des institutions existantes dans les années 1980-1990 (Hajer, 1995). Depuis les années 1990, ayant appris, ils se donnent désormais pour mission d'éduquer à leur tour le reste de la population et de faire entrer le peuple dans l'ère de la modernité réflexive et de l'Anthropocène. Il ne s'agit toujours pas de révolutionner les structures économiques et sociales, mais il ne s'agit plus seulement de réviser les politiques mises en œuvre : les institutions se conçoivent désormais comme étant à l'avant-garde de la

transformation écologiste et se font fortes de réformer la conscience, la culture et les comportements, autrement dit la réflexivité environnementale, de la population elle-même. L'apprentissage individuel doit ainsi prendre le relais de l'apprentissage institutionnel : il faut adapter les subjectivités à l'impératif d'un nécessaire verdissement de la vie sociale pour le bien commun. Le discours de la député N. P. est à cet égard illustratif de la façon dont réforme personnelle et réforme institutionnelle en viennent à être intimement liées.

La reconnaissance de la dimension systémique de la « crise environnementale » prend alors la forme d'une exigence de « changement culturel » adressée aux citoyen·ne·s : pour changer de paradigme, il faudrait réformer la culture des individus. La « conversion écologique » des individus (pour reprendre un terme fréquemment employé par cette autre institution globale prescriptrice de normes environnementales qu'est le Vatican⁵⁹) est conçue et présentée comme une condition de la capacité des institutions à prendre soin du bien commun et de l'environnement. Alors que l'éducation à l'environnement a longtemps pu recouvrir une dimension de contestation de l'ordre social, elle l'a progressivement perdue avec sa professionnalisation et son recentrement sur la perspective « gestionnaire » du développement durable depuis les années 2000 (Jacqué, 2016). Bien que le champ de l'éducation à l'environnement soit traversé de tensions entre différentes façons de s'accommoder localement des prescriptions internationales (voir Toupet, 2018 pour le cas de la France), l'injonction à l'incorporation des principes du développement durable structure fortement ses pratiques professionnelles depuis le début des années 2000 (pour une critique, voir Bader et Sauvé, 2011), aussi bien en Argentine (Condenanza et Cordero, 2013) qu'en France (Jacqué, 2016).

Cette grande transformation est interprétée comme étant située dans l'ordre des consciences : l'éducation en question n'est pas d'abord conçue comme un processus d'acquisition de connaissances mais comme un processus de changement de rapport au monde, de « cosmovision ». La référence aux valeurs et à l'éthique sature les discours et c'est principalement sur le plan de la morale que le changement culturel est conçu. La conscience environnementale est ainsi construite comme un *objet* et un *moyen* du gouvernement et de

⁵⁹ Dans l'encyclique *Laudato si'*, à laquelle il était régulièrement fait référence par mes interlocuteurs et interlocutrices argentin·e·s, le pape François (2015, §214) écrit par exemple que : « Un effort de sensibilisation de la population incombe à la politique et aux diverses associations. À l'Église également. Toutes les communautés chrétiennes ont un rôle important à jouer dans cette éducation. J'espère aussi que dans nos séminaires et maisons religieuses de formation, on éduque à une austérité responsable, à la contemplation reconnaissante du monde, à la protection de la fragilité des pauvres et de l'environnement. Étant donné l'importance de ce qui est en jeu, de même que des institutions dotées de pouvoir sont nécessaires pour sanctionner les attaques à l'environnement, nous avons aussi besoin de nous contrôler et de nous éduquer les uns les autres ».

l'exercice du pouvoir : des dispositifs institutionnels déclarent haut et fort leurs intentions de la susciter et de la diffuser, tandis que la production de consciences écologisées est présentée comme un outil par lequel il est possible d'« accompagner le changement » et de l'orienter dans la direction souhaitée. Cibler la conscience des individus évitait notamment de remettre en question l'idéologie de la croissance économique, de souligner le rôle de l'extractivisme dans la destruction des écosystèmes ou de s'opposer aux puissantes multinationales qui exploitent les ressources naturelles ou déversent des pollutions pour le compte de leurs activités productives.

On peut alors faire l'hypothèse que cet intérêt institutionnel et transpartisan accordé à la production d'une conscience environnementale participait d'une recherche de gouvernabilité des problèmes environnementaux (Salles, 2009)⁶⁰. De par leur nature régulièrement décrite comme complexe, incertaine et multi-dimensionnelle, les problèmes environnementaux sont généralement jugés difficilement gouvernables car ils échappent aux cadres et aux découpages classiques de l'action publique, comme l'avait déjà noté Lascoumes (1994). Il faut donc inventer de nouvelles formes de régulations qui soient « transversales », « trans-sectorielles » ou « intégrées », selon les termes employés par les oratrices des Journées de l'ACUMAR. Il peut alors apparaître plus aisé de gouverner ces questions à travers la responsabilisation des populations que par la négociation avec des acteurs et actrices aux intérêts organisés et aux référentiels contradictoires. C'est ce qu'indiquait la responsable de la Province de Buenos Aires lors des Journées de l'ACUMAR lorsqu'elle souligna que, la gestion des déchets étant une compétence municipale qui échappait à sa juridiction, cette-dernière avait donc choisi de concentrer ses efforts sur l'éducation des individus.

En France, Julie, la chargée de mission pour le développement durable de Doroy, exprima la même idée à propos de l'accompagnement à l'adoption d'écogestes qu'elle supervisait dans la résidence des Oliviers quand elle m'expliqua pourquoi « l'éducation à l'environnement » avait été choisie comme « colonne vertébrale » de la politique environnementale de sa ville :

« En fonction de nos moyens, de nos compétences et de notre niveau d'action communal, ça nous a semblé vraiment pertinent de garder cette orientation-là comme la principale, comme la colonne vertébrale. Parce qu'après on n'est pas forcément l'échelon pertinent pour travailler réellement sur les déplacements, les transports. On peut agir, mais à la marge. Notre réseau de

⁶⁰ On reviendra plus en détail au chapitre 3 sur les dynamiques contemporaines de l'action publique (comme la territorialisation des politiques sociales et l'influence du néolibéralisme) qui peuvent aussi permettre de comprendre cette tendance à la responsabilisation environnementale et la forme qu'elle prend.

transport il est dépendant des communes d'à côté, il est dépendant d'énormément d'acteurs autres : région, département, interco', etc. que c'est tellement... C'est un domaine où on n'a pas vraiment un levier d'action direct. Tandis que l'éducation au développement durable, oui. On a nos agents, on a les écoles avec lesquelles on peut travailler, on a toute la population de Doriens à qui on peut s'adresser, les associations, les entreprises du territoire... C'est pour ça que ça nous est apparu comme vraiment l'orientation sur laquelle on devait mettre le maximum de nos moyens ».

En France comme en Argentine, l'éveil des consciences environnementales apparaissait donc à la fois comme un objectif de politique publique et comme un instrument d'intervention qui avait l'avantage d'être relativement accessible, peu coûteux et visible auprès de la population.

On voit cependant dans les matériaux recueillis qu'il ne s'agissait pas seulement de gouverner l'équilibre des écosystèmes, mais aussi les hommes et les femmes. À travers l'éducation environnementale, les divers programmes rencontrés cherchaient aussi à gérer des problèmes sociaux d'ordre plus général dont, entre autres : la santé publique, la gestion des déchets, l'approvisionnement en énergie et en matières premières pour la production marchande, l'occupation des sols par des populations considérées comme malvenues (dans le cas argentin), la re-création de lien social dans des espaces stigmatisés, l'insertion professionnelle de jeunes désœuvré·e·s, la précarité énergétique (dans le cas français). La sensibilisation environnementale apparaît alors comme une *technique de gouvernement* – un objet d'étude au cœur du domaine de compétences des sciences sociales – qui ne peut être rendue intelligible qu'en étant rapportée aux caractéristiques (perçues) de la population qu'on cherche ainsi à gouverner.

À Buenos Aires, elle s'insérait ainsi dans une tendance plus large à ce que, depuis les années 2000, la thématique environnementale serve de justification à la régulation des habitant·e·s des *villas*, comme l'a montré l'anthropologue María Carman (2011a, 2011b) à propos du cas des *villas* Rodrigo Bueno et Aldea Gay. À partir de cette période, ces deux quartiers d'habitat informel ont en effet été caractérisés comme contaminants et destructeurs de la nature locale afin d'être évacués et de laisser la place à des projets de patrimonialisation écologique (une réserve écologique) et mémorielle (un Parc naturel et le Parc de la Mémoire des « disparus » de la dictature). Cette tendance à légitimer publiquement l'expulsion des occupations illégales de terres en leur attribuant un caractère anti-écologique s'est consolidée lors de la décennie suivante, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'assainissement du bassin-versant ordonné par la Cour Suprême. Un nouveau cycle d'évictions, le plus important depuis

la fin de la dictature militaire en 1983, s'est alors ouvert afin de libérer le « chemin de halage »⁶¹ du Riachuelo lors duquel les franges côtières des *villas* ont été requalifiées en « obstructions » à l'amélioration de la qualité environnementale des rives du fleuve (Carman, 2015; Merlinsky, Scharager et Tobías, 2017; Scharager, 2019). Bien que ces dernières relocalisations aient aussi été présentées comme une façon de garantir le droit à vivre dans un environnement sain des populations vivant dans les zones les plus exposées aux risques environnementaux, les évacuations (en particulier celles du début des années 2010, concentrées sur les populations les plus précaires et les moins organisées) furent vécues comme une mesure abrupte et violente par une partie significative des personnes concernées, d'autant plus que les solutions de relogement étaient très souvent insatisfaisantes (Carman, 2015).

Cette tendance s'inscrivait elle-même dans une histoire plus longue des politiques d'encadrement des *villas* qui est caractérisée par une tension permanente entre un processus d'exclusion, destiné à extirper les secteurs populaires hors de la ville de Buenos Aires, et un processus d'inclusion, visant à les intégrer au tissu urbain (Ochsenius et al., 2016). Elle s'est concrètement traduite par une oscillation entre, d'un côté, des tentatives (souvent ratées) d'« éradication » fondées sur des évacuations parfois violentes⁶² et rarement assorties d'un accompagnement adéquat au relogement des populations accusées de ne pas « mériter la ville » (Oszlak, 1991) et, d'un autre côté, des tentatives (faiblement matérialisées) d'intégration urbaine fondées sur le transfert des droits de propriété du sol et l'urbanisation des quartiers (ouverture de rues, pavage de chemins, construction d'infrastructures). Au croisement de ces deux tendances, on peut repérer une lignée de mesures d'inspiration hygiéniste qui visèrent à « moraliser les modes de vie » des habitant·e·s de ces espaces perçus comme anormaux et dangereux. Il s'agissait alors de leur permettre de rester en ville malgré leur supposée « faible adaptation à la vie urbaine », en leur apprenant à vivre selon les canons de la ville formelle (Ochsenius et al., 2016).

La tentative, à la fin des années 2010, de produire des subjectivités écologisées et de diffuser l'adoption de comportements dits « durables » au sein de la population des *villas* apparaît alors

⁶¹ Soit une bande de 35 mètres de chaque côté des berges du fleuve. Catégorie inusitée du Code Civil argentin destinée à permettre la traction terrestre des bateaux le long d'un fleuve navigable, l'obligation de maintenir dégagé un « chemin de halage » a été reprise par le juge chargé de l'exécution de la sentence de la Cour Suprême, Luis Armella, qui lui donna une signification environnementale et la transforma en un outil d'opérationnalisation du jugement de l'affaire Beatriz Mendoza en en faisant l'un des principaux axes du « nettoyage des marges » du Riachuelo.

⁶² Notamment pendant la dernière période de dictature militaire, de 1976 à 1983.

comme un renouvellement des techniques de gouvernement des *villas* et des *asentamientos*, dont on peut chercher à saisir les spécificités et les implications.

À partir de leur travail historique sur l'Anthropocène, Bonneuil et Fressoz (2013) se sont inquiétés de l'avènement d'un « géopouvoir » qui s'appuierait sur de nouvelles formes de savoir-pouvoir (en particulier, les sciences du climat et la géologie) pour mener des projets de géo-ingénierie (c'est-à-dire des interventions délibérées pour tenter de limiter le réchauffement global du climat, par exemple par la dispersion d'aérosols dans la haute atmosphère), étendant ainsi le biopouvoir foucauldien d'un gouvernement sur la vie (*bio*) à un gouvernement de la Terre (*gê*) toute entière. Par contraste, les programmes de sensibilisation environnementale ici décrits semblent moins concernés par la thématique du gouvernement planétaire que par celle du gouvernement des populations pauvres et marginales. Il ne s'agit pas d'opposer les deux formes de gouvernement mais de les distinguer, afin de souligner la dimension basiquement humaine, classiquement sociale et modestement locale des rapports de pouvoir qui sont aussi mis en jeu ici⁶³. Le thème environnemental et l'objectif de produire une prise de conscience environnementale au sein de la population offrent un terrain sur lequel il est possible d'essayer de gérer d'autres enjeux sociaux, notamment ceux liés à la condition des groupes socialement dominés.

Cependant, les pouvoirs publics n'étaient pas les seuls à investir ce domaine d'intervention et il est crucial de ne pas réduire la question du gouvernement à l'action des pouvoirs publics. L'objectif de produire une prise de conscience environnementale était également repris par des associations militant pour l'écologisation du monde : c'est le cas d'Amartya et c'est aussi le cas du mouvement militant écologiste français Alternatiba (cf. chapitre 2). Comme l'a montré le sociologue français Jean-Baptiste Comby (2015a), le système médiatique a également joué un rôle crucial dans la publicisation des questions environnementales. Une série de producteurs de biens culturels (qu'il qualifie de « professionnels de la sensibilisation ») sont parvenus, de reportages en documentaires, de « beaux-livres » en expositions et chansons, à inscrire les enjeux environnementaux dans le paysage médiatique et le débat public (sous un cadrage

⁶³ La production de subjectivités globalisées et écologisées par lesquelles les individus se pensent comme des « citoyens de la planète » interdépendants de ce qui se passe à l'autre bout du globe et comme partiellement responsables des grandes évolutions des dégradations environnementales, peut notamment participer de ce géopouvoir décrit par Bonneuil et Fressoz. Le « sujet de l'anthropocène » qu'ils identifient comme « un écocitoyen optimisant ses crédits carbone, gérant son empreinte individuelle (et gouverné à travers sa réflexivité environnementale) » (Bonneuil et Fressoz, 2013:112) fait bien sûr écho au sujet que cherchent à produire ces programmes d'éducation au Développement durable.

individualisant et consumériste, comme on le verra au chapitre suivant). Avec des accents plus ou moins utopistes, plus ou moins modernistes, visant tantôt à une sortie du modèle de développement fondé sur la croissance, tantôt à un soutien au système productif grâce à l'optimisation de l'usage des ressources et des déchets par la consommation durable, c'est donc une véritable coalition d'acteurs et actrices appartenant à différentes sphères (publique, associative, militante, entrepreneuriale, journalistique) qui se sont retrouvés autour de l'objectif de produire une prise de conscience environnementale de la population.

En miroir, la thématique environnementale pouvait aussi fournir aux habitant·e·s du bassin-versant des ressources de légitimité pour leurs revendications sociales. On peut par exemple interpréter la mobilisation ayant porté l'affaire Beatriz Mendoza comme le produit d'un processus d'« environnementalisation des demandes » sociales des groupes militants de *La Boca* et de *Villa Inflamable* (Scharager, 2020), qui a finalement permis la reconnaissance (au moins formelle) du droit à vivre dans un environnement sain par la Cour Suprême et a contraint l'État à passer de l'omission à l'action. Plus précisément, l'exhibition de sa conscience environnementale pouvait constituer localement un support de résistance et d'émancipation, comme l'a montré María Carman (2011a) à propos des habitants de la *villa* Aldea Gay. Pour réclamer leur droit à rester vivre sur place, plusieurs d'entre eux ont en effet mis en avant leur goût pour la nature, leur relation d'intimité avec le fleuve et le soin qu'ils lui portaient. Dans un autre registre, la « souffrance environnementale » (Auyero et Swistun, 2008) des habitant·e·s du bassin-versant pouvait aussi participer à construire une communauté morale des « personnes affectées » et le souci apporté aux conséquences de ces dégradations environnementales pouvait leur servir à réclamer des droits face aux pouvoirs locaux (Carman, 2019)⁶⁴.

On voit ainsi comment la conscience environnementale s'avère être à la fois un *objet* et un *instrument* de gouvernement. Du côté des pouvoirs publics, les autorités institutionnalisent l'objectif de produire une conscience environnementale au sein de la population au croisement de deux processus historiques : la tendance des discours écologistes militants à valoriser et désirer la prise de conscience environnementale, d'un côté, et, de l'autre, la tendance à l'intégration du souci environnemental au sein des perspectives gestionnaires, évitant une remise en cause des structures sociales et économiques au fondement de l'accumulation capitaliste. Mais cet objet est disputé et peut être mobilisé par d'autres acteurs et actrices, notamment pour réclamer des droits que les institutions ne leur reconnaissent pas encore.

⁶⁴ On reviendra plus en détail sur cette dynamique au chapitre 5.

3. La multiplicité des formes de réflexivités environnementales

Les deux vignettes ci-dessus permettent également de montrer très clairement que, face à une même réalité socio-environnementale comme celle des *villas et asentamientos* du bassin-versant Matanza-Riachuelo, plusieurs formes de réflexivité environnementale peuvent coexister : il n'y a pas une unique façon d'être conscient·e de l'existence de problèmes environnementaux et de les faire entrer en politique. De surcroît, on voit même qu'il y a une pluralité de consciences environnementales auxquelles les institutions peuvent chercher à sensibiliser les individus. Il ne s'agit pas seulement de différents courants du mouvement écologiste (qui se différencieraient selon des objectifs et des modes d'action variables) mais, véritablement, de manières alternatives de concevoir « l'environnement » et la forme du rapport que les humains entretiennent avec lui.

La première forme de réflexivité renvoie au souci pour un environnement conçu de manière *systémique* et relativement *abstraite* et *désincarnée*. Il s'agit de la réflexivité classiquement promue par le mouvement écologiste occidental et par les universitaires dont on a présenté les travaux dans la sous-section précédente, qui fonde « l'impératif éthique [...] de renégocier *la relation des humains* [en tant qu'entité générale et non particularisée] à *la nature* [idem] à la lumière des nouvelles connaissances scientifiques » mentionné par Jasanoff (2001:25, je souligne). L'environnement est alors construit comme une problématisation d'un bien commun coextensif à la société dans son ensemble - et même étendu aux générations futures et aux non-humains. La conscience environnementale *visé l'universalité* (tous les êtres humains peuvent et doivent l'adopter) et *l'universalisme* (elle promeut le bien commun universel). Elle implique une préoccupation pour la préservation des écosystèmes *en général* (sans que celle-ci soit nécessairement indexée à une autre valeur que celle de la protection de l'environnement).

Ce type de réflexivité conçoit les problèmes environnementaux comme faisant partie d'une « crise » globale et de portée civilisationnelle à laquelle la société toute entière serait confrontée, nourrissant ainsi des discours sur le fait qu'il faut « sauver la planète » ou faire face à la « fin du monde ». Il entretient une relation privilégiée avec le temps du futur (au point de parfois prétendre adopter le point de vue des générations futures pour regarder la réalité présente), à travers une attention particulière aux nuisances environnementales qu'on peut craindre de voir survenir dans les prochaines années et décennies, mais aussi par le biais d'une projection fréquente sur les potentielles transformations du monde et des consciences que les modestes changements qui s'esquissent au présent laissent espérer. Si elle a tendance à se

centrer sur des problèmes d'échelle globale (en particulier le changement climatique), son association contemporaine au référentiel de la durabilité l'amène à porter prioritairement son attention sur le soin que chacun·e peut porter à l'environnement plutôt que sur des problèmes environnementaux particuliers.

C'est cette forme classique et dominante de conscience environnementale qui était promue par les programmes d'éducation ou de sensibilisation environnementale et d'éducation au développement durable, aussi bien en France qu'en Argentine. Ceux-ci tentaient de généraliser en pratique cette sensibilité qui prétend à l'universalité. Malgré cette prétention, on voit cependant grâce aux données du terrain argentin que cette idée, dont les principaux concepts ont été forgés en Europe et en Amérique du nord, requerrait un travail d'adaptation pour faire sens dans le contexte latino-américain. Sa circulation internationale depuis les institutions internationales et les espaces centraux de l'économie mondiale vers les espaces périphériques ne peut être comprise sans la réinsérer dans les rapports de pouvoir asymétriques entre régions du monde dans la diffusion du savoir légitime et des principes de gouvernement.

À côté, les interventions sur la santé environnementale décrites dans la première vignette manifestent l'existence d'une forme alternative de conscience environnementale. Celle-ci conçoit l'environnement de manière territorialisée et comme mettant en jeu la santé des corps humains qui y vivent. La réflexivité environnementale implique alors une attention aux conséquences des actions humaines sur les écosystèmes *en tant qu'elles nuisent présentement à la qualité de vie des personnes* qui font partie de ceux-ci. Tandis que la première forme de réflexivité s'appuie essentiellement sur des savoirs tirés de l'écologie scientifique (pour retracer des chaînes de conséquences souvent invisibles par lesquelles des actions humaines déstabilisent le fonctionnement des écosystèmes), cette seconde forme s'appuie plutôt sur l'épidémiologie et la santé environnementale (pour identifier des environnements contaminants qui nuisent à la santé de populations localisées). Bien que cette conscience environnementale puisse elle aussi s'appuyer sur des valeurs éthiques se réclamant de l'universel (par exemple la santé comme bien public exigible par tous et toutes), le bien commun que recouvre la préservation de l'environnement est à chaque fois *circonscrit* à des groupes et des écosystèmes spécifiques. Comme l'exprime le professeur mexicain dans la première vignette, il ne s'agit pas de « sauver le monde » mais de porter attention à la qualité environnementale du milieu de vie de personnes *identifiées* pour empêcher qu'elles ne souffrent de dégradations environnementales *déterminées*. Cette forme de conscience environnementale porte donc moins sur *l'environnement* en général et au singulier que sur *un* ou *des* environnements particuliers,

dans la mesure où ceux-ci conditionnent la qualité de vie des populations humaines qui en font partie et y vivent.

Cette conception de l'environnement est fortement inspirée par les mouvements d'écologie politique latino-américains engagés pour la défense des conditions de vie de populations confrontées aux avancées du néo-extractivisme, entendu comme « modèle d'accumulation fondé sur la surexploitation de ressources naturelles en grande partie non renouvelables et sur le déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme "improductifs" » (Svampa, 2011:105). Incarné par de grands projets miniers, pétroliers et gaziers, par la construction de méga-barrages ou par la monoculture intensive, ce modèle de développement économique provoque, depuis le début du XXI^{ème} siècle et à travers l'Amérique latine toute entière, une multiplication de « conflits environnementaux » pour l'accès et le contrôle des terres et des ressources accaparées par les industries exportatrices⁶⁵. Face à la progression de la frontière extractive, une myriade de mobilisations locales développe, malgré son hétérogénéité, une critique convergente de la mercantilisation (souvent qualifiée de « néocoloniale ») de la nature grâce à des systèmes d'assemblées et des réseaux transnationaux qui permettent le dialogue entre des mouvements paysans portés par des communautés indigènes et des mouvements socio-environnementaux ruraux et urbains. Ces mobilisations incarnent ce que la sociologue argentine Maristella Svampa a nommé le « tournant éco-territorial » des luttes sociales latino-américaines (Svampa, 2019 ; 2011), qui tend à faire du souci environnemental un élément central (mais jamais exclusif) des luttes pour l'émancipation et contre l'injustice⁶⁶.

S'ils peuvent eux aussi s'appuyer sur l'horizon utopique d'une transformation des relations qu'entretiennent les humains à la nature (notamment autour du concept de *buen vivir*, inspiré par les cosmologies indigènes), ces mouvements constituent cependant d'abord et avant tout une défense de la terre et des territoires vécus : le souci environnemental qui les anime est toujours territorialisé. Selon l'anthropologue colombien Arturo Escobar (2000:75-79), figure majeure de l'écologie politique et de la pensée décoloniale latino-américaines, ces mobilisations

⁶⁵ On peut notamment se référer à l'Atlas des conflits pour la justice environnementale, réalisé de manière collaborative sous la direction de l'économiste catalan Joan Martínez Alier : <https://ejatlas.org>. Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'Argentine, voir Merlinsky (2013a) et *infra*.

⁶⁶ Ces mouvements latino-américains rejoignent en cela les mouvements nord-américains de « justice environnementale » qui, dans le sillage du mouvement des droits civiques, dénoncent depuis les années 1970 l'inégale distribution des maux et risques environnementaux (notamment liés à la production industrielle et à la gestion des déchets) en défaveur des populations socialement et racialement dominées. Le terme est d'ailleurs lui-même utilisé par un certain nombre de mouvements latino-américains. On reviendra plus en détail au chapitre 5 sur ces mouvements et sur la façon dont leur perspective peut éclairer les problématiques environnementales françaises.

contemporaines manifestent ainsi l'existence d'une « conscience-fondée-sur-le-lieu » (*conciencia-basada-en-el-lugar*), c'est-à-dire d'« une manière propre à chaque lieu d'attribuer du sens au monde » (*una manera lugar-específica de otorgarle sentido al mundo*). Au-delà de sa contribution au dépassement de l'ontologie dualiste de la modernité occidentale⁶⁷, cette notion d'une « conscience-fondée-sur-le-lieu » permet d'insister sur la façon dont la réflexivité environnementale manifestée par des mouvements défendant les conditions de vie de communautés confrontées à la surexploitation de leur milieu de vie (ce que Joan Martínez Alier appelle l'« écologisme des pauvres ») est ancrée dans un territoire, et donc dans un environnement particulier. Dans le bassin-versant Matanza-Riachuelo, cette seconde forme de réflexivité environnementale s'actualise sous la forme d'une « conscience croissante des citoyens de leur droit à vivre dans un environnement sain », selon la formule de l'anthropologue María Carman (2019:114). En cela, elle se différencie de la première forme de conscience environnementale promue par les programmes d'éducation au développement durable, qui insistent au contraire sur le devoir généralisé de prendre soin de l'environnement, conçu de manière relativement abstraite.

La reprise par la DSyEA de l'ACUMAR de cette seconde conception de l'environnement, fondée sur la défense du territoire comme support des conditions de vie des populations dominées, est à réinsérer dans la nature du jugement de la Cour Suprême qui commande notamment aux autorités d'« améliorer la qualité de vie » des habitant·e·s du bassin-versant. Gabriela Merlinsky (2013b), puis Andrés Scharager (2020) à sa suite, ont montré que cette décision était indissociable du contexte socio-historique marqué par une vague de conflits environnementaux qui animent l'Argentine depuis le début des années 2000 : conflits contre les projets miniers dans le sud du pays, contre les fumigations liées aux cultures de soja transgénique dans la Province de Córdoba, contre les rejets d'une usine de pâte à papier dans le fleuve Uruguay à Gualeguaychú ou encore à propos d'une loi de protection des forêts, puis d'une autre pour la protection des glaciers. Ce sont ces conflits qui « ont généré les conditions pour la construction d'un environnement public de délibération sur la question environnementale » (Merlinsky, 2013b:36) sans lequel la judiciarisation du conflit sur la dégradation du Riachuelo n'aurait pas été possible. Mais, au-delà de son rôle dans

⁶⁷ Arturo Escobar est aussi l'une des figures du « tournant ontologique » qui vise à refonder l'épistémologie de l'anthropologie (évoqué *supra*). Il propose notamment d'utiliser la notion de « plurivers » pour déconstruire le mythe de l'universel moderne et reconnaître la pluralité des façons de connaître et d'exister, notamment celles fondées sur des « ontologies relationnelles » qui seraient caractéristiques des communautés indigènes. À ce propos, voir Escobar (2018).

l'institutionnalisation de la question environnementale en Argentine, on peut faire l'hypothèse que cette dynamique de mouvements opposés au néo-extractivisme a aussi été déterminante dans le fait que le jugement de l'affaire Beatriz Mendoza fonde l'exigence de recomposition environnementale du bassin-versant sur la nécessité de garantir des droits humains. La vague de conflits environnementaux n'a pas seulement rendu pensable et audible la thématique de la dégradation environnementale du bassin-versant, elle a aussi configuré la forme de réflexivité environnementale à partir de laquelle cette dégradation a été pensée par le pouvoir judiciaire, en référant l'assainissement de l'écosystème local aux conditions de vie de la population qui y résidait. Que cette forme de réflexivité soit particulièrement reprise par la Direction de l'ACUMAR chargée des questions de santé n'est finalement que chose logique puisque les problèmes environnementaux du bassin-versant se caractérisent surtout par la toxicité du milieu et que c'est sous cet aspect qu'ils agissent principalement sur la qualité de vie de ses habitant·e·s.

Si les professeur·e·s de santé environnementale intervenant lors des Journées de l'ACUMAR et les employé·e·s de terrain de la DSyEA disaient elles et eux aussi vouloir « conscientiser » sur les questions environnementales, cela n'avait pas le même sens que pour les intervenant·e·s spécialisé·e·s dans l'éducation environnementale. Le travail de conscientisation environnementale consistait alors à sensibiliser les individus aux risques qu'ils encouraient dans leurs interactions avec leur milieu de vie, mais aussi à sensibiliser les décideurs politiques et économiques à la souffrance environnementale des populations vulnérables. Une fois encore, les institutions se mettaient dans la position d'éduquer la population sur les questions environnementales, mais ce n'était plus la même forme de conscience environnementale qu'on cherchait à diffuser, et plus selon les mêmes modalités. Liée à l'accélération de l'avancée du front extractiviste dans les pays latino-américains depuis le début des années 2000 sous l'impulsion d'intérêts généralement situé·e·s dans les pays centraux de l'économie mondiale (Amérique du nord, Europe et Chine), cette seconde forme de sensibilisation environnementale est donc, tout autant que la première, socio-historiquement située et dépendante des relations de pouvoir inégales entre les régions du monde.

Par comparaison, la première forme de réflexivité environnementale systémique et à prétention universelle apparaît alors comme relativement inattentive aux conditions d'existence des populations : non seulement elles n'entrent pas en compte pour définir l'objet du souci environnemental, mais elles ne devraient pas non plus moduler le type de réflexivité qu'il faudrait adopter. Ainsi, quand bien même les responsables d'Amartya prétendaient partir des

perceptions des problèmes écologiques des habitant·e·s des *villas* pour déterminer les axes de sensibilisation environnementale promus, les plans d'actions mis en œuvre appartenaient en réalité tous à un répertoire de politiques de développement durable déjà mis en œuvre ailleurs. Les référent·e·s, qui étaient censé·e·s donner corps à cette approche « participative » en formulant les lignes de travail à suivre à partir de leur propre expérience d'habitant·e·s de la *villa*, reprenaient en fait mot pour mot le langage et la logique institutionnelles pour décrire la situation de leur quartier et la nécessité de « trouver des solutions en conscientisant les gens ». Malgré la prégnance du contexte des luttes éco-territoriales latino-américaines (qui rendait sans doute nécessaire cette mise en scène de la participation active des habitant·e·s des *villas* à la définition des problèmes environnementaux), le programme *30 Manzanas Verdes* visait bien davantage à impliquer les résident·e·s de la *Villa 20* dans les dispositifs institutionnels existants qu'à partir de leur expérience pour repenser les interventions environnementales. Supervisé par des responsables davantage socialisé·e·s aux courant écologistes européens qu'aux mouvements de lutte latino-américains (c'était en particulier le cas d'Hernán, le fondateur d'Amartya), le programme de sensibilisation cherchait à adapter la logique de l'éducation au développement durable promue par les institutions internationales au contexte des *villas* argentines.

Ce faisant, cette première forme de réflexivité environnementale pouvait participer à occulter les souffrances environnementales supportées par les fractions précaires des classes populaires, comme ce fut longtemps le cas dans la *villa Inflamable* (Auyero et Swistun, 2008). Il n'y en effet aucune nécessité à ce que les effets nocifs des dégradations environnementales localisées sur les populations vivant dans des milieux de vie dégradées soient prises en compte comme des objets d'intervention publique légitime, comme l'ont montré Javier Auyero et Débora Swistun, et le recours à un point de vue peu attentif aux effets directs de l'environnement sur la santé peut renforcer cette invisibilisation. Il peut aussi amener à blâmer les victimes, en leur faisant porter la responsabilité de dégradations environnementales qui sont liées à des caractéristiques structurelles des territoires où elles vivent. Ainsi, l'attribution de la responsabilité des fréquentes inondations ou de l'accumulation d'ordures dans la *Villa 20* au manque de conscience environnementale des familles qui ne collecteraient pas leur huile ou gèreraient mal leurs déchets laisse perplexe quand on sait que le quartier se situait sur un terrain inondable, que les réseaux d'évacuation des égouts et de drainage des eaux de pluies, réalisés artisanalement, étaient indifférenciés et se saturaient mutuellement ou que les camions de ramassage des ordures ne rentraient pas dans le quartier faute de routes goudronnées et suffisamment larges (voir par exemple Diaz, 2019). De la même manière, on verra au chapitre

5 comment la sensibilisation à cette forme de réflexivité systémique peut avancer main dans la main avec une invisibilisation des souffrances environnementales dans les résidences HLM françaises et avec la culpabilisation de leurs habitant·e·s.

Ces deux formes de réflexivité environnementale fonctionnent donc comme des idéaux-types qui, par contraste, s'éclairent et se révèlent mutuellement. Dans la pratique, elles ne sont cependant pas forcément exclusives l'une de l'autre et certains acteurs et actrices peuvent alternativement se référer aux deux. Le spécialiste en éducation environnementale qui avait conclu le premier panel de la seconde matinée des Journées de l'ACUMAR par une présentation théorique sur la première forme de réflexivité (dans laquelle il citait surtout des auteur·e·s issu·e·s des pays centraux de l'économie mondiale) affirmait lui-même que la perspective latino-américaine montrait que la dégradation environnementale allait de concert avec la dégradation des conditions sociales et faisait partie d'un même processus (sans cependant en tirer les conséquences dans sa façon de promouvoir l'éducation environnementale).

Inversement, l'ACUMAR, dont la Direction de la santé et de l'éducation environnementale s'appuie essentiellement sur la seconde forme de réflexivité environnementale pour intervenir sur le territoire du bassin-versant, reprend aussi dans certains de ses documents l'objectif de généraliser une conscience environnementale universalisée qui a peu de choses à voir avec les souffrances environnementales concrètes supportées par les habitant·e·s du bassin-versant. Par exemple, le dernier Plan Intégral d'Assainissement Environnemental présenté par l'ACUMAR en 2016 installa l'éducation environnementale comme l'une de ses principales lignes d'action en la définissant comme « la construction de valeurs, connaissances, aptitudes et attitudes orientées vers la participation critique et réflexive des citoyens dans la recherche d'un modèle de développement environnemental - économique, écologique, social, politique et éthique – soutenable » (ACUMAR, 2016:20). Reprenant les termes classiques que l'on a vus à propos de la première forme de sensibilisation environnementale (une « éducation formelle » et « non formelle » fondée sur la transdisciplinarité, promouvant un « changement des habitudes sociales et culturelles » pour favoriser le « soin aux biens communs » face à une « crise globale »), les projets planifiés sous cette ligne d'action (et généralement portés par d'autres directions de l'ACUMAR que la DSyEA) s'attachaient, dans une inspiration éco-moderniste claire, à favoriser le développement du tri et de la bonne gestion des déchets, notamment pour permettre leur valorisation économique.

Les deux formes de réflexivité environnementales peuvent donc cohabiter et il s'agira, au fil de la thèse, de mieux saisir comment leur contraste peut renseigner l'analyse sur les

interventions de politiques environnementales observées. La deuxième forme de conscience environnementale, en particulier, qui est le produit de conditions spécifiques au contexte latino-américain, permettra de nourrir l'imagination sociologique au moment d'analyser et d'interroger les données du terrain français.

Conclusion de la troisième section : Réévaluer les théories de la modernité réflexive à partir de l'enquête empirique

Mentionnée sans pour autant être placée au cœur de l'analyse de la fabrique des politiques environnementales par le sociologue néerlandais Maarten A. Hajer, la ligne de récit d'une prise de conscience environnementale récente des sociétés modernes menant à l'action écologiste s'avère fondamentale pour saisir une évolution récente de la dynamique de la modernisation écologique : sa tendance à responsabiliser les individus et à vouloir les éduquer à la réflexivité environnementale.

Ce résultat permet alors de complexifier l'analyse des théories de la modernité réflexive formulées au tournant des années 1990 par des auteurs comme Beck et Giddens. En tant qu'argument historique, on a vu que la thèse d'un « dessillement postmoderne » sur les conséquences des actions humaines sur la nature méconnaissait la réflexivité environnementale des sociétés passées et posait des problèmes historiographiques en enfermant l'analyse historique dans des récits téléologiques (Fressoz, 2011 ; Bonneuil et Fressoz, 2013 ; Fressoz et Locher, 2020). En tant qu'argument sociologique, elle manque de fondement empirique pour attester de la diffusion de cette réflexivité dans les sociétés contemporaines et relève plutôt de la théorisation d'un devenir possible des sociétés occidentales que d'une réelle enquête sur les formes contemporaines des relations sociales⁶⁸. Si une réflexivité environnementale fondant une éthique du soin à apporter à l'environnement est effectivement observable dans certains secteurs de la population et à diverses échelles d'intervention (non sans ambiguïtés quant à son efficacité écologique, comme on l'a vu dans la première section de ce chapitre), elle ne peut

⁶⁸ Beck et Giddens assument, dans une certaine mesure, ce manque de soubassement empirique à leurs travaux en les qualifiant de « théorie sociale ». Dans la préface de *La société du risque*, Beck écrit par exemple que : « Ces développements n'ont pas le caractère représentatif qu'imposent d'ordinaire les règles de la recherche sociologique empirique. Mais l'objectif est autre : il s'agit d'éliminer du champ de vision le passé qui *règne encore*, et d'y substituer l'*avenir* qui déjà aujourd'hui *commence à prendre forme*. (...) C'est la raison pour laquelle ce livre contient *un morceau de théorie sociale projective, orientée empiriquement* – sans toutes les garanties méthodologiques » (Beck, 2001:20, Traduction et italiques tirés de la version française).

cependant pas être considérée comme une caractéristique générale des sociétés contemporaines. À l'inverse, à travers les observations présentées ici, on a constaté empiriquement comment des acteurs et actrices qui prennent acte que la société n'est pas devenue réflexive par elle-même (ou qu'elle ne l'est devenue que de manière incomplète) se mobilisaient depuis l'État et les pouvoirs locaux pour faire advenir la société réflexive annoncée par ces théories. On a vu en outre que, malgré sa prétention universaliste, la conscience environnementale à laquelle ils et elles cherchaient à éduquer les citoyen·ne·s s'appuyait sur une forme particulière de réflexivité environnementale. La sensibilisation à l'environnement associée au discours du développement durable apparaît alors comme une modalité particulière du gouvernement des hommes, des femmes et des questions environnementales, participant à la fois à la régulation des relations inter-humaines et avec les non-humains.

Quand bien même le récit de la « prise de conscience environnementale » serait historiquement et sociologiquement erroné, il produit pourtant des effets sociaux que ce travail de thèse cherchera à éclairer en auscultant les rapports de pouvoir dans lesquels ils sont tissés. En disséquant la forme de gouvernementalité fondée sur la tentative de produire une « prise de conscience » au sein de la population, on pourra rendre plus intelligibles les enjeux politiques et moraux soulevés par l'impératif de verdissement dans les sociétés contemporaines.

Ce que l'on y a vu, ce sont des mobilisations qui ne sont pas dénuées d'enjeux de pouvoirs, d'asymétries dans les rapports de force et de rapports pluriels au monde : des idées qui voyagent de pays centraux vers des pays périphériques, des représentations situées et hiérarchisées à la fois des publics cibles de l'éducation environnementale (que l'on discutera au chapitre 2) et des problèmes environnementaux en jeu (qui seront discutés au chapitre 5). Pointer l'irréalisme de ces discours et leurs effets sur le gouvernement des populations ne relève donc pas d'une glose gratuite mais, on espère avoir commencé à le montrer, d'un travail nécessaire pour rendre intelligible ce qui se joue socialement à travers ces interventions et, plus généralement, dans la gestion des problèmes environnementaux.

Conclusion du chapitre. Expliquer l'irréalisme des discours écologistes : récupération, simulation ou idéalisme ?

La première section du chapitre avait permis de montrer que ce qui se jouait à travers les interventions d'accompagnement à l'adoption d'écogestes dans les deux résidences HLM

enquêtées ne tenait pas seulement à la réalisation des discours énoncés. En réinscrivant ces interventions dans la tendance des discours écologistes à être irréalistes, on avait conclu que la dimension rhétorique était proprement constitutive de ces pratiques discursives. On présentait que l'analyse sociologique ne pouvait s'arrêter au constat de leur mise en œuvre limitée et imparfaite et devait s'interroger sur les conditions de possibilité, le sens et les effets du décalage entre dire et faire.

Avant de déployer l'analyse des effets sociaux de ces programmes dans les prochains chapitres de la thèse, on peut s'attarder encore un peu sur le paradoxe posé plus général par la disjonction entre un large consensus rhétorique à propos de la nécessité de verdir les sociétés contemporaines et la réalité d'une aggravation toujours plus profonde des maux environnementaux. Plusieurs lignes d'explication peuvent être proposées.

Une première piste réside dans la critique, déjà repérée et relayée par Hajer, formulée par certains courants de l'écologie radicale à l'encontre de la modernisation écologique. Celle-ci constituerait une captation rhétorique du discours écologiste au service de la pérennisation d'un système destructeur. Elle ferait mine d'entendre les demandes de verdissement émanant de la société pour mieux assurer la continuité des institutions modernes et de la société de marché, quitte à les réformer marginalement. On peut alors y voir une forme de récupération de la critique écologiste (rappelant la récupération de la « critique artiste » décrite par Boltanski et Chiapello, 1999), par laquelle le capitalisme parvient à transformer la dénonciation de ses effets néfastes sur le monde biophysique en un principe légitimant sa pérennisation. Quand bien même l'« économie verte », la « consommation responsable » ou le « développement durable » ne permettraient pas de véritablement résoudre les problèmes environnementaux, ces mots d'ordre incorporent la critique au fonctionnement du capitalisme et la désarment. La thèse du sociologue français Jean-Baptiste Comby (que l'on verra plus en détail au chapitre suivant), qui montre comment le cadrage politique et médiatique du problème climatique centré sur l'échelle individuelle permet de dépolitiser le débat public et de marginaliser les mises en causes de la responsabilité des dynamiques capitalistes (Comby, 2015a), peut être vue comme un exemple de cette première piste d'explication.

Contre une explication reposant sur la duplicité des élites politique et économiques, le sociologue allemand Ingolfur Blühdorn (2007) a fourni une critique plus acerbe encore de cette contradiction. Tout en reprenant la critique selon laquelle les politiques environnementales ne feraient que s'attaquer aux symptômes du déclin écologique sans jamais s'attaquer à ses causes

profondes, il situe les raisons de cet évitement dans l'évolution des « sociétés de la modernité tardive » elles-mêmes. Suite à un « tournant post-écologiste » pris depuis le début des années 1990, il existerait dans celles-ci un consensus sans précédent pour défendre résolument le modèle des démocraties capitalistes et les styles de vie consuméristes qui y sont attachés. Cette « transformation culturelle complexe », aussi qualifiée de « late-modern *zeitgeist* » (Blühdorn, 2007:262), serait la conséquence de trois évolutions majeures : **1/** une « contre-révolution silencieuse » qui aurait renforcé la centralité des valeurs matérialistes et l'importance de la consommation dans la construction des identités individuelles (contre la théorie du tournant post-matérialiste d'Inglehart), **2/** un remplacement de la société du risque décrite par Beck par une « société des opportunités » dans laquelle les incertitudes ne seraient plus craintes mais recherchées afin d'en tirer profit, et **3/** une « révolution post-démocratique » qui aurait débouché sur un état de sclérose politique, dans lequel la désillusion mènerait à l'apathie des citoyen·ne·s et à la dépolitisation des débats. Dès lors, les critiques écologistes adressées à l'inaction environnementale des élites politiques et économiques ne seraient qu'une « performance de sérieux » et ne défendraient aucune véritable alternative quant à une modification de l'organisation sociale permettant de résoudre la « crise d'insoutenabilité ».

Blühdorn (2007:264-265) le reconnaît lui-même, cette condition dans laquelle « les citoyen·ne·s articulent des demandes qu'ils et elles ne veulent pas voir sérieusement mises en œuvre » est « apparemment schizophrénique ». Elle serait cependant caractéristique de la modernité tardive et de la « politique de simulation » permettant de maintenir l'illusion de la capacité et de la légitimité du système démocratique à gérer la crise. Cependant, dans une situation où la perpétuation du capitalisme consumériste serait en réalité non-négociable, ces simulacres d'action et de critiques ne permettraient rien d'autre que de « soutenir l'insoutenable ». Dans cette interprétation (pour laquelle l'auteur assume ne pas s'embarrasser de fournir des éléments de preuve empirique), ce ne sont pas seulement les intérêts économiques dominants qui empêchent la résolution des problèmes environnementaux, mais également ceux de la population toute entière (y compris des écologistes), les individus ne souhaitant pas réellement abandonner un mode de vie écologiquement destructeur. En d'autres termes, la critique n'est pas récupérée par le capitalisme, elle est elle-même complice de la simulation qui empêche de transformer l'organisation sociale et économique.

Une troisième piste peut être suggérée à partir des analyses développées dans ce chapitre grâce à l'observation, concrète et à une échelle réduite, du décalage entre discours et réalité.

Afin de se donner les moyens de décrire les effets pratiques et symboliques des politiques de sensibilisation environnementale, il a d'abord été nécessaire de faire la généalogie des discours écologistes qui les portent. On a alors mis en évidence l'importance du récit de l'éveil des consciences environnementales dans la dynamique des discours écologistes. La focalisation sur la « prise de conscience » s'est ainsi révélée cruciale pour faire sens de l'écart entre la modestie des réalisations des programmes étudiés et l'ambition manifestée par leurs discours : on peut se contenter d'effets observables modestes tant qu'on pense participer à un mouvement plus global de rupture paradigmatique grâce à la diffusion d'une nouvelle forme de réflexivité environnementale. Paraphrasant Didier Fassin à propos de la santé publique, on pourrait dire que l'écologie est, pour beaucoup, dans ses « états d'âmes » (Fassin, 2000a:60), et plus précisément dans sa conscience des effets néfastes des actions humaines sur le milieu - bien plus que dans sa capacité à limiter effectivement les dégradations environnementales.

En ce sens, l'irréalisme de la critique écologiste tiendrait d'abord à son biais idéaliste qui la pousse à concentrer ses interventions sur les aspects cognitifs, esthétiques, spirituels ou moraux des enjeux environnementaux et à s'accommoder d'une action qui transforme les idées plutôt que les réalités matérielles. La conviction, ancrée dans le courant écologiste, que « ce que font les hommes des écosystèmes dépend de ce qu'ils pensent de la nature » (Deléage, 1991:295) ou que c'est l'oubli de la nature qui aurait précipité la dégradation environnementale du monde fait courir aux mouvements militants et aux politiques institutionnelles qui s'en inspirent le risque de négliger d'autres dimensions de la réalité et des relations sociales, en particulier celles ayant trait aux rapports de pouvoir et à la contradiction entre certains intérêts matériels avec la protection de l'environnement. C'est le sens de la critique qu'adresse Jean-Baptiste Fressoz aux auteurs des théories de la « modernité réflexive », mais aussi de celle adressée par Élise Demeulenaere (2017:69) au tournant ontologique, ou encore, sur un mode plus polémique et moins académique, par Franck Poupeau (2020) aux auteurs et autrices adhérant à la thèse de l'Anthropocène.

Les données présentées dans ce chapitre montrent alors comment, en pensant « semer des graines » dans les esprits et faire changer « le rapport au monde » de la population, on peut se satisfaire d'interventions fondées en intégralité sur une rhétorique écologiste censée diffuser la « prise de conscience environnementale » et continuer de croire que la protection de l'environnement progresse malgré l'aggravation pratique des destructions écologiques. Ces données invitent également à prêter attention aux conditions sociales dans lesquelles sont produites et reproduites les formes situées de perception et de représentation de l'écologie et du souci environnemental que ces interventions cherchent à diffuser, voire à universaliser.

Comme on l'a vu, le récit de la prise de conscience et le biais idéaliste qui y est attaché transcendent les frontières des prises de position politiques en se retrouvant à la fois chez les éco-modernistes et chez les critiques écologistes de la modernité (ce qui tend à nuancer la première explication reposant sur la récupération de la critique par les éco-modernistes). Le projet d'éveiller la réflexivité environnementale de la population n'en est pas moins une façon particulière de tenter de rendre gouvernables les problèmes environnementaux, portée par des acteurs et actrices identifiables et dans des contextes situés (ce qui tend à nuancer la deuxième explication reposant sur une transformation globale des « sociétés de la modernité avancée »). Cette explication est cependant plutôt complémentaire qu'exclusive des deux autres : il est tout à fait possible que cet idéalisme s'impose et se maintienne parce qu'il permet la défense de certains intérêts et d'un certain ordre social liés à la perpétuation du système économique et politique actuel ou parce qu'il ne remet pas en cause la possibilité pour les individus de participer à la société de consommation. Elle a néanmoins l'avantage de ne pas faire peser l'analyse sur des mécanismes causaux difficilement observables (comme la manipulation et la schizophrénie) et démontrables (comme un introuvable « zeitgeist » postmoderne dont l'existence est postulée plutôt qu'établie), et en se fondant sur des éléments empiriquement observés.

*

Au-delà de cette discussion sur l'irréalisme des discours écologistes dominants, ce chapitre a permis d'établir la place de la conscience environnementale dans la structuration des enjeux soulevés par les programmes de sensibilisation ciblant les quartiers populaires. Dès le prochain chapitre, on verra que cette ligne de récit s'avère être cruciale dans la configuration de rapports sociaux asymétriques autour de l'impératif contemporain de verdissement des sociétés. En rendant pertinente la distinction entre une partie de la population qui serait « conscientisée » et une autre qui ne le serait pas, l'importance accordée à la prise de conscience environnementale se révèle porteuse d'enjeux de légitimité qui sont déterminants pour comprendre le caractère à la fois classant (chapitre 2) et classé (chapitre 4) du gouvernement des conduites et des consciences environnementales.

CHAPITRE 2 : Le verdissement du quotidien comme performance classante de la conscience environnementale

Démontrer sa prise de conscience environnementale : Les récits de conversion des volontaires en service civique

« Nous aussi, enfin maintenant on est sensibilisé, mais c'est vrai qu'au début la planète on s'en fout, ce qui compte c'est l'argent. Les gens, ils achètent ce qui est le moins cher ». Lors des premières semaines de leur service civique, il était fréquent que les volontaires expriment leur sentiment de n'avoir longtemps pas été plus conscient·e·s des enjeux environnementaux que les résident·e·s qu'on les chargeait de sensibiliser. Parmi les seize jeunes recruté·e·s pour cette mission⁶⁹, un seul (Clément) se disait spontanément « écolo » et avait choisi un programme de service civique centré sur la thématique environnementale par conviction. Si les autres ne montraient pas d'hostilité à l'égard de l'écologie, ils et elles n'hésitaient pas à déclarer qu'elle les avait peu intéressé·e·s jusque-là et qu'elle ne faisait pas partie de leurs préoccupations. Certain·e·s avaient opté pour cette mission par convenance pratique : soit parce que c'était la première dont ils et elles avaient eu connaissance, soit parce que la résidence des Oliviers ou des Plateaux se trouvait proche du domicile de leurs parents, chez qui ils et elles vivaient encore presque tou·te·s. D'autres avait été attiré·e·s par la dimension « sociale » de la mission complémentaire, celle réalisée les jeudi et vendredi, lors de laquelle ils et elles organisaient des activités auprès d'enfants autistes ou de personnes retraitées afin d'animer leurs semaines et leur sociabilité. Leslie m'expliqua par exemple qu'elle était « surtout intéressée par les personnes âgées ; l'environnement, je connais pas ». Généralement arrivé·e·s à un moment d'incertitude et d'indécision sur leur futur suite à un échec académique ou à la difficulté de trouver du travail, la plupart s'étaient engagé·e·s en service civique afin de

⁶⁹ Soit huit à Doroy, intervenant dans la résidence des Oliviers (Antoni, Clément, Jérôme, Leslie, Luc, Murielle, Nelly et Pauline) et huit à Carigny, intervenant dans la résidence des Plateaux (Audrey, Aymen, Benjamin, Christophe, Fatou, Sonia, Sophie et Yolande).

décrocher une bourse (573€ par mois, un apport financier décisif pour beaucoup) et de façon à gagner du temps avant de s'engager dans une nouvelle voie. « Plutôt que de pas trouver de travail », Benjamin, qui avait terminé une formation de pâtissier, préférait ainsi rencontrer d'autres jeunes de son âge, gagner un peu d'argent et « faire quelque chose, découvrir autre chose ».

Du côté de l'association porteuse de la mission, on se félicitait d'un recrutement qui n'était pas fondé sur les compétences des jeunes candidat·e·s au service civique mais sur leur seule « motivation » (à « s'engager pour la collectivité » ou à « travailler en équipe »), en présentant ce critère comme un gage de « diversité ». En effet, parmi les seize volontaires sélectionné·e·s et réparti·e·s au sein des deux équipes, dix appartenaient à des minorités ethnoraciales. Les responsables revendiquaient d'accompagner activement vers l'emploi des jeunes en difficulté, qu'ils et elles qualifiaient parfois de « décrocheurs » ou « jeunes à problèmes ». En plus de la « mission d'intérêt général » communément mise en avant par les Services Civiques (ici, sensibiliser à l'écologie), les missions portées par l'association adoptaient donc un double objectif centré sur les volontaires : à travers elles, il s'agissait de stimuler leur sens civique en les acculturant à la préoccupation écologiste et de favoriser leur « insertion professionnelle » en leur enseignant la ponctualité, la patience, le travail en équipe, la démonstration de sa motivation et toute une série de compétences destinées à les rendre plus employables⁷⁰.

Comme me le confiait Erwan, le coordinateur des deux équipes, dès ma première journée d'observation, les volontaires étaient d'une certaine manière « les premiers bénéficiaires du programme » de sensibilisation environnementale. Leur propre conscience environnementale allait être entraînée au long des neuf mois de mission - avec plus d'intensité encore que pour les résident·e·s - en même temps que leur capacité à maîtriser certains codes professionnels. L'association et ses partenaires leur dispensèrent ainsi une série de formations au développement durable et à la consommation responsable (grâce à diverses conférences et moments d'échange), à la gestion des déchets (grâce à la visite d'un centre de tri), à celle de l'eau (avec la découverte d'un centre de potabilisation), tandis qu'Erwan assurait en parallèle un suivi régulier et individualisé du « projet professionnel » des jeunes des deux équipes au cours des neuf mois de mission⁷¹.

⁷⁰ Cf. les « savoirs, savoir-faire et savoir-être » mentionnés lors du comité de pilotage décrit au chapitre précédent.

⁷¹ Sur le service civique comme politique d'activation de la jeunesse et comme formation à l'employabilité, voir la thèse de Florence Ihaddadène (2018). Son travail relativise l'exceptionnalité

À la distance initiale que les volontaires entretenaient avec la préoccupation écologiste s'ajoutait le sentiment, régulièrement exprimé lui aussi, d'être largement incompetent·e·s face à la thématique environnementale. Malgré les différents modules de formation, ils et elles n'avaient souvent qu'une connaissance récente et approximative des principes et des pratiques qu'on leur demandait de promouvoir. Les sorties de porte-à-porte à la rencontre des résident·e·s comme les activités avec les enfants étaient ainsi précédées d'anxieuses séances de révision destinées à s'approprier (parfois péniblement) le discours du développement durable. Par exemple, à la mi-janvier 2015, avant une activité sur le tri des déchets avec les enfants de la résidence des Oliviers, à Doroy, Antoni répète plusieurs fois – jusqu'à l'apprendre par cœur malgré une certaine difficulté – un texte sur l'évolution des modes de consommation. Adapté d'un fascicule fourni par le syndicat local de gestion des déchets et de ressources trouvées sur internet, il présente ceux-ci comme la cause principale de la croissance exponentielle de l'utilisation d'emballages, dont la suraccumulation rendrait aujourd'hui nécessaire de mieux trier ses déchets. Titulaire d'un bac professionnel d'horticulture et du BAFA⁷², il se montre pourtant nerveux, au point de s'attirer les moqueries de quelques camarades : « ça va, on n'est pas au lycée, détends-toi ! ». « De toute façon, les enfants ils ne sauront pas ça, même moi je ne savais pas avant ! » lui lance Nelly.

Lors des visites à domicile destinées à promouvoir l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, j'ai aussi pu voir plusieurs fois les volontaires assumer leur propre méconnaissance des pratiques promues, parfois pour essayer de créer une connivence avec les résident·e·s, parfois pour se défaire d'une situation inconfortable. Confrontée à une retraitée se plaignant de « déjà » faire tout ce qu'elle peut et d'avoir eu des problèmes avec le mousseur de robinet qu'elle a reçu lors d'une précédente visite et avec la poche gonflable récemment installée dans la cuvette de ses toilettes pour réduire sa consommation d'eau, Sophie, 16 ans, explique ainsi à propos des « écogestes » : « Nous on ne peut pas les faire pour vous. On vous aide, on vous les présente mais on ne peut pas les faire pour vous. Moi je ne suis pas Madame Écogestes ! Je les connaissais pas avant, mes parents ils ne font pas le tri sélectif, je savais pas ce que c'était ».

Je fus donc d'abord surpris de constater que celles et ceux qui parcouraient les deux résidences enquêtées pour y diffuser la conscience environnementale n'étaient pas elles et eux-

revendiquée par l'association ici observée à propos de l'accompagnement qu'elle met en œuvre pour rapprocher les jeunes volontaires de l'emploi.

⁷² Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur.

mêmes des parangons de la vertu prêchée. Cette surprise était redoublée par les remarques répétées d'Erwan, qui manquait peu d'occasions de pointer les écarts à la norme « éco-responsable » dans les comportements des volontaires. Il n'était pas rare que les repas du midi (pris le plus souvent à emporter au kebab voisin, l'une des seules options de restauration disponible à proximité des résidences) donnent lieu à des commentaires sur l'amoncèlement engendré de sacs plastiques, de boîtes en polystyrène, de serviettes en papier, de canettes en aluminium et de pots en plastique ayant contenu différentes sauces. « Heureusement qu'on ne fait pas un "défi emballage" aujourd'hui ! Vous savez où jeter vos canettes au moins ? » s'exclama le coordinateur lors d'une de mes premières journées avec l'équipe de Doroy. À d'autres occasions, ce fut le coût écologique d'un régime carné et des fast-foods qui fut pointé. D'autres fois encore, ce furent des résidentes elles-mêmes qui se plaignirent d'avoir constaté que les ordinateurs du local restaient allumés toute la nuit, après que la réunion de l'amicale des locataires s'y soit tenue. En dépit du rapport d'extériorité que la plupart des volontaires entretenaient avec le discours et la préoccupation écologistes, ils et elles étaient ainsi presque constamment rappelés au devoir d'exemplarité écologique qui était attendu d'elles et eux. Un jour que l'équipe de Carigny était sortie de son local sans éteindre la lumière, Nabil, le chargé de mission pour le développement durable, lui lança ainsi : « vous devez donner l'exemple, c'est vous les ambassadeurs des écogestes ! ».

Dès lors, les volontaires adhérèrent très rapidement à l'idée que le réchauffement climatique était l'un des problèmes majeurs de notre époque et que chacun·e pouvait « faire quelque chose » pour y remédier. Au fil des semaines, il devenait de plus en plus fréquent qu'ils et elles s'appliquent de manière autonome cette exigence d'exemplarité, soit individuellement, soit par une surveillance mutuelle. Un début d'après-midi de février 2015, alors qu'un journaliste d'un quotidien national est présent depuis le matin pour réaliser un reportage sur l'équipe de Doroy, l'équipe prépare une animation sur le gaspillage alimentaire à destination des enfants de la résidence des Oliviers. Murielle demande aux autres de l'aider à réviser la thématique et, alors qu'elle répète son texte d'introduction, elle s'écria, subitement étonnée : « Ah ! Mais en fait moi je gaspille trop ! ». Quelques minutes auparavant, elle s'était en effet attirée les remarques de quelques camarades parce qu'elle n'avait mangé qu'une maigre portion de son « grec » – le sandwich kebab que le journaliste avait payé à toute l'équipe. Beaucoup ne croyaient pas qu'elle finirait réellement la moitié de son repas, qu'elle rangeait dans le réfrigérateur installé dans un coin du local. Erwan lui répond alors, avec une ironie bienveillante : « Bah oui ! Mais c'est déjà bien d'en prendre conscience hein ! », avant de partager ses propres recettes de « chips d'épluchures de pomme », destinées à pousser un peu plus loin la logique d'évitement du

gaspillage (« je le fais chez moi, y'a rien de plus simple ! »). Au-delà de leurs propres gestes individuels, les volontaires se mirent même parfois à appliquer cette logique d'exemplarité écologique à l'organisation du programme lui-même. Ainsi, un matin de février, alors qu'il n'arrivait pas à remettre la main sur les « fiches éco-gestes » parmi les documents entreposés dans le local de l'équipe, Benjamin s'étonna sur un ton sarcastique de l'accumulation de supports de communication confiés par la mairie et les partenaires du programme (Véolia, EDF, etc.) : « On fait le truc pour l'écologie, t'sais, mais on a six cartons pleins de tracts ! On va jamais pouvoir tous les donner en plus... ». Par des commentaires récurrents, les volontaires exprimaient ainsi la façon dont ils et elles devenaient attentifs et attentives au coût écologique des choses et des actions quotidiennes, à l'image de Sonia qui, en marchant dans la résidence des Plateaux, en juin 2015, s'exclamait :

« Eh mais c'est fou ! Maintenant je vois des déchets partout quand je marche dans la rue ! Je vous jure, depuis le service civique, mon monde il est différent, il y a des déchets partout maintenant... »

Je remarquais aussi que les deux équipes s'identifiaient de plus en plus souvent au référentiel de la durabilité et à l'étiquette « éco-responsable » mise en avant dans les documents et prospectus utilisés par la mission. Au point parfois d'en faire un étendard qui les protégeait des critiques : lors d'une animation sur le cycle de l'eau avec des enfants de Doroy, à une écolière qui lui demandait pourquoi les fiches d'activité n'étaient pas imprimées en couleur (ce qui les rendait peu lisibles), Murielle répondit : « ah tu sais, on est éco-responsables nous, on fait des éco-gestes donc on fait des économies et on n'imprime qu'en noir et blanc ». A plusieurs reprises, au cours des journées passées au local, des volontaires me prirent à témoin en éteignant la lumière ou en triant leurs déchets : « t'as vu, on est éco-responsables maintenant, hein ? ». Un jour, l'équipe de Carigny se mit à comparer les éléments du « kit eau et énergie » que chacun·e avait, ou non, commencé à utiliser à son domicile : seulement les mousseurs de robinet chez Benjamin ; les mousseurs et la prise coupe-veille (mais toujours allumée, donc transformée en une simple multi-prise) chez Christophe et Sonia ; le sablier de douche chez Audrey ; « moi j'ai tout mis » répondit Fatou, qui s'attira immédiatement les rires incrédules de ses camarades qui prirent sa déclaration pour une forme de vantardise : « genre, tu te la pètes ! ».

Au fur et à mesure de mes observations, il me semblait donc que les volontaires percevaient de plus en plus l'adoption de pratiques étiquetées « éco-responsables » comme quelque chose de valorisant, une forme de présentation de soi dont on pouvait tirer de la fierté et des bénéfices. Contrastant avec leur indifférence initiale, les membres des deux équipes produisaient des témoignages remarquablement convergents visant à attester de leur conversion à la sensibilité

écologiste et de leur propension nouvelle à contrôler les conséquences environnementales de leurs actions afin de « faire quelque chose pour la planète ». La cérémonie de clôture de la mission de service civique décrite en ouverture du chapitre précédent constitua, à cet égard, le point d'orgue de la démonstration publique de leur propre « prise de conscience » environnementale par les volontaires de l'équipe de Carigny.

Leur appréciation personnelle de l'écologie et de la thématique environnementale était cependant plus ambiguë que ce dont témoigne la mise en scène lors de l'événement final de leur mission. Tout en accordant de l'importance à la protection de l'environnement et aux pratiques promues par le programme, les volontaires n'ont jamais semblé y adhérer avec le même degré d'enthousiasme et d'investissement que leurs encadrant·e·s. Même après plusieurs mois, il arrivait que certain·e·s assument leur peu d'entrain à porter la parole de la mission hors du cadre spatial des résidences. Par exemple, Nelly qui, fin mars, en préparation d'une journée d'information sur le service civique à laquelle les volontaires sont invité·e·s à se rendre, exprime devant Erwan et le reste de l'équipe son manque d'envie de promouvoir la mission : « Non, moi, je ne me sens pas trop d'y aller et de vendre le programme. (...) Ça me plaît hein, c'est bien de parler des écogestes, mais l'environnement c'est pas non plus ce qui me passionne... ». Quelques semaines plus tard, alors que l'équipe de Doroy prépare une animation destinée à encourager le compostage des déchets organiques, elle révise un dépliant fourni par le Syndicat local de gestion des déchets pour préparer l'intervention. Elle s'étonne alors de lire que les restes de plats piquants et épicés ne doivent pas être ajoutés au compost car ils peuvent nuire au développement des micro-organismes responsables de la décomposition des autres éléments biodégradables. Originnaire des Antilles, elle s'exclame, désabusée et amère : « Ah ben, le compost c'est pas pour les Noirs ! », pointant ainsi la blanchité de certaines des prescriptions destinées à verdir le mode de vie⁷³ et le rapport d'extériorité qu'elle conservait vis-à-vis de ce discours.

⁷³ À l'inverse du syndicat local de gestion des déchets et afin de rendre moins excluantes les recommandations de compostage vis-à-vis des styles de vie minoritaires dont le répertoire culinaire contiendrait une majorité de recettes pimentées ou épicées, on pourrait choisir de recommander plutôt d'équilibrer le compost de plats épicés par des déchets à décomposition lente (os, fruits secs, coquilles d'œufs, etc.). Ceux-ci augmentent la capacité des micro-organismes à composter ces plats. C'est ce que fait par exemple ce site collaboratif consacré au compost : <http://lecompost.info/compostage-des-restes-de-repas-la-verite-sur-les-epices>. Il n'y a donc aucune nécessité à ce que la pratique du compostage soit plus adaptée aux ménages consommant peu de plats épicés et aux styles de vie majoritaires, dès lors que ceux-ci ne sont pas conçus comme universels ou universalisables en dépit de leur caractère particulier.

À propos de leurs propres pratiques quotidiennes, il est aussi arrivé à plusieurs reprises que des volontaires tournent en dérision l'exigence d'exemplarité et d'« écoresponsabilité ». Une fin d'après-midi d'avril, j'accompagne ainsi Benjamin et Christophe pour une visite chez Mme B., une habitante de la résidence des Plateaux, à Carigny⁷⁴. Nous profitons du trajet pour passer par les conteneurs collectifs d'ordures afin de jeter les emballages de nos repas du midi. Benjamin jette en premier son sac en papier McDonald's et les étuis en cartons de ses *Big Macs* dans la borne jaune appropriée (même s'il me semble alors que des pailles et pots en plastique étaient restés dans le sac et auraient dû être placés dans un autre conteneur). Quant à moi, je fais mine d'hésiter : ayant mangé un kebab, j'ai un sac en plastique fermé contenant une boîte en polystyrène et une canette en aluminium, or la borne des ordures ménagères non-recyclables est mystérieusement bloquée. Arrivés une dizaine de mètres plus loin, je m'apprête à jeter mon sac dans une poubelle de rue mais Christophe m'interrompt : « Ah mais tu dois avoir une canette dedans, ça se recycle ! ». J'hésite à nouveau, consultant les deux volontaires pour savoir s'il faudrait que je retourne à la borne jaune. Rieur, Benjamin hausse les épaules et me retient : « Oh, comme tu veux... De toute façon il est plus de 17h, on n'est plus en service, on n'a même plus les T-Shirts [du programme, qu'ils sont censés porter pour être identifiables par les résident·e·s] », soulignant ainsi que les volontaires sont en train de faire des heures supplémentaires et que l'exigence d'exemplarité ne s'applique plus à eux. Christophe ajoute, goguenard : « De toute façon, moi, même en journée je la mettrais dans la poubelle [de rue, sans faire l'effort d'aller jusqu'à la borne de tri] ».

Faire les écocestes pendant les heures de service civique mais pas en-dehors. Cet affichage de la « distance au rôle » (Goffman, 2002) attendu des volontaires illustre la façon dont le devoir de réflexivité environnementale était, du point de leur vue, attaché à leur présentation de soi en tant que personnes remplissant une mission de service civique mais n'engageait pas réellement les dimensions plus personnelles de leur vie. Dans la scène introductive du chapitre 1, au cours de la réunion du matin, on percevait ainsi la complicité coupable entre Christophe et Audrey lorsque celle-ci dû répondre à la question de savoir ce que les formations lui avaient apporté et qu'elle annonça avoir adopté des écocestes chez elle – enfin « quelques-uns » précisa-t-elle gênée, comme pour répondre ce qui était attendu d'elle sans trop travestir la réalité. Au-delà de l'installation de quelques éléments du kit écocestes, beaucoup de volontaires m'avouèrent ne pas avoir changé leurs pratiques quotidiennes une fois quitté le périmètre des résidences. Ils et

⁷⁴ Le récit de cette visite sera présenté en introduction du chapitre 4.

elles ne sont par ailleurs jamais sorti·e·s des sentiers battus du discours institutionnel que les responsables leur demandaient de transmettre aux habitant·e·s des résidences : la mise en œuvre des « écogestes » constituaient l'essentiel de leur préoccupation environnementale et aucun autre mode d'action écologiste n'a jamais été mentionné par aucune des deux équipes.

Il y avait ainsi une tension permanente entre l'affichage d'une dimension vocationnelle à leur investissement dans la mission (ils et elles disaient chercher à responsabiliser les résident·e·s et à changer leurs propres comportements « pour sauver la planète ») et la tentation de se laisser aller et de ne pas s'embarrasser des exigences et contraintes de ce discours qui, quoi qu'ils et elles en disent, restait assez nouveau et étranger à leur façon de voir le monde. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les démonstrations de souci écologique dont ils et elles faisaient preuve en ma présence aient été destinées à se protéger du soupçon de dilettantisme et de négligence que les responsables faisaient peser sur l'équipe. En effet, je partageais certaines caractéristiques sociales avec Erwan qui tendaient à me différencier des volontaires : avoir plus de 24 ans, être perçu comme blanc, issu des classes moyennes et supérieures, diplômé de l'enseignement supérieur, habiter à Paris de manière indépendante. Ils et elles pouvaient alors craindre que je signale aux responsables du programme leur manque d'adhésion aux discours écologistes, malgré mes marques de réassurance répétées.

Cette forme de conversion au verdissement du style de vie, caractérisée par une ferveur publique dépourvue de dévotion privée, et sa mise en récit par les volontaires selon le canon d'une « prise de conscience » correspondant justement à l'objectif visé par le programme, sont à interpréter en relation avec les gratifications symboliques qui ont été associées à leur engagement en service civique. Pour beaucoup de ces jeunes, pour la plupart issu·e·s des milieux populaires et aux parcours scolaires et professionnels accidentés ou incertains, l'année de service civique aura constitué une expérience rare d'obtention de reconnaissance et de gratifications symboliques de la part des institutions publiques. Elle leur aura aussi donné accès à des scènes sociales jusque-là inconnues. Dans le contexte de ces deux missions, être volontaire c'était être reconnu comme une personne « civique » et qui « s'engage » pour la collectivité comme le soulignait le maire de Carigny lors de la cérémonie de clôture. La thématique environnementale du programme donnait en outre un éclat supplémentaire à cet engagement, qui en venait à être présenté comme une défense du bien commun universel (en accord avec la première forme de réflexivité environnementale décrite au chapitre précédent et reprise dans les discours du programme). Enfin, le contexte national de forte attention médiatique et politique autour du service civique suite aux attentats de janvier 2015 a, de manière

circonstancielle, encore accru la mise en valeur de l'engagement des volontaires en les plaçant sous les projecteurs.

Plusieurs journalistes, appartenant aussi bien à la presse écrite (locale et nationale), radiophonique (locale et nationale) que télévisuelle (nationale), se sont ainsi succédé·e·s auprès des deux équipes pour conter l'histoire et l'engagement de ces jeunes présenté·e·s en modèles de cohésion nationale. Lors d'un comité de pilotage, Erwan s'excusa presque auprès des partenaires que les médias, en l'occurrence une chaîne d'information en continu, focalisent autant l'attention sur les volontaires et mentionnent relativement peu leur implication dans le programme. Alors que certain·e·s d'entre elles et eux ont eu leur photo affichée dans le métro parisien dans le cadre d'une campagne de communication, d'autres ont été invité·e·s à assister à des événements officiels (cérémonie de panthéonisation de quatre résistant·e·s, défilé du 14 Juillet) et se sont ainsi trouvé·e·s à proximité des plus hautes autorités du pays : plusieurs ont par exemple pu prendre des *selfies* avec le Président de la République et divers ministres. Cette exposition médiatique et cette reconnaissance institutionnelle était généralement plaisante pour les jeunes, qui se prenaient parfois à rêver d'un destin transfiguré par cette opportunité : « On va être repérées si ça se trouve ! Par une agence de mannequinat t'sais » s'exclame Pauline, 19 ans, un jour qu'un photographe accompagnait un journaliste de la presse écrite nationale auprès de l'équipe de Doroy.

Cependant, recruté·e·s sur leur seule « motivation », les volontaires avaient bien compris que cette valorisation publique de leur personne reposait sur leur adhésion au programme de service civique et à ses messages. Ce n'était pas tant leurs qualités propres qui leur attiraient l'attention des journalistes, les louanges des responsables politiques et leur ouvrait les portes d'assemblées prestigieuses que ce qu'ils et elles incarnaient en tant que volontaires en service civique : des jeunes (de surcroît issu·e·s de milieux populaires) prêt·e·s à « se rendre utiles » en « s'engageant » pour répondre à l'appel des institutions à entretenir le lien civique et à « faire société ». Il leur fallait donc se montrer dignes de ces gratifications symboliques en endossant le rôle qu'on leur confiait et en démontrant publiquement leur adhésion au discours qu'on les chargeait de porter. Leur fréquente reprise mot pour mot des slogans institutionnels reflétait leur souci de coller aux attentes des responsables pour continuer de bénéficier de la reconnaissance attachée à leur engagement. Lors d'un comité de pilotage intermédiaire, Clément (seul volontaire à s'être engagé par conviction écologiste) chercha ainsi à faire valoir le mérite de l'équipe de Doroy en soulignant la cohésion morale de l'équipe : « On est tous différents mais on a tous les mêmes valeurs », reprenant ainsi l'une des formules régulièrement employées par Erwan pour souligner le rôle « civique » d'un programme réunissant des jeunes

« de tous horizons ». Celui-ci ajouta d'ailleurs : « Ce sont des jeunes qui ont tous en commun la solidarité ».

La possibilité d'être sélectionné·e·s à l'issue de la mission pour devenir « lauréats » de l'Institut du service civique permettait notamment de faire perdurer dans le temps l'incitation à adhérer aux principes véhiculés par les institutions. Elle offrait en effet une chance de bénéficier d'un « accompagnement personnalisé » vers l'accès à un emploi dans l'une des grandes entreprises partenaires de l'Agence nationale du Service Civique ou vers un cursus scolaire élitiste dans l'une des grandes écoles partenaires. Yolande, titulaire d'un Bac Professionnel Carrières sanitaires et sociales, fut l'une des heureuses élues et bénéficia d'une voie de recrutement propre à l'association organisant les missions de Carigny et Doroy, en étant d'abord recrutée comme « ambassadrice » pendant l'année qui suivit son volontariat, puis comme coordinatrice de l'équipe des volontaires intervenant dans la résidence des Oliviers l'année suivante (en remplacement du remplaçant d'Erwan). En tant qu'ambassadrice, elle intervint dans plusieurs conférences, réunions de *think tanks* et événements médiatiques pour vanter les vertus de l'engagement civique des jeunes. Quelques mois après la fin de sa mission, lors d'une conférence sur l'éducation organisée par un réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, elle livrait ainsi un récit de ce qui l'avait amenée à adhérer au discours institutionnel et à se penser elle-même comme une « actrice du changement » :

« Nous qui étions de simples jeunes, enfin moi, je ne pensais pas attirer des gens et même mon équipe on ne pensait jamais qu'on allait être des personnes mises sous les projecteurs. Et quand on voit que les médias parlent de nous parce qu'on a fait de l'action solidaire, on se dit effectivement, en fait, on est capable d'apporter des grandes choses dans cette société, on peut apporter réellement un changement et on s'est senti valorisés ».

La valorisation symbolique des jeunes volontaires étant nouvelle, éphémère et indexée à leur adhésion aux valeurs promues par la mission (au premier rang desquelles, la sensibilité écologiste), on comprend alors mieux l'affichage public de ferveur écologiste auquel ils et elles se prêtaient.

Pour analyser plus précisément cet affichage public de leur conversion à la réflexivité environnementale, il est utile de se pencher sur les trajectoires individuelles des volontaires. Par souci de concision, je n'en retiendrai qu'une. Sans prétendre qu'elle soit représentative de celles de l'ensemble des jeunes engagé·e·s, elle me semble exemplaire des mécanismes sociologiques qui ont favorisé l'adoption d'un discours destiné à témoigner publiquement de leur prise de conscience environnementale par les volontaires.

Fatou s'est inscrite au service civique après avoir raté son bac général, filière ES. Alors qu'elle cherchait du travail, un conseiller du Bureau Information Jeunesse de sa ville l'orienta vers la mission de Carigny, à laquelle elle candidate car « c'est mieux que de travailler au McDo' ». Fatou a passé les premières années de sa vie au Sénégal et a quitté son pays de naissance à l'âge de 9 ans pour être accueillie en France par son oncle (le frère de son père, décédé avant sa naissance), qui est éboueur, et sa femme, qui est ATSEM⁷⁵. Elle ne reverra que deux fois sa mère, qui fait « des jobs de là-bas, vendeuse de produits ou des choses comme ça ». Fatou m'expliqua avoir fait « un déni ou un truc comme ça » vis-à-vis de son pays d'origine et de la langue qu'elle parlait encore quand elle était petite. Elle me confia également a posteriori qu'au moment de s'engager en service civique elle était « isolée », « pas dans un bon *mood* » et que ces neuf mois ont été très positifs pour elle : « ça m'a plu de pouvoir penser à autre chose que l'isolement et de me créer de nouvelles rencontres, de nouveaux liens avec des personnes ».

En point d'orgue de cette période difficile sur le plan personnel, Fatou s'est retrouvée sans logement quelques mois après le début de la mission, suite à un différend avec son oncle et sa tante chez qui elle habitait jusque-là. Elle a alors trouvé provisoirement refuge dans le local de l'équipe, une ancienne loge de gardien·ne que le bailleur social avait mis à disposition de la mission, en y restant dormir le soir après le départ des autres volontaires. Elle a pu bénéficier de l'aide d'un encadrant du programme (notamment pour l'achat d'un matelas gonflable) et du soutien moral de ses collègues, mais elle vivait cachée et m'avait confié sa situation comme un secret dont elle m'avait demandé de ne pas parler. Au bout de quelques semaines, sa présence fut découverte par une agente du bailleur, qui fit immédiatement fait remonter l'information à sa direction, précipitant son expulsion du local et une nouvelle recherche de logement pour Fatou. Assez rapidement, elle put heureusement intégrer un foyer de jeunes travailleurs et poursuivre sa mission de service civique jusqu'au bout. Celle-ci lui a donc fourni des ressources à la fois matérielles (à travers la bourse mensuelle et la possibilité de trouver un refuge dans une situation difficile), symboliques (par la valorisation de son engagement) et en termes de capital social (en nouant des relations qui la tirèrent d'une situation d'isolement social et affectif et qui lui vinrent en aide dans un moment difficile) qui lui manquaient cruellement avant de démarrer son volontariat.

Comme pour les autres volontaires de l'équipe de Carigny, les discours écologistes et leurs messages responsabilisants paraissaient initialement assez lointains à Fatou. Discrète, elle s'est

⁷⁵ Pour Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, une profession caractéristique des positions situées « en bas, à gauche » de l'espace social (Siblot, 2020).

néanmoins impliquée avec énergie dans les visites de porte-à-porte et dans la préparation des animations. Malgré ses problèmes de logement et une absence de quelques jours après avoir été évincée du local par le bailleur, elle a été prompte à revenir à la résidence des Peupliers pour participer aux activités de l'équipe et reprendre sa mission. Comme ses collègues volontaires, elle s'est aussi mise à tenir un discours sur sa conversion écologique et à montrer qu'elle portait attention au coût écologique de ses gestes quotidiens. Quand je la recontacte cinq ans plus tard, à l'automne 2020, pour savoir comment son parcours a évolué depuis la fin de la mission, elle décrit ainsi sa prise de conscience environnementale liée au service civique :

« Ça m'a un peu fait découvrir, comment dire... ça m'a fait prendre conscience du fait qu'il fallait protéger plus l'environnement et avoir des actions qui allaient dans ce sens. Avant, je le savais, j'en entendais parler, mais c'est qu'à partir [du service civique] je me suis beaucoup plus intéressée à ça. [...] J'entendais parler de "Oui, il faut protéger la planète, c'est bien, etc." mais sans plus. Et du coup, grâce au service civique, j'ai pu m'y intéresser un peu plus. Je me suis dit : "Bah oui, en fait, [elle rit en insistant] il faut protéger la planète, on l'a assez détruite" ».

Même si elle confirme que le discours écologiste « ne [leur] parlait pas trop » au début du service civique et que les exigences d'« éco-responsabilité » s'arrêtaient souvent une fois le soir venu au cours des neuf mois de la mission, elle m'explique lors de notre entretien téléphonique que son intérêt pour la thématique environnementale s'est prolongé au-delà de cette expérience. Elle m'apprend en particulier s'être inscrite depuis deux ans à un *bachelor* en design d'intérieur, ce qu'elle relie à cette prise de conscience environnementale et à son désir de « faire un métier qui allait dans ce sens ».

Cette prise de conscience s'est cependant étroitement focalisée sur la dimension individuelle de l'action écologiste et sur l'adoption des « éco-gestes » prescrits par le programme. À la mi-mai 2015, à quelques semaines de la fin de la mission et au milieu d'un après-midi de désœuvrement, nous trouvons un moment pour que je l'aide à réviser les épreuves du bac, auxquelles elle s'est réinscrite en candidate libre. Croyant que je poursuivais des études supérieures littéraires, elle souhaitait initialement que je l'aide à travailler la philosophie mais je lui propose de réviser plutôt les Sciences Économiques et Sociales – étant agrégé de cette discipline. Nous commençons donc par le thème de l'économie du développement durable, l'un des sept chapitres au programme de Terminale ES. Pas à pas, nous revoyons les principales définitions du cours, en commençant par celle de « développement durable » : « Je comprends, mais dire ce que c'est, franchement, je ne vois pas quoi dire » m'avoue-t-elle. Les notions de « capital naturel », d'« externalité », l'opposition entre la taxation du carbone et l'octroi de droits de propriété sur ses émissions lui donnent aussi du mal et rendent les révisions laborieuses : « Pff c'est compliqué ! J'ai la tête qui chauffe ! » rigole-t-elle. Quand je lui

demande si les activités et les formations liées à la mission de service civique l'aident à s'approprier ce chapitre, elle me répond :

« Ben non en fait, je ne crois pas. C'est le même thème mais on ne parle pas de la même chose. Eux ils sont sur les entreprises, nous on parle aux gens. On sensibilise les gens mais on ne parle pas des entreprises, c'est deux choses différentes en fait. »

Effectivement, au cours des visites au domicile des résident·e·s comme lors des activités avec les enfants, l'accent était invariablement mis sur l'impact écologique des pratiques individuelles et des choix de consommation, laissant dans l'ombre le rôle des entreprises (et la régulation que l'État pourrait exercer sur elles) dans les émissions de CO₂, la production exponentielle d'emballages ou le gaspillage alimentaire.

Lors de notre entretien en 2020, Fatou revendique cette-fois l'identité écologiste : « peut-être pas militante hein, mais écolo oui en tout cas ». Elle affirme essayer de continuer à faire les « écogestes », même si ses explications sont parfois confuses :

« C'est compliqué parce que... En fait y'a pas grand-chose qui est adapté à ça... Ne serait-ce que les suremballages, c'est tellement peu répandu et... Du coup c'est vrai que c'est compliqué de l'appliquer. Mais j'essaie d'appliquer au mieux quoi. J'essaie par exemple de pas prendre des gâteaux qui sont suremballés, des choses comme ça, le tri des déchets ».

Elle cherche alors à m'expliquer avoir acheté un bac à compost mais ne se souvient plus du terme et doit utiliser des périphrases jusqu'à ce que je le mentionne.

Quand, en fin d'entretien, je lui fais part de mon étonnement et de mon regard critique face au fait que les programmes d'accompagnement aux écogestes se concentrent sur les résidences HLM (où vivent des personnes dont l'empreinte écologique est généralement faible, cf. *infra*) et qu'il paraisse si incongru à la plupart des responsables de les diriger vers des quartiers plus bourgeois (où les styles de vie sont bien plus émetteurs de CO₂ et consommateurs de ressources), l'intérêt qu'elle exprime pour ce paradoxe me surprend :

Ce que tu me dis, je trouve ça hyper intéressant parce que je ne savais pas que les personnes... euh bourgeoises avaient plus d'empreinte carbone. Du coup je me dis que je peux travailler dessus, sur des produits ou des choses comme ça, de mon côté, sur ce que je fais maintenant.

Cet intérêt qu'elle montre pour la valorisation professionnelle et commerciale qui peut être tirée de ce résultat sociologique me semble révélateur de la relation à la thématique environnementale qu'elle a développée à travers le service civique. Sa réflexivité environnementale n'est pas seulement centrée sur l'échelle individuelle des pratiques quotidiennes, elle est aussi étroitement liée à la façon dont le souci environnemental est perçu par Fatou comme quelque chose de valorisant et valorisable. Se montrer consciente des enjeux

environnementaux semble lui apparaître comme une forme de présentation de soi qui, après avoir été attendue d'elle et lui avoir donné accès à certaines gratifications alors qu'elle était volontaire, continue d'être avantageuse et potentiellement pourvoyeuse de bénéfices professionnels aujourd'hui. Cette interprétation est notamment corroborée par le fait qu'elle se décrit comme « écologiste engagée » dans sa page de description *LinkedIn*⁷⁶, tout en annonçant être à la recherche d'un stage, lorsque je la consulte à l'été 2021.

Sans écraser la diversité des trajectoires des seize volontaires sous le cas de Fatou, on peut faire l'hypothèse que l'analyse de sa trajectoire personnelle permet de faire sens de la ferveur publique sans dévotion privée constatée chez la majorité des jeunes en service civique dans leur rapport à l'égard de la préoccupation écologique. Ils et elles ont bien été sensibilisé·e·s à la thématique environnementale à travers leur mission de service civique, mais la dimension de cette sensibilité nouvelle qui apparaît le plus clairement dans les interactions que nous avons eues au fil de mon enquête ethnographique est celle qui les rend sensibles aux rendements symboliques et matériels de la présentation de soi comme écologistes. Ce résultat n'est finalement que la conséquence logique du double travail d'éducation environnementale et d'activation visant à l'insertion professionnelle entrepris par les responsables de la mission vis-à-vis des volontaires. Entraîné·e·s à devenir à la fois plus employables et à se montrer sensibles aux questions environnementales, ces derniers et dernières ont prioritairement retenu la dimension de la préoccupation écologiste la plus valorisable socialement et professionnellement : la démonstration publique de sa conscience environnementale, qui était rendue possible dans leur cas par des récits de conversion et par l'adoption de certaines pratiques de verdissement du style de vie.

*

Cette mise en récit de leur conversion écologique par les jeunes en service civique introduit l'analyse aux enjeux soulevés par l'actualisation dans les interactions sociales ordinaires de l'importance que le gouvernement des questions environnementales confère à la réflexivité environnementale (telle qu'on l'a mise en évidence au chapitre 1). Alors que les discours écologistes et les politiques environnementales accordent un rôle crucial et une grande valeur à la « conscience environnementale », comment les individus signifient-ils cette conscience dans la vie courante et quels sont les effets sociaux de ces performances ?

⁷⁶ LinkedIn est un des principaux réseaux sociaux professionnels, permettant d'afficher en ligne son CV et ses motivations et servant notamment à candidater à des offres d'emploi.

La propension des volontaires à témoigner de leur prise de conscience environnementale 1/ principalement via la mise en avant de leur adoption des « éco-gestes » et 2/ dans le but de déployer une présentation d'elles et eux-mêmes qui leur semble valorisante, rappelle d'autres situations déjà évoquées au chapitre précédent. Leur inclination au récit de conversion fait d'abord penser, bien sûr, à celle des référent·e·s de l'association Amartya, à Buenos Aires, qui percevaient elles et eux aussi la déclaration de leur « prise de conscience » comme une présentation de soi valorisante et qui l'affichaient à travers l'ostentation des pratiques « durables » auxquelles ils et elles adhéraient désormais⁷⁷. Pour elles et eux aussi, on peut relier la propension à reprendre le discours institutionnel à des gratifications matérielles et (surtout) symboliques liées à leur capacité d'incarner la figure des jeunes exemplaires et engagée·e·s pour le bien commun que cherchent à véhiculer les institutions. Elle fait également écho à la réaction de Mme C. lors de la cérémonie de clôture du service civique de Carigny, quand elle cherchait à tenir à distance les voisin·e·s qu'elle qualifiait de « cas sociaux » en insistant sur la quantité d'« éco-gestes » qu'elle avait adoptés, à la différence d'eux. Là encore, il s'agissait de se présenter sous un jour favorable et distinctif, en manifestant sa conscience par l'adoption de certaines pratiques consacrées. Que ce soit pour justifier de son mérite à recevoir une bourse, à profiter d'une forte exposition médiatique, à postuler pour un emploi ou à être officiellement reconnu par les institutions dans des lieux de pouvoir qui expriment le privilège jusque dans leurs moindres détails⁷⁸, ou que ce soit, à l'inverse, pour se distinguer d'un « eux » socialement proche mais réprouvé avec lequel on ne veut pas être confondu⁷⁹, la présentation de soi comme une personne environnementalement consciente via l'adoption de pratiques vertueuses s'articule avec des enjeux de reconnaissance et de positionnement social qu'on précisera dans la suite de ce chapitre.

⁷⁷ Dans la seconde vignette argentine de la section III.1 du chapitre précédent, Marco déclarait par exemple, à propos du problème des déchets dans la *Villa 20* et des pratiques de tri et de recyclage diffusées par le programme : « Avant je n'avais aucune idée de ce qui était en train de se passer dans le monde, aucune notion de rien, je savais qu'on allait mal mais je ne savais pas du tout quoi faire. 30 *Manzanas Verdes* est quelque chose de merveilleux parce que ça m'a donné les outils pour pouvoir voir mon quartier changer ». Claudia, du programme *Manos de Mujer*, se félicitait quant à elle de savoir désormais construire des potagers en palette et de pouvoir enseigner ces techniques aux jeunes des classes favorisées de Buenos Aires (cf. chapitre 1).

⁷⁸ Dans le cas de la cérémonie dans la Bibliothèque de la Législature portègne (chapitre 1) : la fraîcheur de l'air conditionné, la hauteur des murs garnis de livres ou encore la noblesse des matériaux importés d'Europe contrastent fortement avec les conditions de vie des *villas* auxquelles sont habitué·e·s les référent·e·s.

⁷⁹ On développera davantage ce thème, structurant pour saisir le rapport des membres des classes populaires aux enjeux environnementaux, au chapitre 6.

Prises ensemble, ces observations permettent de formuler deux hypothèses quant à la façon dont les enjeux soulevés par la sensibilisation environnementale des classes populaires sont structurés par l'actualisation de la réflexivité environnementale dans les interactions ordinaires. Premièrement, elles permettent de s'interroger sur la façon dont la conscience environnementale est manifestée socialement. Dans la France contemporaine, performer sa conscience environnementale - c'est-à-dire faire en sorte de la montrer à soi et aux autres – passerait alors principalement par l'adoption de certaines pratiques consacrées auxquelles est reconnue une valeur écologique. Le chapitre cherchera à étayer cette hypothèse et à la préciser historiquement et sociologiquement. Deuxièmement, elles témoignent de l'importance des enjeux de réputation, de légitimité et de placement qui découlent de cette démonstration de sa conscience à travers l'adoption de pratiques écologiquement consacrées. Manifester ou non sa réflexivité environnementale selon les canons socialement admis expose, selon notre hypothèse, à des gratifications et à des sanctions symboliques qui ne sont pas sans rapport avec les positions occupées dans l'espace social. Pour étayer cette piste d'analyse, il sera nécessaire de réintroduire la problématique de l'inégalité sociale, presque entièrement absente de la littérature discutée jusqu'ici et seulement présente en filigrane dans le commentaire des observations présentées au chapitre précédent. Elle est pourtant indispensable pour rendre intelligible la façon dont les individus cherchent ou non à manifester leur conscience environnementale. Cela permettra également de préciser les effets de la valorisation publique de la thématique environnementale sur la représentation des classes populaires.

Afin de traiter de cette articulation entre la problématique de l'inégalité sociale et celle de la performance de la conscience écologique, ce chapitre s'appuiera sur une enquête menée auprès de deux groupes militants écologistes issus du mouvement Alternatiba. Intervenant dans des villes socialement hétérogènes de la banlieue parisienne, ils tentent d'y diffuser la conscience environnementale et des pratiques qualifiées d'« alternatives »⁸⁰.

L'enquête sur ces initiatives militantes s'est en effet avérée particulièrement propice pour étudier la dimension symbolique des rapports de classe qui se nouent autour de l'injonction à « prendre conscience » et à verdir le quotidien. C'est en partie dû au fait que la distance sociale qui séparait ces militant·e·s du public visé par leur mobilisation était un élément central et

⁸⁰ Ce chapitre reprend ainsi, en les augmentant et en les réorganisant, des résultats déjà présentés dans un article paru dans la revue *European Journal of Social Theory* et intitulé « No (sociological) excuses for not going green : How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class? » (Malier, 2021).

particulièrement structurant des actions qu'ils et elles cherchaient à mettre en œuvre. Il ne faut cependant pas croire que ces militant·e·s écologistes sont les seul·e·s à tenir des discours manifestant des préjugés ou des formes de mépris social envers les membres des classes populaires. Centrer le regard sur l'action militante écologiste permet de mettre en pratique la recommandation de ne pas restreindre l'analyse du gouvernement des questions environnementales à celle de l'action des pouvoirs publics et d'étudier la multipolarité du pouvoir qui s'exerce à travers la forme de gouvernementalité située qu'on a commencé à étudier. Pour cela, il faut cependant prendre soin de positionner les militant·e·s écologistes dans la configuration plus large du réseau d'acteurs et d'actrices impliqué·e·s dans le projet d'éveiller une conscience environnementale dans la population pour gouverner la « crise écologique ». Grâce à des références fréquentes aux autres terrains déjà présentés, on cherchera ainsi à mettre en lien les résultats obtenus grâce à cette nouvelle enquête avec ceux présentés jusqu'ici pour contrôler la montée en généralité. On pourra alors commencer à spécifier comment l'inégalité sociale travaille et est travaillée par le gouvernement des questions environnementales centré sur la problématique de la conscience environnementale.

Dans une première section **(I)**, à partir de la description de la mobilisation des deux groupes militants étudiés, on étudiera les formes et les frontières de la réflexivité environnementale telle qu'elle se manifeste dans les mobilisations écologistes. En adoptant des pratiques destinées à réduire l'empreinte carbone de leur style de vie, les militant·e·s ont le sentiment de retrouver un pouvoir d'agir face au péril climatique et conçoivent donc principalement la réflexivité environnementale comme relevant d'une forme d'attention au coût environnemental de leurs actions individuelles. À travers des détours par la littérature et pas les autres terrains d'enquête, on verra comment l'interaction complexe entre l'action des pouvoirs publics et la mobilisation de mouvements militants diffuse et normalise ce cadrage individualisant de la réflexivité environnementale et institutionnalise la consommation responsable comme performance légitime (et même distinctive) de la conscience environnementale. Dans une seconde section **(II)**, en scrutant la relation que les militant·e·s enquêté·e·s entretiennent avec les publics populaires, on explorera les tensions liées à la façon dont les écologistes pensent (ou non) la stratification inégalitaire de la société. On verra que, malgré la tendance à adopter une représentation uniformisante qui assigne à chacun·e une responsabilité morale indifférencié d'adopter des pratiques de consommation « responsables », les militant·e·s sont bien conscient·e·s de l'existence et de la prégnance des inégalités dans leur environnement social proche. Les théories sociales de sens commun qu'ils et elles mobilisent pour faire sens de la relation entre appartenance de classe et « attitudes » environnementales configurent largement

leur façon de se mobiliser en direction de leurs voisin·e·s moins favorisé·e·s. Cependant, elles ont davantage tendance à renforcer l'attribution de culpabilité envers les membres des classes populaires qu'à excuser l'absence de verdissement du style de vie que beaucoup de militant·e·s constatent. Ces observations permettront donc montrer comment les jugements portés sur la conscience environnementale des individus participent à reproduire des inégalités symboliques déjà ancrées dans la structure des positions sociales – en particulier la disqualification symbolique et morale des membres des classes populaires.

I. De la promotion de la réflexivité environnementale à celle du verdissement du style de vie

Comment les militant·e·s écologistes manifestent-ils et elles la conscience environnementale que leur mouvement ne cesse de louer ? Quel rôle jouent-ils et elles dans l'actualisation de sa présence dans la vie sociale ? C'est à travers une enquête par observation participante au sein de deux groupes locaux du mouvement Alternatiba que l'on cherchera à répondre à ces questions dans cette première section. Je présenterai d'abord **(1)** la façon dont la mobilisation de ces militant·e·s peut être décrite comme une *promotion de la réflexivité environnementale* visant à la généraliser. En utilisant des concepts tirés de la sociologie des mouvements sociaux tels que la notion de « cadrage », on pourra spécifier sur quelle définition des problèmes environnementaux et de leurs solutions s'appuie cet effort. Cela permettra dans un second temps **(2)** de décrire comment ces cadrages militants recourent les cadrages étatiques et médiatiques dominants de la réflexivité environnementale promouvant une mise en application *individualisée* de la conscience environnementale. Enfin, **(3)** on s'interrogera sur les effets symboliques de ces cadrages en faisant l'hypothèse qu'ils participent à installer le verdissement du style de vie comme la *performance légitime* de la conscience environnementale. Permettant de signifier à soi-même et aux autres son adhésion à l'impératif de protection de l'environnement, on verra comment cette performance génère un sentiment d'*empowerment*⁸¹ chez les militant·e·s d'Alternatiba, mais aussi des formes renouvelées de distinction sociale.

⁸¹ L'*empowerment* désigne ici l'augmentation de la capacité d'agir des individus. L'usage de ce terme anglais est de plus en plus fréquent dans la littérature francophone (voir par exemple Bacqué et Biewener, 2015), mais aussi dans le monde social. Pendant ma présence sur le terrain, il est ainsi arrivé que des militant·e·s d'Alternatiba l'emploient, même si je n'ai pas pu prendre en note les citations exactes sur le moment. C'est donc ce terme emprunté à l'anglais que j'utiliserai dans la suite du texte.

1. Alternatiba : promouvoir les « alternatives » pour généraliser la réflexivité environnementale

Alternatiba est l'un des principaux mouvements français pour le climat des années 2010. Fondé en 2013 au Pays Basque par un groupe de militant·e·s proches du syndicalisme basque, des réseaux altermondialistes et d'organisations écologistes comme les Amis de la Terre (voir Brusadelli et Martell, 2022), il presse les citoyen·ne·s européen·ne·s de « se mobiliser et d'agir pour que soient mises en place de vraies solutions » au problème climatique dans un « Appel à multiplier les villages des alternatives » (Alternatiba, 2013). Situait les problèmes environnementaux à l'échelle globale (principalement autour du changement climatique) et appelant l'ensemble de la population à se mobiliser de manière urgente face à des crises d'ampleur civilisationnelle, Alternatiba illustre bien la façon dont la réflexivité environnementale à portée universaliste (la première des deux identifiées au chapitre précédent) peut être promue et mobilisée dans le champ de l'action militante.

Les « villages des alternatives » (plus communément désignés « villages » par les militant·e·s) font référence à des événements publics lors desquels des solutions « concrètes et locales » au réchauffement climatique sont réunies et présentées au public. Désignées par le terme générique « alternatives », elles consistent en des pratiques destinées à pourvoir aux besoins quotidiens d'une manière présentée comme plus durable : des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), des magasins bio, une banque « éthique » et coopérative, des associations d'autoréparation de vélos, des professionnels de la construction en paille, des écoles aux pédagogies alternatives, des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire, une coopérative de production d'électricité verte, et ainsi de suite pour ne citer que quelques-unes de celles qui étaient présentes sur le « village » d'Argenteuil en Juin 2016⁸².

Après un premier « village » fondateur à Bayonne en 2013, le mouvement a essaimé et a rapidement gagné en notoriété grâce à l'organisation d'un « Tour de France à vélo » lors duquel plus d'une centaine de groupes locaux ont chacun organisé leur propre « village ». À chaque étape du « Tour », les militantes et militants locaux ont légalement pris possession d'une place ou d'une avenue au cœur de la ville pour en faire, l'espace d'une journée ou d'un week-end, le lieu d'accueil d'un festival éphémère rassemblant des dizaines d'associations, d'initiatives et

⁸² Voir Brusadelli, Lemay et Martell, 2016 pour une cartographie de l'espace social des alternatives promues par Alternatiba à Lille en 2014.

d'entreprises afin de préfigurer une société plus écologique, humaine et solidaire. Aidant ces-dernières, souvent qualifiées de « porteurs d'alternatives », à promouvoir leurs solutions prêtes-à-l'emploi pour « agir pour la planète », les militant·e·s accueillaient le public avec des « conférences gesticulées » destinées à vulgariser des connaissances scientifiques, avec des « disco soup' » dans lesquelles des fruits et légumes invendus servaient à préparer des repas collectifs gratuits ou avec des « *free hugs* » et des murs d'expression collectifs destinés à créer une ambiance chaleureuse. Le « Tour » culmina avec l'organisation d'un « Village mondial des alternatives » à Montreuil, en région parisienne, pendant la COP-21, en novembre 2015. Alternatiba annonce avoir organisé plus de 110 « villages des alternatives » depuis 2013, dans lesquels se seraient rendue plus de 550 000 personnes.

Après avoir réussi à faire se rejoindre différentes fractions des classes moyennes dans les premiers villages et à travers le « Tour de France à vélo » (comme l'ont montré Brusadelli et Martell, 2017), les militant·e·s engagé·e·s dans le mouvement semblaient désirer tisser des liens avec des personnes moins proches d'elles et eux socialement. C'est ce que j'ai pu constater grâce à une observation participante auprès de deux groupes locaux qui se créèrent par la suite dans la banlieue nord de Paris. D'avril à juin 2016, j'ai ainsi participé à l'organisation du « village des alternatives » d'Argenteuil, puis de décembre 2016 à février 2017 j'ai participé aux réunions d'Alternatiba Saint-Denis (dont le groupe s'est dissout avant d'avoir pu organiser un « village »).

L'activisme au sein d'Alternatiba consistant essentiellement en des tâches organisationnelles destinées à préparer la tenue d'un « village » (recrutement de nouveaux membres, repérage des « alternatives » locales et prise de contact, organisation d'événements intermédiaires destinés à faire connaître le projet, recherche de subventions et planification financière, programmation logistique et négociations avec les autorités municipales, etc.), j'ai pu participer aux activités des deux groupes de manière relativement discrète et passive en exécutant des tâches qui me laissaient le loisir d'observer les interactions entre militant·e·s : prendre en note le compte rendu des réunions, dresser le buffet lors de la projection d'un film, peindre des panneaux de signalisation en compagnie d'autres militant·e·s, etc. Le jour J, j'ai également participé à l'installation du « village » d'Argenteuil et tenu un stand, ce qui m'a permis d'engager la conversation avec de nombreuses et nombreux militant·e·s également impliqué·e·s dans l'organisation et d'observer leurs interactions avec le public. Les membres des deux groupes étaient informé·e·s de mon statut de doctorant en sociologie mais, n'ayant qu'une vague idée de mon sujet de thèse, la plupart n'était pas forcément consciente que ma présence participait

directement d'un processus d'enquête (même si, dans chaque ville, au moins un des membres les plus actifs avait donné son accord pour que j'observe les activités du groupe). Notre proximité sociologique a aussi participé à rendre ma présence moins notable : les deux groupes étaient proches de la parité de genre et composés en majorité de personnes blanches, urbaines, diplômées du supérieur, et la majorité de celles et ceux de Saint-Denis avaient, comme moi, entre 20 et 35 ans, tandis que les personnes de 35-50 ans étaient majoritaires à Argenteuil. J'ai ainsi sympathisé avec un certain nombre d'entre elles et eux et nos discussions se prolongeaient souvent hors des réunions, notamment lors de nos retours en transport. Par mon implication, j'ai aussi eu accès aux comptes rendus des réunions (y compris celles auxquelles je n'ai pas participé), que j'ai analysés de manière systématique. J'ai enfin réalisé quatre longs entretiens semi-directifs postérieurs à l'enquête par observation afin de tester et affiner mes hypothèses, ainsi que pour avoir une connaissance plus fine des parcours de vie de quelques militant·e·s.

Alternatiba étant un mouvement fortement décentralisé, dans lequel les groupes locaux peuvent s'auto-constituer de manière spontanée et s'organiser de manière autonome en s'appuyant sur le « Kit méthodologique Alternatiba », la dynamique de chacun des deux groupes dépendait largement des caractéristiques des militants et militantes initiales qui avaient initié le projet dans leur ville. Alternatiba Argenteuil et Alternatiba Saint-Denis ont tous les deux été créés par des activistes qui étaient déjà engagé·e·s dans d'autres organisations écologistes et qui ont choisi de rejoindre Alternatiba pour profiter de sa visibilité nationale grandissante (les deux groupes ont été initiés après la COP-21 et le « Village mondial des alternatives » de 2015) et des techniques organisationnelles réputées du Kit méthodologique. En dépit de similarités importantes, les deux groupes se différenciaient donc de manière significative.

La mobilisation d'Argenteuil se structurait autour d'un noyau militant qui s'était d'abord constitué sous la bannière des Colibris, le mouvement fondé par Pierre Rabhi et dont il reste le leader charismatique. Essayiste et agriculteur, il appelle dans plusieurs écrits et conférences (par exemple Rabhi, 2014) à une « insurrection des consciences » devant mener vers « la sobriété heureuse ». Dans cette perspective, la réforme de soi est présentée comme le moyen le plus sûr de réformer le monde, dans une critique du progrès et de la société de consommation qui inspire un ethos fondé sur l'« autolimitation volontaire » (Rumpala, 2018). Lors des réunions d'Alternatiba Argenteuil, d'abord mensuelles puis hebdomadaires à mesure que se rapprochait la date du « village », les discussions reflétaient cet enthousiasme pour une sagesse écologiste teintée de spiritualité. Les activistes, entre dix et quarante à chaque réunion,

décrivaient régulièrement les « alternatives » promues par Alternatiba comme un moyen d’être à la fois heureux et altruiste, de prendre soin en même temps de soi et des autres (c’est-à-dire des générations futures et des non-humains). Les conversations étaient centrées soit sur les aspects logistiques et techniques de l’organisation du village, soit sur des petits conseils échangés à propos d’un nouveau magasin bio ou d’un réparateur de vélos installé en ville. La plupart des activistes n’hésitait pas à souligner que leur engagement était « apolitique » et exprimaient régulièrement un rejet des engagements partisans. C’était le cas d’Alice, professeure des écoles habitant et enseignant dans la ville, qui, lors des élections municipales de 2020, avait ainsi décliné une proposition de rejoindre une liste regroupant des personnes qui la connaissaient pour son engagement car : « non, moi le discours politique, c’est pas possible ». À la place, avec ses camarades d’Alternatiba, elle avait organisé un « débat autour du pacte de transition » demandant à tou·te·s les candidat·e·s de prendre position sur une série de mesures destinées à favoriser le développement des alternatives et à incorporer leur logique à la conduite de l’action municipale. L’idée que les affiliations partisanses pouvaient (voire devaient) être dépassées par le partage d’une même sensibilité éthique conduisant à agir pour l’environnement revenait fréquemment dans les discussions du groupe comme dans les discours des militant·e·s tenus en entretien.

À l’inverse, Alternatiba Saint-Denis avait été initié par Sylvain, un agrégé de mathématiques enseignant au lycée, qui se préparait alors à être candidat aux élections législatives de juin 2017 pour le parti Europe-Écologie-Les-Verts (EELV). Le noyau dur des militant·e·s était ainsi composé d’autres activistes qu’il avait rencontré·e·s soit à EELV (l’une d’entre elles était officiellement sa « directrice de campagne » et faisait partie de l’équipe rapprochée d’une figure nationale du parti), soit à l’AMAP locale, qu’il présidait et où il était également fortement engagé. À Saint-Denis, les activistes décrivaient plus régulièrement les « alternatives » et les pratiques écologiques du quotidien comme un moyen de favoriser le soutien du public en faveur de l’écologie et l’acceptabilité sociale des politiques environnementales. Sylvain m’expliqua par exemple que « cette sensibilisation, le fait que les citoyens eux-mêmes aient envie de faire les gestes, ça donne un soutien politique au truc ». Ils et elles discutaient aussi plus régulièrement d’autres questions de société (comme celle de l’accueil des exilé·e·s, pour lequel plusieurs personnes étaient également mobilisées au sein de groupes de solidarité locale) et d’autres modes d’engagements politiques (comme les campagnes électorales et la désobéissance civile). En plus de préparer l’organisation d’un village, treize militant·e·s du groupe prirent aussi part à une action de désobéissance civile en « occupant » symboliquement une agence bancaire de la ville : pendant 1h15, alors que les client·e·s pouvaient continuer

d'accéder aux guichets, ils et elles se relayèrent pour fustiger l'évasion fiscale et l'impunité dont jouissent les banques pour soustraire de l'argent aux prélèvements fiscaux. Performant un faux accouchement d'urgence au milieu de l'agence, ils et elles dénoncèrent l'impact de ces pratiques bancaires sur les services publics (ici symbolisé par l'absence de maternité pour accoucher décemment) et sur la capacité de l'État à mener la transition écologique. À travers divers slogans, ils appelèrent les client·e·s à rejoindre des banques « éthiques ».

Ces variations entre les deux groupes enquêtés illustrent le fait que différentes motivations peuvent présider à la volonté de promouvoir les « alternatives » au sein d'Alternatiba – ce que les sociologues états-uniens Robert Benford et David Snow proposent d'appeler la « cadrage motivationnel » d'un mouvement social⁸³. L'engagement de certain·e·s militant·e·s pourrait être décrit comme principalement *éthique* (les « alternatives » rendent possible le fait de vivre une vie bonne et vertueuse : les promouvoir rendra le monde meilleur), tandis que d'autres priorisent des raisons *politiques* à leur engagement (les « alternatives » sont un instrument pour affirmer une position et convaincre le grand public : les promouvoir rendra le mouvement écologiste plus fort). Bien sûr, une motivation n'exclut pas forcément l'autre et on pouvait retrouver les deux inégalement réparties dans chacun des deux groupes. Mais le groupe d'Argenteuil penchait du côté de la première motivation, quand celui de Saint-Denis penchait du côté du second.

Malgré cette hétérogénéité interne au mouvement Alternatiba, la promotion des « alternatives » fonctionnait comme un dénominateur commun aux différents groupes locaux : tou·te·s les militant·e·s partageaient la même conviction qu'elle était nécessaire et qu'il fallait généraliser leur adoption aussi largement et rapidement que possible. Selon l'expression

⁸³ Spécialistes de la sociologie des mouvements sociaux, les deux auteurs sont des figures importantes du « tournant cognitif » qui a animé ce champ de recherche depuis les années 1980. Ils proposent de dépasser les études centrées sur les ressources, les répertoires d'action et les fenêtres d'opportunité des mouvements sociaux pour considérer la façon dont ils sont aussi producteurs de sens et s'appuient sur la construction de représentations du monde pour faire avancer leurs luttes. Trois principaux types de cadrages sont ainsi décrits par les auteurs : le cadrage de diagnostic, le cadrage de pronostic et le cadrage motivationnel (Benford et Snow, 2012). Selon Brusadelli et Martell (à paraître), Alternatiba évite de formuler un cadrage de diagnostic (qui serait destiné à identifier le problème et à lui attribuer des causes) afin de réunir toutes celles et tous ceux qui sont prêt·e·s à s'engager contre le réchauffement climatique. On peut, *a minima*, remarquer que le mouvement cible le changement climatique comme étant le problème principal et le définit comme un problème systémique et civilisationnel, situant donc la réflexivité environnementale à une échelle globale et relativement désincarnée. À propos de son cadrage de pronostic, voir *infra*.

consacrée au sein du mouvement, les « alternatives » devaient permettre une « prise de conscience par la pratique » au sein du grand public.

Les actions non-violentes constituaient un deuxième élément du répertoire d'action devant permettre cette prise de conscience. Depuis sa création, Alternatiba coexiste avec une organisation-jumelle baptisée Action Non-Violente COP21 (ANV-COP21) qui organise des actions de désobéissance civile au nom de l'urgence climatique. Présentées comme la « deuxième jambe » du mouvement climat, ces actions sont censées incarner la capacité des militant·e·s de « résister », qui est décrite comme complémentaire d'une approche centrée sur la proposition de « solutions » (représentées par les « alternatives », qui constituent donc la « première jambe » du mouvement). Cependant, comme l'illustre l'action mise en œuvre par le groupe de Saint-Denis, les actions non-violentes d'Alternatiba sont avant tout des actes symboliques. En reprenant la typologie des actions non-violentes proposée par le politiste états-unien Gene Sharp, on peut les classer parmi les méthodes relevant de la « persuasion et protestation non-violente » : des actions destinées à « susciter l'attention et le soutien pour les changements désirés » (Sharp, 1973:118). En d'autres termes, contrairement à d'autres mouvements écologistes contemporains, l'objectif des actions non-violentes d'Alternatiba n'était pas de créer du désordre social pour faire avancer ses demandes (ce qui est la stratégie privilégiée par un mouvement comme *Extinction Rebellion*, apparu en Grande-Bretagne) ni d'intervenir directement sur le cycle du carbone en empêchant des activités extractives ou polluantes (une stratégie bien représentée par le mouvement allemand *Ende Gelände*), mais, principalement, de générer une prise de conscience environnementale au sein du grand public. Dans le compte-rendu d'une réunion à laquelle je n'ai pas participé, le groupe de Saint-Denis écrivait ainsi : « L'idée des actions de désobéissance civile : créer un électrochoc chez le grand public pour faire prendre conscience des menaces sur le dérèglement climatique ». À l'échelle de la France, les principales actions mises en œuvre pour le mouvement ont ainsi consisté en des « réquisitions » symboliques de chaises dans les succursales de grandes banques investissant dans les énergies fossiles et en « décrochages » de portraits du Président de la République Emmanuel Macron présents dans les Mairies⁸⁴.

⁸⁴ On peut cependant noter que, depuis 2019, certains groupes locaux (comme le groupe parisien constitué autour du lieu associatif La base) ont initié des actions visant à s'inspirer des méthodes mises en œuvre hors de France (en bloquant par exemple le quartier de la Défense et le Ministère de l'écologie afin de créer du désordre ou en bloquant l'aéroport de Roissy-CDG pour limiter le trafic aérien). Cependant, aucun·e des militant·e·s que j'ai rencontré·e·s n'a pris part à ce nouveau type d'actions non-violentes et certains les ont même vivement contestées, illustrant ainsi un peu plus l'hétérogénéité interne du mouvement et l'influence limitée qu'un groupe local (y compris celui de la capitale) peut avoir sur les autres. Par ailleurs, la répression administrative d'un atelier de formation à la désobéissance



Figure 10 : Militant·e·s tenant des pancartes préparées par Alternatiba lors de la Chaîne humaine organisée le 29 novembre 2015 dans les rues de Paris.
Source : Collection personnelle.

civile organisé par Alternatiba Poitiers en septembre 2022, lorsque le préfet de la Vienne a demandé le retrait de subventions municipales au groupe, illustre le fait que le contexte français est peu propice à l'adoption de pratiques non-violentes contestataires.

Un événement en particulier est illustratif de la place de la contestation dans la mobilisation du mouvement Alternatiba. Pendant la COP-21, dans le contexte d'instauration d'un état d'urgence suite aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris, Alternatiba et l'organisation altermondialiste ATTAC choisissent de contourner l'interdiction faite à la Marche mondiale pour le climat de s'élancer dans Paris en organisant, dans la matinée du 29 novembre 2015, une « chaîne humaine » statique sur le parcours initialement prévu pour le cortège. S'il ne s'agit pas de la manifestation massive qui devait « mettre la pression »⁸⁵ sur les décideurs internationaux réunis au Bourget, cette chaîne humaine est censée démontrer la volonté intacte des militant·e·s de se mobiliser physiquement contre « l'état d'urgence climatique », tout en respectant formellement l'interdiction des rassemblements (se tenant par la main sur le trottoir, ils et elles ne sont pas à proprement rassemblés en un lieu). La foule scande des refrains réclamant une action systémique en faveur du climat (« Change the system, not the climate ! ») ou destinés exprimer l'enthousiasme et l'optimisme de celles et ceux qui bravent l'interdiction de manifester (« On est plus chaud, plus chaud que le climat ! »). Derrière et autour d'une banderole proclamant fièrement « Nous sommes les solutions ! », des dizaines de pancartes louent les effets positifs d'« alternatives » aussi diverses que : la pratique du vélo, celle du covoiturage, la réduction des déchets, la consommation de l'eau du robinet, la vie simple (« Vivons simplement ! ») ou l'achat de produits issus de l'agriculture paysanne (cf. **Figure 10**).

Cependant, malgré l'interdiction, d'autres organisations ont appelé à maintenir la Marche l'après-midi même afin de défendre les libertés publiques et de dénoncer le bâillonnement des mouvements pour le climat - elle sera fortement réprimée par la police. Vers 12h30, alors que la chaîne humaine qui va de la Place de la République à celle de la Nation est complètement formée depuis plus d'une heure, je constate que les militant·e·s Alternatiba (identifiables à leurs gilets verts) pressent les participant·e·s de se disperser et de ne pas se rendre vers la Place de la République, d'où doit partir la manifestation interdite de l'après-midi. A plusieurs reprises, alors que je marche le long de la chaîne humaine pour observer la situation, des militant·e·s s'adressent à moi en me demandant de ne pas me rendre à la manifestation ou, en tout cas, de le faire sans apparaître comme venant de l'événement organisé par Alternatiba. Comme me l'ont confirmé plusieurs enquêtés par la suite, la décision avait été prise de privilégier la tenue

⁸⁵ Selon l'expression d'un militant participant à l'organisation de la Chaîne humaine.

du « Village mondial des alternatives » de Montreuil le week-end suivant. Tout en exprimant une forme de contestation symbolique à travers l'organisation d'une chaîne humaine, le choix avait donc été fait de ménager les autorités gouvernementales et préfectorales en décourageant les sympathisant·e·s d'Alternatiba de prendre part à la manifestation interdite, dans l'espoir avoué (et peut-être négocié) qu'elles autorisent l'événement festif qui devait se tenir le week-end suivant.

Au-delà de cet épisode, j'ai également remarqué que, dans les deux groupes locaux sur lesquels j'ai enquêté par la suite, l'attitude vis-à-vis des autorités locales et nationales était parfois critique mais jamais conflictuelle. Cela tenait en partie au fait que les activistes cherchaient à obtenir le soutien à la fois matériel (subventions, prêt de barnums, de barrières, d'installations électriques, etc.) et légal (autorisation d'occuper une place ou une rue suffisamment centrale et accueillante) de la mairie, en partie au souhait de beaucoup d'entre elles et eux de ne pas adopter des formes de protestation plus agonistiques ou de se mettre dans des situations risquées.

L'inclusion dans le répertoire d'action d'Alternatiba de la promotion des alternatives (qui est le mode d'action dominant) *et* des actions de désobéissance civile (sur un mode faiblement conflictuel et surtout destiné à capter l'attention et le soutien du grand public) correspond à l'analyse qui est faite par le mouvement de ce qui constitue la solution fondamentale au problème climatique (c'est-à-dire son « cadrage de pronostic » selon Benford et Snow, 2009) : il faut générer une mobilisation de masse en faveur du climat à travers la généralisation de la réflexivité environnementale. Bien que chacune des deux formes d'action puisse également être utilisée pour exercer une forme de pression sur les décideurs politiques et économiques (sur cet usage de la promotion de la consommation soutenable, voir Dubuisson-Quellier, 2015), la cible prioritaire des militant·e·s d'Alternatiba était le grand public, qu'il s'agissait de rallier à la cause climatique et lui faisant prendre conscience de l'importance et de l'urgence de cet enjeu. Txe Etcheverry, membre fondateur d'Alternatiba et figure médiatique ayant porté sa voix à l'échelle nationale, l'exprime clairement : l'objectif de son collectif est de « créer un mouvement de masse sur la question climatique »⁸⁶.

⁸⁶ Interview donnée au site d'information en ligne spécialisé sur l'écologie *Reporterre* le 06 octobre 2018 : <https://reporterre.net/Txetx-Etcheverry-Contre-le-changement-climatique-nous-devons-agir-comme-si-nous>

Que ce soit pour des motivations éthiques ou politiques, la tâche prioritaire des mouvements écologistes serait alors de stimuler la réflexivité environnementale de celles et ceux qui ne sont pas encore mobilisé·e·s pour le climat. C'est ce que Marc, un ancien cadre au Ministère de la Transition écologique reconverti en « coach au service de la transition », qui militait au sein d'Alternatiba Argenteuil m'expliqua quand il évoqua sa conception des solutions au problème climatique :

« Je pense que c'est avant tout une question collective et donc culturelle, et donc de récit et de projet de vie. C'est pour ça que moi, depuis quelques années, j'axe vraiment toutes mes interventions et mon travail sur écrire des nouveaux récits ».

Cela permet de comprendre comment le mouvement pouvait s'appuyer sur des slogans tels que « Changeons le système, pas le climat » tout en concentrant son énergie militante sur la diffusion d'alternatives individuelles : le changement systémique tel qu'il était envisagé par les militant·e·s relevait surtout d'un « changement culturel » (un terme qu'utilise Marc, notamment). C'est en transformant le rapport au monde de la population et en diffusant la réflexivité environnementale qu'ils et elles tentaient de transformer le système social.

On retrouve ici la même ambition de sensibiliser la population à l'environnement que celle qu'on a étudiée chez les responsables publics français et argentins au chapitre 1. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, dans les deux groupes Alternatiba enquêtés, des contacts ont existé avec des programmes de sensibilisation environnementale en HLM similaires au service civique étudié. Lors d'une réunion du groupe de Saint-Denis, des militant·e·s avaient évoqué l'existence d'une équipe de « volontaires qui font des choses intéressantes sur Saint-Denis autour de la transition », chapeauté par la même association que celles étudiées au chapitre précédent. Ils et elles envisagèrent de la solliciter, ce qui ne put finalement pas se faire pas à cause de l'abandon du projet de village. À Argenteuil, une partie de l'équipe a elle-même organisé et animé en partenariat avec le bailleur social des ateliers, dont des « Défis Famille zéro déchet », destinés à accompagner à l'adoption de pratiques « alternatives », dans l'une des plus grandes résidences de la ville (cf. *infra*).

Cependant, en réclamant de « vraies solutions » à l'opposé de l'inaction des décideurs politiques et économiques, Alternatiba s'inscrit aussi dans une certaine forme (ambigüe comme on le verra *infra*) d'accusation portée contre la récupération de la critique écologiste par les politiques de modernisation écologique. Il serait donc erroné de vouloir rabattre les efforts des militant·e·s sur ceux des politiques publiques étudiées jusqu'ici. Ce que l'on observe tient plutôt d'une forme de gouvernementalité multipolaire, par laquelle une pluralité d'acteurs et d'actrices

aux engagements variés se retrouvent autour d'une même tentative de gouverner les questions environnementales par une action sur les consciences environnementales.

Mais, au-delà de cette similarité, l'étude d'Alternatiba va nous permettre de préciser comment cette réflexivité environnementale que politiques publiques et groupes militants cherchent à éveiller au sein de la population est transposée dans la pratique.

2. L'institutionnalisation d'une réflexivité environnementale individualisée : la focalisation sur le style de vie et la consommation.

Dans la même interview, toujours à propos de l'objectif de créer un mouvement de masse pour le climat, Txex Etcheverry ajoutait, optimiste : « Aujourd'hui, c'est davantage faisable qu'avant, parce que les gens commencent à voir le dérèglement climatique dans leur quotidien. La prise de conscience est là, il faut à présent donner aux gens des moyens d'agir ».

Ce lien entre la « prise de conscience » et la capacité d'agir des individus reflète la façon dont les militant·e·s rencontré·e·s décrivaient le sens de leur engagement. Comme me le disait Alice, l'objectif de la mobilisation d'Alternatiba Argenteuil :

« C'est faire prendre conscience des enjeux environnementaux à travers les gestes du quotidien accessibles et... ben... prendre conscience que nos actes ont des conséquences et agir en fonction en fait ».

En ce sens, les « alternatives » sont certes vues comme des véhicules de la conscience environnementale : elles permettraient de « prendre conscience par la pratique ». Mais elles sont aussi décrites comme son débouché naturel : être conscient·e devrait impliquer de transformer ses pratiques quotidiennes en adoptant les « alternatives ». En d'autres termes, la conscience environnementale doit mener à l'action, et cette action est avant tout conçue comme relevant des « gestes du quotidien ». Comme me le disait Marc : « Une alternative, déjà, c'est une action, c'est pas du bla bla ».

Si l'exigence d' « agir plutôt que parler » ou de « mettre sa vie en cohérence avec ses idées » est une caractéristique classique du mouvement écologiste français depuis au moins la fin des années 1980 (Ollitrault, 2015) et si la politisation de la sphère privée ne lui est pas propre et pouvait déjà s'observer chez les militant·e·s de Mai 68 (Pagis, 2014), dans le cas des militant·e·s d'Alternatiba elle était au cœur même de leur engagement. La valorisation du « concret », du « pratique » les amenait parfois à mettre à distance des formes d'engagement vues comme plus théoriques. Marc, qui raconta avoir peu apprécié le commentaire d'une figure

locale de Lutte Ouvrière qui lui avait reproché de ne jamais employer le mot « anticapitaliste » pour décrire son engagement, m'expliqua ainsi :

« C'est facile de dire que ça, ça, ça, ça ne va pas. Donc, c'est bien d'être anticapitaliste. Tu vois, justement, le mec qui m'a dit ça, lui, il fait ses courses à Lidl quoi je pense, ou à Monoprix. Et il ne va pas à l'AMAP, qui est une alternative concrète pour sortir du capitalisme ! Mais il me dit "Gna gna gna t'es pas assez anticapitaliste". Et en fait tu vois, lui, à part blablater sur le fait que le capitalisme est un grand méchant, je ne sais pas concrètement ce qu'il fait ».

Les militant·e·s décrivaient ainsi régulièrement les « alternatives » comme un moyen de préfigurer et de bâtir concrètement le monde durable et fondé sur des valeurs anticonsuméristes appelé de leurs vœux. À travers les alternatives, il s'agissait pour elles et eux de révéler « d'autres possibles » et d'incarner un « modèle de société » différent en se fondant sur des actions « concrètes », du « pratico-pratique ». Ce faisant, Alternatiba s'inscrit ainsi dans un plus vaste ensemble de « mouvements sociaux écologistes » (Grisoni et Némoy, 2017) contemporains dont le principal mode d'expression et de mobilisation repose sur le style de vie et la réforme de soi : ceux que la littérature anglophone désigne communément comme des « *lifestyle movements* » (voir par exemple Haenfler, Johnson et Jones, 2012). Selon le sociologue et politiste néerlandais Joost de Moor (2017:181), cette « politique du style de vie » (*lifestyle politics*) est constituée par l'ensemble des « activités qui font avancer le changement social en encourageant des choix de style de vie inspirés par des convictions politiques ».

De Moor identifie six idéaux-types parmi la diversité de formes prises par cette politique du style de vie. Il les distingue en fonction du *niveau d'organisation* (individuel / collectif), de l'*orientation de l'action* (vers soi-même et son propre style de vie / vers le grand public et le style de vie des autres) et de la *logique stratégique* (directe quand ce sont les actes quotidiens eux-mêmes qui doivent produire le changement social / indirecte quand les changements de styles de vie sont utilisés comme un levier de pression sur d'autres acteurs économiques ou politiques). Cela permet par exemple de distinguer le consumérisme engagé, mis en œuvre par des individus isolés afin de limiter directement leur propre empreinte carbone (tels certain·e·s végétarien·ne·s qui évitent de consommer de la viande à cause de son coût écologique)⁸⁷ ; les campagnes collectives destinées à mettre la pression sur des multinationales ou à négocier avec des gouvernements (par exemple par l'organisation de boycotts, ou lorsque des mouvements se saisissent de l'exemple de systèmes de consommation alternatifs pour réclamer des évolutions de législation)⁸⁸ ; ou encore de la création de réseaux alternatifs d'approvisionnement, destinés

⁸⁷ Sur la consommation engagée, voir Dubuisson-Quellier (2009) ; Stolle et Micheletti (2013).

⁸⁸ Voir notamment Dubuisson-Quellier (2015)

à organiser collectivement la provision de biens et service à un moindre coût écologique (tels que les AMAP pour l'alimentation ou les coopératives d'électricité verte pour l'énergie)⁸⁹. Malgré cette diversité, celles et ceux qui s'engagent dans la politique du style de vie se retrouvent autour de l'idée que « les décisions quotidiennes ont des implications globales, et que les considérations globales devraient donc influencer sur les choix de styles de vie » (de Moor, 2017:181). Ces mouvements encouragent donc leurs adhérent·e·s à agir d'une diversité de façons, mais toujours à travers leur vie quotidienne ou celle des autres.

Au sein de la littérature de sciences sociales traitant de ces mouvements, la référence aux travaux d'Anthony Giddens est à nouveau centrale. La discussion de ceux-ci permet de préciser les rapprochements qu'on peut faire avec les analyses de la réflexivité environnementale proposées au chapitre précédent.

Selon Giddens, cette politique du style de vie – qu'il annonce comme caractéristique de la période de la modernité tardive – proposerait de prendre en charge les problèmes environnementaux et le changement climatique en posant la question « Comment dois-je vivre ? » (*How shall I live?*). Il y voit une forme nouvelle de politique qu'il nomme *politique de la vie* (« *life politics* »), qui se distinguerait de la *politique d'émancipation* (« *emancipatory politics* ») propre à la période antérieure, celle de la modernité simple. Alors que cette dernière était caractérisée par des tentatives d'augmenter les « chances de vie » (*life chances*) en libérant les individus de diverses formes d'oppressions, d'exploitations et de contraintes extérieures, la *politique de la vie* serait centrée sur les « choix de vie » (*life choices*) auxquels chacun·e est quotidiennement confronté·e au moment de définir son identité sociale. Le contexte de croissante globalisation et d'individualisation des sociétés contemporaines pousserait à ce que le projet de se définir soi-même de manière réflexive (« *the reflexive project of the self* ») entre de plus en plus souvent en résonance avec des questions politiques et morales d'ordre global : ces dernières interpelleraient les individus dans leur construction identitaire en les confrontant à l'exigence d'adopter une forme de vie moralement justifiable, tandis que les choix de vie personnels affecteraient les enjeux globaux. Il en conclut que la multiplication des « *life-political issues* », en remettant au centre de l'agenda politique et quotidien des questions morales et existentielles jusque-là ignorées ou réprimées, « appelle à la remoralisation de la vie

⁸⁹ Voir notamment les travaux du politiste australien David Schlosberg (2019) sur ces réseaux alternatifs qui relèvent selon lui d'une forme de « sustainable materialism ».

sociale » (Giddens, 1991:224). À propos de la question environnementale, le sociologue britannique explique ainsi (Giddens, 1991:221-222) :

« Une part essentielle de l'accroissement de la préoccupation écologique tient à la reconnaissance que le renversement des dégradations environnementales dépend de l'adoption de nouveaux styles de vie. La plus grande partie des dommages écologiques viennent, et de loin, des modes de vie adoptés dans les secteurs modernisés de la société mondiale. Les problèmes écologiques mettent en évidence l'interdépendance nouvelle et de plus en plus rapide des systèmes globaux et rappelle à chacun la profondeur des liens entre l'activité personnelle et les problèmes planétaires. Faire face aux menaces soulevées par la dégradation des écosystèmes terrestres va nécessairement demander des réponses coordonnées à l'échelle globale et à des niveaux très éloignés de l'action individuelle. D'un autre côté, ces menaces ne seront pas contrées efficacement s'il n'y a pas de réaction et d'adaptation de la part de chaque individu ».

Même si elle ne sera pas forcément suffisante, la réforme du style de vie est alors présentée comme étant rendue *nécessaire* par les problèmes environnementaux contemporains.

On peut lire ces développements comme une spécification pratique appliquée à la forme universaliste de réflexivité environnementale décrite au chapitre précédent. Tel qu'il est défendu par Giddens et promu par des mouvements mobilisés prioritairement à travers le style de vie, le souci pour un environnement conçu de manière relativement abstraite et désincarnée ne fonde plus seulement un impératif éthique de se relier différemment aux non-humains et de dépasser un rapport utilitariste à la « nature » : il fonde aussi, concrètement, une exigence d'action pour les individus qui se trouvent sommés de réformer leur quotidien. Pour le dire autrement, au moment d'être mise en œuvre dans le monde social, la réflexivité environnementale est ici problématisée à l'échelle individuelle : ce sont les individus qui ont à examiner les informations qui leur parviennent sur le coût environnemental de leurs conduites et qui doivent réexaminer leurs propres pratiques quotidiennes.

Cette conception individualisée de la réflexivité environnementale (qui porte donc à examiner les conséquences de l'agir humain sur l'environnement à l'échelle de l'individu et à réviser les pratiques du quotidien) ne se retrouve pas seulement dans les mouvements militants centrés sur le style de vie ou dans les théories qui cherchent à les décrire. Comme l'a mis en évidence Jean-Baptiste Comby, le débat public français sur la question climatique est dominé, depuis le milieu des années 2000, par un cadrage individualisant qui amène à « déplacer les enjeux et questionnements légitimes de la sphère publique des choix collectifs vers la sphère privée des comportements routiniers » (Comby, 2015a:14).

S'appuyant sur les travaux de Joseph Gusfield sur la construction des « problèmes publics », il montre comment un ensemble d'acteurs se sont mobilisés pour présenter les dérèglements

climatiques comme le résultat de l'inconséquence et de l'insouciance des individus. Imputant prioritairement la responsabilité des problèmes environnementaux aux comportements quotidiens des ménages (voir **Encadré 5**), ce cadrage propose de résoudre le problème climatique par l'adoption de normes « écocitoyennes » qui prescrivent les bons comportements à suivre. L'auteur montre notamment comment journalistes, communicants, producteurs de contenus culturels et hauts fonctionnaires se retrouvent autour d'une « *doxa* sensibilisatrice », c'est-à-dire une « croyance largement partagée et indiscutée dans les bienfaits de la sensibilisation aux “bons gestes pour la planète” » (Comby, 2015a:16-17). Par une série de dispositifs allant des reportages et documentaires aux incitations fiscales et à l'étiquetage des pratiques de consommation, en passant par de grandes campagnes de communication, ils promeuvent *l'écologisation des pratiques* quotidiennes et diffusent des injonctions à verdir le style de vie. Le cadrage individualisant constitue ainsi une interprétation dominante à la fois des problèmes environnementaux (ce sont les choix individuels de consommation qui posent problème) et des solutions qu'il convient d'y apporter (l'écologisation des pratiques doit permettre de résoudre la crise climatique).

D'autres travaux permettent de mettre en évidence la façon dont ce cadrage individualisant des problèmes environnementaux s'est, depuis les années 1990-2000, plus particulièrement centré sur la question de la *consommation*. Aussi bien les gouvernements que les mouvements écologistes ont, de manière croissante, problématisé la montée des problèmes environnementaux comme étant liée à une crise de la « consommation ». Celle-ci est devenue un objet de critiques (en particulier la « consommation de masse » et le consumérisme), pointée du doigt pour ses excès et pour le gaspillage qu'elle entraîne (voir par exemple Urry, 2010), mais les consommateurs et consommatrices sont aussi devenus des sujets d'espoir (en particulier les « consommateurs soutenable » et le « citoyen-consommateur ») dont on espère qu'ils pourront participer à « sauver la planète » (Jacobsen et Dulrud, 2007). Au-delà des mouvements fondés sur le style de vie, ce sont donc aussi bien les politiques publiques que les sciences sociales qui ont participé à faire de la consommation et de la vie quotidienne des sphères particulièrement investies par les réflexions, engagements et interventions portant sur la problématique environnementale.

Encadré 5 : Les ménages français sont-ils responsables de 50 à 75% des émissions nationales de CO₂ ?

Dans son étude des mécanismes de communication employés par les « politiques de dépolitisation » de la question climatique françaises, Jean-Baptiste Comby signale le « coup de force statistique » par lequel les institutions publiques martèlent que « les ménages sont responsables de 50% des émissions de gaz à effet de serre » (Comby 2015a:111). Il montre notamment que, pour arriver à ce résultat, le Ministère de l'environnement et l'Ademe (pour Agence De l'Environnement de la Maîtrise de l'Énergie) agrègent les données d'émission de GES de certains secteurs d'activité (les transports, le bâtiment, les déchets) pour les imputer subrepticement aux Français·e·s en général, dédouanant ainsi d'autres secteurs d'activité, d'autres agents économiques et invisibilisant les disparités d'émission au sein du corps social.

Au-delà de cette pratique des administrations françaises, d'autres techniques autrement plus sophistiquées sur le plan économétrique sont communément utilisées dans le champ des sciences économiques et sociales pour quantifier la part de responsabilité dans l'émission de GES imputable aux ménages ou aux individus. Ces calculs sont bien sûr contraints par la disponibilité des données permettant d'estimer le coût environnemental d'un style de vie, mais ils sont aussi influencés par des conventions d'attribution qui sont pour partie arbitraires (Pottier et al., 2020).

L'approche la plus fréquente et influente est celle fondée sur les consommations. Elle sert notamment à calculer les « empreintes carbone » des pays et des ménages, en agrégeant à la fois les émissions directes (liées aux pollutions émises directement pour se chauffer, se mouvoir, etc.) et les émissions indirectes (liées aux pollutions émises de manière intermédiaire par d'autres agents économiques pour produire les biens et services consommés). Elles visent ainsi à produire une évaluation exhaustive des émissions de CO₂ liées à un style de vie.

Il s'agit notamment, en croisant une matrice d'émission par branche de production (combien de CO₂ est directement émis par la production totale des biens a , b et c ?) et des tableaux entrée-sortie (combien d'unité du bien a est nécessaire à la production du bien i ?), de prendre en compte l'ensemble des émissions intermédiaires impliquées par la production d'un bien ou service tout au long de son cycle de vie (depuis l'extraction des matières premières et la fabrication des composants jusqu'à l'acheminement au lieu de vente, voire jusqu'à son recyclage ou sa mise au rebut). Ensuite, en multipliant les vecteurs d'intensité d'émission finale ainsi obtenus pour chaque branche d'activité (combien la production du bien i a-t-elle émis de CO₂ si l'on prend en compte toutes les émissions intermédiaires liées à la production des biens a , b et c qui ont été utilisés pour produire i ?) avec une matrice des dépenses totales par branche d'activité (combien d'euros sont dépensés par la demande finale d'un pays dans les différentes branches d'activité a , b , c et i ?), on obtient une synthèse des émissions totales induites par la demande nationale.

Cette approche s'appuie donc sur des données portant sur les émissions directes de CO₂ par branche de production (les seules qui sont observables pour retracer l'origine du CO₂ émis) qu'elle transforme en données portant sur les émissions agrégées imputables à chaque secteur de dépense (voir Wiedmann et al., 2006 ou Lengart, Lesieur et Pasquier, 2010 pour la méthode économétrique détaillée). Développées et raffinées dans le courant des années 2000, ces méthodes économétriques sophistiquées s'appuient maintenant sur des analyses dites *multi-regional input-output* (MRIO) qui permettent de tenir compte de l'inégale intensité énergétique de la production entre pays pour reconstituer précisément l'ensemble des émissions tout au long du cycle de production d'un bien ou service, y compris quand sa chaîne de production est internationalisée.

(Suite à la page suivante)

Encadré 5 (suite) :

Cette technique de calcul fondée sur les consommations est particulièrement utile pour éviter que les pays les plus riches ne réduisent artificiellement leur bilan carbone grâce à la délocalisation des productions les plus polluantes vers les pays périphériques de l'économie mondiale. On trouve ainsi que 23% des émissions globales de CO₂ sont liées à des biens échangés à travers le commerce international (Davis et Caldeira, 2010) et que seulement 64% des émissions liées à la consommation des ménages français sont liées à des productions ayant eu lieu sur le territoire national (Hertwich et Peters, 2009). De manière convergente, Lengart, Lesieur et Pasquier (2010) trouvent que 40% du CO₂ lié à la demande finale intérieure française est émis chez des partenaires étrangers.

Contrairement à l'agrégation des émissions par secteurs d'activité, ces méthodes permettent par ailleurs d'étudier la cumulativité des pratiques formant un style de vie et de comparer l'empreinte carbone des consommateurs et consommatrices en fonction de leur position dans l'espace social. Cela permet de mettre en évidence les inégalités intra-nationales de contributions au changement climatique liées au style de vie et, comme l'ont montré de nombreux travaux, de visibiliser l'influence déterminante du revenu sur l'empreinte carbone d'un ménage (cf. *infra* section II.1).

Cependant, en imputant l'entièreté des émissions liée à la production d'un bien ou d'un service à l'agent qui le consomme, ces méthodes s'appuient sur des conventions arbitraires qui sur-responsabilisent les consommateurs et consommatrices. À travers la méthode présentée, il s'agit en effet de « réaffecter les émissions de l'appareil productif à la demande finale ». Cela repose sur l'hypothèse que « de façon ultime, toute production répond à une demande finale » (Lengart, Lesieur, Pasquier, 2010:108). Une telle représentation du fonctionnement de l'économie est à la fois située (dans la tradition libérale ouverte par Adam Smith selon laquelle le marché équilibre naturellement offre et demande) et discutable (en ce qu'elle laisse dans l'ombre le rôle d'autres acteurs économiques que les consommateurs et consommatrices), comme l'ont souligné Pottier et al. (2020).

Puisque toutes les émissions nationales sont ramenées aux dépenses liées à la demande finale, elles ne peuvent être imputées qu'aux trois postes de dépense finale retenus par les conventions de la comptabilité nationale : la consommation des ménages (75% des émissions totales françaises, selon Lengart, Lesieur et Pasquier, 2010), la demande des administrations publiques (10%) et l'investissement des entreprises (15%). De la même manière, Hertwich et Peters (2009) estiment que 72% du CO₂ émis à l'échelle mondiale est imputable à la consommation des ménages, tandis qu'Ivanova et al. (2016) estiment qu'elle est responsable de 60% des émissions de GES. À l'inverse, la contribution des entreprises aux émissions de CO₂ serait résiduelle et serait seulement liée à l'achat de machines ou de tout autre actif qui n'est pas directement consommé pour produire une marchandise.

C'est une convention problématique en ce qu'elle revient à invisibiliser le coût écologique de la recherche de profit par les producteurs. Dans le processus productif, tous les choix de production ne visent pas à faire baisser le prix d'un produit ou à contenter les attentes du consommateur. Certains servent aussi à générer des marges de bénéfice ou à augmenter le profit en créant la demande. L'adoption de techniques polluantes (par exemple à travers la délocalisation de la production industrielle dans des pays lointains du point de vente mais ayant un coût du travail plus faible) ne sert donc pas forcément à répondre à la demande ; elle a même de grandes chances d'être motivée par la recherche de profit par les producteurs. Il semble alors très discutable d'en imputer le coût écologique aux ménages.

Les méthodes économétriques d'imputation des émissions à la consommation sont donc à la fois très utiles pour réaliser des comparaisons inter- et intra-nationales du coût environnemental des styles de vie, et discutables dans la mesure où elles reposent sur des conceptions individualisantes de la responsabilité environnementale. Leur usage est problématique quand, en imputant la quasi-totalité des émissions de CO₂ engendrées par les activités économiques aux choix de consommation, elles servent à justifier de la nécessité de responsabiliser les individus (comme on le verra au Chapitre 3).

Au sein de la gouvernance internationale, le Sommet de Rio (1992) a consacré la consommation comme « un domaine légitime pour l'intervention publique en matière environnementale » (Cohen et Murphy (eds.), 2001:5), en lui dédiant spécifiquement un chapitre entier du plan d'action adopté pour promouvoir le développement durable. Selon Maurie Cohen (2001), cela a d'abord constitué une défaite pour les pays dits « développés » et une inflexion notable dans les rapports de force internationaux, puisque les pays du Sud sont alors parvenu à faire reconnaître le rôle des modes de vie des nations les plus riches dans la dégradation environnementale. Ces dernières cherchaient, au contraire, à maintenir une problématisation de la « crise environnementale » centrée sur le défi représenté par la croissance démographique mondiale (dont la dynamique était située dans les pays dits « en développement »). C'est ainsi lors du même Sommet de Rio que le Président des États-Unis George Bush déclarait que l'« *American way of life* » n'était pas négociable. Cependant, l'adoption du référentiel du développement durable à partir de cette même année 1992 va durablement installer la « consommation » comme une sphère d'intervention privilégiée pour les politiques environnementales. C'est ainsi en 1992 que l'Union Européenne adopte son Cinquième Programme communautaire d'action pour l'environnement, intitulé « Vers un développement soutenable », qui énonce lui aussi l'objectif de faire changer les comportements des consommateurs et consommatrices. Par la suite, les administrations nationales de la plupart des pays du monde, encouragées par le Sommet de Johannesburg (2002) puis par le processus de Marrakech (2003) ainsi que par d'autres organisations internationales (en particulier l'OCDE), se montreront particulièrement actives et déterminées pour intégrer la sphère de la consommation aux agendas nationaux liés au développement durable, en particulier à travers la promotion des pratiques de « consommation durable ».

À l'échelle française, les travaux de Louis Pinto ont d'abord permis de retracer la genèse de « la consommation » comme domaine d'intervention publique et comme catégorie de représentation du monde social. Ses travaux ont mis en évidence la façon dont, au fil du XXème siècle et au croisement de savoirs tirés des sciences économiques et de demandes formulées par des « actions militantes de type consumériste », la mobilisation d'un ensemble composite d'acteurs et actrices (hauts-fonctionnaires, militants, experts, juristes, journalistes) est parvenue à faire exister la figure du « consommateur ». Celle-ci répond, selon l'auteur, à une visée de « réconciliation du marché capitaliste et de l'humanisme : les “consommateurs” doivent être inscrits dans un ordre politique qui substitue le dialogue à la confrontation » (Pinto, 1990 :192). C'est d'abord la reconnaissance institutionnelle de « partenaires » habilités à représenter les « consommateurs » dans les années d'après-guerre qui fait apparaître ce groupe d'« agents

définis abstraitement par une caractéristique économique purement formelle, l'acte de consommation » (Pinto, 1990:188). Puis c'est la constitution d'une presse spécialisée dans les années 1970 qui autonomise cette figure des pouvoirs publics et lui donne des porte-paroles ayant une audience sociale plus large (Pinto, 1990). Cette légitimation d'une cause qui serait celle des « consommateurs », à qui l'on reconnaît « la prérogative de se déterminer de façon sinon rationnelle, du moins réfléchie et éclairée » (Pinto, 1992:19), a en outre été au principe du développement de politiques de « consommation ». Celles-ci ont étendu l'espace d'intervention du champ politico-administratif à la « vie quotidienne », afin notamment de « défendre les droits » du consommateur, en particulier en matière d'information sur les biens et marchandises.

Selon Yannick Rumpala (2009), les années 1990 ont ouvert une nouvelle phase de « gouvernementalisation de la consommation », placée cette fois sous le signe du « développement durable ». En faisant de la « consommation durable » une des thématiques prioritaires pour protéger l'environnement, il ne s'agit plus de défendre les droits et les intérêts des consommateurs et consommatrices mais de réguler leurs comportements d'achat pour les rendre compatibles avec les critères de la durabilité. Participant du cadrage individualisant des problèmes environnementaux décrit par Comby (2015a), différents programmes gouvernementaux (Grenelle de l'environnement, Stratégies nationales pour le développement durable, Ademe, etc.) cherchent à « responsabiliser » les consommateurs et consommatrices en les incitant à « passer à l'action » et à devenir des « consom'acteurs » grâce à l'adoption de « petits gestes », parfois également appelés « écogestes ». Ce « gouvernement des conduites » de consommation, dont Sophie Dubuisson-Quellier (2016, chapitre 5) a étudié la mise en place à l'occasion et à la suite du « Grenelle de l'Environnement » qui s'est tenu en 2007, s'inscrit cependant dans une certaine continuité avec les politiques de consommation antérieures dans la mesure où il s'agit toujours de chercher à compléter l'information dont disposent les consommateurs et consommatrices : campagnes de communication, incitations fiscales, écolabels et réglementation de l'affichage des produits. Selon S. Dubuisson-Quellier (2016:205), il s'agit d'« équiper la rationalité environnementale des consommateurs », de conduire leurs choix pour parvenir à gouverner le marché « par » la demande et à réorienter les pratiques des entreprises. Si « les consommateurs » sont ici présentés et considérés comme un tout indifférencié, on verra au chapitre suivant comment, au-delà de la production de labels, de campagnes de communications ou d'incitations fiscales, l'existence de programmes de sensibilisation environnementale ciblant spécifiquement les résidences HLM témoigne d'une inflexion dans ce gouvernement des conduites et en révèle la dimension socialement classée.

Outre le champ politico-administratif, celui des sciences sociales a aussi été largement influencé par ce cadrage consumériste des problèmes environnementaux. La consommation soutenable, aussi bien quand elle est promue par les politiques publiques que quand elle est utilisée comme forme de mobilisation par des individus ou des groupes militants, a reçu une attention académique significative (surtout en langue anglaise). Décrit comme étant devenu « l'un des champs les plus dynamiques des sciences sociales » par la sociologue française Sophie Dubuisson-Quellier⁹⁰ (dans Kennedy, Cohen et Krogman (eds.), 2015 ; cité par Evans, 2019), la recherche sur la consommation soutenable a été investie par de nombreuses disciplines (sociologie, marketing, psychologie sociale, économie, design, entre autres) qui ont proposé des contributions à la fois théoriques, empiriques et appliquées (c'est-à-dire visant principalement à éclairer la décision publique ou les mobilisations militantes). Au sein de la sociologie, le courant de la « théorie des pratiques » (*practice theory* ou *theories of practice*), initialement développé en Grande-Bretagne, a été particulièrement dynamique pour proposer une analyse qui s'éloigne des théories économiques et psychologiques dominantes, au point de devenir un prisme d'analyse dominant dans le champ de la sociologie de la consommation en général à l'échelle européenne, voire internationale (Evans, 2019)⁹¹.

Si une majorité de ces travaux de sciences sociales s'est fixé pour objectif de contribuer à « bâtir une société florissante et écologiquement saine en changeant notre façon de consommer »⁹², une part non négligeable de chercheurs et chercheuses s'est aussi attachée à sonder les contradictions de ce cadrage individualisant et consumériste appliqué à la gestion politique des problèmes environnementaux. Deux critiques en particulier ont été formulées à son encontre. Reliées l'une à l'autre, on les discutera séparément et plus en détail dans des chapitres suivants de la thèse. L'*individualisation* de la responsabilité environnementale

⁹⁰ Sophie Dubuisson-Quellier est directrice adjointe du Centre des Sociologie des Organisations (CSO) de Sciences Po, co-directrice de la *Revue Française de Sociologie* (RFS), Présidente du Conseil scientifique de l'Ademe et membre du Haut Conseil pour le climat, entre autres responsabilités académiques et administratives. Cela indique que, même si les travaux francophones sur la consommation durable sont moins développés que ceux en langue anglaise, celle-ci constitue néanmoins un objet de recherche sur lequel s'impliquent des chercheurs ou chercheuses occupant une place centrale dans le champ de la sociologie française.

⁹¹ J'ai moi-même pu en faire le constat lors du Congrès de l'Association Européenne de Sociologie (ESA) à Athènes en 2017, où la majorité des présentations du Réseau de Recherche sur la sociologie de la consommation (RN05) adoptaient cette perspective et un nombre conséquent portait sur cet objet. On présentera ce courant de recherche plus en détail au chapitre 3.

⁹² Selon la formule par laquelle se définit le réseau SCORAI (pour *Sustainable Consumption Research and Action Initiative*), qui comptait 1351 membres en août 2021. Voir : <https://scorai.net/>

(Maniates, 2001) poserait d'abord le problème d'exagérer le rôle des choix individuels dans la production des dégradations environnementales et rejetterait dans l'ombre d'autres dimensions explicatives des pratiques des individus⁹³. Ensuite, cette polarisation sur les comportements individuels produirait une *dépolitisation* de la question environnementale et affaiblirait la possibilité d'adopter des formes d'action plus collectives et politiques que la réforme du quotidien⁹⁴.

Formulées depuis près de vingt ans maintenant et ayant reçu un écho croissant au cours de la deuxième moitié des années 2010 (qui reste cependant dérisoire en comparaison de celui du cadrage individualisant), ces critiques ont, dans une certaine mesure, été entendues par les militants d'Alternatiba. Ils et elles ne manquaient ainsi pas une occasion d'insister sur le fait que leur mobilisation était « collective » et qu'elle permettait de « tisser du lien » entre des individus qui, sinon, seraient restés atomisés.

Cependant, quand bien même les individus peuvent participer à des collectifs militants pour diffuser des informations sur le coût écologique des styles de vie (comme c'est le cas des « *lifestyle movements* » défendus par Haenfler, Johnson et Jones, 2012) ou s'organiser collectivement pour bâtir des systèmes alternatifs permettant de pourvoir aux besoins quotidiens par des procédés plus soutenables (comme les mouvements de « *sustainable materialism* » loués par Schlosberg, 2019), les mouvements qui s'inscrivent dans la politique du style de vie s'appuient sur une conception individuelle de la réflexivité environnementale. En reprenant les propos d'Alice en ouverture de cette sous-section⁹⁵, on peut définir cette application individualisée de la réflexivité environnementale comme la propension des individus à être attentifs aux conséquences environnementales de leur style de vie et à transformer celui-ci en conséquence – et plus particulièrement à consommer de manière plus « durable » ou « responsable ». Cela marginalise d'autres formes de mise en application de la réflexivité environnementale qui se situeraient plutôt à l'échelle de l'*anthropos*, du capitalisme, de la société nationale ou se centreraient sur l'action d'autres acteurs sociaux, comme les entreprises.

⁹³ Le courant de la théorie des pratiques a été à la pointe de cette critique, notamment à la suite de l'article d'Elizabeth Shove (2010), comme on le verra au chapitre 3.

⁹⁴ Les travaux de Jean-Batiste Comby et de Michael Maniates ont été influents à cet égard, même si les deux participent aussi à la première forme de critique.

⁹⁵ Pour rappel, l'objectif d'Alternatiba était selon elle de « faire prendre conscience des enjeux environnementaux à travers les gestes du quotidien accessibles et... ben... prendre conscience que nos actes ont des conséquences et agir en fonction en fait ».

Comme l'a souligné l'anthropologue américain David Graeber, la prolifique littérature de sciences sociales portant sur la « consommation » prend rarement la peine de fournir une définition précise de ce terme, qui en vient à désigner « à peu près tout ce que l'on fait quand on n'est pas en train de travailler pour obtenir un revenu » (Graeber, 2011:491). Si cette indéfinition peut donc donner à la consommation les airs d'un domaine d'activité à l'extension infinie, le fait qu'elle serve de cadre privilégié pour penser et promouvoir la réflexivité environnementale établit en réalité des frontières au-delà desquelles le coût environnemental des actions n'est pas scruté avec la même acuité. Comme l'ont souligné les sociologues suédois·e·s Magnus Boström, Rolf Lidskog et Ylva Ugglå (2017), un cadrage établit des frontières spatiales et temporelles à la réflexivité. Pour analyser la réflexivité environnementale, il est donc nécessaire selon ces auteur·e·s de porter attention aux aspects des questions environnementales qu'un cadrage donné peut amener à négliger. Ici, concentrer l'attention critique sur le coût environnemental de la consommation amène à spatialiser et temporaliser la réflexivité environnementale sur le hors-travail, laissant les impacts écologiques des pratiques professionnelles relativement peu questionnés.

Comme la plupart des autres mouvements écologistes mobilisés à travers le style de vie, les militant·e·s d'Alternatiba encourageaient ainsi le grand public à consommer moins, à boycotter certains produits, à en acheter spécifiquement d'autres ou à satisfaire leurs besoins à travers des réseaux alternatifs comme les AMAP ou les banques éthiques. Cependant, je n'ai jamais vu personne, ni dans les réunions de préparation, ni dans les événements organisés pour le public, promouvoir l'idée de travailler moins, de travailler différemment, de changer d'emploi pour réduire le coût environnemental de ses activités ou de faire grève. La réflexivité environnementale promue, en plus d'être resserrée sur l'échelle individuelle, était donc partielle : elle appelait les individus à prendre en compte les conséquences de leurs actions sur l'environnement dans la plupart des domaines non-professionnels de leur vie, mais ne mettait pas en cause la dimension professionnelle de leur existence.

La raison ne tenait pas à une forme d'inconscience sur les impacts des pratiques professionnelles sur l'environnement chez les militant·e·s d'Alternatiba. Mais en appeler à la réforme des pratiques professionnelles leur paraissant souvent excessif et intrusif. Ainsi, Alexis, un ingénieur territorial vivant à Argenteuil, m'expliqua qu'il essayait « un petit peu » d'appliquer ses valeurs écologistes aux travaux de réfection de collèges qu'il supervisait pour la collectivité pour laquelle il travaillait, par exemple en veillant à donner une deuxième vie au mobilier usagé et remplacé ou à travers un « programme pilote » destiné à utiliser des revêtements davantage perméables aux eaux de pluie. Il reconnut cependant que : « y a pas mal

de marge de progression », notamment dans le domaine du recyclage des déchets – que le secteur du bâtiment produit en très grandes quantités au point de dépasser le tonnage de l'ensemble des déchets ménagers. Il ajoutait :

« Moi j'essaye un petit peu tu vois, même si après forcément, tu peux pas être non plus hyper militant dans ton travail parce que t'es quand même payé et donc tu dois répondre à un certain système. Mais je pense que t'as quand même... il y a des choses à faire, il y a des choses à faire. Beaucoup de gens peuvent le faire ».

Seul Marc avait connu une bifurcation professionnelle en quittant son emploi de cadre au Ministère de la Transition écologique et à s'installer à son compte comme *coach* en durabilité « pour accompagner les cadres dirigeants en douceur dans des changements assez puissants » au sein des entreprises, mais cela n'avait pas été motivé par des raisons militantes mais plutôt par un « projet de famille », un épuisement personnel face à la hiérarchie administrative et l'envie de devenir « indépendant ». Après l'année sabbatique prise à la suite de sa démission (consacrée à faire « plusieurs voyages » avec sa famille), il me confia avoir connu quelques difficultés en ayant d'abord été recruté en CDI par un cabinet de conseil avec lequel « ça n'a pas matché [...] en termes de valeurs d'entreprise libérée », avant de finalement s'installer à son compte comme autoentrepreneur depuis quelques mois. Si ses revenus étaient plus fluctuants, il n'avait cependant pas perdu au change financièrement et se réjouissait de pouvoir organiser plus facilement son temps de travail après avoir quitté la fonction publique. Il regretta de parfois devoir remplir son agenda « avec des trucs qui ne sont pas forcément ce que je préfère faire mais ça me fait au moins manger ». Sa charge de travail n'avait pas baissé après cette bifurcation et les distances qu'il parcourait pour se déplacer d'une entreprise à l'autre avaient au contraire augmenté.

S'il était donc possible de remettre en cause le « modèle de société » consumériste et le mode de vie qui y est attaché, il semblait beaucoup plus difficile à ces militant·e·s d'envisager remettre en cause le système productiviste dont dépendaient leurs positions sociales et professionnelles.

On a ainsi vu que les pouvoirs publics et l'agenda du développement durable avaient joué un rôle décisif dans la diffusion et l'institutionnalisation d'un cadrage individualisant de la question environnementale en le resserrant plus spécifiquement sur l'acte de consommation. L'enquête auprès d'Alternatiba témoigne de la façon dont une partie des mouvements écologistes ont repris cette forme individualisée et partielle de réflexivité environnementale, qui centre sa mise en application sur le coût environnemental du style de vie. Il s'agit à présent

de s'interroger sur les effets sociaux de ce cadrage. Comme l'avait montré le cas des volontaires en service civique dans l'introduction de ce chapitre, la capacité des individus à témoigner de leur conscience environnementale aux autres soulève des enjeux symboliques liés à la présentation de soi. Ils structurent fortement l'expérience de celles et ceux qui se mobilisent pour diffuser la réflexivité environnementale. Quels sont alors les effets de cette institutionnalisation d'un cadrage individualisant sur la façon dont les individus montrent leur conscience environnementale dans les interactions sociales ?

3. Performer sa conscience environnementale par le verdissement du style de vie : sentiment d'*empowerment* et distinction sociale.

Alternatiba décrit la situation environnementale et climatique actuelle comme une crise extrêmement grave et périlleuse (« un défi sans précédent dans l'histoire de l'humanité ») mais face à laquelle « les solutions existent [et] sont déjà mises en œuvre par des milliers d'associations, de collectivités locales, d'individus » (Alternatiba, 2013). En ce sens, l'un des traits distinctifs par lequel se définit le mouvement est son « discours positif », qui est censé mobiliser les militant·e·s et sympathisant·e·s à travers la mobilisation d'affects positifs, au premier rang desquels l'optimisme (sur ce thème, voir la thèse de Jean Le Goff, 2020). L'organisation s'appuie ainsi sur l'analyse selon laquelle la diffusion *ad nauseam* d'informations soulignant sur le caractère dramatique de la « crise environnementale » serait anxiogène et paralysante et aurait démontré son caractère contre-productif. À l'inverse, il faudrait tenir un discours optimiste en insistant sur les solutions déjà existantes, accessibles et désirables afin de rallier à la cause environnementale les personnes qui ne sont pas encore mobilisées.

Les « villages » devaient ainsi être des festivals « colorés, bruyants, vivants » (selon une participant·e à une réunion de préparation à Saint-Denis), dans lesquels des animations festives, des concerts et des repas collectifs attireraient le public. Une fois sur place, plongé dans une ambiance conviviale et réjouissante, il pourrait déambuler entre les différents stands présentant les « alternatives » locales. Leur réunion sur un même espace le temps d'une journée devait permettre de « transmettre une énergie positive » et de convaincre les visiteurs et visiteuses d'adopter ces pratiques censées leur offrir l'opportunité de saisir leur pouvoir latent de protéger la planète et de vivre une vie meilleure. Cette orientation optimiste, joyeuse, voire utopique, du discours a également été observée dans une pluralité d'autres mouvements dits « de transition »

qui se mobilisent à travers le style de vie pour préfigurer un monde plus écologique (Cottin-Marx, Flipo et Lagneau, 2013).

En pratique, la promotion des « alternatives » procurait effectivement un fort sentiment d'espoir et d'*empowerment* aux militant·e·s des deux groupes. Un soir, pendant une réunion d'Alternatiba Argenteuil, Marc s'enthousiasma : « C'est super positif ! Parce qu'en fait les solutions sont déjà là. La société pour laquelle on se bat, elle existe déjà en fait ! Il n'y a rien à inventer, c'est super, tout est là ». Cet enthousiasme contrastait avec leur déception régulièrement exprimée vis-à-vis de l'inaction politique des gouvernements. Certain·e·s mentionnèrent le « traumatisme » de l'échec des négociations du Sommet de Copenhague en 2009, tandis que d'autres me confièrent un manque de confiance général envers la classe politique dans son ensemble, ou que d'autres encore m'avouèrent s'être « éloignés » de la politique partisane à cause de tensions internes au groupe local du parti EELV. À l'inverse, les alternatives et leur promotion leur apparaissaient comme un moyen de retrouver une forme de contrôle sur la crise climatique et d'être, enfin, capables de défendre le bien commun. Un soir de décembre 2016, alors que nous attendions le Transilien nous ramenant à Paris à la fin d'une réunion de préparation du « village » de Saint-Denis, Arthur, 26 ans, chargé du développement au sein d'une association d'éducation populaire, me dit avec enthousiasme : « Ah mais ça fait du bien, avec tout ce qu'il y a en ce moment, [l'élection de] Trump et tout, ça fait du bien de faire bouger les choses ! On fait quelque chose, c'est concret, c'est bien ! ».

Le caractère *concret* des « alternatives » était ainsi invariablement mis en avant et vanté par les militant·e·s et semblait garantir à leurs yeux leur capacité à agir sur le monde. Dans le brouillon pour un « pitch » du « village » de Saint-Denis destiné à en faire la publicité auprès des dionysien·ne·s, Sylvain contrastait ainsi la façon dont :

« Dans les faits, les multinationales, les lobbies et à leur suite nombre de gouvernements continuent à ignorer voire à nier l'urgence de répondre de façon responsable [à la dégradation des conditions de vie sur Terre] »

avec le « village » d'Alternatiba qui :

« permettra de donner à voir que nous pouvons toutes et tous être acteurs du changement là où nous nous trouvons. [...] En France, plus de 500 000 personnes ont déjà participé à ces villages qui permettent de se réapproprier l'avenir par du lien, du concret et rien que du concret ».

Le rôle joué par la frustration vis-à-vis de la politique institutionnelle dans l'adoption de pratiques de consommation durable ou dans l'engagement dans des mouvements centrés sur le style de vie est bien connue (e.g. Stolle et Micheletti, 2013; Schlosberg, 2019). Il s'agit souvent pour celles et ceux qui suivent cette voie « de renouveler les répertoires d'action car il n'est

plus possible d'attendre » (Cottin-Marx, Flipo et Lagneau, 2013:10). Cependant, il est tout aussi important de prêter attention aux émotions et aux sentiments moraux que génère ce passage à l'action concrète grâce à la réforme de soi et de son style de vie. Comme l'ont montré John Connolly et Andrea Prothero à propos de personnes s'identifiant elles-mêmes comme « *green consumers* » en Irlande, adopter des pratiques de consommation durable amène souvent ces individus à « sentir un pouvoir individuel qui est exprimé par un sentiment de responsabilité à la fois pour les problèmes et pour les solutions aux problèmes environnementaux globaux » (Connolly et Prothero, 2008:133)⁹⁶. Même si, comme le montrent ces deux auteur·e·s, ce sentiment d'*empowerment* peut se révéler être à double tranchant car il peut aussi conduire à une forme d'inquiétude sur l'ampleur et la nature des pratiques qu'il faut réformer, il restaurait une forme de confiance en l'avenir pour les militant·e·s d'Alternatiba que j'ai rencontré·e·s. Dans une perspective au croisement de la sociologie et de la psychologie sociale, Jean Le Goff (2017), lui-même militant au sein d'Alternatiba, a ainsi montré comment la mobilisation pour les « alternatives » permettait aux militant·e·s de contenir leurs angoisses liées au changement climatique (parfois regroupées sous le terme d'« éco-anxiété »). L'adoption du cadrage individualisant de la réflexivité environnementale permettait ainsi de dépasser l'impuissance ressentie face à l'ampleur de la « crise » et à l'irréalisme des discours des responsables politiques en recentrant l'attention critique sur un domaine de la vie sociale que les militant·e·s percevaient comme plus maîtrisable : leur propre vie quotidienne.

Comme on l'a vu dans la section (I.2) du chapitre précédent, ces pratiques de réforme du style de vie ont pourtant un impact limité, voire nul, sur la trajectoire des dégradations environnementales et il y a aussi une forme d'irréalisme dans les discours centrés sur le verdissement du quotidien. Sans même entrer dans le débat sur la capacité des individus de générer un changement social de manière incrémentale par l'addition de petits changements individualisés (sur lequel on reviendra dans les chapitres 3 et 4), à l'échelle purement individuelle, il est en effet déjà difficile de mettre en évidence un impact significatif des

⁹⁶ Si cela semble valider les prédictions de Giddens sur les conséquences de l'individualisation et de la globalisation simultanées des sociétés de la modernité tardive, il faut cependant prêter attention à la façon dont ce sentiment de retrouver du pouvoir sur les enjeux globaux à travers la réforme de son style de vie est fortement socialement situé. Comme on le verra au chapitre 6, il résonne peu avec le rapport que les membres des classes populaires entretiennent avec les questions environnementales, d'autres travaux ayant par ailleurs déjà mis en évidence leur sentiment d'impuissance face aux dégradations environnementales (Kennedy et Givens, 2019 parlent ainsi du sentiment d'« eco-powerlessness » des membres des classes populaires qu'elles ont rencontré dans l'État de Washington aux États-Unis).

pratiques de consommation durable sur l’empreinte carbone globale d’un style de vie. Cela est notamment dû à l’existence d’ « effets rebond » (à la fois monétaires et temporels) ou d’effets « de débordement » qui amènent à dépenser les ressources qu’on a économisé grâce à une pratique identifiée comme « durable » sur d’autres pratiques qui le sont beaucoup moins (à propos des consommations d’énergie, voir Sorrell, Gatersleben et Druckman, 2020). Le verdissement de certaines pratiques ne garantit donc pas qu’un style de vie soit effectivement moins émetteur de carbone. Par ailleurs, le coût environnemental d’un style de vie étant surdéterminé par la variable des revenus et par le capital économique (Ivanova et Wood, 2020), l’adoption de pratiques « écocitoyennes » au sein des fractions aisées de la population ne garantit pas leur capacité à avoir une empreinte écologique plus faible que les autres (Dozzi et Wallenborn, 2007). On sait par exemple qu’un vol Londres-New York émet environ la même quantité de gaz à effet de serre que celle liée au chauffage d’un foyer européen moyen pendant une année (Sorrell, Gatersleben et Druckman, 2020:4) et que les émissions liées à l’utilisation de l’aviation sont quinze fois supérieures pour les 10% de ménages français les plus riches que pour les 10% les plus pauvres (Pottier et al., 2020). On comprend alors que les deux effets peuvent se conjuguer pour rendre les conséquences des « petits gestes » du quotidien insignifiantes par rapport à d’autres pratiques plus exceptionnelles mais à la fois fortement émettrices et socialement situées.

Aucun·e des militant·e·s d’Alternatiba que j’ai rencontré·e·s n’avait franchi le pas d’une rupture avec les styles de vie socialement valorisés pour réduire drastiquement le coût environnemental de son quotidien (contrairement aux personnes rencontrées par Geneviève Pruvost, 2013 par exemple). L’adoption de pratiques durables était souvent discontinuée et incohérente d’un domaine de pratiques à un autre, comme cela a souvent été constaté par les enquêtes sociologiques (e.g. Lorenzen, 2012), et comme le reconnaissaient les militant·e·s eux et elles-mêmes. Ainsi, Marc m’avouait sa difficulté à réduire l’impact de son style de vie dans le domaine des transports, qu’il identifiait pourtant comme l’un des « trois principaux sujets qui font mon bilan carbone » :

Même si je suis hyper conscient, hyper écolo, quand on est 5 dans la famille et qu'on se rend compte que le train, ça nous coûte 800 euros pour descendre en Ardèche, ben en fait on prend la voiture et on se met à 5 dedans et donc on a un bilan carbone qui est quand même moins bon. [...] Et puis l’avion. On a vécu un peu à Berlin et, malheureusement, on a une amie de Berlin qui est chanteuse et qui a mon âge mais qui est presque en fin de vie avec une grosse tumeur au cerveau qui n'est pas opérable. Il y a eu un appel à ses amis pour venir la voir un peu une dernière fois. Donc, on se dit “bon, on va à Berlin, là, un week end”. On a regardé le train de nuit, on a regardé la voiture, on a regardé tout et finalement on va prendre Easy Jet parce que c'est pas possible en fait, dans notre vie, on ne peut pas prendre 10 jours.

Au cours de la discussion, il mentionne aussi plusieurs voyages ces dernières années, notamment un aux États-Unis. On voit ainsi comment certaines dimensions socialement situées du style de vie (goût pour les vacances, notamment lointaines, réseau social internationalisé, emploi du temps contraint) génèrent un bilan carbone important malgré la tentative des individus de verdir leur quotidien.

Néanmoins, cela n'empêchait pas les militant·e·s de décrire les « alternatives » en des termes systématiquement mélioratifs et valorisants : « bon », « meilleur », « vertueux », « souhaitable », « noble », « durable », « éthique » ou encore « responsable » sont quelques-uns des adjectifs qui revenaient fréquemment pour qualifier ces pratiques du quotidien. On peut donc supposer que ce qui comptait pour elles et eux dans ces pratiques n'était pas seulement lié à leur capacité à effectivement réduire l'empreinte de leur mode de vie. Ils et elles semblaient plus préoccupé·e·s par ce que le verdissement disait des *intentions* des individus (chez eux-mêmes et chez les autres) que par son impact direct sur les dégradations environnementales. C'est un trait que l'on retrouve souvent dans la littérature de sciences sociales et de psychologie sociale, qui a bien plus tendance à définir les « comportements environnementaux » (*pro-environmental behaviours*) selon l'intention de leurs auteur·e·s plutôt que selon leur coût environnemental (voir par exemple Kollmuss et Agyeman, 2002 pour une revue de littérature sur ce sujet).

On peut alors faire l'hypothèse que le verdissement de certaines pratiques du style de vie constitue une manière socialement reconnue d'incarner physiquement ses intentions et sa conscience environnementale. Dans un contexte social et historique marqué par l'institutionnalisation d'un cadrage individualisant et consumériste de la réflexivité environnementale, performer sa conscience environnementale (c'est-à-dire l'exprimer avec son corps pour la rendre visible à soi et aux autres) passe d'abord par l'écologisation des pratiques quotidiennes. C'est en adoptant des pratiques consacrées comme « écologiques » que les individus peuvent se vivre comme des sujets éthiques engagés pour la protection de l'environnement⁹⁷ et avoir le sentiment de retrouver du pouvoir sur l'enjeu environnemental⁹⁸.

Cependant, toutes les pratiques constitutives du style de vie ne sont pas également concernées par ce travail de révision du quotidien, qui est largement dépendant des canons

⁹⁷ C'est là un exemple de processus de subjectivation (Foucault, 1984) qu'on analysera plus en détail au chapitre 3.

⁹⁸ Ce qu'on décrira comme un « sentiment d'*empowerment* » dans la seconde section du chapitre.

promus par les politiques publiques de responsabilisation environnementale. C'est ce que suggère l'étude quantitative menée par Maël Ginsburger (2020) sur l'association entre la déclaration d'« attitudes écocitoyennes » (manifestant une adhésion à l'idée que les individus doivent réformer leur quotidien pour protéger l'environnement) et la déclaration de pratiques concrètes de verdissement. À partir de données tirées de l'« Enquête sur les pratiques environnementales des ménages » de 2016 de l'Ipsos, il montre que cette association est la plus forte quand on la teste à propos des pratiques qui ont été le plus fortement mises sous le feu des projecteurs par les campagnes publiques de responsabilisation environnementale : la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, les gestes d'économie d'énergie et le tri des déchets. À l'inverse, quand on la teste en se concentrant sur d'autres pratiques (transport, chauffage du domicile, consommation de viande et taux d'équipement), l'association entre l'idée qu'il est utile de faire des efforts pour l'environnement et la mise en œuvre concrète de pratiques environnementales cesse d'être significative. En d'autres termes, la nécessité d'adopter certains comportements pour soutenir la conviction déclarée qu'il faut verdir son style de vie semble restreinte aux domaines de la pratique dans lesquels des normes de comportement ont été diffusées avec le plus d'intensité par les politiques de promotion du cadrage individualisant : certaines pratiques de consommation durable, le tri des déchets et certains « petits gestes » domestiques (ou « écogestes », selon la dénomination qu'on retrouve promue par le service civique enquêté). Ces domaines ne sont pourtant généralement pas ceux qui ont le plus d'impact écologique puisque les pratiques de transport, notamment, n'en font pas partie.

Verdir son style de vie ne permet cependant pas seulement d'incarner sa conscience environnementale pour soi-même : c'est aussi une manière de la signifier aux autres. En ce sens l'écologisation des pratiques a régulièrement été décrite comme une forme de renouvellement des registres de la distinction sociale au sein des fractions culturelles et urbaines des classes moyennes et supérieures (Horton, 2003; Johnston, Szabo et Rodney, 2011; Grossetête, 2019). Un certain nombre de travaux états-uniens (Carfagna et al., 2014; Kennedy et Givens, 2019) ont mis en évidence la façon dont la recomposition des goûts et des pratiques distinctives au sein de ce groupe social peut être interprétée comme signant l'émergence d'un *habitus* écologique (ou « eco-habitus » en anglais)⁹⁹. Recoupant des dispositions situées à l'ascétisme et à la stylisation des goûts (Bourdieu, 1979), les pratiques durables ne sont donc pas des

⁹⁹ Si les données de (Ginsburger, 2020) tendent à accréditer ce résultat au sein des ménages français urbains et fortement diplômés, l'auteur souligne qu'une orientation similaire est observable au sein d'une fraction plus modeste et moins diplômée de la population, majoritairement féminine et urbaine.

pratiques purement individuelles puisqu'elles soutiennent des formes de distinction collective permettant aux groupes fortement dotés en capital culturel de maintenir le prestige lié à leur mode de vie. Requérant également un certain niveau de ressources économiques et un accès à des points de vente de produits étiquetés « écologiques » ou « écoresponsables » (sur la façon dont le privilège économique facilite l'accès à l'alimentation « éthique », voir Johnston, Szabo et Rodney, 2011), ce style de consommation n'est pas également distribué au sein de la population (Ginsburger, 2020). Verdir son style de vie apparaît alors comme une façon de marquer son rang et de se présenter sous un jour valorisant en se parant d'un signe reconnu de moralité (Johnston, Szabo et Rodney, 2011) teinté d'altruisme, de désintéressement et de lucidité face à la catastrophe écologique. Cette performance qui octroie des profits de distinction symbolique aux groupes sociaux dominants peut alors être qualifiée de *légitime*, d'autant plus que, comme on l'a vu, elle est promue et sanctionnée positivement par les institutions publiques.

À ma connaissance, aucun·e des membres des deux groupes Alternatiba enquêtés n'était alors engagé·e dans une trajectoire de déclassement choisi comme celles décrites par Anne de Ruyg (2018) à propos d'ancien·ne·s cadres reconverti·e·s dans des activités à connotation écologiste. Comme on le verra dans la section suivante, leur mobilisation pour modifier leur mode de consommation et réévaluer leur rapport au consumérisme ne s'accompagnait donc pas d'une remise en cause de la hiérarchie des positions sociales et participait plutôt à reproduire leur position symboliquement dominante. Cela ne signifie cependant pas que cette application individualisée de la réflexivité environnementale n'ait pas d'incidences sur la dimension hiérarchisée des rapports sociaux. Comme l'écrit Jean-Baptiste Comby (2015a:165) :

« Derrière la compétition pour imposer une définition légitime d'un problème public, se joue fréquemment un affrontement pour la désignation des valeurs et des attitudes problématiques, intolérables, ignobles. En d'autres termes, les luttes définitionnelles sont bien souvent des luttes normatives dont un enjeu est de défaire le « prestige » sinon le « pouvoir » des modes de vie obéissant à d'autres principes que ceux publiquement valorisés ».

Comme il le montre, la tendance des campagnes publiques et médiatiques à « vanter les “bonnes pratiques” [plutôt] qu'à condamner les “mauvaises” (Comby, 2015a:164) et à valoriser l'« écocitoyenneté » permet aux classes dominantes de protéger leur style de vie particulièrement polluant de telles remises en cause. Pour le dire dans les termes élaborés dans ce chapitre, l'écologisation du style de vie centrée sur quelques pratiques consacrées, en tant qu'elle constitue la performance légitime de la conscience environnementale, leur permet même de renouveler leur crédit symbolique en se présentant comme « conscient·e·s » des problèmes environnementaux et engagé·e·s pour le bien commun universel – tout en détournant l'attention

de certaines pratiques fortement polluantes qui concourent à ce que leur style de vie soit en réalité fortement nocif pour l'environnement.

Comme on le verra dans la seconde section de ce chapitre, l'effet du cadrage individualisant sur le prestige des styles de vie populaires est, à l'inverse, fortement négatif. L'étude des jugements sociaux émis par les militant·e·s d'Alternatiba face au manque perçu de pratiques de verdissement du style de vie au sein des classes populaires permettra de vérifier l'hypothèse selon laquelle celles-ci constituent la performance attendue de la conscience environnementale.

Conclusion de la première section : La place d'Alternatiba dans le gouvernement des consciences environnementales

Étant une organisation fortement décentralisée qui a connu un succès national significatif au cours des années 2010, Alternatiba fournit une porte d'entrée intéressante pour étudier la diffusion du cadrage individualisant des questions environnementales dans le champ des mobilisations écologistes françaises. L'enquête permet en effet de mettre en évidence la façon dont des activistes issu·e·s de courants variés de ce qu'il est convenu de nommer la « nébuleuse écologiste » se sont emparé·e·s de son appel à la mobilisation autour des « alternatives ». On n'y retrouve pas seulement des personnes déjà impliquées dans des mouvements strictement centrés sur la promotion de l'écologisation du style de vie (comme les Colibris) ou dans son organisation pratique (comme les AMAP), mais aussi des militant·e·s politiques engagées dans l'arène partisane (comme à EELV). À travers une enquête sur un village lillois d'Alternatiba, Nicolas Brusadelli et Yannick Martell (2022) ont même noté l'implication initiale de militantes issues du mouvement altermondialiste ATTAC. Même si le refus des autres activistes d'Alternatiba Lille de compléter le cadrage individualisant par un « cadrage politique » et plus clairement anticapitaliste a précipité leur départ du mouvement, ce dernier exemple illustre la diversité des courants politiques attirés par Alternatiba.

En accord avec ce qu'avaient déjà montré de précédents travaux¹⁰⁰, les éléments recueillis témoignent alors de l'importance prise par le verdissement du quotidien dans les représentations et interprétations de l'action écologiste au sein de la « nébuleuse écologiste ». Cela ne signifie

¹⁰⁰ On peut notamment citer l'enquête de Vanessa Jérôme (2021) sur EELV, celle de Sylvie Ollitrault (2015) sur Greenpeace ou celles de Grisoni et Némoy (2017) sur divers mouvements allant de l'écoconstruction à la « naturopathie », en passant par l'opposition à la construction de la ligne ferroviaire à moyenne vitesse entre Lyon et Turin. Toutes révèlent l'importance du verdissement des pratiques pour les militant·e·s engagées dans ces diverses formes de mobilisation écologiste.

cependant pas que l'ensemble des militant·e·s écologistes adhèrent pleinement au cadrage individualisant : certain·e·s cherchent à le compléter par des prises de position plus critiques vis-à-vis du système économique (comme les activistes d'ATTAC dans l'enquête de Brusadelli et Martell à Lille), tandis que d'autres le rejettent résolument¹⁰¹. Mais ces prises de position – plus rares et souvent plus marginales dans l'espace des luttes écologistes – ne font finalement que confirmer la position dominante du cadrage individualisant dans le champ militant français.

Au-delà du champ de l'action militante, l'enquête sur Alternatiba révèle aussi de nombreuses similitudes avec les politiques de sensibilisation environnementale décrites au chapitre précédent. Ce rapprochement permet, d'une part, de situer la mobilisation d'Alternatiba dans l'écheveau d'acteurs institutionnels et militants qui régulent la vie sociale des questions environnementales. Il offre, d'autre part, un poste d'observation décalé pour décrire la forme de gouvernementalité qui domine l'époque contemporaine sur le terrain environnemental.

La volonté de diffuser la forme universaliste de la réflexivité environnementale, d'abord, inscrit l'activité des deux groupes Alternatiba enquêtés dans la forme de gouvernementalité environnementale qui tend à procéder par la régulation des consciences. Comme on a commencé à l'esquisser, il s'agit pour ces acteurs et actrices d'essayer de gouverner les questions environnementales à travers l'éveil d'une « conscience environnementale » qui rende la population attentive et réflexive vis-à-vis des conséquences indésirables des actions humaines sur le reste du monde vivant. L'État n'est pas seul à gouverner les questions environnementales et les interventions militantes écologistes jouent elles aussi un rôle qu'il est essentiel de comprendre dans la problématisation des conduites, des valeurs, de la culture et de la conscience des individus vis-à-vis de ces questions.

La promotion de solutions concrètes au changement climatiques devant être incorporées au style de vie, fait ensuite écho aux « écogestes » promus par le service civique et qui visaient à engager « une transformation des pratiques quotidiennes » des habitant·e·s des résidences ciblées. Aussi bien les « alternatives » que les « écogestes » illustrent la prégnance du cadrage individualisant des questions environnementales au sein du mouvement écologiste comme des politiques publiques. Plus précisément, on observe que la mise en application de la réflexivité environnementale dans la vie sociale ordinaire est centrée sur l'échelle individuelle et sur

¹⁰¹ On peut par exemple citer le collectif Désobéissance écolo Paris, auteur d'un ouvrage récent sur le sujet (2020) dans lequel l'opposition au verdissement des pratiques et au référentiel du Développement Durable est clairement mis au cœur du type d'action écologiste proposé.

l'activité de consommation. Ce sont donc les comportements quotidiens et domestiques qui sont principalement examinés sous l'angle de leur impact environnemental.

Le terrain argentin offre ici un contrepoint intéressant puisqu'on y retrouve une même individualisation de la réflexivité universaliste sous les traits de l'association Amartya, qui réclame des habitant·e·s des *villas* qu'ils et elles réforment leur pratiques quotidiennes et domestiques. S'il n'y a pas d'identité parfaite sur le contenu des comportements prescrits par le cadrage étatique français (centré sur des pratiques économiquement valorisables, comme la consommation soutenable ou le tri des déchets destiné à leur recyclage), argentin (qui y ajoute par exemple la récupération des huiles de fritures, ce qui correspond à une caractéristique de la situation locale marquée par la prégnance des inondations et le manque d'infrastructures urbaines d'évacuation des eaux et des déchets) et le cadrage militant (qui valorise également d'autres pratiques comme l'éducation alternative, le partage voire parfois la réduction de la consommation), il semble y avoir un accord fondamental sur le fait que la conscience environnementale doive s'appliquer à l'échelle individuelle à travers l'attention aux pratiques du quotidien.

Ce faisant, la description fine du cadrage individualisant des questions environnementales permet d'historiciser la forme que prend, à l'ère du développement durable, la tentative de gouverner les questions environnementales via l'éveil des consciences. Depuis le milieu des années 2000, gouverner les questions environnementales à travers la production d'une « prise de conscience » au sein de la population passe principalement par des programmes responsabilisants centrés sur les pratiques de consommation des ménages. Ce résultat est par exemple illustré par l'encyclique *Laudato si'* du Pape François, dans laquelle le termes « consommation », « consommateurs » et le verbe « consommer » sont présents 54 fois. L'ancien archevêque de Buenos Aires constate par exemple que :

« La conscience de la gravité de la crise culturelle et écologique doit se traduire par de nouvelles habitudes. Beaucoup savent que le progrès actuel, tout comme la simple accumulation d'objets ou de plaisirs, ne suffit pas à donner un sens ni de la joie au cœur humain, mais ils ne se sentent pas capables de renoncer à ce que le marché leur offre. [...] C'est pourquoi nous sommes devant un défi éducatif ». (François, 2015:§209)

Jean-Baptiste Comby a bien montré ce que la diffusion de ce cadrage au sein des administrations françaises devait au contexte du succès triomphant du néolibéralisme. Ainsi, c'est la préoccupation pour la compétitivité des entreprises nationales, dans un contexte de forte libéralisation des échanges internationaux, qui a poussé le Ministère de l'environnement à centrer ses interventions sur la demande (les individus) plutôt que sur l'offre (les entreprises).

C'est l'adoption des principes du *New Public Management* dans les administrations qui a porté les agent·e·s à embrasser les raisonnements marchands dans l'élaboration des interventions publiques et donc à privilégier des mesures incitatives (crédit d'impôt, bonus-malus, etc.) et la stimulation de la consommation durable. C'est, enfin, une « vision atomistique du monde social » (Comby, 2015a:116) qui a conduit à considérer les individus comme des êtres rationnels mais influençables et à engager de grandes campagnes d'information et de communication pour « équiper » leur rationalité. Cela concourt au fait qu'aujourd'hui, en France (et ailleurs comme nous l'a montré le terrain argentin), sensibiliser à l'environnement c'est donc d'abord chercher à faire changer les pratiques quotidiennes des individus en diffusant de nouvelles normes de comportements légitimes¹⁰².

L'optimisme des militant·e·s d'Alternatiba, enfin, fait écho à la tendance des responsables publics, au chapitre précédent, à présenter comme des réussites les modestes actions mises en œuvre, malgré leurs effets sont très souvent incertains, voire douteux. Leur sentiment d'empowerment et les significations valorisantes dont sont investies les « alternatives » éclairent la façon dont de petites réformes appliquées au quotidien domestique ou à celui des interventions publiques peuvent, malgré leur faible impact environnemental, être mises au service d'une présentation écologiste de soi qui garantit des profits symboliques aux acteurs et actrices qui les mettent en œuvre (aussi bien des consommateurs et consommatrices, que des responsables publics). Le verdissement du quotidien constitue alors la performance légitime de la conscience environnementale. Cela permet de faire sens des récits de conversion des volontaires en service civique présentés en introduction et de leur lien avec l'ostentation de l'adoption d'écogestes. Illustrant ce résultat qui veut que le verdissement du style de vie soit investi comme la vitrine légitime de la conscience environnementale dans cette gouvernamentalité contemporaine des questions environnementales, une récente campagne de communication de l'ADEME sur les réseaux sociaux diffusée à l'occasion de la Journée Mondiale de l'environnement énonçait ainsi : « Penser à l'environnement ça passe par des petits gestes du quotidien comme lutter contre le #GaspillageAlimentaire ! » (cf. **Figure 11** *infra*).

¹⁰² On verra au chapitre 3 comment ces politiques sont concrètement mises en œuvre.



Figure 11 : « Penser à l'environnement ça passe par des petits gestes du quotidien comme lutter contre le #GaspillageAlimentaire ! ». Campagne de communication sur Twitter de l'ADEME. Source : Capture d'écran

II : La disqualification symbolique des classes populaires sur le terrain environnemental

L'importance du thème de la « conscience environnementale » dans le gouvernement des questions environnementales (cf. chapitre 1) rend pertinente pour beaucoup de militant·e·s écologistes et de responsables des politiques environnementales la distinction entre des personnes qui seraient « conscientisées » et d'autres qui ne le seraient pas. Marc décrit par exemple « les écolos » (dans lesquels il s'inclut) comme celle et ceux « qui pensent à l'avenir » (suggérant ainsi que d'autres n'y penseraient pas). Comme sorti·e·s de la caverne moderne de l'inconscience environnementale, les militant·e·s écologistes se sentent capables de porter un regard lucide sur les conséquences réelles des actions humaines. En outre, on a vu dans la section précédente que, depuis une vingtaine d'années, cette conscience environnementale était plus particulièrement problématisée et performée à travers la réforme écologique du style de vie. Libérées de l'emprise du consumérisme, les personnes engagées dans Alternatiba seraient à même de reconsidérer leurs consommations pour manifester leur conscience environnementale et ainsi retrouver une forme de contrôle sur la « crise environnementale ».

Se pose alors la question de savoir quelle relation ils et elles entretiennent avec celles et ceux qui, resté·e·s dans la caverne, ne seraient pas encore conscientisé·e·s ni lucides face à cette crise. Prolongeant les analyses précédentes, cette seconde section mettra en évidence la façon dont l'absence d'adoption des pratiques consacrées de verdissement du quotidien sont généralement interprétées comme le signe d'une absence de conscience environnementale. Or, l'écologisation du style de vie selon les canons légitimes présentés précédemment étant située socialement, cette identification des personnes supposées être faiblement conscientes des enjeux environnementaux va aussi suivre les lignes tracées par l'inégalité des positions sociales. Ce faisant, l'analyse va permettre de mettre au jour les effets classants du gouvernement contemporain des questions environnementales, en se centrant particulièrement sur la caractérisation des classes populaires à laquelle il participe. Si les profits distinctifs conférés aux classes moyennes et supérieures par le cadrage individualisant des questions environnementales ont déjà été bien décrits par la littérature (cf. *supra*), ses effets sur les représentations symboliques des classes populaires l'ont beaucoup moins été. On verra ainsi que l'écologisation des pratiques ne permet pas seulement de renouveler les registres de

légitimation des classes dominantes, elle renouvelle aussi ceux de la disqualification symbolique et morale des classes dominées¹⁰³.

On reviendra d'abord **(1)** sur la façon dont le rôle de l'inégalité sociale a tendance à être invisibilisé dans les débats portant sur les questions environnementales, notamment en ce qui concerne les causes et les conséquences des problèmes environnementaux. On verra ainsi comment l'objectif d'Alternatiba de généraliser la réflexivité environnementale reproduit certains aveuglements de la pensée écologiste. On montrera cependant **(2)** que les militant·e·s des deux groupes enquêtés sont parfaitement au courant de l'existence d'importantes inégalités sociales dans leur environnement spatial proche. L'analyse se penchera alors sur la façon dont ils et elles font sens de ces inégalités et conçoivent la relation entre position sociale et attitudes à l'égard de l'environnement. On examinera les théories sociales de sens commun qui sont mobilisées pour expliquer et justifier le manque de réflexivité environnementale qu'ils et elles perçoivent chez les classes populaires, participant ainsi à asseoir des accusations disqualifiantes contre les membres de ce groupe social.

1. La tendance écologiste à ignorer le rôle de la stratification sociale dans les questions environnementales

Au moment d'envisager les questions environnementales, aussi bien les militant·e·s écologistes que les responsables publics et certain·e·s expert·e·s en sciences sociales ont tendance à adopter une vision uniformisante et indifférenciée de l'espèce humaine et à ne plus prêter attention à la façon dont le monde social est différencié et hiérarchisé, c'est-à-dire stratifié. C'est ce que notent par exemple les sociologues françaises Chantal Aspe et Marie Jacqué (2012:28) :

« Le mouvement environnemental appréhende l'homme d'abord comme être vivant, et non comme être social, comme espèce et non comme classe sociale. Il part des relations qu'il entretient avec la nature et non des rapports que les hommes nouent entre eux à l'occasion de la production ».

Il y a ainsi une réticence historique des écologistes (ou en tout cas d'une grande partie d'entre elles et eux) à penser le monde à travers des catégories sociologiques (la classe, mais aussi la

¹⁰³ Même si, comme on le verra au chapitre 6, l'unité et la passivité des classes populaires face à cette domination symbolique doit être questionnée en intégrant un raisonnement par fractions de classes et en adoptant une perspective non légitimiste pour saisir le rapport des membres des classes populaires à l'enjeu environnemental.

race et le genre) qui pointent la dimension hiérarchique des rapports sociaux. Comme indiqué précédemment, toute une partie de la littérature de sciences sociales portant sur le gouvernement des questions environnementales ne mentionne même pas l'existence des inégalités sociales, pas plus qu'elle n'aborde la problématique de la domination pour analyser ces domaines de la vie sociale. Ce constat vaut également pour une large partie des travaux portant sur la consommation soutenable et sur les mouvements centrés sur le style de vie.

Des auteurs influents ont même explicitement réfuté la pertinence de ces problématiques pour saisir la dynamique des questions environnementales, à l'image d'Ulrich Beck déclarant obsolètes les catégories classiques des sciences sociales (en particulier celle de « classe sociale ») et les qualifiant de « catégories zombies » (Beck et Beck-Gernsheim, 2002). La tendance, ancienne mais régulièrement réactualisée, à faire fi des effets de la stratification sociale sur la dynamique des questions environnementales (Aspe et Jacqué, 2012) produit un aveuglement fréquent chez les militant·e·s et dans la littérature écologistes vis-à-vis de deux dimensions des problèmes environnementaux : l'inégale distribution des nuisances environnementales et l'inégale contribution à leur production.

On peut d'abord noter que l'intensification de problèmes environnementaux d'ordre global (tels que le changement climatique et l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, le risque nucléaire ou la perte de biodiversité) est souvent interprétée comme signant l'avènement d'une nouvelle condition partagée par l'ensemble de l'humanité. La métaphore du « vaisseau spatial » utilisée pour désigner la planète Terre (dont on a vu la place dans le récit de la prise de conscience environnementale au chapitre précédent) et celle de l'absence de « canots de sauvetage » pour les plus privilégiés (utilisée par exemple dans son texte classique par Dipesh Chakrabarty, 2009:221) diffusent l'idée que ces problèmes « nous concernent tous », comme le disaient parfois les militant·e·s d'Alternatiba.

Cela rendrait le concept de « classe sociale » inapte à rendre intelligibles les enjeux soulevés par les questions environnementales. Contrastant la distribution sociale des risques avec celle des richesses dans le premier chapitre de son livre sur *La société du risque*, Ulrich Beck (1992) soutient ainsi que la croissance exponentielle des nouveaux risques environnementaux est si intense qu'elle égalise les conditions au sein des sociétés modernes en rendant illusoire la possibilité d'échapper à la pollution. Il résume ce contraste par une formule restée fameuse : « poverty is hierarchic, smog is democratic » (Beck, 1992:36). Mais, au-delà de cet effacement des frontières de classe face aux risques, Beck va jusqu'à affirmer que la place centrale prise par les risques environnementaux dans les dynamiques qui animent plus généralement la société

rendrait la notion de classe caduque car inapte à rendre intelligible ce qui détermine le sort des individus. L'inégale distribution des richesses ne serait plus qu'une dimension secondaire de la condition sociale dans les sociétés de la « modernité réflexive » et serait progressivement supplantée par l'exposition partagée aux risques environnementaux.

Il n'est pas étonnant que ces discours, fondés sur la forme de réflexivité relativement abstraite et désincarnée, méconnaissent l'inégale distribution des souffrances environnementales entre populations. Leur regard est tourné vers le futur et tend à se focaliser sur des problèmes globaux mettant en péril la « civilisation » industrielle voire l'existence de l'espèce humaine, plutôt que sur les dégradations environnementales territorialisées d'ici et maintenant. Pourtant, depuis les années 1970, une autre littérature, en constante expansion, s'est attachée à montrer que la distribution des maux environnementaux était fortement inégale et participait à redoubler les inégalités sociales¹⁰⁴. Il existe ainsi des inégalités écologiques face à l'exposition aux nuisances environnementales (Emelianoff, 2008) qui ne peuvent être rendues intelligibles sans être rapportées à divers mécanismes de domination sociale, fondés notamment sur les appartenances de classe et à des groupes ethno-raciaux. En outre, ces discours font aussi l'erreur de ne pas prêter attention à la façon dont, face à un même risque environnemental (qui peut éventuellement être global), les ressources détenues par les individus (capital économique, mais aussi social et culturel) déterminent aussi très largement les conséquences biographiques de l'exposition aux nuisances environnementales. Comme l'ont montré de nombreux travaux, aussi bien la « vulnérabilité » que la « résilience » face aux canicules, aux tempêtes et aux catastrophes dépend de la position des individus dans l'espace social (voir notamment Comby, 2015a:144-148).

Même si ce constat semblait connu de quelques rares militant·e·s d'Alternatiba Argenteuil, comme j'ai pu le constater lors de nos entretiens, je ne l'ai jamais entendu être mentionné dans une activité du groupe. À l'inverse, il fut plusieurs fois évoqué par les militant·e·s du groupe de Saint-Denis et constituait même un des angles de sa stratégie d'argumentation. Dans un brouillon de déclaration destinée à s'adresser aux dionysien·ne·s, le groupe avait par exemple écrit :

« En France, une fois encore, les habitants des quartiers populaires sont et seront les plus exposés à toutes les conséquences des politiques irresponsables en matière d'écologie. Malbouffe, nouvelles maladies, logement, transports : c'est ici qu'on paie le prix fort ! Cependant les quartiers regorgent aussi de richesses, d'initiatives et d'idées, et ils ont leur mot à dire en matière d'alternatives ».

¹⁰⁴ Comme on le verra au chapitre 5.

Cependant, malgré la mobilisation de ces arguments, la mobilisation du groupe de Saint-Denis restait centrée sur des problèmes d'échelle globale (en particulier « favoriser les prises de conscience autour de l'urgence climatique »). Ce recours occasionnel à l'argument d'une plus grande vulnérabilité des « habitants des quartiers populaires » aux dégradations environnementales semblait davantage destiné à légitimer la mobilisation qu'à orienter ses demandes ou à configurer son action.

Le second aveuglement était en revanche largement partagé par les deux groupes et même enraciné dans leur mobilisation. Ni l'un ni l'autre n'a jamais mentionné le fait que la responsabilité de la dégradation environnementale puisse être inégalement répartie au sein de la population. Au principe de la mobilisation de chacun des deux groupes résidait au contraire l'idée qu'il était de la responsabilité de « tous » de se mobiliser pour l'environnement en modifiant son style de vie. Avant de voir comment cet aveuglement traverse aussi la littérature de sciences sociales sur les questions environnementales, on peut chercher à en rendre compte du point de vue des militant·e·s en s'interrogeant sur ce qui fonde leur volonté de « responsabiliser » (selon l'expression employée plusieurs fois par des membres des deux groupes) de manière indifférenciée la population de leurs villes respectives.

Comme me l'expliqua Alexis, le noyau dur des militant·e·s d'Argenteuil s'était d'abord rencontré et mobilisé au sein du mouvement Colibris, où les réunions réunissaient des personnes déjà en train de modifier leur style de vie afin de partager des conseils et de se soutenir mutuellement : « C'était plus un groupe de réflexion, d'échanges, on était plus sur de la réunion ». Mais au bout de quelques temps, le groupe avait décidé de « passer à l'action » en cherchant à « communiquer davantage avec d'autres personnes », sous-entendu des personnes pas encore mobilisées pour l'environnement : « Alternatiba, c'était quand même la volonté d'essayer d'essaimer sur Argenteuil, c'est une ville quand même qui en a besoin ». Passant ainsi d'une orientation tournée vers l'intérieur à une orientation tournée vers l'extérieur (*outward orientation*) selon la typologie des mouvements de style de vie de Joost de Moor (2017), il s'agissait pour elles et eux de faire changer le style de vie de la population générale. Le même objectif était partagé à Saint-Denis, où, lors d'une réunion, une participante résuma : « Notre but, c'est de toucher les gens qui ne viennent pas à nos réunions parce que ce n'est pas leur façon de vivre, pas encore ». Sylvain complétait alors : « Voilà, il faut que tout le monde puisse repartir en se disant "Je peux changer le monde de mon côté, à mon échelle". Ce serait bien que les gens se transforment un peu en eux-mêmes, qu'ils fassent un peu de mieux ». À travers leur

mobilisation dans Alternatiba, les activistes d'Alternatiba cherchaient donc à diffuser le sentiment d'*empowerment* et le sens de la responsabilité individuelle qu'ils et elles ressentaient personnellement.

Pour mieux caractériser la configuration morale qui soutient l'évidence de cette conviction que les individus ont « tous » une responsabilité de prendre soin de l'environnement à travers leur style de vie, on peut s'appuyer sur le concept d'économie morale. Emprunté aux travaux d'E.P. Thompson, Didier Fassin propose de le définir comme : « La production, la répartition, la circulation et l'utilisation des sentiments moraux, des émotions et des valeurs, des normes et des obligations dans l'espace social » (Fassin, 2009:1257). La « Légende du Colibri » racontée par Pierre Rabhi (2010:127), fournit alors une métaphore intéressante pour décrire le système de relations morales qui lie les militant·e·s d'Alternatiba aux profanes qu'ils et elles cherchent à responsabiliser. Telle que rapportée par l'auteur, elle est la suivante :

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.
Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu.
Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
“Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !”
Et le colibri lui répondit : “Je le sais, mais je fais ma part” ».

Plusieurs fois mentionnée par les membres des deux groupes (plus souvent par celles et ceux d'Argenteuil), cette légende est bien connue du mouvement écologiste français, au sein duquel il est fréquent de s'identifier au Colibri.

La phrase « Je fais ma part » est illustrative de la distribution de responsabilité organisée par les mobilisations fondées sur le style de vie : par le geste même de prendre une « part » de la responsabilité de résoudre les problèmes environnementaux, les militant·e·s en assignent une aux autres. De même que la forêt est finalement réduite en cendres à cause de l'inaction des autres animaux qui n'imitent pas le colibri, rendant ainsi ses efforts insuffisants, la capacité des activistes d'Alternatiba d'agir sur la situation climatique dépend de la participation des autres individus composant la population, celle-ci étant nécessaire pour que les « alternatives » atteignent une masse critique leur permettant d'avoir un impact. On comprend alors pourquoi, pour ces militant·e·s comme pour la plupart des mouvements fondés sur le style de vie¹⁰⁵, il n'était pas suffisant de verdir son propre style de vie. Pour « concrétiser » (selon une expression

¹⁰⁵ Büchs et al. (2015) constatent ainsi que, parmi les mouvements britanniques mobilisés pour un style de vie bas carbone repérés pour l'étude (N=38), la grande majorité cherchent à s'adresser en priorité à des personnes qui ne se considèrent pas déjà elles-mêmes comme « green activists ».

qui revenait fréquemment dans les entretiens) leur volonté de « changer de monde », il leur semblait au contraire nécessaire de rendre ce verdissement désirable pour les autres et de convaincre des personnes n'étant pas encore « conscientisées » qu'elles pouvaient, elles aussi, être des « acteurs du changements ». En d'autres termes, la reconnaissance à soi-même de la valeur « responsabilité » (« Il faut se prendre en main, c'est à nous d'agir » me dit un soir Fred, un artiste militant à Argenteuil), mène à l'attribution d'une obligation morale de responsabilité aux autres. C'est le sentiment d'*empowerment* ressenti par ces activistes à travers la réforme de leur style de vie qui les pousse à vouloir transformer les comportements et la subjectivité des « autres ». Même si les activistes étaient soucieux et soucieuses de « ne pas faire la morale » ou de « ne pas culpabiliser », l'organisation d'un « village des alternatives » était incontestablement une tentative de faire circuler dans l'espace social local une obligation morale de réformer son style de vie.

En outre, cette distribution de la responsabilité était indifférenciée, c'est-à-dire qu'elle n'était ni proportionnée aux fautes individuelles (dans la légende, l'origine du feu n'est même pas mentionnée), ni à la capacité d'agir (c'est un animal parmi les plus faibles et inoffensifs qui est élevé au rang de modèle pour le reste de la population). En insistant sur l'idée que « nous pouvons tous et toutes être acteurs du changement » ou que « tout le monde » devrait faire « un peu de mieux », le discours des militant·e·s véhiculait une vision uniformisante de la population et invisibilisait les inégales responsabilités et capacités à changer des individus. La théorie du changement social implicitement mobilisée n'échouait pas seulement à prendre en compte les dynamiques de pouvoir¹⁰⁶, elle était aussi aveugle à la stratification sociale. En pratique, comme on le verra dans la section suivante, il s'agissait pour les militant·e·s des deux villes de responsabiliser en priorité leurs voisin·e·s appartenant aux classes populaires. On sait pourtant que leur style de vie est relativement moins émetteur en CO₂ que le reste de la population (cf. *infra*) et que la capacité à adopter des pratiques de consommation durable est plus contrainte (Pautard, 2017) par le budget, par l'accès aux magasins proposant des produits labellisés écologiques ou par l'absence de latitude pour choisir son mode de chauffage dans le cas des habitant·e·s de résidences HLM.

Depuis au moins le début des années 2010, un nombre croissant de travaux économétriques ont en effet montré que la distribution des émissions de gaz à effet de serre n'était pas seulement

¹⁰⁶ Comme Fuchs et al. (2015) l'ont reproché aux actions institutionnelles et militantes fondées sur la consommation durable. On reviendra plus en détail sur cette critique au chapitre suivant.

considérablement inégale entre pays, mais aussi à l'intérieur de chaque pays (Piketty et Chancel, 2015; Kerkhof, Benders et Moll, 2009). Dans une étude récente portant sur les ménages de 26 pays de l'Union Européenne, Ivanova et Wood (2020) montrent que les individus appartenant au premier décile de ceux ayant l'empreinte carbone la plus importante (les 10 % de la population européenne ayant le style de vie le plus polluant) émettaient en moyenne 19,4 tonnes de CO₂ par an (tCO₂eq/cap), contre seulement 4 tCO₂eq/cap en moyenne pour les individus situés sous la médiane (les 50 % de la population européenne ayant le style de vie le moins polluant). Pris ensemble, les 10 % de la population ayant le style de vie le plus polluant en Europe représentaient une part supérieure de l'empreinte carbone totale des ménages européens que les 50 % les moins émetteurs pris ensemble (respectivement 27 % contre 26 %). Le haut niveau d'émissions des ménages les plus pollueurs tient notamment à leur usage des transports terrestres et aériens, qui représentent respectivement 21 % et 41 % de l'empreinte carbone du 1 % le plus émetteur.

Ces mêmes travaux ont établi de manière tout aussi robuste que le revenu constituait le principal facteur influençant la consommation d'énergie ou l'empreinte carbone d'un ménage (Baiocchi, Minx et Hubacek, 2010; Ivanova et Wood, 2020; Christopher L. Weber et Matthews, 2008). Le revenu s'avère ainsi avoir un poids bien plus important sur la contribution d'un ménage à l'émission de pollutions que ses valeurs environnementales déclarées (sur ce point, voir la revue de littérature de Sorrell, Gatersleben et Druckman, 2020:10-11). Selon les données analysées par Ivanova et Wood (2020), l'empreinte carbone moyenne des 10 % de Français·e·s les plus riches serait d'environ 17 tonnes d'équivalent CO₂ par an, contre autour de 2 tonnes pour les 10 % les moins riches¹⁰⁷. Les deux auteur·e·s mettent également en évidence une corrélation positive entre le niveau de diplôme et l'empreinte carbone, même si son coefficient est moins fort (0,54) que celui de la corrélation avec le revenu (0,65). Même en retenant des hypothèses conservatrices concernant l'influence du revenu sur l'empreinte carbone, Pottier et al. (2020) concluent que les 10 % de ménages français les plus riches émettent en moyenne 33 tCO₂eq par an, contre 15 tCO₂eq pour les 10 % de ménages les plus pauvres¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Ces chiffres ne sont pas présentés directement dans l'article d'Ivanova et Wood mais peuvent être inférés de la lecture de la Figure 6a, qui décompose l'empreinte carbone par décile de revenu pour chacun des 26 pays enquêtés.

¹⁰⁸ L'écart par rapport aux chiffres d'Ivanova et Wood (2020) tient notamment au fait que les auteurs et l'autrice de cette seconde étude comparent ici des ménages et non des individus et font le choix d'imputer aux ménages les émissions liées aux dépenses des administrations publiques au prorata du nombre de personnes par ménage.

Cependant, comme l'ont souligné d'autres travaux, même s'il est significativement moins pollueur que celui du reste de la population nationale, le style de vie des classes populaires des pays européens demeure insoutenable (Lettenmeier et al., 2012). Tout en émettant radicalement moins de pollution que les plus riches, les ménages moins fortunés n'ont pourtant pas des styles de vie compatibles avec les cibles d'émissions adoptées dans le cadre de l'Accord de Paris pour maintenir le réchauffement climatique global sous les 1,5°C. Ainsi, selon Ivanova et Wood (2020), seuls 5 % des ménages européens ont une empreinte carbone inférieure à 2.5 tCO₂eq/cap. Ce résultat n'est cependant valable que dans la mesure où l'on fait le choix d'imputer aux ménages l'ensemble des émissions liées aux biens et services qu'ils consomment. On pourrait au contraire choisir de considérer les liens entre position sociale et dégradations environnementales non pas à partir de la sphère de la consommation mais en focalisant le regard sur celle de la production - et donc du travail. L'inégale contribution à l'émission de pollutions entre, d'un côté, les membres des PCS Ouvriers et Employés et, de l'autre, les membres des Professions intermédiaires et des Cadres de Professions Intellectuelles Supérieures en serait encore renforcée. C'est en effet le salariat d'encadrement qui, sous le contrôle des actionnaires et des détenteurs du capital productif, a le pouvoir de transformer les processus déterminant l'impact environnemental lié à la production d'un bien ou d'un service. À l'inverse, le salariat d'exécution possède une marge de manœuvre beaucoup plus restreinte pour redéfinir les choix techniques et économiques qui engendrent des dégradations environnementales à travers l'activité productive.

L'exclusion des relations de travail et des activités professionnelles de la réflexivité environnementale dominante a donc à la fois pour effet de masquer les relations d'exploitation qui structurent classiquement les activités économiques et les relations entre classes sociales, mais aussi la contribution inégale à la destruction écologique du monde en fonction des positions professionnelles. Pour rendre celle-ci plus perceptible et débattue, une quantification économétrique similaire à celle portant sur le coût environnemental du style de vie serait utile. Cette mesure du coût environnemental des décisions et actions prises dans le cadre professionnel est néanmoins difficile et requerrait de s'appuyer sur des approximations et sur des conventions arbitraires qui seraient tout aussi discutables que celles ayant permis de quantifier le coût environnemental des styles de vie (cf. **Encadré 5 supra**)¹⁰⁹. Elle aurait

¹⁰⁹ On pourrait imaginer dériver le coût environnemental de l'activité professionnelle de la productivité de chaque agent·e d'une entreprise (approximée par le niveau de salaire) en la croisant avec l'intensité d'émissions de CO₂ propre au secteur d'activité de l'entreprise. L'idée sous-jacente serait de prendre en compte à la fois le fait que l'activité professionnelle n'a pas le même impact environnemental selon le secteur d'activité (travailler dans l'industrie automobile ou dans celle du bâtiment n'a pas le même

cependant le mérite de favoriser un rééquilibrage de l'importance accordée à la sphère de la production industrielle par rapport à celle actuellement accordée à la consommation.

Néanmoins, même si les cadres et professions intellectuelles disposent d'un degré d'autonomie dans leur travail supérieur et participe à l'encadrement du travail des classes populaires, aussi bien l'architecte et le directeur de production de notre exemple doivent répondre à des logiques économiques de productivité et de croissance qui les dépassent s'ils veulent conserver leur travail. En dernière instance, ce sont donc les détenteurs des moyens de production qui règlent le travail des autres et la contribution aux destructions environnementales que celui-ci entraîne. Divers travaux d'inspiration marxiste, comme ceux du géographe états-unien Matt Huber (2019), préconisent ainsi d'imputer la responsabilité des émissions de pollution à celles et ceux qui contrôlent les ressources productives et qui en profitent le plus, c'est-à-dire les actionnaires, les fonds de pension et les acteurs financiers. Ce point de vue s'est diffusé, de manière très récente et encore limitée, dans certains cercles écologistes, à l'image du rapport « L'argent sale du capital » publié par Greenpeace en 2020, ou de celui publié au début de l'année 2022 avec Oxfam et intitulé « Les milliardaires français font flamber la planète et l'État regarde ailleurs ». Dans ces deux rapports, les associations écologistes utilisent des méthodes économétriques pour calculer l'empreinte carbone du patrimoine financier des individus en leur imputant une part de l'empreinte carbone de chaque entreprise détenue égale à la part des actions détenues. Comme les autres, cette méthode souffre également de limites, notamment parce que face à des structures actionnariales complexes, le pouvoir de direction des processus productifs n'est pas forcément également réparti entre actionnaires. Mais elle a l'avantage de mettre en discussion la responsabilité écologique liée à la détention des moyens de production et du capital financier.

Il est tout à fait raisonnable de penser que les militant·e·s d'Alternatiba n'avaient pas lu ces études économétriques. Jusqu'à récemment, il était rare que les inégalités de contribution au problème climatique entre groupes sociaux soient discutées publiquement en France et le débat se concentrait plutôt sur les responsabilités inégales entre pays¹¹⁰. Comme l'a montré Jean-

impact que de travailler dans le service à la personne ou dans l'éducation) et le constat que tou·te·s les employé·e·s d'une entreprise n'ont pas la même capacité de travailler différemment pour réduire le coût environnemental de leur activité professionnelles (l'ouvrier d'usine a moins de pouvoir pour rendre la production automobile plus soutenable que le directeur financier ou le directeur de la production, de même que le plâtrier ou le peintre en ont moins que l'architecte).

¹¹⁰ Plus récemment, la diffusion des travaux objectivant l'importance des écarts intra-nationaux de l'empreinte carbone liée aux styles de vie ainsi que les débats sur la place de la justice sociale dans la

Baptiste Comby, les campagnes de communication publiques (il analyse en particulier celle intitulée « Économies d'énergie, faisons vite, ça chauffe » promue par l'Ademe) ont par exemple évité de stigmatiser les pratiques et les styles de vie les plus polluants (comme la détention d'un 4x4 en ville ou les voyages en avion) et ont préféré à l'inverse vanter les bonnes pratiques « écocitoyennes ». Ce faisant, « les discours écocitoyens font donc écran aux contributions inégales des différents groupes sociaux au problème climatique » (Comby, 2015a:165) et mettent les styles de vie fortement pollueurs des classes dominantes à l'abri de la critique.

L'« a-sociologisme » (Comby, 2015a:115) des discours appelant tout un chacun à changer de style de vie et menant à l'indifférenciation des responsabilités environnementales n'est cependant pas que la conséquence d'un manque d'information. Il se retrouve dans certaines des théories les plus en vogue du débat de sciences sociales sur les questions environnementales, au premier rang desquelles celle de l'Anthropocène. En suggérant faire la « géologie de l'humanité » (selon le titre de l'article fondateur de Paul Crutzen, 2002), le récit de l'Anthropocène ne propose pas seulement d'adopter une conception globalisée des dégradations environnementales : il fonde aussi une compréhension globalisée de leurs causes, en les subsumant sous l'action d'un sujet unifié que seraient « l'humanité », « l'espèce humaine » ou l'*anthropos*. Selon l'historien Dipesh Chakrabarty (2009), ancien historien marxiste et figure des études post-coloniales, il serait ainsi nécessaire de dépasser l'historiographie contemporaine de la globalisation focalisée sur le rôle des dynamiques capitalistes et impériales pour développer une « histoire de la vie sur cette planète » qui se situe à l'échelle de l'« espèce ». Selon lui, quand bien même le réchauffement climatique aurait été produit avant tout par les modèles de sociétés fortement consommatrices d'énergie liés à l'industrialisation capitaliste, la « crise planétaire » actuelle révélerait que d'autres dimensions de la vie humaine sur Terre doivent être repensées¹¹¹. C'est « l'espèce humaine », en tant qu'agent géologique, qui devrait alors être le sujet de l'histoire qu'il propose d'écrire.

transition écologique soulevés par le mouvement des Gilets Jaunes ont cependant participé à donner davantage d'importance à cette thématique. On reviendra sur ce point dans la Conclusion Générale de la thèse.

¹¹¹ Il écrit ainsi que : « Le mode de vie industriel a été comme le terrier de lapin dans l'histoire d'*Alice au Pays des Merveilles* : nous avons glissé dans un état des choses qui nous force à reconnaître certaines conditions paramétriques (c'est-à-dire des limites) permettant l'existence d'institutions qui sont centrales pour notre idée de la modernité et pour les significations que nous en tirons » (Chakrabarty, 2009:217).

Contre cette proposition d'abandonner une lecture socialement et historiquement différenciée de l'humanité, un certain nombre de travaux récents ont d'abord critiqué la « mystification » au principe de cette vision uniformisante et abstraite de l'humanité (Malm et Hornborg, 2014). Puis, ils ont cherché à remettre en évidence le rôle des différents rapports de domination dans la destruction écologique du monde. Une pluralité de nouveaux noms ont alors été proposés pour qualifier la nouvelle ère géologique caractérisée par l'ampleur des problèmes environnementaux. Le « Capitalocène » est sans doute celui qui a reçu le plus d'attention après avoir été proposé par des penseurs écomarxistes comme Jason Moore (2015) ou Andreas Malm (2018) afin de souligner le rôle fondamental de la dynamique d'accumulation capitaliste (notamment par l'exploitation d'une nature « pas chère ») dans l'extension et l'intensification de l'empreinte des activités humaines sur la planète. Les historiens français Jean-Baptiste Fressoz et Christophe Bonneuil, tout en reprenant ce terme de Capitalocène, proposent aussi celui d'« Anglocène » pour mettre en relief le rôle historique de la puissance impériale britannique puis états-unienne dans la diffusion mondiale d'un modèle économique fondé sur l'exploitation des ressources fossiles. Afin d'insister encore davantage sur le rôle de la domination impériale et coloniale dans la production d'un monde globalisé à l'environnement radicalement transformé, les anthropologues américaines Dona Haraway et Ana Tsing ont, avec d'autres, proposé la notion de « Plantationocène » (Haraway et al., 2016). À partir de réflexions tirées de l'étude des questions environnementales depuis la Caraïbe, le philosophe français Malcolm Ferdinand (2019) propose lui le terme de « Négrocène », destiné à faire ressortir le rôle de l'esclavage colonial et de la réduction d'une partie de l'humanité à sa valeur énergétique dans la production de changements environnementaux de grande ampleur. Enfin, on peut signaler l'apparition récente du terme « Androcène » (voir le numéro N° 40/2 à paraître de la revue *Nouvelles Questions Féministes*) qui pointe les origines patriarcales de la destruction environnementale et le rôle prépondérant des hommes dans les décisions ayant entraîné la destruction des écosystèmes. Toutes ces notions tentent chacune différemment de réintroduire dans le récit dominant de la « crise environnementale » une attention à la stratification de la responsabilité environnementale.

On comprend alors que l'économie morale qui distribue la responsabilité environnementale à consommer durablement de manière indifférenciée s'inscrit dans une tendance plus profonde des mouvements écologistes et de leurs théoricien·ne·s à négliger l'importance des inégalités sociales et des conflits opposant les classes sociales. Au-delà de la classe sociale, ce sont aussi les rapports sociaux de race qui tendent à échapper aux considérations des groupes militants

promouvant l'écologisation du style de vie (sur le caractère « color-blind » des mouvements californiens d'alimentation alternative, voir Guthman, 2008), ainsi que les rapports de genre (sur l'accomodement des couples adoptant des couches lavables face à l'intensification du travail domestique féminin, voir Lalanne et Lapeyre, 2009).

2. Des théories de sens commun accusatoires

Malgré la réticence écologiste à voir le monde à travers le prisme des classes sociales et malgré leurs propres aveuglements sur l'influence de la stratification sociale sur plusieurs dimensions des questions environnementales, la plupart des militant·e·s des deux groupes étaient tout à fait conscient·e·s de leur position située dans l'espace social. Marie-Hélène, cinquantenaire, ancienne enseignante du premier degré désormais responsable du suivi éducatif d'enfants handicapés au sein d'une école d'Argenteuil, me confia par exemple : « Aux Colibris, c'est tous des cadres moyens, blancs, comme moi ». Effectivement, les deux groupes étaient composés en majorité de personnes blanches, fortement diplômées, occupant des postes à responsabilité ou leur garantissant une forte autonomie (généralement dans la fonction publique ou dans des entreprises semi-publiques) et vivant dans les quartiers de classes moyennes des deux villes ou dans des quartiers en cours de gentrification. Si leurs revenus variaient (le groupe d'Argenteuil, globalement plus âgé, semblait composé de personnes relativement plus riches et plus souvent propriétaires que celui de Saint-Denis), personne ne semblait être dans le besoin.

Il était bien sûr difficile d'ignorer l'existence des inégalités sociales dans des contextes locaux aussi sociologiquement hétérogènes et marqués par la stigmatisation sociale qu'Argenteuil et Saint-Denis. Les deux villes, densément peuplées et socialement mixtes, sont situées au Nord de Paris, dans la première couronne de la banlieue. Toutes les deux comptent environ 110 000 habitant·e·s et leurs populations partagent des caractéristiques socio-économiques proches : elles sont majoritairement populaires et connaissent des taux de pauvreté et de chômage supérieurs à la moyenne régionale, comme l'illustre le **Tableau 1**¹¹² ci-dessous :

¹¹² Une partie de ces données ont été compilées par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) : (https://www.apur.org/sites/default/files/documents/T6_chiffres_cles_communes_metropole_grand_paris.pdf) et (https://www.apur.org/sites/default/files/documents/T5_chiffres_cles_communes_metropole_grand_paris.pdf). Celles portant sur le taux de pauvreté et le taux de chômage sont accessibles sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-95018+COM-93066+REG-11>.

Tableau 1 : Deux villes populaires aux situations comparables

	Saint-Denis	Argenteuil	Île-de-France
Part de la population appartenant aux PCS Ouvriers et Employés (en 2012)	64,1 %	57,9 %	
Part de la population immigrée (en 2012)	36,6 %	25,9 %	
Taux de pauvreté (en 2019)	37 %	27 %	15,5 %
Taux de chômage des 15-64 ans (en 2019)	22,1 %	17,1 %	12,2 %

Les inégalités sociales y sont à la fois spatialement ségréguées et racialisées. Chaque ville comptant ainsi huit quartiers classés prioritaires par la politique de la ville (QPV), mais 79 000 habitant·e·s vivent dans ceux de Saint-Denis, contre 36 000 dans ceux d'Argenteuil. En outre, les deux villes ont une longue histoire d'accueil de différentes vagues d'immigration et ont en particulier accueilli des populations issues de l'immigration postcoloniale ces dernières décennies (cf. Tableau 1).

Ces deux phénomènes (ségrégation spatiale et racialisation) rendaient les inégalités d'autant plus visibles aux yeux des militant·e·s d'Alternatiba. Ils et elles usaient ainsi régulièrement de catégories ethno-raciales (« les Africains », « les Maghrébins » ou « l'association des Marocains ») et spatiales (« les habitants des quartiers populaires ») pour désigner leurs voisin·e·s membres des classes populaires.

Dans les deux groupes la distinction entre « nous » (les personnes engagées pour la protection de l'environnement) et « eux » (celles et ceux qu'il fallait responsabiliser) était communément interprétée en termes sociologiques. De manière similaire à ce qui a déjà été observé au Royaume-Uni à propos d'un groupe local du mouvement *Transition Town*¹¹³ mobilisé dans une localité du Sud de Londres socialement hétérogène mais à majorité populaire, l'absence de représentativité sociodémographique des deux groupes et la position sociale relativement privilégiée des militant·e·s allaient de pair avec un désir général de s'adresser en priorité aux membres socialement moins favorisés du voisinage. En cela, les groupes de Saint-Denis et d'Argenteuil poursuivaient la dynamique engagée par le mouvement national d'Alternatiba lors de la COP-21 : essayer d'incarner véritablement la « mobilisation populaire » dont se revendiquait son manifeste (Alternatiba, 2013) en attirant à ses événements des

¹¹³ Le mouvement *Transition Town*, fondé par Rob Hopkins en 2006, se mobilise aussi sur les questions environnementales en adoptant un discours « positif » fondé notamment sur les solutions accessibles grâce au style de vie. Pour une étude en français de ce mouvement, voir Semal (2019).

personnes appartenant aux classes populaires. Comme me le confiait Sylvain, « les gens d'Alternatiba [à l'échelle nationale] en sont conscients... les catégories populaires c'est vraiment un angle mort de leurs militants et de leurs actions. Très concrètement, eux non plus n'arrivent pas à toucher les catégories populaires et ils se posent des questions de comment faire ». La mobilisation à Saint-Denis était ainsi destinée (entre autres objectifs) à combler cette lacune.

Cela ne se faisait pas sans certaines difficultés ni sans débat au sein des deux groupes. Ainsi, en Juin 2016, au matin du « village » d'Argenteuil qui concrétisait des mois de préparation et alors que nous installions des barrières protectrices le long de l'avenue principale, Marie-Hélène me confia ses doutes :

« C'est fou tout le travail que ça prend pour juste une journée. Moi, au début ça me faisait un peu peur, parce que Argenteuil... Argenteuil, c'est quand même une ville avec une situation sociale particulière, où il y a beaucoup de gens très démunis. Et c'est vrai qu'on n'est pas beaucoup, j'avais peur qu'on ne soit pas beaucoup de monde, on n'était pas beaucoup aux Colibris. C'est un gros truc et j'avais peur qu'il n'y ait personne. Et j'entends les arguments de Florian, qui dit "Oui, mais, justement, il faut faire connaître, il faut s'adresser à ces gens-là, il faut essayer de populariser et les ramener à notre cause". Mais... [Elle soupire, puis prend un air peu convaincu] J'espère que ça va marcher ».

La date retenue par les militant·e·s pour le « village » d'Argenteuil coïncidant par hasard avec celle du Carnaval de la Ville, le groupe avait suggéré à la Mairie (dirigée par une majorité issue du parti Les Républicains) de coupler les deux événements. Cela permit à Alternatiba d'obtenir que la plus grande avenue du centre-ville soit bloquée à la circulation et lui soit consacrée pendant la majeure partie de la journée, en attendant l'arrivée du Carnaval en fin d'après-midi. Mais plusieurs responsables du groupe espéraient aussi que ce jumelage avec une telle institution de la culture populaire locale ramène du monde et fasse venir un public plus populaire.

À Saint-Denis, lors d'un « brainsmtroming » destiné à préciser les objectifs et modes d'action du groupe, les participant·e·s élaborèrent une distinction entre deux types de publics : « Les personnes qui ont déjà des idées mais qui n'ont pas encore franchi le pas, chez qui c'est plus facile de donner l'impulsion » et « Les personnes autres, qui ne viennent pas de notre milieu, chez qui il faut faire germer ». C'était surtout vers les deuxièmes que les militant·e·s cherchaient à orienter leur action : « On voudrait surtout toucher des gens qui ne s'intéressent pas trop à ces questions-là. Peut-être même qu'ils ne sont pas au courant qu'il y a un dérèglement climatique ! » remarqua Eva, une vingtenaire diplômée d'une école d'ingénieur, militante au sein d'EELV et stagiaire dans une grande entreprise du secteur énergétique. De longs débats s'ensuivirent pour décider de l'emplacement du « village » et aboutirent à choisir

une Place relativement enclavée mais proche de plusieurs grandes résidences HLM. Selon leurs prévisions, situer l'événement proche d'une station de métro ou de RER aurait attiré davantage de « Parisiens », ce qu'ils et elles cherchaient justement à éviter. Alors que les quartiers « proches de l'Église » étaient identifiés comme « plus bobos », la partie de la ville choisie pour accueillir l'événement leur apparaissait au contraire « plus prolo, plus immigrée ».

Contrairement aux autres « villages » d'Alternatiba, il s'agissait donc pour les membres des deux groupes d'attirer un public dont ils et elles étaient éloigné·e·s socialement. Une conviction largement partagée voulait que les membres des classes populaires soient « moins sensibilisés », « moins concernés », « moins conscientisés » ou « plus éloignés » de la préoccupation écologiste. Lors de notre entretien, Alexis explicita ainsi la raison pour laquelle il considérait qu'Argenteuil était « une ville qui en a besoin [de la mobilisation d'Alternatiba » (*g. supra*) :

« Oui, c'est une ville quand même de... ben c'est une ville de banlieue où quelque part t'as beaucoup de restauration rapide, c'est quand même connoté, quand même une ville très... très maghrébine, populaire. C'est vrai qu'on sait que tout ce qui est écologique, tout ce qui est un petit peu la culture de mieux dépenser son argent, tout ça c'est pas la priorité, quoi, des villes populaires. Donc, on sait que le civisme, tout ça, il y a quand même pas mal de... pas mal de problèmes à Argenteuil et on sait que ce n'est pas la priorité. Donc on sait qu'il y a un terrain ».

À l'opposé du sentiment d'*empowerment* promu par Alternatiba, la « passivité » des classes populaires face au changement climatique, leur « fatalisme » supposé, voire leur total désintérêt étaient ainsi régulièrement regrettés dans les discussions entre militant·e·s des deux groupes. « Ils ne sentent pas que c'est à eux d'agir et donc ils consomment ce qu'ils peuvent. Ils ont d'autres problèmes, ils doivent finir les fins de mois et donc ils n'ont pas le choix, ils achètent à Lidl, ils achètent de la merde » m'expliqua Marie-Hélène. Elle ajoutait :

« Même dans les aides pour les enfants handicapés - qui est le domaine où je travaille - on voit que, des fois, les aides pour les enfants servent à acheter du matériel, parce que comme tout le monde, ils ont envie d'avoir une belle télé et donc les aides servent aussi à acheter des belles télé. C'est ça qui est étonnant et qu'il faudrait essayer de leur faire passer, c'est d'avoir moins ce désir de consommer comme beaucoup de monde, et leur faire passer cette idée qu'on peut être heureux en consommant moins et que c'est important pour la planète ».

Même si plusieurs militant·e·s ont insisté pendant nos entretiens sur leur volonté de ne pas mettre « les gens dans des cases » (Sylvain) ou de ne pas « essentialiser » les classes populaires (Marc), les mêmes personnes ont décrit de manière répétée les membres des classes populaires comme ayant un goût pour des pratiques particulièrement insoutenables (comme la consommation de fast-food, de produits de luxe, de produits jetables ou le fait de jeter des

détritus dans la rue). Même à Saint-Denis, où les militant·e·s avaient plus tendance à présenter « les habitants des quartiers populaires » comme celles et ceux qui allaient le plus souffrir des dégradations environnementales, de telles représentations altérisantes étaient communément partagées. Tout en reconnaissant qu'il ne savait « pas exactement comment ils font leur course », Sylvain m'expliqua par exemple que :

« Dans mon imaginaire ou ce que j'ai pu peut-être lire, les catégories populaires elles vont avoir tendance à être très touchées notamment par la publicité et donc à consommer des produits, en termes alimentaires par exemple, qui vont être très transformés donc pas bons pour la santé et en plus relativement chers par rapport à l'apport nutritionnel. Ou, éventuellement, qui vont peut-être avoir comme objectif, comment dire, oui comme horizon, parfois... [Il souffle et s'éclaircit la gorge] Je ne sais pas, en tout cas... ou par exemple la voiture, une belle voiture a une place importante dans l'imaginaire. Et donc des façons en fait de consommer qui à la fois sont assez chères en définitive et pas hyper bon pour la planète quoi ».

On peut repérer et isoler trois formes logiques à partir desquelles les militant·e·s articulaient ces jugements associant l'occupation d'une position sociale dominée avec la faible propension à la réflexivité environnementale. Ces théories sociales de sens commun constituent des schémas d'interprétations et d'explication de la vie sociale qui, bien que non systématisés et produits spontanément par les militant·e·s, se retrouvaient avec une certaine régularité dans les discours des membres des deux groupes. Elles ne leur étaient cependant pas propres et se retrouvaient, au-delà, chez les responsables comme chez les volontaires des services civiques (comme on le verra *infra* dans l'**Encadré 6**), mais aussi chez le grand public et dans le reste de la société (comme on le verra dans la conclusion du chapitre). Bien qu'elles puissent faire référence de manière plus ou moins explicite à des théories sociales académiques, ces formes de connaissances tirées du sens commun s'appuient principalement sur des lectures d'essais et d'ouvrages de vulgarisation et sur quelques observations anecdotiques faites par les militant·e·s. Les entretiens ethnographiques complémentaires à l'observation des activités des deux groupes ont ici été particulièrement utiles pour amener les enquêté·e·s à expliciter la sociodicée soutenant leurs représentations classées et classantes de la sensibilité environnementale au principe de leur volonté de « toucher » des membres des classes populaires.

Le *culturalisme* était la forme la plus courante et la plus basique des raisonnements mobilisés. Il se retrouve dans les commentaires précédents qui pointent chez les membres des classes populaires un supposé manque de « culture » de la consommation durable, voire un

manque de « sensibilité » écologique, et, au contraire, une forte sensibilité aux injonctions de la société de consommation.

Le culturalisme représente cette « figure intellectuelle qui essentialise la culture et en fait une interprétation en dernière instance des conduites humaines » (Fassin, 2001a:186). Didier Fassin a ainsi montré comment la prégnance de ce sens commun, opérant implicitement ou explicitement dans des interventions de santé publique aussi diverses que des programmes de réduction de la mortalité maternelle en Équateur ou des actions de prévention du sida auprès de femmes africaines immigrées en France, « condui[sai]t toujours à ne regarder que du côté des populations pour y rechercher la cause des difficultés rencontrées dans la réalisation d'action » (Fassin, 2001a:194). Pour le cas qui nous occupe, cette forme de raisonnement menait les militant·e·s d'Alternatiba à passer avec une grande facilité de la critique de la consommation de masse à la condamnation des masses consuméristes, auxquelles les consommateurs et consommatrices issu·e·s des classes populaires étaient associé·e·s sans équivoque. Combinant un biais élitiste, qu'on retrouve de manière classique dans la tradition de la critique de la société de consommation (cf. Schor, 2007), à un biais misérabiliste, fréquemment appliqué à la description du mode de vie des classes populaires (cf. Grignon et Passeron, 1989), la plupart des militant·e·s adhéraient à une représentation culturaliste réduisant les membres des classes populaires à l'image d'un consommateur aliéné et insoutenable. Alors que le premier biais porte à mépriser la culture de masse et à ne voir les consommateurs et consommatrices que comme des personnes manipulées et passives face aux techniques de vente du système consumériste (comme on l'a par exemple reproché à certains théoriciens de l'École de Francfort ou à la tradition veblenienne), le second porte à ne voir que la contrainte, le manque et la domination dans ce qui détermine les pratiques populaires. Trompé·e·s par la culture consumériste dominante, les membres des classes populaires seraient insatiablement à la recherche de produits nocifs et superflus qui nuiraient non seulement à l'environnement mais aussi à leur propre qualité de vie. Ces jugements méconnaissent des travaux sociologiques pourtant anciens qui ont mis en évidence l'« attention oblique » (ou « consommation nonchalante ») qui caractérise la relation traditionnelle des classes populaires aux médias et aux messages publicitaires. Produisant un « acquiescement sans conséquences », cette « adhésion par éclipse » leur permet de garder une forme de distance vis-à-vis des messages publicitaires qui est destinée à leur éviter d'être « roulés » (Hoggart, 1970:22-23).

Les quelques commentaires déjà répertoriés qui associaient l'appartenance populaire à l'origine étrangère des personnes concernées (Alexis qui mentionne le fait qu'Argenteuil est « une ville très... très maghrébine, populaire » ; le groupe de Saint-Denis qui voit le quartier

choisi pour accueillir le village comme « plus prolo, plus immigré ») suggèrent que ce culturalisme était également façonné par des rapports sociaux de race. Les « habitants des quartiers populaires » n'étaient pas seulement perçus comme appartenant aux classes populaires, mais aussi comme étant issus de l'immigration postcoloniale et comme appartenant à des minorités ethnoraciales. Si les représentations spécifiquement liées à ces appartenances étaient peu explicitées, on peut raisonnablement supposer qu'elles renforçaient l'altérisation culturelle du public visé par les jugements culturalistes des militant·e·s, qui étaient blac·he·s dans leur grande majorité.

Fassin (2001a:199-203) identifie quatre formes de violence symbolique exercées par le culturalisme sur celles et ceux dont il prétend décrire les pratiques : 1/ il « prive l'autre de son aspiration à l'universel » en faisant passer pour une idiosyncrasie culturelle des désirs qui ne sont pas spécifiques à une culture (ici, le désir de jouir d'un certain confort) ; 2/ il « prive l'autre de son droit aux différences » en essentialisant sa culture, qui est supposée unique et atemporelle (ici, en supposant une culture consumériste commune aux membres des classes populaires) ; 3/ il « prive l'autre de la reconnaissance de sa rationalité » en qualifiant les comportements considérés d'irrationnels (ici, les pratiques de consommation jugées dispendieuses et inefficaces de ménages aux ressources contraintes) ; et enfin 4/ il « prive l'autre de son appartenance à la cité » en occultant les conditions socio-économiques et socio-politiques influençant les décisions des individus pour réduire celles-ci à un effet de leur culture (ici, en réduisant le style de vie à l'effet d'une « sensibilité », ou d'une absence de sensibilité écologique). Malgré leur soutien aux idéaux théoriques de la « justice sociale » (dont se réclamait le mouvement Alternatiba dans son ensemble, et les deux groupes en particulier), voire même de la « justice climatique » (dont se réclamait parfois le groupe de Saint-Denis quand il décrivait les habitant·e·s des quartiers populaires comme les « premières victimes » du changement climatique), quand il s'agissait des styles de vie, les militant·e·s des deux groupes identifiaient presque systématiquement leurs voisin·e·s populaires à un Autre, dont la culture devait être réformée pour son propre bien et pour le bien de la planète.

Si « lorsqu'il s'agit de rendre compte d'un comportement jugé non conforme, [...] le raisonnement culturaliste fournit une explication commode » (Fassin, 2001a:202), les militant·e·s étaient cependant également capables de produire des théories de sens commun plus raffinées pour justifier de la nécessité de convertir les ménages populaires à leur forme de réflexivité environnementale. Sylvie Ollitrault (1996) a mis en évidence depuis longtemps la capacité des écologistes français·e·s à s'appuyer sur leur capital culturel et scolaire pour mobiliser des catégories et des registres du discours savant servant à consolider leurs

revendications. Ici, on voit plutôt comment les activistes d'Alternatiba recourent à des théories sociales passées de mode dans le monde académique mais toujours influentes dans le monde social pour soutenir leurs représentations situées et leurs opinions de sens commun à propos des classes populaires.

La seconde interprétation la plus fréquemment mobilisée pour expliquer le manque de réflexivité environnementale des classes populaires s'appuyait ainsi (parfois explicitement) sur la théorie de *la hiérarchie des besoins* du psychologue américain Abraham Maslow (1954). Selon cet auteur, la satisfaction des besoins physiologiques serait plus fondamentale que celle d'autres formes de besoin. Représenté sous forme de pyramide, ce raisonnement suppose que les individus cherchent d'abord à combler leurs besoins les plus fondamentaux avant d'être motivés par la réalisation des besoins moins urgents. Un tel raisonnement est identifiable quand les militant·e·s insistaient sur les « autres problèmes » des habitant·e·s des quartiers populaires, régulièrement décrits comme « plus urgents » ou « prioritaires » et comme les empêchant de « penser à l'environnement ». C'est ce qu'illustrent par exemple les propos d'Alice quand je l'interrogeai sur le rapport des classes populaires aux questions environnementales :

« Je crois que, je crois que... qu'ils ont pas le temps en fait de se poser ces questions-là. Leurs préoccupations sont plus... j'allais dire basiques, alors je ne sais pas si c'est le bon terme. Leur préoccupation, c'est "Comment je donne à manger à mes enfants ?" et donc c'est « Je dois trouver un travail, peu importe, et ramener de l'argent et acheter ce qu'il faut pour que mes enfants puissent manger ». Et après, je pense que, vraiment, il y en a qui sont très, très loin de cette question-là, qu'ils l'ont pas du tout ».

Initialement mobilisée par le politiste états-unien Ronald Inglehart (1977) pour expliquer la diffusion de valeurs « postmatérialistes » (au premier rang desquelles la préoccupation pour l'environnement) dans les pays occidentaux, la théorie de Maslow a aussi été populaire et influente jusque dans les années 1980 auprès des sociologues et des environmentalistes nord-américain·e·s. À partir de sondages d'opinion, ils et elles décrivaient l'existence d'un « écart de préoccupations » (*concern gap*) à propos de l'environnement entre les communautés blanche et Afro-américaine. Cependant, ce résultat a été empiriquement contesté et invalidé au cours des années 1980 et 1990 par des scientifiques appartenant au mouvement de l'*Environmental Justice* qui ont mis en évidence la façon dont il reposait avant tout sur la définition retenue pour mesurer la préoccupation environnementale. Les minorités, qui ont plus de chances d'être exposées à des environnements pollués, déclaraient en effet une préoccupation environnementale aussi importante, voire supérieure à celle du groupe majoritaire, à partir du moment où sa mesure ne reposait plus exclusivement sur des principes abstraits mais incluait

des formes de préoccupation portant sur des problèmes environnementaux spécifiques et proches (voir Whittaker, Segura et Bowler, 2005 pour une revue de littérature sur ce sujet).

On peut ainsi faire l'hypothèse que les discours portant sur l'incapacité des populations socialement dominées et dépourvues de ressources à prendre soin de l'environnement à cause de besoins plus pressants nous en disent davantage sur la définition restreinte de la préoccupation environnementale retenue par l'émetteur ou l'émettrice du discours que sur le rapport réel des classes populaires aux questions environnementales. Comme on le verra au chapitre 6, ce rapport peut à la fois ne pas reposer sur des valeurs « postmatérialistes » (qui renvoient à une forme de réflexivité environnementale abstraite et décontextualisée), mais manifester néanmoins une forme de souci environnemental qui s'appuie sur d'autres valeurs. On verra en particulier que l'attention à la qualité environnementale du milieu de vie local est un trait particulièrement prégnant du rapport de certaines fractions des classes populaires à l'enjeu écologique.

Une troisième interprétation récurrente s'appuyait implicitement sur la *théorie de la consommation ostentatoire* du sociologue et économiste Thorstein Veblen (1899). Elle suggérait que les pauvres s'efforçaient sans cesse d'imiter le style de vie des riches en consommant des biens de luxe afin de restaurer leur estime de soi et leur statut social dévalorisé·e·s. On retrouve l'influence de cette théorie de sens commun dans les commentaires précédents à propos du désir perçu de « belles voitures » ou de « belles télés ». Les propos de Marc fournissent une bonne illustration de la façon dont ce raisonnement pouvait être mobilisé par les militant·e·s :

« J'ai aussi un exemple que j'aime bien. C'est l'exemple de la Logan, une voiture Renault qui a été conçue au départ pour être la moins chère possible, qui coûtait 5000 € dans les pays pauvres et 7000 chez nous, ou je ne sais pas combien. Et quand on regarde sociologiquement qui l'achète, c'est pas les ouvriers et les employés ou les chômeurs en fait : c'est des médecins, des profs, c'est à dire des professions plutôt supérieures en capital culturel, mais pour qui la voiture n'est plus un enjeu, pas un enjeu d'affichage social. Alors que l'ouvrier, lui, il va continuer à s'endetter pour acheter une Golf ou une Audi parce qu'il a besoin de montrer qu'il appartient à une classe dans laquelle il n'est pas, en fait. [...] Et donc on se heurte à ce problème, et pour moi c'est majeur, c'est la désirabilité sociale et le fait que, pour m'intégrer, je veux avoir la même voiture que mon voisin ou la même maison, ou partir en vacances au même endroit et ça fait un effet d'entraînement énorme ».

Mentionnant notamment les travaux du psychologue états-unien spécialiste de développement personnel Will Schutz, il disait comprendre que, pour résoudre le « besoin humain fondamental » hérité de l'évolution de se sentir « inclus » au sein du « groupe », la consommation de certains biens ait du sens pour « les plus exclus ». Il espérait cependant

qu'avec « les gens qui ont du temps, qui ont du capital intellectuel pour faire cette étape », ils et elles pourraient parvenir à être « pionniers » pour « redéfinir les normes » de la réussite sociale et faire en sorte qu'elle ne soit plus identifiée à des normes de consommation écologiquement destructrices.

Ce commentaire sur le goût supposé des classes populaires pour les « belles voitures » polluantes ignore la réalité des inégalités sociales quant à l'équipement automobile telles qu'elles ont été mises en évidence par les enquêtes sociologiques. On sait ainsi que l'absence de véhicule est plus fréquente et la bi-motorisation plus rare au sein des ménages populaires, que la puissance de leur voiture est aussi généralement moindre (Coulangeon et Petev, 2012) et que leur poids moyen est plus léger que dans le reste de la population (Demoli, 2015). Les véhicules des membres des PCS Ouvriers et Employés contribuent globalement moins au risque environnemental que celles et ceux des autres classes sociales.

Selon ce schéma explicatif veblenien, il faudrait pourtant responsabiliser en priorité les membres des classes populaires parce que leur faible statut social et leur manque de prestige les amèneraient à (désirer) surconsommer des biens à la fois nocifs et dispensables. Cette interprétation a également été rejetée par la littérature scientifique contemporaine, aussi bien en économie qu'en sociologie. Les économistes ont d'abord montré de manière robuste que l'empreinte carbone du style de vie individuel était très fortement positivement corrélée avec le revenu (Ivanova et Wood, 2020) et que les classes populaires avaient donc des habitudes de consommation moins polluantes que le reste de la population (Piketty et Chancel, 2015 ; Baiocchi, Minx et Hubacek, 2010). Du côté des sociologues, les théories vebleniennes faisant de la consommation une forme de communication sociale ont été particulièrement mises à mal dans le champ de la recherche sur la consommation soutenable par les travaux du courant de la théorie des pratiques. Dans un chapitre influent, Elizabeth Shove et Alan Warde (2002) ont ainsi tenté de montrer qu'une grande partie de la consommation de ressources et de l'impact environnemental imputables à un style de vie étaient liés à des formes invisibles et discrètes (*inconspicuous*) de consommation. Une grande partie des consommations d'eau et d'électricité sont ainsi consommées pour des pratiques domestiques (utilisation d'appareils ménagers, chauffage et entretien de la maison, etc.) principalement déterminées par des routines et invisibles aux yeux de celles et ceux qui ne font pas partie du foyer. Il est donc difficile de considérer que c'est une intention de communication sociale fondée sur la compétition pour le

statut social qui les motive¹¹⁴. Selon la théorie des pratiques, elles sont bien davantage déterminées par des infrastructures matérielles, des normes sociales et des dispositions corporelles et cognitives dont on peut chercher à mettre au jour l'interaction complexe (cf. chapitre 3).

Ces deux dernières théories de sens commun nuancent la violence symbolique du diagnostic culturaliste en reconnaissant l'existence de conditions socio-économiques : l'explication du manque de réflexivité environnementale des classes populaires ne repose plus seulement sur une image essentialisée de la culture consumériste supposée des pauvres et reconnaît que les conditions de vie participent à déterminer les comportements des individus. Cependant, les deux interprétations continuent de dénier aux membres des classes dominées la reconnaissance de l'universalité de leurs aspirations et celle de la rationalité de leurs comportements, tout en continuant à en véhiculer une image essentialisante. Selon Marc, à travers les actions d'Alternatiba, il s'agissait de « faire prendre conscience aux gens des vraies raisons de leur consommation », illustrant ainsi comment ces théories de sens commun sur les modes de vie populaires servaient à renforcer l'idée que leurs conduites devaient être réformées. Pour le dire autrement, bien qu'on reconnaisse au social sa réalité factuelle et son pouvoir causal, on lui dénie sa capacité à justifier ou à excuser des comportements individuels jugés déviants¹¹⁵. Au contraire, les informations sociologiques mobilisées sont utilisées comme des arguments servant à blâmer les membres des classes populaires.

¹¹⁴ En ce sens il est utile de dissocier l'approche veblenienne des pratiques sociales de celle adoptée par Bourdieu dans *La Distinction* (ce que font rarement les travaux anglophones, en particulier ceux du courant de la théorie des pratiques, qui ont tendance à associer les deux auteurs). Comme l'ont souligné plusieurs auteurs, la référence à Veblen est absente de l'ouvrage de Bourdieu. Il ne faut cependant pas y voir, selon Jean-Louis Fabiani (2013), la dissimulation d'une inspiration théorique inavouée mais le signe que les projets intellectuels des deux auteurs sont radicalement différents. On comprend en effet en quoi la théorie selon laquelle l'ostentation consumériste permet à la « classe de loisir » d'afficher sa supériorité et ainsi de maintenir sa position dominante (Veblen) diffère de la théorie de la légitimité sociale selon laquelle les classes dominantes, par leur capacité à définir les normes de classement légitimes, naturalisent l'ordre social qui leur confère leur position (Bourdieu). La remarque de Marc sur son désir de redéfinir les normes sociales correspond ainsi parfaitement à une application de la seconde théorie (il espère parvenir, avec d'autres personnes fortement dotées en capitaux, à modifier la définition légitime de la réussite – mais toujours selon des canons correspondant à son propre mode de vie et à ses dispositions), même si son jugement sur les pratiques populaires relève plutôt d'une application de la première (les classes dominées chercheraient à détenir certains biens pour être moins écrasées dans la compétition statutaire).

¹¹⁵ Sur l'usage social et théorique de l'argument selon lequel la sociologie ne devrait pas fournir d'« excuse » aux comportements jugés déviants, voir le numéro de revue coordonné par Federico Brandmayr (2021).

Encadré 6 : Des théories de sens commun partagées par les acteurs et actrices des interventions institutionnelles

Les représentations disqualifiantes de la sensibilité environnementale populaire ne sont pas plus présentes chez les militant·e·s d'Alternatiba que dans le reste de la population. Elles y étaient seulement plus visibles car leur volonté de diffuser la parole écologiste auprès de leurs voisin·e·s habitant dans les grands ensembles ne pouvait pas s'appuyer sur d'autres registres de justification que celui de la nécessaire prise de conscience environnementale. Alors que les responsables et les volontaires des missions de service civique pouvaient quant à elles et eux mettre en avant des motifs propres au registre des interventions institutionnelles (qu'on étudiera aux chapitres 3 et 4), leurs représentations du manque d'intérêt des classes populaires pour les enjeux écologiques étaient souvent du même acabit que celles décrites dans ce chapitre.

Ainsi, au sein de l'association porteuse du service civique ou des mairies finançant l'opération de sensibilisation, la volonté de cibler les quartiers HLM s'appuyait sur la conviction que leurs habitant·e·s étaient « plus éloignés des discours environnementaux ». Julie, la chargée de mission pour le développement durable de la ville de Doroy, m'expliqua par exemple :

« C'est vrai que, enfin ça c'est pas moi qui l'invente hein, mais plus le niveau de revenu et la CSP augmentent, plus on est sensible aux discours autour de l'environnement et du développement durable, je crois que c'est un fait. Puisqu'on a le temps d'y penser plus ».

Pierre, coordinateur du programme à l'échelle nationale au sein de l'association, fit même encore plus explicitement référence à la théorie maslowienne quand je l'interrogeai sur les raisons pour lesquelles les habitant·e·s de résidences HLM étaient, selon ses mots, « pas ultra sensibilisés à la cause environnementale » :

« La réponse que j'ai, mais je ne sais pas si c'est déjà pensé et complètement faux ou si c'est la vérité, c'est juste que globalement plus t'es dans une situation financière complexe, plus t'as tendance juste à te projeter au final pas très loin, juste comment est-ce que tu vas réussir à boucler ta fin de mois ? Comment est-ce que tu vas réussir à t'en sortir ? Et qu'au final, la projection environnementale, qui demande une réflexion, tu sais, sur la planète, une chaîne de conséquence qui est un peu lointaine, et ben tu fais passer ça au second rang de tes priorités. Donc du coup tu y consacres moins de temps donc tu y es moins sensible. Pour moi c'est juste ça, c'est une sorte de hiérarchie des priorités ».

Du côté des volontaires, qui avaient été préparé·e·s par les encadrant·e·s au cours de leurs formations à rencontrer un « public difficile » et « récalcitrant », ces jugements étaient repris dans un langage souvent plus direct. « De toute façon, ils s'en foutent de l'environnement » dirent-ils et elles plusieurs fois, ou encore « ça ne les intéresse pas l'écologie, c'est clair » dans des jugements qui rappelaient les sentences culturalistes.

Comme chez les militant·e·s d'Alternatiba, ces différentes interprétations ne rendaient cependant pas plus légitime le manque perçu de réflexivité environnementale des résident·e·s. Au contraire, les explications mobilisées étaient systématiquement maniées de manière accusatoire afin de mieux justifier le ciblage de cette population pour les programmes de sensibilisation environnementale.

On verra dans la conclusion du chapitre comment ces représentations sont plus largement partagées au sein de la société.

Ce résultat semble pouvoir être expliqué par au moins deux facteurs.

On peut d'abord faire l'hypothèse que c'est le manque de familiarité des militant·e·s avec les classes populaires qui produit ces jugements altérisants. À cause de l'homogénéité sociale qui dominait les deux groupes (plusieurs militant·e·s ont ainsi regretté « l'entre-soi » qu'ils et elles constataient lors des réunions) et de sociabilités souvent socialement restreintes, les activistes n'avaient pas l'habitude de côtoyer des membres des classes populaires et ne pouvaient généralement pas s'appuyer sur leur expérience vécue pour connaître leur mode de vie ou leur rapport aux questions environnementales. Il n'est donc pas étonnant que leurs représentations trahissent des préjugés de classe, voire qu'elles relèvent parfois (même si beaucoup plus rarement d'après mes observations) d'une forme de racisme ordinaire (Essed, 1991). Leurs commentaires altérisants reproduisaient, depuis un point de vue écologiste, le discours éculé mais très largement diffusé sur l'incapacité des pauvres à bien dépenser leur argent (Zelizer, 2005; Perrin-Heredia, 2010; Colombi, 2020). Comme l'a montré Ana Perrin-Heredia (2011; 2014), ce discours méconnaît pourtant la complexité et l'inventivité des stratégies mises en œuvre pour gérer des budgets contraints. On le voit à l'œuvre de façon paroxystique dans la dénonciation par Marie-Hélène de l'usage consumériste qui serait fait des aides pour les enfants handicapés, mais on retrouve ce soupçon de mauvaise gestion du budget familial présent en filigrane dans tous les commentaires qui mettent en cause les choix de consommation de ces Autres.

En outre, ces jugements altérisants asseyaient un peu plus une représentation disqualifiante des classes populaires, à la fois sur le plan symbolique et sur le plan moral. Décrites comme peu sensibles à l'environnement, elles paraissaient incapables ou non désireuses de se préoccuper du bien commun tel qu'il était défini par ces militant·e·s. Un soupçon d'égoïsme, de passivité face au désastre, d'inconséquence, d'intempérance, d'avidité, voire de saleté (comme on le verra plus en détail au chapitre 5 à propos de la question des déchets) ressortait ainsi des divers commentaires que les activistes formulaient sur ces personnes qui étaient souvent mal connues et perçues comme distantes¹¹⁶. C'étaient donc en même temps les registres de justification du dégoût et de l'aversion morale pour les pratiques et modes de vie populaires qui étaient renouvelés.

¹¹⁶ À l'inverse, on peut supposer que ma proximité sociale avec ces militant·e·s appartenant aux fractions culturelles des classes moyennes et supérieures, couplée à la familiarité ethnographique que nous avons tissée au fil des mois, a joué un rôle clé pour me permettre de recueillir ces commentaires altérisants, qui étaient toujours tenus en privé mais avec peu de filtres et de précautions oratoires.

Cependant, la distance sociale ne suffit pas à rendre intelligible le fait que les militant·e·s rejettent l'idée que ménages de classes populaires aient des raisons valides de ne pas les imiter dans leur dynamique d'écologisation des pratiques quotidiennes. Le cas d'Alice, enseignante dans une école primaire située au pied d'une des principales résidences HLM d'Argenteuil, elle-même issue d'une « famille ouvrière » et dont les deux parents n'avaient pas fait d'études, permet de saisir une autre dimension expliquant la défiance des activistes. Contrairement à la plupart de ses camarades d'Alternatiba, elle décrivait la situation socio-économique des familles populaires comme un élément structurant fortement la vie de leurs membres et irréductible à un facteur secondaire ou une simple variable. Lors de notre entretien, à l'été 2020, elle m'expliqua par exemple à propos de ses élèves :

« Ils ont des conditions de vie et des préoccupations que je découvre tous les jours. Comment ils peuvent vivre, et avec le confinement ça a été très compliqué parce que ben, on n'a pas, vraiment pas, la même vie. Vraiment pas. Et on n'a pas de prise, nous, de l'extérieur, même en étant enseignants, proche d'eux sur pas mal de temps dans la journée. La façon dont ils vivent et ce qu'ils vivent chez eux, ben on n'a pas... On ne peut pas les aider, pas vraiment. Donc on comprend qu'ils aient d'autres choses à penser quoi ».

Plus important encore, elle envisageait la possibilité que les militant·e·s écologistes puissent exercer une forme de domination symbolique sur les habitant·e·s des « quartiers populaires » et que ces derniers et dernières puissent se sentir intimidé·e·s ou rebuté·e·s par les codes écologistes :

« Comme c'est des quartiers qui sont quand même très défavorisés et des familles qui ont très peu de moyens, pour eux déjà l'idée de rentrer dans une boutique bio, enfin, ça ne leur vient pas... Parce que ce n'est pas pour eux, c'est pas accessible. Ça ne les concerne pas, pas parce que... enfin car ils ne sentent pas légitimes en fait d'être là. C'est le même rapport qu'ils ont à l'école en fait. C'est-à-dire que pour nous [enseignant·e·s], c'est difficile de faire rentrer les parents dans l'école parfois parce que, comme c'est des personnes qui, par ailleurs, elles-mêmes ne sont pas forcément allées à l'école très longtemps, elles se sentent un peu infériorisées par rapport aux enseignants qui savent ce qu'ils savent faire. Mais on sait tous faire des trucs différents quoi, c'est un peu.... Il y a vraiment cette image-là de... on est différent quoi ».

On peut ainsi considérer qu'Alice, grâce à sa propre trajectoire sociale et à sa familiarité avec des familles et des enfants de classes populaires, parvenait à penser leur culture sans culturalisme, c'est-à-dire à la réinscrire dans les conditions structurelles qui la sous-tendent et à prendre en compte l'influence du Même (les militant·e·s écologistes) sur les comportements de l'Autre (Fassin, 2001a).

Néanmoins, Alice restait convaincue de la nécessité d'éduquer la réflexivité environnementale des classes populaires. Elle était même la membre du groupe d'Argenteuil la plus investie dans cette tâche et c'est elle qui a poussé ses camarades à organiser plusieurs

événements spécifiquement destinés aux habitant·e·s du quartier HLM jouxtant l'école dans laquelle elle travaillait. Quand, à la fin de notre entretien, je lui fis remarquer que l'empreinte carbone de ces familles avait des chances d'être inférieure à celle du reste de la population, elle me coupa abruptement :

- [Alice] : Oui mais enfin... Du coup, pour moi, c'est pas le même type de pollution. Parce que l'empreinte carbone c'est UN indicateur. Mais pour moi c'est loin d'être le seul [Elle rit d'un rire jaune]. Du coup j'ai tendance à voir plus global que juste le fait qu'ils aient des voitures plus petites ou qu'ils prennent moins l'avion et du coup, ben, forcément, leur empreinte carbone n'est pas énorme.

- [H.M.] : *Du coup, dans quel sens ? Il y a quels autres indicateurs qui te semblent plus pertinents ?*

- [Alice] : Ben sur vraiment la consommation, en fait, et le respect de l'environnement plus basique, hein. Enfin je veux dire, je me balade dans mon quartier de l'école, bon ben - dans le centre-ville aussi cela dit hein - c'est souvent pas propre ! Voilà. C'est qu'il y a un problème de... ben jeter un truc dans une poubelle déjà, basiquement, quoi.

On voit ainsi à travers cet échange comment, au-delà de la distance sociale, c'est aussi une acception restreinte de ce qu'est le bon rapport aux questions environnementales qui pousse les militant·e·s à disqualifier celui des membres des classes populaires. Il y a chez Alice une attente de retrouver chez les membres des classes populaires un certain sens moral (« le respect de l'environnement ») qu'elle ne reconnaît pas car elle observe des pratiques quotidiennes contraires aux normes de verdissement du style de vie auxquelles elle adhère (« la consommation [sous-entendue durable ou responsable] » et « jeter un truc dans une poubelle déjà »).

On peut y voir un effet de l'aveuglement vis-à-vis de l'inégalité de contribution aux problèmes environnementaux. Sylvain le reconnut lui-même quand, à la fin de notre entretien, je partageai également avec lui le même résultat suggérant que l'empreinte carbone des membres des classes populaires vivant à Saint-Denis était probablement plus faible que la moyenne des autres habitant·e·s de la ville :

« Carrément, tu as tout à fait raison, il faut qu'on remette ça dans le truc parce que ça fait partie des choses qui ont été évoquées et qu'on n'a pas retravaillé ».

Mais on peut aussi supposer que cette disqualification est inscrite plus profondément dans le type de mobilisation porté par Alternatiba et n'est pas le produit accidentel de ce seul oubli. Configurée par une économie morale de la responsabilité environnementale reposant sur « la part du Colibri », cette mobilisation s'appuie sur une logique de la conversion qui la destine à tenter d'amener l'Autre à imiter le Même. Persuadé·e·s de se trouver à l'avant-garde du changement social et écologique, les activistes espéraient entraîner dans leur sillage les

membres des régions moins favorisées de l'espace social. Leur mobilisation les rendait ainsi incapables de voir dans le rapport des classes populaires aux questions environnementales autre chose que des attitudes blâmables et à réformer – car ils n'y retrouvaient pas leur propre rapport aux questions environnementales.

Se manifeste ici l'importance accordée par le gouvernement des questions environnementales à la « conscience environnementale » et à sa performance à travers des pratiques quotidiennes vertueuses. Malgré une empreinte carbone plus faible que celle du reste de la population, les membres des classes populaires sont accusé·e·s de ne pas prendre soin du bien commun universel car ils et elles n'adoptent pas les pratiques par lesquelles la « conscience environnementale » se performe socialement.

Conclusion de la seconde section : Un renforcement des hiérarchies sociales locales via la mobilisation écologiste ?

Au terme de l'enquête, on peut se demander quelles sont les conséquences de la mobilisation des deux groupes Alternatiba sur les relations sociales locales et les rapports inter-classes dans les deux villes. Elles semblent être à double tranchant.

D'un côté, contrairement à beaucoup d'autres mouvements à travers le monde qui sont centrés sur le style de vie (Anantharaman et al., 2019) et à d'autres groupes locaux Alternatiba à travers la France, les groupes d'Argenteuil et de Saint-Denis ont pris en compte la dimension socialement située de leur engagement pour le verdissement du quotidien. Ils ont même activement essayé d'établir des liens avec les membres des classes populaires. Selon Marc, le « Village » d'Argenteuil a réussi à incarner « ce côté “Cassons la barrière entre les bobos et le peuple” » en étant rejoint par l'arrivée du Carnaval populaire ou en installant un « mur d'expression » sur lequel tout le monde pouvait partager ses envies ou centres d'intérêt :

« Il y a eu beaucoup de trucs, "Vive l'Algérie", le foot, je ne sais pas quoi. Plein de choses qui sont les préoccupations des gens. Ça a vraiment fait cette connexion justement entre le monde des écolos qui pensent un peu à notre avenir, et puis le fait qu'il y a des réalités sociales quoi. »

Un an après ce premier « village » organisé dans le centre-ville d'Argenteuil, le groupe décida, sous l'impulsion d'Alice, d'organiser un second, plus petit, « village ». Situé cette fois dans un parc se trouvant au pied de plusieurs résidences HLM, il était explicitement dédié à l'objectif de « toucher » les habitant·e·s de ces quartiers. Un partenariat avec une Maison de quartier locale fut alors initié et « un groupe de femmes » qui s'y retrouvait régulièrement pour des

groupes de parole décida de reprendre le concept de « Gratiféria » promu par Alternatiba. Ces femmes organisèrent ainsi dans les mois qui suivirent plusieurs « marchés gratuits » au cours desquels chacun·e pouvait librement venir prendre et déposer des objets sans aucune forme d'échange ni de contrepartie. Cependant, elles le firent de manière autonome, se contentant d'informer Alternatiba des différents événements, sans rejoindre les réunions du groupe ni participer à ses événements. Plusieurs autres événements furent organisés par Alternatiba Argenteuil dans des résidences HLM de la ville, comme un Défi Famille zéro déchet destiné à diffuser « des petites astuces pour réduire nos déchets » (Alice) et des animations « en pied d'immeuble » (comme des ateliers de fabrication de produits ménagers) réalisées en partenariat avec les bailleurs ou le syndicat local de gestion des déchets.

Ces différentes initiatives manifestaient la façon dont la représentation des classes populaires comme peu sensibles aux questions environnementales configurait l'intervention d'Alternatiba : « c'est un public qu'il faut vraiment aller chercher » me confiait Alice, et que les militant·e·s cherchaient surtout à « accrocher » à travers l'idée que le verdissement du style de vie n'était pas forcément plus cher et pouvait même être rentable. Il s'agissait donc d'adapter marginalement le même discours (sur la capacité des individus à être « acteurs du changement » à travers leur réflexivité environnementale individuelle) pour le rendre plus attractif à des personnes que les différents schémas explicatifs mobilisés par les militant·e·s dépeignaient comme peu sensibles à l'environnement¹¹⁷.

Cependant, quatre ans après le premier « village » d'Argenteuil, Alice considérait que l'objectif de « toucher » les classes populaires n'était toujours pas rempli. Malgré leurs efforts, aucun des deux groupes n'était parvenu à diversifier sa composition sociale et les militant·e·s conservaient en règle générale le même profil relativement privilégié par rapport à la sociographie locale. Selon Sylvain, c'est même une des raisons pour lesquelles le groupe de Saint-Denis a fini par s'épuiser avant d'avoir pu organiser un village : le groupe n'a pas réussi à « faire l'espèce de montée en puissance prévue ». Étant surtout composé de jeunes diplômé·e·s fortement mobiles et occupé·e·s par différents engagements associatifs, politiques ou culturels, il a fini par se dissoudre.

Ainsi, d'un autre côté, on peut se demander si ces mobilisations n'ont pas, involontairement, contribué à renforcer les hiérarchies sociales dans les deux villes. En (re)créant, dans l'entre-

¹¹⁷ On reviendra plus en détail au chapitre 3 sur la façon dont ces représentations configurent la forme prise par les interventions de politique environnementale ciblant les quartiers populaires.

soi social et racial des réunions d'Alternatiba, des liens amicaux durables et le sens d'une identité et de valeurs partagées entre les membres des fractions culturelles des classes moyennes et supérieures, et en échouant à incorporer des individus appartenant aux classes populaires et à des groupes minorisés dans l'organisation de leurs activités, les deux groupes ont potentiellement participé à approfondir le fossé séparant les groupes sociaux locaux. De plus, en promouvant une forme de réflexivité environnementale qui ne remet pas en cause la source de leur position relativement privilégiée dans l'espace social (la sphère professionnelle, dans laquelle leurs capitaux culturels sont convertis en récompenses économiques et symboliques) et en attendant des Autres qu'ils reprennent des codes réglementant la performance de cette réflexivité qui correspondent à leurs dispositions situées (à l'ascétisme et à la consommation soutenable), ils ont potentiellement renforcé des hiérarchies symboliques qui octroyaient déjà une position dominante à leurs membres. Comme l'a montré la sociologue Manisha Anantharaman à propos de militant·e·s pro-cyclistes de classe moyenne en Inde, la promotion de pratiques soutenables à travers « l'altérisation des pauvres » peut servir à relégitimer et à reproduire sa position sociale dominante en évitant d'être déclassé (ce qu'elle nomme « distinction défensive »). À Bangalore (Inde), il s'agit pour celles et ceux qui choisissent d'abandonner la voiture (symbole localement dominant de la respectabilité sociale) de ne pas être confondu avec celles et ceux qui utilisent le vélo par nécessité en mettant en avant des motivations éthiques qui feraient nécessairement défaut aux pauvres. À Argenteuil et Saint-Denis, il s'agissait également de maintenir symboliquement à distance les « habitants des quartiers populaires » en produisant des théories sociales de sens commun accusatoires contre les classes populaires et leur même manque de sensibilité écologique. Dans un cas comme dans l'autre, la dénégation de l'existence d'une conscience environnementale populaire fournit, dans le « système des prises de position esthétiques » et éthiques, un « point de référence négatif par rapport auquel se définissent, de négation en négation, toutes les esthétiques » (Bourdieu, 1979:62) et les prises de position éthiques.

Bien qu'il eut été utile de mener une enquête complémentaire pour documenter plus en détail la façon dont les relations sociales locales ordinaires ont été affectées par la mobilisation des deux groupes, on peut voir dans ces observations un exemple supplémentaire de la façon dont le verdissement du style de vie renouvelle les répertoires de stratégies distinctives des groupes fortement dotés en capital culturel (Carfagna et al., 2014) et constitue une forme d'écologie conservatrice (Comby, 2015a) qui s'attaque aux questions climatiques tout en protégeant l'ordre social existant, en particulier dans sa dimension hiérarchisée vis-à-vis du classement des groupes sociaux. De manière plus originale, elles montrent aussi que les classes populaires ne

sont pas seulement dépossédées de la capacité à définir les visions légitimes de l'écologie (Comby, 2015b) ou des profits symboliques qui pourraient être liés au faible coût écologique de leur mode de vie. Elles sont même discréditées symboliquement sur le terrain environnemental à travers des théories de sens commun qui les pointent du doigt comme étant « peu sensibles » aux désastres écologiques et au bien commun. La mobilisation des militant·e·s d'Alternatiba n'ignore pas seulement l'inégale contribution des groupes sociaux au problème climatique, elle produit aussi des interprétations sociologiques de sens commun pour justifier de blâmer les membres des classes populaires. On peut alors faire l'hypothèse que ces représentations altérisantes renforcent d'autres mécanismes d'exclusion déjà identifiés au sein des mouvements engagés pour le verdissement du style de vie (Anantharaman et al., 2019) et sont une raison supplémentaire pour laquelle ceux-ci restent si homogènes socialement.

Conclusion du chapitre : les représentations disqualifiantes des classes populaires dans le gouvernement des questions environnementales.

On aurait tort de croire que ces représentations disqualifiantes des classes populaires sont propres aux militant·e·s d'Alternatiba. Le discrédit symbolique des classes dominées fondé sur l'imputation d'un manque de sensibilité environnementale semble au contraire tellement enraciné dans la société française qu'il a pu servir de fond culturel à une campagne de publicité d'une compagnie de location de voitures intitulée « Les pauvres sont dégueulasses, ils polluent » (cf. **Figure 12**). Les trois théories de sens commun discréditantes précédemment décrites sont en outre mobilisées bien plus largement, comme j'ai pu le constater à l'occasion de la publicisation de mes premiers résultats d'enquête dans des médias de large audience. En analysant trois réactions ponctuelles du lectorat ou de l'auditoire des médias qui m'avaient sollicité, on peut en effet retrouver les trois schémas interprétatifs identifiés à partir de l'enquête auprès d'Alternatiba.

Une controverse en ligne divisa d'abord le lectorat du journal en ligne *Reporterre* (qui se présente comme « le quotidien de l'écologie ») après un article paru en octobre 2017 qui portait

sur la faible diversité sociale et ethno-raciale du mouvement écologiste¹¹⁸. J’y faisais remarquer que les mouvements écologistes français méconnaissaient, voire ignoraient, souvent les formes populaires de préoccupations environnementales, tandis que d’autres personnes interrogées par le journaliste pointaient la faiblesse des discours des responsables écologistes sur les problématiques sociales touchant directement aux conditions de vie des classes populaires. La réception de l’article sur les réseaux sociaux fut contrastée et conflictuelle, certain·e·s lecteurs et lectrices critiquant vertement l’article en le qualifiant à plusieurs reprises de « raciste ». D’autres dénoncèrent un article qui divisait les gens et le mouvement écologiste et lui reprochèrent de « trouver encore des excuses » (cf. **Figure 13**) à l’égoïsme des classes populaires¹¹⁹. Ces réactions produisaient ainsi une vision des questions environnementales à la fois rétive à la prise en compte des inégalités de position et altérisante vis-à-vis de ce groupe social. L’imputation d’un manque de préoccupation pour l’intérêt général chez leurs membres faisait écho à la sentence culturaliste diagnostiquant une absence de sensibilité environnementale populaire.

Après un autre article, paru cette fois en août 2020 dans le magazine *Society*¹²⁰, je pus constater que, même quand les réactions à mes interventions médiatiques étaient plus positives, le lectorat pouvait recourir à ces théories de sens commun pour (més)interpréter mes propos. Sur le réseau social Twitter, une personne se félicita ainsi d’avoir enfin trouvé « une réponse logique » à la question de savoir « pourquoi la politique écolo a du mal à prendre en banlieue » : « Les gens sont trop pauvres pour avoir le temps de penser à ça » (cf. **Figure 14**). Cela ne correspond pourtant à rien de ce qui était publié dans l’interview¹²¹ et il semble que ce lecteur ou cette lectrice ait surtout projeté sur mes propos sa propre opinion plus ou moins inspirée par la théorie de la hiérarchie des besoins de Maslow.

¹¹⁸ L’article, écrit par Baptiste Giraud, est intitulé « Le mouvement écolo ne reflète pas la diversité de la population ». Il est disponible en ligne : <https://reporterre.net/Le-mouvement-ecolo-ne-reflete-pas-la-diversite-de-la-population>.

¹¹⁹ Je me permets de renvoyer à l’introduction de mon article (Malier, 2021) pour une discussion un peu plus détaillée de cette controverse en ligne, qu’il ne me semble pas utile de reproduire intégralement ici.

¹²⁰ L’interview, réalisée par Grégoire Belhost, était intitulée « L’écologie de quartier ». Elle est parue dans le numéro 137 du magazine.

¹²¹ Le passage de l’interview qui se rapproche le plus de cette question est peut-être le suivant : « Souvent, les habitants de ces quartiers [populaires] ne se sentent pas investis d’une mission de changer leur quotidien pour sauver la planète, contrairement à d’autres membres de la population plus favorisés qui, eux, font des efforts pour manger bio et démontrent leur intention de protéger la nature à travers le quotidien. Ça ne veut pas dire qu’ils ne sont pas sensibles aux enjeux environnementaux, mais qu’ils le sont d’une manière qui passe moins par l’idée que c’est aux individus de modifier leurs consommations ».

Enfin, après une émission sur la station de radio *France Inter* en dialogue avec la militante Fatima Ouassak¹²², un auditeur m'écrivit par mail pour exprimer son intérêt pour l'émission, mais aussi pour me signaler qu'« il manque un élément dans vos commentaires » : « l'importance de la consommation dans la recherche de statut social ». Dans un propos qui cherchait à s'afficher comme compréhensif, il essayait ainsi d'analyser au prisme d'une théorie spontanée de la consommation ostentatoire pourquoi ses proches issus de l'immigration et des « quartiers populaires » adoptaient des comportements contraires aux canons du verdissement du style de vie et n'étaient « toujours pas prêtes à intégrer la contrainte environnementale » (cf. **Figure 15**).

Parfois, ces théories sociales de sens commun servaient même à dénoncer le fait que l'inégalité sociale puisse servir d'« alibi » pour ne pas verdir son style de vie. C'est ce dont se désola Anne-Marie, une professionnelle de la sensibilisation environnementale qui m'avait contacté spontanément après la parution de l'article de *Reporterre*. Elle qui souhaitait initialement « échanger sur ce sujet qui me turlupine depuis des années » avait accepté sans trop de difficultés de se prêter au jeu de l'entretien sociologique dans le local de son association, avec laquelle elle intervenait depuis plus de dix ans essentiellement en résidences HLM (pour des raisons qui seront exposées au chapitre suivant). Volubile et théâtrale, elle m'expliqua fièrement participer à « éveiller une conscience écologique, y compris dans les quartiers les plus défavorisés », même si elle constata que « sûrement que souvent on passe pour des bobos hein, mais c'est pas grave ». Recourant plusieurs fois à des explications de type culturaliste relevant d'un racisme ordinaire prononcé (à propos de la propension supposée des « noirs africains » à jeter des déchets par les fenêtres, ou à propos de la frilosité présumée des « femmes maghrébines » à entrer en contact physique avec la nature), elle mobilisa aussi à plusieurs reprises une explication de type veblenienne qui, chose rare, mettait également en cause les classes supérieures :

« En fait c'est les deux extrêmes qui sont les plus éloignés des préoccupations environnementales : les plus riches et les plus pauvres, pour des raisons opposées mais ça se rejoint. Les riches c'est "Je m'en fous, j'ai de quoi..." , voilà, "Je consomme, j'achète, je jette". Et puis les plus pauvres aussi, parce qu'ils aspirent à ça donc ils achètent des trucs pas chers et, plus ils remplissent le chariot, et plus le sac est rempli avec des cochonneries en plastique de toutes les couleurs, plus je suis content parce que j'en ai eu pour mon argent quoi ».

¹²² L'émission est disponible en ligne : <https://www.franceinter.fr/emissions/chacun-sa-route/chacun-sa-route-17-aout-2020-0>

Cependant, aucune de ces explications ne justifiait selon elle que les membres des classes populaires continuent d'adopter des styles de vie qu'elle percevait comme particulièrement anti-écologiques. La situation sociale des personnes habitant les résidences dans lesquelles elle intervenait n'était pas considérée comme susceptible de fournir une excuse au fait de ne pas verdir son mode de vie :

« Ça c'est vraiment personnel, moi je ressens une... une victimisation, qui est parfois justifiée mais pas toujours. Donc "Nous on n'y peut rien, on est des pauvres, nous on n'a pas accès, nous on peut pas faire autrement" et tout. C'est pas tout à fait juste. [...] C'est un peu des alibis, des retranchements pour se dédouaner de ce qu'on pourrait faire. On va vous dire "Ah ben ouais, ben non, râper des carottes on n'a pas le temps nous". Donc j'achète des carottes râpées, sous plastique, comme les salades, comme tous ces trucs-là. Parce que de râper des carottes et laver des salades : [avec une voix plus grave] "Ouais, c'est un truc de ouf ça". Mais... ça coûte moins cher en fait ! »

De nombreux points communs existaient donc entre les interventions institutionnelles mises en œuvre à travers le service civique, celles mises en œuvre par l'association d'Anne-Marie et les mobilisations militantes des deux groupes Alternatiba. Toutes partageaient le projet de généraliser la réflexivité environnementale universaliste décrite au chapitre 1. Dans chaque cas, les personnes rencontrées ont mentionné aussi « la part du colibri » et la nécessité de verdir les modes de vie. Toutes étaient généralement aveugles au fait que l'empreinte carbone des styles de vie soit socialement stratifiée. Toutes disposaient de capitaux économique et culturel qui les distinguaient sans ambiguïté des habitant·e·s des quartiers populaires dans lesquels ils et elles intervenaient. Les conditions politiques, morales et sociologiques de ces différentes initiatives portées par des membres des classes moyennes fortement dotées en capital culturel pour diffuser la réflexivité environnementale universaliste et individualisée au sein des classes populaires étaient donc proches. En considérant que tous les individus, peu importe leur position sociale et leur contribution réelle à la production des problèmes environnementaux, avaient une obligation morale de verdir leur style de vie, elles combinaient **1/** une définition restreinte de la préoccupation écologiste et **2/** des représentations disqualifiantes des classes dominées, ce qui les amenait à blâmer leurs membres pour leur supposé manque de sensibilité environnementale.

Ce résultat illustre la façon dont, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu (1977:4), les classes dominées « sont parlées » : tout un chacun semble se sentir compétent·e et autorisé·e à exprimer un jugement sur leur mode de vie. L'image sociale de ce groupe qui est alors diffusée est souvent dévalorisante. Cependant, contrairement à une interprétation excessivement légitimiste de cette inégalité face à la maîtrise des « instruments de production de la

représentation du monde social » (Bourdieu, 1977:2), le chapitre 6 montrera que les membres des classes populaires sont aussi capables de remettre en cause ces accusations. Nuançant ainsi l'idée que les classes dominées « ne parlent pas » et ne seraient qu'une « classe objet », on verra comment, tout en étant perméables dans une certaine mesure à cette « identité foncièrement hétéronome » (Bourdieu, 1977:4), les habitant·e·s des résidences HLM enquêtées peuvent ne pas se sentir les principales responsables des désastres écologiques et mettre en cause le comportement d'autres acteurs sociaux.

Il n'en reste pas moins que les représentations dominantes tendent à discréditer les classes populaires sur le terrain environnemental. L'Argentine fournit alors un point de comparaison intéressant pour préciser les logiques qui président à cette disqualification symbolique et morale. Alors qu'on retrouve des théories sociales accusatoires proches de celles identifiées en France chez les responsables des programmes d'éducation environnementale, elles sont beaucoup plus rares, voire absentes, chez celles et ceux qui mettent en œuvre les interventions de santé environnementale au sein de l'ACUMAR.

Ainsi, Pedro, le coordinateur territorial du programme de sensibilisation *30 Manzanas Verdes* pour l'association Amartya, m'expliqua-t-il que, même si « la conscience environnementale » lui semblait peu développée au sein de la société argentine en général, elle l'était encore moins dans les *villas* que dans des quartiers plus aisés, comme celui de Palermo où il habitait. Selon lui : « L'idée que “Je vis dans une *villa* et la *villa* est un lieu sale, un lieu moche et voilà, et je vais vivre comme ça et c'est comme ça” est très installée ». Il fit la « supposition » maslowienne que cela tenait à l'« urgence » d'obtenir « de quoi manger » : « J'imagine qu'ils n'ont pas la tête ou pas le temps de penser à d'autres choses ». Il mobilisa aussi une explication plus originale et propre au contexte argentin, en soulignant que l'absence de titres de propriété et de baux d'occupation au sein des *villas* rendait « l'appropriation » de l'espace beaucoup plus difficile et favorisait sa dégradation. Enfin, il supposa que le manque d'éducation ne portait pas à la réflexion abstraite que requière la pensée écologiste « pour comprendre les conséquences des choses ». On retrouvait là des explications s'appuyant sur les mêmes théories sociales spontanées que chez les autres responsables de l'association Amartya et on se souvient par exemple de son président, Hernán, critiquant la « culture » argentine du conflit et de l'absence de coopération dans une scène du chapitre 1. Plus largement, des justifications similaires étaient mobilisées par les institutions du gouvernement argentin et protègent pour expulser les habitant·e·s de certaines *villas*, par exemple lorsqu'elles dépeignent les *villeros* comme incapables de prendre soin de la nature (Carman, 2011b). On

observait donc une certaine convergence des représentations voulant que les classes populaires manquent, plus que les autres, de la sensibilité environnementale que les pouvoirs publics tentaient d'éveiller au sein de la population. Cela suggère que la disqualification symbolique et morale des groupes dominés sur le terrain environnemental décrite dans ce chapitre n'est pas propre à un contexte local ni même national, mais qu'elle a à voir avec l'organisation inégale du monde et son influence sur le déploiement de l'impératif de verdissement.

Cependant, la mobilisation de ces théories se retrouvait beaucoup moins fréquemment chez les employé·e·s de l'ACUMAR en charge des enquêtes de santé environnementale menées dans les *villas* et *asentamientos* du bassin-versant. Au contraire l'idée même que les classes populaires puissent être moins sensibles à l'environnement paraissait absurde à la plupart d'entre elles et eux, à l'image de Cecilia, qui me répondit un jour :

« Non, la conscience de l'environnement est bien plus développée dans les classes inférieures, ils le vivent dans leur propre chair. Et on le voit, on nous ouvre plus facilement la porte [pour les enquêtes de santé environnementale] dans les quartiers populaires et informels. Quand on doit aller dans un quartier de classe moyenne [parce qu'il se trouve au bord d'un affluent du fleuve], ça ne les intéresse pas ».

On voit alors ici comment c'est le type de réflexivité environnementale mobilisé qui conditionne le jugement qui va être porté sur la sensibilité environnementale des autres. Si, au lieu de concevoir l'environnement sur un mode systémique, abstrait et projectif, on porte attention aux dégradations environnementales localisées et présentes, les classes populaires, parce qu'elles ont plus de chances d'être exposées à ces dégradations, vont alors avoir tendance à être considérées comme plus sensibles que le reste de la population. Bien sûr, le niveau de pollution auxquelles sont exposées les classes populaires portègues et celles d'Argenteuil ou Saint-Denis est sans commune mesure. Cependant, comme on le verra au chapitre 5, un tel regard attentif aux pollutions localisées révélerait l'existence de dégradations du milieu fortement incommodantes dans les quartiers populaires français eux aussi.

Ce contrepoint tend à montrer combien la focalisation du mouvement écologiste français et des institutions politiques enquêtées sur la « conscience environnementale » (décrite au chapitre précédent) est un élément explicatif crucial pour rendre intelligibles les effets de la régulation des questions environnementales sur la hiérarchisation symbolique des groupes sociaux. Alors que l'écologisation du style de vie constitue la performance institutionnalisée permettant d'incarner la conscience environnementale que la forme de gouvernementalité dominante tente de diffuser, on comprend comment les groupes sociaux qui n'en reprendraient pas les codes

peuvent être ceux qui seront le plus facilement disqualifiés sur le terrain environnemental, quand bien même ils participeraient le moins à la destruction environnementale du monde. En ce sens, le verdissement du style de vie n'est pas seulement une performance *légitime* de la conscience environnementale, elle est aussi une performance *classante* : son absence discrédite celles et ceux qui n'adoptent pas les pratiques étiquetées comme « durables » en jetant le doute sur leur sensibilité environnementale et, plus généralement, sur leur sens du bien commun.

Dans la seconde partie de la thèse (chapitres 3 et 4), il s'agira alors de saisir les conséquences de l'importance conférée à la conscience environnementale et de ces représentations classantes sur les interventions de politique environnementale qui se donnent les classes populaires pour public principal.

LES PAUVRES SONT DÉGUEULASSES ILS POLLUENT

LE DROIT À LA VOITURE PROPRE POUR TOUS

Il faut renouveler le parc automobile français pour baisser les émissions de CO₂ et de gaz polluants responsables du réchauffement climatique. Quinze millions de voitures de plus de 11 ans circulent en France, dépourvues des technologies environnementales nouvelles. Mais tout le monde n'a pas les moyens de changer sa voiture. Les véhicules anciens continuent à rouler parce que ceux qui les possèdent n'ont pas les moyens de faire autrement. C'est eux que les pouvoirs publics devraient aider à changer de voiture. Pourtant, rien n'est encore prévu dans le projet de loi de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Les industriels, les constructeurs automobiles et les organismes financiers travaillent tous sur ce sujet. Des solutions existent pour réduire le parc des vieilles voitures et changer les comportements. C'est la prime à la casse incitant à acheter ou à louer une voiture moins polluante. Ces mesures doivent être adoptées. Maintenant.



WWW.UCAR.FR

Figure 12 : Publicité de l'entreprise de location de voitures UCAR diffusée en 2008.
Source : <https://sircome.fr/les-pauvres-sont-degueulasses-ils-polluent/>

Je trouve vraiment que c'est trop facile de trouver encore des excuses... Pour moi nous sommes tous des humains, tous dans la même galère et nous devrions être tous solidaires... Je suis blanche et je n'ai pas d'argent, je galère comme tout le monde. Il faudrait qu'on arrête un peu de se regarder le nombril pour être un peu plus solidaires... Vraiment...

J'aime · Répondre · 3 ans

13

29

Dans le dernier society y'a une mini interview d'un mec du cnrs sur pourquoi la politique écolo à du mal à prendre en banlieues. Et c'est la 1ère fois que je vois une réponse logique, les gens sont trop pauvres pour avoir le temps de penser à ça

2:11 PM · 14 août 2020 · Twitter for Android

14

Bonjour,

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt vos interventions dans l'émission "Chacun sa route - Comment parler d'écologie dans les classes et les quartiers populaires", que j'ai écoutée en podcast.

J'ai trouvé votre adresse email sur internet. J'espère que cela ne vous dérange pas que je vous contacte.

De mon point de vue il manque un élément dans vos commentaires, par ailleurs très intéressants, et ceux de Mme Ouassak. C'est l'importance de la consommation dans la recherche de statut social.

A une exception près, j'ai remarqué parmi mes amis, collègues et fréquentations issus de parents immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire (et dont la plupart ont grandi dans des quartiers populaires) un besoin très fort d'acquisition de statut social. (et d'Asie aussi, d'ailleurs)

Cette recherche de statut social est très importante pour eux (et on peut tout à fait le comprendre).

Or dans nos sociétés le statut social passe aussi par la consommation. Dès lors parmi ces personnes, y compris celles qui sont dans des professions intellectuelles (et j'ai beaucoup d'admiration pour leur parcours), j'ai l'impression que les aspects sociaux de la consommation restent importants (prendre la voiture plutôt que le métro, l'avion plutôt que le train etc. et mettre en valeur ces comportements dans les conversations) et qu'elles ne sont pas toujours prêtes à intégrer la contrainte environnementale, comme si l'écologie représentait un élément perturbateur de plus dans un parcours qui n'est pas toujours facile. J'ai un ami d'origine togolaise, par exemple, qui mange de la viande à chaque repas. Je suis impressionné par les quantités de viande qu'il ingurgite! Un peu comme les français après-guerre, peut-être..? Je le charrie gentiment à ce sujet, mais je sens qu'il n'est pas du tout prêt à remettre en cause cette habitude...je ne prétends pas pour ma part être 100% vertueux sur le plan écologique mais dans les milieux que je fréquente plus personne ne mange de la viande à chaque repas).

Bonne journée,

15

Figure 13 : Réaction sur Facebook suite à un article du journal en ligne *Reporterre* intitulé « Le mouvement écolo ne reflète pas la diversité de la population ».

Figure 14 : Réaction sur Twitter suite à un article du magazine *Society* intitulé « “Les minorités sont plus exposées aux dégâts environnementaux” ».

Figure 15 : Réaction reçue par mail suite à une émission sur la station de radio *France Inter* intitulée « Comment parler d'écologie dans les classes et quartiers populaires ? ».

Sources : Captures d'écran

Partie 2 : Actions

Après avoir balisé l'étude sociologique des interventions de politique environnementale ciblées sur les classes populaires en identifiant et en disséquant les principaux enjeux auxquels elles répondent et qu'elles soulèvent, cette seconde partie de la thèse va s'attacher à prolonger l'analyse en focalisant l'enquête sur les *modalités d'action* de ces interventions. Par quels procédés tente-t-on d'amener les locataires des résidences HLM à devenir « conscients » des questions environnementales ? Que cela révèle-t-il des dynamiques sociales à l'œuvre dans le gouvernement conjoint des questions environnementales et des classes populaires ? L'ethnographie des pratiques concrètes de responsabilisation environnementale, fondée sur l'observation de divers accompagnements à l'écologisation des pratiques domestiques en quartiers d'habitat social, permettra ainsi de saisir la nature, la logique et les effets de la forme de gouvernementalité environnementale actuellement dominante, que la première partie de la thèse a commencé à décrire.

Après avoir vu au chapitre précédent qu'elle était *classante*, en participant notamment à la disqualification symbolique des groupes sociaux déjà infériorisés, les deux chapitres qui suivent vont montrer que cette forme de gouvernementalité s'avère également être *classée*, au sens où ses modalités de mise en œuvre dépendent du public auquel elle est destinée.

Le **chapitre 3** porte sur *l'organisation* de la responsabilisation environnementale en quartiers populaires urbains. Comment est-elle décidée ? Par quel·le·s professionnel·le·s est-elle pilotée et mise en œuvre ? Dans quels autres schémas d'intervention institutionnels s'insère-t-elle ? Ce chapitre tentera ainsi de faire sens du résultat paradoxal selon lequel c'est en direction des groupes sociaux dont le style de vie est le moins émetteur de gaz à effet de serre que des programmes sont spécifiquement mis en œuvre pour responsabiliser les individus.

Le **chapitre 4** porte quant à lui sur *la mise en pratique* de cette politique. Quel est le discours qui est concrètement tenu aux locataires dans le cadre des interactions de face-à-face ? Quel travail moral implique-t-il et quelle est la réception qui en est faite par les personnes ciblées ? Ce chapitre mettra ainsi en évidence la façon dont la forme de gouvernementalité est située par son public et dont le discours écologiste est adapté quand il est adressé aux classes populaires. Il montrera cependant que les locataires parviennent à résister au discours normalisateur, pour des raisons qui ne sont généralement pas liées à une hostilité envers la protection de l'environnement.

CHAPITRE 3 : **Sensibiliser les « quartiers sensibles » :** **la production d'un effort environnement** **inégal**

L'apprentissage de la disqualification écologique des styles de vie populaires

Même si les volontaires avaient relativement rapidement accepté l'idée que, à l'heure du changement climatique et des désastres écologiques, la protection de l'environnement devait être une priorité politique et citoyenne (cf. introduction du chapitre 2), Erwan, le coordinateur des deux missions de service civique, avait dû s'employer pour convaincre certain·e·s d'entre elles et eux de la validité du raisonnement au principe de la responsabilisation environnementale des individus. Lors d'une formation centrée sur la « consommation responsable » qui se tint début mars 2015 et qui regroupait les deux équipes de Carigny et Doroy, il s'attacha ainsi, à l'aide d'une présentation *powerpoint* de près de 130 diapositives, à décrire les conséquences néfastes des comportements individuels de consommation. Plusieurs grands problèmes du monde, qui ne se limitaient pas aux désastres environnementaux globalisés¹²³, étaient présentés comme une conséquence des comportements de consommation et Erwan ajouta : « Si vous allez demander aux familles de faire des efforts pour la consommation responsable, c'est pour ces enjeux-là ». Il s'appliqua ensuite à faire la preuve que l'agrégation de petites réductions individuelles des émissions de CO₂ était indispensable : « si tout le monde » verdissait son

¹²³ Il décrivit ainsi, pêle-mêle : la création d'un « septième continent » formé de déchets plastiques s'agrégeant au milieu des océans ; l'épuisement des ressources naturelles liées aux modes de vie occidentaux (qui requerraient 3 à 5 planètes si tout le monde vivait comme un Français ou un Américain) ; le renforcement de l'effet de serre produit par les émissions de CO₂ liées aux comportements quotidiens (traçables grâce à des analyses du cycle de vie) ; la perte de biodiversité ; le travail forcé et le travail des enfants ; l'augmentation de la prévalence de l'obésité et des maladies respiratoires ; le fait que 8,6 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France, etc.

quotidien, les consommateurs et consommatrices pouvaient participer à « sauver la planète ». En convainquant les volontaires de la nécessité de la réforme écologique du quotidien, il s'agissait de les préparer à convaincre à leur tour les locataires des résidences HLM et de leur fournir un stock d'arguments pour y parvenir. Le but n'était cependant pas de permettre aux volontaires de décrire le fonctionnement de l'effet de serre ou le cycle de décomposition du plastique : « Après, pour vous, les messages que vous allez transmettre, c'est pas forcément des choses très techniques, c'est rester sur du basique : faire prendre conscience de l'impact de ce qu'on fait ».

Selon une logique argumentative déjà repérée par Jean-Baptiste Comby (2015a) dans le cadre des grandes campagnes de communication publique nationales, la présentation faite par Erwan des principes et outils de la consommation responsable visait davantage à valoriser les pratiques « vertueuses » de consommation qu'à stigmatiser les pratiques les plus polluantes. Elle était remplie de labels, de logos (Agriculture Biologique, Pêche Durable, *Fair Trade*, *Rainforest Alliance*, cosmébio, etc.) et de références à des « guides de bonnes pratiques » (sur le choix des œufs, sur les « sushis responsables », sur les produits sans-OGM, etc.) et elle insistait principalement sur les conséquences positives de l'adoption des comportements consacrés du verdissement du style de vie. « S'alimenter », « s'équiper », « se vêtir », « s'entretenir » et « se déplacer » de manière écoresponsable étaient décrits comme des moyens de « mieux consommer » et de « favoriser, à travers ses actes de consommation, un développement durable ». Erwan s'attachait néanmoins à pointer également le coût de l'inaction des consommateurs et consommatrices, en soulignant par exemple les effets environnementaux du « gaspillage alimentaire », de la production d'un *jean* neuf ou d'un repas chez McDonald's. Il recommanda aux volontaires de retenir quelques « chiffres clés » pour pouvoir démontrer aux « familles » le caractère insoutenable d'une consommation de viande quotidienne ou du style de vie moyen des Français·e·s. Même s'il les invita parfois à prendre certaines informations « avec des pincettes » et se fit l'écho de débats entourant l'indépendance de certains logos co-financés par les entreprises dont ils étaient censés garantir la qualité des produits¹²⁴, sa présentation reprenait les principaux messages des campagnes de communication institutionnelle (cf. *infra*). Elle s'appuyait notamment sur des visuels développés par l'ADEME et par d'autres organismes publics et entreprises privées faisant la promotion de la consommation durable (cf. **Figure 16**).

¹²⁴ Sur les tensions entre la poursuite d'objectifs éthiques et la dimension marchande des labels du « commerce équitable », voir Le Velly (2006).

Alimentation durable : guides et outils

FAIRTRADE Guarantees a better deal for Third World Producers

RAINFORREST ALLIANCE CERTIFIED EST 1987

LA RUCHE QUI DIT OUI!

CONSO-GUIDE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Consommation responsable des produits de la mer

Guide des sushis responsables

Quels œufs choisir?

Planète Océan Guide et application mobile pour la pêche durable

OMG, J'en veux pas Guide des produits avec ou sans OGM

Le Guetteur Guide et application sur les produits sans OGM et sans pesticides tueurs d'abeilles

NI OGM, NI PESTICIDES !
150 MARQUES, 300 PRODUITS DÉCRYPTÉS EN POCHÉ.
Découvrez l'application Le Guetteur !

Conscience
Responsabilité
Société
Agir
Citoyen
Choisir
Durables
Labels
Comprendre
Consommation
Acteur
Planète
Futur



Figure 16 : Visuels et diapositives tirés de la formation à la consommation écoresponsable donnée par Erwan aux volontaires.

La formation ne se contentait cependant pas d'être purement informative ; elle appelait les volontaires à adhérer aux valeurs de « responsabilité », de « citoyenneté », de « proactivité » et martelait l'idée que la consommation relevait d'un « choix » qui avait des conséquences globales. Le coordinateur mentionna par exemple rapidement la COP-21 qui allait se tenir en fin d'année (dont seul Clément avait entendu parler parmi les volontaires) mais minimisa presque aussitôt son importance :

« Ce n'est pas forcément la bonne échelle pour changer les choses, prendre des résolutions qui ne seront pas appliquées. Peut-être que la bonne échelle pour changer, c'est la nôtre, l'échelle individuelle, au quotidien, quand on consomme. Plus que des responsables politiques qui se réunissent pour essayer de changer les choses mais ne changent jamais rien en fait. Mais ça c'est peut-être mon opinion ».

Comme l'atteste l'échange ci-dessous, ce travail de formation des volontaires au sens de la responsabilité individuelle pour l'environnement impliquait pourtant de clarifier le contenu de la valeur de « responsabilité » à laquelle Erwan avait réussi à les « sensibiliser » tant les jeunes en service civique, malgré leur bonne volonté, étaient initialement éloigné·e·s de cette culture du développement durable appliquée au quotidien :

- [Erwan, le coordinateur] : Alors, à quoi ça sert la consommation responsable ? Pourquoi on fait ça ?
- [Benjamin, sur le mode de l'évidence] : Ben, pour être responsable.
- [Aymen, énervé] : Mais de toute façon l'import-export ça existera toujours. De toute façon, nous on peut le faire, mais ça va rien changer !
- [Sophie] : Mais oui, mais si tout le monde pense comme toi, personne ne fait rien. Et...
- [Aymen, il la coupe] : Mais oui, mais « si ». Voilà, c'est seulement « si »...
- [Sophie] : Mais, justement, les humains plus il y a de gens qui le font, plus ils le font ! C'est logique, ils sont comme ça.
- [Aymen] : Oui mais, les vêtements, moi je le ferai jamais par exemple.
- [Erwan, le coordinateur] : En fait, c'est comme voter. En consommant, tu exprimes ta voix. Et si tu ne le fais pas, personne ne le fait pour toi.
- [Benjamin] : Oui, mais il y a des familles pour qui c'est pas un choix. Ils doivent acheter le moins cher, ils n'ont pas le choix.
- [Erwan, le coordinateur] : Le bio c'est de moins en moins cher. Et, après, c'est la loi de l'offre et de la demande. Plus il y a de demande, moins c'est cher. Après, je ne dis pas que vous allez sauver la planète en mangeant bio, tout n'est pas si rose. Le but c'est de limiter les déchets, les impacts, pas de les supprimer.
- [Sophie, sur un ton sarcastique] : Moi, mon oncle et ma tante, ils mangent tout bio. Ils croient qu'en mangeant une demi-assiette de légumes bio c'est autant qu'une assiette de légumes normaux. C'est des oufs !
- [Erwan, le coordinateur] : Alors oui, il y a plein de fantasmes avec le bio. Le bio c'est pas meilleur, c'est juste que ça nuit moins à l'environnement. Mais c'est bien, faites comme Benjamin, essayez de casser la logique de ce que je dis. Je ne suis pas là pour faire une messe. Le but de la consommation responsable, ce n'est pas de faire la morale et de dire « Arrêtez de consommer, ayez zéro impact ». C'est pas possible, de toute façon on a un impact. Le but c'est de faire réfléchir les gens, essayer de diminuer l'impact qu'on peut avoir.
- [Clément] : Mais oui, mais de toute façon il y en aura toujours. On a tous besoin d'avoir une

activité, de se déplacer, on a tous envie de voyager. Et puis moi, si j'ai un enfant, je vais pas lui dire « C'est mort, tu prends pas l'avion ».

- [Erwan, le coordinateur] : Oui, mais encore une fois, vous déplacez le débat sur supprimer la pollution. Alors que, ce que je vous dis, c'est qu'il faut réduire. Le but c'est limiter, réduire, pas de supprimer la pollution. Le but c'est d'être responsable, ça veut dire être conscient de ce qu'on fait et savoir que ce qu'on fait détruit la planète. Consommer responsable, c'est consommer informé.

Les objections d'Aymen (un jeune volontaire qui abandonna la mission quelques semaines plus tard suite à des ennuis judiciaires), de Sophie (qui l'abandonna également suite au début d'une grossesse), de Benjamin (qui fut considéré comme l'un des « piliers » de l'équipe de Carigny à la fin de la mission) et de Clément (le seul des seize volontaires à se dire spontanément « écologiste » au début de la mission) pointent un sentiment d'impuissance individuelle lié à une forte dépendance aux autres (Aymen), une conscience des contraintes matérielles qui pèsent sur les choix de consommation (Benjamin) et une distance symbolique qui sépare ces jeunes, pour la plupart issus des classes populaires, des styles de vie « écoresponsables » (Sophie). Ayant parfois travaillé dans des chaînes de restauration rapide ou en boulangerie, certains firent aussi remarquer la disproportion entre le gaspillage alimentaire imputables aux professionnels et celui des ménages, signalant ainsi l'intuition que les consommateurs et consommatrices n'étaient pas les principaux et principales responsables des dégradations environnementales.

Face à ces différentes formes de résistances¹²⁵, Erwan minorait les ambitions du verdissement du quotidien (« le but c'est de limiter, réduire, pas de supprimer la pollution ») pour mieux réaffirmer l'importance de la réflexivité environnementale performée à travers la réforme écologique du style de vie (« le but c'est de faire réfléchir les gens », « le but c'est d'être responsable, ça veut dire être conscient de ce qu'on fait et savoir que ce qu'on fait détruit la planète »). Tout en reconnaissant l'existence d'obstacles s'opposant à des réductions drastiques du coût environnemental des pratiques quotidiennes, il insista pour que ceux-ci « ne deviennent pas un alibi et que vous vous disiez “Allez, on va se faire un McDo” ». Son discours consistait à systématiquement délégitimer les raisons qui pouvaient être mobilisées pour justifier d'une faible appétence ou de difficultés à écologiser ses comportements. S'obstinant à souligner l'insoutenabilité des styles de vie actuels, il dévalorisait les contradictions apportées par les volontaires en présentant l'absence d'écologisation du quotidien comme impraticable et

¹²⁵ Celles-ci font écho à celles rencontrées par les volontaires face aux locataires des résidences (comme on le verra au chapitre 4) et illustrent toutes des traits caractéristiques des rapports populaires aux questions environnementales (comme on le verra au chapitre 6).

injustifiable : « Que tout le monde vive comme nous, ça aussi c'est impossible ! » répondit-il à Benjamin qui s'inquiétait du réalisme d'un raisonnement convoquant systématiquement l'expression « si tout le monde ».

Cette disqualification des bonnes raisons de ne pas adopter les « écogestes » promus par la responsabilisation environnementale tournait facilement à la critique des styles de vie existants et encore non réformés. En l'occurrence, la critique portait sur les styles de vie populaires, puisque c'étaient ceux qui étaient visés par le programme de sensibilisation et sur ceux-ci que s'appuyaient les volontaires pour remettre en cause les arguments d'Erwan. Ainsi, alors qu'il vantait le système des AMAP et « le lien direct entre les consommateurs et les producteurs locaux » qui se rendaient encore parfois sur les marchés, Sophie fit remarquer :

- [Sophie] : Le problème c'est qu'on n'a pas le temps ici. Dans la région parisienne, c'est simple, les parisiens ils ont pas le temps !
- [Erwan] : Oui, mais on a le temps de passer trois heures par jours devant la télé, hein, c'est la moyenne !
- [Sophie] : Ouais, je sais pas, peut-être, mais moi je sais que ma mère, jamais elle ira faire les courses au marché, elle a pas le temps¹²⁶ ! Déjà qu'elle galère le soir à aller faire les courses au supermarché après son taf, ça la fait chier, alors si en plus elle doit aller au marché ?!
- [Erwan] : Mais le marché ça peut être le week-end. Mais ça c'est les deux choses que vous allez entendre le plus souvent : « j'ai pas les moyens » et « j'ai pas le temps ». C'est les deux trucs qui reviennent le plus souvent. Le « j'ai pas le temps », à mon avis, c'est un faux argument parce que si vraiment on veut trouver du temps, on peut. Après, c'est vrai que quand on bosse douze heures par jour, qu'on a des enfants, ben on a autre chose en tête quoi...
- [Sophie] : Oui c'est vrai : quand on veut, on peut, mais... Il faut se dire aussi, moi, je vois, ma mère, elle a du temps libre un peu, bien sûr, et elle pourrait aller faire des courses au marché pendant ce temps. Mais, quand elle a du temps libre, elle profite du temps libre qu'elle a, parce que quand elle en a pas... Enfin c'est normal quoi.
- [Erwan] : Oui, tu tiens un argument. Il y en a qui disent par exemple que les paniers bio d'AMAP, il faut prendre du temps pour les cuisiner aussi, parce c'est beaucoup plus simple d'aller acheter un truc préfabriqué qu'on met au micro-ondes. [...] Mais la question, c'est est-ce qu'il ne vaut pas mieux prendre le temps et vivre plus sainement en préservant l'environnement ou courir tout le temps et manger de la merde ? Mais ça c'est un choix.

Comme l'illustre cet échange, c'était davantage l'absence d'adoption des pratiques « écoresponsables » qui était mise en cause que l'existence de pratiques insoutenables typiquement populaires (même si l'achat de produits « sur-emballés », la « fast fashion » à bas prix ou la consommation fréquente de viande, de *fast-foods* et de produits préparés étaient pointées du doigt comme des pratiques fréquentes des locataires des résidences HLM). Si

¹²⁶ Lors de la seule discussion que j'ai pu avoir avec Clémence à propos de son extraction sociale, j'ai cru comprendre que sa mère était employée dans le service direct aux particuliers. Mais l'arrêt précoce de sa participation à la mission de service civique m'a empêché de m'assurer de la profession exacte de ses deux parents. La façon de parler de Clémence, son lieu de résidence et sa trajectoire scolaire et personnelle tendent cependant à confirmer que son origine sociale est située dans les classes populaires.

l'importance du temps passé devant la télévision et le manque de préoccupation pour la salubrité de l'alimentation sont deux reproches communément adressés aux ménages populaires qui sont chargés d'un certain mépris social (voir respectivement Masclet, 2019 et Arborio et Lechien, 2019b), il est important de noter que ces deux pratiques n'étaient pas ici critiquées pour leur nocivité environnementale mais parce qu'elles freineraient l'écologisation du quotidien. Pour le dire autrement, les différents traits des styles de vie populaires étaient moins souvent évalués et dévalorisés en fonction de leur coût environnemental direct¹²⁷ qu'à l'aune de leur coût d'opportunité écologique : prolongeant la disqualification du manque de conscience environnementale (cf. chapitre 2) sur le terrain des styles de vie, les discours stigmatisaient par la négative en dénonçant des traits des quotidiens populaires qui amenaient à renoncer au verdissement du quotidien. On regrettait ainsi plus souvent l'absence de pratiques de tri des déchets, l'absence d'achats de produits bio, l'absence d'équipements efficaces en énergie que l'existence de pratiques particulièrement polluantes. Seule exception à cette règle, la critique de la mauvaise gestion des déchets par les locataires de résidence HLM agissait comme un stigmatisme environnemental puissant, comme on le verra au chapitre 5.

Lors du tour de table conclusif, malgré une certaine fatigue et impatience d'en finir après trois heures de formation, les volontaires exprimèrent leur adhésion au discours sur la consommation durable d'Erwan : « Ce que j'ai retenu c'est qu'on était tous responsables » dit Fatou ; « Si j'ai bien compris, si on faisait tous le geste d'essayer de mieux consommer pour plein de choses, ça irait beaucoup mieux » poursuivit Antoni ; « Peu importe ce qu'on fait, il y aura une responsabilité derrière » renchérit Christophe ; « C'est en savoir plus, chercher à comprendre pourquoi, s'informer et, une fois qu'on est informé, on peut améliorer ses habitudes » conclut Aymen. Même si certaines résistances subsistaient, les volontaires semblaient globalement convaincu·e·s que chacun et chacune avait, à travers ses conduites quotidiennes, une responsabilité envers la planète. Ils et elles étaient également en train d'être acculturé·e·s au verdissement du quotidien en acquérant une meilleure connaissance des codes, des pratiques et des produits de la consommation durable : le fonctionnement des labels écologiques et les grandes marques de la consommation durable, celui des AMAP et des principes de la consommation locale, ainsi que les plateformes de l'économie collaborative leur devenaient de plus en plus familiers.

¹²⁷ Ce discours aurait été difficile à défendre puisque, comme on l'a vu au chapitre 2, les pratiques les plus insoutenables selon les codes mêmes du verdissement du quotidien sont des pratiques propres aux régions favorisées de l'espace social.

Mais les volontaires avaient aussi (et peut-être même surtout ?) appris à porter attention au coût environnemental des pratiques quotidiennes et à dévaloriser symboliquement les styles de vie non écologisés. À travers les différentes formations dispensées dans le cadre du service civique, les encadrant·e·s du programme de responsabilisation environnementale les plaçaient ainsi systématiquement dans la position de savoir mieux que les habitant·e·s des résidences HLM quels étaient les bons comportements quotidiens à adopter. Cette rengaine selon laquelle les pratiques existantes des résident·e·s n'étaient pas les bonnes et devaient être transformées était d'ailleurs martelée avec une force et une visibilité particulière lors d'une autre formation, délivrée fin janvier 2015 par le syndicat local de gestion des déchets.

L'intervenante avait commencé par présenter des chiffres agglomérés (« Une personne jette 1 kilo de déchet par jour ») visant à dramatiser l'importance de réduire la production de déchets et de mieux les trier pour permettre leur recyclage, avant d'axer tout le reste de son intervention sur les difficultés qu'allaient rencontrer les volontaires à faire adopter les bons gestes aux résident·e·s :

« On a énormément de problèmes avec les habitats collectifs. En général, le tri, ça se fait bien en maison individuelle mais, dès qu'on passe en immeuble, les gens deviennent individualistes et ils font plus n'importe quoi. Vous allez tomber sur des gens qui, en général, s'en foutent, je vous préviens ! Des têtes de pioche. Je vous dégoûte pas, ça va ? (...) On a aussi les gens qui cachent des déchets dans les mauvaises poubelles. Moi, j'ai déjà vu des bombonnes de gaz au fond des poubelles. On retrouve parfois des choses pas possibles. Il y a quand même pas mal de seringues, on retrouve beaucoup de couches de bébé, d'animaux morts. Les gens jettent tout et n'importe quoi. [...] Moins on leur en fait faire, plus ils ont la flemme ».

Leur demandant d'être le « relais » du syndicat local (qui, comme elle l'indiqua elle-même et contrairement à d'autres syndicats de la région, ne disposait pas d'« ambassadeurs du tri » en charge d'assurer un travail de communication auprès des habitant·e·s), elle leur fournit même un contre-argumentaire pour les aider à répondre aux résistances probables opposées par les résident·e·s . Elle lista ainsi un certain nombre des « idées reçues » qu'elle leur imputait à propos du tri :

« Ça, on va beaucoup vous le dire : “*J'ai pas de place*”. Alors que ça ne prend pas de place ! Il suffit d'avoir deux poubelles et de faire l'effort. (...) Les habitants vont vous dire : “*Trier mais ça sert à rien !*”. Alors que non, ça ne sert pas à rien. C'est bête de ne pas récupérer ce qui peut l'être parce que ça crée des emplois, ça crée des richesses et ça économise des ressources naturelles. (...) Autres idée reçue : “*Je paye déjà des impôts*”. Eh ben si vous ne faites pas le tri, vous en paierez plus ! “*Les industriels n'ont qu'à pas faire d'emballage*”. Oui, mais on peut aussi acheter ses produits sans emballages : c'est comme ça que ça peut changer ».

Au fur et à mesure des « idées reçues » dénoncées par l'intervenante, je voyais les volontaires se prendre au jeu et faire des réponses de plus en plus tranchées et cassantes, témoignant de leur adhésion au discours institutionnel des bonnes pratiques : « Dernière idée reçue : “*Les consignes changent tout le temps, on ne sait pas quoi mettre où*” » dit l'intervenante. « C'est faux ! » s'exclama une volontaire avec enthousiasme, poursuivant ainsi la dynamique des réponses précédentes qui ne cessaient d'invalider les résistances éventuelles des résident·e·s. « Ben si, c'est vrai » la corrigea l'intervenante, qui mit cependant en avant les plaquettes de « guide du tri » distribuées par le syndicat et la possibilité de coller des affichettes sur son frigo pour être à jour des consignes à suivre.

La prise en compte de cet apprentissage de la disqualification des styles de vie populaires est essentielle pour comprendre les réactions des volontaires face à l'accueil mitigé réservé par les habitant·e·s des résidences HLM ciblée à leur proposition d'accompagnement à l'adoption d'écogestes. Même si l'on a vu au chapitre précédent que l'adhésion des volontaires au verdissement du quotidien n'était pas exempte d'ambivalences et correspondait largement au rôle qui était attendu qu'ils et elles tiennent, je constatais pendant mon enquête une frustration et une impatience sincères vis-à-vis de la difficulté qu'ils et elles rencontraient à « recruter des familles » et à faire changer leurs comportements. À plusieurs occasions, ils et elles exprimèrent notamment leur lassitude face au manque de réceptivité des résident·e·s à l'égard des écogestes : à l'issue des laborieuses matinées de porte-à-porte, passées à gravir les étages des bâtiments pour se voir opposer des fins de non-recevoir les rares fois qu'un·e résident·e répondait à leur sollicitation¹²⁸ ; pendant les activités organisées les weekends auxquelles moins d'adultes qu'espéré se rendaient¹²⁹ ; ou encore quand un·e résident·e qui avait accepté de suivre l'accompagnement ne répondait plus à leurs appels ou faisait faux bond à un de leurs rendez-vous¹³⁰.

On a déjà mentionné au chapitre 1 le découragement que cette difficulté à susciter l'intérêt des familles avait engendré chez les volontaires et la façon dont il les avait amené·e·s à délaiss

¹²⁸ « En 1h30 on n'a eu que des refus ! On a fait trois halls et je peux te dire qu'après 1h30 à te prendre des vents, t'es bien déprimé et t'as pas envie de continuer » me raconta un jour Luc.

¹²⁹ Un samedi après-midi à la résidence des Oliviers de Doroy, lors d'un « bar à eau » destiné à faire la promotion de la consommation d'eau du robinet et des pratiques de bonne gestion des consommations d'eau, Murielle se désola : « Ils sont pas sympas... J'en ai marre, il fait pas beau alors les gens ils préfèrent rester dans leur canapé ».

¹³⁰ « Elle commence à me faire chier ! » s'exclama un jour Nelly après qu'une résidente a été absente de son domicile lors du rendez-vous fixé et alors qu'elle ne répondait plus à ses messages téléphoniques.

progressivement la sensibilisation par porte-à-porte et à recentrer leur énergie sur les activités éducatives à destination des enfants (organisation de jeux comme le « tri-basket » ou le « memory des écogestes », confection d'objets à partir de matériaux de récupération, préparation de « smoothies » à partir de fruits qui allaient être jetés par un supermarché voisin, etc.) : ce public s'avérait en effet plus disponible, plus réceptif et plus gratifiant que les adultes auxquelles les visites de porte-à-porte étaient destinées. On verra au chapitre suivant le fatalisme et l'agacement avec lequel certains volontaires regrettaient le peu d'empressement des familles accompagnées à adopter les écogestes prescrits.

Mais, au-delà de la frustration liée à la difficulté et à l'ingratitude de leur tâche, leurs commentaires trahissaient leur défiance envers les pratiques quotidiennes des résidents et leur intention d'en adopter de moins nocives pour l'environnement. À plusieurs reprises, ils et elles se plaignirent de ménages ne faisant « *même pas* le tri », ce qui, malgré l'impact environnemental limité, voire dérisoire, de cette pratique¹³¹, était interprété comme un signe indiscutable d'une absence irrémédiable d'intérêt pour les écogestes et pour la protection de l'environnement¹³². Identifiable également dans le commentaire de Murielle sur « les gens [qui] préfèrent rester dans leur canapé » plutôt que de participer à leur activité sur les économies d'eau, une suspicion de mépris pour l'importance de l'écologisation des styles de vie animait leur perception des ménages sensibilisés de manière assez générale.

Ce soupçon était d'abord le produit des représentations discréditantes vis-à-vis de la sensibilité environnementale populaire décrites au chapitre précédent : « de toute façon, ils s'en foutent de l'environnement » m'expliquèrent-ils et elles plusieurs fois pour justifier pourquoi les habitants des deux résidences HLM évitaient l'accompagnement. L'absence d'adoption de certaines pratiques consacrées de verdissement du quotidien, dont on a montré au chapitre précédent qu'il constituait une performance légitime de la conscience environnementale, était interprétée comme un signe d'absence de sensibilité écologique. Mais ces représentations ordinaires étaient redoublées par la conviction, martelée par les encadrants de la mission de service civique, que les styles de vie devaient nécessairement être réformés pour faire face à l'enjeu écologique.

¹³¹ Dans une étude économétrique s'appuyant sur les méthodes présentées au chapitre précédent, Ivanova et al., 2020, trouvent par exemple que la pratique du recyclage a un potentiel de mitigation des émissions de CO₂ de 0,1 teqCO₂/personne/an, la classant avant-dernière parmi les 61 « pratiques durables » évaluées.

¹³² On retrouvera un exemple de ces jugements dans la scène introductive du chapitre 4.

Pour comprendre comment ces jeunes, initialement peu familiers et familières du discours et des pratiques du développement durable, en étaient venu·e·s à se sentir autorisé·e·s à commenter et corriger les pratiques domestiques de personnes souvent plus âgées et avec lesquelles ils et elles n'entretenaient généralement pas une relation d'interconnaissance étroite, il faut ainsi analyser le rôle du dispositif d'intervention publique qui les missionnait pour réformer les pratiques des locataires. Si les gratifications symboliques associées à leur statut de volontaires en service civique (décrites dans l'introduction du chapitre 2) ont pu participer à leur donner un peu de l'assurance nécessaire à se sentir légitime de prescrire aux autres les bonnes pratiques à adopter, les discours répétés des encadrant·e·s invalidant les bonnes raisons que pouvaient avoir les résident·e·s de ne pas suivre les normes de comportement diffusées par le programme ont sans doute joué un rôle tout aussi important. Les formations avaient ainsi pour but de fournir des connaissances théoriques et appliquées aux volontaires sur les écogestes et sur l'écologisation du style de vie, mais elles avaient aussi pour but de les préparer à enseigner ces pratiques aux locataires, notamment en dévalorisant leurs pratiques ordinaires et leurs éventuelles objections.

Fondé, dès le départ, sur l'objectif de « permettre une transformation [des] pratiques quotidiennes » des résident·e·s¹³³, le programme de sensibilisation était lui-même motivé et structuré par une défiance vis-à-vis des styles de vie des habitant·e·s des quartiers ciblés et il serait erroné d'en rendre seul·e·s responsables les volontaires. La désapprobation et le fatalisme perceptibles dans plusieurs commentaires des volontaires envers les locataires doivent donc être réinscrits dans la dynamique initiée par un programme de sensibilisation environnementale dont il s'agira de retracer la logique et le cadre d'action afin de saisir les conditions de possibilité et les effets de la forme de gouvernement des questions environnementales à laquelle il participe.

**

En réinsérant les deux missions de service civique proposant un accompagnement à l'adoption d'écogestes dans un ensemble plus large de politiques environnementales et d'actions écologistes ciblant de manière spécifique les quartiers de résidence HLM, ce troisième chapitre de la thèse va s'attacher à décrire les dispositifs et techniques de gouvernement qui se déploient à travers les programmes de sensibilisation des membres des classes populaires

¹³³ Pour reprendre la formulation employée par le Directeur régional de l'association pour décrire l'un des trois objectifs initiaux du programme lors du comité de pilotage présenté en introduction du chapitre 1.

urbaines à l'écologie. Pourquoi et comment essaye-t-on de gouverner conjointement les questions environnementales et les publics populaires ?

Alors que le chapitre 1 s'est concentré sur le *gouvernement des questions environnementales* en mettant en évidence l'importance accordée à l'action sur la « conscience environnementale » des individus pour tenter de réguler les problèmes posés par la dégradation des écosystèmes, les troisième et quatrième chapitres vont porter plutôt, dans un mouvement inverse mais complémentaire, sur le *gouvernement des hommes et des femmes* qu'implique cette forme de gouvernement des questions environnementales. Autrement dit, on verra comment les actions de politiques environnementales participent aussi à gouverner la vie sociale, c'est-à-dire à réguler les relations sociales et les populations. Plus précisément, il s'agira d'examiner les traits spécifiques pris par les politiques de réforme écologique du quotidien quand elles sont mises en œuvre dans des résidences HLM, ce qui amènera à réinscrire l'étude du gouvernement environnemental des conduites dans une sociologie de la domination sociale. En ce sens, on mettra en évidence la façon dont le gouvernement des consciences environnementales n'est pas seulement *classant*¹³⁴ mais est aussi *classé*, dans la mesure où il est lui-même configuré dans sa forme et sa logique par la structure hiérarchisée des rapports sociaux de classe.

Une première façon d'analyser ce gouvernement des hommes et des femmes populaires par des politiques centrées sur les questions environnementales est de reconstituer les logiques sociales présidant à *l'organisation* des interventions. Ce troisième chapitre sera ainsi consacré à comprendre pourquoi et comment les programmes de sensibilisation environnementale se sont multipliés récemment et d'une manière spécifique dans les résidences HLM.

Ces logiques sociales sont au moins de deux ordres. Elles relèvent d'abord de ce que, dans des termes foucauldien, on peut désigner comme des « rationalités gouvernementales » : des logiques et modes de justification, des définitions du bien commun et des régimes de véridiction sur lesquels s'appuient les institutions pour élaborer et appliquer leurs actions. L'hypothèse suivie dans ce chapitre sera d'abord de considérer que les accompagnements à l'adoption d'écogestes en résidence HLM sont pris dans des dynamiques d'interventions publiques qui les dépassent. Il est donc utile d'analyser les logiques des secondes pour identifier les raisons de l'essor des premiers. On verra notamment que la défiance manifestée par les volontaires à l'égard des habitant·e·s dans les scènes présentées ci-dessus fait écho à une double défiance

¹³⁴ En tant qu'il renouvelle les registres de la disqualification symbolique des classes populaires en les représentant comme égoïstes, inconséquentes, avides ou paresseuses du fait de leur manque supposé de réflexivité environnementale, comme on l'a montré au chapitre précédent.

institutionnelle vis-à-vis du style de vie de cette population : celle, d'abord, du « volontarisme institutionnel » des politiques de développement durable (Boissonade (ed.), 2015:42), qui considèrent savoir mieux que les citoyen·ne·s comment lutter efficacement contre la destruction environnementale et qui prétendent édicter ce qui constitue un style de vie « durable » ; celle, ensuite, de la politique de la ville qui construit depuis trente ans « les quartiers » et leurs habitant·e·s comme un problème (Tissot, 2007). On verra ainsi comment le croisement entre ces deux tendances produit un ciblage particulier sur les habitant·e·s de résidences HLM.

Cependant, dépassant cette approche essentiellement discursive, de nombreux travaux de sociologie de l'action publique ont montré que les agent·e·s qui conçoivent et mettent en œuvre les politiques de gouvernement ne répondent jamais seulement à des rationalités gouvernementales mais agissent aussi en fonction de leurs propres représentations du monde social et du public de leurs actions (par exemple Lipsky, 1980; Dubois, 1999) et de leurs propres valeurs, émotions et sentiments (Fassin et al., 2013). Outre les programmes de gouvernement, portés par des tendances réformatrices dotées d'une certaine stabilité historique, il faudra donc également prendre en compte les logiques symboliques qui favorisent le développement des interventions de responsabilisation environnementale en quartiers populaires. L'analyse s'attache donc à saisir l'influence des trajectoires et positions sociales sur les relations observées, en particulier celles des agent·e·s institutionnel·le·s et de leur distance avec le public ciblé. Ce chapitre cherchera ainsi à démontrer la complémentarité d'un cadre théorique qui articule l'étude des rationalités gouvernementales avec celle des propriétés sociales inégales des agent·e·s.

Pour mener à bien ce projet, l'analyse s'appuiera en partie sur un quatrième terrain d'enquête destiné à renforcer la compréhension des mécanismes sociaux présidant à la responsabilisation environnementale en résidence HLM, après ceux déjà mobilisés portant sur : le service civique de responsabilisation environnementale en HLM ; les interventions environnementales en direction des *villas* et *asentamientos* en Argentine ; et la mobilisation d'Alternatiba dans deux villes majoritairement populaires d'Île-de-France. Ce nouveau terrain d'enquête porte sur un programme d'accompagnement à l'adoption d'écogestes commandé par le bailleur social d'une résidence classée en « Quartier Politique de la Ville » à une association de médiation sociale.

Cette enquête complémentaire à l'ethnographie des deux missions de service civique est située à Saville, une autre commune d'Île-de-France que celles enquêtées précédemment. Elle a initialement été conçue comme un moyen d'enquêter sur l'accompagnement à l'adoption d'écogestes en HLM sans que, cette fois, je sois identifié par les résident·e·s comme un membre

des programmes de responsabilisation. Pendant le mois au cours duquel les médiatrices menaient le travail de responsabilisation environnementale par porte-à-porte (mars-avril 2017), j'ai surtout déambulé dans les allées et les environs de la résidence en question pour nouer des contacts avec les résident·e·s et les interroger sur leur perception du programme de responsabilisation. Couplées à des entretiens formels réalisés par la suite, ces observations intensives et ces discussions informelles m'ont notamment permis d'appréhender de manière plus précise le rapport des membres des classes populaires aux enjeux écologiques¹³⁵. En outre, j'ai observé des événements « en pieds d'immeuble », j'ai suivi les médiatrices pendant l'une des dernières journées de leur intervention et j'ai réalisé trois entretiens formels avec les responsables du programme (bailleur, mairie et association de médiation).

Ce sont surtout ces derniers matériaux qui seront mobilisées dans ce troisième chapitre, puisqu'ils m'ont permis de mieux saisir les logiques institutionnelles présidant à la mise en œuvre de ces programmes. Différant des missions de service civique dans la mesure où elle fait appel à des professionnelles de la médiation sociale pour mener le travail d'accompagnement et où elle opère selon des modalités distinctes, cette seconde forme d'intervention n'en a pas moins révélé des logiques congruentes avec celles observées au cours de la première enquête. Ces similitudes et ces variations seront donc mobilisées dans ce chapitre afin de renforcer la robustesse de l'analyse.

Pour comprendre le fort développement, au cours des années 2010, de la responsabilisation environnementale menée en résidences HLM, il faut d'abord la réinscrire dans la dynamique de deux tendances réformatrices qui se déploient depuis le début des années 1990 sous l'influence des transformations néolibérales de l'action publique : **(I)** dans le champ de la politique environnementale et **(II)** dans celui de la politique sociale et urbaine. Ces deux mouvements de réforme se croisent pour **(III)** produire un résultat apparemment paradoxal : les politiques publiques poussant à la réforme écologique des styles de vie sont les plus intenses et intrusives auprès du groupe social dont le mode de vie est le moins nocif. On verra cependant que ce paradoxe peut être compris en le réinscrivant dans les logiques ordinaires de la domination sociale et dans l'histoire plus longue de la réforme morale des mœurs populaires. On verra ainsi que, portée par ce double mouvement de réformes contemporaines (écologique et urbaine), la sensibilisation aux écogestes en HLM prolonge une tradition plus ancienne de réforme morale des mœurs populaires.

¹³⁵ Comme on le verra au chapitre 6.

I. « Faire changer les comportements » : La réforme écologique des styles de vie par le développement durable

À la fois à l'origine et dans la continuité du cadrage individualisant des questions environnementales (cf. chapitre 2), un certain nombre de politiques publiques ont, depuis le début des années 2000, adopté l'objectif opérationnel de « faire changer les comportements » des consommateurs et des consommatrices. Outre la production discursive de représentations largement partagées de l'action écologiste¹³⁶, ces politiques tentent aussi de produire *concrètement* un « changement de comportements » pour les rendre plus « durables » grâce à la mobilisation d'une pluralité de dispositifs d'intervention. Ces politiques incarnent une première forme de défiance institutionnelle vis-à-vis des citoyen·ne·s : celle par laquelle les responsables publics considèrent savoir mieux que la population quelles sont les « bonnes pratiques » qui devraient être adoptées par tout un chacun pour « protéger la planète ».

Cette première section du chapitre va s'attacher à préciser les savoirs et les instruments sur lesquels s'appuient ces dispositifs qui visent à amener les individus à adopter des comportements verdis. Cela permettra de situer les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes observés en résidence HLM dans un ensemble plus large de techniques de gouvernement qui donnent corps à l'impératif de verdissement centré sur la sphère domestiques. Les sciences humaines et sociales jouent un rôle important au sein de cette forme de gouvernementalité, notamment parce que les approches de psychologie sociale et d'économie expérimentale fournissent des outils essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions destinées à faire changer les comportements. Tout en restituant la richesse des débats qui animent les sciences sociales autour de la compréhension des comportements humains responsables de la détérioration globale des écosystèmes, cette section sera donc aussi l'occasion de souligner pourquoi un cadre théorique inspiré de la sociologie critique est utile pour rendre intelligible ce qui se joue à travers ces interventions.

Pour cela, on présentera d'abord **(1)** le développement de ces politiques de changement de comportement en France et en Grande-Bretagne, un pays qui a été l'un des pionniers et les plus actifs dans la mise en œuvre de programmes de changement écologique des comportements. Puis **(2)** on reviendra sur la critique sociologique (elle aussi d'inspiration britannique) qui, depuis une vingtaine d'années, remet en cause la prétention des institutions à faire choisir la

¹³⁶ On a montré au chapitre 2 comment la diffusion d'un cadrage individualisant des questions environnementales avait institué le verdissement du quotidien comme performance légitime de la conscience environnementale.

consommation durable aux individus. Enfin (3), on verra comment les accompagnements à l'adoption d'écogestes observés participent de cette dynamique réformatrice et permettent d'en saisir certains traits caractéristiques.

1. Les politiques de changement de comportement : une technicisation de la défiance à l'égard des consommateurs et consommatrices.

Traductions pratiques de l'intérêt institutionnel pour la consommation durable¹³⁷, les actions visant à « faire changer les comportements » se sont imposées, dans le courant des années 2000, comme un instrument de premier plan des politiques environnementales. En 2005, l'économiste anglais Tim Jackson (2005:105) écrivait déjà que :

« Le changement de comportement est rapidement en train de devenir une sorte de “Saint-Graal” pour les politiques de développement durable – et en particulier pour les politiques publiques de consommation durable ».

Dans la lignée de la dynamique de la modernisation écologique¹³⁸, les pouvoirs publics ont tenté de guider les comportements de consommation des individus vers des produits et des services présentés comme plus « durables », « éco-responsables », « éthiques », « verts » ou « vertueux », convaincus que l'écologisation de la vie quotidienne permettrait à la fois de soutenir l'économie (à travers le développement d'un marché de la consommation durable) et l'écologie (à travers la réduction de l'empreinte carbone des styles de vie). Les institutions ne se contentent alors plus de s'en remettre à la bonne volonté de consommateurs et consommatrices qui reformeraient spontanément leurs pratiques quotidiennes, elles font de leur verdissement une cible et un instrument de l'action publique elle-même.

Visant à produire un flot de petits changements individuels dont l'agrégation doit permettre de réduire significativement les émissions globales de CO₂ et la consommation de ressources naturelles, ces politiques sont fondées sur une vision du changement social et écologique qualifiée de « réformiste » (Geels et al., 2015) par la littérature sociologique. Les comportements de consommation durable sont ainsi régulièrement désignés comme des changements « incrémentaux », un terme emprunté au langage informatique qui désigne

¹³⁷ Cf. le chapitre 2 sur l'importance prise par cette notion dans les agendas publics nationaux et internationaux depuis l'avènement du mot d'ordre du développement durable dans les années 1990.

¹³⁸ Cf. le chapitre 1 sur la prise de pouvoir de ce courant de la politique écologiste au sein des administrations européennes et françaises depuis les années 1980 et 2000.

l'addition de transformations mineures dont les ajouts individuels ne perturbent pas la structure globale (ici, celle du système économique et des styles de vie) mais permettent la transition graduelle vers un autre état du système. Recourant aux méthodes statistiques d'imputation de la responsabilité environnementale qui surévaluent le rôle des choix de consommation (cf. chapitre précédent) afin de quantifier et catégoriser l'origine des émissions de CO₂ génératrices du changement climatique, elles s'appuient sur l'idée que de faibles modifications des comportements de consommation, si elles étaient adoptées par l'ensemble de la population, pourraient avoir des effets écologiques considérables¹³⁹.

Cette condition, qu'on pourrait qualifier d'*hypothèse de généralisabilité de la consommation durable*, est invariablement posée comme réaliste, voire aisément vérifiée, par les travaux académiques et par les politiques publiques qui défendent la responsabilisation des consommateurs et consommatrices. Elle est nécessaire pour justifier de l'utilité sociale et écologique de l'adoption des « petits gestes » promus par les politiques de développement durable et se trouve donc au cœur des raisonnements mobilisés dans les campagnes promouvant l'écologisation du quotidien¹⁴⁰. Ainsi, dans un article influent de la fin des années 2000, Dietz et al. (2009) considéraient que les États-Unis pouvaient, en 10 ans, diminuer leurs émissions nationales de CO₂ de 7,4% (soit 20% des émissions directes des ménages nord-américains et environ 100% des émissions nationales françaises) à travers la diffusion de « réductions d'émissions raisonnables » au sein des ménages grâce à des politiques de changement de comportement bien ciblées et calibrées. Peu coûteuses, rapides à mettre en œuvre et sans effet sur la qualité de vie des ménages, il était crucial selon les auteurs que ces mesures reçoivent davantage d'intérêt de la part des pouvoirs publics.

C'est effectivement ce qu'il s'est passé, en France, à la fin des années 2000 et dans les années 2010, avec la mise en œuvre de la plupart des instruments d'action publique promouvant la consommation durable. Comme le détaille la sociologue Sophie Dubuisson-Quellier, c'est autour du « Grenelle de l'Environnement », en 2007, que sont élaborés les différents plans prévoyant le déploiement d'une série hétéroclite d'actions publiques destinées à inciter les consommateurs et consommatrices français·e·s à faire des choix plus durables : « instruments

¹³⁹ Voir par exemple Dubois et al. (2019) qui reprend le résultat de Hertwich et Peters (2009) selon lequel les ménages contribuent à 72% des émissions mondiales de CO₂ pour justifier que « les politiques climatiques ciblant la consommation des ménages et les décisions comportementales sont clés pour les futurs bas-carbone », selon le titre de l'article.

¹⁴⁰ On peut par exemple citer le slogan promu par l'ADEME dans les années 2000 selon lequel : « Il n'y a pas de petits gestes quand on est 60 millions à les faire » (cité par Dubuisson-Quellier, 2016b:205).

de communication et d'information auprès du grand public (campagnes de sensibilisation), instruments marchands (écolabels), économiques (bonus-malus écologique), réglementaires (lois sur l'information environnementale des produits) ou normatifs (référentiels de l'affichage environnemental) » (Dubuisson-Quellier, 2016:224). L'autrice propose de reprendre les termes de Michel Foucault pour décrire ce « gouvernement des conduites » par lequel des agences étatiques comme le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD, rattaché au Ministère de l'écologie) et l'ADEME tentent d'orienter les choix des consommateurs et consommatrices « en organisant les conditions de leur liberté d'action » (Dubuisson-Quellier, 2016:25). Comme elle l'explique, les divers instruments mis en place visent en effet à « équiper la rationalité environnementale des consommateurs » (Dubuisson-Quellier, 2016:205) en agissant sur l'information à partir de laquelle ils sont supposés prendre leurs décisions : en explicitant le coût environnemental des biens (à travers les écolabels ou l'affichage environnemental des produits), en les incitant à prêter attention à ces informations (à travers les campagnes de communication et d'éducation au développement durable), ou en agissant sur le signal de prix pour les amener à « internaliser les externalités environnementales » (à travers le bonus-malus écologique ou des taxes sur le carbone).

Si, avant même le Grenelle de l'environnement, Jean-Baptiste Comby (2015a) avait repéré les prémises de ces politiques d'incitations à la consommation durable dès le Plan Climat de 2004 et identifiait déjà la prégnance du cadrage individualisant des questions environnementales dans des entretiens avec des responsables administratifs français réalisés en 2005, la diffusion et la prééminence des politiques environnementales de changement de comportement semble néanmoins avoir été plus tardive et plus lente en France qu'en Grande-Bretagne. Outre-Manche, le *Department of the Environment*, dès le début des années 1990, entrepris de mener des politiques de sensibilisation à la consommation durable en diffusant l'idée qu'« Aider la Terre, ça commence à la maison »¹⁴¹ et en appelant les individus à « Se mettre au vert »¹⁴² puis à « Faire leur part »¹⁴³. Face aux premières critiques formulées par les chercheur·e·s britanniques à propos de la vision sommaire du comportement humain guidant ces campagnes cherchant à combler le « manque d'information » (*information deficit*) de la

¹⁴¹ La campagne *Helping the Earth Begins at Home* a été diffusée en 1991 dans la presse écrite, radiophonique et télévisuelle pour promouvoir des pratiques de sobriété énergétique au sein des foyers. Elle a été analysée et critiquée par Hinchliffe (1996).

¹⁴² La campagne *Going for Green* a été lancée en 1996 pour exhorter les individus à faire le tri, économiser l'énergie, se déplacer de manière responsable, prévenir la pollution et prendre soin de l'environnement local. Elle a été analysée et critiquée par Blake (1999).

¹⁴³ La campagne *Are You Doing Your Bit ?* a été lancée en 1998. Voir notamment Owens (2000).

population¹⁴⁴, le même Ministère, renommé *Department for Environment, Food & Rural Affairs* (DEFRA) dans les années 2000, fut ensuite à la pointe de la réflexion sur les techniques mobilisables pour faire adopter des « comportements environnementaux » à la population. Incorporant les résultats les plus récents des recherches en économie expérimentale et en psychologie sociale (parfois qualifiée de « psychologie environnementale »), divers rapports s'attachèrent à raffiner les méthodes d'intervention publiques visant à guider les comportements individuels vers la consommation durable (voir Darnton, 2004; DEFRA, 2005; DEFRA, 2008).

S'appuyant sur des modèles de psychologie comportementale, et en particulier sur les théories du comportement planifié (Ajzen et Fishbein, 1980), les théories mobilisées considèrent généralement le comportement d'un individu comme le résultat causal de ses intentions d'action, elles-mêmes déterminées par une combinaison de ses attitudes, de ses croyances et de ses valeurs. Pour conduire les consommateurs et consommatrices à des pratiques durables, il serait donc essentiel de transformer leurs croyances et leurs attitudes en leur faisant « prendre conscience » des enjeux environnementaux et de leur capacité à agir à travers leur quotidien. C'est pour cette raison que les premières campagnes des années 1990 reposaient essentiellement sur la diffusion de messages à caractère informatif et sont qualifiées de « *information intensive* » par la littérature (voir par exemple Jackson, 2005). Cependant, face à l'accumulation de données empiriques attestant du fossé entre attitudes et comportement (cf. chapitre 1, sous-section I.2), de nombreuses études se sont progressivement attachées à raffiner les modèles psychologiques en essayant d'identifier les « barrières » à l'adoption de comportements écologiques (Kollmuss et Agyeman, 2002) et les leviers sur lesquels pouvaient s'appuyer les politiques publiques. Dépasant la conviction initiale que le public manquait d'information ou qu'il devait être éduqué, des théories plus récentes comme le marketing social (voir Bergeron, Castel et Boubal, 2016 à propos de son usage dans la lutte contre l'obésité en France) ou la théorie économique des *nudges* (Thaler et Sunstein, 2010) ont pointé le rôle des émotions, des « biais cognitifs », des routines, des normes sociales et, plus généralement, l'influence du « contexte » social façonnant l'architecture des choix individuels.

Parce qu'ils fournissent une légitimité scientifique et quantitative à des responsables publics en quête de politiques appuyées sur les preuves (*evidence-based policies*) et sur les nombres (Desrosières, 2008), ces modèles et leurs déclinaisons en actions de « sensibilisation » ont été particulièrement plébiscités en Grande-Bretagne comme en France pour la promotion de la

¹⁴⁴ Voir les références citées dans les trois précédentes notes de bas de page, ainsi que Burgess, Harrison et Filius (1998).

consommation durable¹⁴⁵. Ils ont présidé à la mise en œuvre d'interventions plus ciblées, dont le contenu et la forme du message ont été façonnés en fonction des caractéristiques perçues de l'audience visée (voir par exemple Barr, 2008 ; Hargreaves, 2011). Même si, comme le note Jackson (2005), l'idée que le public manque d'information est restée centrale pour beaucoup de responsables publics, il ne s'agit plus seulement d'informer les consommateurs et consommatrices, ni même de les éduquer, mais aussi de les séduire et de les amener à désirer l'adoption de certains comportements par des techniques de communication dites « engageantes » (à propos de l'utilisation de ces techniques pour favoriser le tri sélectif en France, voir Dupré, Meineri et Guéguen, 2014).

Les programmes de changement de comportements participent alors d'une technicisation du gouvernement des enjeux écologiques qui recentre la politique environnementale autour de l'objectif de faire changer les comportements des individus. Tout en participant d'une normalisation et légitimation des pratiques professionnelles liées à la conduite des politiques urbaines de développement durable (Faburel, 2014), cette technicisation aboutit en même temps à la neutralisation de la dimension politique des interventions destinées à promouvoir la conscience environnementale. En s'appuyant sur des analyses statistiques du cycle de vie des biens de consommation et sur des modèles de comportement rationnel inspirés de l'économie néoclassique et de la psychologie sociale, cette forme de gouvernementalité trouve un ensemble de savoirs et de savoir-faire, de techniques et de méthodologies d'action qui lui permettent d'assurer un fonctionnement normal des politiques environnementales libéré des incertitudes sur le sens de leur mission ou d'une réflexivité sur les normes et les valeurs qu'elles promeuvent. En recourant à des données renseignant le coût environnemental d'un comportement donné, en modélisant les réactions des individus à l'exposition à des messages responsabilisants formulés selon une stratégie de communication ou une autre, en s'appuyant sur des « retour d'expériences » de programmes de sensibilisation déjà mis en œuvre par le passé, il est possible de restreindre le champ des préoccupations des acteurs et actrices du gouvernement des conduites à des problématiques liées à *l'efficacité* du changement de comportement : comment mieux faire changer les comportements ? En s'appuyant sur la forme du « projet » de sensibilisation, en produisant des « guides de bonnes pratiques » et des « plaquettes d'information », les professionnels s'adressent au public des consommateurs et consommatrices en qualité d'experts et tentent de légitimer leur compétence à définir les

¹⁴⁵ Voir Comby, 2015a:116-135 sur « la montée en puissance des communicants dans la fabrique de l'action publique » environnementale française.

codes des styles de vie écologiques. Parachevant l'approfondissement de la dynamique de la modernisation écologique, les institutions prétendent éduquer la population au développement durable pour son propre bien et pour celui des écosystèmes.

Ce faisant, les débats sur les structures économiques, sociales et politiques qui contraignent et rendent possibles les pratiques insoutenables sont éclipsés, tandis qu'on s'interroge peu sur le caractère juste et équitable du futur durable ainsi promu. C'est en particulier sur la première de ces deux questions qu'une critique sociologique nourrie s'est développée depuis la fin des années 2000.

2. La théorie des pratiques sociales : une critique sociologique de la défiance à l'égard des individus.

Sans doute influencé·e·s par la précocité et par l'intensité particulière des politiques de changement de comportement (*behaviour change*) ayant été mises en œuvre au Royaume-Uni¹⁴⁶, les chercheur·e·s britanniques ont été parmi les plus prolifiques pour remettre en cause leur logique individualisante.

La sociologue Elizabeth Shove a ainsi fourni l'une des critiques les plus virulentes et influentes des modèles de psychologie comportementale irrigant ces politiques qui prétendent faire choisir la consommation durable aux individus. Dans un article au ton polémique mais abondamment cité depuis sa publication (Shove, 2010), elle fustige en particulier la compréhension simpliste des comportements individuels caractéristique des modèles comportementalistes, selon laquelle ils seraient les produits de *choix* rationnels ajustés aux préférences des individus et pourraient tout au plus être influencés par un ensemble de facteurs extérieurs (comme les habitudes ou le « contexte »). Selon Shove, la vision du changement social qui en résulte, fondée sur l'idée que l'adoption de comportements plus durables dépendrait de la capacité à activer les bons « leviers » pour dépasser les « barrières » au changement de comportement, est bien trop rudimentaire (d'où la dénomination « modèle ABC », pour *Attitude, Behaviour, Choice*, dont elle affuble ce courant de recherches) pour permettre aux politiques qui s'en inspirent de faire autre chose que reproduire le *statu quo*.

¹⁴⁶ On peut noter que Bergeron, Castel et Boubal (2016) repèrent une même précocité britannique à propos des politiques de changement de comportement dans le domaine de la lutte contre l'obésité.

À l'inverse, s'appuyant sur la théorie des pratiques (*theories of practice*, ou *practice theory*)¹⁴⁷, elle assure que ce que ces modèles ABC décrivent comme un « contexte social » qui agirait de l'extérieur sur le choix individuel est en réalité intrinsèque à la performance d'une pratique sociale. Considérant les « pratiques » comme l'unité d'analyse élémentaire du social, la théorie des pratiques cherche à décrire les assemblages de normes sociales et culturelles, d'agencements matériels et d'interprétations partagées qui façonnent les pratiques, leur donnent cohérence et stabilité et leur permettent éventuellement d'évoluer. En ce sens, cette théorie prend le contrepied de l'épistémologie individualiste des sciences comportementales puisqu'elle réduit les individus au statut ontologique secondaire de « porteurs de pratiques » (« *carriers of a practice* » selon Reckwitz, 2002 ou plus généralement « *practitioners* ») : les raisons de la (re)production des pratiques environnementalement nocives ne doivent pas être cherchées dans leurs intentions mais dans le système social dans lequel ils sont pris.

Fondé sur un corpus théorique qui peut sembler baroque aux sociologues français·e·s¹⁴⁸, ce courant de recherche a rencontré un succès limité en France (voir Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013 pour une discussion critique depuis la sociologie française) mais va s'imposer dans les années 2000 et 2010 comme la perspective privilégiée par la sociologie anglophone pour aborder les questions de consommation durable, voire même de consommation en général (comme le constate Evans, 2019). Elle va notamment être le fer de lance d'une sociologie environnementale des styles de vie cherchant à offrir une alternative théorique (mais aussi pratique) à l'hégémonie des approches comportementalistes (issues de la psychologie et de l'économie) dans le conseil aux politiques publiques. À travers des études empiriques portant à chaque fois sur une pratique particulière, les travaux inspirés par la théorie des pratiques se sont attachés à démontrer et disséquer l'encastrement des pratiques insoutenables dans des structures sociales abordées comme étant à la fois matérielles (*i.e.* formées d'infrastructures et d'objets), cognitives (*i.e.* formées de savoirs, de compétences et de savoir-faire) et culturelles ou normatives (*i.e.* formées de sens partagés et d'images). Elles fournissent ainsi une réfutation fondée sur l'enquête de terrain à la logique présidant à la responsabilisation environnementale et à la culpabilisation des consommateurs et consommatrices (sur le « gaspillage alimentaire » voir par exemple Evans, 2011 ; sur la mobilité durable voir Barr et Prillwitz, 2014).

¹⁴⁷ Je reprends la traduction française du terme proposée par Dubuisson-Quellier et Plessz (2013), malgré le fait qu'elle inverse le singulier et le pluriel par rapport à l'expression anglaise.

¹⁴⁸ Bourdieu, Giddens, Foucault, Butler, Latour, Taylor et Schatzki sont ainsi cité·e·s comme principales sources d'inspiration pour la théorie de la pratique développée par Andreas Reckwitz dans son article fondateur de 2002.

Cet ensemble de travaux poursuit ainsi la critique de l'individualisation de la responsabilité environnementale (Maniates, 2001) et du cadrage individualisant des questions environnementales (Comby, 2015a) à partir d'un engagement empirique centré sur la façon de *faire* les pratiques (in)soutenables : si les individus consomment plus ou moins de ressources naturelles et émettent plus ou moins de pollutions, ce n'est pas principalement à cause de leurs choix individuels mais parce qu'ils sont engagés dans des pratiques façonnées par des arrangements socio-techniques qui s'imposent à eux et que les programmes de changement de comportement ne cherchent généralement pas à modifier. Cela revient à remettre en cause la défiance institutionnelle vis-à-vis des choix des consommateurs et consommatrices en démontrant que leurs styles de vie sont façonnés par des faits sociaux qui leur sont extérieurs (*i.e.* les pratiques sociales) et que la puissance publique pourrait plus efficacement chercher à les transformer en agissant sur d'autres « leviers » que les intentions individuelles.

Une partie des auteur·e·s rattaché·e·s à ce courant a ainsi cherché à « rendre praticable la théorie des pratiques » (Sahakian et Wilhite, 2014) en aidant la puissance publique à concevoir des interventions qui produisent un changement social vers des pratiques moins consommatrices en ressources et émettrices de pollution (e.g. Shove, 2014 ; voir également Strengers et Maller (eds.), 2015 pour une collection d'études de cas). Ces travaux, qui constatent l'incapacité des solutions simples et prêtes à l'emploi (comme la responsabilisation des individus) à produire un changement de pratiques qui soit de taille à répondre aux défis écologiques, promeuvent la transformation des « systèmes socio-techniques ». Concevant les systèmes de fourniture des besoins (*systems of provision*) comme des configurations multiscalaires d'objets matériels, de connaissances et de normes sociales qui génèrent les pratiques insoutenables, ces chercheurs et chercheuses appellent les pouvoirs publics à agir sur une variété de leviers et auprès d'une variété d'acteurs (y compris les entreprises privées) pour reconfigurer les pratiques existantes¹⁴⁹. Ils et elles rejoignent ainsi d'autres courants de

¹⁴⁹ L'un des exemples régulièrement repris par la littérature est celui de la politique « Cool Biz », lancée en 2005 au Japon afin de réduire l'usage de la consommation électrique liée à la climatisation dans les bureaux en été (Elizabeth Shove, 2016; Elizabeth Shove, 2014). Cette politique ne s'était pas contentée d'en appeler à la responsabilité des individus en les exhortant à s'habiller de manière plus légère et à supporter les fortes chaleurs, elle avait aussi reposé sur la décision de ne pas climatiser les bâtiments publics en-dessous de 28°C, sur la création d'une ligne de vêtements légers et respirants promu par des ministres et des personnalités publiques et sur l'encouragement adressé aux employés de ne pas porter de cravates ni de vestes. La campagne agissait ainsi à la fois sur des aspects matériels, cognitifs et normatifs de la pratique et aurait réussi à éviter l'émission de 1,14 millions de tonnes de CO₂ en un an, soit l'équivalent des émissions mensuelles de 3 millions de foyers japonais (<http://www.env.go.jp/en/earth/tm6/061110.html>). E. Shove regrette néanmoins que cet effet ait été obtenu « par accident », sans s'appuyer directement ni explicitement sur la théorie des pratiques.

recherche qui appellent à des reconfigurations socio-techniques situées à un niveau méso-social (Geels et al., 2015) et qui ne place pas les choix individuels au cœur des interventions publiques.

Les théories de la pratique fournissent donc les outils d'une critique sociologique de l'inefficacité des politiques de changement de comportement : celles-ci, à cause de leur ciblage étroit sur les choix des consommateurs et consommatrices et du rôle crucial qu'elles confèrent à la volonté individuelle, sont incapables de produire un changement social qui rende les styles de vie véritablement plus durables.

Cependant, les théories de la pratique ne permettent pas de saisir les effets de ces politiques au-delà de leur incapacité à produire un verdissement des pratiques. Elles ne disent rien de ce qu'elles produisent sur les individus soumis aux prescriptions environnementales et elles sont d'un apport limité au moment de penser les évolutions du gouvernement conjoint des questions environnementales et des populations, notamment au-delà du domaine de la consommation durable. Si elles remettent en cause le cadrage purement individuel des politiques de consommation durable en insistant sur l'encastrement des actes de consommation dans des pratiques sociales elles-mêmes stabilisées par des arrangements sociaux qui s'imposent aux individus, elles ne questionnent pas le cadrage qui fait de la vie quotidienne (et, plus particulièrement, de la consommation) la principale sphère de la vie sociale à être problématisée par la réflexivité environnementale dominante. Elles partagent le présupposé selon lequel ce sont en priorité les styles de vie qui doivent être réformés pour lutter contre une « crise environnementale » conçue de manière systémique et à l'échelle globale, et elles restent largement hermétiques aux considérations portant sur la sphère du travail et son organisation par les logiques capitalistes.

C'est ainsi que ces théories sont finalement susceptibles d'être récupérées par le gouvernement environnemental des conduites afin de rendre les programmes de changement de comportement plus efficaces. C'est ce qu'illustre le rapport de l'ADEME (2016) intitulé « Changer les comportements. Faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité » qui s'appuie aussi bien sur les théories psychologiques de l'action planifiée et les théories économiques néo-classiques classiquement utilisées par les programmes de changement de comportement, que sur la théorie des pratiques sociales. L'action à l'échelle individuelle y est alors décrite comme « nécessaire et non suffisante » (ADEME, 2016:17) et la théorie des pratiques sociales est mise à contribution pour « intégrer la dimension collective de l'action individuelle » (ADEME, 2016:133) : la critique se trouve finalement assez facilement intégrée

à une réflexion institutionnelle qui s'interroge sur les outils permettant de « faire changer les comportements » plus efficacement.

Certain·e·s auteurs et autrices important·e·s de ce courant de recherche ont ainsi opéré récemment un exercice de réflexivité critique sur les directions prises au cours de la dernière décennie. Devenue un courant de recherche dominant en Europe dans le champ de la sociologie de la consommation, la théorie des pratiques a pu, selon David Evans, dériver vers une forme de « sciences sociales environnementales appliquées » produisant une critique mécanique et répétitive des politiques d'inspiration comportementaliste (Evans, 2019). Il regrette l'abandon d'un engagement critique plus théorique vis-à-vis du reste du champ de la sociologie de la consommation et appelle notamment à davantage prendre en compte les apports de la sociologie de Pierre Bourdieu. Poursuivant cet effort réflexif avec d'autres figures de la théorie des pratiques, il a, plus récemment encore, exploré les possibilités d'y réintégrer des dimensions symboliques, culturelles et économiques pour mieux prendre en compte les enjeux liés à l'anthropocène et aux politiques environnementales abordées de manière plus générale (voir Welch, Halkier et Keller, 2020).

En s'appuyant sur la théorie des pratiques mais en ne se limitant pas à son cadre d'analyse, on peut ainsi chercher à prolonger les critiques formulées contre l'inefficacité des modèles de durabilité comportementaliste. Plus précisément, il semble important d'étudier les conséquences symboliques, politiques et morales de la logique intentionnaliste appliquée par les programmes de changement de comportement à l'étiquetage des comportements écologiques. Malgré les raffinements des théories psychologiques mobilisées et la plus grande subtilité des modèles d'interventions récents, le « comportement écologique » promu par la sensibilisation à la consommation durable continue en effet d'être considéré comme « un comportement *qui cherche consciemment* à minimiser l'impact négatif de ses actions sur le monde naturel et construit » (Kollmuss et Agyeman, 2002:240, je souligne). En s'intéressant ainsi aux consciences et à la volonté des individus plutôt qu'à l'impact tangible et matériel de leurs actions, ces politiques ciblent l'attention publique sur les variations intentionnelles du volume de CO₂ émis par un style de vie plutôt que sur le volume global d'émissions qui y sont attachées. Elles participent alors à promouvoir certains actes de consommation exemplaires plutôt qu'à réprouver ou résoudre les comportements les plus destructeurs, ce qui, comme l'a montré Jean-Baptiste Comby (2015a), permet aux classes moyennes et supérieures de valoriser symboliquement leurs styles de vie. Symétriquement, puisque les comportements faiblement émetteurs de CO₂ mais ne répondant pas à une motivation écologiste explicite ne sont généralement pas considérés comme « durables », ces interventions risquent, comme on a

commencé à le montrer, de renforcer la disqualification symbolique des styles de vie populaires. En outre, les programmes de sensibilisation ont tendance à mesurer leur réussite à travers des questionnaires renseignant l'évolution des intentions d'écologiser ses comportements du public-cible au lieu d'évaluer l'impact environnemental réel de ses pratiques, ce qui pose certains problèmes moraux (comme on le verra *infra*). Par cette logique intentionnaliste, les programmes de changement de comportement reproduisent ainsi le biais idéaliste qu'on avait mis en évidence au chapitre 1 du manuscrit de thèse et ont des effets symboliques qu'on décrira plus en détail dans la suite du chapitre.

L'approche adoptée par Sophie Dubuisson-Quellier pour décrire la politique de consommation durable française dans son ouvrage sur *Le gouvernement des conduites*, apporte quant à elle des éléments pour mieux comprendre les formes contemporaines du gouvernement des questions environnementales. Selon elle, à travers ces politiques il s'agit pour l'État de « gouverner la demande en guidant et en éclairant les choix des consommateurs pour agir sur l'offre » (Dubuisson-Quellier, 2016:204). En d'autres termes, l'État chercherait à enrôler les consommateurs et consommatrices pour amener les entreprises à modifier leurs processus de production. Fortement inspirée par la sociologie économique et la sociologie de l'action publique, l'auteure est principalement préoccupée par la compréhension des mécanismes de l'intervention de l'État dans la régulation économique. Ce « gouvernement des conduites » est décrit comme un « levier de la régulation marchande » participant d'un « gouvernement des marchés par les conduites économiques » (Dubuisson-Quellier, 2016:43-44). Rapprochant le gouvernement des conduites environnementales des politiques en matière d'obésité, de sécurité routière ou de lutte contre le surendettement, l'analyse porte avant tout sur sa dimension instrumentale et vise à mettre en évidence la façon dont l'action à distance des pouvoirs publics correspond moins à un retrait de l'État qu'à un renouvellement des formes de l'action publique. Prenant ses distances avec les travaux d'inspiration foucaldienne (notamment ceux de Peter Miller et Nikolas Rose, sur lesquels on reviendra au chapitre suivant), Dubuisson-Quellier insiste sur le fait qu'elle interprète les programmes de changement de comportement en faveur de la consommation durable comme « une action *par* la demande » (Dubuisson-Quellier, 2016:225, je souligne) plutôt que « *sur* la demande ». Selon elle, « les conduites sont bien le moyen plutôt que l'objet du gouvernement » (Dubuisson-Quellier, 2016:225). Contrairement à la critique formulée par la théorie des pratiques, il ne s'agit donc plus seulement de critiquer l'échec de ces politiques mais de décrire la transformation des formes d'intervention de l'État

qu'elles manifestent : une action à distance, qui tente de réguler le marché par des interventions sur le marché à travers l'encadrement des consommateurs et consommatrices.

Cette perspective instrumentale est utile elle aussi ; elle fait cependant courir le risque de perdre de vue les effets bien concrets que peut avoir cette forme de gouvernement des populations sur les individus dont on cherche à réguler les pratiques. Elle ne permet pas non plus de rentrer finement dans la description des relations de pouvoir liées à cette immixtion des institutions dans les pratiques domestiques des individus. Saisie du point de vue des institutions, la « gouvernementalité » perd ici sa portée critique et tend à occulter l'expérience des personnes dont on cherche à gouverner les conduites¹⁵⁰ et ses effets sur les relations sociales.

En outre, ni cette perspective, qui décrit l'action par la demande comme « diffuse et s'adressant au plus grand nombre » (Dubuisson-Quellier, 2016:225), ni la théorie des pratiques anglophone n'incluent la dimension hiérarchisée des rapports sociaux dans leur outillage analytique afin de rendre compte de la façon dont les positions de classe structurent à la fois la conception et la réception de ce gouvernement des conduites (voir par exemple la critique de Seyfang et Paavola, 2008 et celles plus récentes de Manisha Anantharaman, 2018 et de Isenhour, Martiskainen et Middlemiss, 2019). Pour étudier la question du pouvoir, enjeu régulièrement décrit comme étant « l'élément manquant » des théories et mobilisations centrées sur la consommation durable (Fuchs et al., 2015), un retour aux outils foucaaldiens et bourdieusiens semble donc fécond. Il permet à la fois de saisir la cohérence des rationalités gouvernementales mobilisées et les logiques de la domination sociale manifestées par leur actualisation dans les relations sociales. On verra ainsi dans le reste du chapitre comment le projet de rendre les styles de vie plus écologiques n'implique pas les mêmes interventions selon le groupe social dont on cherche à transformer les pratiques.

3. L'accompagnement à l'adoption d'écogestes comme déclinaison locale des politiques de changement de comportement.

Ces éléments tirés de la littérature académique, malgré leurs limites, n'en sont pas moins utiles à notre analyse puisqu'ils permettent de comprendre l'arrière-plan institutionnel et idéologique supportant les accompagnements à l'adoption d'écogestes enquêtés. Nombre des

¹⁵⁰ Dans le livre de Dubuisson-Quellier (2016), cette dimension est néanmoins abordée dans le chapitre rédigé par Ana Perrin-Heredia (2016). Mais, portant sur les accompagnements budgétaires destinés aux personnes surendettées, il ne traite pas des aspects spécifiquement liés au gouvernement environnemental des conduites vers la consommation durable.

caractéristiques de ceux-ci s'appuyaient en effet sur les mêmes raisonnements et les mêmes logiques que les interventions comportementalistes précédemment décrites : individualisation, technicisation et psychologisation des politiques de développement durable mises en œuvre.

Comme les programmes de changement de comportement décrits par la littérature académique, les deux missions de service civique abordaient les individus habitant dans les résidences HLM ciblées comme des consommateurs et consommatrices dont les préférences d'achat et d'usage de biens et services pouvaient être rendues plus durables grâce à des actions élaborées selon des savoirs psychologiques et inspirés du marketing.

En liant les conduites individuelles des résident·e·s à des enjeux collectifs (les volontaires expliquaient ainsi souvent qu'il fallait « faire les écogestes pour protéger la planète »), les programmes cherchaient à les responsabiliser au devoir de prendre soin de l'environnement global à travers le verdissement de leur quotidien. En réduisant l'empreinte carbone des styles de vie individuels de ces habitant·e·s, les responsables publics locaux espéraient, par agrégation, produire une baisse significative des émissions de CO₂ à l'échelle de la ville. Comme ils et elles y avaient été entraîné·e·s lors des séances de formation (cf. Introduction du chapitre *supra*), les volontaires tentaient de diffuser cette conviction à la population, en soulignant que « si tout le monde le fait » (selon l'expression immanquablement reprise dans les discours tenus aux locataires) chaque écogeste aurait un impact important pour protéger l'environnement. Toutes leurs interactions avec les « familles » et les enfants étaient centrées sur les pratiques domestiques individuelles et je n'en ai observé aucune qui promeuve autre chose qu'un changement de comportement. Les responsables du programme ne s'en cachaient d'ailleurs pas : l'objectif était de « faire changer les comportements » et de « transformer les pratiques quotidiennes » (cf. le comité de pilotage final décrit en introduction du chapitre 1). On retrouvait d'ailleurs des traces directes des grandes campagnes de communication nationales à travers les visuels utilisés par Erwan lors des formations (cf. introduction *supra*) ou sur les murs du « local » de chaque équipe, auxquels étaient collés des posters édités par l'ADEME et par d'autres organismes afin de promouvoir les écogestes à travers des slogans galvanisant (« Réduire ses déchets, c'est possible ! ») et des raisonnements responsabilisants (« J'achète des produits ecolabellisés = Plus de respect de l'environnement tout au long du cycle de vie du produit, de la production au déchet »).

L'éducation au développement durable centrée sur la promotion de la consommation soutenable était ainsi décrite par Julie (la chargée de mission pour le développement durable) comme la « colonne vertébrale » de la politique environnementale de Doroy. Elle présenta le

recours aux missions de service civique comme un prolongement direct de l'Agenda 21 local, le document de cadrage élaboré « de manière participative » à l'échelle municipale pour décliner localement l'engagement pour le développement durable (sur cet instrument de politique publique, voir Emelianoff, 2005). Réalisée en 2010 sous l'égide d'un bureau d'études spécialisé, cette concertation avait fait émerger « des pistes de travail sur les économies d'énergie, la précarité énergétique, sur le fait aussi d'agir collectivement. (...) Il y avait aussi pas mal de choses autour de la jeunesse, de l'emploi de l'insertion, etc. », selon Julie. À son issue, confrontée à la difficulté de transformer ces « pistes de travail » en actions publiques avec un budget limité et des moyens humains restreints¹⁵¹, Julie découvrit le programme de service civique de promotion des écogestes en HLM « sur internet, en faisant une veille ». Parce qu'il traitait en même temps plusieurs des thématiques mises en relief par l'Agenda 21, s'appuyait sur un mode opératoire déjà éprouvé dans d'autres villes et présentait un coût limité (environ 10 000€ par an pour la ville¹⁵²), le programme la séduisit. Par la suite, elle réussit à convaincre « [s]on élue » en charge du développement durable et les « partenaires » locaux (en particulier le bailleur social, qui versa environ la même somme que la mairie pour que le programme se déroule dans une de ses résidences) pour faire en sorte que la première équipe de volontaires s'installe un an plus tard dans une des résidences de la ville. La mission y fut mise en œuvre pendant trois ans, avant d'être transférée dans la résidence des Oliviers (celle dans laquelle l'enquête a été menée) pour sa quatrième année d'intervention à Doroy. Cette séquence d'étapes administratives, politiques et opérationnelles illustre l'ancrage de l'accompagnement à l'adoption d'écogestes dans le référentiel et les procédures du développement durable. En tant qu'instrument d'action publique, il constitue une déclinaison locale de ce programme de gouvernement.

Au-delà de la baisse directe de l'empreinte carbone liée aux styles de vie, il s'agissait aussi de permettre aux habitant·e·s d'agir plus largement sur le système économique. Julie, confirmant par ses propos les travaux de S. Dubuisson-Quellier sur l'action *par* la demande, m'expliqua ainsi :

« Ce que les gens aujourd'hui peut-être ne comprennent pas trop c'est qu'en tant que consommateurs ils ont un pouvoir énorme. Quelque part oui, hein. C'est à travers chaque acte

¹⁵¹ « On avait toute cette matière et c'étaient des arbitrages politiques qui allaient être faits au fur et à mesure des mois et des semaines. C'est-à-dire que chaque idée, c'était "infaisable", "trop cher", "pas pertinent". Et donc, là, on était en train de faire ce tri » (Julie).

¹⁵² Un montant que les deux chargé·e·s de mission décrivent néanmoins comme un « coût important » par rapport au budget qui leur est respectivement dévolu pour la politique municipale de Développement Durable de Carigny et Doroy.

de consommation qu'on a un impact, chaque acte de consommation a un impact et en réduisant ses achats ou en modifiant un peu ses pratiques d'achat, on peut jouer sur les comportements d'entreprises, on peut revendiquer des choses, mais que ce soient des achats de la collectivité ou des achats de l'individu quoi. C'est peut-être ça que les personnes peuvent comprendre ».

La politique environnementale municipale était ainsi centrée sur l'éducation et la responsabilisation des individus et était présentée comme un moyen de gouverner à la fois les questions environnementales et le marché des producteurs de biens de consommation.

Cette forme de gouvernement n'impliquait cependant pas de réflexion sur le rôle des structures sociales dans lesquelles étaient encadrées les pratiques insoutenables qu'on cherchait à réformer. Il n'y avait pas non plus de plan pour combattre le changement climatique à une échelle plus large qu'à l'échelle individuelle. Nabil me confia ainsi : « Moi, je ne cherche pas à être dans des choses ambitieuses, je ne cherche pas à mettre une éolienne sur le toit des Plateaux, je cherche surtout à ce qu'on fasse passer des messages et qu'on fasse avancer la chose ». Les politiques de plus grande envergure ou plus structurelles étaient renvoyées par les deux chargé·e·s de mission à d'autres niveaux de gouvernance (l'intercommunalité, la région ou l'État). Les rivalités politiques locales, l'inquiétude face à l'opinion publique de chaque commune et les tensions budgétaires semblaient empêcher toute « jonction » entre le Plan Climat de l'intercommunalité et les Agenda 21 des municipalités : « Ce qu'on va me dire en interne c'est que le plus important c'est faire notre agenda 21 pour les Carigniens. Et, à la limite, l'intercommunalité on s'en fiche » (Nabil, le chargé de mission pour le développement durable de Doroy). Comme Erwan le répéta régulièrement aux volontaires, l'accompagnement ne visait « pas à éliminer la pollution mais à la réduire » grâce à des mécanismes incitant les individus à choisir librement de consommer différemment.

Illustrant la technicisation de la forme de gouvernementalité promouvant la « prise de conscience environnementale » décrite précédemment, l'écologie était réduite à une question experte et dépendante des sensibilités de chacun·e plutôt que pensée comme une affaire d'intérêts contradictoires ou d'idéologies. Nabil, l'homologue de Julie au sein de la mairie de Carigny, m'expliqua certes que la nouvelle politique municipale dans laquelle s'insérait l'accompagnement à l'adoption d'écogestes faisait suite au changement de majorité municipale. Mais il insista fortement sur le fait que la rupture avec la municipalité précédente tenait surtout à la « fibre environnementale » plus développée des nouveaux et nouvelles élu·e·s :

- [Nabil] : Ce qui est important, c'est le changement de municipalité en 2014. Qui dit nouvelle équipe en place, dit nouvelle orientation politique dans tous les domaines, dont celui du développement durable et de l'environnement. [...] Changement de municipalité c'est

changement de tout en fait. Ce sont des orientations totalement différentes, des projets totalement différents. Après, pour d'autres directions ce n'est pas le cas, mais moi j'ai gagné au change. Ils ont plus la fibre environnementale que l'ancienne équipe, en fait. Ça se ressent dans le budget, dans l'ambition des projets, dans le rythme aussi, ça se ressent dans plein de choses.

- [H.M] : *C'est passé de PS à UMP c'est ça ?*
- [Nabil] : Exactement.
- [H.M] : *Intuitivement, j'aurais pensé que le PS avait plus la fibre environnementale...*
- [Nabil] : On peut penser ça hein. Moi aussi, je me disais... Surtout qu'il y avait des élus d'Europe-Écologie dans l'ancienne équipe par exemple. Mais en fait, je pense que tout passe par le maire réellement, soit il a la fibre, soit il n'a pas la fibre. L'ancien maire n'avait pas du tout la fibre, c'était pas du tout une priorité. [...] L'ancien maire, je ne le critique pas, hein, mais c'était vraiment la priorité ultra basse, le développement durable. Parce qu'ils ont tous des priorités. Là, je vois avec la nouvelle équipe que... [il s'interrompt] De toute façon le développement durable ça ne peut jamais être une priorité haute-haute, mais ça devient une priorité moyenne, avec le maire qui demande que certains projets avancent, qui impulse des choses, d'autres maires-adjoints qui ont cette fibre environnementale. La maire-adjointe à l'éducation qui tient absolument à ce qu'il y ait des choses qui se fassent dans les groupes scolaires autour de l'environnement, le maire-adjoint au service technique pareil, ils ont tous un peu cette fibre-là en fait.

Le discours de Nabil fait écho à l'apolitisme revendiqué par les militant·e·s écologistes d'Alternatiba Argenteuil quand ils et elles rejetaient la politique partisane et prétendaient la « dépasser par le haut » en « transcendant » les appartenances politiques (Marc).

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'aucun·e des professionnel·le·s rencontré·e·s n'ait revendiqué l'identité « écologiste ». En effet, ni Nabil, ni Julie n'avait d'expérience militante au sein d'organisations écologistes et les deux chargé·e·s de mission s'appuyaient plutôt sur leur formation de Master centrée sur l'environnement et le développement durable, ou sur l'entrepreneuriat social. Alors que Nabil insista sur le fait que « [Julie] a plus la fibre environnementale que moi »¹⁵³, celle-ci m'expliqua spontanément : « Moi je ne suis pas du tout militante écologiste, alors ça c'est clair. Je ne viens pas du tout de là ». Elle ajouta qu'elle n'appréciait pas le terme « éco-geste », ce qu'elle justifia ainsi :

- [Julie] : C'est un mot un peu fourre-tout. En fait, « éco- » ça veut dire « écologie » ... Alors oui, si on le prend au sens scientifique du terme ou vivre dans un écosystème, je veux bien. Mais la plupart des gens ne l'entendent pas du tout comme ça. Pour eux, l'écologie c'est l'écologie politique, au sens péjoratif du terme. Enfin, moi je me dis ça.
- [H.M] : *Péjoratif ?*

¹⁵³ Il ajouta : « Elle a beaucoup plus la fibre environnementale dans le sens "Sauvons la planète" et moi j'ai beaucoup plus la fibre environnementale dans le sens pragmatique, je pense que ce serait le bon mot, dans le sens où il faut qu'il y ait un côté pratico-pratique. Il faut qu'on parle aux gens du portefeuille pour qu'ils se sentent intéressés, pour être dans du concret dur dur. [...] J'ai cette fibre-là, mais vraiment en termes de respect si tu veux. C'est-à-dire que j'ai toujours ce côté respect de l'environnement, que ce soit au niveau des déchets. Il y a des gens qui ne font pas le tri sélectif, moi je le fais ». Cette déclaration doit être rapportée à son origine populaire et fait largement écho à certaines dimensions cruciales du rapport populaire à l'enjeu écologique qu'on décrira au chapitre 6.

- [Julie] : Ben pour la plupart des gens, l'écologie c'est l'écologie politique, c'est un discours chiant, vieillissant, enfin il y a toutes ces notions-là derrière, pour moi hein.
- [H.M] : *La décroissance ?*
- [Julie] : Ah pas forcément. Je n'irai quand même pas jusque-là. Mais c'est plutôt ce truc un peu de chiant de « Il faut faire comme-ci, il faut faire comme-ça ». Et pour quelle raison ? Parce que ça ne parle pas trop des raisons. Ça ne parle pas trop du pourquoi, du comment. Pourquoi finalement on doit réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Et ben c'est pas pour sauver l'écologie, c'est pas pour sauver l'environnement, c'est pour prendre soin de l'humanité en fait, en premier lieu. C'est ça le truc. C'est-à-dire que sauver la planète, non, on s'en fout. La planète n'a pas besoin de nous. Moi c'est vraiment mon approche quoi. [...] Et c'est aussi pour ça que je suis toujours en train de rechercher, justement, la manière de transmettre des choses de manière un peu décalée et de manière un peu plus innovante et de manière à avoir du sens derrière les choses.

Ce discours est ambivalent, dans la mesure où Julie proposa ensuite de remplacer le terme « écogeste » par « pratiques vertueuses », « bonnes pratiques » ou « pratiques durables », qu'elle considérait comme étant des dénominations synonymes les unes des autres. Elle fut, à d'autres moments, particulièrement prompte à mobiliser de nombreux clichés des mobilisations écologistes (comme la figure de l'ours blanc menacé par la fonte de la banquise, dont elle fit l'emblème de la Fête du Développement Durable de Doroy) et à recourir à l'expression « sauver la planète » pour décrire le sens des efforts de la municipalité et des volontaires. Dans le contexte de notre entretien, cette mise à distance de l'écologie politique doit donc être interprétée moins comme un rejet de cette idéologie et de la culture qui y est attachée que comme une volonté de ne pas apparaître comme une militante politisée. Julie cherchait au contraire à incarner la figure d'une technicienne du développement durable qui s'appuyait sur des compétences professionnelles pour « transmettre » la conscience environnementale et le verdissement du quotidien de manière « innovante ». Cette valorisation d'une expertise professionnelle distinguée des convictions écologistes militantes doit être interprétée dans la continuité du mouvement de diffusion des principes de la modernisation écologique dans les arènes administratives décrite au chapitre 1 : il s'agissait de promouvoir une écologie institutionnelle plutôt qu'une forme radicale d'écologie.

Cette technicisation des politiques environnementales à travers la promotion de la consommation durable a ainsi été critiquée pour son caractère « dépolitisant » (Comby, 2015a). On peut en effet observer que le recours à des techniques de changement de comportement ciblant les choix individuels des consommateurs et consommatrices participe à neutraliser les débats politiques touchant à « l'organisation morphologique ou structurelle de la société (et en particulier à ses divisions) » (Lacroix, 1981:208, cité par Comby, 2015a:14). Les données présentées ici permettent ainsi de vérifier que la dimension politique et partisane était tenue à

distance, voire déniée, par les acteurs et actrices des programmes de responsabilisation environnementale.

Comme les programmes de changement de comportement décrits plus haut, les responsables s'appuyaient également sur des théories psychologiques et des études comportementalistes pour promouvoir la consommation durable. Pierre, le coordinateur national du projet pour l'association porteuse des missions de service civique, était notamment chargé de « produire des outils » à destination des équipes de volontaires pour leur permettre d'avoir un discours « efficace » auprès des habitant·e·s des différentes résidences ciblées et pour « faciliter l'adoption d'écogestes ». En entretien, il exprima un intérêt prononcé pour « les leviers sur lesquels on peut jouer pour améliorer les choses ». Comme la plupart des autres responsables de la mission, il espérait ainsi que mon travail d'enquête sociologique l'aide à identifier les « barrières » et « freins » au changement de comportement. Il recouru à des raisonnements empruntés au marketing social pour réfléchir à la façon d'adapter le message à l'audience ciblée dans les résidences HLM :

« C'est un public qu'on arrive à sensibiliser le plus facilement sous l'aspect financier. [...] L'accroche c'est vraiment sur les économies financières. Après, ça laisse beaucoup de place pour parler de l'environnement, tu vois, de la sensibilisation purement environnementale ».

La distribution du « kit écogeste » (constitué d'ampoules basse consommation, de mousseurs de robinet et d'une poche gonflable pour la chasse d'eau fournis par les partenaires privés de l'association) fut plusieurs fois décrite comme une façon de « mettre un pied dans la porte » afin d'engager une discussion plus longue (une technique de « communication engageante » prisee par la psychologie sociale, voir Dupré, Meineri et Guéguen, 2014).

De manière convergente, Julie m'expliqua quant à elle qu'elle avait été convaincue par l'action localisée sur une résidence proposée par l'association après avoir lu des travaux (probablement de psychologie sociale) mettant en évidence l'importance des effets de mimétisme et de la pression des pairs dans l'adoption de nouveaux comportements :

« J'avais lu des études qui, en fait, disaient que ce qui est important pour les gens c'est de savoir que son voisin *fait* [elle insiste] ça et qu'il va pouvoir se comparer. Et que, plus il y aura de voisins qui feront autour de lui cet acte-là, plus il aura tendance à faire ça aussi, par exemple. Donc c'est un peu ça, c'est l'intelligence collective en fait. Mais ça ne veut pas dire que c'est toujours des gestes collectifs, ça veut dire que c'est des gestes individuels qui s'inscrivent dans un tout ».

C'est en ce sens qu'elle considérait répondre à la demande d'« agir collectivement » qui était ressortie de la consultation des citoyen·ne·s menée dans le cadre de l'agenda 21 (cf. *supra*) :

favoriser l'adoption de gestes individuels par un accompagnement ciblé sur le collectif des habitant·e·s de la résidence de Oliviers.

Toujours dans la même dynamique de s'appuyer sur des savoirs experts tirés des sciences humaines et sociales pour rendre les accompagnements plus efficaces, la structure nationale de l'association eut aussi recours à un cabinet d'études de sociologie appliquée pour évaluer son programme. Plusieurs rapports annuels lui furent ainsi remis et, bien qu'ils aient notamment rempli une fonction d'affichage destinée à attester de la qualité de la prestation vendue par l'association aux collectivités locales (l'un d'eux fut ainsi présenté aux « partenaires » lors d'un événement de valorisation des missions de service civique), ils étaient également destinés à produire des « recommandations » (souvent négociées en amont pour ne pas être trop sévères) permettant d'en renforcer l'efficacité opérationnelle. Rencontrée de manière fortuite au buffet d'un colloque universitaire alors qu'elle s'apprêtait à se reconvertir dans la recherche académique et à démarrer une thèse, Maud, l'enquêtrice principale d'un de ces rapports, me confirma lors d'un entretien postérieur la très forte préoccupation des responsables du programme pour « les freins et les leviers » :

« Ça c'est hyper classique dans tout ce qui est étude du développement durable, étudier les freins et les leviers pour le changement. [...] Moi je le vois, je suis devenue allergique à ce truc-là... On a un truc à faire adopter à la population et "elle se freine" ou "elle freine le truc", sans même comprendre le cadre qu'on impose d'en-haut. [...] C'est sûr que les freins et les leviers c'est la façon de traduire ce genre d'études, comment on les aborde. Et clairement dans le rapport [d'évaluation qu'elle avait dû produire sur la mission de service civique], ça devait être bien ça : par geste, on avait dû trier les gestes qui étaient faciles à accepter ».

Malgré les attentes de l'association porteuse du service civique et commanditaire de l'étude, Maud décrivit un temps d'enquête trop réduit pour parvenir à montrer les changements de pratiques espérés. Comme elle le souligna, elle n'avait pourtant rencontré que des familles sélectionnées par l'association après avoir accepté de suivre l'accompagnement : « La commande aurait été de prouver qu'avec [le programme] t'avais une famille A au départ puis une famille A' à l'arrivée. Enfin c'est pas eux qui disaient ça, c'est moi, là je caricature. Mais c'était peut-être trop ambitieux comme commande ». Me confiant être heureuse d'avoir arrêté de faire ce travail, dont elle déclara n'être « pas super fière », elle se montra critique de ces commandes « très cadrées » qui butent sur les « contradictions » des politiques mises en œuvre. Regrettant de ne pas avoir eu la marge de manœuvre nécessaire pour questionner les présupposés des interventions évaluées, elle conclut : « En fait, ils appellent les sciences sociales pour leur demander "comment on fait pour dire ça aux gens ?" ».

On constate ainsi l'existence d'une participation experte des sciences sociales au gouvernement des questions environnementales, à la fois pour légitimer sur un registre savant les actions mises en œuvre, mais aussi pour leur fournir des ressources cognitives et pratiques destinées à renforcer leur efficacité. Cette participation experte ne se limite cependant pas aux cabinets privés de recherche appliquée (dont la convocation par les politiques de promotion de la consommation durable a aussi été repérée par Dubuisson-Quellier, 2016) mais concerne aussi la recherche académique publique, notamment quand elle est subventionnée par des agences engagées dans le gouvernement des conduites (comme le CGDD et l'ADEME) ou par des appels d'offre spécifiques¹⁵⁴.

Outre les recherches spécialisées dans les « études environnementales » et sur la durabilité (*sustainability studies*), qui cherchent à développer un savoir fondé sur une épistémologie écologisée (cf. chapitre1), les disciplines classiques des sciences humaines et sociales (la sociologie, mais aussi l'économie, la psychologie ou l'anthropologie) sont en effet mobilisées dans la mesure où elles peuvent « apport[er] un éclairage particulier et complémentaire des autres sur les déterminants des comportements et de leur évolution », selon le rapport de l'ADEME (2016:9) mentionné précédemment. L'ADEME, à travers le financement direct de recherches universitaires (notamment des contrats de thèse co-encadrés par un·e de ses ingénieur·e·s de recherche) et la réalisation de rapports en interne (comme celui déjà cité¹⁵⁵ mais comme de nombreux autres¹⁵⁶) joue un rôle particulièrement important d'interface entre le monde universitaire et les professionnel·le·s du changement de comportement.

Au-delà de cette mobilisation experte des méthodes, théories et résultats des sciences sociales par des acteurs et actrices directement engagées dans le gouvernement des conduites

¹⁵⁴ Voir par exemple, le programme de recherche ministériel MOVIDA, lancé en 2011 par le Ministère de l'Écologie sous le titre « Quel accompagnement au changement pour des modes de vie et de consommation durables ? ». Trois appels à projets successifs furent financés, donnant lieu à la publication de rapports jusqu'en 2016. On peut retrouver la liste de ces rapports à l'adresse suivante : <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/resultats.html?programme=MOVIDA>.

¹⁵⁵ Dont l'objectif affiché était de « fournir des bases conceptuelles et pratiques aux acteurs qui travaillent sur le changement de comportement des individus et des ménages dans le domaine de la transition écologique » (ADEME, 2016:9).

¹⁵⁶ Pour explorer les rapports de l'ADEME destinés à promouvoir le verdissement du quotidien, on peut notamment se reporter à https://librairie.ademe.fr/3270-rapport-de-recherche/s-6/sous_type_de_documents-rapport_de_recherche/public-particuliers_et_eco_citoyens et à https://librairie.ademe.fr/3238-etude-rapport/s-6/sous_type_de_documents-etude_rapport/public-particuliers_et_eco_citoyens. Une centaine d'études et de rapports de recherche sont compilés, allant de la construction de « mobilités durables inclusives et responsables » à la prévention du « gaspillage des objets par sa prise de conscience ». Une forte prédilection pour les approches issues du marketing, de la psychologie, de l'économie, de l'urbanisme ou d'une sociologie appliquée et écologisée est notable.

écologiques, on remarque que plusieurs des biais et inclinations repérés dans le champ des politiques publiques sont reproduits et alimentés dans le champ académique des sciences sociales de l'environnement. Dans beaucoup de travaux universitaires portant sur la thématique de la consommation durable, on retrouve ainsi une même focalisation sur les intentions des individus pour définir un « comportement environnemental » ; une même conceptualisation des pratiques de consommation comme des comportements influençables par des « leviers » permettant de surmonter les « barrières » au changement ; un même discours optimiste sur la progressive diffusion des pratiques durables parmi les consommateurs et consommatrices ; une même restriction de la population enquêtée aux fractions favorisées de l'espace social auxquelles appartiennent les militant·e·s du verdissement du quotidien ; un même manque d'attention portée au rôle de la dimension hiérarchisée des rapports sociaux sur les pratiques considérées. La focalisation sur les intentions, en particulier, n'est pas sans rapport avec l'importance conférée à la « conscience environnementale » par le gouvernement des conduites (telle qu'on l'a mise en évidence au chapitre 1) et est indicatrice de la perméabilité des travaux de sciences sociales aux grandes orientations imprimées par le gouvernement des questions environnementales.

Quand elles prennent en compte les variables de positionnement social des individus (profession, sexe, âge, niveau de diplôme, taille du foyer, zone d'habitation, pour les variables les plus fréquemment retenues), ces études marquées par un fort positivisme traitent généralement celles-ci de manière décorrélée les unes des autres et portent une faible attention aux relations de pouvoir. Pour la plupart, elles ne permettent donc pas de saisir les logiques de la domination sociale éventuellement à l'œuvre dans la production des phénomènes sociaux étudiés et courent donc le risque de participer à les reproduire. Comme le montre l'enquête de terrain, ces savoirs tirés des sciences humaines et sociales sont pourtant cruciaux dans le gouvernement des conduites environnementales, dans la mesure où ils permettent aux professionnel·le·s encadrant les accompagnements à l'adoption d'écogestes de se présenter comme des expert·e·s des politiques de développement durable et où ils servent à élaborer une partie des plans d'action. Nos observations participent alors à renforcer la conviction qu'un savoir critique sur la consommation durable et le gouvernement des questions environnementales peut être d'une certaine utilité sociale.

Conclusion de la première section : Une défiance institutionnelle vis-à-vis des styles de vie courants.

Les deux missions de service civique observées peuvent donc être réinscrites dans un premier ensemble d'actions publiques : celles s'affichant explicitement comme « environnementales » et promouvant la consommation durable. La volonté de réformer les comportements des individus dont elles témoignent illustre bien comment « le volontarisme institutionnel qui porte le développement durable repose aujourd'hui sur une ambition de maîtrise des processus et une défiance vis-à-vis des populations » (Boissonade (ed.), 2015:42). En s'appuyant sur des savoirs experts divers, les professionnel·le·s du développement durable cherchent à écologiser les styles de vie des citoyen·ne·s, sans qu'il y ait de limites *a priori* à cette dynamique encouragée de verdissement du quotidien : tous les styles de vie et tous les comportements qui les constituent semblent apparemment pouvoir être rendus moins émetteurs en CO₂ et moins consommateurs de ressources naturelles. Cependant, en diffusant certaines prescriptions récurrentes à travers de grandes campagnes de communication et à travers des programmes plus ciblés comme ceux observés, l'État structure fortement le contenu des pratiques reconnues « écoresponsables ». L'inclination vers la valorisation de la démonstration ostentatoire de l'intention écologique dans les gestes de verdissement, qu'on a essayé de mettre en évidence, va significativement orienter la réception sociale et la signification symbolique de cette écologisation institutionnelle des styles de vie, comme on le verra dans la suite du chapitre.

L'enquête atteste néanmoins du fait que les instruments du gouvernement écologique des conduites sont investis par un assemblage hétéroclite d'acteurs publics, associatifs et privés qui excède largement le cadre strict de l'État : collectivités locales, bailleurs, associations et fondations privées sont aussi impliquée·e·s dans la conduite ou le financement des missions de service civique observées. Comme l'a montré l'exemple d'Alternatiba au chapitre précédent, l'objectif de conduire les conduites des autres n'est pas non plus étranger aux mouvements militants qui tentent de généraliser et normaliser les modes de vie écologiques afin de leur permettre de changer d'échelle. Loin d'être un simple instrument des politiques publiques, la responsabilisation environnementale participe donc d'une forme de gouvernement à laquelle contribuent également des efforts militants et associatifs.

Cette dynamique n'est d'ailleurs pas spécialement française, comme l'avait déjà illustré au chapitre 1 l'enquête sur le programme de responsabilisation *30 manzanas verdes*, en Argentine. Sa ressemblance frappante avec les missions de service civique franciliennes et une même volonté de réformer les pratiques et styles de vie des *villeros* démontre le caractère globalisé de

la défiance institutionnelle à l'égard des citoyen·ne·s portée par le programme du développement durable. L'injonction institutionnelle à adopter des comportements de consommation durable peut cependant prendre des formes locales spécifiques et cibler des pratiques différentes d'un contexte à l'autre (on se souvient que les accompagnements argentins visaient en particulier la collecte des déchets plutôt que leur tri, ou la collecte d'huile usagée pour éviter de boucher les canalisations).

Pour mieux saisir les spécificités des interventions françaises, il faut réinscrire les actions observées dans un second ensemble de politiques publiques, typiquement françaises cette fois-ci : celles visant spécifiquement les locataires des résidences HLM à travers la « politique de la ville ». Alors que tous les styles de vie sont théoriquement concernés par les programmes de changement de comportement, les accompagnements à l'adoption d'écogestes illustrent un ciblage spécifique de la réforme écologique sur certaines fractions de la population isolées en fonction de leur quartier d'habitation. Comment ce second registre de politiques publiques participe-t-il à situer socialement le gouvernement environnemental des conduites ?

II. « Créer du lien social » : La réforme urbaine des « quartiers sensibles » par la politique de la ville

Quand je l'interrogeai sur la place de la mission de service civique dans la politique environnementale de Carigny, Nabil la réinscrivit spontanément dans un autre ensemble de politiques locales :

- [Nabil] : Je te dirais que ça dépasse même la politique environnementale de Carigny. Je dirais qu'on est plus dans la politique de la ville, dans la politique de proximité parce que...
- [H.M.] : *Plus que dans la politique environnementale ?*
- [Nabil] : Aussi dans la politique environnementale parce que tu fais un gros travail sur la précarité énergétique, tu montres une volonté forte de travailler avec les habitants pour qu'ils fassent des économies d'énergie, c'est très important. Mais au-delà de ça, tu ramènes aussi de la proximité dans un quartier, tu ramènes aussi une trace de la Ville, une présence Ville dans la plus grosse résidence HLM de la ville, donc tu rapportes la Ville dans une résidence. Donc on est vraiment dans de la politique de la ville. [...] C'est beaucoup le lien de proximité, etc., au-delà même de l'environnement. Moi je pense qu'ils sont à 50-50, c'est pas uniquement un projet développement durable. C'est aussi un projet qui montre qu'on est là dans ces quartiers. Et c'est important qu'on soit présent pas que là où tout se passe bien, mais aussi dans les résidences, dans les logements sociaux.

Pareillement, à Doroy, Julie justifia l'importance d'intervenir dans le quartier des Oliviers par le fait que : « C'est un public ou des quartiers qui sont importants pour la ville de Doroy puisque, depuis x années, le secteur de la politique de la ville, c'est une priorité municipale ».

Ce désir d'amener « de la proximité dans un quartier » et du « lien de proximité » fait écho au premier des objectifs initiaux du programme rappelés par Jean, le Directeur régional de l'association, lors du comité de pilotage de clôture de la mission de Carigny : « Développer une dynamique collective favorisant le lien social entre les habitants » (cf. chapitre 1). La volonté de verdir le style de vie des résident·e·s voisinait donc une préoccupation pour le « lien social » et le « vivre ensemble » dans les quartiers ciblés. Tout aussi fréquemment mentionnée que la première par les responsables rencontré·e·s, cette seconde préoccupation est caractéristique du cadrage territorialisant des problèmes sociaux porté par la politique de la ville.

On verra d'abord **(1)** l'influence de ce cadrage sur la politique environnementale mise en œuvre dans des quartiers perçus par les acteurs et actrices institutionnel·le·s comme « sensibles », bien que ni la résidence des Plateaux, ni celle des Oliviers n'aient été classées « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville » au moment de mon enquête. L'accompagnement à l'adoption d'écogestes y était en effet présenté comme une composante de la politique de la ville locale et la démarche de « gestion urbaine de proximité » constituait l'un des principaux registres de légitimation de l'intervention. Puis **(2)**, grâce au terrain d'enquête mené à Saville dans une résidence HLM qui, elle, est bel et bien classée comme un quartier prioritaire, on cherchera à comprendre le rôle des instruments, procédures et dispositifs propres à ce registre de politiques publiques sur la multiplication des interventions de sensibilisation dans les quartiers populaires urbains.

1. L'intervention à Carigny et Doroy : L'influence du prisme des « quartiers sensibles »

L'objectif de créer ou restaurer un « lien social » conçu comme dégradé ou atrophié dans les quartiers d'habitat social urbains a été l'une des priorités des politiques sociales territorialisées connues sous le nom de « politiques de la ville » depuis le milieu des années 1980 (voir l'**Encadré 7** pour un historique succinct).

Encadré 7 : Histoire et instruments de la « politique de la ville » en France.

La politique de la ville est un domaine d'action publique particulièrement technique et complexe qui mobilise une pluralité d'acteurs et s'appuie sur un empilement de dispositifs et d'acronymes. Ceux-ci sont eux-mêmes régulièrement réformés pour coller aux réorientations stratégiques dictées par la profusion d'évaluations chroniquant les difficultés des dispositifs existants à résorber les problèmes sociaux. Malgré cette inflation de dispositifs, il est possible de dégager quelques grandes évolutions qui éclairent la genèse des dispositifs contemporains (voir Avenel, 2010 pour une synthèse sur ce sujet).

On cite souvent le plan « Habitat et vie sociale », mis en œuvre de manière expérimentale en 1977 pour réhabiliter une cinquantaine de résidences HLM, comme l'acte de naissance de la politique de la ville en France. Il amorce en effet une transition historique entre la *construction* des grands ensembles dans les années 1950 et 1960 et la *gestion* de ceux-ci, face à la vétusté qui les gagne et à l'évolution de la population locataire.

Cependant, c'est surtout au début des années 1980 que cet ensemble d'interventions ciblées sur les quartiers d'habitat social va s'institutionnaliser. D'abord en 1981, avec la création d'une nouvelle administration spécialisée : la Commission nationale du développement social des quartiers (CNDSQ). En 1983, le rapport « Ensemble, refaire la ville » de son président Hubert Dubedout (par ailleurs maire de Grenoble) appelle ensuite à une véritable politique de « participation citoyenne » qui convertisse les habitant·e·s en « acteurs de la transformation urbaine ». S'ensuit une progressive professionnalisation et autonomisation de ce domaine d'action publique, avec la mise en place de conventions Développement Social des Quartiers (DSQ), puis la création en 1988 de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), qui est rattachée en 1991 à un Ministère de la Ville de plein droit. La Loi d'orientation pour la ville (1991) concrétise ainsi le caractère de politique à la fois nationale et locale acquis par la politique de la ville, dont les actions sont ciblées par l'État sur un nombre croissant de quartiers tout en restant mises en œuvre localement.

C'est dans les années 1990 que sont développés les principaux outils institutionnels qui animent encore aujourd'hui cette politique nationale de ciblage d'un nombre restreint de quartiers, notamment avec la signature des premiers « Contrats de ville » (signés par l'ensemble des acteurs institutionnels locaux autour d'objectifs d'intervention communs), puis la création en 1996 des ZUS (Zones Urbaines Sensibles), ZRU (Zones de redynamisation urbaine) et ZFU (Zones franches urbaines). Une double logique contractuelle et de zonage prioritaire est ainsi entérinée à l'échelle nationale, avec un renforcement de l'objectif de favoriser le développement de l'activité économique sur les territoires concernés.

La loi Borloo (2003) crée l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) et le PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine) afin d'engager un programme d'envergure de démolitions, reconstructions et réhabilitations visant notamment à favoriser l'installation de ménages de classes moyennes (Epstein, 2013). Elle rend aussi obligatoire la signature d'une convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) dans les quartiers ciblés par la rénovation urbaine. En même temps qu'elle renforce l'importance de l'objectif de « mixité sociale », elle réoriente donc l'action publique sur le « cadre de vie ».

La Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 (Loi Lamy), fusionne les diverses formes de zonage en créant la catégorie de « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville » (QPV). La diminution de leur nombre (1300 contre 2500 quartiers ciblés auparavant) est destinée à concentrer les moyens sur les quartiers les plus pauvres (puisque le principal critère de classement est celui du revenu par foyer) et dotés d'une certaine taille (1000 habitants minimum). La création obligatoire de « conseils citoyens » sur ces territoires est destinée à renforcer la « co-construction » de la politique de la ville. Les contrats de ville, de plus en plus souvent signés à l'échelle de l'intercommunalité et jouant un rôle central et directeur dans le dispositif institutionnel, comportent trois piliers organisant l'action sur ces quartiers : « cohésion sociale », « cadre de vie et renouvellement urbain » et « développement économique et emploi ».

Sylvie Tissot a montré comment cette « réforme urbaine » s'était appuyée sur une rupture liée à « l'émergence, entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, d'une manière de penser et de traiter les "problèmes sociaux" à partir de la situation de territoires spécifiques, les "quartiers sensibles" » (Tissot, 2007:7). Dans un contexte socio-historique marqué par la paupérisation de la population locataire des grands ensembles faisant suite au départ des classes moyennes et des ménages les plus stables des classes populaires poussés vers l'accession à la propriété, par l'ouverture de l'accès au logement social pour les familles issues de l'immigration post-coloniale, par la montée du chômage et de la précarité de l'emploi, et par l'usure des bâtiments construits une vingtaine d'années plus tôt, la médiatisation de plusieurs « émeutes »¹⁵⁷ va servir de catalyseur à l'installation dans le débat public d'un « problème des banlieues ». Comme le documente S. Tissot (2007:148) à partir d'un travail d'archive mais aussi d'une enquête de terrain à Montreuil, le regard porté par les institutions sur les quartiers d'habitat social est progressivement renversé et devient stigmatisant :

« Naguère objet de fierté et de gloire car instrument de promotion de la classe ouvrière, ils deviennent le "problème" sur lequel l'action municipale doit se focaliser. [...] Les grands ensembles sont appréhendés comme des lieux où se concentrent des problèmes tels qu'ils nécessiteraient des mesures ciblées, visant à refonder le lien social ».

L'institutionnalisation de la catégorie de « quartiers sensibles » va alors jouer un rôle décisif dans l'essor de la « spatialisation des problèmes sociaux » (Tissot et Poupeau, 2005) qui va être au principe de la « territorialisation de l'action publique » à travers le développement de la politique de la ville. En reprenant le concept de « cadrage » utilisé au chapitre précédent¹⁵⁸, on peut parler d'un cadrage territorialisant des problèmes sociaux, qui conçoit un ensemble de difficultés sociales (liées à la pauvreté, à l'anomie, à la délinquance, au chômage, à la ségrégation ethnique, entre autres) comme étant circonscrites spatialement et produites par les conditions de vie propres à des territoires spécifiques. L'auteure montre cependant que l'institutionnalisation de ce cadrage n'avait rien d'évident et a été rendue possible par la mobilisation d'un ensemble d'acteurs et d'actrices appartenant aux sphères politique (élus à la fois nationaux et locaux), administrative (hauts fonctionnaire socialistes, chargé·e·s de mission de la politique de la ville), associative (fondateurs et employé·e·s de bureaux d'étude

¹⁵⁷ Sur la production d'une image stigmatisante des « banlieues » dans les médias, voir Berthaut (2013).

¹⁵⁸ Sylvie Tissot ne recourt pas elle-même au concept de « cadrage » dans son ouvrage. Il est néanmoins convergent avec l'usage qu'elle fait de l'expression « cadre de pensée et d'action » (Tissot, 2007:9), qu'elle utilise pour désigner ce qui est à la fois un discours portant une certaine définition des problèmes sociaux et un programme d'intervention ajusté à ses schèmes de catégorisation du monde.

spécialisés) et intellectuelle (sociologues, urbanistes et géographes, membres de la revue *Esprit*, statisticien·ne·s, expert·e·s) qui se sont retrouvé·e·s autour d'un diagnostic commun « consistant à ériger ces territoires en symboles d'une "nouvelle question sociale", à en faire les lieux où devraient et pourraient se régler des problèmes concernant l'ensemble de la société » (Tissot, 2007:273).

Plusieurs autres dimensions du contexte historique sont alors pertinentes pour rendre intelligible la rupture dans l'appréhension des « quartiers sensibles » qui survient à la fin des années 1980, au premier rang desquelles le succès académique, médiatique et politique du paradigme de « l'exclusion ». Navigant entre les mondes des sciences sociales et de la bureaucratie, celui-ci véhicule une représentation duale et spatialisée du monde social qui oppose la majorité de la société (qui serait *dedans*) à un petit, mais croissant, nombre d'« exclus » (qui seraient *dehors*). En ce sens, les théories de l'exclusion reformulent le langage dans lequel est pensé la pauvreté urbaine en effaçant les inégalités et les conflits de classe liés à l'organisation du travail et en adoptant une représentation misérabiliste des populations dominées (voir Fassin, 1996). Décrit·e·s comme étant plongé·e·s dans la « galère » et l'anomie, cumulant les formes de handicaps et relégué·e·s dans des « ghettos », les « habitants des quartiers populaires » (singularisé·e·s par leur lieu de résidence plutôt que conçu·e·s comme membres d'une classe sociale) sont alors présenté·e·s comme l'une des figures emblématiques des « exclus »¹⁵⁹. Sylvie Tissot a alors mis en évidence la diffusion de cette vision de la société au sein de l'administration récemment créée en charge de la politique de la ville, notamment par l'entremise de la revue *Esprit* et sous le patronage de quelques figures intellectuelles comme Alain Touraine et François Dubet.

Cette appréhension territorialisée des problèmes sociaux est ainsi allée de pair avec une transformation de leur prise en charge par la politique sociale. Les modes d'intervention portés par la politique de la ville ont en effet reposé sur un traitement territorialisé du manque de « lien social », perçu comme caractéristique des « banlieues ». Les nouvelles politiques sociales territorialisées ont alors eu tendance à :

« Privilégier deux axes : le bâti, avec la réhabilitation des logements sociaux, et la sociabilité. Le second axe est même posé comme un préalable au premier, dans la mesure où, nous dit-on, il serait vain de s'engager dans une intervention publique massive sans un effort pour refonder le "lien social" et restaurer la "confiance" ». (Tissot, 2007:275)

¹⁵⁹ Voir notamment Wacquant, 2006 pour une remise en cause de cette lecture des banlieues françaises et une comparaison avec les ghettos états-uniens.

Si l'axe de la rénovation urbaine a pris l'ascendant au sein du champ de la politique de la ville après la création de l'ANRU en 2003 (Epstein, 2013), cette profonde modification matérielle des bâtiments et du cadre de vie des banlieues populaires françaises ne s'est jamais départie d'un objectif de réformer la vie sociale dans les quartiers ciblés. Outre les interventions architecturales destinées à diffuser « un nouveau mode d'habiter » en intervenant sur le bâti (Pierre Gilbert, 2014), les programmes de démolition, de rénovation et de réhabilitation ont souvent fonctionné main dans la main avec des interventions de terrain destinées à normaliser les pratiques des locataires (pour une enquête monographique, voir Habouzit, 2017). La reprise par les responsables publics de l'analyse selon laquelle la situation des ménages vivant dans les « quartiers sensibles » était caractérisée avant tout par le « délitement du lien social » a ainsi mené à des « politiques du lien social » qui se donnèrent pour mission de « refonder la vie sociale sur ces territoires en encourageant la participation des habitants » (Tissot, 2007:8).

Afin de pacifier les relations sociales, la politique de la ville s'est appuyée sur une rhétorique supposée être consensuelle, dont les principaux concepts (la « proximité », la « citoyenneté », la « démocratie locale », la « participation des habitants », etc.) ont été déclinés en mots d'ordre qu'on retrouve de manière quasi-systématique dans les projets mis en œuvre : il faudrait favoriser la « mixité sociale » et le « vivre ensemble », « améliorer le cadre de vie », « renouer le dialogue », « impliquer les habitants dans les actions de terrain », etc. La « participation des habitants » est en particulier promue comme un remède au défaut de lien social et à l'inefficacité des politiques sociales : c'est en associant les destinataires des politiques territorialisées à la définition et à la mise en œuvre des « actions » destinées à lutter contre la « relégation » des quartiers ciblés que la politique de la ville entend réussir là où les politiques sectorielles et centralisées ont échoué. Cependant, comme le constate l'auteure dans son enquête à Montreuil, « la participation va de fait se trouver circonscrite à des domaines précis (la sociabilité et le cadre de vie) et subordonnée au montage de projets “efficaces”, “ponctuels” et “pragmatiques” » (Tissot, 2007:228).

Menée dans un contexte de décentralisation des compétences nationales vers les échelles de gouvernance locale, mais aussi de restrictions budgétaires croissantes, cette politique s'est aussi appuyée sur de nouvelles formes d'action publique destinées à combler les « défaillances institutionnelles » de l'État-Providence auxquelles étaient imputés les « problèmes des quartiers ». Parmi les nouveaux modes d'action et les procédures présentées comme innovantes, on peut retenir : le « ciblage » de quartiers identifiés comme « prioritaires », la « transversalité » des actions menées de sorte à coordonner ensemble différents secteurs et

services publics, la « concertation entre partenaires » visant à mobiliser et associer différents niveaux de gouvernement et registres d'acteurs, la gestion par « projets », etc. L'institutionnalisation de la politique de la ville a donc aussi été l'un des vecteurs de la « modernisation » de l'action publique locale et du renforcement des impératifs managériaux commandant aux employé·e·s municipales et municipaux d'être plus efficaces, plus rentables et plus polyvalent·e·s dans leur travail. Au-delà de son programme de réforme de la vie sociale des « quartiers » et de leurs habitant·e·s, la « réforme urbaine » est donc décrite par Sylvie Tissot comme participant d'une « refonte de l'État social » qui mène au rétrécissement et à la réorientation de son action : celle-ci délaisse désormais l'objectif de socialiser et de redistribuer les ressources pour réduire les inégalités et tente moins de réduire la pauvreté elle-même que d'en limiter sa concentration sur certains espaces.

Enfin, en institutionnalisant une vision à la fois stigmatisante et misérabiliste des « habitants des quartiers populaires », cette redéfinition de l'action sociale a fourni un référentiel d'analyse de la pauvreté urbaine qui fut réinterprété dans les années 1990 et 2000 pour appuyer le « tournant sécuritaire » dans la gestion des banlieues. Les « exclus » des « quartiers sensibles » furent alors représentés comme les nouvelles « classes dangereuses » (Chevalier, 1958) – et ce d'autant plus facilement que beaucoup étaient issus de l'immigration postcoloniale et subissaient un regard racisant qui les catégorisait comme des *autres* – dont l'encadrement ne reposait plus seulement sur la politique de participation mais sur un renforcement de la disciplinarisation policière destiné à maintenir l'ordre social (Fassin, 2011).

Il est donc remarquable d'observer que, même en l'absence de classement en QPV (récemment devenu le cœur du ciblage réalisé par la politique de la ville, cf. **Encadré 7** *supra*), le référentiel de la politique de la ville était spontanément mobilisé par les chargé·e·s de mission pour le développement durable afin de justifier de leur volonté d'accompagner les locataires des résidences des Oliviers et des Plateaux à l'adoption de comportement étiquetés comme écologiques¹⁶⁰.

La plupart des caractéristiques de la politique de la ville modernisée se retrouvaient dans les accompagnements observés : tentative de prise en charge de questions structurelles concernant la société dans son ensemble à travers le ciblage de quartiers considérés comme cumulant les

¹⁶⁰ On peut cependant noter que le quartier des Plateaux, qui avait perdu son zonage de la politique de la ville en 2014 avec la réduction du nombre de Quartiers Prioritaires, continuait d'être considéré comme un « Quartier de veille active ». Cela impliquait le maintien d'une « attention spécifique » mais pas de moyens supplémentaires dédiés.

handicaps sociaux ; évitement de la question du travail, de la redistribution des ressources et des conflits politiques ; gestion transversale et partenariale autour de la forme du projet ; souhait de « ramener de la proximité » et de « créer du lien social » comme si le problème principal des résidences HLM tenaient à leur sociabilité défaillante ; valorisation du fait d'être « sur le terrain, au contact des jeunes et des locataires » (Erwan) par opposition au « travail de bureau » qui ne permettrait pas d'améliorer aussi directement les situations problématiques. Que ce soit vis-à-vis des instruments d'action publique, des mots d'ordre, des procédures d'intervention ou du cadrage des problèmes sociaux, la sensibilisation aux écogestes apparaissait comme une politique de participation tout droit sortie de la dynamique de normalisation des conduites des habitant·e·s des « quartiers sensibles » caractéristique de la politique de la ville. Elle était ainsi caractéristique d'une défiance institutionnelle particulière, visant spécifiquement le mode de vie et les relations sociales entretenus par cette fraction spécifique de la population.

Ce tropisme est d'autant plus notable que les crédits mobilisés pour ces actions étaient pris sur les lignes du budget municipal consacrées au développement durable et non sur d'éventuels crédits supplémentaires fléchés vers ces quartiers. Cela témoigne de l'influence prise par le cadrage territorialisant des problèmes sociaux dans l'action publique ciblée sur les quartiers populaires urbains et de la façon dont elle déborde du champ d'intervention balisé par les instruments d'action publique propres à la politique de la ville. Même si mes interlocuteurs et interlocutrices parlaient plus souvent de « quartiers populaires » que de « quartiers sensibles » – ce dernier terme étant sans doute passé de mode après un usage médiatique et politique intensif dans les années 1990 et 2000 – le cadrage territorialisant des problèmes sociaux dont il a été le vecteur continuait d'être dominant¹⁶¹. Régulièrement présentés comme des quartiers « calmes » mais « repliés sur [eux]-même[s] » et avec des difficultés sociales plus prononcées que le reste des deux villes (en termes de chômage, de pauvreté ou d'échec scolaire), les résidences des Oliviers et des Plateaux étaient perçues et décrites à travers le prisme classique d'un manque de sociabilité locale imputé à la concentration de « handicaps » sociaux. On comprend alors l'intérêt de Nabil pour la mission de service civique, qui devait « ramener de la vie dans le quartier », ou pourquoi Julie y voyait une manière de promouvoir « le faire ensemble, le collectif », ou encore « l'intelligence collective » : le ciblage d'actions d'animation mobilisant des intervenant·e·s extérieur·e·s sur ces quartiers conçus comme

¹⁶¹ La reprise de la catégorie « habitants des quartiers populaires » (plutôt que celle de « membres des classes populaires ») par les militant·e·s d'Alterntiba signale que ces représentations se sont en outre diffusées au-delà des cercles des acteurs publics ou para-publics intervenant dans le cadre des politiques territorialisées.

« difficiles » s’inscrivait dans un référentiel d’action publique centré sur le « lien social » et la « participation des habitants ».

Cependant, la politique la ville ne fournit pas seulement des ressources cognitives (*i.e.* des concepts pour penser les situations locales) et symboliques (*i.e.* des mots d’ordres pour légitimer l’action publique) aux responsables publics locaux de la responsabilisation environnementale des classes populaires. Elle est aussi pourvoyeuse de ressources matérielles (*i.e.* des crédits spécifiques pour financer des actions) et organisationnelles (*i.e.* des procédures d’intervention et des réseaux d’acteurs éprouvés pour planifier des interventions) comme le révèle l’enquête menée à Saville.

2. L’intervention à Saville : L’infrastructure de la politique de la ville au service de la responsabilisation environnementale

J’ai rencontré Mathilde, Cheffe de projet Politique de la ville à Saville, lors d’une fête de réveillon du nouvel an organisée chez des amies sociologues communes. Au cours d’une discussion anodine, je mentionnai rapidement mon travail de thèse et les observations que j’avais réalisées à Carigny et Doroy et elle m’annonça travailler sur ce sujet à Saville. Elle se montra intéressée lorsque je lui fis part de mon étonnement de constater que les programmes d’accompagnement aux écogestes étaient presque uniquement mis en œuvre dans des résidences HLM. Le cadre festif se prêtant peu à un échange professionnel, aucun·e de nous deux ne rentra dans le détail de son travail mais nous échangeâmes nos contacts pour poursuivre la discussion. Elle m’écrivit quelques jours plus tard par sms :

« Salut. Vendredi j’ai pensé à ta thèse ! La ville de Saville met en place une action de sensibilisation aux ecogestes dès le 17 janvier sur le quartier prioritaire, c’est financé par l’état et le bailleur. On voudrait que l’action s’étende sur la ville mais comme les financements sont pour le QPV c’est compliqué à faire passer. Bref. A plus !! »

Lors d’un entretien semi-directif qu’elle m’accorda à la fin du mois de janvier, quelques jours après le premier atelier de sensibilisation mentionné dans son sms, je pus négocier un accès au terrain pour réaliser des observations et des entretiens dans le cadre de l’opération de porte-à-porte qui allait être mise en œuvre en avril.

Comme le laissait entendre notre première conversation informelle et comme le suggérait son message, je perçus alors que Mathilde était sensible au caractère paradoxal d’une responsabilisation environnementale plus intense dans les résidences HLM que dans le reste de

la société¹⁶². Elle me confia que notre discussion l'avait fait réfléchir et, au cours de l'entretien, elle chercha plusieurs fois à me montrer qu'elle ne tenait pas pour évident que cette responsabilisation doive cibler les quartiers populaires. Cependant, même si elle disait tenter d'élargir le public des actions en renforçant la communication diffusée à travers le CCAS¹⁶³, le contexte local et institutionnel produisait bel et bien un ciblage des actions de sensibilisation environnementale de Saville sur la résidence des Phares.

Outre une situation socio-économique plus précaire dans la résidence des Phares que dans celles de Oliviers et des Plateaux, c'était surtout le contexte institutionnel qui différait des terrains précédemment enquêtés (cf. **Encadré 8** *infra*). En donnant accès à un programme mis en œuvre dans un Quartier Prioritaire de la politique de la ville et mobilisant d'autres acteurs sociaux que ceux rencontrés dans l'enquête sur les missions de service civique, l'enquête à Saville permet de renforcer la compréhension des logiques institutionnelles conduisant à la multiplication des accompagnements à l'adoption d'écogestes dans les résidences HLM de France.

Le contraste était d'abord lié au classement en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville. Le fait d'être étiqueté « Quartier Prioritaire » apportait des moyens financiers significativement plus élevés aux professionnelles intervenant dans la résidence des Phares. Le fléchage vers les Quartiers Prioritaires d'une manne budgétaire spécifiquement dédiée à la politique de la ville par les différentes administrations et institutions partenaires du contrat de ville (État, région, département, intercommunalité, municipalité, Caisse d'allocations familiales régionale, Caisse des dépôts et consignations) octroyait en effet des moyens supplémentaires pour la réalisation d'« actions » entrant dans le cadre d'un des trois piliers des contrats de ville (en particulier celui intitulé « cadre de vie et renouvellement urbain »).

¹⁶² Ce paradoxe est expliqué plus en détail dans la section suivante.

¹⁶³ Pour Centre Communal d'Action Sociale, qui est un établissement municipal chargé de mettre en œuvre la politique de solidarité locale et de donner accès à l'aide sociale. Tourné vers les ménages modestes ou précaires, son action ne relève pas d'un ciblage territorial réservé aux habitant·e·s des Quartiers Prioritaires. Diffuser l'information sur les ateliers collectifs de sensibilisation aux écogestes à travers le CCAS aurait ainsi consisté à étendre le public-cible des interventions au reste des classes populaires de Saville, sans le restreindre aux résident·e·s des Phares.

Encadré 8 : La résidence des Phares : un quartier plus précaire et plus inséré dans les réseaux de la politique de la ville

La résidence des Phares fait partie d'un ensemble de deux résidences HLM contiguës qui sont classées comme un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) à Saville, ce qui constitue une différence fondamentale par rapport aux résidences des Oliviers et des Plateaux. Outre le fait d'être géré par un bailleur social privé (une Entreprise Sociale pour l'Habitat, dite ESH), ce quartier présentait aussi des caractéristiques sociodémographiques et une situation géographique différentes de celles des deux résidences enquêtées précédemment.

Le quartier des Phares correspond assez fidèlement à l'image classique des grands ensembles construits à la fin des années 1960 en France : des barres d'immeubles de 4 à 6 étages et de deux tours de 12 étages qui encerclent des écoles, un collège, un gymnase et un centre social. Réunissant environ 950 logements sur 8 hectares, l'ensemble était séparé des zones pavillonnaires voisines par une voie rapide et était décrit comme « enclavé » par plusieurs responsables locaux. Il était en outre connu localement comme un « territoire des dealers » (comme en attestent plusieurs articles de la presse régionale) et souffrait d'une réputation particulièrement dégradée. Plusieurs interlocutrices institutionnelles le décrivaient comme le « point noir » de Saville, tandis que les locataires étaient nombreux et nombreuses à se plaindre des nuisances du quotidien (on y reviendra au chapitre 5).

Grâce à son classement en QPV, des données statistiques précises et circonscrites à l'échelle du quartier sont consultables en ligne sur le site <https://sig.ville.gouv.fr/>. Au moment de mon enquête, parmi ses près de 2600 habitant·e·s, environ un tiers vivait sous le seuil de pauvreté (à 60% du revenu médian) et près de 19% des foyers étaient constituées de familles monoparentales. Parmi les personnes actives, plus de 75% appartenaient à la catégorie ouvriers ou employés et 20% étaient au chômage, tandis que 19% des personnes employées occupaient un emploi précaire (CDD, intérim ou apprentissage). Dans 40% des ménages, la personne de référence était immigrée, et près de 30% des individus étaient étrangers.

En ce sens, la situation y était plus précaire que dans les résidences de Carigny et Doroy. L'objectivation des conditions socio-économiques est moins aisée dans les résidences HLM qui ne sont pas classées en QPV. Les mairies ne disposaient par exemple pas de données socio-économiques fines sur ces résidences. Il est néanmoins possible de se reporter aux données carroyées des Iris (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) qui délimitent sur tout le territoire national des quartiers d'environ 2000 habitant·e·s. Chaque Iris englobe donc une partie des zones pavillonnaires qui entourent les deux résidences mais elles constituent, à ma connaissance, la plus fine approximation spatiale disponible permettant de saisir leur situation socio-économique. Dans l'Iris de la résidence des Plateaux, environ 56% des personnes actives appartenaient aux PCS Ouvriers ou Employés et 11% étaient au chômage, tandis qu'elles étaient respectivement 61% et 11% dans l'Iris de la résidence des Oliviers.

(Suite à la page suivante)

Encadré 8 (suite) : La résidence des Phares : un quartier plus précaire et plus inséré dans les réseaux de la politique de la ville

En outre, la résidence des Phares s'inscrivait dans un environnement institutionnel local doté d'une certaine expertise en matière de politique de la ville, ce qui est partiellement lié à l'histoire urbaine de Saville.

Alors que l'urbanisation et la croissance démographique de Doroy et Carigny sont historiquement imbriquées avec l'expansion du chemin de fer au XIX^{ème} siècle, puis avec la construction de pavillons et de lotissements le long des voies reliant la banlieue à Paris au cours du XX^{ème} siècle, celle de Saville, située plus loin de la capitale et plutôt au croisement d'axes routiers, fut étroitement liée à la politique de construction de grands ensembles à la fin des années 1960. Les résidences HLM y tenaient donc une place plus centrale dans le paysage urbain comme dans l'organisation des politiques municipales et intercommunales. Alors que la communauté d'agglomération de Saville comptait de nombreuses résidences HLM et plusieurs QPV, celle de Doroy et Carigny ne comptait qu'un QPV et comportait moins de logements sociaux (tout de même un peu plus de 20% des résidences principales de l'agglomération). Même si le classement de la résidence des Phares en QPV était récent et ne datait que de 2015, il s'insérait donc dans un contexte local plus aguerri aux problématiques de la politique de la ville, ce qui peut participer à expliquer nombre de différences dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation.

En outre, alors que la loi de programmation pour la ville de 2014 a prévu un abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les organismes HLM situés en QPV, le cadre national régissant son utilisation (établi en 2015) leur impose de réinvestir cette somme dans l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de service rendue aux locataires : la réalisation d'actions de sensibilisation et d'animations est donc particulièrement encouragée¹⁶⁴. Dans une thèse soutenue en novembre 2021, Benjamin Leclercq (2021) a décrit la constitution d'un « marché de l'intermédiation » en Quartiers Prioritaires engendrée par cet abattement de charges fiscales, et la corrélative professionnalisation des prestataires extérieurs auxquels recourent les bailleurs sociaux pour animer la politique de participation et de sensibilisation dans leurs résidences. C'est d'ailleurs ce mode de prestation qui avait été retenu à Saville, où une association de médiation installée dans une ville proche était chargée par le bailleur social de réaliser des ateliers de sensibilisation, des permanences de lecture de factures et un porte-à-porte d'accompagnement à l'adoption d'écogestes d'un mois afin de diffuser l'incitation à

¹⁶⁴ Le cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB stipule ainsi : « La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB a vocation à s'articuler avec les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP), pilotées par les collectivités locales et l'État, qui organisent et coordonnent les interventions pour répondre aux besoins spécifiques des quartiers : sur-entretien, gestion différenciée des espaces, *régulation des usages* [je souligne], organisation de la présence de proximité, soutien aux personnels..., en articulation avec les autres politiques et dispositifs (projet urbain, sécurité, développement social...) ». Voir : <https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/politique-de-la-ville-urbanisme/cadre-national-d-utilisation-de-l-abattement/#telecharger>.

verdir le quotidien à l'aide de la distribution d'un « kit énergie » dans tous les foyers de la résidence. Le coût total de 12 000€, entièrement supporté par le bailleur, était financé sur le budget libéré par l'exonération de TFPB.

C'étaient donc aussi bien les collectivités locales que le bailleur social qui étaient amené·e·s à mettre davantage de moyens dans le quartier pour y cultiver le « lien social » et y mener des actions dites de Gestion urbaine de Proximité (GUP) destinées à agir sur la vie quotidienne et le cadre de vie. Contrairement à Carigny où, selon Nabil, il s'agissait de ramener « une présence de la ville » dans la résidence des Oliviers, la municipalité était « déjà très présente » dans la résidence des Phares selon Mathilde et l'accompagnement s'inscrivait dans une série plus large d'actions déjà mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville. Le cycle d'ateliers, de permanences et de visites par porte-à-porte destinées à sensibiliser les locataires aux écogestes n'était d'ailleurs pas impulsé par la mairie (comme dans le cas des Services Civiques de Carigny et Doroy où ce sont les élu·e·s qui avaient poussé les bailleurs sociaux à leur emboîter le pas), mais par le bailleur social lui-même, une entreprise de droit privé gérant plus de 50 000 logements à travers l'Île-de-France et jouissant d'une indépendance plus forte par rapport aux pouvoirs politiques locaux.

On touche là à une seconde différence institutionnelle distinguant Saville d'un côté et Carigny et Doroy de l'autre. Elle concerne cette fois la structuration des réseaux d'acteurs locaux intervenant dans la mise en œuvre des programmes de responsabilisation environnementale. À Saville, les actrices (puisque ce sont toutes des femmes) intervenant dans la résidence des Phares étaient toutes des spécialistes de la politique de la ville qui s'appuyaient sur des compétences expertes et une certaine expérience dans l'intervention de Gestion Urbaine de Proximité, ce qui n'était pas le cas dans les deux premières villes enquêtées. Si ce second contraste n'est pas sans rapport avec le classement de la résidence des Phares en QPV, il correspond aussi à des différences de contexte liées à l'histoire urbaine des trois villes, aux caractéristiques locales des politiques municipales et à celles des bailleurs sociaux concernés.

Au cours de mon enquête à Doroy et Carigny, je n'ai pas rencontré de professionnel·le·s de la politique de la ville : les interventions étaient pilotées par des chargé·e·s de mission pour le développement durable, qui n'avaient pas d'expérience particulière dans la gestion urbaine de proximité. Même si Julie m'indiqua en entretien que la politique de la ville était « une priorité de la municipalité » de Doroy, celle-ci ne semblait pas s'appuyer sur des compétences professionnelles spécialisées dans ce domaine. À l'inverse, à Saville, l'accompagnement à l'adoption d'écogestes était piloté pour la municipalité par Mathilde, recrutée récemment sur

un temps-plein dédié à la politique de la ville afin notamment de formaliser une Convention GUP devant être annexée au Contrat de ville. Son travail était en outre placé sous l'autorité politique directe de la maire, celle-ci ayant décidé de conserver elle-même la compétence « politique de la ville » en tant que maire-adjointe car, comme me l'expliqua Mathilde, elle était déjà très investie sur le sujet en tant que vice-présidente en charge de cette question à l'échelle départementale et intercommunale. Urbaniste de formation, Mathilde était, en outre, épaulée par une Directrice du Renouvellement urbain et m'indiqua même être « chapeauté » (selon son expression) par deux collègues spécialisées dans la politique de la ville au sein de la communauté d'agglomération. Elle loua « le recul et l'expérience » de ces collègues, toutes les trois étant elles aussi formées en urbanisme. Si Mathilde mentionna en entretien sa coopération avec sa collègue du service municipal du développement durable et si ses homologues de l'intercommunalité firent référence au Plan Climat dans lequel s'inscrivait l'opération de sensibilisation, les professionnel·le·s des politiques publiques environnementales étaient absent·e·s des événements auxquels j'ai participé et ne jouaient pas un rôle moteur dans le pilotage du projet. La politique de la ville locale s'appuyait donc ici sur un personnel fortement spécialisé, doté d'un savoir-faire et de compétences expertes dans le domaine urbain plutôt que dans le domaine du développement durable.

Il en allait de même du côté des professionnel·le·s employé·e·s par les bailleur sociaux. Alors que le bailleur des Plateaux était un Office Public de l'Habitat (OPH) municipal détenant environ 2000 logements sur un périmètre circonscrit à la ville de Doroy, celui des Oliviers était un OPH possédant un patrimoine bien plus important (autour de 50 000 logements) et réparti sur plusieurs départements d'Île-de-France. Cependant, aucun des deux n'avait mobilisé de professionnel·le de la participation des locataires pour superviser ou mettre en œuvre l'action de sensibilisation environnementale. Dans le cas de la résidence des Plateaux, c'était par exemple Lucien, le « chargé de communication et lien social », qui suivait la mission des volontaires pour le compte de son employeur. Ancien chargé d'opération réhabilitation ayant connu une promotion, il était doté de compétences principalement techniques et n'avait pas d'expertise dans la mise en œuvre d'une politique destinée à recréer du « lien social ». À l'inverse, à la résidence des Phares, à Saville, l'accompagnement aux écogestes était impulsé et piloté par Florence, une « Développeuse de quartier » employée au sein de service de Développement Social Urbain (DSU) du bailleur. Diplômée d'un Master de géographie, elle était chargée de monter et piloter des projets destinés à développer et améliorer la vie sociale dans une douzaine de résidences détenues par son employeur. Elle intervenait sur la résidence des Phares depuis sa prise de poste, quatre ans plus tôt, et avait remplacé une précédente

collègue qui était déjà chargée de l'animation du développement social de la résidence, bien avant son classement en QPV. L'accompagnement aux écogestes s'inscrivait donc dans une série d'actions de sensibilisation mises en œuvre depuis plusieurs années, dont la finalité affichée était « l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie du locataire » (Florence).

Alors que le quartier était engagé depuis sept ans dans de longs travaux de réhabilitation (réfection des façades, de l'électricité, des menuiseries et des sanitaires, désamiantage) et de résidentialisation (intervention sur les espaces extérieurs, avec une augmentation du nombre de places de stationnement et la création d'un jardin fleuri partagé au pied d'un immeuble), la relation entre les locataires et le bailleur était décrite par la plupart des personnes rencontrées comme « difficile ».

S'appuyant sur un « diagnostic de territoire »¹⁶⁵ selon lequel la résidence des Phares souffrait d'un « problème de mauvaise appropriation des espaces extérieurs » correspondant à un « envahissement de l'espace commun extérieur par les encombrants, les déchets et du trafic », Florence avait donc multiplié les actions pour « accompagner les habitants vers un changement d'usages ». Son objectif affiché était de les aider à « se réapproprier » leur cadre de vie : campagnes de sensibilisation sur le tri des déchets (déjà par porte-à-porte, avec distribution de sacs de tri), sur la gestion des encombrants (avec ateliers et visite d'une décharge et d'un centre de tri), sur le jet d'ordures par les fenêtres ; réunions de concertation ; création d'un petit jardin fleuri partagé, etc.¹⁶⁶ La sensibilisation aux écogestes, qui correspondait plutôt à une préoccupation pour les factures et « la maîtrise des énergies », s'inscrivait selon elle dans la même dynamique :

« On a su aussi dans ces réunions de concertation qu'effectivement il y avait des problématiques sur la question des factures. On a voulu en profiter aussi, et c'est ça la genèse du projet [de sensibilisation aux écogestes], du fait que les gens avaient de nouveaux équipements dans les logements [*i.e.* des compteurs "intelligents" Linky permettant de suivre la consommation d'électricité en temps réel], et qu'on avait travaillé aussi à la fois sur les parties communes avec des ampoules qui s'éteignent... machin, et dans les logements sur le ravalement et l'isolation des façades, à des aménagements qui fassent qu'on puisse réduire les énergies et que ça ait un effet dans les charges globales. Donc c'était : informer, valoriser les travaux - dire qu'on a fait quand même des choses - donner des conseils et astuces pour maîtriser ses factures, et si jamais

¹⁶⁵ Aussi appelé « diagnostic en marchant », le diagnostic de territoire est un outil fondamental de la démarche de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) dans les résidences HLM. Censé être réalisé avec des habitants et le reste des partenaires, il doit permettre d'identifier de manière participative et concertée les principaux problèmes liés au « cadre de vie ».

¹⁶⁶ On reviendra en détail au chapitre 5 sur ces actions visant à produire un « changement d'usages » afin d'améliorer le « cadre de vie », à travers une attention fine portée au problème des déchets dans les résidences HLM.

il y avait des problématiques plus importantes, trouver des relais. [...] Pour la maîtrise des énergies, on n'est pas sur les espaces extérieurs, là on est sur de l'appropriation des équipements du logement et une appropriation de son environnement, par rapport à ses consommations personnelles, en fait. Mais ça a toujours un lien avec les travaux. Les travaux impliquent un changement, ces changements doivent être accompagnés, on accompagne les habitants dans ce cadre-là ».

Pour valoriser les travaux entrepris par le bailleur, il semblait nécessaire à Florence d'essayer de normaliser les comportements des locataires, notamment par rapport à leur consommation d'énergie¹⁶⁷. Son discours illustre ainsi la façon dont l'actualisation des slogans et mots d'ordre de la politique de la ville à travers la démarche GUP (qui vise à « améliorer le cadre de vie » et à « résoudre les problèmes de la vie quotidienne ») implique une tentative de régulation des « usages » des locataires, c'est-à-dire une réforme de leurs pratiques quotidiennes. Cette tendance des acteurs institutionnels à « éduquer leurs locataires aux normes du “bien habiter” » relève d'un mandat historique du logement social remontant au début du XX^e siècle (Voldman, 2019).

L'application du paradigme de la « démocratie participative » à la gestion urbaine de proximité a pu, dans les années 1990 et au début des années 2000, nourrir des espoirs d'accroissement de la transparence des décisions publiques sur la ville, voire de soutien à l'émancipation des publics vivant dans les « quartiers sensibles » (voir par exemple Bacqué, Rey et Sintomer (eds.), 2005). Cependant, les travaux plus récents s'accordent généralement, sur un ton souvent désenchanté, à constater l'échec de cette volonté de « faire participer » des citoyen·ne·s qui ne sont pas dupes des fausses promesses d'*empowerment* qui leur sont faites¹⁶⁸. Plusieurs enquêtes ont ainsi montré comment, depuis les années 1990, la politique de participation s'est transformée en une « injonction participative » (Carrel, 2017), qui a parfois aussi été qualifiée d'« impératif participatif » (voir Demoulin, 2019). Celui-ci place les locataires dans un « contexte d'injonctions permanentes » et de « rappels à la norme » (Roudil, 2011) qui stigmatisent leurs comportements quotidiens comme déviants. Au-delà du caractère descendant et très circonscrit des dispositifs de concertation fonctionnant comme des outils de légitimation de décisions déjà prises en amont (Carrel, 2013), plusieurs travaux ont aussi montré comment les dispositifs inspirés du DSU, même s'ils s'adressent formellement à l'ensemble de la population habitante des quartiers ciblés, ciblaient en réalité ses fractions immigrées et les plus précaires, qualifiées de « population spécifique », dont les comportements sont plus

¹⁶⁷ On verra plus en détail au chapitre suivant la façon dont le programme de responsabilisation environnementale était conçu comme un moyen d'atteindre certains objectifs gestionnaires.

¹⁶⁸ Sur ce point, voir également Gourgues, Rui et Topçu (2013).

souvent jugés inadéquats vis-à-vis des normes de civilité et problématiques vis-à-vis de l'objectif de performance économique des bailleurs (Demoulin, 2019; Leclercq, 2021).

Sylvie Tissot (2007) a retracé l'invention puis la structuration du DSU dans les années 1980 et 1990, à la fois doctrine d'intervention et groupe professionnel spécialisé dans l'animation de la participation des habitant·e·s des « quartiers sensibles ». Forme renouvelée d'un travail social adoptant les normes promues par la politique de la ville (territorialisation, contractualisation avec les partenaires, actions transversales et fondées sur la forme du « projet »), le DSU s'est imposé comme la déclinaison pratique de la politique de lien social censée répondre au diagnostic faisant des problèmes sociaux le résultat d'une anomie territorialisée. Les professionnel·le·s du DSU ont ainsi développé une expertise dans la mobilisation des « habitants » autour de projets « participatifs » valorisant des attitudes de modération, de civisme, de bonne volonté et de respect des institutions. Mais cette action ne fait pas que tenter de susciter des comportements valorisés, elle cherche aussi à prévenir et réformer les comportements jugés indésirables, allant de la délinquance à l'action revendicative, en passant par tous les « mauvais usages » des résident·e·s accusé·e·s d'être responsables de la dégradation du cadre de vie de leur quartier. Fondée sur un engagement avec le « terrain » qui se veut plus pragmatique et efficace que l'inertie attribuée à la bureaucratie ou que l'« assistanat » imputé à l'État-Providence, l'institutionnalisation du DSU a ainsi permis à ses pionniers et pionnières de « “professionnaliser” des compétences souvent acquises à la faveur d'un militantisme sur les “quartiers” » à travers cette politique de « participation des habitants » (Tissot, 2007:228).

Si Sylvie Tissot a surtout étudié la montée en puissance de ce mode d'intervention du côté des mairies et des bureaux d'études auxquels elles font appel, les travaux plus récents de Jeanne Demoulin (2019) ont aussi mis en évidence la professionnalisation de cette activité au sein des bailleurs sociaux, notamment afin de prendre en charge des problématiques liées à leurs préoccupations gestionnaires mais négligées par la politique de la ville. La thèse de Benjamin Leclercq (2021), permet quant à elle de décrire la professionnalisation, plus récente encore, de prestataires extérieurs qui interviennent pour mettre en œuvre la politique de participation et de responsabilisation face aux incivilités, en jouant le rôle d'intermédiaires dans la relation entre bailleurs et locataires. Dans le cas de Saville, ces actrices tierces (elles étaient, une fois encore, toutes des femmes) étaient les médiatrices appartenant à l'association à laquelle le bailleur social avait fait appel pour mener l'accompagnement. Contrairement au profil-type de prestataires spécialisé·e·s se déplaçant d'une résidence à l'autre à travers la région francilienne décrit par Leclercq, les médiatrices de Saville avaient cependant davantage l'habitude de

recevoir du public dans leur structure, où elles fournissaient un accompagnement personnalisé aux démarches administratives, que de se rendre au domicile des personnes pour les sensibiliser. Elles avaient donc peu d'expérience dans la GUP et ne maîtrisaient pas toutes les techniques d'intervention de terrain développées par d'autres acteurs du marché de l'intermédiation.

Autour du programme de sensibilisation aux écocestes mené à Saville, c'étaient donc des actrices à la fois fortement professionnalisées dans la promotion de la participation et du lien social, disposant à la fois de ressources financières supplémentaires spécifiquement fléchées et s'appuyant sur une expérience prolongée et des savoirs et savoir-faire experts qui mettaient en œuvre des programmes destinés à responsabiliser les locataires en les accompagnant vers un « changement d'usages ».

Je pus le constater lors de mon premier jour d'enquête à la résidence des Phares, fin mars 2017, à l'occasion d'un « atelier en pied d'immeuble » destiné à poursuivre la sensibilisation déjà entamée à travers les ateliers organisés au centre-social et à préparer les visites par porte-à-porte qui allaient démarrer dans quelques semaines. En fin d'après-midi, sous un barnum installé au pied de la plus grande tour du quartier, Florence, Mathilde, ses deux collègues de la communauté d'agglomération et la présidente de l'association de médiation accompagnée de deux médiatrices étaient réunies pour distribuer des tracts et faire connaître l'action de sensibilisation aux locataires passant par là. Je fus d'abord surpris de constater que, absorbées par leurs discussions, les actrices de l'action de sensibilisation semblaient peu préoccupées par le fait que des locataires traversaient la résidence sans prêter attention à leur petite assemblée. Au bout d'une vingtaine de minutes, seule une habitante s'était arrêtée pour discuter avec Florence et Mathilde, qu'elle connaissait grâce à son implication fréquente dans le conseil citoyen et dans les différents dispositifs participatifs. Mais, comme me l'expliqua Florence en entretien, l'un des objectifs du programme de sensibilisation était aussi de créer un « maillage territorial » entre actrices de l'encadrement des locataires :

« C'est aussi à ça que ça sert cette sensibilisation, [avoir] un maillage de partenaires sur ces questions-là pour que, quand on a identifié une problématique, ça puisse être fluide ».

La rencontre sous le barnum était donc au moins autant destinée aux professionnelles elles-mêmes, qui pouvaient ainsi communiquer de vive voix après de nombreux échanges virtuels dont je compris qu'ils furent parfois tendus, qu'aux locataires. Dans un contexte où l'austérité budgétaire touchait à la fois les bailleurs sociaux et la politique municipale, les âpres négociations entre partenaires (portant à la fois sur les domaines financier, logistique et sur la

communication) tenaient effectivement une place très présente dans le discours des responsables, aussi bien à Saville qu'à Doroy et Carigny. Dans la logique « partenariale » promue par la politique de la ville et par la GUP, il était donc nécessaire de « fluidifier » les relations entre partenaires, ce à quoi servait cette rencontre en pied d'immeubles entre toutes les intervenantes et responsables. L'enjeu était tout autant de consolider un encadrement des publics populaires qui était déjà fort localement, que de cultiver « de bonnes relations » (Mathilde) entre les différents partenaires institutionnels engagés dans cet encadrement. En même temps qu'elles permettaient à ces actrices de renforcer leur interconnaissance et coopération, les discussions tenues sous le barnum révélaient une maîtrise commune de référentiels d'action identiques et de pratiques professionnelles standardisées : remplies d'acronymes et de termes techniques, les conversations passaient avec légèreté d'un dispositif participatif à un autre, portant tantôt sur le bilan d'une permanence de lecture de factures, tantôt sur la planification d'un projet de « théâtre-forum » destiné à « rendre les habitants acteurs du vivre-ensemble », tantôt l'organisation logistique des séances de porte-à-porte.

Conclusion de la deuxième section : Quand la défiance à l'égard des « quartiers sensibles » imprègne la politique environnementale

À travers le terrain complémentaire de Saville, on a donc pu avoir meilleur aperçu de la l'hétérogénéité des configurations locales au sein de ce qu'il est parfois convenu d'appeler le « monde HLM » : diversité à la fois vis-à-vis du profil social des locataires, de l'offre de logements et du contexte institutionnel local¹⁶⁹. Malgré ces disparités, l'enquête révèle une dynamique convergente avec celle observée dans les précédents terrains : l'influence de la politique de la ville sur la multiplication des programmes visant à produire un « changement d'usages » chez les locataires du parc social.

Dans un premier temps, l'enquête à Carigny et Doroy a permis d'établir que l'influence du cadrage territorialisant des problèmes sociaux dépassait le périmètre strict de la politique de la ville et participait à configurer d'autres politiques publiques ciblant cette population. On a en effet vu comment des chargé·e·s de mission pour le développement durable s'appuyaient sur ses problématiques, ses concepts et ses solutions pour mettre en œuvre des politiques environnementales dans les résidences HLM de leur ville. Ces dernières, bien que présentant

¹⁶⁹ Pour un panorama des configurations locales du logement social en Île-de-France fondé sur des données quantitatives, voir Ramond et Chapelle (2019).

une situation socio-économique moins favorable que le reste des deux territoires municipaux, étaient pourtant toutes les deux qualifiées de « calmes » par les responsables locaux et ne correspondaient donc pas à l'archétype stigmatisé des « quartiers sensibles ». Nos données révèlent néanmoins la prégnance du prisme des « quartiers sensibles » dans le regard que posaient ces responsables publics locaux sur les résidences HLM majoritairement populaires : leurs interventions étaient ciblées spatialement sur ces quartiers et mobilisaient les mots d'ordre de la politique de la ville, au premier rang desquels l'objectif de « créer du lien social ».

L'enquête à Saville a quant à elle permis de mesurer la puissance de l'infrastructure administrative et politique soutenant les interventions sociales territorialisées dans un quartier qui, lui, était bel et bien classé en « Quartier Prioritaire de la politique de la Ville » et dont le bailleur social était un organisme privé de grande taille. On a en effet vu comment les interventions environnementales ciblées sur ce quartier s'inscrivaient dans une longue série d'autres actions destinées à « créer du lien social » et à réformer les « usages » des habitant·e·s. Toutes s'appuyaient à la fois sur des instruments d'action publique spécialisés, sur des crédits spécifiques et sur des professionnel·le·s doté·e·s de compétences expertes et de références partagées dans le domaine de la politique sociale territorialisée¹⁷⁰.

Cette diversité des configurations locales couplée à la similarité des problématiques et des dynamiques permet à l'analyse de monter en généralité : au-delà des résidences des Plateaux et des Oliviers (sur lesquelles porte principalement notre enquête depuis le début de ce manuscrit), c'est donc très certainement dans la plupart des résidences HLM de France (et plus particulièrement dans celles classées en QPV) que des ressources existent et sont mobilisées pour normaliser les pratiques domestiques et de voisinage des locataires du parc social. Ces politiques témoignent d'une défiance institutionnalisée à l'égard des habitant·e·s des quartiers populaires urbains, fréquemment perçu·e·s comme des « exclus » ou la nouvelle figure des « classes dangereuses », dont il reviendrait aux institutions d'encadrer les faits et gestes pour assurer la stabilité sociale et prévenir l'anomie.

On constate, en outre, que la thématique environnementale constitue l'une des problématisations à travers lesquelles se déploie la politique de participation promue par les politiques sociales territorialisées, tandis que la politique de la ville fournit le cadre

¹⁷⁰ Ces références partagées s'appuient notamment sur l'existence de réseaux professionnels et associatifs destinés à alimenter les professionnel·le·s en ressources cognitives et pratiques, comme l'association Profession Banlieue, le réseau Habitat Social pour la Ville, ou même l'Union Social pour l'Habitat, organisation représentative du secteur HLM qui organise des événements réguliers dans lesquels sont notamment discutées les pratiques de développement social du secteur. On verra dans la section suivante que ces réseaux nourrissent un intérêt certain pour la thématique environnementale.

d'intervention privilégié à travers lequel les prescriptions nationales sur la consommation durable sont déclinées dans les quartiers populaires urbains. Dans un cas comme dans l'autre, les responsables institutionnel·le·s se donnent pour mission d'agir sur la vie quotidienne et le cadre de vie des territoires ciblés afin de traiter en même temps question sociale et questions environnementales. C'est sur le croisement de ces deux dynamiques que va porter la dernière section de ce chapitre.

III. La responsabilisation environnementale comme technique de gouvernement et comme relation sociale

L'enquête révèle donc que les accompagnements de sensibilisation environnementale en quartiers populaires sont situés au croisement de deux tendances réformatrices contemporaines : la réforme écologique des styles de vie, portée notamment par le développement durable, et la réforme urbaine des « quartiers sensibles », liée à la mise en œuvre de la politique de la ville. Comme on l'a décrit dans les deux précédentes sous-sections, chacune de ces deux réformes s'appuie sur un cadrage historiquement et politiquement situé des problèmes publics et des interventions destinées à les résoudre : un cadrage individualisant des problèmes environnementaux et de leurs solutions pour la réforme écologique ; un cadrage territorialisant des problèmes sociaux et de leur prise en charge pour la réforme urbaine. Comment s'opère ce croisement et comment comprendre le gouvernement conjoint des questions environnementales et des classes populaires qui en résulte ? Comment comprendre la facilité avec laquelle les professionnel·le·s rencontré·e·s passent d'un registre de réforme à l'autre ? Quelles sont les conséquences sociales de cette conjonction des tendances réformatrices sur un même segment de la population ?

Dans un premier temps **(1)**, une lecture croisée des travaux qui ont mis au jour l'élaboration, la promotion puis la mise en application de chacun des deux cadrages permet de faire ressortir leurs affinités et les dynamiques partagées qui animent parallèlement le champ des politiques environnementales et celui des politiques urbaines. On verra notamment que le processus de transformation néolibérale des politiques publiques permet de rendre intelligibles plusieurs évolutions analogues dans chacun de ces deux champs. On verra ensuite **(2)** que ce double mouvement de réforme ciblé sur le style de vie des habitant·e·s des quartiers populaires urbains amène paradoxalement la politique environnementale à demander plus d'efforts au groupe

social qui est pourtant l'un des moins émetteurs de pollutions. Puis (3), afin de saisir les raisons de cette focalisation des programmes de responsabilisation environnementale sur les classes populaires, on verra dans un troisième temps qu'il est utile d'envisager la responsabilisation non pas seulement comme une technique de gouvernement, mais aussi comme une relation sociale.

1. Au croisement des tendances réformatrices contemporaines : une technique de gouvernement néolibérale

Pour saisir le sens du croisement des registres environnementaux et urbains dans la production des accompagnements à l'adoption d'écogestes, on peut d'abord se pencher sur les similitudes entre deux champs de politiques publiques qui se sont constitués l'un et l'autre comme un domaine d'action transversal, bousculant à la fois la définition traditionnelle des problèmes publics et le périmètre d'action et de compétence des politiques sectorielles qui y étaient associés.

Inspiré·e·s par la sociologie interactionniste et constructiviste de J. Gusfield (2008, [1981]) et de H. Blumer (2004, [1971]), Jean-Baptiste Comby (2015a) et Sylvie Tissot (2007) ont chacun·e montré comment des coalitions hétérogènes d'acteurs politiques, administratifs, médiatiques et scientifiques avaient réussi à mettre sur l'agenda de nouveaux problèmes publics (respectivement « la question climatique » et « le problème des banlieues »), à en (re)définir l'interprétation légitime (comme un problème individuel dans le premier cas, comme un problème territorial et lié à la sociabilité dans le deuxième) et à promouvoir de nouveaux mots d'ordre pour les résoudre (la « consommation durable » et la « participation »). Leurs travaux s'insèrent dans une littérature plus large qui a montré comment, à la faveur de ces mobilisations discursives, de nouvelles expert·e·s aux compétences spécialisées s'étaient imposé·e·s comme les professionnel·le·s capables de prendre en charge le traitement de ces nouveaux problèmes : des technicien·ne·s du « développement durable » s'appuyant sur des savoirs tirés de la psychologie comportementale et environnementale, du marketing social et de la communication ; des technicien·ne·s du « Développement Social Urbain » s'appuyant sur des savoirs de terrain, mais aussi sur la sociologie, l'urbanisme et le travail social.

Dans une perspective de sociologie de l'action publique inspirée cette fois des travaux développés sous l'égide de P. Lascoumes et P. Le Galès (eds., 2004), Sophie Dubuisson-Quellier (2016) et Jeanne Demoulin (2019) ont chacune montré, quant à elles, comment les mesures d'incitation à la « consommation durable » et la promotion de la « participation des

habitants » renouvelaient les instruments de l'action publique et participaient d'une « gouvernementalisation » des conduites par laquelle les institutions cherchent à agir « à distance ». Plutôt que d'intervenir directement sur les activités économiques génératrices de pollution ou sur la construction de logements sociaux, les pouvoirs publics recourent à une démarche contractuelle (Agenda 21, Contrat de ville) pour mobiliser une pluralité d'acteurs et orienter leurs décisions dans un sens conforme aux solutions promues par chaque cadrage.

Si ces derniers travaux nuancent la thèse d'un retrait néolibéral de l'État en montrant que la régulation des activités sociales change de forme plutôt qu'elle ne disparaît, les ouvrages de Comby et Tissot mettent cependant clairement en évidence le rôle des transformations néolibérales de l'action publique dans la montée en puissance de chaque cadrage. L'influence conjointe de la théorie du *Public Choice* sur les défaillances de l'État et de l'introduction de logiques managériales et marchandes adaptées aux préceptes du *New Public Management* a en effet été décisive dans la prise de pouvoir des nouvelles et nouveaux expert·e·s de la consommation durable et de la participation au sein des administrations publiques. Réinsérant ces développements dans une sociologie de la domination sociale, à la fois Comby et Tissot ont, en outre, pointé la façon dont cette tendance à éduquer les individus pour résoudre des problèmes collectifs avait participé d'une « dépolitisation » des questions environnementale et sociale en éliminant une série de débats possibles sur les mécanismes structurels produisant les problèmes concernés. Les deux auteur·e·s ont ainsi souligné que la définition individualisante des problèmes écologiques comme la définition territorialisante des problèmes sociaux avaient chacune eu pour effet de participer à neutraliser les conflits de classe et d'opérer une clôture préemptive des débats qui auraient pu porter sur la répartition inégalitaire des richesses. Participant toutes les deux de mouvements de « modernisation » de l'action publique (modernisation écologique et modernisation des politiques sociales), les politiques mises en œuvre dans le cadre de ces deux tendances réformatrices ont ainsi tendu à renforcer l'influence des expert·e·s au détriment de celle des citoyen·ne·s et à promouvoir des solutions techniques prétendument consensuelles plutôt que politiques et façonnées par des compromis sociaux.

Ces travaux mettent donc en évidence un mouvement conjoint par lequel, depuis le début des années 1990, l'idée qu'il faut réformer les comportements des individus pour les rendre conformes à certaines normes définies par des expert·e·s est devenue dominante parmi les élites politiques, administratives, scientifiques et médiatiques pilotant la prise en charge des problèmes environnementaux et de la question sociale. Face au changement climatique comme face au « problème des banlieues », deux registres parallèles d'interventions responsabilisantes

se sont développés pour inciter à la consommation durable et à la participation/sociabilité des locataires. Il n'y a donc rien d'étonnant à constater que des formes d'action publique tirées du même répertoire responsabilisant circulent d'un champ d'intervention à l'autre et que des professionnels spécialistes d'un des deux champs d'intervention mobilisent les mots d'ordre de l'autre champ pour intervenir sur le segment de la population qui peut constituer leur public-cible commun : les locataires de résidences HLM. Nabil et Julie (spécialistes du développement durable et expertes de l'écologisation) s'appuyaient ainsi sur la démarche de gestion urbaine de proximité pour intervenir aux Oliviers et aux Plateaux, tandis que Mathilde et Florence (spécialistes du DSU et expertes du lien social) s'appuyaient sur le référentiel de la durabilité pour intervenir aux Phares.

Du fait de l'existence de financements publics et privés¹⁷¹ accessibles pour mener des programmes de sensibilisation environnementale spécifiquement ciblés sur les quartiers HLM, on a même assisté, depuis le milieu des années 2000, à la multiplication des associations spécialisées dans ces interventions de niche situées au croisement des deux champs d'intervention, comme l'illustre le cas de l'association Fourmis Vertes pour laquelle travaille Anne-Marie¹⁷² (cf. **Encadré 9**). Outre la trajectoire d'Anne-Marie, on constate aussi un recentrement de nombre d'associations initialement engagées dans l'éducation à l'environnement (souvent auprès d'un public scolaire) ou dans l'éducation populaire (qui intervenaient plutôt dans des centres sociaux, des MJC ou dans un cadre strictement associatif) vers des animations de sensibilisation au développement durable ciblées sur les résidences HLM¹⁷³. Cette tendance s'est d'ailleurs accompagnée de la création de réseaux professionnels

¹⁷¹ Comme on le verra au chapitre suivant, l'abondance récente de financements privés fléchés vers les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes et en provenance des fondations de grandes entreprises (soulignée par Anne-Marie dans l'encadré 9) s'explique notamment par l'obligation de financement d'opérations d'économies d'énergies ciblées sur les ménages en précarité énergétique qui est imposée par l'État aux fournisseurs d'énergie depuis la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015.

¹⁷² Anne-Marie a explicitement rejeté l'anonymat que je proposais pour elle et pour son association, affirmant : « Il n'y a aucun souci, on n'a rien à cacher ». Je fais néanmoins le choix d'anonymiser son prénom, comme pour le reste des enquêtés.

¹⁷³ Ce mouvement de reconversion vers l'offre de prestations de sensibilisation aux écogestes en résidences HLM a également été repéré par B. Leclercq (2021: 233). On peut faire l'hypothèse que cette recrudescence de réorientations depuis les interventions en milieux scolaires, sociaux et associatifs vers de la responsabilisation environnementale en résidences HLM tient pour partie au tarissement des sources de financement des premières, lié aux politiques d'austérité budgétaire des années 2010.

directement consacrés à « l'éducation à l'environnement urbain »¹⁷⁴ et du renforcement de l'expertise environnementale des réseaux de ressources de la politique de la ville¹⁷⁵.

Encadré 9 : Les Fourmis Vertes : des expertes de la sensibilisation environnementale en résidences HLM.

Les Fourmis vertes est l'« association d'éducation et de sensibilisation à l'environnement » pour laquelle travaille Anne-Marie, l'intervenante qui me contacta suite à la parution d'un article de presse (Cf. conclusion du Chapitre 2). Lors de notre entretien, au local de l'association en juillet 2019, elle m'expliqua d'emblée :

« Nous notre but, notre objectif c'est de contaminer les gens en Fourmis vertes quoi, de les faire devenir fourmis vertes dans le sens d'éveiller une conscience écologique, y compris dans les quartiers les plus défavorisés, etc. C'est pas du tout un choix de notre part, c'est comme ça, c'est parce que les décideurs, les financeurs nous envoient là. Mais, en fait, on aurait exactement les mêmes discours et on dirait exactement les mêmes choses dans le 7ème arrondissement. Bon, il se trouve que, voilà, on va dans les banlieues pourries depuis 10 ans, euh... ce qui n'est pas forcément désagréable d'ailleurs parce que les gens sont souvent assez sympathiques, bon. Donc on s'est retrouvées à faire du... enfin on est à la limite entre le social et l'environnement. (...) C'est notre contribution à mieux vivre ensemble ».

Elle me confirma alors que les financements « politique de la ville » venant des mairies avaient joué un rôle décisif dans le développement de son association ces dix dernières années et que l'abattement de TFPB était un mécanisme très souvent utilisé par les bailleurs sociaux pour faire appel à elle. Elle décrivit cependant un tarissement récent des financements venant des bailleurs sociaux (qui représentaient encore environ la moitié de ses financeurs) à cause des mesures d'austérité budgétaire imposées au logement social depuis 2017 et signala une montée en puissance du financement par appels d'offres venant de fonds publics (le Fonds d'Innovation Sociale, le FONJEP, le fonds du CGET, etc.) et d'autres acteurs institutionnels comme les intercommunalités, les départements ou la région. Elle insista enfin sur l'importance croissante du mécénat privé lié à de grands groupes économiques (notamment Suez, EDF, Vinci ou la RATP) qui, à travers le financement de fondations, commanditaient un nombre croissant d'interventions de sensibilisation environnementale dans les résidences HLM. Ces financements philanthropiques étaient motivés, selon elle, par la possibilité de défiscaliser les dons (« donc ça leur coûte pas grand-chose »), par un souci d'image, « et puis peut-être qu'il y a des personnes qui ont envie de contribuer à leur façon aussi, hein ». Le local de l'association était ainsi tapissé d'affiches et de posters célébrant les différents concours et appels à projets remportés ces dernières années.

(Suite à la page suivante)

¹⁷⁴ Pour l'Île-de-France, voir le réseau Vivacités : <http://www.vivacites-idf.org>. On peut également mentionner le réseau GRAINE, réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable lui aussi très actif dans la sensibilisation environnementale en résidences HLM : <https://graine-idf.org>.

¹⁷⁵ J'ai moi-même pu la constater en étant de plus en plus souvent sollicité par de tels réseaux à mesure que les publications et interventions tirées de mon travail de recherche étaient diffusées.

Encadré 9 (suite) : Les Fourmis Vertes : des expertes de la sensibilisation environnementale en HLM.

Les modes d'intervention de l'association étaient largement similaires à ceux des interventions déjà décrites. L'association proposait, d'une part, un certain nombre d'actions « clé en main » prêtes à être déclinées d'une résidence à l'autre : porte-à-porte sur les « écogestes » ou sur la gestion des déchets, ateliers de sensibilisation en pied d'immeubles, spectacles culturels ou humoristiques autour de la consommation durable mis en scène dans un « appartement pédagogique itinérant » installé dans une camionnette réaménagée. Mais cette « petite structure » qu'elle décrit comme « des artisans de l'animation » proposait aussi aux financeurs des actions « sur-mesure », adaptées à la demande : l'accompagnement de jardins collectifs dans le cadre de travaux de résidentialisation, un « rallye » de ramassage et d'exposition des déchets présents dans les parties communes, la réalisation de fresques sur le thème de l'environnement, la confection de jeux (un 7 familles des écogestes), etc.

Fière de cette diversité des projets de sensibilisation élaborés au fil des années et à travers toute la région, Anne-Marie vanta à plusieurs reprises son expertise sur les interventions écologiques en quartiers populaires. Sur une récente action de porte-à-porte, elle m'annonça triomphalement : « Nous, on fait des efforts pour y aller le soir et le weekend. On a eu 80% de taux de pénétration ! Ça ne s'obtient pas comme ça, hein ! ». Valorisant particulièrement la qualité esthétique, ludique et humoristique du travail mené avec ses collègues, elle mit aussi en avant sa capacité à « savoir parler aux gens, savoir se mettre au niveau des gens, sans donner de leçons bien sûr ».

Ancienne graphiste employée dans le secteur automobile, sa professionnalisation dans ce secteur se fit à la suite d'une bifurcation de carrière qui semble liée à une préoccupation écologiste ancienne l'ayant amenée à vouloir faire un métier plus « utile » :

« Je gagnais bien ma vie mais j'étais très malheureuse et puis j'en ai eu marre. Et, par hasard, je suis tombée sur une association qui cherchait quelqu'un pour faire de l'accompagnement de jardin pédagogique à Montfermeil. Je suis allée voir là-bas et là... j'ai découvert ce qu'était la banlieue. Parce que je ne connaissais pas, je connaissais Montreuil, Bagnolet, mais j'étais jamais allée dans ces zones lointaines quoi et là euh... waow. J'y étais un jour de marché, j'avais l'impression d'être à Beyrouth ».

Diplômée d'une école d'arts appliqués et sans formation initiale ni dans le travail social, ni en sciences de l'environnement, Anne-Marie s'appuya dans un premier temps sur sa passion pour le jardinage et sur des connaissances dans la construction en terre pour animer le jardin pédagogique. Dans le cadre d'un grand projet de rénovation urbaine, elle fut finalement employée pendant huit ans dans ce grand ensemble de Clichy-Montfermeil, où elle anima notamment un « projet mémoire » destiné à produire une trace d'une vie sociale qui s'apprêtait à être largement reconfigurée par les démolitions, reconstructions et réhabilitations. Elle poursuivit également l'animation d'une variété d'activités d'éducation à l'environnement (jardin partagé, voyages éducatifs dans des espaces naturels), qui se transformèrent petit à petit en activités d'éducation au développement durable et de sensibilisation à la consommation durable (selon une trajectoire historique cohérente avec celle décrite au Chapitre 1). C'est à la fin des années 2000 qu'elle reprit l'association des Fourmis Vertes, après avoir travaillé entre-temps dans une autre association d'éducation à l'environnement dans le nord de la banlieue parisienne.

Se disant « parfaitement autodidacte », Anne-Marie s'est donc formée au DSU et à la sensibilisation à l'environnement « sur le terrain ». Bien qu'il ne la prémunisse pas contre les représentations misérabilistes et culturalistes, le savoir-faire qu'elle considère avoir acquis pour « faire passer » auprès des membres des classes populaires des messages incitant à la consommation durable s'est donc largement construit grâce à la multiplication des programmes de responsabilisation environnementale ciblés sur les résidences HLM. Il semblait en aller de même pour ses collègues éducatrices, qui étaient pour la plupart des comédiennes de formation.

Ces évolutions témoignent de la façon dont la demande institutionnelle de projets de responsabilisation environnementale en quartiers populaires a produit une relative professionnalisation des intervenant·e·s, non seulement au sein des institutions publiques, mais aussi chez des prestataires associatifs et privés. On voit cependant que les compétences expertes des professionnel·le·s rencontré·e·s sont généralement adaptées depuis des champs d'intervention connexes (principalement l'éducation au développement durable ou le DSU) mais ne relèvent pas d'une formation dédiée spécifiquement à la responsabilisation environnementale en milieu populaire.

L'accompagnement à l'adoption d'écogestes parachève, d'une certaine façon, la transformation de l'éducation à l'environnement qui, depuis le début des années 1990, l'a éloignée de la transmission de savoirs critiques et fondamentaux sur les dégradations environnementales pour la recentrer sur une « éducation au développement durable » (cf. chapitre 1, Encadré 4). Ici, on voit comment l'inculcation des principes de la durabilité aux individus se réalise à travers à l'incitation à consommer « durable ». Mais c'est bien pour répondre à une demande institutionnelle diffuse et soutenue que les associations ont développé des pratiques d'intervention standardisées (régulièrement qualifiées de « prestation clé en main »). En adoptant systématiquement la forme du « projet », qui doit permettre d'activer les réseaux de partenaires locaux (Boltanski et Chiapello, 1999), elles ont plus de chances de correspondre aux attendus formulés dans les appels d'offres publics et par les fondations privées¹⁷⁶. Ces programmes d'action formatés, qui peuvent ensuite s'appuyer sur des « retours d'expériences » pour être évalués puis révisés, sont ainsi reproduits et déclinés d'une résidence à l'autre au fil des appels d'offres remportés¹⁷⁷.

On comprend alors mieux comment certaines évolutions sociologique et historiques récentes ont permis l'essor d'une responsabilisation environnementale ciblée sur les classes populaires. La convergence entre une dynamique de réforme tentant de corriger les comportements de consommation du grand public à travers une action sur les intentions individuelles et d'une

¹⁷⁶ Cette dynamique m'a été confirmée par plusieurs professionnelles de l'accompagnement aux écogestes en janvier 2022, lors d'une matinée de formation organisée par le centre de ressources Profession Banlieue, intitulée « Politiques environnementales à destination des quartiers populaires : pourquoi faut-il changer d'approche ? », au cours de laquelle je présentais certains résultats exposés ici.

¹⁷⁷ Sur les logiques managériales, marchandes et politiques au principe de cette standardisation et rationalisation des interventions de DSU, voir la thèse de B. Leclercq (2021). S'inspirant des travaux de Bonaccorsi et Nonjon (2012), il parle ainsi d'une « mise en kit du DSU » pour décrire les pratiques des prestataires extérieurs auxquels font appel les bailleurs sociaux.

autre visant à transformer des territoires ciblés à travers une normalisation des pratiques quotidiennes de leurs habitant·e·s explique l'intensité singulière du développement des programmes de responsabilisation environnementale dans les résidences d'habitat social. Cette double dynamique de réformes se déploie dans un contexte socio-historique marqué, en outre, par la transformation néolibérale de l'État social et des politiques publiques (Jobert (ed.), 1994) qui implique un recul des interventions publiques directes pour résoudre les problèmes sociaux. La responsabilisation constitue alors une technique de gouvernement « à distance » qui participe d'une forme de gouvernementalité par laquelle « des techniques d'auto-régulation sont installées chez les citoyens et vont aligner leurs choix personnels avec les buts poursuivis par le gouvernement » (Nikolas Rose et Miller, 1992). Archétypale des formes du gouvernement néolibéral qui cherchent à produire des individus qui prennent leurs responsabilités (Rose, 1999), la responsabilisation peut alors être définie comme le processus de formation de sujets individuels autonomes, reconnus comme responsables d'être à la fois la cause des problèmes sociaux (à cause de choix défailants) et leur potentielle solution (à travers leur auto-réformation qui doit leur permettre de prendre de meilleures décisions). Appliquée à l'adoption des écogestes, la responsabilisation environnementale en quartiers populaires apparaît ainsi comme une forme originale de gouvernementalité néolibérale croisant le gouvernement des enjeux environnementaux avec le gouvernement des nouvelles « classes dangereuses » vivant dans les quartiers d'habitat social urbains.

En d'autres termes, on a cherché à montrer comment la défiance institutionnelle vis-à-vis des pratiques de consommation des ménages (liée au cadrage individualisant des questions environnementales) s'additionnait à une défiance institutionnelle vis-à-vis des populations vivant dans les résidences HLM (liée au cadrage territorialisant des problèmes sociaux) pour produire une tentative de réforme des pratiques des ménages populaires urbains dont l'intensité n'a pas d'équivalent dans d'autres groupes sociaux ou sur d'autres thématiques. C'est à présent sur cette intensité sans pareille que va porter l'analyse.

2. Un effort environnemental inégal

Le pilotage local de ces programmes et la variété de leurs financeurs rendent difficile la compilation de données quantitatives permettant d'évaluer le nombre d'interventions de responsabilisation environnementale mises en œuvre chaque année. Cependant, il fait peu de doutes que des programmes de sensibilisation aux écogestes ou à la bonne gestion des déchets

ont déjà été mis en œuvre dans la majorité des résidences HLM urbaines de France. L'accumulation d'enquêtes sociologiques portant sur des programmes de responsabilisation environnementale explicitement ciblés sur les ménages populaires urbains (Valegeas, 2014; Lees, 2014b; Roudil, 2015a; Cacciari, 2017a ; 2017b; Robert, 2021; Bertho, Sahakian et Naef, 2021)¹⁷⁸ atteste de la force de cette tendance au cours des années 2010. Les accompagnements observés s'inscrivaient donc dans une politique nationale plus large qui, sans être forcément coordonnée de manière centralisée, produisait des effets convergents à travers la France.

À l'échelle de l'association porteuse de la mission de service civique, les équipes de volontaires de Carigny et Doroy ne constituaient que deux équipes parmi une quarantaine d'autres pilotées chaque année, selon le même mode opératoire, dans une vingtaine de départements différents, répartis dans 11 des 12 régions métropolitaines françaises. Créé à la fin des années 2000, ce programme de responsabilisation environnementale en HLM à travers la mobilisation de volontaires en service civique avait connu une croissance continue et l'association se félicitait, au moment de mon enquête, d'« accompagner » 1700 familles et d'en « toucher » 25 000 par an. En parallèle, en février 2015, la Ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, et le Ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner, annoncèrent la création d'un « grand programme national de service civique sur la transition énergétique, le climat et la biodiversité » visant à créer 15 000 missions en trois ans pour contribuer notamment à « l'éducation des jeunes à l'environnement et à la diffusion des bonnes pratiques au sein de la société »¹⁷⁹. Dans ce cadre, les deux ministres signèrent quelques jours plus tard une convention avec la Fondation Lutter Contre l'Exclusion (FACE)¹⁸⁰ et des associations de service civique afin de mobiliser 5000 volontaires « ambassadeurs de la transition énergétique » d'ici à 2018 pour accompagner, sur le modèle des missions de sensibilisation observées, au moins 250 000 familles de classes populaires à l'adoption d'écogestes. Grâce à ces financements privés et au

¹⁷⁸ À cette liste de travaux, on peut ajouter ceux qui ont également noté le renforcement des injonctions au « changement d'usage » visant les habitant·e·s des résidences HLM mais qui ne l'ont pas thématiqué comme relevant d'une tentative de réforme environnementale des comportements individuels. Ces tentatives de réforme des « manières d'habiter » des locataires portent pourtant bien souvent des injonctions qui concernent notamment (voire principalement) la gestion des déchets et les pratiques de consommation d'eau et d'énergie (voir notamment Habouzit, 2017; Leclercq, 2021).

¹⁷⁹ Selon le communiqué de presse consultable en ligne : <http://docplayer.fr/58082848-Grand-programme-de-service-civique-transition-energetique-climat-et-biodiversite.html>

¹⁸⁰ La FACE est une fondation privée abritant elle-même d'autres fondations et clubs d'entreprises. Abondée par quelques-uns des plus grands groupes privés français (AG2R La Mondiale, Axa, Groupe Casino, Club Med², Danone, Manpower, Renault, etc.). Elle se présente comme « le plus grand réseau français d'entreprises engagées socialement » : <https://www.fondationface.org/presentation-fondation-face/>.

soutien étatique, l'association porteuse du service civique enquêté a pu diversifier son offre d'accompagnements ciblés sur les classes populaires : certains furent focalisés sur la question énergétique, d'autres sur la gestion de l'eau ou sur celles des déchets, et d'autres encore sur la mobilité douce en zone rurale. En 2020, l'association annonçait mobiliser près de 1000 volontaires par an pour accompagner à la transition écologique.

Dans le cadre du mouvement HLM, l'Union Sociale pour l'Habitat (USH)¹⁸¹ a, depuis l'adoption d'un « Plan d'action développement durable » pour la période 2010-2015, cherché à se positionner comme « un acteur clé du développement durable ». Si cela passe notamment par la rénovation énergétique du parc immobilier existant ou par la construction de nouveaux bâtiments selon des normes HQE (Haute Qualité Environnementale) ou BBC (Bâtiment Basse Consommation), la « participation des habitants » tient également une place importante dans cette stratégie. Dans un article de février 2015¹⁸², l'USH affirmait par exemple que :

« La sensibilisation des résidents aux écogestes est le deuxième pilier de l'action des HLM en faveur de l'éco-performance. Sensibilisation et formation aux usages des bâtiments BBC, réduction des consommations d'eau, tri des déchets, suivi des consommations : les initiatives de sensibilisation sont nombreuses et contribuent, sur le long terme, à la transformation des comportements ».

La responsabilisation environnementale au domicile des locataires n'est sans doute pas le dispositif d'intervention dans lequel les organismes HLM et les pouvoirs publics investissent le plus de moyens financiers. C'est non seulement le cas parce que des moyens privés sont mobilisés pour co-financer ces actions (comme en témoigne le partenariat du service civique avec la FACE et le témoignage d'Anne-Marie), mais surtout parce qu'un des avantages de ces programmes, décisif dans leur multiplication, est précisément d'être peu coûteux. À l'inverse, malgré des plans de développement et nombre de déclarations d'intention, le coût de la rénovation énergétique et la santé financière fragile des organismes HLM rend l'isolation thermique du parc social à la fois lente et insuffisante, comme le notait un rapport récent de l'Agence Nationale de Contrôle du Logements Social¹⁸³. Il n'en reste pas moins que la réception de ses messages responsabilisants est incontestablement devenue une expérience relativement

¹⁸¹ L'USH constitue l'organisation interprofessionnelle des organismes HLM et joue un rôle clé dans la structuration des évolutions du secteur à travers l'organisation d'un salon annuel, la publication de revues et l'organisation d'événements de formation à la fois scientifiques et professionnels.

¹⁸² Voir : <https://www.union-habitat.org/actualites/hlm-et-contribution-aux-politiques-de-developpement-durable-des-collectivites>.

¹⁸³ Le rapport est disponible en ligne : https://www.union-habitat.org/sites/default/files/articles/pdf/2022-06/renovation_therm_rapport.pdf.

commune pour la plupart des habitant·e·s de résidence HLM, plus particulièrement celles et ceux qui, vivant dans des quartiers classés comme prioritaires par la politique de la ville, appartiennent aux fractions précaires des classes populaires.

Mais, au-delà de la *fréquence*, ce qui singularise la diffusion institutionnelle des injonctions à écologiser le quotidien en direction des classes populaires, c'est aussi sa *forme*. Alors que la sensibilisation du grand public se fait surtout par des campagnes de communication dans les médias de masse (Comby, 2015a) ou par l'étiquetage des produits et par des incitations fiscales (Dubuisson-Quellier, 2016), dans les quartiers HLM ciblés l'incitation à la réforme écologique du mode de vie est mise en œuvre sous la forme d'un « accompagnement », c'est-à-dire par des interactions de face-à-face.

Si la sensibilisation par porte-à-porte et la distribution au domicile d'un « pack énergie » (parfois désigné « kit écogestes » ou « goodies ») constituent le mode d'intervention cardinal des dispositifs observés, ces actions sont complétées par un ensemble de pratiques de responsabilisation à la fois standardisées et relativement spécifiques à ce public-cible : distribution de brochures informatives et éducatives en pied d'immeuble, ateliers collectifs de sensibilisation, permanences de lecture des factures couplées à la transmission de conseils, spectacles éducatifs (« théâtre-forum », « marionnettes ») et événements festifs (« disco-soupe », « marchés gratuits », brocante, etc.) dans les parties communes des résidences, visite d'un « appartement-témoin » comme espace pédagogique, ramassage collectif d'ordures, visite d'un centre de tri, etc. Malgré la diversité des techniques de sensibilisation employées, elles ont toutes en commun de reposer sur des interactions qui, comme on le verra en détail au chapitre suivant, prennent généralement la forme d'une *éducation morale* à la sensibilité environnementale : il s'agit, à travers les accompagnements de convaincre les individus d'adopter les comportements attendus d'eux en élicitant leur sens de la responsabilité environnementale. Cette interaction, qui se situe souvent à proximité directe du domicile et de l'espace intime, est ainsi chargée d'une signification symbolique, morale et émotionnelle incomparablement plus forte que dans le cas d'une publicité écoutée à la radio ou d'un dispositif fiscal incitant à isoler son logement.

Cette responsabilisation spécifique, par face-à-face, peut être qualifiée de tentative de réforme (bien que le terme ne soit pas employé par les personnes rencontrées) dans la mesure où elle consiste en une entreprise par laquelle un assemblage hétéroclite d'acteurs (qu'on pourrait qualifier d'entrepreneurs de morale, pour reprendre un terme classique de la sociologie

interactionniste, cf. Becker, 1985) cherche à faire adopter un comportement conforme à sa vision partagée du monde à un public qui lui est extérieur. Comme on l'avait déjà vu avec le seul exemple de la mission de service civique (portée par une association et financée à la fois par l'État, la municipalité, le bailleur social et des partenaires privés) et comme le confirment les terrains d'enquête complémentaires (sur Alternatiba et sur les programmes de Saville), on retrouve en effet derrière cette responsabilisation environnementale une pluralité d'acteurs (à la fois locaux et nationaux, publics et privés, professionnels et militants) dont les efforts, qu'ils soient coordonnés ou non, concourent à diffuser l'injonction au verdissement du quotidien dans les résidences HLM françaises.

Cette réforme fait alors peser sur les ménages populaires urbains une pression à l'écologisation du mode de vie plus forte que sur le reste de la population française. Les membres des autres groupes sociaux ne sont en effet pas soumis à une incitation comparable à verdir leur quotidien : ni à la même fréquence, ni de manière aussi intrusive. Même si elle reposait sur le principe du volontariat, cette demande (qu'on pourrait qualifier d'adjuration) s'appuyait sur la démarche de l'« aller vers » propre au DSU et formulait donc une requête de changement non sollicitée, adressée sur le pas de porte des personnes ciblées. En ce sens, les accompagnements à l'adoption d'écogestes redoublaient la double-peine écologique déjà subie par les classes populaires qui, malgré le fait qu'elles émettent moins de CO₂ que les autres classes sociales, étaient déjà non seulement disqualifiées symboliquement sur le terrain environnemental (cf. chapitre 2) tout en subissant aussi davantage les nuisances environnementales (cf. chapitre 5). Ce que révèlent les données présentées dans ce chapitre, c'est qu'elles sont aussi davantage mises à contribution par la puissance publique pour lutter contre ces nuisances à travers une responsabilisation environnementale exacerbée qui les cible spécifiquement.

Ce résultat prolonge les travaux de Jacqueline Candau et Valérie Deldrève (2014) sur ce qu'elles ont proposé d'appeler l'« effort environnemental » requis par les politiques de protection de l'environnement. À partir d'enquêtes sur la création du Parc national des Calanques et sur la contractualisation de mesures agro-environnementales en Dordogne, elles ont en effet montré que la contribution exigée des individus et des groupes sociaux par ces politiques comportait fréquemment un coût plus important pour les classes défavorisées que pour les autres. De manière comparable au cas de la « taxe carbone » sur l'essence ayant entraîné le mouvement des « gilets jaunes » à l'automne 2018, dont les effets fiscaux régressifs

non compensés entraînaient un effort budgétaire supérieur pour les ménages les moins aisés¹⁸⁴, l'effort requis par la politique d'incitation à la consommation durable est ici inégalement réparti au sein de la population : son coût symbolique et émotionnel est plus fort pour les fractions urbaines des classes populaires que pour le reste de la population. Alors que la réforme écologique du style de vie formule une exigence théorique de changement du style de vie en direction de l'ensemble des consommateurs et consommatrices (elle s'appuie en effet sur une condition qu'on a qualifié plus haut d'hypothèse de généralisabilité de la consommation durable), les politiques publiques mises en œuvre pour la mettre en pratique portent donc avec une intensité disproportionnée sur les classes populaires urbaines.

Cet effort environnemental supérieur associé à la position subalterne des classes populaires urbaines dans l'espace social invite à examiner avec plus d'attention le fonctionnement des logiques de domination qui sous-tendent l'essor des programmes de responsabilisation environnementale en quartiers populaires. Alors que nous avons déjà vu au chapitre précédent le paradoxe selon lequel les groupes sociaux avec le plus fort niveau de conscience environnementale déclarée étaient aussi ceux dont le style de vie est le plus polluant (voir Dozzi et Wallenborn, 2007), il y a un paradoxe symétrique à constater que le groupe social dont le mode de vie est le moins émetteur de CO₂ est celui sur lequel pèse la moralisation la plus envahissante et résolue. Ce déséquilibre semble à la fois injuste et incohérent au regard d'une morale de type conséquentialiste puisqu'il sanctionne moralement celles et ceux dont le style de vie est pourtant déjà parmi les moins polluants et nocifs. Il appelle donc à préciser les logiques sociologiques de ce qui peut apparaître comme un illogisme écologique. L'hypothèse suivie sera donc de considérer que la superposition des deux cadrages précédemment décrits, respectivement hégémoniques depuis les années 1990 dans le domaine des politiques environnementales et dans celui des politiques sociales, n'est pas accidentelle mais répond à des logiques sociales qu'il s'agit mettre au jour.

Jusqu'à présent, on a abordé la responsabilisation environnementale comme une technique de gouvernement, ce qui nous a permis de rendre intelligible la genèse de sa mise en œuvre par les institutions. En pointant la convergence entre les politiques de la ville et du développement durable, on a cherché à mettre en évidence les logiques institutionnelles menant au ciblage des programmes de sensibilisation à la consommation durable sur un public dont les « manières

¹⁸⁴ Sur l'enjeu de la justice fiscale de la taxe carbone, voir la note du Conseil d'Analyse Économique rédigée par Bureau, Henriot et Schubert (2019).

d'habiter » ont historiquement été encadrées par des organismes tentant d'éduquer les locataires à travers le logement social (Voldman, 2019; Leclercq, 2021). Comme on a essayé de le montrer, le recoupement des deux cadrages produit à la fois des ressources cognitives et une infrastructure pratique (réseaux d'acteurs, compétences expertes, financements publics et privés) qui favorisent le ciblage sur les pratiques individuelles de consommation des habitant·e·s de résidence HLM, engendrant ainsi l'effort environnemental inégal.

Cela rejoint les résultats des travaux de Nadine Roudil qui, à travers l'étude de brochures prescriptrices d'écogestes et leur appropriation par des locataires d'une résidence HLM de Nanterre, a également repéré la convergence entre politique de la ville et politique de développement durable (voir Roudil 2015a; Roudil, 2015b; Roudil, 2016). Elle a ainsi suggéré que la proximité des locataires de résidences HLM avec des institutions qui, depuis plus de trente ans, ont problématisé leur style de vie à travers le prisme de la déviance et des « incivilités » et se sont spécialisées dans l'émission d'injonctions et de rappels à la norme (Roudil, 2011), les place dans des « conditions d'habiter qui permettent un regard sur leurs modes de vie » (Roudil, 2015a:100). L'injonction au verdissement du style de vie semble alors n'être qu'un renouvellement des rappels à la civilité communément mis en œuvre dans ces quartiers, mais cette fois fondés sur une justification environnementale et sur le répertoire de la sobriété énergétique (comme l'affirme par exemple Roudil, 2015b). L'explication sociologique de l'effort inégal requis par cette responsabilisation environnementale est alors fondée sur un registre qu'on pourrait qualifier de *pratique* : ce sont les logiques d'exécution des techniques de gouvernement, et plus particulièrement la combinaison de procédures d'intervention déjà existantes, qui produisent ce paradoxe écologique. C'est parce qu'elles sont déjà placées au centre d'un écheveau de dispositifs d'encadrement que les classes populaires urbaines sont sur-responsabilisées vis-à-vis du coût environnemental de leur style de vie, en dépit de l'hypothèse de généralisabilité de la consommation durable qui devrait faire peser cette pression sur l'ensemble de la population.

Cependant, comme Nadine Roudil le note elle-même, l'éventuelle « filiation institutionnelle » qui lierait politique de la ville et politique de développement durable s'articule à chaque fois « autour de la prise en charge des populations modestes » (Roudil, 2016). L'union de ces deux politiques, qu'elle décrit à travers l'analyse de la diffusion du mot d'ordre de la « ville durable », passe en effet par la formulation d'injonctions comportementales à la sobriété énergétique qui, dans le cadre de la construction d'écoquartiers comme dans celui de la rénovation énergétique des bâtiments existants, sont systématiquement adressées aux populations modestes.

Partant de là, puisque l'inégalité sociale semble jouer un rôle crucial dans l'articulation de ces deux politiques, il devient alors fécond, voire nécessaire, d'envisager la responsabilisation à partir d'une perspective relationnelle. En prêtant attention aux positions respectives dans l'espace social des différent·e·s acteurs et actrices impliqué·e·s par la relation de sensibilisation environnementale, on peut chercher à comprendre pourquoi cette technique de gouvernement se spécialise dans la prise en charge de publics socialement dominés et est peu appliquée à des publics socialement dominants. L'enquête amène ainsi à préciser les logiques de la domination sociale qui participent de cette sur-responsabilisation environnementale des classes populaires.

3. Évidence de la responsabilisation des classes populaires, invraisemblance de celle des autres classes sociales

La relation de responsabilisation s'avère être presque systématiquement asymétrique : celles et ceux qui cherchent à responsabiliser les autres occupent généralement une position dominante par rapport à celles et ceux qu'on cherche à responsabiliser.

Sur tous mes terrains d'enquête, les personnes pilotant les programmes de responsabilisation environnementale en HLM appartenaient systématiquement aux professions intermédiaires ou aux cadres et professions intellectuelles supérieures, étaient toujours diplômé·e·s au moins d'un Master, avaient systématiquement la nationalité française et n'habitaient pas dans une résidence HLM. C'était le cas des chargé·e·s de projets, chef·fe·s de mission et cadres techniques qui occupaient un poste décisionnaire et de supervision dans la mise en œuvre des accompagnements, mais aussi des élues qui avaient le pouvoir politique d'initier ces actions et qui appartenaient toutes à la PCS Cadres et professions intellectuelles supérieures. Nabil se distinguait de ses collègues par son origine populaire et sa connaissance intime des quartiers d'habitat social, où il avait grandi et où il envisageait de revenir vivre malgré son ascension professionnelle par le diplôme, suite au dépôt d'une demande de logement social. Cependant il ne mentionna cet aspect de sa vie que sur le mode de la confidence, voire avec réticence, et ne cherchait généralement pas à le mettre en avant pour légitimer sa position professionnelle.

Cette distance sociale avec les locataires de résidence HLM et le non-recours à une rhétorique de la proximité sociale pour justifier de la capacité à intervenir auprès de ce public constituent d'ailleurs une différence significative entre les acteurs et actrices rencontré·e·s et la génération pionnière du Développement social urbain étudiée par S. Tissot (2007). Les premiers et premières professionnel·le·s du lien social s'appuyaient en effet largement sur leur

expérience de « militantisme des quartiers » pour légitimer leur position d'expert·e·s. À l'inverse, les expert·e·s de la participation rencontré·e·s dans le cadre de l'enquête n'entretenaient que rarement une relation de proximité avec les mondes populaires, mais n'étaient pas non plus doté·e·s du même capital militant. De même que Nabil et Julie n'avaient pas de passé dans l'activisme écologiste, l'expérience d'engagement de Mathilde et Florence se situait plutôt du côté du volontariat national ou international que du côté du militantisme. On peut se demander si, outre ces différences de trajectoires, la thématique environnementale n'est pas également moins propice au recours à des ressources symboliques tirées de la proximité sociale avec les milieux populaires, d'autant plus dans le cas de la diffusion de messages institutionnels qui renvoient à des schèmes d'appréhension des questions environnementales plutôt situés dans les milieux favorisés¹⁸⁵.

Trois cas illustrent la façon dont les hiérarchies symboliques façonnaient le regard des acteurs et des actrices sur la responsabilisation environnementale des classes populaires : les représentations des intervenant·e·s de terrain dans les trois résidences, celles des responsables élaborant la mission de service civique à l'échelle nationale et celles des responsables locales organisant la mise en œuvre de la responsabilisation à Saville.

La distance sociale avec les résident·e·s étaient moins forte du côté des personnes chargées de mettre en œuvre la responsabilisation « sur le terrain » et à qui était délégué le « sale boulot » (Leclercq, 2021) du travail relationnel de sensibilisation. C'était en particulier le cas dans le cadre des deux missions de service civique, où les jeunes mobilisé·e·s étaient souvent d'origine populaire, habitaient pour certain·e·s d'entre elle et eux dans des résidences HLM, étaient dans une position précaire face à leur avenir professionnel et occupaient une position subalterne dans les rapports sociaux liés à l'âge. Les volontaires pouvaient néanmoins se prévaloir du soutien et du mandat des institutions qu'ils et elles représentaient. En portant leurs vestes et T-shirts aux couleurs de la mission de service civique ou en tendant une brochure rédigée par le bailleur social pour se présenter, ils et elles pouvaient « personnifier l'institution » à la manière des agent·e·s de guichet de la politique sociale (Dubois, 1999) et ainsi tenter de rétablir une forme de distance, voire de supériorité symbolique, vis-à-vis des locataires. Je constatais régulièrement leurs tentatives de s'appuyer sur l'aura conférée par leur « engagement civique » dans une mission souvent décrite comme étant « au service de l'intérêt général » pour mieux

¹⁸⁵ On reviendra sur ce point aux chapitres 4 et 6.

s'imposer aux ménages rencontrés, légitimer leurs discours et « faire passer » leur message¹⁸⁶. Comme on l'a vu, ce message reposait lui-même sur une disqualification des pratiques domestiques et de la conscience environnementale des ménages responsabilisés, ceux-ci étant systématiquement supposés avoir besoin d'être conseillés sur leur style de vie.

La défiance teintée de dégoût pour les styles de vie populaires que les volontaires avaient appris à intérioriser lors de leurs formations (cf. l'introduction de ce chapitre) se retrouvait incorporée de manière spontanée chez les médiatrices intervenant à Saville. Situées à la limite entre les fractions stables des classes populaires et les petites classes moyennes, ne vivant pas elles-mêmes dans des résidences d'habitat social mais dans un pavillon pour l'une d'elles (dont la position sociale se rapprochait beaucoup de celle des « petits moyens », Cartier et al., 2008), les deux médiatrices rencontrées à Saville semblaient en effet ressentir une forme d'aversion à pénétrer dans les domiciles de membres des fractions précaires des classes populaires. C'est en tout cas ce que suggéraient leur empressement à écourter les visites (parfois limitées à la simple distribution du pack énergie et d'une plaquette d'informations sur le pas de la porte) et leur volonté d'éviter de rentrer dans les appartements.

Si, comme me le confirma Florence (la responsable DSU du bailleur), il était prévu dans le contrat de prestation que les visites durent en moyenne quinze minutes par appartement, dans la pratique la visite au domicile était généralement expédiée en moins de cinq minutes, comme je fus surpris de le constater lors de l'après-midi durant lequel je suivis les médiatrices. Cela était semble-t-il dû pour partie aux tensions entre Florence et la directrice de l'association de médiation, celle-ci se plaignant que le temps d'intervention prévu par le bailleur ne soit « pas raisonnable » compte tenu des délais, du nombre de foyers à démarcher et de la diversité des tâches à accomplir pendant la visite (distribuer le pack énergie, faire un bilan des pratiques, tenir un premier discours de responsabilisation centré sur l'environnement prescrivant des écogestes personnalisés, en tenir un autre sur les « droits et devoirs du locataire », repérer les familles en grande difficulté sociale et consigner d'éventuelles réclamations adressées au bailleur). Mais, en discutant avec les médiatrices, je compris qu'elles étaient aussi personnellement très inquiètes de devoir intervenir dans une résidence dont la réputation était particulièrement dégradée. Elles avaient d'abord réclamé d'être accompagnées par un médiateur de la ville pour éviter d'être importunées par les « dealers » présents dans la résidence. Malgré l'irritation de Florence, qui regrettait que cela retarde l'opération, la mairie

¹⁸⁶ On retrouve l'importance de la supériorité symbolique dans l'observation des pratiques de normalisation des conduites parentales populaires par les puéricultrices de PMI par Delphine Serre (1998). On reviendra au chapitre 4 sur cet enjeu de la distance sociale entre volontaires et locataires.

avait prévu d'accéder à cette demande pour que l'accompagnement puisse avoir lieu ; les médiateurs ne s'étaient cependant pas présentés au premier jour de l'accompagnement et les deux jeunes femmes avaient finalement commencé par sonner aux portes des bâtiments les plus éloignés des points de vente de drogue identifiés par les institutions. Mais ce qui préoccupait surtout les deux médiatrices, c'est qu'elles avaient entendu dire que des punaises de lit étaient présentes dans les appartements de la résidence. Elles firent ainsi plusieurs commentaires en ma présence indiquant leur peur d'en ramener chez elles si elles passaient trop de temps chez ces locataires, qu'elles semblaient voir comme des Autres menaçant·e·s ou répugnant·e·s.

Alors même que la population vivant dans les résidences d'habitat social n'était pas socialement homogène (comme l'avaient déjà souligné Chamboredon et Lemaire en 1970) et que certains ménages semblaient jouir d'une stabilité sociale les distinguant de la majorité de leurs voisin·e·s, un prisme misérabiliste configurait ainsi fortement le regard porté par les responsables et intervenant·e·s des programmes de sensibilisation sur les locataires des résidences HLM (comme on le verra plus en détail au chapitre 4). Les ménages étaient généralement décrits à travers des discours uniformisants qui les présentaient comme un « public spécifique » et « assez pauvre » (Pierre) ou un public « avec des problèmes » (Erwan). Mais ce public était surtout caractérisé comme peu réflexif et déviant vis-à-vis des principes de l'écologisation du quotidien, tout en étant victime de cette situation.

Comme dans le cas des politiques sociales ciblées sur les « quartiers difficiles », cette « affirmation des particularités économiques, sociales et culturelles des populations de ces quartiers » était au principe d'une « redéfinition différencialiste » des interventions publiques qui justifiait de les adapter à un public perçu comme étant « à part » (Siblot, 2005). Imprégné·e·s de l'idée qu'il était urgent de diffuser la conscience environnementale au sein de la société (cf. chapitre 1) et portant un regard disqualifiant sur la conscience environnementale populaire à cause de la faible propension de ses membres à adopter les codes de l'écologisation du style de vie (cf. chapitre 2), les acteurs et actrices de la responsabilisation environnementale s'interrogeaient peu sur le bien-fondé de l'entreprise visant à réformer les pratiques des résident·e·s. L'objectif de sensibiliser à la conscience environnementale et de verdir les pratiques de ces familles considérées comme étant « les plus éloignées des messages environnementaux classiques » (cf. Erwan, dans la scène de l'introduction générale de la thèse) était considéré comme consensuel et au service de l'intérêt général.

Ces jugements s'appuyaient sur une forme de morale qu'on peut qualifier de déontologique au sens où, par opposition avec la morale conséquentialiste qui se préoccupe des conséquences

concrètes des actions, ils s’attachaient surtout à évaluer la conformité des comportements avec un ensemble de règles tenues pour bonnes par elles-mêmes et valant pour tout·e·s¹⁸⁷. Il était indubitablement juste et bon, aux yeux des responsables des divers programmes enquêtés, de chercher à sensibiliser les membres des classes populaires à l’importance de verdir son quotidien selon les canons « écoresponsables » promus par les institutions. Je pus le constater presque systématiquement lors de nos premières rencontres, quand mes interlocuteurs et interlocutrices interprétaient invariablement la simple expression de mon intérêt pour le travail de sensibilisation environnementale comme une confirmation de mon adhésion aux actions entreprises. Des personnes décisionnaires aux acteurs et actrices de terrain, on retrouvait chez toutes les personnes engagées dans ces programmes une forme d’évidence partagée quant à la désirabilité de la sensibilisation environnementale ciblant les classes populaires. Cette conviction semblait même être un ressort essentiel de la poursuite de leur extension.

En octobre 2014, lors d’un comité de pilotage national de l’association portant la mission de service civique (auquel assistaient notamment des représentant·e·s des grands groupes privés participant au financement des actions de responsabilisation), un de ses responsables présenta le projet d’étendre les missions d’accompagnement aux écogestes au-delà des résidences d’habitat social, en direction des « copropriétés dégradées »¹⁸⁸ et d’une partie du monde rural, ce qui donna lieu à cet échange :

- [Le coordinateur de l’association] : L’objectif sur ces territoires, c’est de faire ce qu’on fait ailleurs : faire changer les comportements par les écogestes.
- [La représentante d’un partenaire privé] : Mais aller dans une copro’ dégradée, franchement, c’est pas évident...
- [Le coordinateur de l’association] : C’est sûr. En même temps, l’objectif c’est d’aller dans les endroits difficiles, là où il n’y a personne d’autre. [...] On va dans les territoires où la nécessité est la plus forte, là où les gens sont le plus éloignés des actions pour le développement durable. Des gens qui ne se sentent pas forcément concernés par l’écologie mais qui en sont victimes. C’est là qu’est la fracture écologique et la précarité énergétique.

Il s’agissait donc, à nouveau, de cibler des publics populaires, mais en s’affranchissant cette fois-ci du cadre strict de l’intervention en logement social et du soutien apporté par l’infrastructure d’encadrement liée à la politique de la ville. On voit ici qu’à la justification écologiste de la responsabilisation aux écogestes, le responsable associatif ajoutait une justification sociale en soulignant que l’adoption d’écogestes permettrait de lutter contre la

¹⁸⁷ Sur l’opposition entre déontologie et conséquentialisme, voir Anscombe (2013) et Robbins (2013).

¹⁸⁸ Sur la construction du problème des « copropriétés dégradées » dans les années 1980, voir Lefeuvre (2010). Sur la mise en œuvre de la politique de la ville dans cet « habitat social de fait » (Lees, 2014a), voir notamment Habouzit (2017).

« précarité énergétique » en aidant les locataires à faire des économies¹⁸⁹. La conjonction de ces deux justifications rendait la mise en œuvre des programmes d'accompagnement particulièrement consensuelle entre les différents partenaires impliqués. Seuls le manque de résultats et la difficulté de mobiliser les locataires souleva les questions de certains responsables, sans toutefois entamer leur volonté de poursuivre la responsabilisation. Le projet d'extension fut donc approuvé à titre expérimental pour l'année suivante.

Malgré un contexte particulièrement tendu entre les différents partenaires institutionnels, la même évidence partagée se retrouvait entre les différentes actrices de la politique de la ville à Saville. Ce troisième cas permet d'illustrer la façon dont l'évidence partagée quant à la désirabilité de la responsabilisation environnementale des classes populaires allait même jusqu'à faciliter la mise en œuvre de la politique de la ville locale.

Comme l'avait déjà décrit le politiste Jean-Pierre Gaudin au milieu des années 1990, la forte contractualisation des dispositifs de la politique de la ville (devenue un passage quasi-obligé pour obtenir des financements étatiques) rendait fréquentes et nécessaires les négociations entre « partenaires » et exposait la conduite de l'action publique locale aux versatilités liées au « marchandage généralisé » devant assurer la coordination des intérêts de chaque institution (Gaudin, 1995). À propos des actions mises en œuvre sur le Quartier Prioritaire dans le cadre du Contrat de ville, Mathilde m'expliqua ainsi que « chaque financeur détermine ses axes prioritaires ». Même si des actions réunissaient régulièrement plusieurs partenaires qui les finançaient de concert, elle m'expliqua avoir du mal à comprendre la logique de certaines institutions et prit l'exemple des financements accordés par l'État dans le cadre du Contrat de ville pour illustrer l'incertitude pesant sur la sélection des actions vouées à obtenir un financement :

« Franchement, il y a des points des fois, tu ne sais pas pourquoi ils vont financer ça. Après ça dépend beaucoup de chaque secteur. [...] Des fois, il y a des actions qui ne sont pas dites prioritaires par l'État, mais comme c'est un truc local qui marche bien... Bon et puis, sincèrement, des fois il y a des choses qui sont un peu de l'ordre du copinage ».

À Saville, c'était en particulier le réinvestissement des sommes économisées par le bailleur social à travers l'abattement de TFPB qui donnait lieu aux discussions les plus conflictuelles avec la mairie (qui aurait dû recevoir ces recettes fiscales de près de 200 000€, dont la perte était néanmoins compensée à 40% par l'État). En entretien, aussi bien Mathilde (la cheffe de

¹⁸⁹ On décrira la mobilisation de cette justification sociale en détail au chapitre 4.

projet municipale) que Florence (la développeuse de quartier du bailleur) décrivent des relations en apparence « cordiales » mais tendues sur le fond et marquées par « des rapports très faux ».

Le réinvestissement de l'abattement de TFPB, peu encadré par la loi mais qualifié de « levier financier de la GUP » par plusieurs actrices, donnait lieu chaque année à d'âpres tractations. Du côté de la Mairie, Mathilde considérait que « c'est de l'argent qui ne revient pas à la commune, donc la commune a un droit de regard et donne des orientations ». Elle regrettait que le bailleur utilise « des sommes aussi importantes sur quelque chose qui est juste de l'entretien », comme la réfection des peintures ou le nettoyage des parties communes, au lieu de mettre en œuvre des actions supplémentaires qu'auraient dû financer les déductions d'impôts. À l'inverse, du côté du bailleur, dans un contexte qu'on sait marqué par l'austérité budgétaire et le renforcement de l'impératif gestionnaire au sein des organismes d'habitat social (voir Demoulin, 2019), Florence m'expliqua que l'abattement de TFPB n'entraînait pas d'accroissement en ligne directe du budget qu'elle avait à disposition en tant que chargée de DSU :

« C'est pas de l'argent qui rentre en bénéfice, c'est une économie d'impôts. La ville a eu un peu de mal à comprendre qu'on n'avait pas des sous en plus. Par exemple, on doit atteindre 200 000 euros [d'abattement d'impôts à dépenser] et dedans, on a mis justement les 60 000 euros d'entretien supplémentaire, de sur-entretien, parce que, pour nous, ça améliore la qualité de vie. Du coup ce sera une économie d'impôts là-dessus. Mais moi je n'ai pas 60 000 euros qui arrivent sur mon budget pour financer ce sur-entretien ».

En dépit ce climat d'incompréhensions et de désaccords réciproques, la décision de dépenser une dizaine de milliers d'euros pour une action de sensibilisation environnementale ne faisait pourtant pas débat entre les partenaires. Au contraire, elle était même saluée par Mathilde, qui y voyait une action rentrant « pleinement » dans le cadre de la GUP et de « l'amélioration du cadre de vie ». Elle était spontanément convaincue de son utilité et la jugeait très positivement : « L'action est vraiment super » me dit-elle en entretien, avant de se réjouir d'avoir « appris pleins de trucs » pendant le premier atelier collectif auquel elle assista¹⁹⁰.

Alors que les acteurs et actrices rencontré·e·s sur l'ensemble des terrains d'enquête s'accordaient pour souligner que « pour qu'un projet marche bien sur un territoire donné il faut que les partenaires arrivent à bien travailler ensemble » (Anne-Marie), on peut supposer que le caractère consensuel (entre professionnel·le·s) des programmes d'accompagnement à

¹⁹⁰ Comme on le verra au chapitre suivant, on peut cependant douter que, du point de vue des locataires, l'organisation de sessions de porte-à-porte destinées à les responsabiliser sur leurs pratiques domestiques améliore réellement leur qualité de vie.

l'adoption d'écogestes n'était pas le moindre des motifs expliquant leur essor. Les responsables des mairies, des bailleurs et des associations impliqués dans les accompagnements, tous fortement dotés en capital culturel et appartenant aux classes moyennes urbaines, se retrouvaient autour d'un souci écologiste partagé, que chacun et chacune avait l'habitude à des degrés divers de convertir en pratiques de verdissement de son propre quotidien. L'unanimité avec laquelle les professionnels rencontrés sur les différents terrains partageaient une perception immédiatement et intuitivement positive de ces programmes tend à accréditer l'idée que ce sont des dispositions préreflexives liées à leurs socialisations (notamment secondaires, leurs origines sociales étant variées) qui les portaient à y adhérer sur le mode de l'évidence. Mobilisant des valeurs (de responsabilité, de prévoyance, de civilité environnementale à l'échelle globale), des dispositions (à l'ascétisme et à la révision écologique de son style de vie) et des registres de pratiques (les codes institutionnels de verdissement du quotidien) largement diffusés dans leurs groupes sociaux d'appartenance, la sensibilisation environnementale des classes populaires leur semblait évidemment bonne et désirable. L'adhésion à une morale de type déontologique, qui est au principe de l'évidence de cette désirabilité, est elle-même une posture morale associée aux régions favorisées de l'espace social (Caveng et al., 2018). Ce faisant, en faisant converger les attentes et les jugements des représentants décisionnaires des multiples « centres d'initiatives » (Gaudin, 1995) participant à la définition de la politique de la ville contractualisée, l'intervention de responsabilisation environnementale permettait de fluidifier les relations entre partenaires locaux et de faciliter la coordination des réseaux de négociation.

On retrouvait aussi l'influence de l'affinité des membres des classes moyennes et supérieures avec les principes du verdissement du quotidien derrière la réplique du programme de service civique de Doroy à Carigny. Ainsi, selon Nabil, c'était l'amitié et la proximité liant les maires-adjointes au développement durable des deux villes (toutes les deux cadres du privé) qui avait poussé la seconde, « emballée par le projet » impulsé par la première, à porter politiquement son organisation auprès du maire de sa ville. Couplée à un regard misérabiliste et disqualifiant porté sur les styles de vie de ménages perçus comme peu conscients de l'urgence environnementale, cette affinité expliquait pourquoi la plupart des personnes occupant des postes décisionnaires dans les institutions locales rencontrées cherchaient à étendre toujours davantage les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes.

Pourtant, par contraste avec cette évidence partagée concernant les interventions ciblées sur les quartiers HLM, il paraissait souvent inimaginable aux personnes rencontrées de mettre en

œuvre les mêmes programmes de sensibilisation au verdissement du quotidien auprès de publics n'appartenant pas aux classes populaires.

Cela semblait hors de propos à Pierre (le coordinateur national pour l'association portant le service civique) qui, quand je lui demandai si l'association utiliserait des outils de responsabilisation différents dans le cas où elle interviendrait auprès d'autres publics, écarta cette possibilité même :

- [Pierre] : C'est quelque chose qui n'a pas été fait parce qu'on n'a pas vocation à aller sur d'autres publics. On a vocation à aller sur les copropriétés dégradées, mais en fait c'est le même public.

[...]

- [H.M.] : *Au fond, pourquoi est-ce que vous n'avez pas vocation à aller sur d'autres publics ?*

- [Pierre, silence] Euh... T'as la question de l'esprit de l'association, déjà. En gros, t'essayes d'intervenir là où les gens ont le plus besoin de toi et où ils sont le moins susceptibles d'aller chercher des conseils par eux-mêmes. Parce qu'honnêtement, les conseils que les volontaires donnent aux habitants des quartiers populaires, mais tu tapes « écogeste » sur internet et t'as 10 pages qui te disent exactement la même chose ! L'idée c'est d'aller là où les gens vont pas aller sur internet pour avoir les 10 pages de conseils.

Les responsables rencontré·e·s considéraient ainsi presque invariablement que le besoin de sensibilisation environnementale était le plus fort auprès des publics populaires à cause de leur manque perçu de conscience environnementale (cf. chapitre 2) et parce que l'accompagnement répondait à un « besoin social » lié à la précarité énergétique (cf. chapitre 4). Si d'autres dispositifs incitatifs pouvaient être destinés aux habitant·e·s des pavillons environnants, la responsabilisation environnementale sous sa forme éducative et de face-à-face était réservée aux résidences HLM. Ainsi, les mairies de Doroy et Carigny avaient par exemple acheté chacune une caméra thermique qu'elles prêtaient aux propriétaires de pavillon qui en faisaient la demande afin de les encourager à entreprendre des travaux de rénovation thermique ; il n'avait cependant jamais été question de leur proposer de participer à la sensibilisation aux écogestes par porte-à-porte ou même d'assister à des ateliers collectifs.

De manière notable, la même représentation socialement classée avait été intériorisée par les volontaires en service civique. Fin mai 2015, à l'occasion de la « Fête du développement durable » à laquelle étaient convié·e·s tou·te·s les habitant·e·s de la ville, ils et elles tinrent un stand dans le parc de la mairie de Doroy. Outre la présentation d'une fresque réalisée avec les enfants de la résidence des Oliviers, les volontaires abordaient les passant·e·s en leur posant une dizaine de questions à choix multiples (particulièrement difficiles) destinées à tester leurs connaissances sur l'effet de serre, le temps de décomposition d'un plastique ou la quantité de CO₂ émise chaque année par un ménage français. Je fis remarquer à Jérôme que leur discours sortait du strict cadre des conseils pratiques sur le verdissement du style de vie auquel il était

habituellement cantonné et je l'interrogeai sur le caractère intentionnel de cette variation. Il me répondit :

- [Jérôme] : Oui, je n'y avais pas pensé mais c'est vrai, on est plus resté sur le thème du développement durable. Et dans les discussions aussi. Et puis c'est différent de la résidence, ce ne sont pas les mêmes personnes ici. Là-bas, on est vraiment sur les factures et les écogestes, ici c'est plus général.
- [H.M.] : *Ces informations plus générales, vous ne pourriez pas aussi les transmettre dans la résidence ?*
- [Jérôme] : Là-bas, ce sont plus les factures qui intéressent les gens. Ils n'ont pas le temps : l'environnement, ils en ont déjà entendu parler partout, mais ça ne les intéresse pas. Ils sont plus sensibles à ça [les factures et les écogestes].

Ainsi, c'est spontanément que les volontaires avaient décidé d'adopter un discours plus « général » et moins explicitement responsabilisant pour s'adresser à un public qui était à la fois extérieur aux résidences d'habitat social et significativement moins populaire, Doroy étant composée de plusieurs quartiers pavillonnaires habités par des ménages appartenant aux classes moyennes.

Plus récemment, en 2020, à la fin de notre entretien téléphonique, je partageai quelques résultats de mon travail de recherche avec Fatou. Je lui fis part de mon étonnement de constater que les accompagnements à l'adoption d'écogestes n'existaient pas hors des quartiers populaires :

- [H.M.] : *Tu vois, ça n'existe pas, en fait, des services civiques où on va toquer à la porte des gens pour leur expliquer les écogestes dans des quartiers bourgeois ou dans le centre de Paris [elle rit]. Je ne sais pas ce que tu penses de ça, d'ailleurs ?*
- [Fatou] : Oui oui, ben je me dis que les bourgeois, bon, c'est pas forcément eux qui s'occupent [des tâches domestiques] donc je comprends qu'il y ait pas ce genre de... Enfin, je pense qu'ils ont des personnes qui s'occupent du ménage, etc. Donc ça ne les touche pas directement. Donc je peux comprendre qu'il n'y ait pas de service civique comme ça.

Sa réponse, qui signale la distance sociale qui la séparait de groupes sociaux lui paraissant hors d'atteinte, résume bien la façon dont la possibilité même de responsabiliser d'autres classes sociales au verdissement du quotidien était absente de la réflexion des acteurs et actrices engagé·e·s dans les programmes observés. N'ayant pas suivi d'apprentissage de la disqualification des styles de vie des classes moyennes et supérieures similaire à celui disqualifiant les pratiques populaires et l'absence d'écologisation du quotidien (cf. introduction *supra*), les volontaires ne se sentaient sans doute pas aussi autorisé·e·s à prescrire les comportements « vertueux » aux groupes dotés de davantage de capital symbolique.

Ces observations permettent alors de mieux comprendre pourquoi et comment les campagnes de communication environnementales épargnent les styles de vie les plus

énergivores des classes supérieures (Comby, 2015a). Au premier rang de cette prévenance socialement située, les messages institutionnels de promotion de la consommation durable ont en effet tendance à éluder le problème posé par le transport aérien, pourtant caractérisé par les économistes comme un bien de luxe à forte intensité énergétique (Oswald, Owen et Steinberger, 2020) participant fortement à l'empreinte carbone des ménages les plus émetteurs de CO₂ (Ivanova et Wood, 2020). À partir de données quantitatives portant sur un panorama de 250 politiques publiques climatiques mises en œuvre en France, en Allemagne, en Norvège et en Suède, Dubois et al. (2019) ont ainsi montré que l'aviation, qui occasionne pourtant environ 25% des émissions imputables aux ménages de ces pays, n'était concernée que par 1,2% des politiques destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre des ménages. On retrouvait un même évitement de cette thématique dans l'enquête qualitative sur les programmes de responsabilisation en HLM. S'il avait quelque chose de prévisible dans le cadre des visites de porte-à-porte, celles-ci étant centrées sur les pratiques domestiques (ce qui excluait les pratiques de mobilité dans tous les programmes enquêtés) et sur un public prenant peu l'avion à cause de ressources économiques restreintes, je fus néanmoins surpris de le constater un soir de décembre 2014, à l'issue d'une réunion de travail à la mairie de Doroy.

Menée par Julie, la réunion avait été consacrée à la préparation de la « Fête du développement durable » de la ville, qui devait se tenir quelques mois plus tard et à laquelle les volontaires étaient étroitement associée·s. Elle avait été l'occasion pour la chargée de mission d'insister à nouveau sur l'importance de « mobiliser les citoyens et faire changer les comportements », de « sensibiliser les gens sur le changement climatique », de « mettre en valeur toutes les solutions que chacun peut faire chez soi » et même de « donner envie de prendre plus facilement un vélo ». Une myriade d'activités ludiques, informatives et artistiques avaient été imaginées pour porter cette responsabilisation environnementale élargie : un « atelier sur le calcul de son empreinte écolo », la réalisation d'un planisphère représentant de nouvelles frontières maritimes en cas de montée des eaux, une parade avec un ours blanc symbolisant la fragilité des écosystèmes, etc. Dans la lignée des travaux de psychologie sociale documentant les barrières au changement de comportement, Julie avait même suggéré aux volontaires de faire passer un questionnaire aux visiteurs et visiteuses pour mieux comprendre ce qui freinait l'adoption des écogestes. Après près de deux heures de réunion, un certain soulagement s'était emparé de l'assistance quand Julie nous avait donné rendez-vous fin janvier pour la prochaine réunion de préparation. Je fus cependant étonné de l'entendre nous souhaiter de bonnes vacances en annonçant, avec une fierté visible, être sur le point de partir pour faire du tourisme au Sri Lanka. Une fois sorti·e·s de la mairie, alors que je demandai son avis à Nelly

sur cette dernière annonce, elle balaya mon étonnement : « Oh ben non, on ne va pas lui en vouloir de prendre des vacances ! ».

Certes anecdotique, cet échange éclaire néanmoins la facilité avec laquelle les volontaires, qui passaient pourtant leurs journées à vanter la vertu de « petits gestes » dont l'efficacité environnementale est infinitésimale, pouvaient décider de regarder ailleurs à certains moments. Alors qu'ils et elles ne manquaient généralement pas une occasion de notifier aux locataires des résidences HLM leurs écarts avec les prescriptions « éco-responsables », Nelly jugeait déplacé de faire des remarques à Julie sur le coût environnemental de ses vacances d'hiver en Asie. Il ne s'agit pas par-là de dénoncer une quelconque hypocrisie de la part de Julie ou de Nelly. Loin de relever d'une tare morale individuelle, leurs réactions permettent de pointer le rôle des logiques de la domination symbolique dans l'étiquetage des comportements reconnus comme écologiquement déviants : pour éviter les jugements écologiques négatifs et la responsabilisation environnementale, mieux valait avoir des pratiques polluantes et du capital symbolique qu'avoir un style de vie écologiquement sain mais appartenir aux classes populaires.

Conclusion de la troisième section : La responsabilisation comme technique de gouvernement spécialisée dans la prise en charge des pauvres

Aborder la sensibilisation environnementale comme une relation sociale permet donc de faire émerger une piste d'explication *symbolique* plutôt que pratique pour comprendre pourquoi, vis-à-vis du verdissement du quotidien, les pouvoirs publics requièrent un effort environnemental supérieur aux classes populaires : si la responsabilisation est particulièrement ciblée sur les fractions urbaines et précarisées des classes populaires, ce n'est pas seulement à cause de la plus grande accessibilité des locataires de résidences HLM pour les institutions spécialisées dans les politiques de responsabilisation, c'est aussi parce qu'il semble plus acceptable aux acteurs et actrices rencontrées d'essayer d'éduquer moralement ce public que les ménages appartenant à d'autres groupes sociaux. Au-delà des logiques de disqualification de la conscience environnementale populaire (présentées au chapitre 2), ce sont aussi les représentations de l'activité de responsabilisation qui provoquent un ciblage des accompagnements sur les groupes sociaux dominés : il est plus facile d'envisager de conseiller des ménages de classes populaires sur leurs pratiques privées qu'un public mieux doté en capital symbolique. En ce sens, la responsabilisation environnementale ici décrite était, certes, une

technique de gouvernement, mais une technique de gouvernement spécialisée dans la prise en charge des populations pauvres et socialement désqualifiées. Outre la position de classe, il ne faudrait cependant pas exclure de l'analyse la probable contribution d'un stigmatisme ethno-racial dans la désqualification visant les habitant·e·s des résidences HLM franciliennes (dont on verra l'importance à propos de la question des déchets au chapitre 5) ni la dimension genrée des prescriptions. On reviendra plus en détail sur cette dimension intersectionnelle du gouvernement environnemental des conduites à travers l'analyse des pratiques concrètes de sensibilisation au chapitre suivant.

Bien sûr, les effets de la domination ne sont ni univoques ni absolus et, comme dans d'autres cas de politiques de responsabilisation, les dynamiques d'assujettissement étaient en partie contrebalancées par des volontés de permettre l'émancipation des personnes responsabilisées. De même que les travailleurs sociaux qui encadrent des mineur·e·s délinquant·e·s (Roux, 2014) ou qui accompagnent des jeunes déscolarisé·e·s vers l'emploi (Mazouz, 2014), les responsables des programmes de responsabilisation environnementale cherchaient à accompagner les locataires vers l'adoption d'écogestes parce qu'ils et elles pensaient faire quelque chose de juste et bon, en accord avec leurs valeurs partagées. Ainsi, les acteurs et actrices rencontré·e·s semblaient sincèrement espérer que la normalisation des comportements des habitant·e·s des quartiers enquêtés améliorerait la situation climatique globale. Comme chez les militant·e·s d'Alternatiba (cf. chapitre 2), leur investissement dans ces programmes de responsabilisation procurait à beaucoup d'intervenant·e·s un sentiment d'empowerment, nourrissant l'idée qu'« il se passe des choses dans les territoires » (Julie) ou que la diffusion de la « prise de conscience environnementale » faisait « bouger les choses » (Clément, un volontaire). La plupart espéraient même améliorer la situation économique des ménages et leur permettre de lutter contre la « précarité énergétique » dont ils étaient susceptibles de souffrir (cf. chapitre 4). Il serait donc erroné d'identifier ces interventions à des formes de domination intentionnellement exercées sur des ménages occupant déjà une position défavorisée dans l'espace social.

Par ailleurs, l'entretien sociologique pouvait, dans certains cas, fournir les conditions d'une réflexivité sur leurs missions que les personnes rencontrées n'avaient pas le temps d'avoir au quotidien et que des pratiques professionnelles fortement standardisées ne rendaient pas nécessaire. Quand, en fin d'entretien, je fis remarquer à Florence que les responsabilisations aux écogestes ne se menaient généralement pas hors des quartiers HLM, elle commença par essayer de justifier ce biais par différentes raisons (en postulant que les économies monétaires sont plus importantes pour les ménages aux ressources économiques restreintes ou que la sensibilisation par des interactions de face-à-face fonctionne mieux que la diffusion

d'informations écrites auprès d'un public faiblement diplômé). Elle reconnut cependant rapidement : « je ne sais pas, c'est une bonne question ». Puis, au bout de quelques relances interrogeant la retraduction des écogestes dans le langage de la civilité (et celle de leur non-adoption dans celui de l'incivilité), elle s'arrêta et m'expliqua :

« Ben, il faudrait que je me pose, c'est ça aussi peut-être la partie pas assez complète de notre job, on est beaucoup le nez dans le terrain, et la prise de recul est parfois difficile à prendre. [...] Mais c'est une très bonne question ».

J'ai retrouvé cette ouverture à une réflexivité critique (déjà perceptible dans le sms renvoyé par Mathilde après notre rencontre) auprès de plusieurs enquêté·e·s¹⁹¹. Fréquemment, la mise en évidence du paradoxe écologique consistant à réclamer un effort environnemental supérieur à des ménages dont le style de vie est pourtant moins polluant que le reste de la population a amené mes interlocutrices à s'interroger sur la possibilité de rediriger les programmes de sensibilisation vers d'autres publics¹⁹². Cela correspond à un retour de l'exigence de cohérence conséquentialiste dans le raisonnement moral supportant la responsabilisation.

Si la formation proche des sciences sociales des professionnelles concernées (également pointée par Tissot, 2007 et Demoulin, 2019) a sans doute participé à l'intérêt qu'elles ont exprimé pour des questionnements cherchant à saisir le sens et les contradictions de leur métier, on peut néanmoins douter fortement que leurs pratiques professionnelles soient vouées à évoluer à court terme sous l'influence des travaux critiques de sciences sociales¹⁹³. Il paraît ainsi peu probable que la responsabilisation environnementale soit réorientée vers des publics aisés et émetteurs de pollutions.

Apparue « avec le développement des métiers de la ville, de la médiation et de l'insertion » (Astier, 2007:127), la notion d'« accompagnement » a participé d'un mouvement plus large

¹⁹¹ Ainsi qu'auprès des professionnel·le·s de la politique de la ville présentes lors de la matinée organisée par Profession Banlieue déjà mentionnée dans une note précédente.

¹⁹² De manière surprenante à mes yeux, cette interprétation se retrouve également dans une partie de la réception académique et politique des résultats présentés dans Malier (2019). Dans un article académique (Thøgersen, 2021) et un rapport d'expertise (Consumers International, 2021), des acteurs spécialisés dans la sensibilisation à la consommation soutenable (respectivement, un psychologue social et une association internationale de consommateurs) mobilisent ce paradoxe dans leur plaidoyer pour un renforcement des politiques de soutien à la consommation durable. Afin d'assurer une « transition juste », les deux textes réclament une réorientation des programmes changement de comportement vers les consommateurs et consommatrices les plus aisé·e·s.

¹⁹³ La multiplication des enquêtes ayant mis en évidence depuis une quinzaine d'années le caractère inachevé, et même problématique, de l'impératif participatif lié à la politique de la ville n'a par exemple pas entamé son influence sur les interventions mises en œuvre dans les résidences HLM.

d'activation des politiques sociales dessinant les traits d'une nouvelle « solidarité responsabilisante » selon les termes de la sociologue Isabelle Astier. Dans une période où les politiques sociales ont été marquées par l'affaiblissement du principe assurantiel lié à l'effritement de la société salariale et par le retour des dispositifs assistantiels (Castel, 1995), la responsabilisation a pris de plus en plus de place dans les politiques de régulation des pauvres (Paugam et Duvoux, 2013). Les politiques de responsabilisation sont ainsi invariablement tournées vers celles et ceux qui, considérées comme des pauvres au sens de Simmel (2002, [1907]), ont un statut social qui est partiellement, voire principalement, défini par une relation d'assistance avec des institutions qui les reconnaissent comme nécessitant le secours de la société. La responsabilisation participe elle-même de cette relation d'assistance puisqu'elle est presque toujours destinée à permettre l'amélioration de la situation socio-économique de la personne responsabilisée (on verra cependant au chapitre suivant que la responsabilisation environnementale introduit un décalage dans cette relation).

En outre, parce qu'elle prend souvent la forme d'une éducation morale (cf. chapitre 4), la responsabilisation par face-à-face vise généralement un public qui, en raison de sa faible dotation en capital culturel et symbolique, est perçu comme ne maîtrisant pas les codes élémentaires de la bonne conduite. Ainsi, il n'existe pas, à notre connaissance, d'accompagnements de responsabilisation centrés sur la délinquance individuelle en col blanc et on peine à imaginer que l'État mette un jour en œuvre des programmes de sensibilisation sur les conséquences sociales néfastes de l'évasion fiscale. Dans le cas de la délinquance des entreprises en matière financière, commerciale, environnementale ou sociale, l'introduction récente d'un « devoir de vigilance » et d'une logique de *compliance* dans le cadre de la loi française peut être considérée comme une étape supplémentaire d'un processus de responsabilisation des entreprises en tant que personnes morales (d'Ambrosio et Lagerie, 2020). Néanmoins, sa mise en œuvre concrète délègue la tâche de la responsabilisation des salarié·e·s aux entreprises elles-mêmes, laissant libre cours à des formes de « managérialisation du droit » qui alignent son interprétation avec les intérêts gestionnaires et économiques des entreprises (Lagerie et al., 2020). On est loin d'une situation dans laquelle ce seraient les institutions publiques qui, dans une démarche d'« aller vers », solliciteraient les entreprises et leurs employé·e·s pour leur enseigner les règles élémentaires des bons comportements économiques. Si l'on peut tout à fait imaginer que les outils développés pour responsabiliser les classes populaires à la consommation durable soient recyclés auprès d'autres publics, on peut s'attendre à ce que cette déclinaison implique des reconfigurations significatives du mode d'intervention.

Même si l'on verra au chapitre 4 qu'une majorité de locataires parvenait à résister à la normalisation de leurs pratiques et que certain·e·s réussissaient même à détourner l'accompagnement de sa finalité attendue pour en tirer un profit personnel, il n'en reste pas moins que le déploiement de ces interventions est pris dans les logiques de la domination sociale. Malgré (ou peut-être à cause de) l'évidence avec laquelle les responsables considéraient comme bon et juste de réformer les pratiques domestiques des locataires, leur tentative d'inculquer aux membres des classes populaires des codes de conduite ajustés aux dispositions et à la morale des classes moyennes et supérieures participait d'une forme de gouvernement des questions environnementales qui reproduisait un ordre symbolique inégal. Les ménages d'aucun autre groupe social ne sont confrontés à des inconnu·e·s qui sonnent à leur porte en considérant que la façon de se brosser les dents, de faire la vaisselle ou de prendre une douche de ses membres est une question d'intérêt public qui requière conseils et amélioration. C'est parce que les locataires de résidences HLM étaient dominé·e·s symboliquement et identifié·e·s comme étant « victimes » de leur propre manque de conscience environnementale, que ces ménages paraissaient évidemment disponibles pour être l'objet d'interventions destinées à réformer leurs pratiques. On a décrit ici ce phénomène à propos de l'environnement, mais il se vérifie également à propos d'autres thématiques sur lesquelles les institutions ciblent les membres des classes populaires et leurs décisions privées, comme le « décrochage scolaire » et « l'obésité des enfants » (sur lesquelles l'association de service civique développait aussi des missions de responsabilisation dans d'autres quartiers), comme « l'hygiène de vie » (sur laquelle des programmes sensibilisations sont développés à Saville), ou encore comme la parentalité (Serre, 1998) et la gestion du budget (Perrin-Heredia, 2016; Perrin-Heredia, 2013).

En ce sens, on peut dire que, sur le plan environnemental, les classes socialement dominées ne sont pas seulement soumises à des discours disqualifiant produisant, dans une certaine mesure que les chapitres 5 et 6 nous permettront de préciser, une identité écologique hétéronome les rapprochant des classes objets décrites par Bourdieu (1977 ; cf. chapitre 2), mais elles sont aussi, plus que d'autres, considérées comme pouvant faire l'objet d'interventions sur leurs décisions privées et sont donc l'objet privilégié des interventions de responsabilisation environnementale.

Pour terminer de comprendre cette sur-responsabilisation environnementale ciblée sur les quartiers populaires, il faut alors la réinscrire dans une histoire sociale plus longue, marquée par l'interventionnisme des classes moyennes et supérieures sur le mode de vie et les pratiques des classes populaires.

Conclusion du chapitre : « Accompagner à l'adoption d'écogestes » : Un héritage écologisé de la tradition de réforme morale des pauvres ?

Ce chapitre a permis de mettre en évidence le rôle de deux réformes contemporaines qui, en transformant respectivement le champ des politiques environnementale et celui des politiques sociales et urbaines ont généré les conditions cognitives, financières et organisationnelles qui ont permis l'essor de la responsabilisation environnementale ciblée sur les résidences HLM au cours de la décennie 2010. S'insérant chacune dans un contexte plus général de transformation néolibérale de l'action publique (Jobert (ed.), 1994), elles ont légitimé et rendu possibles des interventions destinées à éduquer les ménages afin de leur faire adopter des comportements voués à résoudre les problèmes sociaux et environnementaux.

Cependant, ce mouvement de responsabilisation, qui n'est propre ni au champ de la politique environnementale, ni à celui des politiques urbaines, doit être saisi dans sa singularité quand il se produit au carrefour de ces deux domaines d'intervention. Pour que la réinscription des situations observées dans la dynamique des transformations néolibérales de l'action publique éclaire notre objet plutôt qu'elle n'en écrase l'interprétation, il faut en effet identifier ce qu'il y a de spécifique dans l'actualisation de cette dynamique à travers le croisement entre cadrage individualisant des problèmes environnementaux et cadrage territorialisant des problèmes sociaux. Au-delà de la création d'une niche d'interventions suscitée par la demande institutionnelle, l'enquête révèle alors l'hybridation des deux cadrages, qui impriment chacun des marques propres au traitement des problèmes environnementaux dans les quartiers populaires.

D'un côté, le cadrage individualisant des questions environnementales, caractéristique de la réforme écologique des styles de vie, tend à renforcer la focalisation du volet participatif de la politique de la ville sur les incivilités des locataires. Contrairement aux dispositifs participatifs de concertation (comme les conseils de quartiers, les conseils de concertation locative ou les réunions avec les amicales de locataires), dont le mode d'intervention est avant tout consultatif (voire, plus rarement, délibératif) et repose sur un principe de représentation des locataires par certain·e·s d'entre elles et eux, les accompagnements à l'adoption d'écogestes ciblent en effet directement les comportements des habitant·e·s (redéfini·e·s pour l'occasion comme des consommateurs et consommatrices) et adoptent une posture éducative, voire moralisante (cf. chapitre 4). Cherchant à toucher l'ensemble des locataires, y compris celles et ceux qui ne se saisissent pas spontanément de l'offre de participation, les accompagnements tentent, en outre,

de pénétrer dans leur espace privé en les conseillant sur un large éventail de pratiques domestiques - et parfois intimes. Perçue comme une thématique consensuelle par les professionnel·le·s de la politique de la ville, l'écologie devient un registre de justification du « changement d'usage » auquel les institutions cherchent à accompagner « les habitants ». Pour le dire autrement, elle est mise au service d'une politique de participation plus normative, visant davantage à l'exhaustivité et quittant le cadre des espaces collectifs pour rentrer à l'intérieur des logements.

De l'autre côté, le cadrage territorialisant des problèmes sociaux, caractéristique de la réforme urbaine, produit un ciblage spécifique des campagnes de promotion de la consommation durable sur les habitant·e·s des résidences HLM. Elle leur donne aussi une forme singulière. Dans la continuité des actions de « gestion urbaine de proximité », la responsabilisation environnementale s'appuie alors sur le registre de l'« hyperproximité » et sur les techniques de l'« aller vers » pour mettre en œuvre un gouvernement des conduites qui repose sur le dialogue et la pression de l'entourage proche plutôt que sur les incitations économiques ou la communication à grande échelle. Les accompagnements à l'adoption d'écogestes constituent alors une appropriation de la thématique urbaine par le développement durable qui est alternative à la construction de « quartiers durables ». Moins centrée sur l'innovation technique et technologique (très présente dans les projets d'« éco-conception » des bâtiments et des « éco-quartiers »), elle est davantage tournée vers les relations sociales et les pratiques individuelles, dans la lignée des politiques mises en œuvre depuis trente ans pour restaurer le « lien social » dans des quartiers perçus comme « sensibles »¹⁹⁴. Malgré l'intention de conserver un caractère consensuel au discours tenu, le développement durable permet alors d'essayer d'exercer un contrôle social sur des populations vues comme potentiellement dangereuses.

On a cependant vu que le croisement entre ces deux réformes contemporaines était lui-même traversé par les logiques de la domination sociale, qui façonnent la légitimité ressentie par les acteurs et actrices rencontré·e·s à conseiller les autres sur leur mode de vie. Pour comprendre la focalisation des accompagnements sur les classes populaires, il est alors utile de les réinscrire

¹⁹⁴ Cette distinction entre technologisation du cadre architectural et normalisation des pratiques doit cependant être nuancée puisque, comme l'a montré François Valegeas (2014), les injonctions au changement de comportement n'étaient pas absentes des projets d'urbanisme durable et des projets de construction d'« éco-quartiers ». En outre, la rénovation énergétique des bâtiments n'était pas absente des terrains ici décrits, puisqu'elle s'achevait dans la résidence des Phares et s'apprêtait à démarrer dans la résidence des Plateaux.

dans l'histoire plus longue de l'engagement des membres des classes moyennes et éduquées dans une entreprise de régulation des comportements populaires en accord avec une morale qui leur est propre.

L'historien britannique Peter Burke (1978) a surtout étudié la dimension religieuse de cette « réforme de la culture populaire » qui, dès le XVI^{ème} siècle et à travers l'Europe, a entrepris de transformer non seulement les valeurs et les attitudes des masses populaires, mais aussi leurs pratiques festives et de récréation. Alan Hunt (1999), un autre historien britannique, a quant à lui disséqué la tentative de réforme des mœurs populaires dans sa dimension sexuelle en étudiant comment des projets de régulation morale britanniques et nord-américains ont cherché, du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle, à agir sur la question du « vice » et de la « pureté sexuelle ». Plus proche de nous et des terrains enquêtés dans cette thèse, on pense bien sûr aux mouvements hygiénistes (Bourdelaïs (ed.), 2001) et de réforme sociale (Topalov (ed.), 1999) qui, en France, au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, ont entrepris de lutter contre le paupérisme et la misère ouvrière liée à l'industrialisation et à l'exode rural par des actions d'éducation morale destinées à résorber la délinquance, le chômage, l'alcoolisme et les maladies. À partir d'une étude socio-historique des monographies leplaysiennes, Anne Lhuissier (2007) a par exemple montré comment cette volonté de réforme des mœurs populaires avait tenté de pénétrer le monde privé des classes laborieuses en encadrant leurs pratiques alimentaires. Sur la thématique écologique plus spécifiquement, les historiens français Fabien Locher et Jean-Baptiste Fressoz (2020) ont mis en évidence l'existence, à partir de la Révolution française et jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, d'une tentative de disciplinarisation des usages populaires de la nature par les députés et les propriétaires terriens, qui ont utilisé l'argument climatique sur un registre moral pour culpabiliser les masses rurales vis-à-vis de leurs pratiques de récupération de bois et de défrichage.

Mais, au-delà de l'écho historique, comment caractériser la relation des accompagnements à l'adoption d'écogestes avec ces mouvements de réforme morale ayant problématisé depuis cinq siècles le comportement, la culture et les valeurs des pauvres pour tenter de les réguler ? Si un lien existe, il semble être celui d'un héritage difficile à porter, dont les acteurs et actrices ne se réclament ni dans leurs discours, ni dans la littérature grise¹⁹⁵. Comment saisir l'originalité des projets contemporains de régulation environnementale des conduites populaires tout en les réinscrivant dans des dynamiques historiques plus larges ?

¹⁹⁵ On verra au contraire au chapitre 4 qu'ils et elles cherchent même à tenir à distance l'image d'une entreprise culpabilisante et moralisatrice.

Une filiation évidente relie d’abord les programmes observés à l’application qui a été faite des projets de réforme sociale à la question du logement (voir Magri, 1999). La création d’institutions publiques en charge du logement social est ainsi elle-même indissociable « de démarches éducatives qui visent l’intégration et la promotion sociale des individus mais aussi leur moralisation et leur responsabilisation selon une philosophie paternaliste » (Demoulin, 2019:42). Jeanne Demoulin ajoute que, dès cette époque, « c’est la capacité et la volonté des locataires à “bien habiter” leur logement qui devient le critère de classification entre bons et mauvais locataires et qui pointe ceux qu’il convient de responsabiliser et moraliser » (Demoulin, 2019:44). Cet objectif d’élévation morale et de réforme civilisatrice des comportements des locataires se retrouve tout au long de l’histoire du logement social (voir également Voldman, 2019 ; Leclercq, 2021). C’est notamment le cas lors de la construction des grands ensembles, dans les années 1950-1960, quand « l’accès au logement social est défini comme une progression sociale qui doit être confortée par l’adoption d’habitudes conformes à celles de la bourgeoisie » (Demoulin, 2019:44). Mais c’est dans les années 1970 puis 1980, lorsque le logement social se spécialise dans l’accueil des ménages pauvres et se met à accueillir davantage de foyers issus de l’immigration postcoloniale, que cette tradition de réforme des pratiques domestiques populaires prend sa forme actuelle. La responsabilisation contre les « incivilités » devient alors destinée à réduire les « coûts de gestion » occasionnés par les « populations spécifiques » qui « ne correspondent pas au modèle courant de la famille-type française : revenu stable, pas plus de trois enfants, relations calmes, etc. » (selon le projet HLM présenté au congrès de l’USH en 1979 cité par Demoulin, 2019:47). La promotion de la participation est appropriée par les bailleurs sociaux comme un outil de modernisation de leur gestion et adapte l’encadrement des locataires à l’impératif de rentabilité qui s’exerce sur eux de manière croissante. Dans la continuité de la tradition de réforme sociale appliquée au logement, la promotion de comportements étiquetés comme écologiquement vertueux apparaît alors comme une forme renouvelée de la promotion de normes d’habiter définies par les institutions et cohérentes avec les styles de vie légitimes des classes moyennes et supérieures.

Il semble cependant nécessaire d’adopter une certaine prudence vis-à-vis des filiations historiques imputées à la réforme écologique des styles de vie et des territoires urbains. C’est en particulier le cas par rapport au caractère « hygiéniste » qui lui a plusieurs fois été attribué (par exemple Lees, 2014b), suggérant que les tentatives d’écologisation des comportements et de réduction des pollutions et nuisances urbaines constitueraient une réactualisation des dynamiques d’« hygiénisation de la vie quotidienne » (Kalff, 2001) qui ont animé les

interventions contre l'insalubrité des logements entre les années 1850 et 1950 (voir également Fijalkow, 1998). Le terme de « néo-hygiénisme » est par exemple repris par le politiste Pascal Tozzi (2013) qui, à partir de la lecture de dossiers de projets d'éco-quartiers, identifie « la persistance des traces d'une idéologie hygiéniste » dans le projet contemporain de « ville durable », appuyé notamment sur l'injonction à l'adoption de « comportements écocitoyens ».

Ce qualificatif semble pourtant peu adapté à la description d'interventions qui ne mobilisaient guère le registre de la « santé environnementale » pour s'adresser aux populations et ne plaçaient pas la santé au cœur de leurs préoccupations. Dans le cadre des accompagnements observés, les conseils prodigués s'attachaient surtout à sensibiliser les habitant·e·s à l'existence de pollutions diffuses et aux moyens de minimiser l'impact de leurs comportements sur des équilibres globaux (en termes de ressources consommées et de pollutions rejetées). La réflexivité environnementale abstraite et systémique décrite au chapitre 1 porte peu, en effet, à penser l'environnement à partir des dégradations proches. Même quand il était question de propreté (à propos de la mauvaise gestion des déchets imputée aux locataires, par exemple), les risques mentionnés étaient des risques économiques (le coût du sur-entretien des parties communes, susceptible d'augmenter les charges locatives ou de réduire le budget disponible pour l'entretien des bâtiments) et réputationnels (la mauvaise image du quartier, susceptible de renforcer la relégation sociale des habitant·e·s et le développement d'activités délictueuses) plutôt que sanitaires. Si la forme du gouvernement (une tentative de réguler des problèmes collectifs en corrigeant les individus à travers l'édiction de normes de conduite) pouvait être similaire avec l'entreprise hygiéniste, le souci au fondement des interventions et la rhétorique mobilisée différaient fondamentalement : les accompagnements observés visaient plutôt l'efficacité (environnementale et économique) que la salubrité¹⁹⁶.

Par contraste, les interventions de santé environnementale observées en Argentine illustrent les traits que pourrait prendre une politique néo-hygiéniste réactualisée à partir de principes écologistes. Comme on le verra au chapitre 5, les interventions de santé environnementale de l'ACUMAR, qui s'appuient elles aussi sur un prisme territorial ciblant l'ensemble des habitant·e·s vivant dans des quartiers identifiés comme cumulant les handicaps, adoptent une

¹⁹⁶ On peut cependant noter l'existence de quelques programmes de responsabilisation environnementale centrés sur la « qualité de l'air intérieur ». Cette thématique était censée faire partie de celles abordées par les volontaires en service civique (selon des supports remis par l'association et des documents de présentation destinés aux partenaires) mais ils et elles n'avaient reçu aucune formation spécifique à son propos et ne la mentionnaient que rarement dans leurs interactions avec les habitant·e·s. Elle n'occupe assurément pas une place centrale dans les accompagnements contemporains à l'adoption d'écogestes. On reviendra sur cette question au chapitre 4.

approche de la responsabilisation bien différente des accompagnements franciliens. En s'appuyant sur la méthode épidémiologique, notamment, elles dessinent une autre perspective dans la façon de gouverner ensemble problèmes environnementaux et problèmes sociaux et suggère que d'autres potentialités émancipatrices existent.

Aussi utiles et éclairants que soient les rapprochements historiques, il convient donc de ne pas écraser la variété des tentatives de réformes contemporaines problématisant les liens entre question sociale et questions environnementales, entre classes populaires et cadre de vie. Avant de présenter les caractéristiques des politiques mises en œuvre en Argentine au chapitre 5, arrêtons-nous encore un peu, au chapitre 4, sur les interventions de responsabilisation franciliennes pour décrire le contenu en actes des interventions et préciser la forme de gouvernement qu'elles incarnent.

CHAPITRE 4 : L'accompagnement à l'adoption d'écogestes : une gouvernamentalité environnementale socialement classée

L'accompagnement en action

« Bonjour Mme B., c'est les volontaires, on est là pour vous donner les conseils sur les écogestes. C'est pour réduire votre facture et pour la planète. Vous vous souvenez ? On avait rendez-vous »¹⁹⁷.

Après avoir jeté les déchets liés à nos repas du midi dans les bennes à ordures proches du local¹⁹⁸, Benjamin, Christophe et moi avons traversé les barres de huit étages de la résidence des Plateaux en direction de l'appartement de Madame B., situé dans « la Tour », le plus haut bâtiment du quartier. Le binôme de volontaires n'était manifestement pas pressé d'arriver au pied de l'immeuble et sur le chemin l'un d'eux avait exprimé son scepticisme sur l'intérêt de la visite : « De toute façon elle ne faisait aucun écogeste, ça ne va pas avoir changé, ça va être vite réglé ». L'autre ajouta, en soupirant d'un air désabusé : « elle ne faisait même pas le tri... ».

Les deux volontaires en service civique se rendaient pour la troisième fois chez cette assistante maternelle de nationalité algérienne. Après une première visite lors de laquelle elle avait accepté de suivre l'accompagnement, ils étaient d'abord revenus deux semaines plus tard afin de lui proposer d'adopter une série personnalisée de « gestes pour protéger la planète » élaborée à partir de ses réponses à un questionnaire d'environ quatre-vingt questions. Fournit par la structure nationale de l'association encadrant les jeunes en service civique, celui-ci avait

¹⁹⁷ Cette scène ethnographique ainsi que plusieurs des arguments présentés dans ce chapitre et dans le précédent ont déjà été publiés dans un article du *British Journal of Sociology* paru en 2019 et intitulé « Greening the poor: the trap of moralization » (Malier, 2019). Le recul pris depuis la publication de cet article permet de réorganiser ces éléments différemment et, surtout, de les intégrer au raisonnement d'ensemble de la thèse de manière à les enrichir, à les affiner et à leur donner plus de profondeur.

¹⁹⁸ Cette vignette constitue la suite d'une scène ethnographique décrite en introduction du chapitre 2, lorsque Benjamin et Christophe évoquaient la place de l'écoresponsabilité dans leur rôle de volontaire face à l'exigence de trier nos déchets.

permis de réaliser un bilan de ses pratiques de consommation d'eau (prenait-elle des douches ou des bains ? Coupait-elle l'eau quand elle se savonnait sous la douche ? Et quand elle se brossait les dents ? Avait-elle une chasse d'eau à deux vitesses ?, etc.), d'électricité (éteignait-elle la lumière en sortant d'une pièce ? Coupait-elle les appareils en veille ? Dégivrait-elle régulièrement son réfrigérateur et son congélateur ?, etc.), d'énergie (à quelle température chauffait-elle son appartement ?), ses habitudes de tri des déchets, d'achat de produits ménagers, d'aliments (achetait-elle des légumes locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique ?), de consommation de viande, d'aération de son appartement etc. Lors de cette troisième visite, il s'agissait donc d'assurer un suivi des « écogestes » qui lui avaient été conseillés un mois plus tôt.

Comme ils s'y attendaient, Mme B. avait oublié le rendez-vous. Elle semblait dérangée par notre venue, alors qu'elle devait faire dîner l'un des très jeunes enfants qu'elle gardait parce que la mère de celui-ci était en retard. Elle ouvrit quand même sa porte et dit « Entrez les jeunes, entrez ! », puis s'excusa : « Vous savez, j'ai trop de choses à penser ! Quoi que je fasse, j'oublie, même si je note dans mon téléphone ! ». « Oh, vous savez, c'est pas grave, on a l'habitude » lui répondit l'un des deux volontaires sur un ton qui cachait mal une pointe de regret. Avant d'entrer, elle nous demanda simplement d'enlever nos chaussures pour ne pas salir le sol sur lequel rampait l'enfant. Je m'assis dans le canapé avec les volontaires, alors qu'elle mentionnait le récent reportage d'une chaîne d'information en continu consacré à la journée de service civique de l'équipe des deux volontaires. On y voyait notamment un extrait de la dernière visite de Benjamin et Christophe à son domicile, pendant qu'elle répondait à des questions sur son mode de vie : « Ma voisine m'a reconnue, alors qu'on ne me voyait que de dos ! » s'amusa-t-elle avec une fierté perceptible.

Cependant, les deux volontaires recadrèrent rapidement la discussion sur les écogestes et lui demandèrent : « Alors, vous faites le tri maintenant ? ». Timidement, elle dit « essayer » mais reconnut avec un sourire coupable qu'elle ne le faisait « pas vraiment » car elle avait eu une semaine très occupée. « Mais ce sont mes filles, elles elles ne le font pas du tout ! Elles ne connaissent pas... » s'exclama-t-elle à la fois accusatrice et sur le ton du regret. « Eh ben c'est à vous de leur apprendre ! » l'encouragèrent les volontaires : « On peut vous amener une plaquette guide du tri qui dit quoi mettre où. Comme ça, vous l'affichez et elles seront obligées d'y penser ! ». Ils passèrent en revue les différents conseils qu'ils lui avaient prodigué : utilisait-elle la prise coupe-veille ? Et le mousseur qui permet de réduire la consommation d'eau au robinet ? Avait-elle installé la poche dans le réservoir d'eau des toilettes pour réduire sa consommation à chaque chasse d'eau ? Ses réponses étaient hésitantes et maintenaient le flou

sur ce qu'elle faisait vraiment ou pas. Cependant, elle les interrompit au bout d'un moment : « Par contre, la prise coupe-veille j'en suis très contente ! Et puis, vous avez vu ? ». Elle pointa le doigt vers un lustre trônant sur la table à manger :

« J'ai changé mes lustres aussi pour pouvoir mettre les ampoules [basse consommation, qui lui avaient été conseillées lors de la visite précédente]. C'est bien, hein ? Les nouveaux ont traversé la Méditerranée ! Comme ça je vais pouvoir changer les lumières pour consommer moins. Mais il faut que vous me montriez les ampoules, je ne sais pas lesquelles c'est ».

Après l'avoir félicité par politesse mais sans excès, les deux volontaires promirent de revenir dans quelques jours avec des ampoules basse consommation et de l'aider à les installer. Ils finirent par prendre congé mais, sur le pas de la porte, elle leur lança : « Alors, c'est bien ? Je vais avoir une bonne note ? Vous me donnez le diplôme ? ». Visiblement gênés, ils sourirent, plaisantèrent sur l'opportunité d'éditer de tels diplômes d'écoresponsabilité et lancèrent finalement un « On y réfléchira ! » qui leur permit de ne pas répondre à la question.

En bas de l'immeuble, Benjamin s'exclama : « Bon ben voilà, c'est bien, on a bien servi à rien ! » Les deux volontaires oscillaient entre plaisanteries et fatalisme : « Oui, elle a deux poubelles, mais pas une seule pour faire le tri ! » dit l'un sur un ton moqueur. « Elle dit que ce sont ses filles mais je suis sûr qu'elle aussi elle ne fait rien. Je parie qu'elle utilise le vide-ordure pour tout ! » repris Christophe. Je leur suggérai qu'ils avaient dû se montrer très convaincants lors de la visite précédente pour qu'elle décide de changer de lustres afin de pouvoir y visser les ampoules basse consommation distribuées par la mission de service civique. Mais Benjamin me corrigea : « Oh tu parles ! Elle dit ça mais, les lustres, je suis sûr qu'elle voulait juste les changer ! Elle ne fait même pas le tri, tu crois qu'elle va faire ça pour consommer moins d'électricité ? ».

*

Cette première scène donne à voir en action le difficile travail de sensibilisation environnementale centré sur la promotion des écogestes qui a été confié aux deux équipes de volontaires réalisant un service civique. Elle ressemble à beaucoup d'autres visites menées en binômes et n'a sans doute pas marqué la mémoire des deux jeunes hommes. Elle permet néanmoins de mettre en évidence de manière exemplaire deux traits caractéristiques de cette politique environnementale ciblée sur les résidences HLM : la défiance des volontaires vis-à-vis des pratiques des résident·e·s (déjà mentionnée au chapitre précédent) et l'ambiguïté de la nature de l'accompagnement, qui oscille entre une prestation de service et l'exigence de changement des comportements quotidiens.

Prolongeant les analyses présentées au chapitre précédent, la défiance des acteurs et actrices du programme de sensibilisation envers les pratiques quotidiennes des résident·e·s et envers leur intention d'en adopter de moins nocives pour l'environnement est ici incarnée de manière particulièrement visible. Pour Benjamin et Christophe, ne « même pas » faire le tri des déchets semblait ainsi signer l'absence irrémédiable d'intérêt pour les écogestes de Mme B. et l'in vraisemblance de sa motivation à adopter, dans d'autres domaines de la pratique, un comportement conforme aux normes écologiques valorisées par le programme. Le commentaire sur l'usage du vide-ordure, qui serait préféré au fait de trier ses déchets dans des poubelles séparées et de les descendre soi-même aux bornes enterrées dans les parties communes de la résidence, fournit un exemple de la façon dont l'absence d'adoption des comportements consacrés de l'écologisation du quotidien entraîne, dans le regard des volontaires, une disqualification des styles de vie populaires. Malgré l'humilité avec laquelle Mme B. accepta de recevoir les volontaires chez elle alors qu'elle était encore en train de travailler, sa volonté de contribuer à protéger l'environnement était ainsi radicalement mise en doute.

Un deuxième trait marquant de cette scène ethnographique, qui nous intéresse davantage pour introduire la problématique de ce quatrième chapitre, tient à l'ambivalence qu'elle manifeste quant à la fonction du programme et à la nature des relations de pouvoir liant les volontaires et les résident·e·s. La visite de Benjamin et Christophe chez Mme B incarne-t-elle une forme de dévouement offert par les institutions locales aux habitant·e·s des résidences HLM pour les aider à faire face aux problèmes du quotidien (les volontaires se proposent ici de donner des « conseils » à Mme B. et disaient souvent être là pour « aider » les locataires à faire des économies) ? Ou illustre-t-elle, au contraire, une forme d'assujettissement de leur style de vie, leur commandant d'adopter un ensemble prédéfini de pratiques domestiques (« Alors, vous faites le tri maintenant ? » s'enquière-t-ils sur un ton inquisiteur) ? Qui sont les véritables bénéficiaires du programme de service civique, constamment présenté comme altruiste et dédié à rendre les volontaires « utiles » aux autres : s'agit-il des habitant·e·s des résidences ciblées, dont on améliorerait ainsi la qualité de vie et le pouvoir d'achat, ou plutôt du reste de la société, qui profiterait de la transformation écologique des pratiques des résident·e·s, qu'on positionnerait alors plutôt comme un problème à résoudre ?

Bien qu'ils puissent se montrer directs dans leur façon de lui demander si elle s'est mise à faire le tri des déchets, et malgré leur défiance envers le style de vie de Mme B., on remarque que les deux volontaires se montrent peu directifs pour lui prescrire les écogestes : évitant les formulations impératives, ils se bornent à suggérer des actions (« on peut vous amener une

plaquette de guide du tri ») et à poser des questions sur ses pratiques pour l'inciter à en changer. On perçoit également leur gêne quand elle s'enquière de leur jugement sur ses pratiques et qu'ils coupent court à la discussion afin de pouvoir formuler leurs critiques en privé. En d'autres termes, bien qu'ils ne soient pas présents au domicile de l'assistante maternelle dans le seul but de se mettre à son service et de répondre à ses attentes (au contraire, leur visite semble même déranger Mme B.), ils ne s'y rendent pas non plus pour y exercer un pouvoir autoritaire sur ses pratiques quotidiennes. Par là, les deux jeunes volontaires ne faisaient que respecter les consignes qui leur avaient été données par Erwan et Nabil. Dans le « guide du volontaire » remis à chaque membre de l'équipe au début de son service civique, il leur avait en effet été indiqué que leur mission consisterait à « aider des familles volontaires aux revenus modestes à adopter au quotidien des pratiques plus économes, meilleures pour leur santé et pour l'environnement », mais aussi à les « accompagner », à les « mobiliser », à « guider leur apprentissage », à leur « apprendre » les bonnes pratiques, voire à les « interpeler » et à leur « faire adopter » les écogestes. L'attitude de Benjamin et Christophe face à Mme B. traduisait donc l'ambiguïté du travail que devaient réaliser les volontaires auprès des locataires.

Cette ambivalence ne concernait pas que la posture tenue par les volontaires face aux résident·e·s mais traversait tout le programme d'accompagnement à l'adoption d'écogestes. Ainsi, Lucien, responsable de la communication du bailleur social de la résidence des Oliviers, m'expliqua-t-il en entretien que l'accompagnement était un « service » que le bailleur social proposait à ses locataires afin de les aider à faire des économies et à vivre une vie plus écologique. En ce sens, l'accompagnement aurait été une « prestation » parmi d'autres que le bailleur et la mairie fournissaient respectivement à leurs client·e·s¹⁹⁹ et potentiel·le·s électeurs et électrices, comme me l'expliqua Julie, la chargée de mission pour le développement durable de la mairie de Doroy :

« L'objectif pour le bailleur c'est effectivement de proposer, je pense, un service supplémentaire au locataire. Peut-être aussi d'atteindre des objectifs plus opérationnels sur justement les impayés, les problèmes avec certains locataires, animer les quartiers, créer du lien social dans les quartiers, etc. Mais, quelque part, pour la municipalité, l'objectif il est exactement le même. C'est des électeurs aussi, de toute façon. Enfin, quand on propose un service comme ça à tout un quartier, pour la municipalité, au-delà de les accompagner vers des pratiques plus vertueuses, au-delà de leur proposer des actions de lien social, le but c'est de les satisfaire. Enfin voilà, je veux dire, c'est pas l'objectif premier, mais c'est une conséquence ».

¹⁹⁹ Sur l'influence des logiques gestionnaires sur la transformation du regard porté par les bailleurs sociaux sur leurs locataires et le passage de la figure de l'« usager » à celle du « client », voir Demoulin (2014).

À l'appui de l'idée selon laquelle le programme était destiné à « satisfaire » les locataires, Nabil, le chargé de mission pour le développement durable à Carigny, mettait régulièrement en avant l'argument selon lequel l'accompagnement permettrait de les soutenir face au coût de la vie, à la précarité énergétique et au changement climatique :

« Tous les habitants ont à gagner à faire des économies d'énergie, que ce soit tant pour l'environnement ou pour la facture. En fait ce qu'on leur apporte c'est une prestation clé en main avec des gestes simples, rien de bien compliqué, pour qu'ils puissent faire des économies d'énergie. Donc ça peut être bénéfique pour les 350 logements des Plateaux, même si tout le monde n'est pas au même niveau financier. Mais bon, faire des économies, au niveau où on est, local, c'est bénéfique pour tout le monde ».

Cependant, en parallèle et après seulement quelques semaines de mission, Lucien avait fait transmettre aux volontaires une liste d'une vingtaine de locataires ayant des retards de paiement sur leurs charges et loyers afin que l'équipe de jeunes en service civique cherche à les accompagner en priorité. À travers l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, il s'agissait notamment de faire baisser le montant de leurs factures d'eau et d'électricité afin d'augmenter leur solvabilité, ce qui n'était pas sans lien les « objectifs opérationnels » du bailleur social mentionnés par Julie²⁰⁰. La mise en œuvre d'un programme de transformation des comportements des locataires n'était donc pas si désintéressée : on remarque déjà que, puisque le bailleur social cible en priorité l'accompagnement sur les locataires avec lequel·le·s il est le plus en conflit, il y a de fortes chances qu'il ne s'agisse pas seulement d'un « service » rendu gracieusement à ses client·e·s.

Peut-être à cause de cette tension avec un objectif de satisfaction du public ciblé, cette tentative de faire changer les comportements ne pouvait pas se permettre d'être mise en œuvre sur un mode directif, comme en témoigne la scène ethnographique suivante.

Quelques temps après la transmission de la liste prioritaire, par un après-midi de mars, j'accompagnai Leslie pour rendre visite à quelques-uns des foyers qui y étaient mentionnés. Conformément aux instructions d'Erwan, Leslie prit soin de toquer à toutes les portes des immeubles que nous parcourions, afin d'éviter que le ciblage des foyers en question ne soit visible aux yeux des résident·e·s. Dans le premier immeuble visité, la famille ciblée était absente. Nous n'eûmes pas plus de succès avec le reste des locataires : trois portes restèrent muettes, trois autres ne s'ouvrirent pas malgré des bruits ou des voix qui nous indiquaient que

²⁰⁰ On reviendra plus en détail sur les enjeux posés par la transmission de cette liste dans la troisième section de ce chapitre.

le domicile n'était pas vide et une dernière se referma plutôt brutalement sur un « Ça ne m'intéresse pas » lancé à la volée. Nous essayâmes d'autres immeubles mais, les quatre autres familles présentes sur la liste étaient absentes ou ne répondaient pas quand nous toquions à leur porte. Heureusement, dans les allées de la résidence, nous rencontrâmes Enzo, un des enfants qui venaient régulièrement aux animations du mercredi. Il nous conduisit au domicile de ses parents qui, à l'issue d'une des activités, avaient accepté le principe d'une visite pour que les volontaires leur présentent l'accompagnement à l'adoption d'écogestes. La mère d'Enzo, pas convaincue de la nécessité de réformer son style de vie²⁰¹, accepta néanmoins de suivre l'accompagnement et que Leslie revienne la semaine suivante pour réaliser un bilan de ses pratiques.

Contente d'avoir réussi à « faire une famille », Leslie prit alors la route du domicile du dernier nom de la liste auquel elle avait prévu de rendre visite. Bonheur : une femme énergique, d'une quarantaine d'années, ouvrit la porte à laquelle nous toquions et Leslie put lui proposer l'accompagnement pour l'aider à faire des économies et à adopter des pratiques « bonnes pour la planète ». Cependant, la réponse de l'habitante, très assurée, détona avec les informations dont disposait Leslie grâce à la liste transmise par le bailleur et la laissa désemparée :

« Ah oui mais je connais très bien tout ça, c'est mon métier. Je vais vous dire : le tri, c'est moi ! Je fais des formations, je peux vous aider d'ailleurs si vous avez besoin. Mais vous feriez mieux d'aller voir ma voisine. Elle, elle en aura besoin. Allez, merci et bonne soirée ! »

Interdite, Leslie ne put qu'acquiescer, remercier l'habitante et toquer effectivement à la porte d'en face, qui resta close et silencieuse.

Cette seconde scène illustre ainsi comment, même vis-à-vis de résident·e·s identifié·e·s par les institutions comme déviant·e·s et ciblé·e·s de manière prioritaire pour cette raison, les volontaires étaient tenu·e·s de se cantonner à *proposer* l'accompagnement. Fondé sur le principe du volontariat des familles accompagnées, il n'était pas destiné à leur être imposé. Cela ne signifie cependant pas qu'il n'exerçait pas une forme de normativité sur leurs comportements.

Il faudra donc s'attacher, dans ce chapitre, à analyser finement les relations de pouvoir tissées par cette réforme des mœurs populaires qui hésite entre conseil et prescription, entre incitation

²⁰¹ « On fait déjà au mieux, c'est peut-être pas parfait, mais on fait ce qu'on peut. Et puis chaque année EDF nous rembourse de l'argent, donc ça doit être qu'on ne fait pas mal ! » dit-elle à propos des consommations d'eau et d'électricité de son foyer.

et contrainte. Pour cela, on recourra en particulier aux notions de « gouvernement des conduites » et de « gouvernementalité », empruntées aux travaux de Michel Foucault, afin de se donner des outils permettant de décrire les techniques et la rationalité par lesquelles le gouvernement peut s'exercer à distance pour essayer d'amener les individus à faire des choix qui remplissent les objectifs de celles et ceux qui portent les actions de sensibilisation environnementale. On n'abandonnera cependant pas une attention aussi précise que possible aux positions sociales des individus et au rôle des relations sociales dans l'actualisation de la forme de gouvernementalité étudiée.

**

Après un troisième chapitre qui a mis au jour les logiques sociales du paradoxe écologique consistant à sur-responsabiliser l'un des groupes sociaux dont le style de vie est le moins polluant, ce quatrième chapitre de la thèse va s'attacher à décrire les modalités pratiques de cette responsabilisation environnementale ciblée sur les classes populaires et le contenu des actions mises en œuvre dans les résidences HLM enquêtées. Comme on l'a déjà mentionné, l'accompagnement à l'adoption d'écogestes au domicile des individus est une forme d'intervention qui ne se pratique pas (ou infiniment moins) auprès d'autres groupes sociaux. Mais, au-delà de son orchestration, c'est aussi dans son exécution que ce gouvernement des conduites est situé par son public : il prend une forme spécifique vis-à-vis des ménages résidant dans les quartiers populaires urbains.

Pour préciser cette forme située, on s'appuiera sur le concept foucauldien de « gouvernementalité » afin d'étudier les réseaux complexes de relations de pouvoir tissées par le gouvernement des conduites. Mais, plutôt que d'étudier la gouvernementalité du point de vue des institutions pour décrire la façon dont la puissance publique cherche à promouvoir la consommation soutenable pour gouverner le marché (Dubuisson-Quellier, 2016), on reprendra cette fois, dans la lignée des travaux sur le gouvernement des corps (Fassin et Memmi (eds.), 2004), la définition qu'en a donné Michel Foucault (2001:1032) dans la présentation de son cours au Collège de France de 1980-1981 : « Le gouvernement de soi par soi dans son articulation avec les rapports à autrui (comme on le trouve dans la pédagogie, les conseils de conduite, la direction spirituelle, la prescription des modèles de vie, etc.) ». Il s'agira ainsi de renverser le point de vue et de s'intéresser à celles et ceux que l'on tente de gouverner afin de saisir à la fois les caractéristiques et les effets des dispositifs de régulation déployés sur le terrain environnemental.

Les travaux de sciences sociales sur la gouvernementalité (*governmentality studies* en anglais) constituent un courant de recherche qui, bien que prenant pour point de départ et de référence les Cours au collège de France de Michel Foucault²⁰², s'est surtout développé en langue anglaise à partir des années 1990. Dans le sillage de travaux fondateurs comme ceux de Nikolas Rose et Peter Miller (1992 ; voir aussi Rose, 1992) ou de Mitchell Dean (1999), la gouvernementalité comme « art de gouverner » et comme « conduite des conduites » a constitué un horizon théorique permettant d'ausculter l'exercice du pouvoir dans sa diversité (de sources, de lieux d'exercices, de formes et de canaux), sans le restreindre ni au pouvoir étatique, ni à la domination sociale. En orientant le regard des chercheurs et chercheuses en sciences sociales vers les « régimes de vérité », les « techniques de gouvernement », les « dispositifs » ou les « sujets éthiques » qui sont mobilisé·e·s dans le cadre de certaines formes spécifiques et plus ou moins stabilisées de gouvernement, ce courant invite à saisir à la fois les contingences historiques et les rapports sociaux qui façonnent les relations de pouvoir concrètement observables, mais aussi à disséquer leur fonctionnement et les mécanismes sociaux qui leur donnent une certaine efficacité dans la conduite des hommes et des femmes. À partir de ces travaux fondateurs, le concept de gouvernementalité et le mode d'enquête sur les relations de pouvoir qu'il rend possible ont été appliqués à l'étude d'une variété d'objets, dont la politique environnementale et la politique de la ville.

Dans le champ des études sur l'environnement, le concept de « gouvernementalité verte » (*green governmentality*) a été mobilisé pour décrire les relations de pouvoir impliquées par la variété d'efforts destinés à « sauver la nature » ou à « protéger l'environnement » (voir Rutherford, 2007 pour une revue de littérature). Ce champ de recherche met donc en évidence la façon dont différentes problématisations de « l'environnement », qui adoptent chacune une perspective particulière sur le milieu naturel et sur les raisons de le considérer comme nécessitant d'être protégé et gouverné, constituent des vecteurs de gouvernement des populations et des individus. Que ce soit à travers la production de statistiques annuelles sur les évolutions du climat, de la biodiversité et des risques environnementaux comme dans le cas du World Watch Institute (Luke, 1997) ou à travers la production de « sujets environnementaux » (c'est-à-dire d'individus dont la subjectivité est partiellement organisée par la catégorie « environnement ») dans le cadre de la régulation forestière dans le nord de l'Inde (Agrawal,

²⁰² En particulier les cours « Sécurité, territoire, population » de 1977-1978 et « Naissance de la biopolitique » de 1978-1979, voir Foucault (2004a; 2004b).

2005), « l'environnement » et sa protection apparaissent comme un lieu d'exercice du gouvernement des hommes et des femmes.

Il existe également une littérature académique ayant recouru à la gouvernementalité comme grille analytique pour étudier les relations de pouvoir se déployant dans le cadre des résidences d'habitat social entre bailleurs sociaux et locataires. La sociologue Kim McKee (2009a; 2009b) a notamment étudié de manière critique les tentatives d'*empowerment* des locataires mises en place par les institutions britanniques, en montrant les capacités des locataires à faire défection en pratique face aux discours responsabilisants. John Flint s'est quant à lui directement penché sur le gouvernement des comportements « anti-sociaux » par les agences d'habitat social (Flint, 2002). La gouvernementalité a également pu être décrite par des sociologues français·e·s comme un « horizon renouvelé des lectures critiques de la participation » (Gourgues, Rui et Topçu, 2013:24) et a nourri des critiques convergentes avec les travaux britanniques.

En France, c'est surtout dans les champs de la sociologie et de l'anthropologie de la santé et de la médecine que se sont structurés les travaux récents mobilisant le concept de gouvernementalité, en particulier à partir de l'ouvrage édité par Didier Fassin et Dominique Memmi (2004) sur le « gouvernement des corps »²⁰³. C'est dans son sillage théorique et méthodologique qu'on cherchera à saisir les spécificités de la forme de gouvernementalité environnementale ciblée sur les quartiers populaires urbains français. Plutôt que de se centrer sur l'étude de textes programmatiques ou de restreindre l'étude à l'analyse des discours des responsables institutionnel·le·s, l'ethnographie de la gouvernementalité permet de prendre en compte l'écheveau de tensions, de contradictions et d'ambivalences qui caractérisent la mise en œuvre de la rationalité gouvernementale décrite au chapitre précédent. En intégrant à l'analyse le rôle actif des sujets visés par le gouvernement et leur capacité à ne pas correspondre à l'image que s'en font les responsables politiques, administratifs et associatifs et à mettre à distance les rôles qu'on cherche à leur assigner, l'étude de la gouvernementalité fondée sur l'enquête ethnographique permet d'étudier le gouvernement *en actes*. Ce faisant, on est aussi en mesure de saisir l'écart potentiel entre les discours et les pratiques liées à l'entreprise de moralisation écologique des styles de vie populaires et de « sortir d'une vision abstraite de la normalisation, sans pour autant renoncer à l'hypothèse du contrôle social » (Serre, 1998:108).

²⁰³ Pour un ensemble de travaux récents sur cette thématique, adoptant une approche fortement inspirée de l'ouvrage de Fassin et Memmi, voir le numéro de revue coordonné par Honta et al. (2018).

Dans ce quatrième chapitre, on analysera donc plus en détail la forme spécifique prise par ces interventions situées au croisement des trois tendances réformatrices décrites au chapitre précédent (réforme écologique des styles de vie, réforme urbaine des « quartiers sensibles » et réforme des mœurs populaires). Plus précisément, on verra comment cette forme de gouvernementalité est façonnée par le public qu'elle vise. Se distinguant à la fois du gouvernement des conduites écologiques adressé à la population générale et des types d'encadrement de la vie sociale des quartiers dits « sensibles » qui ne sont pas centrés sur la thématique environnementale, on montrera que la sensibilisation aux écogestes en quartiers populaires se déploie à travers un discours, des procédures et pour remplir des objectifs spécifiques, tout en étant modelée par la réception des interventions que font les locataires des résidences ciblées.

Dans un premier temps, **(I)** on reviendra sur l'argument socio-économique mobilisé par les accompagnements à l'adoption d'écogestes, qui prétendaient faire d'une pierre deux coups en ne permettant pas seulement de lutter contre le changement climatique mais aussi contre la précarité énergétique et les fins de mois difficiles. On cherchera à montrer comment ce cadrage du discours responsabilisant, en cherchant à rendre compatible les intérêts (présumés) des familles populaires avec les objectifs (bien compris) des institutions, oriente le discours écologiste sur certaines pratiques spécifiques, sans parvenir pour autant à rencontrer les attentes des locataires. On verra ensuite **(II)** que, malgré cette tentative de convaincre les résident·e·s de verdir leur style de vie en faisant appel à leur intérêt économique, les accompagnements n'abandonnaient pas l'objectif de produire une prise de conscience environnementale conforme à la réflexivité écologique qui est au cœur du gouvernement des questions environnementales (telle qu'on l'a décrite au chapitre 1). Le gouvernement des conduites s'appuyait ainsi moins sur l'imposition d'un code moral que sur une incitation à la subjectivation écologiste, dont on cherchera à comprendre pourquoi, en pratique, elle visait particulièrement les femmes. Enfin, **(III)** on s'interrogera sur la portée de la forme de gouvernementalité ainsi déployée. Même s'il est difficile de conclure quant à la réalité et à la profondeur des changements subjectifs qui ont pu se produire chez les locataires ciblé·e·s, on détaillera les stratégies d'évitement, de refus ou de détournement que nombre d'entre elles et eux ont mis en œuvre pour se soustraire aux dynamiques d'assujettissement initialement destinées à remplir les objectifs des responsables institutionnel·le·s.

I. Verdir le quotidien pour « faire des économies ». La lutte contre la précarité énergétique, une « écologisation du social » ?

Une première dimension caractéristique d'une forme de gouvernementalité relève du contenu de son discours : quelle est la rhétorique sur laquelle se fondent les efforts pour réguler les comportements des autres et à partir de quels arguments tente-t-on de produire des sujets éthiques qui s'auto-régulent selon les objectifs poursuivis par le gouvernement ? On va ainsi étudier dans cette première section du chapitre la façon dont le discours écologiste s'adapte à son public populaire quand il est mobilisé par les accompagnements à l'adoption d'écogestes.

On verra dans un premier temps **(1)** comment la rhétorique environnementale est économicisée de manière stratégique afin d'essayer de la rendre plus séduisante pour les ménages populaires. Dans la lignée des représentations disqualifiantes de la conscience environnementale populaire, et en particulier de la théorie de sens commun maslowienne inspirée de la hiérarchie des besoins (cf. chapitre 2), tous les programmes observés mettaient en effet systématiquement en avant l'opportunité de « faire des économies » à travers l'adoption des écogestes lors de la présentation de l'accompagnement aux habitant·e·s. On verra, ensuite **(2)**, comment cette stratégie rhétorique était déclinée en s'appliquant au domaine de l'énergie et en s'appropriant la question de la précarité énergétique. Enfin **(3)**, les observations menées dans les trois résidences enquêtées permettront de montrer pourquoi cette rhétorique se révélait cependant désajustée par rapport aux conditions de vie des locataires et à leurs attentes, mais aussi par rapport aux moyens mis en œuvre par les programmes de sensibilisation environnementale pour prendre en charge la question de la précarité énergétique.

1. Économiciser la rhétorique environnementale pour intéresser les classes populaires

À Carigny et Doroy, les volontaires en service civique avaient été formé·e·s à de multiples reprises à faire usage de l'argument économique pour motiver les résident·e·s à accepter de leur ouvrir la porte de leur domicile. Ce fut une nouvelle fois le cas lors d'une séance de formation sur le porte-à-porte dispensée par une association de prévention jeunesse de Carigny, lors de laquelle les médiateurs et médiatrices sociales ayant l'habitude d'intervenir dans la résidence des Plateaux les encouragèrent à initier les interactions sur ce thème. Nabil, le chargé de mission pour le développement durable les y exhorta également à plusieurs reprises : « Parlez d'abord au portefeuille, soyez stratégiques ! » leur conseilla-t-il.

Échaudé·e·s par de premières tentatives de porte-à-porte infructueuses et peu enclin·e·s à imaginer les résident·e·s intéressé·e·s par l'écologie²⁰⁴, les volontaires étaient prompt·e·s à appliquer ces conseils. Suivant les recommandations d'Erwan, ils et elles avaient confectionné un prospectus intitulé « Qui veut gagner 100€ ? » qui détaillait le gain monétaire mensuel permis par chaque écogeste promu : 15€/mois pour une douche plus courte de deux minutes, 10€/mois en mettant un verre sous l'évier quand on se brosse les dents, 8€/mois en éteignant les appareils en veille, 15€/mois grâce à l'installation d'un aérateur d'eau à visser sur le robinet et fourni par les volontaires, etc. S'appuyant très régulièrement sur ce prospectus, ils et elles répétaient aux locataires que l'accompagnement leur permettrait d'économiser « facilement » sur leurs factures d'eau et d'électricité. La finalité des écogestes était donc invariablement présentée aux habitant·e·s des deux résidences à travers une double justification (« protéger la planète » et « faire des économies ») qui transposait à l'échelle individuelle la logique macroéconomique du « double dividende » : conformément aux principes de la modernisation écologique (cf. chapitre 1), la protection de l'environnement était conçue comme rentable en plus d'être bonne pour les écosystèmes.

Comme une quinzaine d'autres équipes supervisées par la même association à travers la France, les deux groupes organisèrent même en février-mars 2015 un « Défi » entre les ménages d'une même résidence afin de récompenser celui qui réaliserait le plus d'économies sur sa facture d'eau et d'électricité en une semaine grâce aux écogestes. Conçu comme un moyen de « recruter des familles » pour suivre l'accompagnement et de « leur prouver que ça marche », la compétition promettait des panier d'AMAP et des prises coupe-veille à la famille la plus performante au sein de la résidence et un séjour à Paris avec une invitation lors d'un événement organisé par l'association pour la famille gagnante à l'échelle de la France. En relevant à trois reprises les compteurs d'eau et d'électricité des familles acceptant de s'inscrire à la compétition, les volontaires comparaient les consommations d'une première semaine de contrôle avec celles d'une seconde semaine lors de laquelle les membres du ménage étaient censé·e·s mettre en œuvre les comportements recommandés par un « flyer » recensant 16 écogestes (cf. **Figure 17**)²⁰⁵.

²⁰⁴ Cf. introduction ethnographique du chapitre 2.

²⁰⁵ Il est intéressant de noter que, sur ce « flyer » édité par l'association pour toutes les équipes à travers la France, les évaluations des gains économiques associés à chaque écogeste étaient souvent différentes de celles présentées sur le prospectus précédemment mentionné, directement confectionné par les volontaires de Carigny.

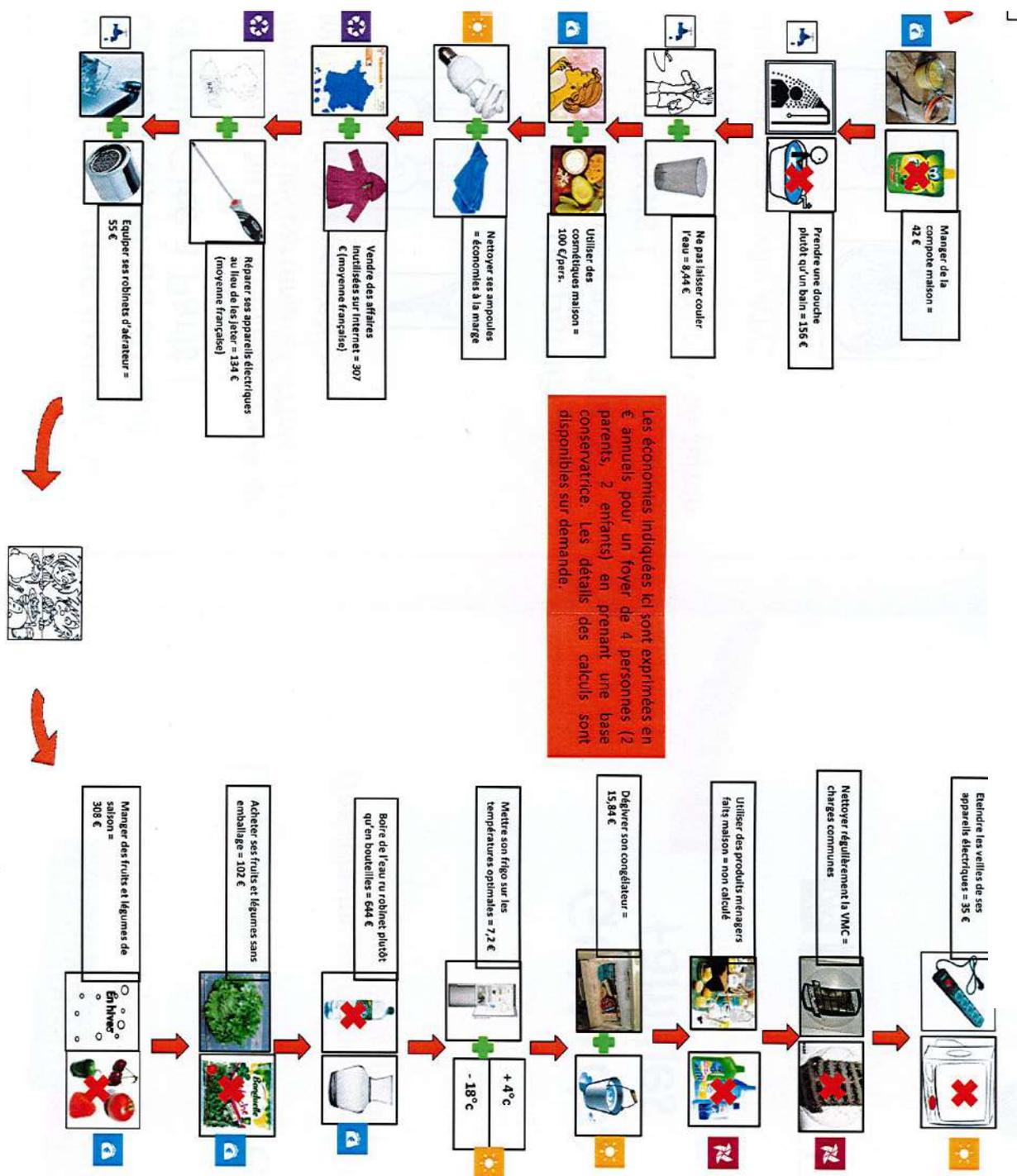


Figure 17 : Exemple de « flyer » utilisé par les volontaires en service civique lors du « Défi ». Les gains monétaires sont annualisés.

Cependant, au dernier jour du « Défi », rien ne se passa comme prévu à la résidence des Plateaux. Après les troisièmes relevés de compteurs, il apparaissait qu'aucune des 19 familles inscrites n'avait fait d'économies lors de la deuxième semaine. Désespéré·e·s, les volontaires étaient partagé·e·s entre frustration (« Tu parles, ils n'en ont fait aucun des écogestes... Une semaine c'est trop court de toute façon ! ») et dérision (« Mme C. [la présidente de l'amicale des locataires] championne ! » s'exclama sur le ton de la plaisanterie Christophe, prétendant ainsi favoriser l'une des locataires parmi les plus bienveillantes vis-à-vis de leur mission). Après quelques discussions, ils et elles décidèrent collectivement de présenter « les vrais chiffres, mais un peu trafiqués quoi, parce que sinon personne n'a fait d'économies et on ne sert à rien » et de calculer les consommations journalières de la deuxième semaine en divisant le total par huit au lieu de sept.

Sorti·e·s à la rencontre des locataires pour leur rappeler la tenue d'une cérémonie de remise des prix à 17h, nous croisâmes Mme D., qui avait visiblement peu mis en œuvre les conseils des volontaires. Elle rigola quand Sonia lui suggéra de venir car elle était susceptible d'être la gagnante : « ah non, je ne crois pas que je vais gagner... ». Le soir venu, seul·e·s des enfants et une locataire se rendirent dans le local des volontaires pour la cérémonie, et un binôme dû donc rendre visite le jour suivant à la famille gagnante (celle dont les consommations avaient le moins augmenté la deuxième semaine) pour l'avertir de sa victoire.

En entretien, Pierre, le coordinateur national de l'association, se félicita néanmoins du « succès » de cette opération ponctuelle et de son « super taux de recrutement »²⁰⁶. Tout en reconnaissant que de nombreux autres facteurs que la mise en œuvre des écogestes étaient susceptibles de faire varier la consommation d'eau et d'énergie d'un ménage d'une semaine à l'autre (des variations des températures extérieures, du nombre de membres présent·e·s dans le foyer, de l'intensité de la vie sociale, etc.), il souligna que l'objectif principal était de « permettre aux volontaires de dépasser leur peur [d'aller à la rencontre des locataires] et de faire en sorte que tout le monde entende parler d'eux ». La préoccupation pour la véracité des économies réalisées était, elle, secondaire, comme il le reconnut. Cela n'empêcha cependant pas Erwan, quelques mois plus tard, lors d'un comité de pilotage intermédiaire de l'équipe de Doroy (qui n'avait pas pu organiser le même « Défi » à la résidence des Oliviers car les compteurs d'eau et d'électricité n'y étaient pas relevables sans l'aide des gardiens), d'annoncer fièrement aux « partenaires » locaux qu'à Carigny 19 familles avaient fait des économies : « on

²⁰⁶ On retrouvait la même réaction chez son collègue Jean lors du comité de pilotage de fin de mission présenté dans l'introduction ethnographique du chapitre 1.

a la preuve que ça marche ! » s'exclama-t-il alors, sans que je puisse déterminer avec certitude s'il était au courant ou non de la manipulation des résultats par les volontaires. Quoi qu'il en soit, la réduction du montant des factures constituait plutôt une promesse rhétorique qu'une réalité matérielle.

À Saville, de manière similaire, l'accompagnement à l'adoption d'écogestes se présentait comme une prestation offerte par le bailleur social à ses locataires pour leur permettre de « faire des économies pour la planète ». Plus ramassé dans le temps qu'à Carigny et Doroy car se fondant principalement sur une interaction unique lors de la visite par porte-à-porte au domicile des locataires, il m'apparut même insister davantage sur les gains monétaires accessibles à travers le verdissement du quotidien. Ces visites s'appuyaient en effet systématiquement sur la distribution gratuite d'un « pack énergie », composé d'ampoules basse consommation, d'une multiprise avec un bouton marche/arrêt (pour éviter de laisser des appareils en veille), de deux mousseurs de robinet (pour réduire le débit d'eau consommée) et d'un sablier de douche (dont le temps était écoulé au bout de 5 minutes). La remise de ces « goodies », qui devaient tous permettre de faire des économies sur les factures d'eau et d'électricité, était conçue par les responsables comme une façon d'intéresser les locataires à l'accompagnement et de « mettre un pied dans la porte ». Lors des ateliers collectifs organisés en parallèle au centre social voisin, une majorité des séances furent aussi consacrées aux économies d'énergie et d'eau, tandis que trois permanences de lecture de factures destinées à accompagner à la réduction des consommations se tinrent également au même endroit.

Pour l'ensemble des professionnel·le·s rencontré·e·s sur mes terrains d'enquête, le choix de promouvoir les écogestes à travers l'invocation d'économies monétaires supposément associées à l'écologisation du quotidien répondait à l'idée que les ménages ciblés étaient peu sensibles aux enjeux environnementaux mais pouvaient être conquis par des arguments économiques. L'argument ne tenait pas seulement à l'idée qu'on pourrait « vivre mieux en consommant moins », selon les principes de la simplicité volontaire chers aux militant·e·s Alternatiba (cf. chapitre 2). Il ne se réduisait pas plus à celle affirmant que les niveaux de « bonheur » (*happiness*) et de « bien-être » (*well-being*) peuvent augmenter avec une réduction désirée du niveau de consommation, selon une conception courante du « double dividende » au sein des études sur la consommation durable (pour une discussion critique de ce discours, voir Middlemiss, Wingate et Wesselink, 2019). Dans les discours des responsables et des

intervenant·e·s des programmes d'accompagnement enquêtés, les écogestes devaient produire un gain directement *économique*.

Cette logique argumentative correspondait aux représentations disqualifiantes de la conscience environnementale populaire décrites au chapitre 2 (et plus particulièrement à la théorie de sens commun inspirée de la hiérarchie des besoins de Maslow), selon lesquelles les membres des classes défavorisées n'étaient pas préoccupées par l'environnement mais par l'économique. Pierre m'expliqua ainsi pourquoi la mission de service civique utilisait les économies financières comme une « accroche » pour recruter des familles à accompagner :

« T'as un public qui est très spécifique, qui est en général assez pauvre, il ne faut pas généraliser hein, mais en général plus pauvre. Qui n'est pas forcément ultra sensibilisé à la cause environnementale ou, en tout cas, c'est un public qu'on arrive à sensibiliser le plus facilement sous l'aspect financier. C'est : “Comment est-ce que moi, petit volontaire, je vais t'aider à économiser de l'énergie ?” et les volontaires ils attaquent vraiment sur cet angle-là. Sous l'angle “Réduis tes factures et donc économise des euros”, tout simplement ».

De manière convergente, Nabil m'expliqua que son insistance auprès des volontaires sur les économies monétaires et sur « le côté pratico-pratique » des écogestes correspondait à une approche qu'il jugeait « pragmatique » et « stratégique ». Lors de ma première journée d'observation, Erwan expliqua la logique de ce détour rhétorique aux volontaires :

« C'est plus facile si on parle aux gens des économies que si on leur parle de sauver la planète. On dit la même chose en fait, mais différemment. Ensuite on peut parler de climat, de la planète ».

Cet usage rhétorique des promesses d'économies budgétaires fondées sur le verdissement du style de vie n'est pas propre aux interventions institutionnelles, comme l'illustraient déjà les efforts des militant·e·s Alternatiba ciblant spécifiquement les ménages vivant dans les résidences d'habitat social d'Argenteuil²⁰⁷. Il a également été observée par Océane Sipan (2022) auprès de militant·e·s des pratiques « Zéro déchet » qui, notamment sur les réseaux sociaux et vis-à-vis d'interlocutrices aux revenus modestes, cherchaient à promouvoir leur style de vie grâce à des raisonnements comptables inventifs (et socialement situés au sein des classes favorisées) permettant de contrebalancer les surcoûts économiques et temporels des produits alimentaires « bios » ou vendus « en vrac ». Comme le montre l'autrice, cette tentative de maintenir la promesse de rentabilité économique des pratiques « Zéro déchet » répondait à un « objectif prosélyte » participant d'une volonté de démontrer que cette forme de mobilisation écologiste était accessible à tou·te·s, y compris aux classes populaires.

²⁰⁷ Cf. conclusion de la seconde section du chapitre 2.

Cependant, alors que ces militant·e·s « zéro déchet » promettent des économies budgétaires liées au verdissement des pratiques *alimentaires*, les institutions ciblant les classes populaires insistaient plus particulièrement sur les économies pouvant être faites sur les factures d'*eau* et d'*énergie*. Cette spécificité thématique s'explique par un prisme institutionnel qui, depuis la fin des années 2000, a installé la lutte contre la « précarité énergétique » comme nouveau domaine d'action des politiques sociales.

2. La précarité énergétique comme nouvelle problématisation du social

En plus des justifications mentionnées au chapitre 3 qui s'appuyaient sur le registre environnemental (« protéger la planète ») et sur celui de la cohésion sociale (« créer du lien social »), les accompagnements observés s'appuyaient presque invariablement sur une justification complémentaire ayant trait au registre de l'action sociale : participer à lutter contre la « précarité énergétique ». Ce terme était employé dans tous les documents de présentation de la mission de service civique (brochures, compte-rendu des comités de pilotage, documents internes), dans le matériel de formation remis aux volontaires (par exemple, le « guide du volontaire » annonce dès la seconde page que la mission relève d'un « programme d'envergure nationale [qui] a pour but de lutter contre la “précarité énergétique” et d'agir pour la préservation de l'environnement ») et il était même repris par les volontaires qui le mobilisaient régulièrement pour décrire, dans un langage officiel, les objectifs de leur intervention. À Saville, la « précarité énergétique » était également présente dans tous les documents administratifs (convention de prestation, compte-rendu de réunions) et était une notion communément mobilisée entre professionnelles. Au-delà des interventions observées, cette thématique est très régulièrement mobilisée par les différents programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes que j'ai pu rencontrer sur internet.

La précarité énergétique est définie par la loi du 12 juillet 2010²⁰⁸ comme la situation d'une « personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitation ». L'opérationnalisation de la notion à travers des indicateurs quantitatifs est sujette à débats, opposant des approches subjectives (fondées sur l'inconfort thermique ressenti) à des approches objectives (fondées sur

²⁰⁸ Loi n°2010-788 dite « Grenelle II » portant engagement national pour l'environnement.

le taux de dépenses consacrées à l'énergie, sur le recours à l'assistance pour payer ses factures ou sur les conditions de logement). Bien que le choix d'un critère de définition plutôt qu'un autre fasse fortement varier la population concernée (Devalière, 2008), on considérait, en 2018, que près de 5 millions de ménages (environ 12 millions de personnes) subissaient une forme de précarité énergétique en France²⁰⁹. Dans le cadre des programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes, les personnes en précarité énergétique étaient réinterprétées comme étant des ménages qui « ont des difficultés à payer leurs factures d'électricité » (selon la définition présente dans le « guide du volontaire » des missions de service civique). À ces difficultés étaient associées celles concernant les factures d'eau, selon un prisme élargi de la précarité énergétique déjà repéré par d'autres enquêtes (par exemple Lees, 2014b). Les missions de Carigny et Doroy comme l'accompagnement de Saville devaient donc aider les ménages ciblés à adopter des pratiques moins consommatrices en électricité et en eau (en cuisinant, en se lavant, en s'éclairant mieux et de manière plus économe), afin de faire baisser leurs factures et de leur permettre de s'en acquitter plus facilement. Même si la responsabilisation des locataires était donc présentée comme un instrument de politique publique destiné à leur permettre de *mieux répondre à leurs besoins* énergétiques et en eau, il s'agissait plus précisément de leur permettre de *mieux régler leurs factures* d'eau et d'électricité²¹⁰.

Comme l'a montré Johanna Lees (2014b), l'importation de la précarité énergétique comme problème public s'est opérée de manière récente du Royaume-Uni vers la France. Son institutionnalisation comme catégorie d'action publique dans les années 2000 s'est faite dans un contexte marqué à la fois par la libéralisation des services publics de l'énergie (fin du monopole d'EDF et GDF, ouverture à la concurrence décidée à l'échelle européenne) et par la mise en politique du développement durable à travers le Grenelle de l'environnement. Les mobilisations de défense des usagers contre les coupures d'énergie et pour la reconnaissance d'un droit à l'énergie ont alors rencontré un intérêt institutionnel croissant pour la maîtrise de la demande énergétique motivé par des considérations environnementales, ce qui a permis à la

²⁰⁹ Selon des données produites par l'ONPE et disponibles sur le site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/batiment/quoi-parle-t/precarite-energetique>. Cette problématique est d'autant plus aigüe lors des périodes de hausse des prix de l'énergie, comme c'est le cas au début de l'année 2022, alors que sont écrites ces lignes.

²¹⁰ Ce décalage par rapport à l'acception commune de la notion de précarité énergétique n'est pas sans rapport avec les intérêts directs des institutions organisant les programmes de responsabilisation environnementale, comme on le verra dans la troisième section de ce chapitre.

notion d'entrer dans la loi pour la première fois en 2009, puis d'être mise en politiques publiques²¹¹.

Johanna Lees a ainsi montré l'importance de la thématique environnementale dans la genèse de l'institutionnalisation de la précarité énergétique comme problème public en France : c'est à travers la première que la seconde est devenue bonne à penser pour les institutions, en lui fournissant une « trame de pertinence ». L'ADEME, animée par le cadrage individualisant des questions environnementales et souhaitant parvenir à s'adresser aux publics populaires, a d'abord été le premier acteur institutionnel à faire un lien, dès la fin des années 1990, entre les questions de pauvreté et de consommation d'énergie, puis à pousser la notion de précarité énergétique dans le débat public. Le Grenelle de l'environnement (dont on a vu *supra* le rôle crucial dans le développement de politiques de responsabilisation à la consommation durable en France) a ensuite fourni le cadre dans lequel la notion de « précarité énergétique » a été définie par la loi et mise sur l'agenda public. Selon Lees, l'institutionnalisation du problème de la précarité énergétique en France relèverait donc d'une « écologisation du social », par opposition à la « sanitarisation du social » (terme repris par l'autrice aux travaux de Didier Fassin, 2001b) qui aurait prévalu dans la reconnaissance du problème de la *fuel poverty* au Royaume-Uni à partir des années 1960, puis dans son institutionnalisation dans les années 1990. Alors qu'outre-Manche, « c'est par le prisme de la question sanitaire et de la surmortalité hivernale que le problème a pu être posé », en France c'est l'environnement qui aurait constitué le « soubassement du politique » de la reconnaissance des inégalités sociales d'accès à l'énergie (Lees, 2014b:65). En retour, la précarité énergétique s'est imposée comme une thématique centrale des débats liés au secteur de l'énergie, au point de s'être imposée comme « le cadre de réflexion privilégié du volet social de la politique de transition énergétique française » selon Joseph Cacciari (2017a:44).

Pour comprendre pourquoi la précarité énergétique constitue aujourd'hui un prisme d'intervention consensuel pour les institutions publiques, il faut donc d'abord revenir sur certaines particularités des politiques énergétiques françaises.

Déclinaison de la politique de développement durable dans le secteur de l'énergie, la politique de « transition énergétique » s'est, de manière cohérente avec le cadrage

²¹¹ On peut ainsi mentionner la création d'un Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) en 2011, le lancement du programme national « Habiter mieux » par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en 2010 ou encore la création de « Contrats locaux d'engagement contre la précarité énergétique » à l'échelle des collectivités locales.

individualisant et consumériste des questions environnementales, principalement concentrée sur l'incitation à la « maîtrise de la demande d'énergie » (plutôt que sur la production d'énergies renouvelables, par exemple) reproduisant ainsi une polarisation de l'action publique sur la demande (plutôt que sur l'offre). Cette orientation a notamment pris la forme d'une politique de responsabilisation des consommateurs et consommatrices aux normes de la « sobriété énergétique » (Pautard, 2010) qui, dans les années 2000 et 2010, a amené les acteurs institutionnels du secteur de l'énergie à réactiver, cette fois à travers une rhétorique écologiste, des messages responsabilisants sur la « chasse au gaspi » et sur l'usage « raisonné » de l'énergie qui avaient d'abord été mobilisés dans les années 1970 suite à l'envolée des prix du baril de pétrole consécutive aux « chocs pétroliers » de 1973 et 1979. C'est notamment parce que, depuis 2005, l'État les oblige à promouvoir les économies d'énergie auprès des consommateurs à travers le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) que les grandes entreprises de fourniture d'énergie (comme EDF ou Engie) financent des actions de sensibilisation aux économies d'énergie²¹². Depuis la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015), les fournisseurs d'énergie sont même obligés de financer des opérations d'économies d'énergie directement ciblées sur les ménages en précarité énergétique : une fraction du total de CEE qu'ils doivent acquérir doit relever d'économies d'énergie allant au bénéfice de ces ménages. C'est dans le cadre de cette politique de maîtrise de la demande d'énergie pilotée à distance par l'État que le « conseil en économie d'énergie » s'est constitué, au cours des années 2000 et notamment sous l'impulsion de l'ADEME²¹³, comme un véritable « territoire professionnel » (Cacciari, 2017a), doté de réseaux d'acteurs, de procédures d'intervention, de mots d'ordre et de crédits de financement stabilisés.

Il est frappant de noter, à la lecture des enquêtes de terrain de Joseph Cacciari sur deux des principaux groupes professionnels du « conseil en économies d'énergie », qu'on retrouve, au sein de ce territoire professionnel centré sur l'énergie, une répartition des techniques

²¹² Créé par la loi de « Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique » (dite loi POPE), les CEE constituent l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande d'énergie (sur ce dispositif voir Pautard, 2010). Il soumet les fournisseurs d'énergie à des obligations de réduction d'énergie : pour cela, chaque fournisseur doit acquérir un certain montant triennal de Certificats d'Économie d'Énergie, qui sont octroyés par le ministère de l'énergie pour garantir qu'une certaine quantité d'énergie (mesurée en kWh cumulés et actualisés) a été ou va être économisée. Les fournisseurs d'énergie sont ainsi obligés de réaliser eux-mêmes des opérations d'économie d'énergie ou de racheter des CEE (selon un cours variable) à d'autres acteurs économiques et donc de financer des opérations de limitation de la demande d'énergie, sous peine de subir de fortes amendes.

²¹³ Dont on rappelle que l'acronyme a longtemps signifié Agence De l'Environnement et de la *Maîtrise de l'Énergie*, de sa création en 1990 à 2020, lorsqu'elle est renommée Agence de la transition écologique tout en gardant le même acronyme.

d'accompagnement en fonction du public qui suit une logique similaire à celle décrite au chapitre précédent à propos de la responsabilisation environnementale. D'un côté, les « conseillers info énergie » (majoritairement des hommes) accompagnent des « propriétaires aux revenus supérieurs à la médiane des revenus » (Cacciari, 2017a:361) dans la rénovation de leur logement : ils limitent leur travail à des informations techniques et financières en les guidant dans les labyrinthes de normes, de listes d'artisans, d'incitations et de subventions disponibles pour isoler une maison ou changer un système de chauffage. De l'autre côté, les médiatrices sociales (majoritairement des femmes) accueillent des personnes étiquetées comme étant en situation de précarité énergétique dans ce que Cacciari nomme des « guichets de la misère énergétique » (voir en particulier Cacciari, 2017b) pour leur permettre d'accéder aux dispositifs d'assistance destinés à les aider à payer leurs factures : en plus du traitement des dossiers, leur travail inclut systématiquement une tentative d'encadrement et de normalisation des pratiques quotidiennes des personnes (parfois à leur domicile) pour les amener à adopter des « écogestes » devant leur permettre de réduire leurs factures.

Cet encadrement des pratiques domestiques consommatrices d'énergie ciblé sur les ménages en précarité énergétique a même été systématisé à travers la formalisation des programmes d'intervention SLIME²¹⁴, mis en œuvre depuis 2013 (pour une analyse sociologique qui fait la promotion de ces interventions, voir Beslay, Gournet et Zélem, 2015). Dans le cadre du programme « Habiter mieux » mis en œuvre par l'ANAH, ce sont également plus de 1000 « ambassadeurs de l'efficacité énergétique » qui ont été recrutés pour détecter et accompagner les ménages en précarité énergétique. Toutes ces interventions ont en commun de considérer, comme le faisait Erwan à propos des locataires des Plateaux et des Oliviers, que les personnes aux revenus modestes sont « victimes » de leurs propres pratiques domestiques inefficaces ou dispendieuses (plutôt que de l'éventuelle vétusté des immeubles ou de l'insuffisance de leurs moyens de subsistance) et qu'il est donc possible de les responsabiliser pour améliorer leurs conditions de vie.

Placée à l'intersection de préoccupations environnementales pour des consommations globales d'énergie qu'il faudrait réduire et de préoccupations sociales pour les conditions de vie de fractions paupérisées de la population qui ne parviennent pas à accéder au minimum d'énergie indispensable au confort de base, la précarité énergétique ne peut donc constituer un objet d'intervention publique consensuel pour les institutions que dans la mesure où il serait possible de réduire les besoins en énergie des ménages concernés. C'est en effet le seul mode

²¹⁴ Pour Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie.

d'action qui permette de concilier les objectifs environnementaux avec les objectifs sociaux et de constituer la précarité énergétique en « volet social » de la politique de transition énergétique. Tout autre type d'intervention – qui amènerait soit à restreindre l'accès à l'énergie pour réduire les consommations globales, soit à garantir un accès inconditionnel à un certain volume d'énergie pour garantir le confort de tou·te·s – risquerait de sacrifier l'un des deux objectifs pour satisfaire l'autre. Cependant, les interventions de responsabilisation, qui visent à permettre aux ménages précaires de réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de ce qui est considéré comme leurs vrais besoins énergétiques grâce à l'élimination des pratiques jugées inefficaces ou dispensables et de ce qui est perçu comme du « gaspillage », permettent cette conciliation. Cela n'exclut pas la mobilisation de moyens publics pour des actions plus structurelles, notamment à travers la rénovation thermique des résidences HLM. Mais, selon un mécanisme déjà évoqué à propos de la politique de la ville, l'intervention sur le bâti est presque invariablement conçue comme devant être complétée par une intervention sur les comportements des habitant·e·s.

La mobilisation par les programmes de responsabilisation environnementale enquêtés d'une justification sociale liée à la lutte contre la précarité énergétique faisait donc écho à l'existence d'un ensemble d'interventions spécialisées sur ce sujet. Même si elles sont souvent restreintes à la promotion d'écogestes exclusivement orientés vers la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, celles-ci adoptent une démarche de responsabilisation très similaire, en cherchant à normaliser les pratiques domestiques des ménages pour les rendre plus économes. Leur existence rend donc peu étonnante la mobilisation de cette thématique comme registre de justification par les accompagnements à l'adoption d'écogestes. Ces derniers permettent néanmoins d'étudier les effets sociaux de la mobilisation par les institutions du problème public de la précarité énergétique.

3. Une rhétorique désajustée.

L'idée que les politiques de lutte contre la précarité énergétique relèvent d'un processus d'« écologisation du social » mérite en effet d'être réinterrogée à partir de l'observation concrète des interventions mises en œuvre.

Les données issues du travail de terrain auprès des programmes à l'adoption d'écogestes en résidence HLM tendent d'abord à confirmer l'absence de préoccupation sanitaire dans les politiques mises en œuvre en France. Les programmes enquêtés n'étaient pas mû par un souci

pour la santé des locataires et aucun d'entre eux ne s'appuyait sur une méthode épidémiologique qui lui aurait permis d'identifier les ménages dans lesquels des pathologies pouvaient être liées à une incapacité de répondre aux besoins en énergie de ses membres. Dans la lignée des travaux de Johanna Lees, la mobilisation de la problématique de la précarité énergétique s'appuyait donc effectivement prioritairement sur un intérêt pour l'environnement, dans la mesure où cette thématique était conçue par les responsables comme un moyen de traduire, dans un langage accessible et attrayant pour les classes populaires, des préoccupations environnementales dont on imaginait qu'elles leur étaient étrangères.

Cependant, alors que la sanitarisation du social désigne un processus par lequel des questions sociales et d'ordre politique parviennent à exister socialement grâce à leur problématisation à travers le langage médical et sanitaire (voir par exemple Fassin, 1998), on voit qu'il s'agissait ici du mouvement inverse : les accompagnements à l'adoption d'écogestes cherchaient à faire exister les problèmes écologiques auprès des membres des classes populaires en les formulant dans le langage du social. Les interventions observées cherchaient davantage à « socialiser » la rhétorique écologiste qu'à résoudre des problèmes sociaux en prenant les problèmes environnementaux comme raison d'agir. En ce sens, l'« écologisation du social » était, au mieux, inachevée et incomplète : si le langage environnemental avait permis au problème social d'entrer dans la loi et dans les discours des responsables institutionnels, il ne permettait pas véritablement sa prise en charge et sa résolution par les institutions. Les volontaires en service civique n'avaient ainsi reçu aucune formation spécifique à propos de la précarité énergétique et étaient incapables de permettre aux ménages d'accéder aux programmes d'assistance (comme le Fond de solidarité énergie ou les tarifs sociaux de l'énergie) qui auraient pu leur permettre de faire face à la précarité énergétique (pour une description de ce travail d'assistance, voir Cacciari, 2017b). Les médiatrices intervenant à Saville étaient probablement plus compétentes dans ce domaine proche du travail social mais, lors de l'après-midi pendant laquelle je les ai suivies dans leur tournée de porte-à-porte, elles ne mentionnèrent jamais ces droits aux locataires et en restèrent à des messages responsabilisants centrés sur les pratiques domestiques quotidiennes. Ainsi, alors même que l'on sait que le non-recours aux tarifs sociaux de l'énergie est particulièrement fort et qu'il est souvent lié à la méconnaissance du dispositif par celles et ceux qui y auraient droit (Lees, 2014b), les visites par porte-à-porte n'étaient généralement pas

saisies comme une occasion de rapprocher les guichets de la politique sociale de leurs publics : rien dans les programmes observés n'était destiné à favoriser l'accès au droit²¹⁵.

Que la thématique environnementale ne fournisse pas le vecteur à travers lequel puissent être effectivement traités les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les membres des classes populaires tient, au moins pour partie, au type de réflexivité écologique qui domine les interventions institutionnelles de politique environnementales en France. Parce que cette réflexivité est d'abord systémique, abstraite et inattentive aux conditions socio-environnementales des populations (cf. chapitre 1), elle ne portait pas les acteurs et actrices rencontré·e·s à se préoccuper des effets des dégradations environnementales sur la qualité de vie des publics ciblés. Si la précarité énergétique aurait pu être interprétée comme une souffrance environnementale subie par des personnes exposées avec plus d'intensité aux températures extrêmes (chaudes et froides) à cause de conditions d'existence précaires et d'un milieu de vie dégradé (car mal isolé ou soumis à des températures difficilement vivables), force est de constater que ce n'était pas sous cet angle que la précarité énergétique était abordée par les interventions enquêtées. Bien que la littérature sociologique française ait pu, de manière encore très limitée, faire le lien entre la question de la précarité énergétique et celle des inégalités environnementales, ce n'était toujours pas le cas des interventions de politiques publiques (un contraste déjà observé par Lees en 2014). Alors que la forme de réflexivité environnementale associée aux interventions de santé environnementale argentines décrites au chapitre 1 aurait pu permettre de problématiser plusieurs dimensions du milieu de vie des résidences d'habitat social (comme on le verra au chapitre 5), la réflexivité abstraite et systémique portait plutôt les acteurs et actrices publiques à vouloir sensibiliser les locataires au verdissement du quotidien.

Il faut cependant se garder de reproduire le biais idéaliste qu'on a identifié au chapitre 1 : on ne peut imputer le manque de prise en charge des problèmes sociaux des classes populaires au seul manque d'un certain type de réflexivité environnementale. Les raisons de l'absence de dynamique d'écologisation du social dans la mise en œuvre des accompagnements à l'adoption d'écogestes doivent aussi être réinscrites dans la réalité à la fois matérielle et symbolique des politiques sociales. Comme on l'a montré au chapitre précédent, celles-ci font face depuis trente ans à un contexte d'austérité budgétaire et ont largement renoncé à intervenir sur la sphère du

²¹⁵ À l'exception possible de trois permanences de lecture de factures organisées dans au centre social voisin, auxquelles je n'ai pas pu assister. Ce point n'est cependant jamais apparu comme un objectif dans les discours des responsables rencontrées.

travail et sur la répartition des richesses, s'attachant principalement à encadrer les personnes vivant dans les quartiers populaires.

On peut ainsi douter que la thématique de la précarité énergétique ait jamais eu une autre fonction que celle d'être une ressource rhétorique destinée à faciliter la responsabilisation environnementale du public ciblé. Cette hypothèse est renforcée par le constat que les locataires des résidences HLM enquêtées étaient en réalité peu exposés à ce problème, pourtant réel et aigu pour d'autres secteurs de la population.

Même si l'identification des ménages en précarité énergétique est sujette à débats et dépend fortement de l'indicateur retenu, un consensus se dégage pour considérer que la grande majorité des foyers concernés résident dans le parc privé. À partir de données tirées de l'Enquête Nationale Logement (ENL) de l'Insee de 2006 et en se fondant sur le critère du taux d'effort énergétique (part des ménages consacrant au moins 10% de leur budget aux dépenses d'énergie), le rapport Pelletier (remis en 2010 et qui a joué un rôle crucial dans l'institutionnalisation du problème public, comme le montre Lees, 2014b), estime que seuls 13% des ménages en précarité énergétique résident dans le parc social²¹⁶. Nuançant ce résultat, une étude récente de l'ONPE (2019) se montre plus pessimiste vis-à-vis de la prévalence touchant le secteur social et met en avant une sur-représentation de la précarité énergétique dans les résidences HLM. À partir de données tirées de l'ENL 2013 et en se fondant sur une pluralité d'indicateurs, elle estime que 31% des ménages concernés par une forme de précarité énergétique vivent dans le parc social et, surtout, que 36% des ménages résidant dans le parc social y sont exposés. Elle note cependant une forte sous-représentation des ménages vivant dans les résidences HLM d'Île-de-France, où seulement 17 à 21% des ménages sont exposés à la précarité énergétique selon l'indicateur retenu.

À ces données quantitatives, on peut ajouter les observations qualitatives réalisées dans le cadre des enquêtes ethnographiques. Même s'il est difficile de se faire une idée précise des conditions d'existence des locataires à travers quelques visites ou une courte interaction sur le palier de leurs portes, les difficultés éprouvées par les personnes rencontrées lors des visites de porte-à-porte ne semblaient pas particulièrement tenir à une impossibilité de répondre à ses

²¹⁶ On peut noter que ce résultat est toujours présent sur la page web de l'ADEME sur la précarité énergétique et mise à jour en 2018 : <https://www.ademe.fr/expertises/batiment/quoi-parle-t/precarite-energetique> (consultée le 23/02/2022). Il est également repris par Devalière (2012).

besoins énergétique²¹⁷. Les volontaires en service civique partageaient généralement ce constat, en s'étonnant régulièrement qu'on leur présente l'accompagnement comme une forme de réponse à des situations de pauvreté énergétique. Jérôme me fit par exemple remarquer que les voitures garées au pied des immeubles étaient généralement en bon état et loin d'être des « épaves ». Julie, la chargée de mission pour le développement durable de Doroy reconnut que « le repérage des familles et des personnes en précarité [énergétique] est difficile, c'est un public protéiforme ».

Enfin, dans les trois résidences enquêtées, le chauffage était collectif et laissait donc peu de marge de manœuvre aux ménages pour équilibrer leur budget à travers la restriction du recours à l'énergie pour se chauffer. En cas de problème de budget, il était donc plus probable que les locataires ne règlent pas leurs factures plutôt que de ne pas se chauffer (sur le recours à la dette locative comme instrument populaire de gestion du budget, en particulier dans le logement social, voir Perrin-Heredia, 2010; François, 2017). Les problèmes rencontrés par les locataires face à la température de leur logement tenaient donc bien plus souvent à leur manque de contrôle individuel sur leur chauffage (certains foyers se plaignant d'une température trop élevée, d'autres d'une température trop basse) qu'à une incapacité financière de payer leur énergie. Leurs récriminations contre leurs conditions de logement visaient aussi bien plus souvent la hausse continue des charges locatives et des loyers, la vétusté des immeubles (une fuite de canalisation qui a inondé les caves à Saville et coupé l'eau, des vide-ordures mal entretenus dans lesquels pullulaient les cafards à Carigny, des ascenseurs en panne, etc.) ou la présence de nuisances dans les espaces communs (trafic de drogue, prostitution, déchets dans les allées, travaux de réhabilitation qui n'en finissaient pas, etc.) qu'une incapacité à se chauffer et à répondre à ses besoins en énergie. Comme on le verra dans la dernière section de ce chapitre, la préoccupation des institutions concernait donc moins les conditions de confort des ménages ciblés que leur capacité à régler leurs charges locatives. Parmi les écogestes prescrits par le programme de responsabilisation, il arriva même que les volontaires conseillent aux ménages de baisser la température de leur logement, celle-ci étant trop élevée par rapport aux 19°C conseillés et promus comme efficaces d'un point environnemental et économique.

²¹⁷ Sur l'expérience ordinaire de la précarité énergétique dans l'habitat privé dégradé du centre-ville ancien de Marseille, voir la thèse de Johanna Lees (2014b). Elle montre notamment que le froid, les fuites d'eau et le manque de maîtrise dans l'accès aux commodités de base ont des incidences dévorantes sur le quotidien et elle met en évidence la façon dont ces conditions matérielles d'existence dégradées menacent à la fois la possibilité d'habiter son logement et la participation à la vie sociale.

Comme le reconnurent en entretien plusieurs professionnelles, le discours sur la précarité énergétique apparaissait donc comme le produit d'un prisme institutionnel qui, dans une large mesure, ne correspondait pas à la réalité sociale et vécue des résidences ciblées. Mathilde s'étonna par exemple elle-même de mobiliser ce terme pour promouvoir l'action de sensibilisation aux écogestes. Face aux locataires réunis en conseil citoyen, elle en perçut le caractère stigmatisant :

« Même une fois je me suis surprise en train de dire ça [la précarité énergétique], parce que c'est ce que j'avais entendu, pour présenter l'action en conseil citoyen. J'avais trois mille trucs à présenter parce qu'on a plein d'actions qui vont être mises en route et le conseil citoyen c'est le super endroit où vendre les actions, leur dire : "Il y a ces actions, c'est trop bien, parlez-en autour de vous, diffusez !". Et je me suis dit "Mince !". J'ai dit : "Il y aura une action sur la précarité énergétique", parce que bah c'est le vocabulaire qu'on emploie. Mais, déjà, les habitants, ils entendent ça "précarité", enfin... [...] Eux ils se sont dit, enfin c'est bizarre de présenter ça comme ça, tu vois, ils se sont sentis un peu visés, en gros "vous êtes dans la précarité énergétique, donc...". [...] Bref, j'avais tout faux. [...] Et, en plus, c'est à ce moment-là que je me suis dit "bah et moi par exemple ?". Enfin tu te questionnes : finalement, je me retrouve à sous-chauffer mon appart' parce que j'ai des factures, enfin laisse tomber, c'est un truc de fou ! Ces ateliers pour les écogestes, ils devraient être vraiment pour moi là, aujourd'hui, en fait [rires] ».

La mobilisation du référentiel de la précarité énergétique s'explique en partie, comme on l'a vu, par une stratégie rhétorique fondée sur des représentations largement partagées disqualifiant à la fois la sensibilité environnementale des membres des classes populaires et leurs pratiques domestiques. Mais elle procédait également d'un biais misérabiliste qui menait les responsables locaux et associatifs à ne percevoir le style de vie et les attentes des classes populaires qu'à travers le prisme du manque. Négligeant l'hétérogénéité sociale propre aux grands ensembles (un travers déjà repéré par Chamboredon et Lemaire, 1970), les responsables des accompagnements à l'adoption d'écogestes appréhendaient leurs habitant·e·s comme étant globalement plongé·e·s dans la précarité (un point de vue ayant structuré la réforme des politiques sociales en direction des « quartiers difficiles », comme l'a montré Yasmine Siblot, 2005). Le repérage des ménages dont la situation socio-économique est la plus difficile est d'ailleurs un problème récurrent pour les professionnel·le·s des politiques locales, comme le soulignèrent plusieurs chargé·e·s de mission municipaux. Pour les employé·e·s des bailleurs sociaux, ce repérage renvoyait même à un dilemme à la fois éthique et réglementaire, dans la mesure où leur employeur avait directement accès aux données permettant d'identifier les locataires ayant des dettes locatives mais n'avait pas le droit, pour des raisons à la fois légales et morales ayant trait au respect de la vie privée, de s'appuyer sur cet indicateur pour cibler

leurs actions de sensibilisation²¹⁸. Considérer toute une résidence comme affligée par une précarité énergétique imputée aux dépenses excessives des locataires était alors une solution facile pour déterminer le public de l'intervention de responsabilisation.

À ces représentations misérabilistes s'ajoutait souvent une forme d'ethnocentrisme dans la vision du monde des responsables. Les écogestes prescrits leur paraissaient « simples », « efficaces », faciles à comprendre et à mettre en œuvre, voire d'une désirabilité évidente. Pierre m'expliqua par exemple que les conseils prodigués devaient être « réalisables par tout le monde, sans trop de difficulté » et ne pas impliquer « un bouleversement total du quotidien », avant de conclure : « Dégivrer son frigo deux fois par an, ça va, c'est pas non plus des choses très compliquées ».

Étant elle-même d'origine populaire, Maud, l'enquêtrice du bureau d'étude recrutée pour évaluer le programme de responsabilisation en service civique, partagea avec moi sa stupéfaction face à la méconnaissance des styles de vie populaires dont firent preuve les responsables de l'association (situés à un échelon hiérarchique supérieur par rapport à Erwan) et face à leur difficulté à comprendre les raisons pour lesquelles les écogestes prescrits (comme la proscription des bains ou l'apposition d'un sticker stop-pub sur la boîte aux lettres) pouvaient ne pas y correspondre :

« Au comité de pilotage au niveau national, tu vois bien que ce ne sont vraiment pas les mêmes catégories sociales qui sont en jeu. Donc les pratiques, je pense que, oui, cadre sup sur Paris, la douche tous les jours, voilà. C'est bête mais ils ne se le représentent même pas que ça peut être différent ailleurs. Ils ne se représentent même pas qu'une pub avec des promos ça peut être intéressant. [Elle imite une voix d'homme avec un ton ingénu] "Ah oui, je n'y avais jamais pensé !" Je m'étais dit : "Ah, c'est vraiment bête ce que je raconte" mais, ben si, mine de rien il faut quand même le dire ».

Conscient·e·s de manière plus ou moins confuse que l'écologisation du style de vie correspondait à des dispositions socialement situ·e·s au sein des classes moyennes et supérieures, les responsables avaient imaginé qu'orienter les prescriptions vers des pratiques étiquetées comme permettant de « faire des économies » permettrait de les rendre compréhensibles et attirantes au sein des classes populaires. Ils et elles voyaient pourtant les écogestes prescrits comme relevant du « bon sens », sans percevoir leur caractère socialement situé ni que la ligne de démarcation entre les « besoins énergétiques » essentiels et les pratiques dispensables ou inefficaces qu'il convenait de réformer dépendait de conventions sociales et de

²¹⁸ Jeanne Demoulin (2019:170) a repéré une même tension à propos de l'usage d'indicateurs dits « de peuplement » pour identifier les sites prioritaires pour les interventions de DSU par les bailleurs.

schèmes d'appréciation du monde situés. Croyant que la simple promesse de faire des économies suffirait à mobiliser les habitant·e·s des résidences, les responsables ne percevaient pas le fait que celles et ceux-ci considéraient souvent leur style de vie comme « déjà économe » et n'attendaient pas des institutions qu'elles leur enseignent comment vivre chez soi.

En plus d'être en décalage avec les problèmes sociaux auxquels étaient concrètement confronté·e·s les locataires des résidences ciblées, la rhétorique de la précarité énergétique était donc également désajustée par rapport aux styles de vie et aux dispositions populaires. Si un principe d'économie dans la dépense structurait effectivement les styles de vie des ménages des résidences enquêtées, cela ne les portait pas pour autant à adhérer aux accompagnements, sauf sur un mode mineur consistant à accepter la remise du kit écogestes. Comme on le verra dans la troisième section de ce chapitre, ce recours à la rhétorique désajustée de la précarité énergétique rencontrait donc peu d'intérêt chez les locataires, en même temps qu'elle empêchait les professionnel·le·s de percevoir de manière positive l'existence d'un rapport populaire réaliste aux questions environnementales²¹⁹.

Conclusion de la première section : La place de l'énergie dans la responsabilisation environnementale des classes populaires.

Dans les débats politiques et académiques, la question de l'énergie est régulièrement placée au cœur du problème climatique car la combustion d'énergies fossiles est la principale source d'émission de gaz à effet de serre²²⁰. Une « sociologie de l'énergie » s'est ainsi développée en France depuis le début des années 2000 (Zélem et Beslay (eds.), 2015), principalement sous l'influence de la commande publique liée aux politiques environnementales. Dans une perspective d'enquête sociale, les sociologues qui participent de ce courant de recherche tendent à mettre l'expertise des sciences sociales au service des préoccupations opérationnelles de l'intervention publique (voir Cacciari, 2017a pour une discussion critique de cette littérature).

Les spécificités de la thématique énergétique requerraient ainsi une analyse spécialisée de ses dynamiques sociales. Si plusieurs travaux ont traité de la normalisation des conduites portée

²¹⁹ Ce rapport réaliste aux enjeux environnementaux, caractéristique des classes populaires, sera décrit au chapitre 6.

²²⁰ Selon le « Panorama des émissions françaises de gaz à effet de serre » du Ministère de l'environnement, l'utilisation d'énergie représentait ainsi 70% des émissions de GES en France en 2018, voir : <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/article/panorama-des-emissions-francaises-de-gaz-a-effet-de-serre>.

par l'impératif de « maîtrise des consommations énergétiques » (Pautard, 2010), de « transition énergétique » (Cacciari, 2017a) ou de « sobriété énergétique » (Robert, 2021), il semble pourtant fécond de dépasser une approche purement sectorielle, centrée sur la question de l'énergie, pour réinscrire ces injonctions dans un ensemble plus large de prescriptions portant sur les différentes dimensions du quotidien concernées par l'écologisation des styles de vie. Cela est notamment utile pour décrire les enjeux soulevés par les accompagnements à l'adoption d'écogestes au-delà de ceux formulés explicitement par la perspective institutionnelle (ici, la lutte contre la précarité énergétique) et saisir la façon dont se croisent le gouvernement des problèmes environnementaux et celui des problèmes sociaux.

Comme on vient de le montrer, si les discours mettaient l'accent sur la précarité énergétique, c'était sans aucun doute parce que ce registre d'action s'est fortement institutionnalisé au cours des dernières décennies, était imaginé comme porteur sur le plan de la communication et correspondait à des préoccupations gestionnaires des bailleurs sociaux et des grands opérateurs de l'énergie (que l'on détaillera *infra* dans la section **III** de ce chapitre). Dans le cas des accompagnements observés, la mobilisation de ce prisme n'était cependant pas saisie comme une occasion de prêter attention aux souffrances environnementales dont pourraient souffrir les habitant·e·s des quartiers ciblés. Elle est donc à réinscrire dans l'importance que le gouvernement des questions environnementales accorde à la « conscience environnementale » conçue comme une forme de réflexivité environnementale systémique et abstraite (cf. chapitre 1) et aux représentations largement partagées qui disqualifient les classes populaires sur le terrain environnemental (cf. chapitre 2). La traduction du verdissement du quotidien en gains monétaires (imaginée comme plus attractive pour une partie de la population, vue comme peu sensible aux questions environnementales) était conçue comme un moyen de pallier à l'absence de réflexivité environnementale systémique imputée aux membres des classes populaires, sans pour autant s'appuyer sur une forme de réflexivité environnementale territorialisée et attentive aux souffrances des populations. Elle s'apparentait finalement à une rhétorique désajustée par rapport aux conditions de vie des résident·e·s et peu efficace pour les convaincre de verdir leur style de vie.

Cependant, la stratégie de présentation du verdissement du quotidien comme source d'économies monétaires n'était pas strictement restreinte aux domaines de l'énergie et des consommations d'eau. Elle était également mobilisée pour vanter la réduction du « gaspillage alimentaire », la réduction de la consommation de viande (présentée comme plus coûteuse que la consommation de protéines végétales), l'autoproduction de produits ménagers, de

cosmétiques ou de plats préparés, la réparation ou la revente de biens usagers, et même la pratique du tri des déchets (qui permettrait de réduire les impôts locaux en générant des ressources pour la filière de gestion des déchets). Comme l'illustre la **Figure 17** (cf. *supra*), tous les éco-gestes présentés comme permettant de gagner de l'argent au quotidien ne relevaient pas de des consommations d'eau et d'énergie. Si le recours à la thématique de la précarité énergétique était privilégié par les pouvoirs publics pour aborder la thématique environnementale auprès des classes populaires, l'énergie ne constituait pas le seul secteur des pratiques quotidiennes sur lequel portaient les incitations à verdir le style de vie.

La mobilisation de ce référentiel configurait cependant la forme de gouvernementalité environnementale ciblée sur les classes populaires en entraînant une reformulation du discours écologiste. Au-delà de l'économicisation de la rhétorique portant le verdissement du quotidien, qui transpose à l'échelle individuelle l'intuition de la modernisation écologique selon laquelle la réduction des pollutions peut et doit être rentable, le recours à la précarité énergétique comme thématique privilégiée orientait prioritairement (mais pas exclusivement) le discours responsabilisateur sur les pratiques liées aux consommations d'eau et d'énergie. Ces thématiques sont pourtant bien moins centrales dans les discours des militant·e·s écologistes, comme l'illustre la mobilisation des activistes d'Alternatiba (plutôt porté·e·s sur l'alimentation, les mobilités, la construction, l'épargne ou la consommation de biens électroménagers et de vêtements). Au Royaume-Uni, la géographe Sarah Marie Hall (2013) a, de manière similaire, constaté la forte déconnexion, à la fois dans la littérature de sciences sociales et dans les mouvements militants, entre les réflexions portant sur la justice énergétique et celles centrées sur la consommation éthique.

La catégorie des « éco-gestes » mobilisée par les missions de responsabilisation est ainsi fortement marquée comme une catégorie institutionnelle qui confère une légitimité symbolique à certaines pratiques sociales en la fondant sur une justification écologique. En tant que telle, elle participe à réguler la valeur symbolique des comportements domestiques. Si cette labellisation des mousseurs de robinet, des douches courtes, des multiprises à bouton, des ampoules basse consommation ou de la fermeture du robinet pendant le brossage de dents comme objets et pratiques « éco-responsables » partage une esthétique et une éthique commune avec les mouvements se mobilisant pour l'écologisation du style de vie (ostentation de l'intention écologique, ascétisme, efficacité de l'usage des ressources), elle reste assez distinctement associée aux campagnes de responsabilisation étatiques et des collectivités locales dans la mesure où elle s'applique à des domaines de la pratique qui ont surtout été investis par les campagnes institutionnelles (comme le note Ginsburger, 2020). Cet étiquetage

participe, en parallèle et par contraste, à délégitimer symboliquement les pratiques alternatives qui n'adopteraient pas les écogestes quand elles le pourraient (cf. introduction du chapitre 3).

Une fois de plus, le terrain argentin permet d'apporter un éclairage différent qui met en perspective les observations tirées des terrains d'enquête français. À Buenos Aires, la question énergétique était presque totalement absente de la responsabilisation environnementale proposée par l'ACUMAR dans le cadre des interventions de santé environnementale dans les *villas* bordant le Riachuelo. Il faut dire que les connexions au réseau électrique et au réseau d'eau potable des foyers résidant dans ces quartiers informels étaient le plus souvent réalisées clandestinement par des collectifs d'habitant·e·s, qui ne payaient donc pas leurs consommations d'eau et d'électricité. Ils et elles étaient néanmoins exposé·e·s aux risques d'incendie et de contamination liés au caractère bricolé et précaire de ces connexions (cf. chapitre 5), ce qui générait plutôt une responsabilité des institutions publiques d'assurer la sécurité du quartier en réalisant des travaux d'urbanisation. Dans le cadre des campagnes de responsabilisation à la consommation soutenable, avec l'intervention du programme *30 Manzanas Verdes* dans la Villa 20, la question énergétique était cette fois présente à travers la distribution d'ampoules basse consommation. Elle n'était cependant pas centrale et occupait une place beaucoup moins importante que la sensibilisation sur la bonne gestion des déchets (cf. chapitre 5) et sur la collecte des huiles usagées (cf. chapitre 1). C'était bien plus souvent la bonne gestion des ordures qui était identifiée comme un geste écologique sanctionné positivement par les institutions que la sobriété énergétique. L'importance conférée par les accompagnements français à la question énergétique était donc socio-historiquement et géographiquement située.

Comme on va le voir dans la prochaine sous-section, la mobilisation « pragmatique » (Nabil) de cette rhétorique à la fois désajustée, différenciatrice et située n'impliquait cependant pas l'abandon des tentatives de « sensibiliser » les ménages ciblés à l'environnement, c'est-à-dire de les convertir à la réflexivité environnementale systémique dominante.

II. L'incitation à la subjectivation écologiste : Une éducation morale des femmes (et des hommes) populaires

Comme l'ont suggéré plusieurs extraits d'entretien présentés plus haut et au chapitre précédent, la rhétorique des économies budgétaires était généralement conçue comme une « accroche » permettant ensuite de discuter d'environnement et de « sensibiliser » les

locataires. Afin de poursuivre la caractérisation de la forme de gouvernementalité qui se déploie à travers les interventions enquêtées, on va maintenant s'attacher à décrire le travail moral qu'elles impliquaient et la façon dont il s'adressait plus particulièrement aux femmes.

On verra dans un premier temps **(1)** comment les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes, en ciblant les classes populaires pour leur manque supposé de conscience environnementale, tombent dans ce qu'on peut appeler un piège de la moralisation. Puis **(2)**, afin de préciser le contenu concret de ce travail moral, on traitera de la tension entre culpabilisation et incitation à la subjectivation. Enfin **(3)**, on s'intéressera à la dimension genrée de ce travail moral en se penchant sur les conséquences du cadrage domestique qui imprègne la transmission des prescriptions écologiques sur le style de vie.

1. Le piège de la moralisation

Pour décrire les procédures concrètes et le travail moral à travers lesquelles interviennent les programmes de responsabilisation aux écogestes, on peut repartir d'une scène ethnographique donnant à voir la teneur des visites réalisées par les volontaires en service civique auprès des « familles » ayant accepté de suivre l'accompagnement.

Dans la résidence des Plateaux comme dans celle des Oliviers, les visites étaient supposées suivre une séquence d'étapes formalisée devant permettre que chaque ménage reçoive un ensemble de conseils personnalisés et adaptés à ses pratiques quotidiennes. Les « familles » étaient d'abord recrutées par porte-à-porte lors d'une première visite permettant aux volontaires de se présenter et de promouvoir le verdissement du quotidien en s'appuyant notamment sur les arguments présentés dans la sous-section précédente. Celles qui acceptaient d'intégrer le programme recevaient, quelques jours plus tard, une deuxième visite lors de laquelle les volontaires revenaient avec un questionnaire comportant entre 50 et 80 questions (cf. **Figure 18** *infra*) destinées à documenter le style de vie du ménage et à identifier les comportements pouvant être transformés car ne correspondant pas à la liste des écogestes recommandés. Il ne s'agissait pas alors de repérer les familles déviantes dont le style de vie avait le plus besoin d'être réformé mais, en partant du présupposé que les styles de vie de tous les ménages vivant dans les résidences n'étaient nécessairement pas suffisamment écologisés, de révéler les pratiques qui pouvaient « aisément » être verdies pour devenir conformes aux prescriptions

institutionnelles²²¹. Environ deux semaines plus tard, une troisième visite permettait ainsi aux jeunes volontaires de faire un retour aux membres du foyer et d'expliquer, à l'aide de « fiches écogestes » fournies par l'association encadrant le service civique, quels comportements écologisés pouvaient être adoptés. Dans les mois suivants, les volontaires pouvaient revenir une à deux fois pour faire un bilan des pratiques adoptées et renouveler leur incitation à verdir le quotidien. Enfin, peu avant la fin de la mission, aux mois de juin ou juillet, ils et elles revenaient une dernière fois armé·e·s du même questionnaire de quatre-vingt questions pour évaluer l'impact du programme sur les pratiques des résident·e·s. Il s'agissait alors de constater quels domaines de la pratique les personnes accompagnées avaient effectivement réformé.

La scène présentée ci-dessous correspond à l'une des visites lors desquelles les volontaires revenaient vérifier la mise en œuvre des écogestes et renouveler leurs conseils.

Mars 2015 – Résidence des Plateaux, Domicile de Mme M.

Aide-soignante à la retraite, originaire de Guadeloupe, Madame M. vit depuis plus de quinze ans dans la résidence des Plateaux avec son mari (profession inconnue) et l'un de ses fils. Elle semble avoir accepté de suivre l'accompagnement par sympathie pour les jeunes volontaires et pour le plaisir de partager une discussion autour d'un café, qu'elle leur offre à chacune de leurs visites régulières. Comme elle aime le leur rappeler, elle est mère de 6 enfants et compte 17 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Elle apprécie donc d'avoir de la présence chez elle, alors que certains de ses enfants vivent désormais loin de Carigny.

À notre arrivée, elle est visiblement contente de revoir Sonia et Murielle, qu'elle commence à connaître, et elle nous fait asseoir à la table du salon. Énergique et souriante, elle mène la conversation sur un ton badin, évoquant à tour de rôle son anniversaire de mariage, les vitamines qu'elle prend le matin après les avoir vues dans une publicité à la télévision et les fruits qu'elle a récemment acheté au marché, avant de demander des nouvelles du reste de l'équipe. Au bout de cinq ou dix minutes, Sonia parvient à recadrer la discussion sur la responsabilisation environnementale :

- [Sonia] : Bon, mais nous on vient faire le point sur les écogestes qu'on vous a donnés la dernière fois. Voir si ça marche bien et si on peut vous aider. Vous en êtes où ?

²²¹ En cela, les accompagnements à l'adoption d'écogestes se différencient des interventions de normalisation étudiées par Delphine Serre (1998) qui décrit le travail de puéricultrices faisant des visites à domicile ou recevant les parents dans des centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour identifier les enfants et les familles déviantes. Dans le cas de la responsabilisation environnementale, il s'agit moins d'étiqueter des *familles* déviantes (puisqu'elles sont toutes considérées comme ayant un style insuffisamment écologisé) que des *pratiques* déviantes.

- [Mme M.] : Ah oui, les écogestes... Oh ben ça va. Je ne fais pas tout mais j'essaye !
- [Fatou] : La prise coupe-veille, vous l'utilisez ?
- [Mme M.] : Je l'ai installée, oui, ça marche bien.
- [Fatou] : Mais vous coupez les appareils en veille quand vous ne les utilisez pas ? C'est à ça que ça sert, c'est pas juste pour avoir une multiprise en plus !
- [Mme M.] : Ah non, ça je ne veux pas le faire ! Je ne l'ai jamais fait de toute ma vie ! Non mais vous imaginez ? Avec mon mari on est là toute la journée, lui il lit, parfois, puis il se lève, il fait un truc, il regarde la télé, moi aussi, je fais la cuisine, il retourne lire au salon, je refais la cuisine le soir, on éteint la télé. Si on doit toujours tout brancher/débrancher, allumer/éteindre toute la journée, c'est un travail trop gros !
- [Sonia] : D'accord. Mais il faut essayer un peu, c'est important ! Et couper l'eau pendant que vous vous brossez les dents ? [Sur un ton taquin] Vous vous étiez engagée !
- [Mme M.] : Ah non ! Je ne m'étais engagée à rien, moi ! Je le fais un peu, de temps en temps, mais je ne te promets rien, moi !
- [Sonia] : D'accord, d'accord, pas de problème !
- [Mme M.] : Par contre, je fais le tri ! Bon, pas tout le temps, et puis mon mari lui il ne fait pas très attention. Mais moi j'y pense, je le fais ! C'est bien, ça, non ?
- [Sonia] : Oui, c'est très bien ! Mais les écogestes sur les appareils en veille, l'eau du robinet et de la douche c'est encore mieux parce que c'est bien pour vous aussi ! Ça réduit votre facture. Et puis c'est bon pour la planète ! C'est important de préserver la Terre pour vos dix-sept petits-enfants ! C'est pour eux qu'il faut faire des écogestes !
- [Mme M.] : Oui, oui, c'est important pour eux, c'est vrai... [Elle semble méditer sur cette pensée].
- [Sonia] : Et réduire votre consommation de viande, vous y avez pensé ?
- [Mme M.] : Ah ça, non ! Je refuse. Ça c'est mon *plaisir* [Elle insiste]. Moi j'aime la viande, je ne vais pas me priver. Je me prive déjà d'autres choses – d'assez de choses ! – alors pas ça.
- [Sonia] : D'accord, d'accord, on n'insiste pas. Par contre, aujourd'hui, on peut aussi vous donner des recettes pour faire vos propres produits ménagers. Avec du bicarbonate de soude, du vinaigre, des huiles essentielles, etc. Ça vous permet de ne pas acheter dans les supermarchés, de produire moins de déchets d'emballages et d'utiliser moins de produits toxiques. Ça nettoie la table, le sol, la vaisselle et ça sent bon, c'est vous qui choisissez votre huile essentielle. Et puis ça abîme moins les mains, c'est économique et c'est bon pour la santé, il n'y a rien de toxique. Faut faire tout seul, il faut faire ses produits tout seul maintenant parce qu'ils font n'importe quoi, ils diluent les produits en plus maintenant. Ça vous intéresse ?

Madame M. n'est pas inintéressée par cette proposition mais se montre sceptique. Quand Sonia lui annonce que l'huile essentielle coûte « moins de 2€ le petit flacon », elle fait remarquer qu'acheter en grandes quantités serait plus économique. Elle accorde cependant qu'elle va « essayer » mais insiste plusieurs fois sur ce mot, comme pour réaffirmer qu'elle ne s'engage à rien. Les volontaires conviennent de repasser pour lui montrer comment faire. Avant de partir, Sonia essaye de transmettre un dernier écogeste. Elle pointe du doigt une bouteille d'eau en plastique qui est sur la table :

- [Sonia] : Et vous ne voulez pas vous mettre à l'eau du robinet ?
- [Mme M.] : L'eau du robinet c'est pas pour moi, je ne bois pas ça. [Elle pointe la bouteille en plastique sur la table] Ça c'est de l'eau qui sort de la montagne, eh ! Pas comme l'eau de la Seine qui est sale. J'ai entendu qu'une fois ils ont trouvé du caca dans l'eau du robinet, ça m'a dégoutée.
- [Sonia] : Non, elle est bonne l'eau d'ici, elle est pure !
- [Mme M.] : Tu es sûre de ça ? Où ça ?

- [Sonia] : Dans le département. Il y a un centre de potabilisation.
- [Mme M.] : Tout le département ? T'es sûre ?
- [Sonia] : Oui, on l'a visité.
- [Mme M.] : Il faut apprendre bien tes leçons avant de venir voir les gens. Moi j'ai lu ça dans le journal. C'était pas loin d'ici qu'ils l'ont trouvé.
- [Sonia, sur le ton de la concession] : Ok, vous avez gagnée, c'est pas grave. C'est vrai que s'il y a du caca, je vais y réfléchir moi aussi...
- [Fatou, qui met fin à la discussion] : Bon, on va y aller. Merci beaucoup !
- [Mme M.] : C'est gratuit !
- [Sonia, visiblement étonnée] : Ah ben nous aussi c'est gratuit !
- [Mme M.] : Ah, ça, j'en suis pas sûre.

Une fois en bas de l'immeuble, Sonia nous prend à témoins et s'enthousiasme : « Franchement, j'ai vu, sur les enfants et les petits enfants, ça l'a touchée ! Par contre sur l'eau, oh, elle m'a énervée là ! ».

*

Cet échange est illustratif de la façon dont les volontaires de Carigny et Doroy tentaient de faire changer les comportements des locataires : ils et elles ne cherchaient jamais à les contraindre à adopter les écogestes (« on n'insiste pas » dit Sonia à Mme M.) mais essayaient plutôt de les amener à s'auto-contraindre à se comporter de manière « éco-responsable » (« il faut essayer un peu »). Pour le dire autrement, à travers l'accompagnement, il s'agissait de rendre le verdissement du quotidien désirable et désiré par les locataires plutôt que de leur imposer de réformer leur style de vie. Il n'en relevait pas moins d'une tentative de normalisation des pratiques des résident·e·s : les volontaires tentaient de rendre celles-ci conformes aux canons de l'écologisation du quotidien.

Cette procédure d'intervention est cohérente avec la description du fonctionnement des mécaniques du pouvoir contenue dans la définition de la « gouvernementalité » donnée par Foucault dans son cours de 1980-1981 (cf. *supra*) et reprise par les travaux d'inspiration foucauldienne : l'accompagnement visait à produire un « gouvernement de soi par soi » (les locataires qui s'auto-contrainent pour adopter les écogestes) articulé à des « rapports à autrui » (cette autocontrainte doit être initiée et stimulée par la relation avec les volontaires, ainsi que par un sentiment de responsabilité pour le bien commun). Plus précisément, on peut y voir un exemple de l'usage de « techniques d'auto-régulation » visant à aligner les choix des citoyen·ne·s avec les objectifs du gouvernement (Rose et Miller, 1992) et de « jeux de normalisation douce » transformant les représentations et les comportements pour gouverner les corps (Fassin et Memmi (eds.), 2004:25).

Energie

DIAGNOSTIC INITIAL	EVALUATION FINALE
N° 23 : Pouvez-vous régler la température dans votre logement ? <input type="radio"/> Non, je ne peux ni baisser ni monter mon chauffage <input type="checkbox"/> oui, je peux modifier la température par moi-même	N° 24* : Pouvez-vous régler la température dans votre logement ? <input type="radio"/> Non, je ne peux ni baisser ni monter mon chauffage <input type="checkbox"/> oui, je peux modifier la température par moi-même
N° 25 : Quelle température fait-il dans votre logement ? <input type="checkbox"/> inférieure ou égale à 18 °C <input type="checkbox"/> 19 °C <input type="checkbox"/> 20-21 °C <input type="checkbox"/> + de 21 °C	N° 26* : Quelle température fait-il dans votre logement ? <input type="checkbox"/> inférieure ou égale à 18 °C <input type="checkbox"/> 19 °C <input type="checkbox"/> 20-21 °C <input type="checkbox"/> + de 21 °C
N° 27 : Chauffez-vous à la même température les chambres et les autres pièces ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> je ne peux pas agir sur la température de mon logement	N° 28* : Chauffez-vous à la même température les chambres et les autres pièces ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> je ne peux pas agir sur la température de mon logement
N° 29 : Dégivrez-vous régulièrement votre réfrigérateur ? <input checked="" type="checkbox"/> je le dégivre 1 fois par an <input type="checkbox"/> je le dégivre au moins 2 fois par an <input type="checkbox"/> je n'ai jamais dégivré mon réfrigérateur	N° 30* : Dégivrez-vous régulièrement votre réfrigérateur ? <input type="checkbox"/> je le dégivre 1 fois par an <input type="checkbox"/> je le dégivre au moins 2 fois par an <input type="checkbox"/> je n'ai jamais dégivré mon réfrigérateur
N° 31 : Utilisez-vous un coupe-veille ? Il permet d'éteindre automatiquement les équipements qui seraient restés inutilement allumés. <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	N° 32* : Utilisez-vous un coupe-veille ? Il permet d'éteindre automatiquement les équipements qui seraient restés inutilement allumés. <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
N° 33 : Débranchez-vous tous les appareils électriques lorsque vous ne vous en servez pas ? ex : TV, lecteur DVD, box internet, chargeur téléphone <input type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input checked="" type="checkbox"/> non	N° 34* : Débranchez-vous tous les appareils électriques lorsque vous ne vous en servez pas ? ex : TV, lecteur DVD, box internet, chargeur téléphone <input type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non
Quels types d'ampoules utilisez-vous dans votre logement ?	
TYPES D'AMPOULE	QUANTITÉ au début du projet
Lampe Basse Consommation (fluo-compacte, LED, néons)	N° 35 :
Autres types (halogènes, ampoules à incandescence...)	N° 37 :

Consommation responsable

DIAGNOSTIC INITIAL	EVALUATION FINALE
N° 39 : Combien de fois par semaine mangez-vous de la viande ? <input type="checkbox"/> jamais <input type="checkbox"/> parfois (1 à 3 fois par semaine) <input checked="" type="checkbox"/> souvent (4 à 6 fois par semaine) <input type="checkbox"/> tous les jours	N° 40* : Combien de fois par semaine mangez-vous de la viande ? <input type="checkbox"/> jamais <input type="checkbox"/> parfois (1 à 3 fois par semaine) <input type="checkbox"/> souvent (4 à 6 fois par semaine) <input type="checkbox"/> tous les jours
N° 41 : Avez-vous des produits d'entretien différents pour chaque type de pièce ? Ex : un produit pour la cuisine, un pour la salle de bains, un pour les sols... <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	N° 42* : Avez-vous des produits d'entretien différents pour chaque type de pièce ? Ex : un produit pour la cuisine, un pour la salle de bains, un pour les sols... <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
N° 43 : Faites-vous vos produits ménagers vous-même ? (avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude par exemple) <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	N° 44* : Faites-vous vos produits ménagers vous-même ? (avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude par exemple) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
N° 45 : Quand vous achetez des fruits et légumes, les choisissez-vous en fonction de la saison ? <input type="checkbox"/> oui tout le temps <input checked="" type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non	N° 46* : Quand vous achetez des fruits et légumes, les choisissez-vous en fonction de la saison ? <input type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non
N° 47 : Achetez-vous en priorité des produits locaux ? (ex : légumes de la ferme, produits de la région, origine France) <input checked="" type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non	N° 48* : Achetez-vous en priorité des produits locaux ? (ex : légumes de la ferme, produits de la région, origine France) <input type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non
N° 49 : Buvez-vous l'eau du robinet ? <input checked="" type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non	N° 50* : Lisez-vous les étiquettes des produits avant de les acheter ? <input type="checkbox"/> oui tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non

Eau

DIAGNOSTIC INITIAL	EVALUATION FINALE
N° 51 : Combien de bains par semaine prenez-vous ? <input type="checkbox"/> aucun, nous ne prenons que des douches <input checked="" type="checkbox"/> 1 par semaine par personne <input type="checkbox"/> plus d'1 par semaine par personne	N° 52* : Combien de bains par semaine prenez-vous ? <input type="checkbox"/> aucun, nous ne prenons que des douches <input type="checkbox"/> 1 par semaine par personne <input type="checkbox"/> plus d'1 par semaine par personne
N° 53 : Coupez-vous l'eau quand vous vous savonnez ? <input checked="" type="checkbox"/> oui, toujours <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> non	N° 54* : Coupez-vous l'eau quand vous vous savonnez ? <input type="checkbox"/> oui, toujours <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> non
N° 55 : Coupez-vous l'eau quand vous vous brossez les dents ? <input checked="" type="checkbox"/> oui, tout le temps (je ferme le robinet et j'utilise un verre) <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> non	N° 56* : Coupez-vous l'eau quand vous vous brossez les dents ? <input type="checkbox"/> oui, tout le temps (je ferme le robinet et j'utilise un verre) <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> non
N° 57 : Etes-vous équipé(e) de dispositifs permettant de réduire votre consommation d'eau ? Ex : mousseur, chasse d'eau double flux, pomme de douche éco <input checked="" type="checkbox"/> oui, pour l'évier <input type="checkbox"/> oui, pour la douche <input type="checkbox"/> oui, pour les WC <input type="checkbox"/> non, je ne suis pas équipé(e)	N° 58* : Etes-vous équipé(e) de dispositifs permettant de réduire votre consommation d'eau ? Ex : mousseur, chasse d'eau double flux, pomme de douche éco <input type="checkbox"/> oui, pour l'évier <input type="checkbox"/> oui, pour la douche <input type="checkbox"/> oui, pour les WC <input type="checkbox"/> non, je ne suis pas équipé(e)
N° 59 : Jetez-vous des produits chimiques dans l'évier ou les WC ? ex : eau de javel, white spirit... <input type="checkbox"/> oui, régulièrement <input type="checkbox"/> ça peut m'arriver <input checked="" type="checkbox"/> non, je n'en utilise pas <input type="checkbox"/> non, je les dépose à la déchèterie	N° 60* : Jetez-vous des produits chimiques dans l'évier ou les WC ? ex : eau de javel, white spirit... <input type="checkbox"/> oui, régulièrement <input type="checkbox"/> ça peut m'arriver <input type="checkbox"/> non, je n'en utilise pas <input type="checkbox"/> non, je les dépose à la déchèterie
N° 61 : Si votre évier est obstrué, que faites-vous pour le déboucher ? <input checked="" type="checkbox"/> j'utilise un déboucheur chimique (produit liquide ou en poudre qui dissout les matières) <input type="checkbox"/> je démonte le siphon pour enlever le bouchon de matières	N° 62* : Si votre évier est obstrué, que faites-vous pour le déboucher ? <input type="checkbox"/> j'utilise un déboucheur chimique (produit liquide ou en poudre qui dissout les matières) <input type="checkbox"/> je démonte le siphon pour enlever le bouchon de matière

Déchets

DIAGNOSTIC INITIAL	EVALUATION FINALE
N° 63 : Faites-vous le tri de vos déchets ? <input checked="" type="checkbox"/> oui, tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non, je ne trie pas	N° 64* : Faites-vous le tri de vos déchets ? <input type="checkbox"/> oui, tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non, je ne trie pas
N° 65 : Où déposez-vous vos piles et batteries usagées ? <input checked="" type="checkbox"/> dans un magasin qui en vend des neuves <input type="checkbox"/> à la déchèterie <input type="checkbox"/> dans ma poubelle normale <input type="checkbox"/> dans ma poubelle destinée au tri des emballages	N° 66* : Où déposez-vous vos piles et batteries usagées ? <input type="checkbox"/> dans un magasin qui en vend des neuves <input type="checkbox"/> à la déchèterie <input type="checkbox"/> dans ma poubelle normale <input type="checkbox"/> dans ma poubelle destinée au tri des emballages
N° 67 : Utilisez-vous un sac durable pour porter vos courses ? <input checked="" type="checkbox"/> oui, tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non, je n'en ai pas	N° 68* : Utilisez-vous un sac durable pour porter vos courses ? <input type="checkbox"/> oui, tout le temps <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> non, je n'en ai pas
N° 69 : Où déposez-vous vos appareils électriques et électroniques inutilisés s'ils fonctionnent encore ? (ex : appareil photo, grille-pain, sèche-cheveux, lave-linge, réfrigérateur, écran, téléphone portable...) <input type="checkbox"/> dans ma poubelle normale <input type="checkbox"/> dans ma poubelle destinée au tri des emballages <input checked="" type="checkbox"/> dans une association qui le remet en état et le vend à prix réduit <input type="checkbox"/> je ne jette jamais un appareil qui fonctionne encore	N° 70* : Où déposez-vous vos appareils électriques et électroniques inutilisés s'ils fonctionnent encore ? (ex : appareil photo, grille-pain, sèche-cheveux, lave-linge, réfrigérateur, écran, téléphone portable...) <input type="checkbox"/> dans ma poubelle normale <input type="checkbox"/> dans ma poubelle destinée au tri des emballages <input type="checkbox"/> dans une association qui le remet en état et le vend à prix réduit <input type="checkbox"/> je ne jette jamais un appareil qui fonctionne encore
N° 71 : Où déposez-vous vos appareils électriques et électroniques inutilisés s'ils sont hors d'usage ? <input type="checkbox"/> dans ma poubelle normale <input type="checkbox"/> dans ma poubelle destinée au tri des emballages <input type="checkbox"/> à la déchèterie <input checked="" type="checkbox"/> dans un point de collecte <input type="checkbox"/> dans un magasin qui en vend des neuves	N° 72* : Où déposez-vous vos appareils électriques et électroniques inutilisés s'ils sont hors d'usage ? <input type="checkbox"/> dans ma poubelle normale <input type="checkbox"/> dans ma poubelle destinée au tri des emballages <input type="checkbox"/> à la déchèterie <input type="checkbox"/> dans un point de collecte <input type="checkbox"/> dans un magasin qui en vend des neuves
N° 73 : Achetez-vous des produits très emballés ou jetables ? Par exemple, les biscuits en portions individuelles sont emballés séparément, puis de nouveau ensemble. <input type="checkbox"/> oui, souvent <input checked="" type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> le moins possible	N° 74* : Achetez-vous des produits très emballés ou jetables ? Par exemple, les biscuits en portions individuelles sont emballés séparément, puis de nouveau ensemble. <input type="checkbox"/> oui, souvent <input type="checkbox"/> de temps en temps <input type="checkbox"/> le moins possible
Savez-vous quels emballages trier pour qu'ils soient recyclés ? Pour chaque emballage proposé ci-dessous, indiquez votre choix par une croix : poubelle normale ou tri sélectif.	
Emballages	Tri sélectif
Poubelle normale	Tri sélectif

Figure 18 : Quelques pages du questionnaire sur lequel s'appuyaient les volontaires en service civique.

La dimension normalisatrice de l'intervention se retrouvait à la fois dans les tournures de phrase employées face aux locataires (« il faut », « vous devez », « c'est à vous de... », usage récurrent de l'impératif comme dans la scène introductive du chapitre) et dans l'organisation même des accompagnements, qui impliquait une visite au domicile, la réitération des prescriptions et même une vérification (légère et principalement fondée sur le discours) de leur mise en œuvre. Cette normalisation s'appuyait, en outre, sur le registre de la morale pour diffuser les normes de conduite « éco-responsables ». Comme chez les militant·e·s Alternatiba décrit·e·s au chapitre précédent, la valeur de « responsabilité » était ainsi très régulièrement louée et mobilisée par les volontaires pour convaincre les locataires, comme l'avait fait Erwan lors de la séance de formation sur la consommation responsable. Comme dans le cas de la mobilisation d'Alternatiba, la responsabilité était, là aussi, définie comme la capacité à assumer les conséquences environnementales de son style de vie individuel. Erwan avait par exemple expliqué aux volontaires :

« Être responsable ça veut dire quoi ? Ça veut dire savoir ce qu'on fait et être conscient et assumer ce qu'on fait. Si vous mangez au McDo, il faut assumer le fait que vous détruisez la planète. Et savoir que si tout le monde faisait ça, ce serait pas possible ».

Les éco-gestes promus étaient ainsi présentés comme des « pratiques vertueuses », des « bonnes pratiques », des pratiques permettant de se montrer « responsable » ou « éco-responsable ». Il n'était pas rare que, face aux habitant·e·s des résidences, les volontaires louent également ces pratiques, présentées comme « civiques », en soulignant leur dimension altruiste et la façon dont elles permettaient de prendre soin des autres. « C'est important ! » souligne ainsi Sonia auprès de Mme M., avant de présenter d'autres bénéfiques des éco-gestes s'appuyant sur les registres budgétaire et sanitaire. De manière symétrique les jugements exprimés sur celles et ceux qui ne respecteraient pas les codes de l'écologisation du style de vie étaient eux aussi généralement formulés dans le registre moral : « Les gens sont des flemmards, moins on leur en donne à faire, moins ils en font » expliqua par exemple la formatrice du syndicat de gestion des déchets. Quant aux volontaires, comme on l'a vu dans l'introduction de ce chapitre et du précédent, ils et elles se plaignaient (toujours en privé) de l'indolence, de la paresse, de l'hédonisme, de l'indiscipline ou de l'inconscience des ménages ne répondant pas à leurs sollicitations.

Si la dimension budgétaire des économies réalisées à travers les éco-gestes était presque systématiquement mobilisée pour engager la conversation avec les locataires, elle n'était jamais non plus déliée d'une argumentation environnementale. Comme on le voit dans cette scène, Mme M. est appelée à adopter les éco-gestes pour réduire sa facture en même temps que parce

que cela serait « bon pour la planète » et parce que cela lui permettrait de réduire sa facture. Mobilisant la forme de réflexivité systémique et abstraite décrite au chapitre 1, les programmes présentaient la protection de l'environnement comme une façon de défendre le bien commun universel, incluant parfois les intérêts des générations futures (ici : les petits-enfants de Mme M.). Lors des activités à destination des enfants des résidences, la planète Terre était ainsi régulièrement mobilisée (par exemple à travers la réalisation de dessins et de fresques d'une Terre malade pour souligner sa fragilité) et servait à incarner ce bien commun abstrait. Aux instruments statistiques exposant les gains monétaires permis par chaque écogeste étaient ainsi très souvent associées des données indiquant la quantité d'émissions de CO₂ évitée ou le volume d'eau épargné par les pratiques dites « écoresponsables ».

Par comparaison avec les politiques de responsabilisation classiquement décrites par la littérature sociologique (Astier, 2007; Paugam et Duvoux, 2013) et portant sur la question du travail, des prestations sociales, de l'éducation des enfants ou de la santé, la responsabilisation environnementale avait donc l'originalité de responsabiliser les individus vis-à-vis de l'intérêt général.

Alors que la responsabilisation sur la précarité énergétique reproduisait un schéma bien connu selon lequel les locataires devaient réformer leurs comportements pour lutter contre les problèmes sociaux dont ils et elles souffraient personnellement (ce que la littérature anglophone désigne par l'expression *blaming the victim*), son association à la responsabilisation environnementale entraînait un décalage de l'argument responsabilisateur : ce n'était pas seulement leur propre situation sociale que les individus corrompaient en n'adoptant pas les bons comportements, mais aussi celle de l'ensemble de la société (présente et à venir), voire du monde biophysique dans sa globalité. Le discours de responsabilisation n'appelait donc plus seulement à être « responsable de sa propre vie » et à « s'activer » pour « s'en sortir » (Astier, 2007), il commandait aussi aux individus de reconnaître leur responsabilité envers les grands problèmes du monde dans son ensemble et d'accepter de réformer leur quotidien pour le bien de toutes et tous²²².

Au-delà du cadre strict des politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics, on a vu au chapitre précédent comment la conjonction des efforts des groupes militants pour l'écologisation des styles de vie et des politiques de responsabilisation participait d'une forme

²²² Une forme comparable de responsabilisation incitant à la réforme éthique de soi dans l'intérêt des autres est repérée dans le domaine de la « parentalité » par Sébastien Roux et Anne-Sophie Vozari (2018).

de gouvernementalité multipolaire procédant par une régulation des consciences et des pratiques de consommation. Les tentatives (militantes et institutionnelles) de responsabilisation au verdissement du quotidien s'apparentent alors aux projets de régulation morale étudiés par l'historien britannique Alan Hunt, qu'il définit comme « une forme de politique [*politics*] dans laquelle certains individus agissent pour problématiser la conduite, les valeurs ou la culture des autres et cherchent à imposer une régulation dessus » (Hunt, 1999:1). La multiplication récente de travaux de sociologie qui, pour décrire les interventions destinées à promouvoir la consommation durable, mobilisent un prisme foucaldien (et plus particulièrement la notion de « gouvernementalité » et de « moralisation »²²³) suggère que, comme la santé publique quelques décennies plus tôt (Fassin et Memmi (eds.), 2004), l'écologisation du quotidien est l'un des principaux territoires contemporains sur lesquels s'exerce une normalisation des valeurs et des pratiques à l'époque contemporaine.

Le schéma d'analyse des projets de régulation morale proposé par l'historien britannique Alan Hunt (1999) permet de décrire précisément cette dimension *morale* des programmes de responsabilisation environnementale observés : ils opèrent en articulant, dans un même programme d'intervention, un *sujet moralisé* (ici : l'individu autonome qui choisirait son style de vie et ses pratiques), un *objet moralisé* (un environnement globalisé abstrait et fragile dont il faudrait prendre soin), des *connaissances* (sur le coût environnemental des pratiques quotidiennes, mais aussi sur les façons de faire changer les comportements), un *discours* (sur la responsabilité individuelle envers le bien commun), un *ensemble de pratiques* (les écocgestes) et un *mal* (l'émission de pollutions et la consommation de ressources). Comme d'autres travaux l'ont déjà souligné (en particulier Comby, 2015a), la responsabilisation environnementale des consommateurs et consommatrices procédait ainsi d'une problématisation morale des questions environnementales, dont la résolution reposerait sur la correction de vices et défauts moraux (la paresse, l'égoïsme, l'inconséquence, le manque d'autocontrôle, etc.) plutôt que sur une transformation des structures économiques et sociales.

La moralisation écologique des classes populaires devient alors un *piège*, au double sens du terme : une situation dans laquelle on a été entraîné·e par erreur, en même temps qu'une situation sans issue dont on ne parvient pas à se sortir.

²²³ On peut notamment citer : Dubuisson-Quellier (2016) ; Cacciari (2017b) ; Malier (2019) ; Robert (2021) ; Bertho, Sahakian et Naef (2021).

Elle est d'abord l'instrument d'une politique qui échoue à résoudre le défi climatique et environnemental en ciblant des ménages dont le style de vie est déjà peu émetteur de CO₂ et en échouant à faire changer significativement leurs comportements (cf. *infra*). L'impulsion morale poussant des individus à se reconnaître une responsabilité individuelle et personnelle de verdir leur style de vie pour protéger la planète est sans doute plus adaptée au style de vie des classes moyennes et supérieures (caractérisé par un fort impact sur l'environnement et une capacité importante à transformer ses habitudes à travers la consommation durable) qu'à celui des classes populaires (caractérisé par un faible impact environnemental et des contraintes plus fortes sur les pratiques quotidiennes). En se concentrant sur les intentions de consommateurs et consommatrices dont les pratiques sont peu polluantes en pratique et qui ont le sentiment que leur style de vie est difficile à réformer (cf. chapitre 6), les programmes de sensibilisation environnementale sont induits en erreur par des représentations socialement classées et classantes de la vertu écologique et se condamnent à reproduire l'irréalisme du discours écologiste décrit au chapitre 1.

Situer la question environnementale sur le terrain de la morale individuelle risque, ensuite, de mener invariablement à cibler les pauvres. Moins dotés en capital symbolique, ne performant pas la conscience environnementale selon les canons légitimes et plus facilement accessibles aux entrepreneurs de morale ambitionnant de réformer la réflexivité environnementale des autres, les publics populaires placés dans une relation d'assistance vis-à-vis des institutions sont susceptibles de rester une cible privilégiée des politiques de responsabilisation. Cette tendance s'avérera difficile à inverser tant que la « conscience environnementale » sera identifiée à un sentiment de responsabilité individuelle pour un « environnement » conçu de manière systémique et abstraite, et tant que la vertu environnementale sera mesurée par les intentions plutôt que par l'impact matériel des actions.

Abordé comme un processus relationnel, le concept de moralisation permet alors de décrire à la fois un processus macrosocial qui configure l'appréhension dominante de l'enjeu environnemental et un processus microsociale renvoyant à une tentative de régulation des comportements, qui prend une forme particulière quand elle est ciblée sur certains groupes sociaux. C'est le travail moral déployé à cette seconde échelle qu'on va à présent s'attacher à décrire aussi finement que possible.

2. Mise à distance de la « culpabilisation » et incitation à la subjectivation environnementale

Malgré leur objectif affiché de « faire changer les comportements », la quasi-totalité des acteurs et actrices cherchaient à tenir à distance l'image d'une entreprise de responsabilisation environnementale normalisante et moralisatrice. Comme on l'avait déjà noté au chapitre précédent à propos des militant·e·s d'Alternatiba, la plupart des personnes rencontrées insistaient sur l'importance de « ne pas faire la morale » ou d'éviter de « culpabiliser » le public de leurs interventions, à l'image de Julie qui considérait qu'il fallait « sortir de toute forme de culpabilisation [et de] jugement ». Les écogestes étaient présentés comme des « conseils » et « pas des injonctions » (Pierre), les volontaires et les responsables comme n'étant ni des « curés » (Erwan), ni des « gardiens du temple » (Pierre), ni « là pour faire une messe » (Erwan, dans l'introduction du chapitre précédent). De la même manière, à Saville, la directrice de l'association de médiation exprima un même souci d'« apporter quelque chose aux gens plutôt que les culpabiliser ou leur faire la morale », tandis que Florence insistait sur le fait que les accompagnements ne devaient pas « être dans le donneur de leçons ».

Cette description négative de ce que les accompagnements n'étaient pas ou ne devaient pas être avait quelque chose de déconcertant, puisque je constatais chaque jour la ressemblance entre l'image dont les responsables cherchaient à se démarquer et les interventions mises en œuvre. Quand j'interrogeai Florence sur la signification de ce rejet, sa réponse fut très spontanée et rapide mais il me sembla qu'elle la laissa elle-même perplexe par ce qu'elle révélait du fond de la logique de l'intervention :

- [H.M.] : *Quand on dit « on ne veut pas culpabiliser », c'est quoi le contre-modèle ? Qu'est-ce qu'il ne faut pas dire ?*
- [Florence] : Ben en gros : « Vous êtes des pauvres donc vous avez un petit budget mais, en même temps, vous claquez votre fric dans de la consommation irresponsable parce que vous faites n'importe quoi, vous ne savez pas gérer un budget, donc nous on va vous apprendre la vie quoi. Parce qu'en plus, nous, on est bailleur et que de toute façon c'est nous qui récupérons les sous à la fin du mois et que si jamais vous vous achetez un téléviseur plutôt que de payer le loyer ou la facture, ben nous ça nous emmerde ». Voilà, dit comme ça, bon...
[Elle rit d'un rire aigu et gêné]

Illustrant cette tension d'une autre manière, Erwan, insista d'abord sur le fait que « Se sentir responsable c'est pas se sentir coupable, il y a une vraie nuance entre les deux », avant de reconnaître que la distinction n'était pas si nette :

- [H.M.] : *Mais, en même temps, est-ce que la culpabilisation n'est pas un moyen efficace [pour responsabiliser] ?*
- [Erwan] : Je pense que, quand on dit aux gens que quand ils mangent un kilo de viande ils ont utilisé 10 000 litres d'eau et je ne sais pas combien de pétrole, il y a forcément un sentiment de culpabilité, en tout cas moi je l'ai quand je mange [rires]. Donc, ce sentiment de culpabilité, on l'a quand on est un peu conscient, mais il ne faut pas s'arrêter là, il faut le dépasser. Il faut le dépasser en se disant qu'on est seulement co-responsable. Cette co-responsabilité en tout cas, elle ouvre la voie à un changement. [...] C'est peut-être ce basculement qu'il faut faire, c'est vrai, dans la tête des gens : c'est qu'ils peuvent se sentir coupables au départ quand on leur dit, quand on leur présente la situation environnementale et sociale, et le transformer en sentiment de responsabilité plutôt.

On retrouvait un malaise similaire chez Maud, la sociologue chargée d'évaluer la mission de service civique pour un cabinet d'études externe à l'association (cf. chapitre 3) et qui s'était rendue au domicile de ménages ayant suivi l'accompagnement pour évaluer son impact sur leurs pratiques. Ayant quitté son ancien travail, elle occupait lors de notre entretien une position plus distante, et donc plus librement critique, vis-à-vis des accompagnements :

« Mais, du coup, s'attacher à contrôler des familles accompagnées qui, déjà, acceptent qu'on vienne après pour les contrôler, moi, perso, je trouve ça hyper intrusif. Et je trouve ça assez - je ne sais pas comment dire, s'ils m'entendaient, ils ne m'aimeraient pas - mais c'est assez révélateur de la politique du développement durable telle qu'on la conçoit et qui est orientée vers la maîtrise des pauvres quoi. [...] Je ne sais pas, perso, je n'étais pas très à l'aise d'évaluer ce truc, d'aller voir les gens. La première année on allait voir les gens, en fait il fallait regarder chez eux si... Enfin voilà, t'as le discours [des résident·e·s sur les écogestes adoptés] mais t'as aussi de l'observation. Les gens ils vont te dire "Je trie, je trie, je trie", mais, non, si t'as pas deux poubelles, ben non tu ne tries pas, enfin voilà. Et oui, c'est pas évident de faire ça ».

C'est finalement Pierre, le coordinateur national de la mission de service civique, qui fournit l'explication la plus claire et synthétique des raisons pour lesquelles les responsables des accompagnements considéraient important de ne pas apparaître culpabilisant ou moralisateur :

« Il y a deux choses : d'une part ça marche moins bien et de l'autre ça te met dans une position qui n'est pas très agréable à vivre, surtout pendant 8 à 9 mois ».

On peut supposer que cet inconfort est d'abord lié à la diffusion au sein de la société des analyses foucaaldiennes du contrôle social (dont Sylvie Tissot a montré l'influence sur les pionniers de la politique de la ville), et plus particulièrement de celles tirées de *Surveiller et punir* (Foucault, 1975) portant sur la fonction normalisatrice et la dimension culpabilisante des sanctions disciplinaires. Dans le champ de la santé publique, Luc Berlivet (2004:29) a ainsi constaté une même prise de distance avec les « schèmes paternalistes et moralisateurs » de l'éducation sanitaire dès la seconde moitié des années 1970, soit une vingtaine d'années avant la montée en puissance de la responsabilisation environnementale. Couplée à la popularité d'auteurs importants du courant anti-autoritaire (au premier rang desquels Ivan Illich) au sein

de la tradition écologiste, cette critique a pu participer à rendre illégitime l'exercice ostentatoire de l'autorité pour les personnes se réclamant du souci de la protection de l'environnement.

Cela explique sans doute en partie l'absence de référence explicite à la réforme sociale du début du XX^{ème} siècle (déjà notée au chapitre précédent) et la réaffirmation fréquente d'un attachement aux valeurs libérales. On la retrouvait par exemple lorsqu'Erwan insistait sur la liberté des personnes ciblées par la responsabilisation : « C'est la responsabilité de chacun, passer à l'acte ou pas. Et ça on ne peut pas le forcer, on peut juste inciter, sensibiliser ». À Saville, Florence fit écho à ce souci : « On n'est pas là pour rentrer dans l'intimité des gens et, s'ils n'ont pas envie d'avoir des conseils sur ça, on leur en donne pas ». La dimension volontaire et même « ludique » ou « festive », voire économiquement « bénéfique », de l'intervention était ainsi régulièrement mise en avant, comme pour tenir à distance les aspects conservateurs de l'héritage lié à la tradition hygiéniste (en particulier ceux rattachés à l'entreprise leplaysienne dont les jugements moraux étaient particulièrement vifs, voir Lhuissier, 2007). Face aux locataires, les volontaires cherchaient généralement à éviter l'affrontement ou le conflit, ce que l'on retrouve dans la scène ethnographique présentée ci-dessus à chaque fois que Sonia concède à Mme M. un droit de ne pas adopter les écoGESTES (elle répète ainsi plusieurs « d'accord » face aux refus de l'aide-soignante) et use de retenue pour l'inciter à réformer son quotidien.

Mais c'était aussi un souci d'efficacité qui poussait à vouloir éviter la « culpabilisation ». Dans la lignée des travaux de psychologie sociale sur le changement de comportement, les responsables des accompagnements étaient très attentifs et attentives à tout ce qui pouvait permettre de favoriser l'adoption des écoGESTES. En plus d'être une « accroche » pour engager la conversation avec les résident·e·s, la précarité énergétique apparaissait ainsi à plusieurs d'entre elles et eux comme un moyen d'adopter une approche moins directive et de ne pas faire la morale : en appelant les locataires à penser à leur propre intérêt, on risquait moins de leur donner le sentiment de vouloir refaire leur éducation morale. À cela s'ajoutait, dans le cas des missions de Carigny et Doroy, le choix de recruter de jeunes volontaires socialement proches des résident·e·s et sans expertise sur le développement durable. Leur propre inexpérience vis-à-vis de la thématique environnementale était ainsi vue comme permettant de mieux « faire passer le message » : « Le fait que la personne qui dit ça, c'est pas un affreux connard qui prêche la bonne parole et qui n'a aucun doute, ça change quelque chose » (Pierre). De manière similaire, à Saville, Florence envisageait de demander à des locataires d'accompagner les médiatrices pour participer à l'accompagnement par porte-à-porte afin de les mobiliser à leur tour (« qu'ils ne soient pas seulement spectateurs à recevoir un pack, qu'il y ait un plus gros relais d'information »), mais aussi afin de « toucher le plus de monde possible ». Elle voyait

aussi le recours à un prestataire extérieur comme un moyen de rendre la sensibilisation plus efficace : « Si c'est [le bailleur] qui tape à la porte et qui dit "Triez vos déchets", c'est pas pareil que quand c'est des jeunes du quartier avec les habitants ou quelqu'un d'une entité extérieure ». Elle considérait donc qu'une part importante de son travail consistait à élaborer des procédures d'intervention efficaces et non moralisatrices :

« On ne veut pas être donneur de leçon et puis, voilà, on veut rendre ça léger, facilitant, donc on se casse la tête quand même pour essayer de trouver la meilleure manière pour que ce ne soit pas mal pris et que ça ait quand même un impact ».

Enfin, sur les trois terrains d'enquête, le recours à la médiation des enfants comme relais des normes de la durabilité auprès des parents était imaginé comme un moyen efficace de transmettre les écogestes. Par divers procédés, le rétrécissement de la distance sociale avec le public ciblé était donc généralement considéré comme un moyen d'atténuer le poids symbolique et la charge morale de la domination institutionnelle exercée à travers l'accompagnement, ce qui devait permettre de mieux « toucher » les ménages populaires²²⁴.

Néanmoins, la plus grande amabilité avec laquelle était mis en œuvre l'accompagnement n'était pas forcément synonyme d'un allègement de son caractère intrusif et normalisateur. C'est ce que suggère la comparaison avec entre les missions de service civique, d'un côté, et l'accompagnement mis en œuvre par l'association de médiation à Saville, de l'autre. À l'inverse des jeunes volontaires en service civique, qui s'appliquaient toujours une forte exigence de courtoisie dans leurs visites, les deux médiatrices étaient distantes, et parfois même méprisantes vis-à-vis des résident·e·s (comme quand une médiatrice se mit à articuler exagérément ses phrases face à une locataire parlant le français avec un accent étranger). L'accompagnement était donc mis en œuvre d'une manière moins bienveillante et délicate à Saville, mais il était aussi relativement plus court et moins intrusif (une visite unique, le plus souvent courte, sans véritables questions sur les pratiques domestiques du ménage) qu'à Doroy et Carigny. Malgré leur proximité sociale et leur bienveillance, les volontaires n'en exerçaient pas moins une forme de contrôle des pratiques des locataires. Certes doux et poli, ce contrôle participait bel et bien d'une normalisation des styles de vie et d'une moralisation de la question environnementale.

²²⁴ Cette idée a même été théorisée par Beslay, Gournet et Zélem (2015:314) dans leur évaluation/promotion des dispositifs SLIME centrés sur la précarité énergétique. Selon les auteur·e·s, les interventions de niveau « micro » portées par des « sociotechniciens » doivent permettre « d'établir une relation symétrique (proximité sociale, empathie) avec les ménages, ce qui favorise la compréhension et la prise de conscience, mais aussi permet de rendre aux gens la compétence pour maîtriser leurs consommations d'énergie ».

Sans être autoritaires, les accompagnements cherchaient tout de même à exercer une autorité sur les habitant·e·s des résidences, au sens wéberien du terme : obtenir leur soumission à l'ordre des représentations et des bonnes pratiques qu'ils cherchaient à véhiculer. Plus rapprochée, la domination symbolique était susceptible de n'en être que plus forte (selon un mécanisme décrit à propos d'autres contextes par Dominique Memmi, 2019).

Une fois de plus, les concepts forgés par Michel Foucault s'avèrent utiles pour préciser les dynamiques du pouvoir ici à l'œuvre. Ce sont, cependant, des travaux plus tardifs que ceux sur le biopouvoir et la prison qui sont ici pertinents. Dans l'introduction de *L'usage des plaisirs* (Foucault, 1984), le philosophe établit une distinction entre deux formes de morales : celles « orientées vers le code », qui reposent sur un ensemble de règles et valeurs « très explicitement formulées en une doctrine cohérente en un enseignement explicite » (Foucault, 1984:32) ; et celles « orientées vers l'éthique [...] dans lesquelles l'élément fort et dynamique est à chercher du côté des formes de subjectivation et des pratiques de soi » (Foucault, 1984:37). À partir de cette distinction, on peut en effet comprendre le sens du rejet par les responsables d'une responsabilisation « moralisatrice » : ils et elles n'entendaient pas chercher à faire respecter une morale du *code* dont les préceptes auraient été minutieusement et explicitement définis à l'avance. En mettant à distance la « moralisation », ils et elles refusaient d'être identifié·e·s aux « instances d'autorité qui font valoir ce code, qui en imposent l'apprentissage et l'observation, qui sanctionnent les infractions » (Foucault, 1984:36). C'est à peu près ce qu'expliqua Julie quand elle détailla ce qu'elle entendait par le fait d'« accompagner » les locataires :

« C'est pas impersonnel, c'est pas la diffusion d'un guide, d'un tract ou une personne qui vient porter la bonne parole une fois de temps en temps. C'est justement un accompagnement un peu de long terme et un peu collectif. [...] Dans les outils qui existent et que tu peux voir dans certaines communes, la plupart du temps je trouve que c'est traité de manière un peu ludique et de manière très infantilisante. Parce que "J'éteins la lumière de mon bureau", "J'éteins la lumière de mon ordinateur", voilà. C'est à dire que, derrière, il faut le faire, mais il faut dire pourquoi. Pour moi il faut donner du sens aux actes et donc pour moi ça ne passe par un guide des écogestes. [...] J'ai par exemple toujours refusé de faire un guide des écogestes en interne parce que je trouve ça infantilisant et improductif ».

Cependant, ils et elles cherchaient, à travers la production d'une « prise de conscience environnementale », à diffuser une réflexivité environnementale systémique impliquant que les individus se constituent comme sujets éthiques de leurs actions, en se reconnaissant une responsabilité envers l'avenir de la planète qu'il était possible de prendre en charge à travers le verdissement de son quotidien. Il s'agissait donc néanmoins de la diffusion d'une certaine morale, mais une morale orientée vers l'*éthique*. Plus loin dans l'entretien, Julie m'expliqua ainsi :

« Le but final, c'est d'amener le citoyen, enfin la personne lambda, à agir. C'est-à-dire à changer de pratique ou à avoir au moins conscience, c'est surtout ça en fait, à avoir conscience de ses actes. C'est-à-dire qu'elle peut prendre des décisions un peu plus éclairées, en fait, individuellement, après. Mais moi je ne vais pas m'adresser individuellement à cette personne-là en lui disant "Achète autrement tes trucs parce que...". C'est pas ça. Pour moi, ça ne marche pas ça ».

Ces propos font écho au mantra qui fut maintes fois répété sur les trois terrains d'enquêtes selon lequel il fallait « faire réfléchir les gens » : « On est là pour les faire réfléchir » répétaient souvent les volontaires. Erwan insistait particulièrement sur l'importance de « faire passer le message » (plutôt que de se contenter de le délivrer), ce qui impliquait que « les habitants le reformulent, se l'approprient. Et puis le message est passé s'ils passent à l'acte et s'ils te disent "Je vais changer quelque chose". [...] Ils vont le répéter mais à leur manière, ils vont se l'approprier en fait, ce sera pas du copié-collé ». En ce sens, dans un mouvement similaire à la façon dont le verdissement du quotidien permettait aux militant·e·s d'Alternatiba de performer leur conscience environnementale, les locataires des résidences ciblées étaient encouragées à adopter les écogestes pour se constituer en sujets éthiques de leurs actions (et vice-versa).

On comprend ainsi mieux la souplesse dont firent preuve Sonia et Fatou dans la scène de la visite à Mme M. : elles cherchaient davantage à susciter son intérêt qu'à la contraindre. Contrairement aux agent·e·s de guichet recevant le public pour le compte des administrations de la politique sociale, il était rare que les volontaires adoptent des formes de « dédoublement » ou de « double jeu » (Dubois, 1999) en alternant entre les attitudes autoritaires et bienveillantes : dans les interactions avec les locataires, ils et elles employaient invariablement un registre relationnel incitatif plutôt qu'impératif et visaient presque toujours à se rapprocher plutôt qu'à écraser. Cela ne les empêchait pas de pouvoir sentir une certaine supériorité ou une distance vis-à-vis des locataires mais leur expression était réservée aux coulisses de la scène de la responsabilisation (comme lorsque Christophe et Benjamin critiquaient Madame B, dans l'introduction du chapitre 3). La forte standardisation des interventions, encadrées par les consignes compilées dans le « guide du volontaire », par le questionnaire initial sur le style de vie des locataires et par les « fiches écogestes » détaillant le mode d'emploi et l'argumentaire à tenir pour prescrire la trentaine d'écogestes lors des visites suivantes, leur laissait peu de marges de manœuvre pour conduire les interactions et ne les poussait pas à adopter une attitude vindicative. À cela, s'ajoutait une forme de retenue qui poussait les volontaires à se montrer spontanément peu pugnaces : bien qu'ayant à cœur de porter le discours de la durabilité pour être à la hauteur de la mission dont ils et elles étaient chargé·e·s, les jeunes en service civique

acceptaient assez facilement l'idée que les locataires pouvaient ne pas être intéressé·e·s par le verdissement du quotidien (peut-être en raison de leur propre désintérêt initial, cf. Introduction du chapitre 2) et n'avaient pas tendance à insister face aux résistances.

Même à Saville, où la discussion était à la fois unique (à cause du format de l'intervention par porte-à-porte, prévue pour n'avoir lieu qu'une fois) et plus courte (à cause de l'empressement des médiatrices à abréger les visites), les mêmes qualités de patience, de pédagogie, voire de douceur étaient valorisées par les responsables et attendues des médiatrices. À propos d'un atelier collectif de promotion des écogestes réalisé au centre social, Mathilde s'enthousiasma par exemple de l'attitude adoptée par la médiatrice :

« Elle était plus dans éveiller chez eux [les locataires] des questions ou des surprises pour engager un dialogue, que vraiment dans le conseil. Moi j'avais un peu peur de ça, alors j'étais assez vigilante sur la méthode. Parce que [le bailleur] avait déjà fait une campagne comme ça qui était très "Il faut faire ci, il faut faire ça", très directive ».

De même que dans le cas des campagnes d'éducation pour la santé contre le tabagisme ou l'alcoolisme étudiées par Luc Berlivet (2004), il s'agissait donc d'inciter le public ciblé à se subjectiver pour qu'il adopte les comportements promus. Autrement dit, les accompagnements poussaient les habitant·e·s des quartiers ciblés à effectuer le « travail de soi sur soi » à travers lequel un individu se constitue comme le sujet éthique de ses propres actions, ici pour devenir des consommateurs et consommatrices environnementalement réflexifs et réflexives. Comme l'indiquait le terme *sensibilisation*, très souvent employé par les agent·e·s rencontré·e·s, les accompagnements à l'adoption d'écogestes fonctionnaient comme un travail d'éducation morale devant apprendre aux locataires des résidences HLM à réformer leur propre subjectivité pour se montrer *sensibles* à la fois à leur responsabilité dans la « crise environnementale » et à leur capacité à s'autocontrôler pour remédier à celle-ci. Le diagnostic posé par les volontaires sur le style de vie du ménage lors de la première visite était ainsi destiné à rendre sensible l'impact environnemental des pratiques quotidiennes des résident·e·s et à en étiqueter certaines comme déviantes. À l'inverse, la remise d'un « certificat d'éco-citoyenneté » aux enfants participant aux activités du mercredi et à certains parents (une pratique également adoptée par l'association Les Fourmis Vertes dans certaines de ses actions de sensibilisation) devait matérialiser la sanction positive liée à l'adoption des valeurs de la durabilité.

Grâce à la distinction théorique proposée par Foucault, on est donc mieux à même de faire sens des discours des responsables rencontré·e·s qui mettent à distance les aspects culpabilisants et normalisants des interventions mises en œuvre, mais aussi de décrire plus

finement le travail moral qu'elles impliquent. Le gouvernement des questions environnementales et des publics populaires tente ici de s'exercer non pas à travers la mobilisation de techniques disciplinaires surveillant les individus et les contraignant à se réformer, mais par une régulation s'appuyant sur leur propre liberté en tant que sujets éthiques.

Cependant, ces interventions consistant en un accompagnement vers la responsabilité plutôt que vers l'accès aux droits, étaient conçues comme une action sur la moralité des familles ciblées. Contrairement aux accompagnements budgétaires observés par Ana Perrin-Heredia (2010), les accompagnements à l'adoption d'écogestes cherchaient moins à transmettre des compétences (comptables, organisationnelles ou domestiques) qu'une aptitude morale : un souci écologique devant s'incarner dans un ensemble de pratiques. Ils visaient à corriger la myopie morale du groupe social considéré comme étant le plus hermétique à la réflexivité environnementale et à lui inculquer les dispositions éthiques devant l'amener à écologiser son style de vie au quotidien. En outre, le fait que cette éducation morale vise à la diffusion des « bonnes pratiques » institutionnalisées sous le répertoire des « écogestes » brouillait la frontière avec entre morales de l'éthique et du code : dans la pratique les volontaires cherchaient à diffuser en même temps une certaine forme de subjectivation environnementale (la « prise de conscience » conforme à la réflexivité systémique décrite au chapitre 1) et l'adoption de pratiques codifiées permettant de la performer celle-ci de manière légitime. Ces pratiques codifiées correspondaient à une certaine acception du verdissement du quotidien, centrée sur l'espace domestique et faisant la part belle aux pratiques consommatrices d'eau et d'énergie.

Malgré les dénégations des responsables pilotant les accompagnements, il s'agissait bel et bien, à travers ceux-ci, d'exercer une forme de pouvoir sur les locataires des résidences ciblées. Un pouvoir qui empruntait d'ailleurs de nombreux traits au pouvoir pastoral, définit par Foucault comme celui qui cherche à « assurer le salut des individus », qui « ne se soucie pas seulement de l'ensemble de la communauté, mais de chaque individu particulier », qui « ne peut s'exercer sans connaître ce qui se passe dans la tête des gens, sans explorer leurs âmes » et qui « implique une connaissance de la conscience et une aptitude à la diriger » (Foucault, 2001:1048).

Avant d'étudier la réception de ce travail moral par les locataires dans la dernière section de ce chapitre, il est important de s'arrêter sur la dimension genrée qui structure la mise en œuvre de cette tentative d'éducation morale, en lien avec son ciblage sur les pratiques domestiques.

3. Un gouvernement des conduites féminisé(es)

À travers l'observation ethnographique des accompagnements à l'adoption d'écogestes, il était en effet frappant de constater que la majorité des personnes accompagnées étaient des femmes. Ce résultat se vérifiait dans tous les programmes de responsabilisation environnementale enquêtés, aussi bien vis-à-vis des accompagnements à domicile, que des ateliers collectifs : le travail d'éducation morale à la réflexivité environnementale portait principalement sur des femmes. Cela ne semblait pas intentionnel de la part des responsables institutionnel·le·s qui, bien souvent, s'étonnaient, voire regrettaient, que peu d'hommes participent aux activités ou répondent aux questions lors des visites au domicile. Lors d'un comité de pilotage intermédiaire de la mission de service civique de Doroy, une employée du CCAS fit ainsi remarquer aux volontaires et au reste de l'assistance, avec une pointe de reproche, que parmi la quinzaine de « familles » accompagnées, il n'y avait « qu'un Monsieur, hein ! ».

Il serait pourtant très réducteur d'imputer cette polarisation sexuée aux seules préférences des ménages populaires, malgré leur tendance à faire de la gestion du ménage une affaire de femmes (Perrin-Heredia, 2018) et à déléguer à celles-ci la relation aux administrations (Siblot, 2006). En effet, bien que cela n'ait été ni prémédité ni désiré par les professionnel·le·s, un ensemble de caractéristiques des accompagnements à l'adoption d'écogestes ayant trait aux modalités pratiques et symboliques de leur mise en œuvre participaient à genrer l'assignation des incitations à la subjectivation environnementale.

L'organisation des sessions de porte-à-porte et des ateliers collectifs en journée et en semaine impliquait d'abord une plus forte probabilité que ce soit une adulte plutôt qu'un adulte qui soit disponible au domicile, à cause de taux d'emplois et de taux d'exposition au travail à temps partiel significativement inégaux entre hommes et femmes²²⁵. Plusieurs responsables en étaient conscient·e·s et certain·e·s, à l'image de Nabil, envisagèrent même de reprogrammer les visites à domicile en fin de journée ou le weekend pour toucher plus de monde (et plus d'hommes). Le choix de démarcher les « familles » à leur domicile par porte-à-porte plutôt que

²²⁵ Par exemple, en 2017, dans la résidence des Phares à Saville, le taux d'emploi des hommes était d'environ 62% contre environ 50% pour les femmes. Briard (2020) a par ailleurs montré la forte surreprésentation du temps partiel chez les femmes, et en particulier le fait que le temps-partiel « contraint » soit fortement associé aux femmes employées et ouvrières.

dans des lieux de sociabilités publics était aussi susceptible de renforcer les chances de « recruter » des femmes plutôt que des hommes pour suivre les accompagnements.

En outre, même quand un homme et une femme étaient présent·e·s au domicile lors d'une visite par porte-à-porte, j'ai remarqué que les volontaires en service civique avaient plus souvent tendance à s'adresser à la femme. Ce fut par exemple le cas à Doroy, un matin de mars 2015, quand Leslie et Clément sonnèrent à la porte d'un couple de M. et Mme D., trentenaires, immigré·e·s sénégalais·e·s ayant accepté de suivre l'accompagnement quelques jours plus tôt. Monsieur D. ouvrit la porte mais Leslie demanda immédiatement à parler à sa compagne, qu'elle avait rencontré quelques jours plus tôt ; celle-ci dormait encore car elle était malade, nous répondit-il. Leslie proposa alors spontanément de revenir deux heures plus tard, ce qu'il accepta. À l'heure dite, c'est bien une jeune femme qui nous accueillit, alors que son compagnon était en train de finir de faire la vaisselle. Mais, visiblement fatiguée, elle nous annonça très vite qu'elle ne se sentait pas bien et sembla vouloir écourter la visite des volontaires en s'asseyant sur le bord d'un canapé, au salon, sans nous inviter à nous asseoir à la table qui était juste à côté. C'est seulement à partir de ce moment, et face à l'impossibilité évidente de mener l'entretien avec elle., que les volontaires envisagèrent de faire le diagnostic du style de vie du couple avec M. D. Alors que sa compagne s'allongeait dans le canapé, c'est lui qui nous rejoignit à table et répondit aux questions du questionnaire. Il s'avéra finalement être le membre du couple le plus intéressé par le verdissement du quotidien et, d'un air taquin, il se plaignit du désintérêt de sa compagne pour le tri des déchets : « Je ne sais pas quoi faire avec elle ! Parfois, je retrouve des bouteilles dans la poubelle ! Hein ? » lança-t-il à la volée. Elle acquiesça alors d'un sourire coupable mais ne participa pas davantage à la discussion avec les volontaires.

Cette propension des volontaires à s'adresser aux femmes plutôt qu'aux hommes fait écho à la façon dont les techniques de normalisation budgétaires (une autre forme d'encadrement des classes populaires, centrée plus étroitement sur le contrôle de la gestion du budget et dont on a déjà vu la proximité avec l'encadrement écologique) ciblent également en priorité les femmes. C'est ce qu'a montré Camille François (2018) à propos du recouvrement des dettes de loyer par un bailleur social, mais ce que l'on peut aussi constater dans le cas des accompagnements budgétaires observés par Ana Perrin-Heredia (2013).

Comme le suggère Camille François, ce ciblage pratique centré sur les femmes fonctionne pour celles-ci comme un rappel à l'ordre de la « morale familiale » (Lenoir, 2003) qui réactualise leur assignation à des rôles sexués traditionnels. On retrouve une telle réactivation

de l'obligation parentale dans la visite chez Mme M., lorsque Sonia enjoint la retraitée à adopter les écogestes « pour [ses] dix-sept petits-enfants », dont il paraît évident qu'il lui revient de prendre soin. Par contraste, je n'ai jamais entendu les volontaires mobiliser cet argument auprès d'hommes ayant accepté de suivre l'accompagnement (ceux-ci étant cependant moins nombreux). L'héritage familialiste des interventions institutionnelles de normalisation des comportements populaires était également présent de manière très transparente dans l'expression « familles » qui était communément utilisée par tous les acteurs et actrices engagés dans la mission pour décrire les personnes (le plus souvent des femmes, donc) démarchées pour suivre l'accompagnement. Même lors des activités éducatives avec les enfants, c'étaient plus souvent les mères qui étaient appelées à faire les écogestes, comme lors d'une animation sur le gaspillage alimentaire, à Doroy, quand Murielle explique aux enfants : « Si maman a fait trop à cuisiner, on peut lui dire de congeler ! ».

Ces rappels à l'ordre du genre prennent un sens particulier dans le cas de la responsabilisation environnementale puisqu'ils recourent le caractère essentiellement *domestique* de l'écologie promue à travers le verdissement du quotidien. En focalisant la réflexivité environnementale sur la consommation (cf. chapitre 2), cette forme de gouvernementalité porte en priorité sur des pratiques relevant de la vie au foyer. Elle fait donc porter l'effort de subjectivation écologique principalement sur les femmes. La plupart des écogestes promus visaient en effet à réformer des comportements s'apparentant à des tâches domestiques ou parentales (courses alimentaires, cuisine et vaisselle, pratiques d'entretien et de gestion du corps, du logement et des objets qui y entrent, s'y trouvent et en sortent), dont on sait grâce aux enquêtes *Emploi du temps* de l'Insee qu'elles continuent d'être inégalement réparties au sein des couples (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015; Brousse, 2015). Puisque les écogestes entendent réformer la réalisation de tâches principalement assignées aux femmes, ils requièrent un travail de réforme de soi prioritairement féminin. L'auto-confection de produits ménagers était ainsi l'un des écogestes les plus fréquemment conseillés par les volontaires (en partie parce qu'il leur donnait le sentiment d'apprendre quelque chose de concret aux locataires ce qui leur permettait de mettre à distance les aspects plus « culpabilisants » du discours responsabilisant) et illustre ce caractère féminisé des conduites sur lesquelles portait le discours responsabilisateur. À Saville, Mathilde elle-même se rendit compte de cette dimension genrée du discours de sensibilisation, alors que je lui demandais si la participation aux ateliers collectifs était paritaire :

« Je pense que les trois-quarts c'étaient des femmes dans le public de l'atelier. Et, d'ailleurs, les

deux intervenantes étaient des femmes. C'est intéressant en effet. En effet, parce que, pour l'atelier sur l'électricité, elle a dit qu'elle parlerait cuisine et il y a un côté... Et même par rapport au rôle des parents d'enfants qui ont 3000 écrans allumés ou qui prennent des douches d'une demi-heure, par rapport à ce rôle de parents, c'est vrai que c'était également adressé aux mères de familles. C'était plutôt : "Mais avec votre fils, votre fille, vous pourriez peut-être..." ».

Au-delà même des interventions institutionnelles de responsabilisation, l'écologisation du style de vie dans sa version militante tend elle aussi à encourager l'investissement domestique des femmes et à alourdir leur charge de travail domestique, comme l'ont montré Michèle Lalanne et Nathalie Lapeyre (2009) à propos de couples décidant d'adopter des couches lavables. Les deux auteures montrent en effet que l'intensification du travail domestique lié à l'abandon des couches jetables est principalement absorbée par les femmes des couples enquêtés, ce qui est invisibilisé à leurs yeux par la finalité écologique de ce changement de pratique²²⁶.

Cette dimension domestique et féminisée des pratiques prescrites par l'entreprise de normalisation nuance le caractère accidentel et rend moins pertinent le caractère inintentionnel du ciblage qui, en pratique, s'exerce sur les femmes. Dans sa conception même, la responsabilisation à la consommation durable est en effet susceptible de faire davantage appel à du travail domestique et gratuit féminin que masculin, puisque sa problématisation de la question environnementale et de la responsabilité écologique focalise la réflexivité environnementale sur des pratiques majoritairement attribuées aux femmes. Le risque de voir la diffusion d'une écologie « privée », centrée sur les pratiques de consommation, entraîner un renforcement des rôles de genre traditionnels défavorable à l'émancipation des femmes avait d'ailleurs déjà été pointé dès 1993 par la sociologue canadienne Catriona Sandilands (1993). Cela fait écho à des tensions ayant historiquement animé la littérature académique et militante écoféministe, dont certains courants (surtout anglophones) ont revendiqué une proximité entre, d'un côté, les femmes et les valeurs de *care* et, de l'autre, la nature et la protection de l'environnement (voir en particulier Merchant, 1996), tandis que d'autres ont intentionnellement cherché à éviter toute naturalisation et essentialisation du rôle des femmes dans la lutte contre les dégradations environnementales (voir Macgregor, 2006; Larrère, 2015b). La sociologue britannique Sherilyn MacGregor a ainsi pointé les dangers d'une rhétorique « éco-maternaliste » qui considérerait comme évident que les femmes sont plus aptes à prendre soin de la planète. Il y a ainsi, selon elle, un enjeu important à ce que les travaux et

²²⁶ Dans sa thèse en cours sur les ménages adoptant des pratiques « zéro déchet », Océane Sipan aboutit à des conclusions similaires quant au renforcement de la charge de travail domestique des femmes. Ses travaux permettront d'affiner la compréhension des dynamiques de genre dans le militantisme pour l'écologisation du quotidien.

discours écoféministes parviennent à politiser le rôle des femmes dans les débats environnementaux hors du cadre des actions individuelles et privées (Macgregor, 2014).

Enfin, on peut souligner que, comme le constate Mathilde dans l'extrait d'entretien ci-dessus, la composition majoritairement féminine du public s'accordait, comme dans un jeu de miroirs, avec le fait que la totalité des professionnelles réalisant (mais aussi supervisant, comme Mathilde elle-même) l'accompagnement à Saville étaient des femmes. Ce déséquilibre reproduisait la répartition sexuée des rôles qui est historiquement inscrite dans l'organisation du travail de médiation (Clair et Tafferant, 2006) : aux hommes les interventions dans l'espace public (avec, notamment, la figure des « grands frères » jouant un rôle de régulation des altercations de rue) et aux femmes les interventions centrées sur l'espace privé (avec la figure des « femmes-relais », qui assurent une fonction de médiation au domicile des habitant·e·s ou dans des centres d'accueil). Mobilisant des qualités essentialisées comme féminines de dialogue et d'écoute, de patience et de capacité à nouer un lien avec le public, on peut supposer que c'est aussi parce que l'activité de sensibilisation environnementale concernait l'espace et les pratiques domestiques que sa mise en œuvre échoyait à des femmes.

Pourtant, on ne retrouvait pas la même partition sexuée à Doroy ni Carigny, où l'association porteuse du service civique était attentive à viser la parité parmi les volontaires et à ce que toutes et tous remplissent les mêmes tâches. Il est néanmoins crucial de noter que, par leur âge, leur origine sociale, leur absence de qualification et leur statut d'emploi, les volontaires en service civique auquel·le·s était confiée la mission de sensibilisation occupaient tous et toutes une position dominée par rapport aux responsables qui encadraient leur travail. On peut donc faire l'hypothèse que, dans ce cas précis, les effets liés à d'autres rapports sociaux prenaient le relais de ceux liés au genre pour régler la distribution des tâches et des rôles dévalorisé·e·s des interventions de responsabilisation environnementale. À la distribution sexuée des scènes d'intervention, s'ajoutait ainsi une dévalorisation symbolique du travail concret d'accompagnement du public qui s'apparentait à une forme de « sale boulot » (Hughes, 1996)²²⁷. La pénibilité physique et morale des longues heures de démarchage par porte-à-porte, l'embarras de devoir tenir un discours normalisant face à des inconnu·e·s, l'inconfort ressenti dans le fait d'être au contact direct d'un public précaire et la difficulté de pénétrer dans son espace privé étaient ainsi régulièrement soulignés par les responsables rencontré·e·s. C'étaient

²²⁷ Cette relégation symbolique du travail de sensibilisation dans les résidences HLM est confirmée par les travaux de Benjamin Leclercq (2021), dont l'enquête montre qu'elle explique en partie la délégation de ces tâches à des prestataires extérieurs.

là les principales raisons de la relégation symbolique de l'activité d'accompagnement, ce qui renforçait la probabilité que le rôle d'éducatrice morale soit principalement délégué à des femmes, ou à des jeunes au statut d'emploi précaire.

Conclusion de la deuxième section : Un gouvernement environnemental des conduites à l'intersection de plusieurs rapports sociaux

L'observation de la responsabilisation environnementale *en actes* amène donc à affiner la description de son caractère socialement classé. Si, jusqu'ici, on a principalement mis en évidence le rôle de la classe sociale qui, à en croire les discours des acteurs et actrices rencontré·e·s, est le facteur le plus structurant et déterminant de leurs interventions, une analyse fine ne doit en effet pas éluder la dimension intersectionnelle des rapports de pouvoir mis en jeu par la responsabilisation environnementale et elle doit faire l'effort de penser celle-ci à travers l'articulation de plusieurs rapports sociaux.

C'est l'appartenance populaire du public ciblé qui saturait les discours des responsables institutionnel·le·s comme des militant·e·s écologistes. Comme on l'a vu au chapitre 2, des théories sociales de sens commun étaient même mobilisées pour expliquer pourquoi les membres des classes populaires seraient « plus éloignés des messages environnementaux », que ce soit à cause de leur culture consumériste, de l'inassouvissement de leurs besoins fondamentaux ou de leur volonté de se réhabiliter symboliquement à travers des pratiques de consommation ostentatoire. Alors que l'arrière-plan social de l'étiquetage de la déviance par rapport aux normes légitimes de parentalité étaient tues ou ignorées des puéricultrices de PMI rencontrées par Delphine Serre (Serre, 1998), celles-ci s'appuyant plutôt sur des considérations psychologiques ou culturelles, la dimension sociale du rapport à l'environnement était ici assez régulièrement explicitée. On a aussi montré au chapitre 3 que la faible détention de capital symbolique des ménages populaires amenait les entrepreneurs de la morale du verdissement du quotidien à considérer comme évidente la désirabilité de la réforme de leur style de vie, alors qu'elle leur paraissait invraisemblable à propos des ménages appartenant à d'autres groupes sociaux.

Cependant, comme l'ont montré un nombre croissant d'enquêtes de sciences sociales s'appuyant sur la notion d'intersectionnalité tirée des travaux de Kimberlé Crenshaw (2005), les effets de la domination s'actualisent souvent (voire toujours ?) au croisement de plusieurs

rapports sociaux. Il s'agit alors d'étudier l'imbrication - ou, pour reprendre les termes de Danièle Kergoat (2012), la « consubstantialité » - des rapports de pouvoir et des régimes d'oppression, ce que peut permettre de faire l'ethnographie en donnant accès aux interactions situées à travers lesquelles les différentes assignations et les différents rapports sociaux s'actualisent (Mazouz, 2015).

Comme on vient de le voir, le prisme domestique de la réflexivité environnementale promue par les accompagnements à l'adoption d'écogestes produisait ainsi un ciblage pratique qui portait principalement sur les femmes. Pour le dire autrement, la sur-responsabilisation environnementale des classes populaires s'actualisait à travers une sur-responsabilisation des femmes populaires. Même si cette répartition genrée et inégalitaire de l'effort environnemental requis par les institutions était tue et pouvait être inintentionnelle, voire regrettée par les responsables, elle était loin d'être accidentelle. On a ainsi pu voir dans les observations décrites précédemment comment l'assignation des individus à une position de genre configurait le travail moral requis par les intervenant·e·s. L'absence de mention explicite de cette dimension genrée dans les discours est peut-être à rattacher à une tendance plus lourde des débats académiques et politiques sur les questions environnementales, qui se seraient « masculinisés » sous l'influence d'une « scientisation » et d'une « sécuritarisation » de leur cadrage liées à la montée en puissance de la thématique climatique (qui fait appel à des domaines de compétences dominés par les hommes) et seraient aujourd'hui marqués par un « étrange silence » sur les questions de genre (Sherilyn MacGregor, 2009). La faiblesse historique de l'écoféminisme en tant que tradition militante et universitaire en France (voir Pruvost, 2019) participe aussi sans doute à cette invisibilisation de la dimension de genre dans les interventions institutionnelles centrées sur l'environnement.

En outre, on ne peut omettre de prendre en compte l'influence d'un rapport de pouvoir lié à l'assignation à des appartenances raciales, dont on sait qu'il travaille fortement la conception comme la mise en œuvre des politiques publiques en direction des « quartiers sensibles », de même que l'appréhension des questions environnementales.

Les catégories de « jeunes » et d'« habitant des quartiers populaires » peuvent ainsi fonctionner comme une désignation ethnique euphémisée, ce qui ne retire pourtant rien à leur pouvoir stigmatisant (Tissot, 2007). Perçu·e·s comme les nouvelles « classes dangereuses », les habitant·e·s racisé·e·s des quartiers populaires urbains sont l'objet d'un encadrement particulièrement étroit par la politique de la ville, notamment vis-à-vis des « incivilités » et des « mauvais comportements ». Rémy Habouzit (2017:299-303) a ainsi décrit la « vision ethnicisante de la dégradation » de certain·e·s professionnel·le·s de l'encadrement des

« manières d’habiter » en résidence HLM (gardiens, médiateurs, chargés de mission, travailleurs sociaux, etc.) et la façon dont les personnes issues de l’immigration étaient suspectées d’avoir une mauvaise « connaissance des codes et des règles de vie à respecter dans un immeuble collectif et dans une copropriété française » (Habouzit, 2017:300). Il montre notamment le recours à des registres de justification culturalistes pour expliquer pourquoi les personnes étrangères ne maîtriseraient pas les codes élémentaires de la vie résidentielle française et devraient donc apprendre à bien jeter leurs déchets ou à ne pas laisser couler l’eau du robinet. Cela rejoint aussi les observations de Benjamin Leclercq (Leclercq, 2021:218-221), qui a décrit l’« interprétation culturaliste des troubles résidentiels » de certain·e·s prestataires de DSU sur lequel·le·s il a enquêté. On peut donc faire l’hypothèse que les locataires immigré·e·s ou issu·e·s de l’immigration, qui sont plus facilement soupçonnés de « dégrader le cadre de vie » et d’avoir besoin d’être « civilisés », sont plus spécifiquement ciblé·e·s par l’incitation à la subjectivation environnementale associée à l’encadrement des manières d’habiter, même quand cela n’est pas explicité par les responsables rencontré·e·s.

On sait également que, tout au long du XXème siècle, l’assignation du travail domestique aux femmes s’est fait avec une intensité et selon des conditions particulières en direction des femmes issues de l’immigration postcoloniale (Moujoud et Falquet, 2018). On sait, enfin, que l’écologie européenne a pu revêtir une dimension coloniale : en servant, d’abord, de justification à l’expansion impériale au XIXème siècle à travers un argument d’amélioration des conditions climatiques dans les Amériques, dans l’Océan Indien, en Inde ou dans le monde arabe (voir Fressoz et Locher, 2020 qui parlent d’un « orientalisme climatique ») ; en favorisant, ensuite, une « mise en parc » de la nature africaine participant à la criminalisation des usages qu’en faisaient et continuent d’en faire les populations locales (voir Blanc, 2020 qui évoque quant à lui un « colonialisme vert »). En outre, l’aveuglement de la majeure partie du mouvement écologiste face à la domination raciale tend à produire une « écologie coloniale » qui relègue les minorités et leurs quêtes de justice dans les oubliettes de la « cale de l’anthropocène » (Ferdinand, 2019). Il y a donc lieu de s’interroger sur la probable contribution d’un stigmatisme racial qui viendrait renforcer ou reconfigurer le soupçon social mettant en doute la conscience environnementale et la valeur écologique des styles de vie des locataires des résidences ciblées.

Même si, parmi les responsables et intervenant·e·s des programmes enquêtés, seule Anne-Marie (que j’ai rencontrée seule, en entretien, donc pas dans un contexte d’interconnaissances croisées comme dans le cadre des deux enquêtes ethnographiques) s’est permise de faire des remarques explicitement culturalistes et fondées sur l’appartenance ethno-raciale supposée des

individus, on verra aux chapitres 5 et 6 que des représentations racisantes correspondant à préjugés racistes existent parmi les locataires et sont utilisées pour disqualifier sur un registre environnemental des voisin·e·s issu·e·s de l’immigration postcoloniale. Il est probable que ces assignations raciales aient été impossibles à verbaliser dans le cadre des accompagnements observés à cause de leur illégitimité sociale (d’autant plus dans le cas des missions de service civique, alors qu’une majorité de volontaires étaient issu·e·s de l’immigration postcoloniale). Mais cela ne signifie pas qu’elles n’ont pas travaillé la conception et la mise en œuvre des programmes d’accompagnement²²⁸.

Comme on va le voir dans la prochaine section, les fractions précaires des classes populaires (dans lesquelles les ménages issus de l’immigration postcoloniale et les foyers monoparentaux féminins sont surreprésentés) étaient, en outre, au cœur des objectifs institutionnels motivant la mise en œuvre des programmes de responsabilisation environnementale.

III. Une gouvernementalité limitée : les objectifs institutionnels face aux résistances populaires

Après avoir étudié la rhétorique mobilisée par le gouvernement et la mécanique du pouvoir par laquelle il cherche à conduire les comportements des habitant·e·s des quartiers populaires ciblés, on peut se demander ce qu’il en est de l’effectivité de ce pouvoir. Dans quelle mesure les accompagnements de sensibilisation environnementale parviennent-ils à diffuser la réflexivité environnementale systémique et à faire adopter les normes de l’écologisation du style de vie ? Ou, pour reprendre l’expression de Rose et Miller (1992), dans quelle mesure les institutions et leurs représentant·e·s parviennent-elles et ils à « aligner le[s] choix personnels [des citoyen·ne·s] avec les buts poursuivis par le gouvernement » ?

Pour répondre à cette question, on commencera par décrire les attentes formulées par les responsables institutionnel·le·s vis-à-vis des résultats des accompagnements, avant de décrire la réception de ces derniers par les locataires des résidences enquêtées et dans quelle mesure elle permet aux projets institutionnels de se réaliser. On verra ainsi que, au-delà des objectifs

²²⁸ Peut-être aurait-il fallu davantage enquêter, à travers une méthode d’observation participante, sur les moments de tractations entre partenaires et d’élaboration des méthodologies d’action pour pouvoir saisir la façon dont les représentations d’ordre ethno-racial ont participé à configurer ces interventions. On peut espérer que d’autres travaux permettront, à l’avenir, de mieux comprendre leur contribution spécifique à la gouvernementalité ici décrite.

proprement environnementaux déjà décrits (faire baisser l’empreinte carbone municipale par l’agrégation des écogestes individuels) et des profits de légitimité espérés à travers l’affichage politique des actions mises en œuvre (décrits au chapitre 1), les responsables des différentes institutions engagées dans la sensibilisation environnementale se retrouvaient aussi sur au moins deux autres types d’objectifs : **(1)** un objectif politique de régulation sociale des « quartiers sensibles » et **(2)** un objectif gestionnaire de bonne gestion économique et administrative des institutions locales. Chacun de ces deux objectifs façonnait en partie la forme prise par les programmes d’accompagnement. On verra cependant **(3)** que la capacité d’évitement et de résistance des habitant·e·s structurait la forme des interactions de responsabilisation.

1. Les objectifs institutionnels derrière la responsabilisation environnementale 1/2 : Pacifier les « quartiers sensibles »

Dans la lignée du cadrage territorialisant des problèmes sociaux et du rôle que la politique de la ville confère à la sociabilité dans les quartiers ciblés, les interventions observées visaient d’abord à assurer la gouvernabilité des résidences et à y pacifier les relations sociales. L’ambition de « créer du lien social », reprise à l’envi par l’ensemble des acteurs et actrices institutionnel·le·s rencontré·e·s, devait être entendue comme une volonté de réguler la vie sociale des quartiers concernés plutôt que comme une préoccupation pour un supposé manque d’interconnaissance entre leurs habitant·e·s. Il s’agissait, d’une part, de rapprocher les institutions des locataires et de mieux les connaître et, d’autre part, de normaliser leurs comportements pour les rendre conformes à l’ordre public et civique qu’il s’agissait de préserver. En ciblant l’espace domestique des foyers, les accompagnements venaient compléter la présence au long cours des gardiens et gardiennes d’immeubles qui, par les multiples tâches réalisées et interactions entretenues au quotidien (voir Laé, 2015), disposaient déjà de savoirs locaux sur la vie sociale des résidences et participaient à l’encadrement des locataires dans les espaces extérieurs des résidences en faisant connaître et respecter le règlement intérieur des résidences (voir Habouzit, 2019).

Ainsi, les accompagnements au domicile étaient d’abord conçus comme un instrument de production de connaissances institutionnelles sur la population ciblée : ils devaient permettre de récolter des informations sur les habitant·e·s des résidences, leur situation sociale et leurs pratiques. Le syndicat local de gestion des déchets de Doroy et Carigny avait par exemple

demandé à Erwan qu'en plus de recommander leur apposition sur les boîtes aux lettres, les volontaires en service civique relèvent le nombre de stickers stop-pub déjà présents dans les résidences des Oliviers et des Plateaux et lui transmettent ce comptage. À Saville, Florence avait demandé aux médiatrices de faire un relevé des familles présentant des situations sociales ou résidentielles apparemment problématiques. L'intercommunalité envisageait même de s'appuyer sur un partenariat avec Enedis (le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité en France) pour mesurer, grâce aux nouveaux compteurs « intelligents » Linky, l'évolution de la consommation d'électricité des ménages après la rénovation énergétique et l'accompagnement à l'adoption d'écogestes.

Face à des publics précaires souvent considérés comme « éloignés » des institutions ou des structures associatives et confrontés à des problématiques régulièrement décrites comme « invisibles » (au premier rang desquelles, la précarité énergétique), les visites à domicile devaient permettre de produire une connaissance institutionnelle à même de faciliter la régulation sociale des quartiers ciblés. Avec une lassitude perceptible face aux difficultés rencontrées dans cette entreprise, Florence se montrait cependant plutôt pessimiste lors de notre entretien :

« On se confronte quand même depuis toujours à la même chose, c'est de savoir comment on peut accompagner les habitants les plus en difficulté. Si on arrivait à les identifier tout de suite et à répondre tout de suite à leurs problématiques parce qu'on a réussi à avoir un maillage de partenaires qui s'entendent très bien, qui s'appellent, qui se répartissent les tâches, ben voilà, il n'y aurait pas de souci, hein. Mais bon c'est pas comme ça la vie ».

Le choix du format d'intervention par porte-à-porte était notamment destiné à répondre à cet enjeu, en permettant à la fois d'amener les institutions jusqu'au pas de la porte du monde privé des classes populaires et de solliciter l'ensemble des habitant·e·s d'une résidence.

Technique de démarchage d'abord utilisée dans les années 1950 aux États-Unis pour la vente commerciale directe et pour le militantisme politique à des fins électorales, le porte-à-porte systématique (*door-to-door canvassing* en anglais) s'est fortement diffusé outre-Atlantique dans les années 1970 et 1980 parmi les professionnel·le·s du *community organizing* qui tentaient de recruter des militant·e·s ou de récolter des fonds au sein des fractions les plus défavorisées des classes populaires états-uniennes. Pratique relevant de l'« *organizing* individuel », le *canvassing* devait permettre de mobiliser des individus n'ayant pas encore d'engagement associatif ou bénévole, notamment à cause de leur plus faible dotation dans les différents types de capitaux (Petitjean, 2019:220-223) : il s'agissait d'aller chercher les individus un par un pour éviter de ne s'adresser qu'aux membres des fractions favorisées des

communautés ciblées qui étaient ceux qui participaient le plus souvent aux réunions publiques et au tissu associatif local existant.

La réappropriation de cette stratégie par la politique de la ville française, qui s'inscrit dans celle plus générale des principes et slogans du *community organizing* par les formes instituées de participation françaises (voir notamment le dossier coordonné par Balazard et al., 2016), convertissait cette même logique aux objectifs de la politique de participation : le porte-à-porte représentait une technique de mobilisation vue comme efficace pour « aller vers » et « toucher » les personnes ne s'arrêtant pas aux stands en pied d'immeubles, ne se rendant pas spontanément aux conseils citoyens, aux ateliers collectifs, aux autres réunions publiques et à la panoplie de dispositifs participatifs déjà mis en œuvre à l'échelle locale. Elle devait ainsi permettre d'élargir le spectre des habitant·e·s des « quartiers sensibles » enrôlé·e·s dans les dispositifs participatifs. Son second atout principal, du point de vue des responsables des programmes de sensibilisation environnementale, était son pouvoir de persuasion supposé : grâce aux interactions de face-à-face, il aurait été plus facile de convaincre les locataires de l'importance de verdir leur quotidien. Pour en convaincre les jeunes en service civique, le « guide du volontaire » qui leur avait été distribué arguait par exemple que « l'équipe d'Obama en 2008 a montré qu'il faut 100 000 tracts pour convaincre une personne d'aller voter contre 17 portes ouvertes pour récolter un électeur ! ».

À défaut de viser une exhaustivité que les responsables savaient inatteignable, les porte-à-porte devaient permettre aux messages institutionnels d'atteindre le plus grand nombre possible de résident·e·s et, a minima, de les avoir adressés à tous les appartements d'une résidence. Cet objectif de productivité quantitative était d'ailleurs en tension avec celui, plus qualitatif, de produire une subjectivation chez les locataires. Pour visiter l'ensemble des bâtiments et des paliers d'une résidence, il était parfois nécessaire de presser le pas, comme le firent les médiatrices de Saville (cf. chapitre 3). Cela a pu nuire à la production institutionnelle de connaissances (et à l'enquête de terrain sociologique), dans la mesure où, même à Doroy et Carigny, les volontaires ont parfois voulu accélérer la cadence des visites et n'ont bien souvent pas pris la peine de consigner les données socio-professionnelles sur le ménage (que leur fiche d'entretien les invitait pourtant à renseigner). Régulièrement réprimandé·e·s par leurs encadrant·e·s face au faible nombre de « familles » recrutées, les volontaires devaient trouver des moyens de concilier l'objectif de mobiliser le plus largement possible les locataires avec celui de normaliser leurs comportements.

Malgré la filiation historique avec les procédures d'intervention utilisée par le mouvement communautaire nord-américain, le porte-à-porte destiné à faire la promotion des écogestes ne

cherchait cependant pas à politiser les individus pour les faire voter ou pour faire émerger un mouvement engagé dans un rapport conflictuel avec les institutions. On l'a vu au chapitre 3, le cadrage des questions environnementales promu par les volontaires était étroitement centré sur les pratiques de consommation durable et évitait soigneusement l'échelle des structures collectives contraignant les styles de vie à être insoutenables et soutenant la perpétuation d'une inégale répartition des richesses. Comme l'ont souligné plusieurs travaux critiques de l'impératif participatif formulé par la politique de la ville française aux classes populaires urbaines (voir notamment Carrel, 2013; Carrel, 2017), il s'agissait plutôt, dans une dynamique de gouvernement *top-down*, de faire participer les individus considérés comme les plus insaisissables à des dispositifs institutionnels déjà existants et conçus sans eux. En l'occurrence, il s'agissait donc de normaliser les comportements domestiques des ménages démarchés.

Il faut cependant insister sur la façon dont, à travers cette tentative de régulation des comportements, il ne s'agissait pas seulement de gouverner les questions environnementales mais aussi les quartiers populaires eux-mêmes. Même si le travail moral de subjectivation environnementale ne s'appuyait pas sur des techniques de gouvernement disciplinaires, il était envisagé par les acteurs et actrices institutionnel·le·s comme un moyen de faire respecter l'ordre public : en luttant contre les activités illégales (principalement le trafic de drogue et le « vandalisme »), mais aussi contre les usages étiquetés comme illégitimes par les institutions (depuis une gestion des déchets s'affranchissant des règles édictées par le bailleur jusqu'à un usage immodéré de l'eau et de l'électricité).

Cette double dimension était particulièrement visible à Saville, où Florence espérait que la responsabilisation environnementale permette de faire reculer la présence du trafic de drogue dans les allées de la résidence des Phares. Face à ce problème ancien et fréquemment déploré par une partie des habitant·e·s (certaines dénoncèrent même l'existence d'activités de prostitution), la responsabilisation environnementale des locataires devait, selon elle, générer « une sorte de résistance douce » à même de leur permettre de « se réapproprier » leur quartier. La subjectivation environnementale des habitant·e·s, également encouragée par la création d'un jardin fleuri partagé puis, à l'avenir, par celle d'un jardin potager, était envisagée comme le seul levier d'action à la disposition du bailleur pour lutter contre le désordre social lié aux activités délictuelles ou criminelles. En désignant celui-ci comme relevant d'une « mauvaise appropriation des espaces extérieurs », à laquelle participait la mauvaise gestion des déchets et des encombrants, Florence pouvait en effet réinscrire la lutte contre la criminalité dans son

champ de compétences et d'expertise pour pallier à l'impossibilité de s'appuyer sur d'autres ressources politiques :

« Sur le volet très concret du trafic de drogues, moi je n'ai pas vraiment d'impact. À part travailler à se réapproprier les espaces extérieurs, une sorte de résistance douce, voilà. [...] Le trafic c'est juste que, pour moi et à mon échelle, à l'échelle [du bailleur] - parce qu'on n'est pas la police donc de toute façon on ne règle pas ce genre de problèmes comme ça - c'est que, pour moi, il y a un manque d'appropriation des espaces. Les travaux mettent en valeur un potentiel d'espaces verts, donc d'appropriation de ces espaces-là. Et, pour moi, il y a cette problématique d'encombrants et cette problématique de trafic qui empêchent cette appropriation. Donc comment on va lutter contre ça ? En se réappropriant les espaces extérieurs. Donc ça se fait par quoi ? Par des campagnes de sensibilisation, effectivement ».

Si Florence insiste ici sur le manque de solutions policières à la résolution des problèmes liés à la présence d'un point de vente de drogue dans la résidence, il faut aussi souligner qu'en tant que chargée de DSU, elle n'avait pas non plus à sa disposition d'instruments de politiques sociales ou d'emploi qui auraient pourtant pu permettre de rendre moins désirables ou nécessaires l'engagement dans des activités économiques illégales et souterraines. Cela tient à la conception même de la politique de la ville et du DSU, qui cherchent davantage à agir sur la concentration des problèmes sociaux que sur leurs causes (Tissot, 2007).

Alors que le cadrage territorialisant des problèmes sociaux diffusé par la politique de la ville amenait les responsables locales à penser la prégnance d'une économie parallèle dans la vie sociale et dans l'espace physique du quartier comme relevant d'une « dégradation du cadre de vie », le cadrage individualisant des problèmes environnementaux et les représentations disqualifiantes de la conscience environnementale populaire les amenaient, symétriquement, à considérer que la dégradation environnementale de ce cadre de vie (par la présence incontrôlée de déchets, notamment) était imputable au style de vie des locataires²²⁹. Un lien était ainsi établi entre la présence physique du trafic de drogue au pied de plusieurs immeubles et la conscience environnementale déficiente des locataires. Remarquant au cours de l'entretien que la conversation dérivait de la question de la sensibilisation aux écogestes à celle du trafic de drogue, pour revenir sur la sensibilisation à la bonne gestion des déchets, j'interrogeai Florence sur le lien qui existait entre ces thématiques. Elle m'expliqua ainsi :

« Pour la maîtrise des énergies, on n'est pas sur les espaces extérieurs, là on est sur de l'appropriation des équipements du logement et une appropriation de son environnement, par rapport à ses consommations personnelles, en fait. Mais ça a toujours un lien avec les travaux. Les travaux impliquent un changement, ces changements doivent être accompagnés, on

²²⁹ On reviendra plus en détail sur la question des déchets au chapitre 5 et sur la façon dont la gouvernementalité environnementale appliquée aux quartiers populaires décrite dans ce chapitre empêche la problématisation environnementale de certaines nuisances subies par leurs habitant·e·s.

accompagne les habitants dans ce cadre-là. On définit les priorités : on a vu qu'il y a un lien avec tout ce qui est maîtrise des énergies, donc c'est pour ça qu'on a fait le travail avec [l'association de médiation promouvant les écogestes] et on a vu qu'il y avait aussi cette problématique des espaces extérieurs, donc on travaille sur des projets sur les espaces extérieurs. Voilà ».

C'est donc bien l'enjeu de la prise de conscience environnementale des classes populaires qui permet de comprendre la continuité établie par Florence entre les programmes de responsabilisation environnementale sur les pratiques domestiques (centrés sur la lutte contre la précarité énergétique et sur les consommations d'eau et d'électricité), les programmes de responsabilisation sur la bonne gestion des déchets (centrés sur la lutte contre le « jet d'ordures par les fenêtres », la mauvaise gestion des encombrants et le tri des déchets) et les désordres sociaux contre lesquels les responsables institutionnelles souhaitaient lutter dans le quartier des Phares. Dans la lignée des politiques sociales territorialisées qui, depuis les années 1990, dominant l'action publique en direction des quartiers populaires urbains, c'était par une meilleure « appropriation » des « espaces extérieurs » et du « logement », censée être permise par la subjectivation environnementale des résident·e·s, que le bailleur social et la mairie entendaient pacifier ce « quartier sensible ».

Ainsi, à travers la création d'un jardin fleuri et partagé au pied d'un des immeubles, Florence espérait par exemple « consolider un petit collectif de jardiniers » : « Ça répondait au fait, aussi, de se mettre un peu en dehors, de valoriser le quartier parce que, là [au bord du jardin], il y a une grande route donc c'était montrer que c'est pas seulement des ordures, le quartier des Phares, c'est aussi un jardin collectif, des gens qui s'entendent bien ». En réalité, l'enquête ethnographique m'apprit que deux collectifs de jardinières, chacun composé de deux à trois personnes, étaient en concurrence pour l'appropriation de cet espace et que des tensions s'étaient plutôt développées entre elles à propos du prêt de matériel et de l'achat collectif de terreau et de plants. Florence le reconnut d'ailleurs en fin d'entretien, lorsque je mentionnai ma rencontre avec l'une des jardinières. Elle indiqua avoir organisé une « médiation » entre les collectifs pour « régler les conflits » (« J'ai tapé du poing sur la table : “Là c'est même plus mon énergie propre, là c'est de l'argent, c'est de l'énergie de tout le monde que vous êtes en train de bousiller” » m'a-t-elle raconté leur avoir dit). Elle estima cependant que « la mobilisation se fait petit à petit » et expliqua avoir lancé « une campagne de remobilisation avec des tracts qui expliquent pourquoi le jardin, qui peut l'utiliser, toujours dans cette idée d'informer ». On saisit à travers cet exemple la façon dont le « lien social » promu par les institutions de la politique de la ville ne recouvre pas forcément l'existence de liens d'amitié ou de camaraderie entre habitant·e·s des « quartiers sensibles » mais correspond à une mobilisation

des individus dans un cadre conforme aux attentes institutionnelles, c'est-à-dire respectueux de l'ordre civique et social.

Bien que moins explicitée, une même préoccupation pour la régulation de l'ordre public guidait les programmes de sensibilisation environnementale à Carigny et Doroy.

Sans que cela leur ait été expressément demandé²³⁰, les volontaires en service civique percevaient bien que leur mission visait à encadrer civiquement les habitant·e·s des résidences ciblées, et en particulier les plus jeunes. La requalification fréquente des pratiques quotidiennes ne respectant pas les codes institutionnels du verdissement du quotidien (comme le fait de ne pas trier ses déchets, de prendre des bains ou des douches longues, de ne pas éteindre la lumière dès qu'on sort d'une pièce, etc.) dans le langage des « incivilités » semblait les porter à se sentir investi·e·s d'une mission plus large de lutter contre les impolitesses, les manques de respect ou les comportements déviants. Lors des animations de sensibilisation avec les enfants, il n'était ainsi pas rare que des volontaires prennent spontanément l'initiative de rappeler à l'ordre celles et ceux qui laissaient trainer un papier, couler l'eau du robinet ou ne fermaient pas la porte en les exhortant à se montrer « civiques ». Mais en outre, ils et elles réprimandèrent aussi à plusieurs reprises les enfants qui venaient aux ateliers en retard, seulement pour manger une crêpe ou qui ne disaient pas « bonjour », se plaçant ainsi dans une posture d'éducateurs et éducatrices qui excédait le domaine de la civilité environnementale.

En avril 2015, lors d'une journée de « tractage » au cours de laquelle j'accompagnais Fatou et Sonia pour distribuer des prospectus annonçant une activité éducative organisée pour les enfants de la résidence le mercredi après-midi suivant, nous croisâmes un groupe de cinq jeunes hommes d'une vingtaine d'années, assis sur un banc au milieu d'un îlot d'arbres situé au cœur de la résidence des Plateaux. Alors que nous avions jusque-là remis un tract à l'ensemble des personnes rencontrées, Fatou hésita : « Ils s'en foutent. Tu crois que ça les intéresse le shit bio ? ». Mais Sonia, forte personnalité, qui aimait montrer sa détermination, lui répondit : « Mais non ! De toute façon c'est bien qu'ils sachent qu'on est là, qu'on fait des choses, qu'il y a de la présence. Et ils ont peut-être des petits-frères ! » et elle s'avança vers le groupe pour leur parler de l'animation à venir. Quelques minutes plus tard, alors que nous nous éloignions, elle nous regarda avec fierté et s'exclama : « Alors, c'est qui la big boss ? », comme pour

²³⁰ À l'exception d'une journée au cours de laquelle les personnes travaillant au jardin partagé situé de l'autre côté de la route en face du local de l'équipe de Doroy demandèrent expressément aux volontaires de « surveiller les jeunes » jouant sur le terrain de sport attenant et d'« éventuellement appeler la police » car des projectiles avaient été jetés sur le potager.

souligner qu'elle avait eu le courage de remplir une mission difficile mais qui était exigée d'elle. Être volontaire en service civique, c'était aussi réaffirmer la présence des institutions dans l'espace physique et social des résidences HLM.

En parallèle de la mission de service civique qu'il supervisait pour le compte de la municipalité de Carigny, Nabil travaillait sur un second projet important : la création d'une « brigade verte », composée de cinq agent·e·s bientôt assermenté·e·s et capables de délivrer des amendes pour punir « les déjections canines, les tags, les graffitis, les dépôts sauvages, les gens qui sortent leurs encombrants et leurs poubelles en dehors des heures de collecte, les gens qui jettent leur papiers, leurs chewing-gums, leur mégots par terre », entre autres incivilités environnementales qu'il détailla lors de notre entretien. Également présentée comme un outil de « responsabilisation » et de « prévention », cette brigade verte étendait la logique de sensibilisation environnementale à la médiation dans l'espace public (si on reprend la distinction proposée par Clair et Tafferant, 2006) : « C'est vraiment des brigades de l'espace public en lien avec l'environnement, toutes les problématiques qu'on peut avoir sur l'espace public » (Nabil). L'encadrement se faisait cependant cette fois sur un mode ouvertement disciplinaire et répressif : il s'agissait à présent de faire respecter un code moral et de sanctionner négativement les écarts à la norme environnementale édictée par les institutions.

On voit ainsi, d'une manière encore différente des précédentes, comment l'objectif de production d'une subjectivité environnementale conforme aux principes institutionnels du verdissement du quotidien pouvait être associée à des tentatives de faire respecter un certain ordre public et civique qui, en maintenant les locataires des résidences HLM dans une position symboliquement dominée marquée par un soupçon de déviance et une disqualification de leurs pratiques et de leur conscience environnementale, était susceptible de consolider l'ordre social. La protection de l'environnement à une échelle globale et le maintien de son intégrité à une échelle locale (dans le cas des brigades vertes, il est important de noter que c'est une réflexivité environnementale territorialisée plutôt que systémique qui est promue) se recoupaient en devenant des éléments constitutifs de l'ordre public local, que la responsabilisation environnementale ambitionnait de faire respecter.

2. Les objectifs institutionnels derrière la responsabilisation environnementale 2/2 : Faire (faire) des économies

À la dimension politique de cet objectif de régulation et de pacification des relations sociales dans les quartiers ciblés répondaient également des préoccupations d'ordre gestionnaire : à travers les programmes de sensibilisation environnementale, il s'agissait aussi d'assurer la bonne gestion économique et administrative des résidences ciblées. Comme l'ont montré plusieurs travaux récents, le renforcement des contraintes de rentabilité économique pesant sur les offices HLM depuis la fin des années 1970 les a non seulement amenés à aborder de plus en plus souvent leurs locataires comme des client·e·s (Demoulin, 2014), mais aussi à mobiliser les dispositifs d'action du DSU comme des instruments de performance économique (Demoulin, 2019; Leclercq, 2021). L'incitation à la subjectivation environnementale adressée aux locataires des résidences HLM n'échappait pas à cette dynamique. Elle était, elle aussi, mise au service des contraintes gestionnaires à travers deux stratégies principales : les écogestes devaient d'abord permettre de réduire les impayés de loyers et les conflits entourant les régularisations de charges grâce à la réduction du montant des factures des locataires ; en luttant contre les « incivilités », ils devaient également assurer la « propreté » des résidences et permettre de mieux « maîtriser » les coûts de maintenance et éviter que les ménages les plus solvables ne fuient les quartiers ciblés.

En cherchant à faire faire des économies aux ménages à travers les écogestes, les bailleurs cherchaient aussi à en faire eux-mêmes. Non pas qu'ils aient un intérêt économique direct à ce que les quantités d'eau et d'électricité consommées par leurs locataires diminuent mais parce que la réduction des montants de ces factures devait permettre d'améliorer la solvabilité des ménages les plus en difficulté pour payer leurs charges et leur loyer chaque mois. Les grandes entreprises de fourniture d'électricité, de gaz et d'eau (qui financent aussi nombre de programmes de sensibilisation environnementale et qui faisaient partie des « partenaires nationaux » de l'association pilotant les missions de service civique) avaient également un intérêt économique à faire baisser la facture des ménages les plus précaires pour augmenter le taux de recouvrement des impayés. En outre, les financements accordés aux accompagnements d'écogestes en résidence HLM leur permettaient d'acquérir des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE, cf. *supra* section II.2) ciblés sur la précarité énergétique, ceux-ci étant d'autant plus recherchés depuis la loi de 2015 qui les oblige à financer des opérations de maîtrise de la demande d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

La mise en œuvre de programmes de sensibilisation au verdissement du quotidien par le bailleur de la résidence des Phares, à Saville, n'était donc pas désintéressée, comme me l'expliqua Florence sans détour (avant d'arrondir les angles de son discours, suite à une relance un peu directe) :

- [Florence] : Il faut pas se leurrer, le fait qu'on fasse tout un volet de sensibilisation sur la maîtrise des énergies c'est aussi parce que ça a un impact sur le budget des gens, qu'il y a des gens qui ne s'en sortent pas, donc forcément il y a des questions d'impayés. Et, nous, ça nous impacte en tant que bailleur. Ça, clairement.
- [H.M.] : *Donc le but c'est de réduire leur facture pour qu'il y ait un meilleur recouvrement ?*
- [Florence, visiblement gênée, elle soupire] : Oui et non. Disons que ça nous aide évidemment. Mais après non, l'objectif c'est qu'il y ait un mouvement général de compréhension de ces factures et, voilà, d'amélioration de la qualité de vie en fait. Mais parce qu'en fait quand la qualité de vie est meilleure sur la résidence, la résidence vit mieux et donc il y a moins de problèmes et... C'est dans cette idée-là. L'objectif premier, la finalité, c'est l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie du locataire, voilà. Après, que ça profite au bailleur ou pas, évidemment qu'on préfère que ça profite au bailleur. [...] Il y a un intérêt clair du bailleur, ne pas le dire ça serait vraiment se mentir. Évidemment que si les locataires sont heureux, nous on est heureux, parce que ça veut dire que les loyers sont payés, qu'on n'a pas de problématique de vandalisme et bon ben du coup les gens s'entendent bien à tel point qu'ils font vivre le quartier, il y a une dynamique sympa.

Cette préoccupation des bailleurs pour le niveau des charges d'eau et d'électricité de leurs locataires doit d'abord être réinscrite dans un contexte de hausse du contentieux des expulsions pour dette locative (François, 2017). Comme l'a montré Camille François, la hausse du nombre d'expulsions pour dettes de loyers n'est pas seulement due à la détérioration de la situation socio-économique des ménages les plus modestes mais correspond aussi à un recours au droit plus fréquent de la part des propriétaires-bailleurs et à un durcissement de la répression judiciaire en matière d'expulsions locatives. Dans le cas des bailleurs sociaux, le renforcement de la pression au recouvrement des dettes de loyers est lié à un « tournant néolibéral » dans la gestion des HLM (Demoulin, 2014) qui, dans un contexte de désengagement de l'État du financement du logement social (notamment depuis la loi Barre de 1977 qui met fin à l'« aide à la pierre »), ont cherché à se « moderniser » à travers l'importation des techniques de gestion entrepreneuriales (Warin, 1993) et le renforcement des exigences de performance économique. La responsabilisation aux écogestes peut alors être analysée comme une tentative de prévention des impayés, située en amont des pratiques de recouvrement des loyers impayés (décrites par François, 2017). Pour le dire autrement, la subjectivation environnementale attendue des locataires participait alors d'une normalisation budgétaire anticipée, qui s'inscrivait néanmoins dans la même logique de performance économique des bailleurs sociaux que celle liée au redressement des comptes des ménages débiteurs. Cette normalisation budgétaire ne se focalisait cependant pas sur l'inculcation de formes de rationalités comptables renvoyant

directement aux dimensions proprement économiques de la gestion d'un budget (comme observé par Ana Perrin-Heredia, 2013) ; plus indirecte, elle reposait plutôt sur un encadrement des pratiques domestiques s'appuyant sur l'incitation à la réflexivité environnementale systémique et sur la disqualification écologique des styles de vie populaire.

Cet objectif de performance économique se retrouvait également sur les terrains d'enquête portant sur les missions de service civique.

C'était en particulier le cas à Doroy où, par l'entremise de Julie, le bailleur de la résidence des Oliviers avait fait transmettre à l'équipe de volontaires une « liste prioritaire » d'une vingtaine de noms correspondant aux ménages ayant les retards de paiement de loyers ou de charges les plus importants. Les jeunes en service civique avaient pour instruction de cibler en priorité ces « familles », identifiées comme celles ayant « le plus besoin » de l'accompagnement selon les mots d'Erwan. Julie requit cependant la plus stricte discrétion de la part des volontaires, qui ne devaient ni mentionner cette liste, ni l'exploiter de manière trop évidente : il était crucial que les locataires dont les noms y étaient présents ne sachent rien de cette entreprise de ciblage.

Nabil, informé par son homologue de la ville voisine de son initiative, rejeta fermement la possibilité de faire la même chose à Carigny quand je l'évoquai avec lui en entretien. Ce n'était cependant pas par manque d'intérêt mais plutôt par prudence face à une intervention dont le caractère stigmatisant risquait selon lui de se retourner contre les institutions. Pointant les risques à la fois juridiques et réputationnels d'une pratique qu'il qualifia lui-même de « discrimination », il s'étonna que sa collègue se soit hasardée à soutenir le bailleur dans ce projet :

« Ça peut être risqué, quelqu'un qui dit "Pourquoi vous toquez toujours chez les mêmes ?". Pour moi c'est pas sans risque, en fait. C'est une bonne initiative, c'est intéressant, c'est intelligent, mais moi je ne le ferais pas. Personnellement je le ferais : [en s'adressant fictivement aux volontaires] "Allez chez tout le monde, toquez chez tout le monde" et, quoi qu'il arrive, [...] vu le nombre de tracts que je leur ai fait faire, je leur ai dit « parlez bien d'économies d'énergie, d'économies sur la facture », si ces gens-là qui sont en précarité sont vraiment intéressés par faire des économies sur leur facture, ils viendront de toute façon ».

À Saville, Florence s'inquiéta aussi de la légalité d'un ciblage trop étroit sur les mauvais payeurs : elle mentionna le besoin d'obtenir l'« avis de la CNIL »²³¹ en cas d'utilisation de données sensibles et confidentielles. Elle indiqua cependant que les gardiens d'immeuble

²³¹ Pour Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, l'autorité administrative en charge notamment de la protection des données personnelles.

avaient pu indiquer « de manière informelle » aux médiatrices les ménages « en difficulté » pour renforcer leur accompagnement. Le projet de partenariat avec Enedis autour de l'exploitation des données des « compteurs intelligents » se confrontait d'ailleurs au même enjeu de confidentialité des données personnelles de consommation. Cela l'amena à s'interroger sur le sens du projet d'encadrer la consommation d'électricité des locataires en fonction de leur niveau de consommation : « Parce que je suis désolé mais qu'est-ce qu'une consommation normale ? Et puis si c'est une consommation anormalement élevée mais qu'ils peuvent la payer, j'ai envie de dire qu'ils fassent leur vie quoi ». Elle livrait là une des principales clés d'interprétation de la préoccupation des bailleurs pour les factures de leurs locataires : étaient jugées illégitimes les consommations que les ménages ne parvenaient pas à régler, pas nécessairement celles qui mobilisaient plus d'énergie ou d'eau que la moyenne. En ce sens, la pression liée aux objectifs de rentabilité des bailleurs sociaux pouvait amener leurs responsables à privilégier un prisme économique plutôt qu'écologique pour évaluer les styles de vie populaires : il semblait encore plus nécessaire de normaliser les pratiques engendrant des impayés que celles engendrant des émissions de pollution importantes.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait donc d'éduquer en priorité les ménages insolvables. Déclinant, à partir de la thématique écologique mais en recourant également à un prisme économique, la distinction entre « bons » et « mauvais pauvres » qui a historiquement structuré l'attitude des pouvoirs publics européens envers les classes populaires et impécunieuses (Geremek, 1987), cette discrimination des habitant·e·s jugé·e·s prioritaires pour suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes reproduisait une distinction classiquement opérée par les bailleurs sociaux entre « bons résidents et mauvais locataires », dont l'historienne Danièle Voldman a montré que la catégorisation avait, tout au long du XX^{ème} siècle, associé des jugements sur la solvabilité des ménages et sur leur moralité (Voldman, 2010, cité par Demoulin, 2019). Même si c'est l'ensemble des habitant·e·s d'un quartier qui étaient ciblés par les opérations de sensibilisation, on voit donc que les fractions les plus précaires des classes populaires étaient au cœur des objectifs gestionnaires des institutions.

Comme l'indiquait les propos de Florence présentés ci-dessus, la préoccupation des bailleurs sociaux pour le montant des factures des locataires doit aussi être rapportée à la dynamique de conflictualisation du rapport locatif dans les résidences HLM (Leclercq, 2021) : à travers les porte-à-porte et les ateliers collectifs, il s'agissait aussi de se prémunir des conflits liés aux régularisations de charges et de favoriser « un mouvement général de compréhension de ces factures » chez les locataires.

La relation entre le bailleur social et les locataires était en effet décrite comme particulièrement « difficile » par la plupart des personnes rencontrées à Saville (habitant·e·s, responsables municipales et inter-communales, directrice de l'association de médiation). Plus précisément, les habitant·e·s se plaignaient régulièrement de l'augmentation des charges locatives (cf. *infra* sous-section III.3), mais aussi des nombreux reports de la date de fin des travaux de réhabilitation, de l'inefficacité du travail de certains gardiens, de la vétusté de certains immeubles, de l'inaction des institutions face à la présence d'activités illicites et face aux « incivilités » des voisin·e·s, etc. Le bailleur était bien informé de ces « difficultés » (selon les mots de Florence), notamment grâce à la réalisation d'« enquêtes de satisfaction » (obligatoires depuis 2003 et éléments notables de la mise au service des dispositifs participatifs à des fins gestionnaires, voir notamment Demoulin, 2019:68-69). Face à ces récriminations, la chargée de DSU se plaignait néanmoins de la « désinformation » et des perceptions erronées des locataires. Selon la convention de prestation signée entre l'association de médiation et le bailleur social, les visites par porte-à-porte devaient ainsi, entre autres choses, permettre aux médiatrices de « mobiliser les locataires sur les droits et les devoirs dans le logement » et de les « orienter vers les bons interlocuteurs [du bailleur] ». Pour Florence, cela devait permettre de « clarifie[r] les relations bailleur/locataire » :

L'idée c'est aussi de travailler sur les litiges avec les locataires en matière de réclamation technique, difficultés dans le règlement des loyers, des charges, respect des obligations contractuelles (assurance logement, etc.). C'est pour repérer des situations comme ça, toujours dans l'orientation.

Si cette tentative de gestion des mécontentements liés à la « relation bailleur » peut sembler faire écho à l'objectif politique de pacification des « quartiers sensibles » détaillé dans la sous-section précédente, des travaux récents sur les politiques de participation mobilisées par les bailleurs sociaux ont mis en évidence l'existence d'objectifs proprement gestionnaires auxquels elle répondait également. Une première dimension tenait à la prévention des « incivilités » et des « dégradations du cadre de vie » qui devait permettre d'économiser sur le recours à des services de nettoyage et de propreté souvent externalisés à des prestataires extérieurs²³². Mais, dans un souci d'efficacité économique, les offices HLM se sont aussi engagés dans une démarche d'amélioration de leur « qualité de service » afin de satisfaire les ménages les plus solvables et qui, moins captifs que le reste des locataires, pourraient être tentés de quitter leurs résidences d'habitat social. Pour attirer et conserver ces ménages stables et proches des petites

²³² On reviendra sur cette dimension au chapitre 5 quand on traitera de la question des déchets.

classes moyennes, les « démarches qualité » ont ainsi entrepris de lutter contre les « troubles résidentiels » (notamment par la responsabilisation environnementale de voisin·e·s en luttant contre les mauvaises pratiques de gestion des déchets, comme on le verra plus en détail au chapitre 5), mais aussi de développer une « culture de la qualité de service » et des pratiques de « gestion de conflits »²³³.

Rendre la gestion locative consensuelle et pacifier les conflits locaux engendrés par les régularisations de charges pour satisfaire les habitant·e·s les plus stables socialement préoccupait également la municipalité de Saville. C'est ce que m'expliqua Mathilde, la cheffe de projet Politique de la ville :

- [Mathilde] : En janvier, [le bailleur a] donné le courrier qui donnait à chaque habitant la régularisation sur ses charges. Mais, parfois, sur l'eau, je sais qu'il peut y avoir deux ans de retard. Parce que c'est comme ça, j'ai pas compris exactement pourquoi. Donc, des fois, les habitants se retrouvaient avec des sommes énormes. Et notamment, sur le détail, il y avait marqué "partie commune : entretien espaces verts" et les habitants, au nouveau conseil citoyen, ils sont arrivés super remontés parce qu'il n'y a pas d'espace vert, c'est en travaux en ce moment, c'est un peu chaotique. Donc, avoir genre 300€ d'eau sur l'espace vert, c'est vrai que c'est un peu difficile. Et donc, en parallèle de ça - et pour moi c'est pas anodin - ils ont proposé une action de sensibilisation sur les économies d'énergie. Je dis que c'est pas anodin parce qu'on a eu l'impression de se faire avoir. Le bailleur, ils nous ont dit : « Oui, on veut faire cette action, c'est génial, c'est pour les locataires. On va le mettre dans la TFPB ». Donc nous on dit « Ben oui ça s'inscrit pleinement, c'est une action », voilà. Et, le soir-même, on voit au conseil citoyen qu'en fait s'ils veulent le faire maintenant et exactement maintenant et que c'est une super action, c'est aussi parce que... Ben parce qu'il se passe ça. C'est pour un peu désamorcer toutes les revendications qu'ils pourraient recevoir.

- [H.M.] : *Pourquoi est-ce que ça désamorcerait les revendications ?*

- [Mathilde] : Ça ne désamorcerait pas celles des locataires, mais les nôtres oui. Parce que, nous, du coup, on a moins de... de reproches à leur faire dans un sens.

On voit ici que les dispositifs participatifs de la politique de la ville, dont le conseil citoyen est un dispositif emblématique bien que peu efficace pour permettre aux citoyen·ne·s de peser sur les politiques locales (Demoulin et Bacqué, 2019), peuvent servir de courroie de transmission vers les instances municipales du mécontentement des locataires les plus intégré·e·s aux dispositifs institutionnels et appartenant généralement aux fractions les plus stables de la population logeant dans les quartiers réputés « sensibles »²³⁴. Alertée des tensions entre locataires et bailleur, la mairie s'apprêtait à appuyer l'insatisfaction des premiers et à exiger des

²³³ À propos de la diffusion de ces exigences dans les prescriptions managériales adressées aux agent·e·s des bailleurs au contact des habitant·e·s (en particulier les gardien·ne·s), voir (Demoulin, 2019:113-118).

²³⁴ Sur le public des conseils citoyens et la stabilité sociale qui est presque nécessaire pour y participer, voir notamment Bachir et Lefebvre (2019) et Daquin et al. (2019).

explications du second. Cependant, la prise en compte de ces « revendications » à travers le référentiel territorialisant et participatif de la politique de la ville (cf. Chapitre 3), ne semblait pouvoir déboucher que sur un programme de sensibilisation des locataires, ce qui revenait à leur attribuer la responsabilité des conflits avec le bailleur. Mathilde se réjouit ainsi que le bailleur mette de la bonne volonté à améliorer la situation de tensions et mette en œuvre une action « vraiment super » comme l'accompagnement à l'adoption d'écogestes. Cela illustre aussi comment la Mairie, dans un souci d'éviter la « relégation sociale » des résidences HLM perçue comme source de désordres et d'insécurité (Mathilde mentionne notamment le « discours plus sécuritaire que d'autres » de la majorité municipale de droite), avait intérêt, elle aussi, à ce que les résidences soient bien gérées et à ce que les locataires les plus solvables soient satisfait·e·s de leurs relations avec le bailleur social.

L'analyse de ces différents objectifs institutionnels indique donc que, même si les programmes de sensibilisation portaient sur l'ensemble des habitant·e·s d'une résidence ciblée, c'étaient généralement les fractions les plus précaires qui étaient au cœur du ciblage opéré par les institutions. Il convient à présent de s'interroger sur la capacité de celles-ci à toucher cette cible et sur la réception des interventions qui est faite par les locataires des résidences enquêtées. Que faisaient les interventions aux personnes ainsi ciblées ?

3. Des résistances populaires pas motivées par un manque de conscience environnementale

Plusieurs des observations présentées jusqu'ici ont déjà donné à voir la capacité de résistance des locataires face aux injonctions à la réforme environnementale du style de vie formulées par les programmes d'accompagnement aux écogestes. Que ce soit Madame B. (cf. Introduction du chapitre 3) qui dit ne « pas vraiment » faire le tri, qui fit des réponses évasives quand les volontaires l'interrogèrent sur les autres écogestes et qui plaisanta même sur le « diplôme » que les volontaires pourraient lui remettre, ou bien Madame M. qui refusa de réduire sa consommation de viande, de s'engager à se brosser les dents différemment et à boire l'eau du robinet, plusieurs scènes ethnographiques ont mis en lumière la possibilité pour les personnes accompagnées de se soustraire à la pression au verdissement du style de vie. Dans un cas comme dans l'autre, cette indiscipline et échappement face à la normalisation des pratiques n'était pas motivé par une hostilité vis-à-vis de la protection de la nature. En analysant finement les

réactions des locataires des résidences ciblées face à l'accompagnement, on va essayer, dans cette dernière sous-section, de commencer à préciser les logiques sociales de sa réception.

En amont des interactions précédemment décrites, c'est d'abord en refusant de suivre l'accompagnement que les habitant·e·s des résidences ciblées pouvaient éviter la normalisation de leurs pratiques quotidiennes.

Les accompagnements à l'adoption d'éco-gestes rencontraient en effet des difficultés prononcées de « mobilisation des habitants » (selon l'expression classiquement employée par les professionnel·le·s rencontré·e·s) et leurs résultats numériques (généralement mesurés par le nombre de personnes accompagnées) étaient faibles. Comme indiqué dans l'introduction du chapitre 1, seuls 23 foyers (sur environ 400) avaient accepté de suivre l'accompagnement dans la résidence des Plateaux à Carigny, tandis qu'ils n'étaient que 13 dans la résidence des Oliviers à Doroy (qui comptait également autour de 400 logements). Prises ensemble, les deux missions de service civique avaient donc atteint un taux d'accompagnement des résident·e·s inférieur à 5%. En outre, comme le soulignèrent les volontaires lors du comité de pilotage final de leur mission à Doroy, seule une famille de la « liste prioritaire » communiquée par le bailleur (cf. *supra*) avait accepté de suivre l'accompagnement : « Les autres c'était tous : “je fais déjà tout bien” » constata alors Nelly.

Cette piètre performance n'était cependant pas propre aux missions supervisées par Erwan, comme me le confirma Pierre, le coordinateur national du programme : à travers la France, les autres équipes de volontaires formées par l'association pour intervenir sur le même programme avaient aussi des difficultés à « recruter des familles ». Je pus le constater en consultant le tableur Excel partagé sur lequel les coordinateurs et coordinatrices de la quarantaine de missions réparties sur le territoire national étaient censé·e·s reporter chaque mois les données de suivi du projet : le taux d'accompagnement était en général compris entre 2% et 7%²³⁵. Les

²³⁵ J'ai obtenu l'accès au « Drive » partagé (appelé ainsi car hébergé par Google drive) du programme de responsabilisation environnementale grâce à Erwan pendant mon enquête ethnographique. L'accès n'ayant pas été modifié par la suite, j'ai pu accéder aux données collectées par l'association sur ses équipes de volontaires lors des années ayant suivi la fin de mon enquête de terrain. Les données collectées étant cependant irrégulières d'une « antenne » à l'autre et souvent incomplètes (plusieurs d'entre elles n'indiquant par exemple pas le nombre total de logements des résidences ciblées), il ne m'a pas semblé utile de réaliser un traitement quantitatif systématique de ces données. La lecture de ces tableaux m'a surtout permis de m'assurer du caractère normal (au sens où ils se situent dans la moyenne des autres groupes) du mode opératoire et du faible taux de recrutement des deux missions que j'ai observées.

mêmes « difficultés de recrutement » revenaient systématiquement dans les compte-rendu de fin de mission que j'ai pu consulter à propos des autres missions locales.

Cette difficulté de « mobilisation des habitants » se retrouvait également sur le terrain d'enquête de Saville. Plusieurs des professionnelles enquêtées ont mentionné le fait qu'il n'était pas rare qu'il y ait autant (voire plus) de professionnel·le·s que de résident·e·s présent·e·s aux animations et ateliers collectifs. C'était notamment le cas lors du « pied d'immeuble » auquel j'ai assisté et qui a déjà été mentionné au chapitre 3. Alors que Florence souhaitait qu'au moins 80% des logements soient visités, le contrat de prestation avait déjà revu cet objectif à la baisse en visant un minimum de 70% de logements. Finalement, les médiatrices n'avaient pu laisser un pack énergie que dans 52% des logements et avait « compensé » cette prestation tronquée en organisant un « pied d'immeuble » et un atelier collectif supplémentaires.

Ces observations rejoignent ainsi d'autres travaux qui ont déjà mis en évidence la capacité des locataires HLM à faire défection face à l'injonction participative (Leclerq 2017) et qui ont mis en doute l'efficacité gestionnaire des dispositifs de participation (Demoulin, 2019).

Face à cet insuccès, les responsables du programme oscillaient entre, d'un côté, un discours de motivation adressé aux volontaires pour les amener à insister davantage et, de l'autre côté, la mobilisation de justifications circonstanciées et contingentes permettant de concevoir ces difficultés comme accidentelles.

Erwan, dont le travail en tant que coordinateur d'équipe était partiellement évalué par le nombre de familles accompagnées, pressa ainsi des volontaires découragé·e·s de poursuivre leurs efforts, lors d'une réunion d'équipe hebdomadaire d'avril 2015 à Doroy:

- [Erwan] : Les visites, vous avez eu le temps de relancer les familles ?
- [Clément] : Oh, ça a pas trop été le sujet ces dernières semaines...
- [Pauline] : On a essayé de les relancer mais on ne va pas les harceler quand même !
- [Erwan] : Mais il faut être persévérant parfois aussi !
- [Leslie] : Oui, mais s'ils ne répondent pas, s'ils ne rappellent pas après nos messages, c'est que ça ne les intéresse pas !
- [Erwan] : Donc vous vous satisfaites de cet échec ? Enfin de ce demi-échec ?
- [Leslie] : On ne va pas défoncer leur porte non plus !
- [Erwan] : Après, ce que vous pouvez faire, c'est une réunion d'information pour relancer le truc et pour rencontrer de nouvelles familles. Moi, ce que je ne veux pas c'est que vous abandonniez, que vous baissiez les bras et laissiez sur le côté des familles avec qui ça a commencé ou des familles qui pourraient être intéressées. Je comprends que ça peut être désespérant... Mais, moi, ça me désespère plutôt de vous voir renoncer.

Comme on l'a déjà vu au chapitre 1, le même Erwan insista en entretien sur le fait que le travail de responsabilisation environnementale était « un travail de fond », qui « prend du temps », ce

qui permettait de ne pas envisager l'hypothèse que ces mauvais résultats soient le signe de l'inadéquation du programme avec les besoins et les attentes des habitant·e·s des résidences ciblées.

Contrastant également avec la lucidité témoignée par les volontaires face au désintérêt qui leur était opposé, Nabil, le chargé de missions pour le développement durable de Carigny, mobilisa quant à lui plusieurs explications pour faire sens des difficultés rencontrées pour recruter des résident·e·s. La première tenait à un contexte local de forte vigilance face aux inconnu·e·s. S'appuyant sur la légitimité tirée de sa connaissance éprouvée du contexte local, mais aussi, pour une fois, de son expérience de vie en cité HLM, il m'expliqua ainsi :

« D'abord, ici on est dans une résidence où, par nature, les gens sont très très méfiants et aussi ils sont très méfiants parce qu'ils ont déjà eu des mauvaises surprises dans le passé : rien à voir avec l'associatif ou le service civique, on va dire des gens extérieurs à la résidence. Donc ici, ils sont très méfiants. [...] Moi je pense vraiment, pour avoir grandi en HLM - après ça dépend des quartiers, il y en a des plus difficiles que d'autres - mais, en HLM, on a toujours cette méfiance. Il se passe tellement de choses dans les résidences HLM, des choses positives comme beaucoup de choses négatives aussi, qui fait qu'on a toujours cette méfiance naturelle. [...] Là je parle de mon expérience personnelle plutôt qu'autre chose, on laisse pas rentrer n'importe qui chez soi en fait, plus encore qu'ailleurs. Je trouve, pour y avoir grandi, hein. Je sais qu'on est toujours plus méfiant ».

Même s'il se montra réticent à en dire plus, je compris postérieurement qu'il assimilait cette méfiance à une préoccupation sécuritaire chez les habitant·e·s du quartier, liée au démantèlement par les services de police d'un point de vente de cannabis et de cocaïne situé dans la résidence quelques mois avant le début de la mission des volontaires. Il continua, à propos cette fois d'un repli sur le domicile lié à l'état de vétusté des immeubles :

« La deuxième chose qui fait que c'est compliqué de rentrer chez les gens, c'est qu'on est dans une résidence qui est très ancienne ici et qui va subir une rénovation complète, thermique, électricité, plomberie. Ici, il y a beaucoup de gens qui sont usés par les problèmes de plomberie, d'électricité. On est vraiment au moment où il faut rénover, ça fait un moment que la rénovation devait être faite et il y a beaucoup de gens qui sont usés. Par exemple je sais qu'au dernier étage d'un bâtiment l'étanchéité est mal faite, il y a des infiltrations d'eau chez les gens. Donc les gens sont réticents pour faire entrer les gens ».

Enfin, il évoqua l'absence de la population active pendant les horaires de passage des volontaires et envisagea des modifications organisationnelles permettant de réaliser le porte-à-porte en fin de journée ou en fin de semaine.

Toutes ces explications semblaient destinées à ne pas remettre en cause le principe de l'intervention d'incitation à la subjectivation environnementale : chacun des obstacles pouvait être surmonté avec le temps, grâce à une meilleure identification des volontaires par les locataires, grâce aux travaux de rénovation ou grâce à une meilleure coordination des visites

par porte-à-porte. Cependant, quand je le retrouvai quatre ans plus tard, en mars 2019, pour un nouvel entretien, le taux d'accompagnement obtenu par les volontaires des « promotions » ultérieures n'avait pas évolué, voire s'était dégradé, aboutissant à l'arrêt du programme à l'été 2018. S'il décrivit les volontaires étant intervenu·e·s pendant les deux premières années sur la résidence des Plateaux (*i.e.* l'équipe que j'ai observée et la suivante) comme « très investis », il m'expliqua que « les deux dernières promotions n'ont, entre guillemets, pas fait le job, ce qui fait que, aujourd'hui, le projet s'est un peu délité ». Elles n'avaient, en particulier, « pas su profiter d'un quartier en transformation » et avaient « pris le mauvais côté des travaux : "ah il y a de la boue, il y a ceci, cela" ». Le temps écoulé n'avait donc pas permis de rendre l'accompagnement plus efficace ni performant, au contraire des transformations qui étaient initialement envisagées comme favorables (la réalisation de travaux de réhabilitation de la résidence, la meilleure identification des volontaires) s'étaient avérés être de nouveaux obstacles qui, une fois de plus, étaient mobilisés pour expliquer de manière contingente le faible succès de l'intervention (les travaux rendaient l'occupation de l'espace commun difficile, les habitant·e·s s'étaient démobilisé·e·s avec le temps). Si Nabil blâma la « personnalité » des volontaires de ces deux dernières promotions (qui avaient « pris le sujet à la légère » et dont il regretta le manque d'investissement), le contexte difficile lié aux travaux de résidentialisation et le manque de présence du coordinateur d'équipe (qui « passe une fois le lundi, une fois tel jour et après il est avec son autre équipe »), il reconnut cette fois une « lassitude » des locataires : « Même la présidente de l'association des résidents m'a dit "ça y est, on est arrivé au..." », on sentait tous qu'on était arrivé au bout d'un truc ». Il glissa aussi que, face aux baisses de dotation des budgets municipaux, l'économie réalisée sur cette prestation était « bienvenue ».

Les explications contingentes mobilisées en 2015 par Nabil, quand bien même elles ne permettaient pas de faire sens de la répétition des mêmes difficultés de mobilisation d'un terrain d'enquête à l'autre ni d'une année sur l'autre, n'étaient pas tout à fait sans fondement.

Ainsi, la tendance à se méfier des inconnu·e·s n'était pas propre à la résidence des Plateaux et se retrouvait aussi à Doroy et Saville. Ce fut singulièrement clair pour moi lorsque je tentai d'enquêter plus spécifiquement sur la réception des programmes de responsabilisation, ce qui impliquait d'entrer en contact avec les habitant·e·s sans être introduit ni accompagné par les volontaires ou les médiatrices. En particulier, je fus saisi par la méfiance de certain·e·s locataires vis-à-vis des inconnu·e·s dans la résidence des Phares, à Saville, où la plupart de mes journées d'enquête furent passées à déambuler dans les allées de la résidence et dans le café

voisin pour nouer des contacts avec des habitant·e·s du quartier et négocier la possibilité de mener ultérieurement des entretiens approfondis à leur domicile. Plusieurs fois, malgré ma présentation comme « étudiant en sociologie », je fus confondu avec un colporteur ou un « représentant de commerce » cherchant à vendre « des arnaques », avec un militant politique rabâchant un discours « déjà entendu », avec un travailleur social ou un journaliste venus « faire une enquête » sur la résidence : « Ça ne m'intéresse pas » fut une forme de mise à distance qu'on m'opposa à de multiples reprises. Parmi d'autres refus d'enquête, un homme d'une quarantaine d'années, dont l'accent et l'apparence suggéraient qu'il avait immigré depuis un pays d'Afrique sub-saharienne, se montra particulièrement méfiant et m'expliqua que : « Il y a d'autres gens qui prétendent être étudiants et qui en profitent pour faire des choses ». Protégé derrière ses lunettes de soleil, il m'expliqua que les médiatrices avaient déjà toqué chez lui et laissé un avis de passage mais qu'il n'ouvrait sa porte que s'il avait été prévenu à l'avance par le gardien de son immeuble. Rapidement, il coupa court à notre conversation et refusa de me laisser son numéro de téléphone pour arranger un rendez-vous ultérieur ; même s'il accepta de prendre le mien, il ne me rappela jamais.

Outre la prégnance d'activités illicites associées à des membres du voisinage qui peuvent être perçus comme menaçants, on peut donc imaginer que ces refus d'interaction avec certain·e·s inconnu·e·s correspondaient aussi à une forme de protection face à la domination sociale associée à des figures extérieures au quartier (des allochtones) dont les motivations au principe de leur visite dans le quartier étaient rarement favorables à ses habitant·e·s. Ni les colporteurs (qualifiés d'« escrocs » par un enquêté), ni les militant·e·s politiques (dont plusieurs personnes raillèrent l'opportunisme), ni les journalistes et les travailleurs sociaux n'étaient perçu·e·s favorablement, ce qui peut se comprendre dans un contexte où la résidence en question était fortement stigmatisée, aussi bien dans les arènes politique, que médiatique et administrative. On peut imaginer qu'une dernière figure repoussoir était implicitement présente dans l'esprit des habitant·e·s d'un quartier connu pour accueillir des activités illégales : celle du policier, susceptible de sanctionner les moindres écarts à la règle avec le concours de la force publique. Face à ces quatre figures comme face à celle de « l'étudiant en sociologie » que je m'efforçais d'incarner, un « effet de légitimité résidentielle » (Pierre Gilbert, 2012) pouvait pousser les locataires à vouloir éviter l'interaction.

Que l'altérité sociale s'incarne à travers une *hexis* signalant l'appartenance à un autre monde social (comme dans mon cas) ou à travers une présentation de soi institutionnelle (comme dans le cas des volontaires et des médiatrices, identifié·e·s comme étant envoyé·e·s par le bailleur ou la mairie), elle pouvait en effet faire craindre d'être soumis·e au regard inquisiteur ou

méprisant d'agents sociaux plus ou moins dominants qui participent au contrôle ou à la stigmatisation des « quartiers sensibles ». Le silence pouvait alors s'apparenter à une forme de résistance passive ou masquée face à la domination symbolique²³⁶ et à l'assujettissement imposé par les pouvoirs institués²³⁷.

Toutefois, il serait réducteur et erroné de rapporter les difficultés de mobilisation rencontrées par les programmes de responsabilisation environnementale à la seule fermeture des ménages populaires face au monde extérieur. Comme l'attestent les observations des interactions entre les volontaires et les locataires, l'évitement du dispositif responsabilisant correspondait moins souvent à un refus de recevoir les volontaires ou les médiatrices qu'à un désintérêt pour leurs conseils, voire à un rejet de la logique responsabilisatrice.

C'est ce qu'illustre cette réaction d'un homme qui, après que Murielle et Leslie aient toqué à la porte de son logement dans la résidence des Oliviers, se présenta comme gendarme et refusa l'accompagnement avec une certaine fermeté :

« Je vis seul, je suis déjà économe, je m'en fous des écogestes. Mais si vous voulez venir pour un café vous êtes les bienvenues ! »

Lors d'une autre journée de « recrutement des familles », une femme, animatrice scolaire à la retraite, éconduisit Sonia et Nelly qui lui présentaient l'accompagnement :

- [La locataire] : Nous on fait déjà ce qu'il faut, on fait attention. Et puis j'ai un mari très pointilleux sur le tri, il me dit de mettre ça là et pas là.
- [Leslie] : Oui, mais on peut...
- [La locataire] : Non non mais je connais déjà, ne vous en faites pas.

Dans la suite de la conversation, c'est même elle qui proposa aux deux jeunes filles de leur montrer comment faire du tricot, démontrant ainsi que ce n'était pas un manque de confiance envers les volontaires qui l'empêchait de suivre l'accompagnement. Lors de la même sortie, quelques instants plus tard, une autre femme retraitée (profession inconnue), nous expliqua :

²³⁶ Pierre Bourdieu (1983:102-103) écrit par exemple que : « Nul ne peut ignorer complètement la loi linguistique ou culturelle et toutes les fois qu'ils entrent dans un échange avec des détenteurs de la compétence légitime et surtout lorsqu'ils se trouvent placés en situation officielle, les dominés sont condamnés à une reconnaissance pratique, corporelle, des lois de formation des prix les plus défavorables à leurs productions linguistiques qui les condamne à un effort plus ou moins désespéré vers la correction ou au *silence* » (l'italique est de l'auteur).

²³⁷ L'anthropologue américain James C. Scott (1985) décrit ainsi de l'évitement comme une des « armes des faibles » (*weapons of the weak*) qui permettent aux paysan·ne·s malaisien·ne·s de se soustraire partiellement à l'autorité des propriétaires terriens et de l'État, alors même que la confrontation ouverte avec ces acteurs requerrait des ressources manquantes.

« Oh, vous savez, moi je suis de la vieille école ! Je suis déjà très économe. C'est pas par radinerie hein... C'est gentil, mais je sais déjà faire ».

Comme l'indiquent les *verbatim* précédents, ce désintérêt pour l'accompagnement n'était donc motivé ni par la méfiance envers les volontaires, ni par une opposition au principe de rendre le style de vie plus efficace ou économe.

Il n'était pas davantage la conséquence d'une hostilité vis-à-vis de la protection de l'environnement ou de la thématique écologique. Il est en effet important de souligner que, au cours de mes enquêtes de terrain, je n'ai jamais rencontré de personne tenant des propos climato-sceptiques ni ouvertement anti-écologiques. À l'opposé des commentaires récurrents des volontaires selon lesquels les locataires des résidences HLM se moqueraient de la protection de l'environnement, la quasi-totalité des personnes enquêtées reconnaissaient l'importance de celle-ci, adhéraient activement à la norme d'efficacité du style de vie et valorisaient fortement le sens des économies. Les raisons du refus des ménages populaires de participer à l'accompagnement à l'adoption d'écogestes tenaient donc moins à une dynamique de repli extrême sur le monde domestique ou à un manque de conscience environnementale qu'à une défense du caractère de « monde privé » de ce même espace domestique (Schwartz, 1990) et à une résistance face à la disqualification de leur style de vie²³⁸.

Les réactions précédentes des trois personnes ayant refusé de suivre l'accompagnement illustrent la façon dont la tentative institutionnelle de réformer écologiquement les comportements populaires se heurtait d'abord au sentiment que le style de vie était « déjà » économe.

Comme le signalèrent plusieurs locataires, les habitant·e·s des résidences ciblées n'avaient « pas attendu » les programmes de sensibilisation pour savoir récupérer l'eau du robinet en se brossant les dents, pour éteindre la lumière dans les pièces vides, pour mettre un couvercle sur une casserole d'eau qu'on fait bouillir, pour conserver les restes d'un repas en les congelant ou pour récupérer de vieux fruits en faisant des compotes. Les pratiques quotidiennes orientées vers l'optimisation d'un volume limité de ressources disponibles étaient en effet communes et

²³⁸ Pour pleinement comprendre ces deux éléments, qui vont être développés *infra*, il faut les réinscrire dans une description plus large de la distance entre, d'un côté, les schèmes de perception et les sens pratiques constitutifs des rapports populaires à l'enjeu écologique et, de l'autre côté, ceux caractéristiques des discours institutionnels et militants sur ce même enjeu. On présentera ce point au chapitre 6 afin de montrer en quoi les rapports populaires aux enjeux écologiques peuvent être conçus comme étant dotés d'une certaine autonomie.

fréquentes parmi les ménages des résidences enquêtées, en accord avec ce qu'ont montré de nombreux travaux sociologiques sur les « conduites ascétiques et tactiques » des milieux populaires (Schwartz, 1990) et sur leurs pratiques de gestion des comptes (Perrin-Heredia, 2010). Alors que, comme on le verra au chapitre 6, l'enjeu environnemental peut être approprié comme un terrain sur lequel il est possible de se distinguer des voisin·e·s « qui s'en foutent » ou qui gaspillent, accepter de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes pouvait au contraire faire courir le risque de perdre la face en reconnaissant que son style de vie n'était pas « déjà » économe. C'est ce que suggère par exemple la réaction de la mère d'Enzo, présentée en introduction de ce chapitre, quand elle déclare faire « déjà au mieux » et constate que, puisqu'EDF rembourse chaque année un trop-perçu sur les factures d'électricité, « ça doit être qu'*on ne fait pas mal* » : à l'inverse, ne pas être déjà économe serait perçu comme dévalorisant.

On retrouvait ainsi chez beaucoup d'enquêté·e·s des discours qui, tout en reconnaissant la valeur et l'importance de pratiques quotidiennes efficaces et économes, voire écologiques, remettaient en cause la nécessité d'être conseillé·e par des institutions pour « faire attention ». La dimension éducative des programmes de responsabilisation était clairement perçue par la plupart des locataires et donnait lieu à des réactions variées, mais qui soulignaient toutes que les individus n'étaient pas dupes de la position d'infériorité qui leur était assignée. Certain·e·s s'y pliaient avec une forme de bonne volonté économe (comme deux femmes qui, lors d'un atelier « bar à eau », dirent aux volontaires : « On va essayer d'être de bonnes élèves »), d'autres s'en étonnaient sur un air faussement naïf (lors du même « bar à eau » une autre locataire demanda : « Mais pourquoi vous faites ça ? Ça veut dire qu'on ne boit pas l'eau du robinet en général ici ? »), d'autres encore s'en amusaient d'un air moqueur (comme Madame M. dans la scène introductive du chapitre 3 quand elle demanda si elle allait obtenir « le diplôme »), tandis que certains s'en offusquaient ouvertement (« Mais enfin, on ne vous a pas attendus pour savoir récupérer des fruits talés, vous croyez quoi ? » s'exclama un homme sans doute septuagénaire qui refusa de suivre l'accompagnement).

Même des personnes bien disposées vis-à-vis du verdissement du quotidien et ayant accepté de suivre l'accompagnement s'offusquèrent d'être considérées comme incompetentes dans leur propre domicile. Madame S., ancienne commerçante d'un débit de boissons, veuve, s'emporta face à Sophie qui lui conseillait de faire des machines de vêtements pleines plutôt que de ne remplir le lave-linge qu'à moitié :

- [Mme S.] : Mais ça, on le sait ! Moi je ne comprends pas...
- [Sophie] : Après, Madame, on ne peut pas vous donner des écogestes qui n'existent pas non plus. Il y en a une trentaine que je vous ai donnés la dernière fois. Mais tous ces écogestes

c'est des choses, d'une part, qui peuvent vous faire faire des économies – peut-être pas tous tous et vous allez pas gagner 100€ à la journée si vous faites tel truc, c'est à l'année que ça se voit, c'est au fur et à mesure, vous grattez un peu de centimes chaque jour. Et chaque jour, en même temps, même si vous êtes une personne sur 7 milliards de personnes sur cette planète, si vous faites ces écogestes, à votre échelle, vous pourrez faire une action pour la planète.

- [Mme S.] Oui, d'accord, mais moi je vais vous dire qu'à notre âge, on a su pour économiser, on sait faire pour économiser. On a toujours économisé ! Peut-être que maintenant bon... Mais le coup des lumières, on éteint aussitôt qu'on sort d'une pièce à l'autre, enfin... [...] On a tellement été bridés de tout, on a été habitués comme ça étant petits donc on va pas gaspiller. Par contre, les yaourts, on m'a dit l'autre fois, il faut acheter non emballé. Donc je l'ai acheté non emballé. [...] Pour nettoyer les cabinets, je prends du vinaigre chaud, ça détartre. Mais ça c'est des produits anciens ! On connaît !

Cette contestation du fait d'être implicitement caractérisés comme inattentifs, prodigues, voire gaspilleurs et d'être explicitement placés dans une position d'élève devant retourner à l'école des bonnes manières amenait beaucoup d'individus à détourner la cible de la responsabilisation environnementale. Tout en reconnaissant l'intérêt d'éduquer à l'écologisation des comportements, les volontaires étaient renvoyé·e·s vers les voisin·e·s (comme on le verra en détail au chapitre 6), vers les enfants (comme le fit Mme M. en se plaignant de ses filles dans la scène introductive de ce chapitre) ou vers d'autres acteurs comme le bailleur social, les entreprises ou les États. Celles et ceux qui avaient vraiment besoin d'être éduqués et sensibilisés étaient souvent les Autres (cf. chapitre 6).

Dans ces cas-là, la logique de la sensibilisation aux écogestes n'était pas remise en cause et était même parfois louée, mais elle était conçue comme inadaptée ou indésirable par rapport à la situation personnelle des individus rencontrés. Il s'agissait alors pour les locataires de détourner le stigmat résidentiel sur leurs voisin·e·s (Pierre Gilbert, 2012), voire de le déconstruire en le renvoyant aux institutions. Bernadette, ancienne ouvrière devenue brocanteuse suite à un licenciement, m'expliqua ainsi, à propos du bailleur social de la résidence des Phares à Saville :

« C'est à eux de donner l'exemple aussi. Il faut soi-même donner l'exemple avant de demander aux autres de le faire. Ils arrosent les jours de pluie, parfois les halls d'immeuble restent allumés toute la nuit, la borne incendie coule. C'est vrai que c'est important, la planète, mais c'est à eux de commencer aussi. Nous, on fait déjà très attention ! »

Ces réactions hostiles s'inscrivaient dans une relation de défiance (dont on a étudié un sens au chapitre 3) des institutions, souvent décrites comme un tout lointain et peu fiable. Les expériences passées concernant les « fausses promesses » de l'ancienne maire de Saville, les « travaux en carton » du bailleur social et les grands discours qui n'étaient « que de la communication » amenaient beaucoup de locataires à douter qu'elles veuillent réellement

améliorer leurs conditions d'existence. Cette méfiance face aux intentions réelles derrière l'accompagnement pouvait se lire à travers les nombreuses incises qui accompagnaient leurs propos sur les écogestes et les accompagnements : « C'est pour la planète, *paraît-il* » indiqua une femme à son compagnon, alors que les volontaires toquaient à sa porte (le couple refusa de suivre l'accompagnement) ; « C'est comme le reste, *soi-disant* c'est pour agir contre le trafic, contre les jeunes qui font de la moto, pour le climat, pour le quartier » s'exclama désabusé Mohamed, un jeune homme étudiant en école de commerce, fils d'un père ouvrier et d'une mère au foyer.

Ainsi si l'insistance du discours institutionnel sur les gains budgétaires accessibles à travers les écogestes faisait écho à certaines préoccupations des ménages populaires et s'accordait à certains schèmes de perception à travers lesquels ils percevaient le verdissement du quotidien (comme on le verra au chapitre 6), sa mobilisation comme « accroche » (Pierre, cf. *supra*) d'une entreprise (ré)-éducatrice avait donc, paradoxalement, un effet répulsif pour les locataires. Le paradoxe n'est cependant qu'apparent, tant qu'on ne prend pas en compte la dimension symbolique de l'entreprise de responsabilisation environnementale et son caractère disqualifiant vis-à-vis des styles de vie et de la conscience environnementale populaires. À cette irritation face à la disqualification symbolique de son style de vie s'ajoutait même parfois un soupçon que l'accompagnement allait coûter aux locataires, comme lorsque, à la fin de la scène présentée plus haut, Mme M. mit en doute la gratuité de la visite des deux volontaires. Même si son intérêt pour les autres pouvait être reconnu, il ne semblait donc pas désirable d'y participer soi-même.

Une forme de protestation alternative - et plus directe - consistait à mettre en question la légitimité même des institutions à tenter de réformer les comportements domestiques et privés pour des raisons écologiques.

À Saville, deux hommes d'une trentaine d'années, portant chacun une djellaba et une barbe longue, se montrèrent hostiles au projet d'accompagnement, alors que je les rencontrais sur un parking de la résidence. L'un d'eux, Moustapha (profession inconnue), qui en avait entendu parler mais chez qui les médiatrices n'étaient pas encore passées, m'expliqua :

« Je vais leur ouvrir la porte mais, dès qu'ils vont me dire de quoi ils parlent, je vais leur dire "Au revoir". C'est bizarre en plus de faire du porte-à-porte comme ça. Moi, ils vont juste prendre la porte ! C'est bizarre comme projet de venir dire aux gens comment vivre chez eux. Moi, je comprends pas, on sait comment vivre chez nous ! Et puis, chacun a son mode de vie, on ne peut pas dire la même chose à tout le monde. Nous, on fait déjà attention. On fait ce qu'on peut mais on essaye de ne pas gaspiller, ne serait-ce que pour notre religion, pour nous il ne faut pas

gaspiller. Après, si les gars ils gaspillent, s'ils jettent l'argent par les fenêtres, c'est leur problème. C'est à eux de réfléchir ! »

Chez ces personnes, dont le style de vie incorpore au moins partiellement des registres de pratiques renvoyant à une culture minoritaire et qui sont probablement habituées à être perçues à travers un regard racisant contribuant à ce que leurs pratiques soient régulées sur la base de leur appartenance religieuse ou ethno-raciale supposée²³⁹, on perçoit ici une forme d'exaspération face la prétention du bailleur social d'instituer les codes de la conduite légitime jusqu'au cœur de la vie privée.

On retrouvait un même agacement chez d'autres locataires qui, pourtant, avaient au contraire tendance à reprendre à leur compte des jugements culturalistes, voire xénophobes, vis-à-vis de leurs voisin·e·s immigré·e·s ou issu·e·s de l'immigration postcoloniale. Ainsi, Bernadette, qui fit plusieurs commentaires sur « les gens [du voisinage] dont la culture n'est pas comme la nôtre » qu'elle tenait pour responsables de la prolifération de déchets au pied de son immeuble, s'exclama : « La douche c'est privé ! C'est pas eux qui payent, qu'ils ne viennent pas nous embêter ! ». Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait ainsi de refuser que les institutions ne s'introduisent jusque dans l'espace des choix domestiques pour y réguler les comportements des locataires. Confrontée à ces réticences, Pauline, une jeune volontaire de Doroy, s'interrogea elle-même pour savoir si elle apprécierait d'être conseillée à son domicile :

« Je pense qu'ils [les locataires] ont peut-être peur d'être jugés aussi, parce qu'on voit chez eux, ce qu'ils font, leurs consommations. C'est pas évident. Je me suis demandé si moi j'accepterais et franchement, je ne sais pas. Si j'habitais seule, je pense que peut-être, mais là, chez mes parents, franchement je ne crois pas... »

De manière congruente, on constatait ainsi chez les enquêté·e·s ayant accepté de suivre les accompagnements, une faible propension à modifier significativement leurs habitudes. Bien qu'il aurait été utile de mener une enquête ethnocomptable (Cottreau et Marzok, 2012) pour objectiver directement les évolutions du mode de vie liées à l'accompagnement, l'observation des interactions entre les volontaires et les locataires permettait déjà de documenter la capacité des second·e·s à ne pas se conformer aux injonctions normalisatrices. Leurs discours révélaient en effet leur peu d'empressement à adopter les écogestes prescrits (qu'on pense à Mme B. dans l'introduction du chapitre 3 ou à Madame M. dans ce chapitre), voire leur faculté à opposer leur veto à la transformation de certaines pratiques (comme quand Mme M. refusa de diminuer sa

²³⁹ Sur la disciplinarisation policière des jeunes hommes racisés de classe populaire dans les banlieues d'Île-de-France, voir Fassin (2011). Plus largement, sur la régulation des corps et des pratiques des musulman·e·s français·e·s, voir Fernando (2014).

consommation de viande) et à contester la validité des arguments des volontaires (comme quand Mme M. mit en doute la pureté de l'eau du robinet). Cette capacité à résister à la tentative de régulation des pratiques domestiques rejoint les observations de Pierre Gilbert selon lesquelles, malgré l'acculturation des classes populaires aux normes légitimes liée à l'intensification des contacts avec les autres classes sociales (Schwartz, 2011), « les manières d'habiter résistent davantage à l'influence de la culture dominante que d'autres dimensions constitutives du style de vie » (Gilbert 2016a:108; voir également Gilbert 2016b). En d'autres termes, ce refus de se soumettre aux codes de la culture légitime peut être analysé comme une défense du caractère de « monde privé » de l'espace domestique (Schwartz, 1990), où les membres des classes populaires sont moins soumis·e·s aux contraintes liées à la domination sociale que dans l'espace public ou au travail²⁴⁰.

Malgré la reconnaissance fréquente de l'existence de problèmes environnementaux graves et pressants, malgré l'accord sur l'exigence pratique de dépenser ses ressources efficacement au quotidien, les locataires adhéraient donc peu au discours promu par les programmes observés. Leur préoccupation environnementale ne se transformait pas aisément dans le sens de la responsabilité individuelle pour la planète qui commande d'écologiser le quotidien, tel que décrit au chapitre 2 à partir de l'enquête sur les militant·e·s Alternatiba appartenant majoritairement aux fractions culturelles des classes moyennes et supérieures, et qui était promu par les institutions. Bien qu'il soit difficile d'accéder à la subjectivité individuelle des enquêté·e·s et que mes observations puissent manquer de profondeur temporelle pour saisir les fruits à long terme des « graines » plantées par les programmes de sensibilisation²⁴¹, la subjectivation environnementale encouragée ne semblait pas avoir lieu. Pour le dire autrement, l'« imposition symbolique » visée par les programmes de responsabilisation (comme dans le cas de la transmission de normes éducatives par les professionnelles de la petite enfance, voir Serre, 1998) était partiellement mise en échec par les locataires. Par contraste avec l'adhésion des volontaires au discours responsabilisateur et au rôle qui était attendu d'elles et eux, les locataires ne prenaient souvent même pas la peine de mettre en scène leur adoption des comportements promus comme « vertueux », et encore moins de se lancer dans des récits de conversion à la conscience environnementale. Si les ménages ne bénéficiaient pas des mêmes

²⁴⁰ On reviendra plus en détail sur ce point au chapitre 6.

²⁴¹ Pour reprendre l'expression d'Erwan déjà restituée dans la conclusion de la première section du chapitre 1.

incitations que les jeunes en service civique à jouer le jeu des institutions (cf. l'introduction du chapitre 2 et les espoirs des volontaires de trouver un travail, de bénéficier du regard positif des institutions, etc.), cette raison ne suffit pas à expliquer leur capacité à résister au discours normalisateur.

On peut, d'une part, imputer l'insuccès des interventions observées à l'insuffisance de l'écart social entre les personnes prescrivant les comportements et les personnes responsabilisées (en particulier dans le cas des volontaires en service civique où la proximité sociale est redoublée par leur inexpérience et manque d'expertise sur la thématique environnementale). On peut également faire l'hypothèse que, contrairement à la santé publique, l'écologie est une science récente et un discours chargé de moins d'autorité, qui ne peut pas s'appuyer sur un long héritage disciplinaire pour légitimer sa capacité à édicter les comportements appropriés. L'absence d'opposition de principe à l'argument de la protection de l'environnement et la récurrence des mêmes justifications mobilisées pour contester la normalisation des pratiques appellent cependant à mieux comprendre la façon dont l'enjeu écologique est appréhendé par les membres des classes populaires. Les observations présentées ici font en effet écho à celles de Faustine Régnier et Ana Masullo (2009) qui, à partir d'une enquête par entretiens en population générale, ont mis en évidence la capacité d'évitement des fractions les plus précaires des classes populaires et de réaction critique des catégories populaires modestes face aux prescriptions sanitaires en matière d'alimentation et de corpulence. Comme le montrent les deux autrices, la mise à distance des normes dominantes (à travers une autre mise en échec des tentatives institutionnelles de normalisation des pratiques alimentaires) participe d'une réaffirmation de l'autonomie des goûts populaires vis-à-vis de la nourriture et d'un rapport au corps et à la maladie qui est propre aux classes dominées (cf. Boltanski, 1971).

Pour terminer de saisir les logiques sociales de la faible réceptivité des habitant·e·s des résidences enquêtées aux programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes, il faudra donc pareillement décrire les dimensions des rapports populaires à la question environnementale avec lesquelles les prescriptions institutionnelles entrent en contradiction. La mise à jour, dans les deux derniers chapitres de la thèse, de perspectives alternatives sur les enjeux écologiques, ancrées dans les conditions de vie et les univers de sens des classes populaires, permettra ainsi de proposer une explication moins localisée et contingente de la faible capacité à gouverner les pratiques quotidiennes. On montrera ainsi que les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes cherchaient à diffuser une forme de réflexivité qui résonnait peu avec les problèmes environnementaux rencontrés par les locataires (chapitre 5) et avec leur appréhension des questions environnementales plus généralement (chapitre 6).

Conclusion de la troisième section : Une gouvernamentalité limitée mais pas inopérante

Dans la lignée de l'irréalisme du discours écologiste décrit au chapitre 1, la mise en œuvre des accompagnements parvenait peu à réaliser les objectifs à la fois affichés et sous-jacents des responsables institutionnel·le·s. Les programmes ne permettaient pas de lutter contre la précarité énergétique, faisaient peu changer les comportements quotidiens des locataires (dont l'empreinte carbone était donc stable), ne résolvaient pas les problèmes liés à la présence d'activités illégales ou de déchets dans les espaces communs, ne permettaient pas de « toucher » les ménages les plus insolvable et avaient donc probablement peu d'effet sur le taux de recouvrement des charges par les bailleurs²⁴².

Mais si, dans le premier chapitre, ce constat participait d'une critique de l'inaction publique face aux problèmes environnementaux contribuant à « soutenir l'insoutenable », il doit à présent amener à nuancer la critique du contrôle social et de la normalisation environnementale des pratiques populaires comme pratique de gouvernement. L'observation ethnographique amène en effet à constater l'écart entre les intentions et les pratiques concrètes de la normalisation écologique du style de vie ciblée sur les classes populaires. Si la description est alors plus riche, elle est aussi plus nuancée. D'une part, la responsabilisation observée apparaît comme une technique d'encadrement moins contraignante que d'autres formes de contrôle s'exerçant sur les classes populaires (pour une discussion récente de celles-ci, voir Dubois, 2021). On n'observe pas ici de postures autoritaires ou coercitives (voir par exemple François, 2017 sur les procédures d'expulsion par le recours à la force physique, ou François, 2014 sur les interactions entre bailleurs et familles relogées dans le cadre de programmes de rénovation) mais des formes douces de persuasion et de contrôle.

En outre, ce gouvernement des conduites fondé sur l'incitation à la subjectivation environnementale parvenait peu, en réalité, à faire changer les comportements. Il pouvait même être détourné des objectifs initialement envisagés par les responsables institutionnels et être réapproprié à l'avantage des locataires ciblé·e·s. Plusieurs femmes retraitées (à l'image de Mme M.) ou veuves (à l'image de Mme S.) profitaient ainsi de la visite des jeunes volontaires pour avoir de la compagnie et une présence réconfortante, en offrant le café aux jeunes volontaires

²⁴² Les observations de Jeanne Demoulin (2019) tendent à accréditer l'idée que les programmes de participation améliorent assez peu la rentabilité économique des bailleurs sociaux et que leur efficacité gestionnaire est difficilement démontrable.

et en cherchant à détourner les discussions du thème du verdissement du style de vie pour plutôt parler de leurs préoccupations quotidiennes. Plusieurs parents tiraient parti des animations organisées le mercredi après-midi pour bénéficier d'un service de garderie gratuit, au pied de chez eux, auquel ils pouvaient déposer leurs enfants pour plusieurs heures sans pour autant s'engager à réformer leurs pratiques domestiques. Comme on le verra au chapitre 6, d'autres locataires saisissaient enfin l'occasion de l'accompagnement à l'adoption d'écogestes pour chercher à se distinguer symboliquement des voisin·e·s auquel·le·s ils et elles ne voulaient pas être associé·e·s.

Ces accommodements avec la volonté des institutions de diffuser le discours de la durabilité favorisaient sans doute la tolérance des habitant·e·s des quartiers ciblés à l'égard de programmes de sensibilisation qui pouvaient les irriter par ailleurs. Dans aucune des résidences enquêtées, je n'ai constaté de mouvement organisé de contestation des interventions enquêtées : les résistances en restaient au stade des étonnements sourds et des agacements diffus.

En reprenant l'expression proposée par Didier Fassin (2000b:175-188) pour décrire la mise en œuvre de la santé publique dans des villes de la banlieue parisienne, on peut donc parler de « gouvernementalité limitée ». Dans une démarche méthodologique (dont on s'est inspiré ici) consistant à soumettre la question du mode de gouvernement à l'épreuve des faits et à s'appuyer sur l'échelle locale et territorialisée pour saisir son poids réel sur la transformation du monde social (voir également Fassin, 1998), Fassin montre que, malgré l'extension des cibles, des objets et des acteurs de la santé publique, celle-ci parvenait en réalité assez peu à atteindre ses objectifs et à améliorer radicalement la santé des populations. Par manque de moyens et de compétences et face à la gravité des problèmes rencontrés, la santé publique locale ne correspondait qu'à « un régime restreint de gouvernementalité » (Fassin, 2000b:176), à la fois « traversé par des ambiguïtés [et] contrecarré par des résistances » (Fassin, 2000b:187).

Telle qu'il est repris ici, le concept de « gouvernementalité limitée » n'est pas destiné à décrire le gouvernement sur un mode négatif (une absence de pouvoir) mais bien sur un mode positif : ici, le pouvoir s'exerce bel et bien, mais il s'exerce justement à travers un faible contrôle sur les comportements de la population ciblée. Certes, les programmes enquêtés ne permettaient pas pour de réaliser les objectifs institutionnels en pacifiant les quartiers, en réduisant les impayés ou en diminuant l'empreinte carbone des styles de vie. Mais, même si l'incitation à la subjectivation environnementale est finalement peu contraignante pour les personnes ciblées et rencontre des résistances et des évitements, cette intervention de politique environnementale renforce en même temps la légitimité des gouvernant·e·s, annule ou marginalise d'autres

problématisations possibles du lien entre classes populaires et enjeux écologiques et participe à la solidification de l'ordre social. Limitée, cette forme de gouvernementalité n'en devient ni anecdotique ni inopérante, dans la mesure où elle configure largement le regard porté par les institutions sur les questions environnementales dans les quartiers populaires. On verra ainsi dans la dernière partie de la thèse qu'elle a des conséquences pratiques et symboliques bien réelles sur la façon dont les questions environnementales impactent la vie des classes populaires urbaines.

Conclusion du chapitre : l'institutionnalisation des représentations disqualifiantes du rapport des classes populaires aux enjeux environnementaux

Les chapitres 1 et 2 de la thèse ont permis de mettre en évidence l'existence d'une forme de gouvernementalité des questions environnementales qui accordait une importance cruciale à la « conscience environnementale » et à sa traduction pratique à travers une écologisation du style de vie devant obéir à certains codes dominants. Les chapitres 3 et 4 ont quant à eux permis de décrire les modalités d'action de ce gouvernement des questions environnementales quand il était mis en œuvre dans des résidences d'habitat social d'Île-de-France. On a ainsi procédé à une analyse de la spécialisation de la politique environnementale en fonction de son public qui a permis de souligner que ce gouvernement des questions environnementales était aussi un gouvernement des classes populaires urbaines. L'incitation à la subjectivation environnementale, en tant qu'elle est ciblée sur des quartiers perçus comme anormaux et potentiellement dangereux et qu'elle y prend une forme particulière l'amenant à adopter des discours, des procédures et des objectifs spécifiques, n'est pas seulement une politique de responsabilisation d'inspiration néolibérale, mais aussi une politique d'encadrement des nouvelles « classes dangereuses ».

Même si, comme dans le cas d'autres tentatives de responsabilisation (Mazouz, 2014), l'accompagnement pouvait viser à l'émancipation du public en même temps qu'à sa normalisation, il était difficile de ne pas y voir une technique de gouvernement descendante : les interventions demandaient le respect de codes de bonnes conduites définis par les institutions et disqualifiaient les pratiques existantes du public ciblé. Même si, en pratique, les comportements des locataires changeaient peu et qu'une majorité pouvait se soustraire au

discours normalisant, la charge symbolique des interventions n'était pas évacuée pour autant. On peut en effet faire l'hypothèse que le ciblage de programmes d'éducation aux bonnes manières environnementales avait pour effet de renforcer le stigmatisme résidentiel dont souffraient déjà les ménages vivant dans ces quartiers, y compris les plus stables.

Les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes avaient pour en effet pour conséquence d'institutionnaliser les représentations disqualifiantes du rapport populaires aux enjeux environnementaux dans sa double dimension idéale (absence supposée de conscience environnementale justifiant le ciblage de la « sensibilisation ») et pratique (style de vie supposé être insuffisamment écologisé justifiant l'enseignement d'« écogestes »). Les deux dimensions s'alimentaient et se renforçaient d'ailleurs mutuellement : parce que les ménages populaires adoptaient peu les comportements canoniques du verdissement du quotidien, leur conscience environnementale était mise en doute ou déniée (ce qu'on a décrit au chapitre 2 comme l'absence de performance de la conscience environnementale) ; parce que leur conscience environnementale était soupçonnée d'être inexistante, le caractère écologique de leur style de vie et sa faible contribution pratique aux pollutions étaient ignorés (ce qu'on a décrit au chapitre 3 comme la logique intentionnaliste des discours écologistes).

Décrites au chapitre 2 à propos des théories de sens commun communément partagées par les militant·e·s Alternatiba sans être pour autant systématisées ou toujours explicitées, ces représentations disqualifiantes recevaient, à travers les interventions institutionnelles, une confirmation et une légitimation publiques. Les accompagnements à l'adoption d'écogestes, malgré leurs résultats médiocres à court terme, n'étaient donc pas anodins pour autant et produisaient des effets sociaux.

On verra ainsi dans la dernière partie de la thèse comment elles participent à invisibiliser les souffrances environnementales (chapitre 5) et à structurer les conflits de voisinage autour des normes portées par les institutions faisant du verdissement du quotidien une nouvelle norme de civilité (chapitre 6). Les caractéristiques de la forme de gouvernementalité dominante décrites jusqu'ici permettront de faire sens de la façon dont les questions environnementales impactent les conditions de vie des classes populaires. Dans cette dernière partie, on cherchera cependant également à comprendre comment cette perspective dominante peut être renversée. Il s'agira alors d'imaginer, en s'appuyant sur l'ensemble des terrains d'enquête, une voie plus émancipatrice pour le gouvernement des conduites environnementales.

Partie 3 : Renversements

Après avoir dégagé les enjeux politiques et moraux soulevés par les interventions de politique environnementale qui ciblent les classes populaires urbaines, puis après avoir analysé leurs modalités d'action, cette troisième partie de la thèse s'attache à décrire les dimensions de la réalité sociale qui sont masquées ou marginalisées par les cadrages dominants. Il s'agit en effet d'essayer de renverser le regard et de faire appel à l'imagination sociologique pour documenter d'autres enjeux et d'autres points de vue que ceux sur lesquels on s'est penchés jusqu'ici. On peut ainsi envisager d'autres formes de problématisation reliant l'inégalité sociale et les dégradations environnementales qui pourraient ou qui auraient pu émerger.

Le chapitre 5 s'appuie ainsi largement sur le terrain argentin pour interroger la notion même d'« environnement ». Après un rapide cadrage sur la façon dont le problème des ordures est géré par les institutions dans les résidences HLM françaises, le chapitre se penche sur les interventions de santé environnementales de l'ACUMAR dans le Grand Buenos Aires. Il examine les raisons sociologiques pour lesquelles elles amènent la puissance publique comme les habitant·e·s à concevoir l'exposition aux déchets comme une souffrance environnementale produite par un ordre social et urbain injuste. La mobilisation du contrepoint argentin fonctionne alors comme un révélateur, qui permet de prêter attention à des dimensions des problèmes environnementaux qui étaient jusqu'ici occultés par la perspective responsabilisatrice qui domine les interventions françaises.

Le chapitre 6 cherche quant à lui à éviter l'écueil légitimiste pour étudier les rapports des membres des classes populaires à l'enjeu écologique. En s'appuyant sur les outils de la sociologie des pratiques culturelles et des classes populaires, il s'attache à décrire les sens moraux et pratiques à partir desquels ces groupes sociaux s'approprient les questions soulevées par les dégradations environnementales. L'enquête de terrain permet ainsi de mettre en évidence l'existence de rapports populaires fondés sur d'autres codes et principes d'appréhension que les rapports dominants. Alors que les classes populaires sont régulièrement accusées de manquer de sensibilité environnementale, cela amène à mettre en question la notion même de morale écologique.

CHAPITRE 5 :

Qu'est-ce qu'un environnement ? (In)attention face aux souffrances environnementales :

le cas des déchets en quartiers populaires

Les déchets dans les résidences HLM : à trier et à ne pas jeter n'importe où

Sans être placée au tout premier plan des discours tenus dans le cadre des programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes (qui portaient plutôt sur l'acte d'achat et de consommation), la thématique des déchets²⁴³ était néanmoins régulièrement présente, comme un fil rouge traversant la plupart des activités organisées par les volontaires en service civique. Deux thématiques étaient particulièrement travaillées : la promotion de la séparation des déchets et la lutte contre les « incivilités » liées à leur mauvaise gestion.

À Carigny et Doroy, il s'agissait principalement de promouvoir la pratique du tri des déchets ménagers en fonction des différentes catégories établies par le syndicat local de gestion. Comme l'avait indiqué la responsable de ce dernier lors de la formation qu'elle avait dispensée aux volontaires (cf. introduction du chapitre 3), plusieurs conditions devaient être réunies pour favoriser l'adoption de cette pratique : que les habitant·e·s aient « envie de participer » et soient « motivés », que les consignes du tri soient « claires » et « comprises », qu'il y ait une « compréhension de l'utilité » du geste de tri et que celui-ci soit facilité par un « parcours jusqu'au point de tri acceptable ». Charge était ainsi confiée aux jeunes en service civique de diffuser l'idée que les déchets étaient des « ressources » pouvant être valorisées et recyclées et qu'il était important de suivre les instructions institutionnelles pour assurer leur bonne gestion. Que ce soit à travers l'incitation systématique à « faire le tri » lors des visites d'accompagnement aux écogestes ou à travers de nombreuses animations éducatives en

²⁴³ Le terme « déchet » est utilisé ici de manière générique pour décrire l'ensemble des objets et des matériaux traités comme tels par mes interlocuteurs et interlocutrices, que ce soit dans le sens de rebuts valorisables qu'il faudrait transformer en ressources grâce à leur réutilisation ou recyclage, ou dans le sens d'ordures répugnantes dont il faudrait contenir les effets délétères.

direction des enfants, la mission de service civique cherchait à faire changer les regards et les comportements vis-à-vis des déchets : il fallait les trier.

Les consignes de tri n'étaient, de prime abord, pas conçues pour être facilement comprises par un public profane²⁴⁴ : faites de nombreuses exceptions, formulées dans un langage technique catégorisant les déchets selon leur matériau de composition, leur caractère « souillé » ou non et leur recyclabilité, variant d'un territoire et d'une année à l'autre (en fonction du syndicat local et de l'évolution de ses capacités de traitement), elles correspondaient plutôt aux préoccupations de l'ingénierie du traitement et du recyclage des déchets qu'à celles d'un ménage. Les volontaires devaient donc faire un travail de pédagogie pour les rendre « claires » et les enseigner aux habitant·e·s. Cela passait principalement par la distribution de « plaquettes de tri » aux « familles » acceptant de suivre l'accompagnement et par l'organisation d'activités ludiques avec les enfants : le « Tri-Basket » leur demandait de lancer divers déchets dans la poubelle correspondante, le « Tri Master » était un jeu de cartes à jouer et collectionner (développé par l'une des principales entreprises nationales de gestion des déchets) qui personnifiait les déchets en petits monstres appartenant à différentes « tribus » en fonction de leur matériau de composition, tandis que divers « quizz » octroyaient des points pour les bonnes réponses apportées à des questions formulées sur un mode prescriptif (« Où faut-il jeter une bouteille de lait ? »).

Outre ce travail d'information, les volontaires menaient aussi une activité de « motivation » des résident·e·s. Parmi les représentations disqualifiantes de la gestion populaire des déchets véhiculées par la formatrice du syndicat local (cf. introduction du chapitre 3), une théorie de sens commun était destinée à démontrer l'apathie des locataires de résidences HLM sur ce sujet : alors qu'« en pavillons » les ménages se sentiraient « observés » par leurs voisin·e·s et par les éboueurs et éboueuses et feraient donc « bien le tri », dans les habitats collectifs, l'« interdépendance des trieurs » et l'habitude d'utiliser des vide-ordures rendraient les

²⁴⁴ Au moment de l'enquête, selon le « guide du tri » distribué par les volontaires, les consignes locales de tri étaient les suivantes. Dans le « bac jaune » devaient aller : les « bouteilles et flacons en plastique » (mais pas les « petits emballages en plastique », les « sacs plastiques » ou les « films plastiques »), les « cartons, cartonnettes et briques » (mais pas les « couches » ni les « suremballages et films plastiques »), les « papiers » (mais pas les « papiers d'emballages souillés, mouchoirs, essuie-tout, papiers peints, papiers sulfurisés »), les « emballages métalliques » (mais pas les « boîtes de conserve contenant des restes » ni le « papier aluminium » ou les « casseroles ou autres objets métalliques »). Dans le « bac vert » devaient aller : les « emballages en verre » (mais pas la « vaisselle, faïence, porcelaine, cristal, pyrex » ni les « ampoules », « vitres et miroirs »). Dans le bac marron, il fallait mettre les « ordures ménagères résiduelles » composées des « déchets biodégradables », des « plastics non recyclables » et des « déchets souillés non toxiques » (mais pas les « déchets dangereux spécifiques », les « textiles, linges, chaussures » ni les « appareils électriques et électroniques »).

ménages « démotivés ». En accord avec ce raisonnement, les jeunes en service civique avaient donc organisé plusieurs événements destinés « faire que les gens se rencontrent, qu'ils se parlent » (Clément) autour de l'enjeu de la bonne gestion des déchets. En mai 2015, à Doroy, l'équipe de volontaires avait ainsi organisé un « marché gratuit » au cours duquel les résident·e·s étaient invité·e·s à amener tous les meubles ou objets dont ils et elles ne voulaient plus et à prendre ceux qui les intéressaient, sans principe de paiement ni de troc. En parallèle, une « disco-soupe » était organisée le midi et l'après-midi afin de préparer collectivement des soupes et des jus de fruits à partir de « légumes et fruits récupérés » et de les distribuer gratuitement. Le double message à l'attention des locataires était que, d'un côté, les vieux objets pouvaient avoir une utilité plutôt que d'être jetés (de nombreux jouets, vêtements, meubles et éléments de vaisselle avaient effectivement trouvé preneur et fait des heureuses et heureux) et qu'il fallait donc porter attention à ce que l'on faisait des choses dont on souhaitait se séparer et, de l'autre, que cette préoccupation pouvait être festive et collective en réunissant tou·te·s les habitant·e·s autour d'un même moment partagé. En direction des enfants, de nombreux « ateliers récup' » de fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération avaient tenté de transmettre la même conviction : en confectionnant un arbre de Noël en carton avec des guirlandes en bouteilles d'eau découpées, en réalisant des porte-crayon avec des rouleaux de papier toilette ou en faisant des bracelets avec des bouteilles et du tissu, garçons et filles devaient changer de regard sur les déchets du quotidien et y voir une ressource à valoriser.

Mises bout à bout, ces incitations répétées et ces activités mobilisatrices faisaient du tri des déchets selon les canons institutionnels une pratique *élémentaire* du verdissement du quotidien promu par les programmes observés. Comme on l'a vu précédemment, ne « même pas » faire le tri était ainsi vu par les volontaires comme le signe d'un désintérêt total pour l'environnement et les écogestes. En conférant une telle importance à une pratique dont les conséquences climatiques sont pourtant modestes, la responsabilisation environnementale prolongeait bien le programme de la modernisation écologique : l'intérêt pour la « valorisation » des déchets était notamment d'ordre économique car elle devait permettre à transformer un coût (lié à leur récupération et traitement) en un bénéfice (généralisé grâce au recyclage ou à la conversion des déchets en matière première). Cet argument était régulièrement mobilisé par les encadrant·e·s de la mission de service civique, notamment par Erwan, à propos du compostage des déchets organiques :

« Si tout le monde sur le territoire du syndicat le faisait, ça permettrait d'économiser plusieurs millions d'euros qu'on pourrait utiliser pour autre chose. Donc ce sont des gestes vraiment importants. »

Comme l'expliqua la formatrice du syndicat aux volontaires, les « erreurs de tri » (*i.e.* lorsqu'un déchet était mis dans un bac dans lequel il n'était pas supposé aller) coûtaient cher au syndicat : soit parce que des déchets recyclables (comme le verre, qui « rapporte beaucoup ») échappaient à la récupération et créaient un « manque à gagner », soit parce que les déchets mal triés partaient « en refus de tri » et mobilisaient une main d'œuvre et un coût de transport pour être séparés du reste des déchets recyclables et être réacheminés vers un centre d'incinération ou d'enfouissement. Même la réduction des déchets (promue principalement à travers l'incitation à l'achat de produits moins emballés dans le cadre de l'accompagnement aux écogestes) était louée à partir d'un argument économique : elle devait permettre de réduire les coûts de gestion des déchets et éviter la construction de nouveaux incinérateurs ou nouveaux sites d'enfouissement. Le « guide du tri » distribué par les volontaires indiquait ainsi : « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Le déchet que l'on ne produit pas, ne coûte rien ! ».

Des contraintes organisationnelles et pratiques mettaient cependant parfois à mal le couplage entre logique écologique et logique économique. Par exemple, pour soutenir l'argument de la « disco-soupe » selon lequel les fruits et légumes défraîchis pouvaient être avantageusement récupérés grâce à des recettes simples rendant possible de les valoriser plutôt que de les jeter, les volontaires avaient démarché des supermarchés et primeurs locaux pour récupérer leurs invendus. Certains avaient accepté, cependant, pour pouvoir organiser la disco-soupe à partir de la mi-journée du marché gratuit, il était nécessaire d'aller chercher les fruits et légumes tôt le matin, notamment auprès des vendeurs et vendeuses du marché local qui avaient demandé aux volontaires de venir à 7h du matin : « Ce seront pas des invendus mais, au mieux, des invendables alors. Ils sont sympas, hein ! » avait fait remarquer Erwan. Pour s'assurer d'en avoir assez pour satisfaire les locataires, les volontaires avaient quand même pu bénéficier d'un peu d'argent de la mairie pour acheter quelques compléments.

Un autre décalage lié au mariage forcé entre les deux logiques était lié à la promotion du compost en résidence HLM. Erwan, qui s'appêtait à se reconvertir comme maraîcher en permaculture, en faisait régulièrement la promotion auprès des volontaires et les enjoignait à en faire de même auprès des locataires. Il n'était d'ailleurs pas seul dans ce cas, puisque la formatrice du syndicat de gestion des déchets les encouragea aussi à en faire la promotion et se targua d'avoir elle-même un « lombricomposteur »²⁴⁵ dans son studio. Cependant, les

²⁴⁵ Le lombricomposteur est un dispositif de compostage des déchets organiques qui fait appel à l'action de vers de terre (lombrics). De petite taille et censé ne pas dégager d'odeurs, il est promu comme une solution de compostage en appartement.

arguments d'Erwan et du syndicat semblaient régulièrement désajustés par rapport au contexte des résidences HLM. Outre les consignes excluant les ménages dont le répertoire culinaire est épicé ou pimenté (cf. la remarque de Nelly qui en concluait que « Le compost, c'est pas pour les noirs » dans l'introduction du chapitre 2), l'intérêt même de la pratique semblait s'évanouir pour des ménages n'ayant pas accès à un espace vert. Le présentant aux volontaires comme un moyen de faire des économies sur l'engrais et de « mieux faire pousser tout en polluant moins », Erwan dut reconnaître que : « Bon, là les gens dans la résidence, ils ne peuvent pas vraiment l'utiliser. Mais ils peuvent peut-être le donner à leurs voisins ! ». De même, lors d'une animation sur le compost auprès des enfants, les volontaires lisaient un dépliant du syndicat de gestion des déchets pour présenter tout ce qu'il était possible de mettre dans le compost, avant de s'interrompre : « les feuilles mortes, les épluchures, les restes de repas, la pelouse quand on la tond – ah ça non, on ne tond pas la pelouse ici ! ». On voyait ainsi qu'il n'était pas si aisé de transposer au style de vie des classes populaires urbaines vivant dans les résidences ciblées un raisonnement qui avait été élaboré à partir de l'écologisation/rentabilisation d'un style de vie situé dans un autre milieu géographique et social.

Les déchets intervenaient dans les discours liés aux accompagnements observés à travers une deuxième logique, qui était, cette fois, propre aux résidences d'habitat social : la lutte contre les « incivilités ». Plus particulièrement, quand elles étaient conçues à propos des déchets, celles-ci s'incarnaient à travers deux figures majeures : le « jet d'ordures par les fenêtres » et le « dépôt sauvage des encombrants ». Il ne s'agissait alors plus tant de valoriser les déchets et de les transformer en « ressources » que d'éviter que les « ordures », les « poubelles » ou les « détritiques » ne soient jetés hors des espaces et des créneaux temporels délimités à cet effet par le bailleur social et la mairie.

Cette seconde approche des déchets était moins présente dans le cas des accompagnements de Doroy et Carigny, où les volontaires en service civique étaient peu mobilisé·e·s sur la question. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois, en avril 2015, quand deux volontaires d'une autre équipe chapeauté par la même association vinrent rendre visite à l'équipe de Doroy, que j'entendis pour la première fois un·e des intervenant·es des programmes de responsabilisation se plaindre du « jet d'ordures par les fenêtres ». Missionné·e·s dans deux résidences situées dans la première couronne de la banlieue parisienne, les deux volontaires (dont les parcours scolaires avaient suivi des voies plus sélectives que les volontaires de Doroy, tout en les amenant à un même point d'indécision et d'incertitudes sur leur futur) regorgeaient d'anecdotes sur des gardien·ne·s d'immeubles ayant vu des bouteilles, des couches et divers objets jetés par

les fenêtres des appartements, dont un qui aurait même « reçu sept points de sutures » à cause d'une pomme qui lui serait tombée sur la tête. Ces anecdotes, toujours de seconde main (seul un volontaire dit avoir vu lui-même, une fois, un « jet de yaourt »), semblaient occuper une place importante dans leurs représentations des résidences ciblées (qui semblaient être plus densément peuplées et composées de bâtiments plus hauts que la résidence des Oliviers) et de leur travail quotidien, qui consistait notamment à lutter contre ce qui était présenté comme un « fléau ».

Il me sembla que les volontaires de Doroy furent impressionné·e·s par ces récits, mais quelque peu sceptiques face à l'image presque monstrueuse qu'elle renvoyait des locataires. Ils et elles n'avaient rien observé de tel dans la résidence des Oliviers et la plus faible hauteur des immeubles (seule une tour de 9 étages voisinait des immeubles de 4 à 5 étages) semblait moins se prêter aux rumeurs concernant de tels comportements dont les responsables ne sont généralement pas clairement identifié·e·s. Même si les résident·e·s se plaignaient régulièrement des « jeunes » qui jetaient leurs papiers dans la rue ou des voisin·e·s qui géraient mal leurs déchets (on reviendra sur ces commentaires *infra*), les encadrante·e·s de la mission les poussaient peu à chercher à corriger ces comportements en particulier. Comme me l'expliqua Pierre, le coordinateur national du programme au sein de l'association, les priorités thématiques des interventions dépendaient des attentes des partenaires locaux :

« Tu vas avoir un bailleur social qui va te dire « Nous on a un vrai problème, les gens jettent les déchets par les fenêtres », c'est quelque chose que l'on rencontre très souvent. Et on va se rendre compte, que sur ce territoire-là, oui, effectivement, c'est extrêmement important, du coup on met plutôt l'accent sur la thématique « déchets ». Un autre territoire, tu vas avoir une collectivité, par exemple, qui a contribué à la réhabilitation thermique d'un ensemble de logements situés en parc HLM. Et ils se rendent compte qu'en fait il n'y a pas du tout d'économie d'énergie réalisée par les locataires parce que les locataires ne savent pas comment utiliser les nouveaux logements BBC [Bâtiment Basse Consommation] qui ont un usage un peu différent. Et là, du coup, l'accent va être mis plutôt sur les thématiques « énergie » pour répondre à ce besoin-là. L'idée c'est d'adapter un peu au territoire. »

Il qualifia les territoires de Carigny et Doroy de « généralistes », ce qui indiquait que la question du jet de déchets n'était pas un sujet de préoccupation prioritaire ni majeur pour les bailleurs locaux et les mairies des deux villes.

En mai 2015, les volontaires furent néanmoins mobilisé·e·s par Lucien, le chargé de communication du bailleur, sur une opération intitulée « J'aime ma résidence » destinée à « nettoyer les allées » et parties communes avec les locataires. « Pour préserver le cadre de vie » du quartier, les volontaires invitaient adultes et enfants à « venir réaliser avec eux une grande opération de ramassage des déchets sur la résidence », selon un tract distribué dans toutes les

boîtes aux lettres. Profitant d'un après-midi de printemps ensoleillé, le groupe avait ainsi arpenté la résidence avec une dizaine d'enfants et quelques parents, armé·e·s de gants et de sacs poubelles fournis par le bailleur et la mairie pour récupérer les canettes, papiers et autres déchets qui jonchaient certaines pelouses. Quelques semaines plus tard, dans la continuité de cette journée (qui avait été reproduite, le même jour, par l'équipe de Carigny dans la résidence des Plateaux) et dans le cadre de la « semaine nationale des HLM » coordonnée par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), Lucien organisa une nouvelle opération centrée sur le « cadre de vie », en demandant aux volontaires accompagné·e·s des enfants de la résidence de fleurir les bacs situés aux pieds des immeubles. Jusque-là délaissées, ces jardinières pouvaient ainsi accueillir des plantes vivaces et des herbes aromatiques destinées à y rester de manière pérenne, afin de « valoriser » la résidence, selon les mots de Lucien : « Ça vaut pas la peine qu'on le refasse tous les six mois. Si on investit, il faut que ça tienne ! » leur expliqua-t-il à propos du choix de planter des tulipes et des iris plutôt que des coquelicots ou des légumes comestibles mais annuels.

Dans les deux cas, ces opérations étaient conçues comme un moyen d'« améliorer l'image du quartier » et d'éviter sa « dégradation » et les « incivilités » (Lucien), selon un raisonnement faisant implicitement référence à la théorie de la « vitre cassée ». Popularisée par un article états-unien du début des années 1980 (Wilson et Kelling, 1982), cette théorie criminologique indique que le manque d'entretien d'un quartier ou d'une propriété (l'absence de réparation d'une « vitre cassée », ce qui est qualifié par les auteurs de « untended behavior ») entraîne la multiplication des actes délinquants, voire criminels. Reprise et largement diffusée en France à partir des années 1990, elle a été appliquée à des domaines qui débordaient celui de la délinquance pour réprimer les « incivilités » qui se multiplieraient dans les quartiers d'habitat social et participeraient à leur « relégation » sociale (comme le note Roché, 2000). Ici, elle était mobilisée à travers l'idée que le ramassage des déchets et le fleurissement des jardinières permettrait de « montrer aux résidents qu'on fait des choses pour la résidence » et que cela produirait un mouvement général de soin apporté au « cadre de vie ».

Mais c'est à Saville que la mobilisation de cette théorie, liée à une forte préoccupation pour la présence de déchets dans les parties communes, était la plus visible et claire. Comme l'ont déjà indiqué plusieurs *verbatim* et développements présentés aux chapitres 3 et 4, les professionnelles locales de la politique de la ville et du DSU considéraient le « jet d'ordures par les fenêtres » et l'« envahissement dû aux encombrants » comme « une vraie réalité » (Mathilde) et « un problème » de premier ordre (Florence). La qualification de la présence de déchets au pied des immeubles et dans les allées des résidences comme relevant d'une « mauvaise appropriation des espaces extérieurs » établissait un lien entre, d'un côté, des

problèmes rapportés de manque d'entretien de la résidence par les locataires et, de l'autre, la présence d'activités illégales et délinquantes (la vente de drogue au pied de certains immeubles). Sans être explicitement mobilisée, la théorie de la vitre cassée était à nouveau présente en filigrane. L'entraînement de la conscience environnementale des locataires était alors conçue comme un moyen de lutter contre ces deux problématiques en même temps et plusieurs programmes de sensibilisation avaient été spécifiquement tournés vers la transmission de conseils sur la bonne façon de gérer ses détritrus. On reviendra plus en détail sur la façon dont le problème des déchets était administré à Saville dans la seconde section de ce chapitre ; pour l'instant, il suffit de constater que la mauvaise gestion des ordures était, là aussi, caractérisée comme une « incivilité » imputée aux résident·e·s et que les institutions se donnaient pour mission de corriger cette dernière.

Dans le cas de la promotion du tri comme dans celui de la prévention du jet d'ordures, les interventions positionnaient les locataires comme de potentiel·le·s auteurs et auteuses de trouble dont les comportements devaient être encadrés. Dans les deux cas, elles diffusaient des représentations disqualifiantes qui associaient les classes populaires urbaines à la mauvaise gestion des déchets : flemmardise, individualisme et démotivation face au tri des déchets d'un côté ; saleté, inconséquence et dangerosité du côté de l'entretien des parties communes. Ces reproches étaient tous associés à l'imputation d'un manque de conscience environnementale, dont on a montré dans les chapitres précédents qu'il configurait largement les interventions de politique environnementale ciblant ce public.

Ces représentations étaient partagées au-delà du cercle des intervenant·e·s institutionnel·le·s. Comme on le verra *infra*, elles étaient largement partagées par les militant·e·s d'Alternatiba, ce qui nous renseigne sur la façon dont la question des déchets peut fonctionner comme un stigmat, interprété par le monde extérieur comme une signe, voir une preuve, du manque de conscience environnementale des classes populaires (cf. section II.1). Mais, de manière en apparence plus surprenante, ces représentations discréditantes étaient aussi reprises par nombre des personnes vivant elles-mêmes dans les résidences d'habitat social enquêtées.

Lors des interactions avec les volontaires et les médiatrices dans le cadre des accompagnements comme lorsque j'allais directement à leur rencontre pour enquêter sur la réception du programme de responsabilisation, il était très fréquent que, à peine la thématique environnementale évoquée, les locataires se mettent à se plaindre des détritrus jetés dans l'espace commun par leurs voisin·e·s. Bien conscient de l'existence d'un effet de légitimité résidentielle

(Gilbert, 2012) lié à la relation d'accompagnement comme à la relation d'enquête, qui pouvait pousser les personnes rencontrées à vouloir mettre à distance le stigmate en le détournant sur leur voisinage, je cherchais principalement à interpréter ces réactions et ces commentaires comme des présentations symboliques de soi et des autres permettant de renseigner les conflits internes au groupe social²⁴⁶. Reprenant le cadrage dominant et institutionnel qui catégorisait les déchets dans les allées des résidences comme le produit d'une incivilité, ces récriminations témoignaient en effet d'un souci de se démarquer d'une partie du voisinage qui ne respecterait pas l'environnement (« ceux qui s'en foutent », selon une expression récurrente) pour préserver sa propre respectabilité et celle du groupe.

Par leur caractère répétitif et acrimonieux à l'égard de certaines catégories de locataires (en particulier les « jeunes » et les individus issus de l'immigration postcoloniale), ces commentaires avaient cependant quelque chose de lassant, voire de pénible, pour l'ethnographe. Dans un carnet de terrain, il m'arriva ainsi d'écrire à propos d'une rencontre avec une femme blanche et retraitée de la résidence des Oliviers qui se plaignait que les jeunes générations ne jettent pas leurs papiers dans les poubelles : « Un autre monologue sur les jeunes qui font n'importe quoi », sans prendre beaucoup plus de notes. C'était pourtant une erreur de ne pas écouter plus attentivement la forme de préoccupation environnementale qui s'exprimait à travers ces nombreuses, fréquentes et diverses mises en cause du voisinage. Comme l'enquête de terrain menée par la suite en Argentine allait me permettre de m'en rendre compte, ma propre interprétation spontanée du matériau était initialement saturée par le cadrage dominant de la question des déchets qui étiquetait leur omniprésence dans le lieu de vie comme relevant d'une incivilité. Sans invalider l'analyse des démarcations symboliques entre locataires et de ce qu'elles disent des rapports populaires à l'enjeu écologique, il était pourtant possible de mener une analyse plus complexe et riche de cette question et de son influence sur la vie sociale dans les résidences d'habitat social enquêtées.

*

À partir de cette description, comment renverser la perspective pour saisir ce que la forme de gouvernementalité dominante occulte ou empêche ? Ce cinquième chapitre de la thèse prend la question des déchets comme point d'entrée pour explorer la façon dont la matérialité de l'environnement localisé des résidences HLM est prise en compte (ou non) et est affectée (ou non) par les interventions de politique environnementale ciblant ces quartiers. Si l'on accepte de voir dans « l'environnement » une portion de l'espace biophysique qui est socialement

²⁴⁶ Cette analyse sera développée au chapitre 6.

problématisée comme devant être protégée, pourquoi les allées des résidences HLM franciliennes envahies de déchets n'étaient-elles généralement pas conçues et prises en charge comme un environnement dégradé ? En quoi cela est-il lié à la position sociale des personnes qui vivent sur ces territoires ?

C'est un détour ethnographique par les quartiers informels de Buenos Aires qui a permis de formuler cette question de recherche et de dénaturiser la notion d'« environnement ». Ce chapitre va donc retracer le parcours de recherche qui, à la fois sur un plan empirique et épistémologique, a permis de faire émerger une nouvelle articulation entre classes populaires et question environnementale. Alors que les chapitres précédents ont surtout exploré la dimension symbolique de ce lien, marqué par des logiques de domination, l'enquête de terrain argentine a rendu physiquement palpable l'importance d'une forme de domination sociale plus matérielle. Plutôt que d'opposer l'une à l'autre, on cherchera à étudier les dynamiques propres à cette seconde forme de relation asymétrique fondée sur l'inégale distribution des maux environnementaux, tout en étant attentif à son intrication avec les logiques symboliques. La mobilisation de l'enquête argentine suivra ainsi moins une logique de comparaison termes à termes que celle d'un détour ou d'un contrepoint (cf. **Encadré 10**).

Les travaux de sciences sociales prenant pour objet la thématique des déchets se sont multipliés depuis une vingtaine d'années (pour une revue de la littérature anglophone, voir Moore, 2012), au point d'être parfois présentés comme un sous-champ de recherche autonomisé : les *discard studies*. À grands traits, on peut dégager deux orientations de recherche sur la question des déchets qui, bien que s'appuyant sur des corpus théoriques et méthodologiques éloignés, peuvent être mobilisées de manière complémentaire pour prolonger notre étude des enjeux moraux et politiques liés aux interventions environnementales ciblées sur les classes populaires urbaines.

Les travaux pionniers de Mary Douglas ont d'abord ouvert la voie à des recherches sur les « systèmes symboliques » sur lesquels sont fondées les définitions du sale, de la pollution et de l'impropre et dont elles soutiennent la reproduction. Comme l'explique l'anthropologue britannique (Douglas, 2001[1967]:55-59), la saleté :

« C'est quelque chose qui n'est pas à sa place. [...] La saleté est le sous-produit d'une organisation et d'une classification de la matière, dans la mesure où toute mise en ordre entraîne le rejet d'éléments non appropriés. [...] La saleté est une idée relative. [...] Bref, notre comportement vis-à-vis de la pollution consiste à condamner tout objet, toute idée susceptible de jeter la confusion sur, ou de contredire nos précieuses classifications. [...] Si l'impur est ce qui n'est pas à sa place, nous devons l'aborder par le biais de l'ordre. L'impur, le sale, c'est ce qui ne doit pas être inclus si l'on veut perpétuer tel ou tel ordre. »

Encadré 10 : Un détour ethnographique plutôt qu'une comparaison termes à termes

Ce chapitre mobilise plus directement que les précédents l'enquête menée en Argentine, afin de faire émerger des questions sociologiques permettant de renverser la perspective adoptée jusqu'ici sur le terrain français. Les observations des interventions de santé environnementale de l'ACUMAR servent ainsi de contrepoint à celles sur les programmes d'accompagnements aux écogestes franciliens, au sens où les premières permettent de faire apparaître certains éléments qui, initialement, n'étaient pas aussi clairement visibles depuis le point de vue de l'enquêteur immergé sur le terrain français. Il y a ainsi une dimension chronologique dans l'articulation des terrains d'analyse, ce qui justifie de parler de détour.

Même si l'on ne cherchera pas à mener une comparaison termes à termes, il est utile de recourir à des éléments de cadrage qui permettent de positionner les situations observées les unes par rapport aux autres.

Une certaine prudence doit d'abord être de mise au moment de considérer les positions sociales respectives des publics populaires ciblés par chacune des deux interventions. On ne peut en effet pas considérer comme évident le parallèle entre les habitant·e·s des *villas* et *asentamientos* portègnes, d'un côté, et les locataires des résidences HLM françaises, de l'autre. Ces deux groupes n'ont ni les mêmes conditions d'existence, ni les mêmes caractéristiques sociales, ni le même rapport à l'État, à la légalité et au politique. Les relations internes au groupe social et avec les autres groupes sociaux ne sont pas non plus structurées par les mêmes rapports de genre, de classe ou de race. Les ménages argentins ont ainsi tendance à vivre avec moins de ressources (taux de pauvreté monétaire supérieur), des conditions de vie plus difficiles (forts taux de nécessités de base insatisfaites), à être et à mourir plus jeunes (plus forte propension d'enfants, espérance de vie plus faible), à vivre plus fréquemment dans l'illégalité face au droit, mais aussi à être plus fréquemment mobilisés politiquement que les foyers vivant dans les résidences HLM françaises.

Les politiques publiques en direction de ces secteurs de la population ne se structurent pas non plus autour des mêmes problématiques. Alors que les politiques françaises en direction fractions précaires des classes populaires se sont beaucoup articulées autour de dynamiques d'encadrement (Mauger, 2001), celles en direction des quartiers informels argentins sont plutôt marquées par une dynamique d'abandon étatique – ce que l'anthropologue María Carman (2011) appelle « des politiques d'absence ». Même malmené et rendu plus culpabilisant par les transformations néolibérales, l'État social continue d'être davantage présent et protecteur en France qu'en Argentine.

Néanmoins, dans les deux pays, ces populations constituent des fractions des classes populaires déstabilisées par la fragilisation de la condition salariale et qui font l'objet d'une identification territorialisée par l'État (comme souligné par Merklen, 2009 ; 2011). Soumises à des logiques de domination comparables même si inégales et faisant face à une incertitude face à l'avenir qui les distingue des fractions plus stables des classes dominées de chaque pays, elles peuvent chacune être qualifiées de fractions précaires des classes populaires. Le terme de « précarité » ne prend cependant pas exactement la même signification dans les deux cas. Dans le cas argentin, à la précarité sociale liée aux fragilités socio-économiques, s'ajoute une précarité de la vie biologique liée à l'exposition aux pollutions.

Le chapitre va cependant moins chercher à produire des résultats à partir des décalages constatés qu'à mobiliser alternativement les situations observées pour qu'elles s'éclaircissent mutuellement. En particulier, le caractère exacerbé des inégalités dans le contexte de Buenos Aires peut permettre de rendre plus facilement perceptibles certaines dynamiques de la domination sociale qui sont également présentes en Île-de-France mais sur un mode mineur. Alors que les réflexions sur la colonialité du savoir (Lander, 2000) ont discuté de la relégation épistémologique des réalités et idées propres aux contextes des pays périphériques par le savoir produit dans les pays centraux de l'économie mondiale, on suivra le mouvement inverse en repartant de situations observées en Argentine pour mieux comprendre les réalités observées en France. Ce mouvement est à la fois méthodologique et épistémologique. Outre les données empiriques collectées en Argentine, c'est aussi le recours à des théories développées par des auteurs et autrices plongé·e·s dans un monde social où les inégalités matérielles et la dégradation environnementale des lieux de vie sont plus exacerbées qui permettra de dépasser la perspective française.

Dans cette perspective, qu'on peut qualifier de culturelle, c'est principalement le rôle des significations attachées au déchet et leurs relations avec un ordre social qui les dépasse qui sont questionnées. Les dimensions politique et morale des déchets sont alors interrogées à partir des effets sociaux de la souillure sur les relations sociales et sur la gestion des ordures : quelles représentations sociales sont au principe des mobilisations qui se créent autour de la question des déchets et comment celles-ci les modifient-elles (e.g. Hajek, 2009) ? Comment sont réparties socialement les responsabilités quant à la bonne gestion des déchets ? Quel est le statut social des personnes en charge de récupérer et traiter les déchets ? Comment évolue-t-il avec l'évolution du regard sur les déchets ? etc. Un certain nombre de travaux se sont ainsi saisis des conflits et tensions autour des déchets comme d'une entrée empirique permettant d'analyser les dynamiques politiques et morales animant un territoire (voir notamment les numéros de revue coordonnés par Guitard et Milliot, 2015 ainsi que Cirelli et Maccaglia, 2021).

Une autre perspective, plus récente et qu'on peut qualifier de matérielle se réclame parfois d'un « nouveau matérialisme » inspiré des travaux de Jane Bennett (2010) et du tournant ontologique (cf. chapitre 1 de la thèse). Elle s'appuie plutôt sur la tradition de l'étude des sciences et des techniques pour interroger les déchets en tant que matière. Le déchet est alors traité comme un « actant » qui, par ses qualités matérielles et sensorielles, peut avoir des effets sociaux puissants sur les réseaux de relation et les systèmes de pouvoir, mais aussi sur le « métabolisme urbain » et sur les « flux de matières » qui entrent et sortent des villes. Érigés au rang de « matériau politique » (Braun et Whatmore, 2010), les déchets ne seraient plus seulement investis de significations par les humaines mais seraient dotés d'une « agentivité » propre liée à leur matérialité, qui pourrait les amener à bouleverser les processus politiques et moraux (pour une introduction en français à ces analyses, voir Hawkins, 2017). Cette perspective prétend alors renouveler les questions de recherche sur la thématique en nuanciant le relativisme de la perspective culturelle héritée des travaux de Mary Douglas par la prise en compte des effets matériels de l'abandon de choses qui ne trouvent pas leur place dans la vie sociale courante.

Mais plutôt qu'une opposition irréconciliable (sans doute exagérée par les protagonistes de ce nouveau « tournant »), il semble possible d'étudier ensemble les effets symboliques et matériels de la gestion des déchets. À partir de ces considérations théoriques, comment appréhender la relation entre la question des déchets et les politiques environnementales ciblant les quartiers populaires ?

Saisie à travers le cadrage territorialisant des problèmes sociaux porté par la politique de la ville, la question des déchets en quartiers populaires était généralement conçue par les professionnel·le· rencontré·e·s comme une « dégradation du cadre de vie » imputée aux problèmes sociaux dont souffraient les habitant·e·s et à leurs mauvais comportements. La mauvaise gestion des déchets est très souvent considérée comme l'une des principales causes de la détérioration matérielle et symbolique des quartiers populaires urbains, avec la présence de tags, la dégradation des équipements (boîtes aux lettres, portes et halls d'immeubles, etc.) et le « squat » de parties communes. Comme l'ont montré plusieurs enquêtes récentes, elle est presque invariablement imputée aux « mauvaises pratiques » de leurs habitant·e·s (Habouzit, 2017) et à leur incapacité supposée à savoir « vivre ensemble » (Leclercq, 2021). C'est pour cette raison que, comme l'ont signalé divers travaux sociologiques, les bailleurs sociaux ont cherché à « reprendre en main le voisinage » et la gestion locative (Pierre Gilbert, 2014) et à « encadrer les habitants » et leurs « manières d'habiter » (Habouzit, 2017; Leclercq, 2021) afin d'éviter l'aggravation de la « relégation sociale » de leurs résidences HLM, en tentant notamment de « sensibiliser » les locataires aux normes institutionnelles de la gestion des déchets. Sans forcément mobiliser explicitement les travaux de Mary Douglas, ces enquêtes se situent principalement du côté de la perspective culturelle et abordent la question politique soulevée par les déchets à partir de l'idée que : « La propreté est un instrument politique puissant pouvant légitimer le contrôle et l'expulsion de certaines populations » (Guitard et Milliot, 2015:406).

Cependant, d'autres cadrages de cette question sont possibles et ont été mobilisés dans d'autres contextes socio-géographiques et par d'autres littératures académiques. Depuis les années 1970, l'exposition à l'accumulation de déchets a ainsi été conçue comme un élément fondamental de l'inégalité sociale et raciale face aux dégradations environnementales. Plus particulièrement, c'est l'inégale exposition aux déchets toxiques et aux centres de traitement des déchets ménagers (déchetteries, incinérateurs) qui a été conceptualisée comme le produit d'un ordre social et racial injuste par les mouvements et courants de recherche nord-américains se réclamant de la « Justice Environnementale ». Au-delà des États-Unis, c'est aussi dans les pays du « Sud global » (pour reprendre l'expression anglophone *global South*) que des activistes et des universitaires interrogent la distribution inégale des maux environnementaux. Comme on le verra à partir de l'enquête dans les *villas* et *asentamientos* du sud de Buenos Aires, en Argentine, la présence de déchets dans le cadre de vie peut alors être analysée non seulement à partir de la façon dont la souillure est imputée et circule socialement, mais aussi comme une forme de contamination du milieu de vie biophysique dans lequel se déploie la vie

sociale. Cela implique un renversement de perspective par lequel, au lieu de considérer le territoire comme le support et la cause des problèmes sociaux (comme le promeut le cadrage territorialisant de la politique de la ville française), on peut plutôt y voir le support des problèmes environnementaux (comme le propose l'entrée par l'approche de la « justice environnementale »). Le contraste entre ces deux perspectives invite à reposer la question de savoir ce qui constitue un « environnement » et comment une partie de l'espace biophysique en vient à être socialement considéré (ou non) comme relevant de cette catégorie.

Afin de retracer le parcours de recherche par lequel la question de recherche portant sur les déchets a pu être reformulée, le chapitre commencera **(I)** par présenter en détail les interventions de santé environnementale de l'ACUMAR en Argentine. En analysant ce cas pour lui-même, on pourra ainsi mettre en évidence des processus sociaux qui permettront, dans un deuxième temps **(II)** de réinterroger les données tirées de l'enquête dans les HLM français. On se demandera alors si la perspective de Justice environnementale, adaptée pour faire sens des logiques de domination matérielle présentes sur le terrain argentin, s'avère féconde pour penser les problèmes environnementaux dans les résidences HLM françaises.

I : Ethnographier la santé et la souffrance environnementales en Argentine

Le dernier jour des Journées de santé et d'éducation environnementale de l'ACUMAR (cf. chapitre 1) avait été l'occasion pour moi de mettre à profit les contacts établis avec des employé·e·s de l'Autorité pour négocier l'accès à un terrain d'enquête. Ce sont notamment Caro (pour Carolina) et deux de ses collègues qui se montrèrent enthousiastes à l'idée que je les accompagne dans leurs interventions de terrain. Cela n'était semble-t-il pas étranger au fait que je sois français, puisque que quand Caro me présenta comme un « garçon français » (*chico francés*) à ses collègues, l'une d'elles s'exclama « Ah, c'est trop joli, ça me plairait de connaître Paris ! ». Perçue comme un pays où « tout fonctionne mieux » (selon l'expression employée plus tard par une autre employée de l'ACUMAR) et à travers les icônes stéréotypées du marketing touristique mondialisé (les grands monuments, l'industrie du luxe, etc.), la France apparaissait à beaucoup comme faisant partie du « premier monde », c'est-à-dire d'un ensemble de pays privilégiés occupant une position dominante par rapport à l'Argentine. Quoi qu'il en

soit, nous échangeâmes nos contacts et Caro, dont j'appris par la suite qu'elle était très investie dans l'un des principaux syndicats de la fonction publique argentine²⁴⁷, promit de faire une demande auprès de sa direction. Il fallut néanmoins plusieurs relances de ma part et de la sienne auprès de sa cheffe pour que, près d'un mois plus tard, je sois reçu au siège de l'ACUMAR.

Ce fut Johana, la coordinatrice des réseaux de santé, qui m'accueillit dans les bureaux de Direction de Santé et Éducation Environnementale (DSyEA²⁴⁸) situés dans le centre de la ville de Buenos Aires. Ma demande était ouverte : je souhaitais enquêter sur le travail de terrain de l'ACUMAR, et plus particulièrement sur l'activité d'« éducation environnementale », dont j'avais entendu parler lors des Journées, qui figurait dans le titre de la Direction et qui se rapprochait des problématiques que j'avais jusqu'ici explorées à partir de mes terrains français. Cependant, Johana m'indiqua très vite qu'en réalité peu de monde se dédiait spécifiquement à cette dernière question et que cela ne constituait pas le cœur des interventions mises en œuvre. Il y avait bien une psychologue (Tamara), dont l'équipe organisait des ateliers de « conscientisation environnementale ». Mais, même si elle me proposa de la rencontrer sur le champ et d'assister à quelques-uns de ses ateliers par la suite, elle insista sur la possibilité que j'accompagne d'abord les équipes réalisant des diagnostics de territoire, baptisés Évaluation Intégrale de Santé Environnementale en Zones à Risque (EISAAR), qui étaient fondamentaux dans le travail réalisé par la DSyEA. Cela me permettrait, selon elle, de « voir la dynamique » des interventions (généralement désignées *operativos*) et de la « vie des habitants » (*vecinos*) sur le territoire du bassin-versant.

Je fis tout de même deux longs entretiens avec Tamara (dont un le jour même) et j'accompagnai son équipe la semaine suivante dans la *Villa Inflamable*. Mais, j'acceptai la proposition de Johana et, dès le lendemain à 8h du matin, au croisement de deux avenues du centre de Buenos Aires, je retrouvais une première équipe avec laquelle j'allais partir vers le premier des huit quartiers du bassin-versant dans lesquels j'allais accompagner les employé·e·s de l'ACUMAR (cf. **Figure 19** *infra*). Au cours des trois mois suivant, l'observation ethnographique des EISAAR et du travail des équipes les mettant en œuvre allait finalement constituer la majeure partie de mon enquête de terrain auprès de l'ACUMAR car elle me permit d'accéder à la fois à une pluralité de quartiers du bassin-versant, de m'immerger dans l'expérience des employé·e·s de terrain de l'ACUMAR mettant en œuvre les interventions de

²⁴⁷ L'Association des Travailleurs de l'État (ATE), au sein de la liste *Verde y Blanca*, proche du kirchnérisme et péroniste.

²⁴⁸ Pour *Dirección de Salud y Educación Ambiental*. Son nom était généralement abrégé en « Direction de santé » par les employé·e·s rencontré·e·s.

politique environnementale auprès des habitant·e·s et d'accéder aux interactions les reliant aux membres des classes populaires argentines qui y vivaient. Cet arpentage quasi-quotidien des différents quartiers informels du bassin-versant avec les enquêteurs et enquêtrices des EISAAR s'est en effet révélé essentiel pour saisir le sens du travail d'éducation environnementale mené par Tamara. Associé à la consultation des très nombreux rapports et documents publics produits par l'ACUMAR²⁴⁹, ce travail de terrain a ainsi permis de produire une analyse sociologique de la principale déclinaison locale des politiques environnementales territorialisées ciblées sur les fractions précaires des classes populaires : les interventions de santé environnementale menées dans le bassin-versant.

Afin de faire émerger une perspective alternative fondée sur l'analyse du statut des déchets dans la politique environnementale argentine, cette section va s'organiser en trois temps. Premièrement **(1)**, à travers la description des situations socio-environnementales de différent·e·s *villas* et *asentamientos* du bassin-versant du Riachuelo dans lequel·le·s intervient l'ACUMAR, on commencera par revenir sur la façon dont se pose et est posée la question des déchets dans un contexte où les territoires sont à la fois fortement contaminés et marqués par la grande pauvreté. Pour cela, on s'appuiera d'abord sur deux vignettes ethnographiques tirées de l'observation des EISAAR dans deux quartiers informels, permettant chacune d'illustrer le contexte socio-environnemental dans lequel intervient l'ACUMAR. On s'appuiera ensuite sur l'enquête auprès de Tamara et de son équipe d'éducation environnementale pour comprendre comment ce contexte configure les interventions possibles et souhaitables en matière environnementale et le regard que posent les institutions sur la question des déchets. Il serait cependant réducteur (et peu sociologique) de ne chercher à saisir la construction locale des interventions de politique environnementale sur la question des déchets qu'à partir du seul contexte socio-environnemental. Ainsi, dans un deuxième temps **(2)**, on rentrera plus en détail dans l'analyse de la méthode d'intervention en santé environnementale de l'ACUMAR à travers la description fine du dispositif des EISAAR, afin de mieux comprendre le rôle de la perspective institutionnelle développée par l'ACUMAR. Enfin **(3)**, on décrira le rôle de la politisation de la

²⁴⁹ Du fait de la forte judiciarisation du conflit autour de la contamination du Riachuelo (voir Merlinsky, 2013b) et parce que l'Autorité doit rendre des comptes réguliers au Juge contrôlant l'exécution de la sentence de la Cour Suprême, l'ACUMAR est une institution qu'on pourrait qualifier de graphomane, produisant une grande quantité de documents destinés à publiciser le cadre conceptuel, la méthodologie et le contenu des actions qu'elle met en œuvre.

question environnementale, à la fois du côté de l'institution, de ses agent·e·s et de celui du public des interventions.

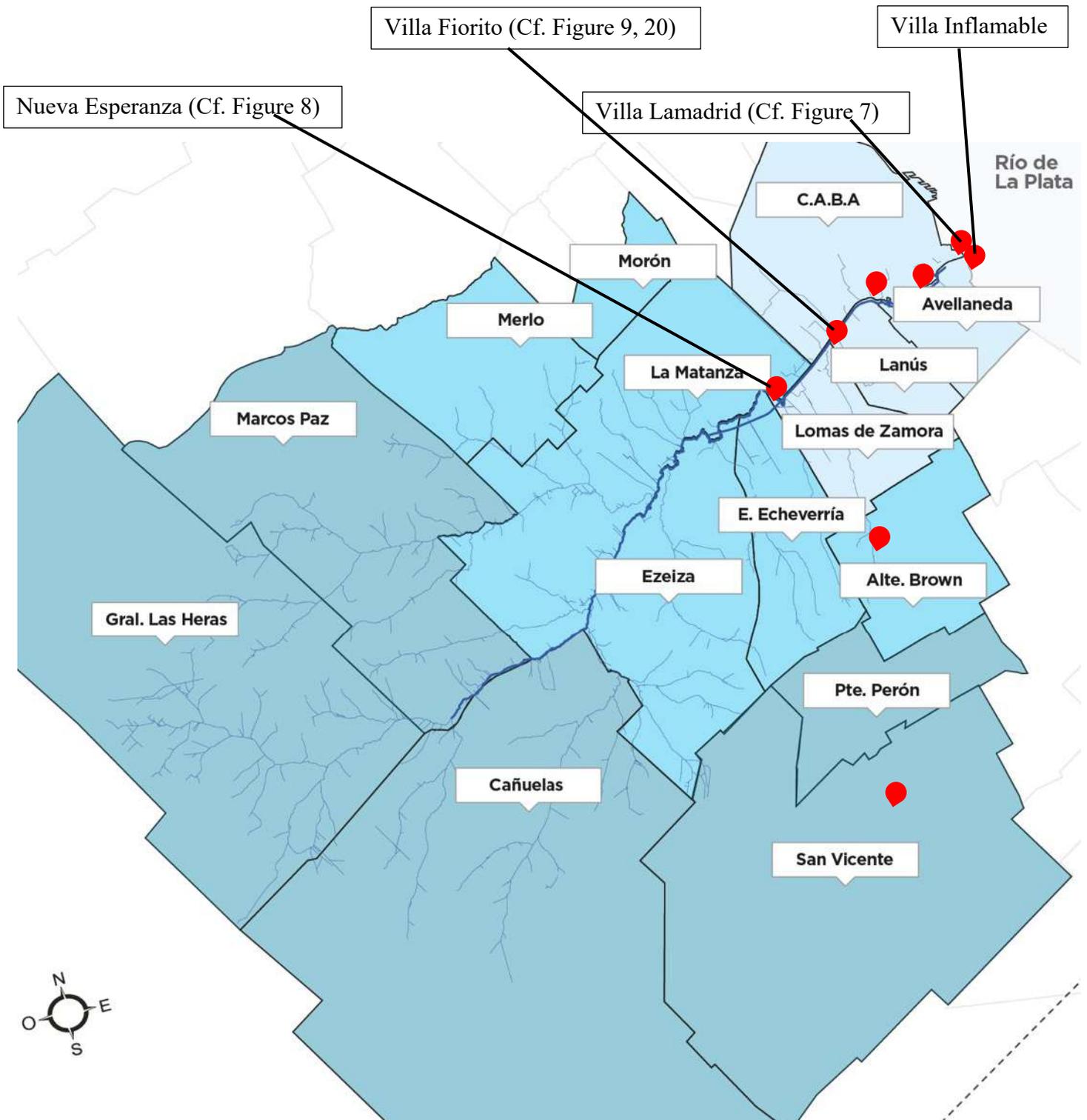


Figure 19 : Le bassin-versant Matanza-Riachuelo.

Le fond de carte a été élaboré par l'ACUMAR et représente les 15 municipalités traversées par le Riachuelo et ses affluents. Il distingue les parties haute (bleu foncé), médiane (bleu intermédiaire) et basse (bleu clair) du bassin-versant. Chaque point rouge correspond à un quartier dans lequel j'ai enquêté avec les employé·e·s de l'ACUMAR.

20



21



Figure 20 : Vue d'un terrain en construction dans le quartier *8 de Diciembre*, à *Villa Fiorito*.
Figure 21 : L'équipe de l'EISAAR s'élance pour enquêter dans le quartier *8 de Diciembre*.



Figure 22 : Un employé de l'ACUMAR documente la présence de déchets dans le quartier de *Nueva Esperanza*.

1) Les déchets comme éléments d'un milieu de vie contaminé et contaminant

Mardi 2 janvier 2018, Municipalité de Lomas de Zamora, Quartier 8 de Diciembre situé dans la Villa Fiorito :

À 8h du matin, devant la gare de *Constitución*, je retrouvai comme d'habitude celles et ceux des membres de l'équipe qui vivaient dans la ville de Buenos Aires pour prendre la navette affrétée par l'ACUMAR afin de nous emmener « sur le terrain ». Dans le mini-van, Pablo nous souhaita collectivement la bonne année et engagea la discussion pour faire passer le trajet d'une cinquantaine de minutes qui nous attendait, au cours duquel nous fîmes deux arrêts pour prendre en chemin d'autres employé·e·s vivant dans la banlieue sud. Football, *rock nacional*, actualité de la vie syndicale de l'ACUMAR, différences culturelles entre la France et l'Argentine : les sujets étaient nombreux et variés, même si j'essayais parfois d'engager des discussions plus personnelles afin de mieux saisir les trajectoires des unes et des autres. Sans doute parce que je parlais l'espagnol avec des tournures et expressions idiomatiques argentines, et peut-être parce que j'avais indiqué être en couple avec une Argentine, ma curiosité vis-à-vis de la culture argentine en général – et à propos de l'activité politique et professionnelle des employé·e·s de l'ACUMAR en particulier – était généralement reçue avec enthousiasme et avec une volonté de m'expliquer les choses.

Au bout d'une vingtaine de minutes, Laura prit un air grave et me mit en garde : « Tu vas voir, Fiorito, c'est compliqué, c'est *heavy*. Il y a plein de problèmes, du plomb dans le sang, des décharges à ciel ouvert [*basurales*]. Et puis, bon, c'est presque que des Boliviens et des Paraguayens ». Une de ses collègues reprit la balle au bond et ajouta qu'on lui avait volé son téléphone en la menaçant avec une arme à feu trois ans auparavant. Les discussions repartirent cependant sur un ton léger, seulement interrompues à une centaine de mètres de notre destination par les exclamations de Nico, qui attirait mon attention sur une maison au bord de la route : celle dans laquelle était né et avait grandi le joueur de football Diego Armando Maradona, icône nationale et idole populaire. Notre navette s'arrêta au bout de la route pavée, face à une butte qui ouvrait sur un quartier entièrement composé de maisons précaires, en briques apparentes pour les plus solides, en tôle ondulée pour les autres, séparées par des

chemins de terre parsemés de papiers, cartons, sacs et bouteilles en plastique, ainsi que d'autres détritiques que je n'arrivai même pas à identifier.

Comme je l'apprenais au fil des neuf jours d'enquête passés dans ce territoire et à travers des recherches ultérieures, *8 de Diciembre* était un quartier informel de la *Villa Fiorito*, qui faisait elle-même partie de la municipalité de Lomas de Zamora. Situé à 500 mètres des rives du fleuve Riachuelo, à un niveau où étaient installées une station d'épuration des eaux usées et des égouts, un établissement appartenant à une raffinerie de pétrole, un abattoir et une tannerie, le quartier était à la portée des effluves toxiques présentes et passées rejetées par les industries du Sud de la Ville de Buenos Aires. Il s'étendait sur un espace recouvrant à la fois une ancienne décharge clandestine sur laquelle étaient auparavant brûlées les ordures domestiques d'une partie du sud de la métropole (d'où son nom original : *La Quema*) et des terres qui, jusqu'à récemment, étaient fréquemment inondées, avant qu'un affluent du fleuve Riachuelo passant à proximité (l'arroyo Unamuno) ne soit progressivement canalisé et enfoui par les autorités provinciales au cours des années 2010.

L'installation des habitant·e·s y était donc généralement récente et elle continuait de s'étendre à mesure que le sol de nouvelles terres marécageuses était asséché et remblayé avec des déchets ménagers et des gravats. Des personnes ne pouvant accéder à une habitation dans la métropole grâce au marché du logement formel (majoritairement des immigrant·e·s venu·e·s de pays limitrophes) y trouvaient un espace libre où elles pouvaient, par leurs propres moyens, construire des maisons de fortune ou acheter ou louer celles construites par d'autres (à des prix bien plus attractifs que pour les logements dont la jouissance était fondée sur un certificat de propriété reconnu par l'État). Plusieurs rues du quartier étaient ainsi en train de naître, bordées de chantiers artisanaux sur lesquels des tiges d'acier verticales entourées de béton indiquaient l'ossature d'une maison en construction (cf. **Figure 20** *supra*). Entre les maisons et les chantiers, on trouvait fréquemment des espaces vacants sur lesquels s'accumulaient des déchets, en partie brûlés à certains endroits (cf. **Figure 9** *supra* au chapitre 1).

Parce que les camions de collecte des ordures ne s'aventuraient pas hors des routes goudronnées, les poubelles n'étaient ramassées qu'à une seule extrémité de ce quartier de 12 hectares, deux à trois fois par semaine. Faute de droit de propriété et de délimitations dans les registres cadastraux, l'entreprise publique de fourniture d'eau (AySA) comme les entreprises privées fournissant le gaz ou l'électricité (Edesur) refusaient de connecter les logements du quartier à leurs réseaux. La municipalité n'avait quant à elle jamais réalisé de travaux pour les relier au réseau des égouts et d'évacuation des pluies, géré par AySA. La plupart des maisons étaient donc connectées clandestinement aux conduites d'eau potable d'AySA à travers des

tuyaux précaires, mal enterrés ou courant à la surface du sol, ce qui les exposait au risque d'être souvent percés ou de se rompre et de dégrader la qualité de l'eau arrivant au robinet. De la même façon pour l'électricité, des connexions illégales étaient effectuées pour relier le quartier au réseau de l'entreprise privée Edesur. Un écheveau de câbles électriques sillonnait le quartier, recréant un réseau électrique rudimentaire et précaire, dont la sécurité était incertaine. Des fosses d'aisance (*pozo ciego*) étaient généralement creusées dans les arrière-cours des maisons pour y déverser les eaux usées des robinets, de la douche et des toilettes. Les plus élaborées d'entre elles comptaient une fosse septique intermédiaire permettant la décomposition des excréments et le dépôt des matières fécales au fond de ses murs de béton (empêchant ainsi leur dispersion dans le sol et vers la nappe phréatique, comme cela arrivait quand les toilettes débouchaient directement dans une fosse d'aisance).

En sortant du van, nous fûmes assailli·e·s par le soleil d'été dont la chaleur était déjà forte, en même temps que par une odeur âcre, omniprésente et pénétrante. Je retrouvai Caro, l'employée rencontrée lors des Journées de l'ACUMAR grâce à laquelle ma demande d'accès au terrain avait été transmise au siège central. Elle nous rejoignait avec ses collègues de l'Unité Sanitaire Environnementale (USAm) de Lomas de Zamora, située à quelques centaines de mètres. T-shirt bleu horizon marqué du logo de l'Autorité sur le dos, les enquêteurs et enquêtrices de l'ACUMAR sortirent leurs questionnaires d'environ 70 questions et, en file indienne, guidé·e·s par une « référente » vivant dans le quartier et connue des membres de l'antenne locale de l'Autorité, ils et elles se mirent en route pour enquêter, porte après porte, dans un premier pâté de maison afin d'y recueillir des données sur la santé, la situation socio-économique, les conditions d'habitat et les menaces environnementales pesant sur ses habitant·e·s (cf. **Figure 21** *supra*).

Je suivis Jessica, une enquêtrice d'une quarantaine d'années, qui, devant une maison, tapa dans ses mains comme pour sonner au portail et signaler sa présence. Une femme environ du même âge ouvrit la porte et nous fit entrer de manière amicale, en nous dirigeant vers des chaises dans l'entrée de sa maison et en nous offrant un verre (j'imitais Jessica en ne le buvant pas). Derrière le portail se trouvaient deux maisons séparées par une cour dans laquelle trônait une piscine hors sol en toile bleue (un *pelopincho*, très populaire en Argentine pour supporter les fortes chaleurs de l'été) remplie d'eau. À différents endroits du terrain, j'observai des ordures jonchant le sol, des flaques remplies d'un liquide vitreux et de vieux pneus de voiture empilés servant de support à un pot de fleurs en plastique. Dans la maison, le sol en béton était propre et tout semblait rangé et décoré avec soin : un arbre de Noël en plastique était disposé

au fond de la pièce, des aimants décoratifs tapissaient un grand réfrigérateur, des diplômes d'arts martiaux étaient accrochés aux murs.

Jessica commença à faire passer le questionnaire sur un ton chaleureux et qui cherchait à établir une forme de familiarité : « Alors, mon cœur, dis-moi, vous êtes combien dans ta maison ? ». Dans la pièce à côté, on entendit les échos d'un jeu vidéo auquel jouaient un garçon et une fille. La famille était composée de cinq enfants dont trois vivaient actuellement à la maison. La mère ne travaillait pas mais son compagnon actuel (qui était le père des deux plus jeunes enfants) avait un emploi déclaré (« *trabaja en blanco* »), ce qui permettait à la famille d'avoir une couverture sociale. Cette réponse parut suffisante à Jessica, qui ne chercha pas à savoir quel était sa profession. Parmi les enfants présents à la maison (qui étaient les seuls à intéresser Jessica pour son enquête), un fils de 14 ans avait arrêté l'école deux ans plus tôt et n'avait pas de travail. Quand il entendit sa mère s'en plaindre auprès de nous, il s'écria de manière provocatrice : « Mais qu'est-ce que tu racontes maman, tu ne sais même pas lire ni écrire ! ». Une fille de 16 ans était paraplégique après avoir reçu une balle à l'âge de 9 ans : « Elle passe sa vie à l'hôpital » nous expliqua la mère. Enfin, une jeune fille de 13 ans jouait avec un chiot autour de nous. Après plusieurs minutes, je remarquai qu'un de ses yeux ne suivait pas son regard. Sa mère nous expliqua qu'elle en avait perdu l'usage mais que cela n'était pas considéré comme un handicap par les services de l'État et ne donnait donc pas droit à une allocation car elle continuait à voir avec son autre œil. Avec quelques difficultés pour en prononcer le nom, elle nous expliqua qu'elle était atteinte de toxoplasmose et s'étonna que les médecins n'aient pas pu sauver l'œil de sa fille : « Elle avait vu un ophtalmologue après une chute, mais il n'avait rien dit ».

Une fois dans la rue, je demandai son sentiment à Jessica. Elle insista sur l'importance de la « qualité humaine », « l'amour » et « la relation » dans ces enquêtes par questionnaire auprès de personnes vivant souvent des situations très difficiles. Cependant, elle m'indiqua que cette famille n'était pas parmi celles qui pouvaient le plus bénéficier de l'intervention de son équipe :

« Ce n'est pas une famille pour la gestion de cas celle-là. Ils font ce qu'il y a à faire, la fille va à l'hôpital, ils ont une couverture santé. Pour la gestion de cas, c'est plus des familles abandonniques : s'il y a des filles enceintes qui ne vont pas chez le médecin, s'il manque une démarche pour accéder à la retraite ou à une allocation, s'il y a beaucoup de facteurs de risque. Mais là, non. »

Au fil des visites suivantes, je pus en effet constater que d'autres foyers vivaient dans des conditions encore plus précaires, notamment dans les rues plus éloignées de la route

goudronnée, donc les plus récentes et qui, pour certaines, n'avaient toujours pas de noms ni de numéros.

Dans l'une d'elles, Cecilia, une enquêtrice de l'ACUMAR proche de la trentaine, interrogea par exemple un jeune homme de 24 ans, ouvrier sans emploi depuis un an et la fermeture de son usine. Il vivait avec sa femme de 21 ans, leur fille de trois ans et leur fils de huit mois dans une cabane en tôle installée à côté de la maison qu'il était en train de construire. De nationalité paraguayenne, il expliqua être présent à *Villa Fiorito* depuis 6 ans mais n'occuper ce terrain-ci que depuis huit mois. Il cherchait à construire une maison pour pouvoir la vendre, comme il l'avait déjà fait auparavant dans une autre rue du quartier : « C'est difficile, franchement. Le quartier est chaud, il faut être là tout le temps. Ils m'ont volé des tiges d'acier la semaine dernière. Là, ma femme et les enfants sont à l'hôpital donc je ne peux pas bouger ». Il expliqua que son fils était malade, que manger lui occasionnait des douleurs et qu'il « se gonfl[ait] » en buvant. Il était suivi par des médecins de l'hôpital mais ceux-ci ne partageaient que peu d'informations avec le père, qui se désola de ne connaître que les horaires des visites qu'il pouvait lui rendre. Le couple ne touchait pas l'allocation universelle pour enfant auquel il avait pourtant droit et n'avait plus accès aux connexions illégales au réseau d'eau, ce qui rendait nécessaire de s'approvisionner fréquemment en bidons. Le jeune homme ressentait lui-même des douleurs et pensait avoir un problème à l'œil mais il avait réalisé très peu de contrôles de santé dans sa vie : il n'avait aucune idée de son niveau de diabète ni de pression artérielle. Cecilia lui indiqua qu'un camion médicalisé de l'ACUMAR dans lequel des soins de santé primaire étaient dispensés gratuitement était stationné pour le reste de la semaine à une entrée du quartier et l'incita à s'y rendre. « D'accord, c'est bien ! J'irai peut-être » répondit-il. En partant, je lui souhaitai bonne chance pour la construction de la maison et, avec un grand sourire et le poing levé, il répondit : « Ah oui, on continue à lutter ! ».

Deux jours plus tard, toujours avec Cecilia, nous rencontrions une jeune femme de 19 ans qui s'étonna de notre présence et dit n'avoir jamais entendu parler de l'ACUMAR. Elle avait acheté sa maison un an auparavant avec son compagnon de 22 ans et y vivait avec leurs deux enfants de 2 ans et de 3 mois. La plus grande, un jus d'orange à la bouche, jouait dans une petite piscine gonflable tandis que la mère tenait le nourrisson dans ses bras. La maison se trouvait sur un terrain remblayé et asséché avec des déchets. Elle n'avait pas encore d'adresse. À l'intérieur, le sol était en terre. Au fond du jardin, derrière la piscine, je remarquai un trou qui servait sans doute de fosse d'aisance. Le couple travaillait dans une coopérative de récupération de cartons et la jeune femme confia qu'il leur arrivait de brûler des câbles au coin de la rue pour

recupérer le cuivre qui se trouvait à l'intérieur et le vendre. Cecilia mena l'entretien avec précision, recensa les problèmes de santé connus de la famille (aucun) et vérifia qu'elle avait bien accès aux allocations auxquelles elle avait droit (ce qui était le cas). En sortant, je lui demandai son avis et sa réponse me surprit en même temps qu'elle m'impressionna par sa perspicacité :

- [Cecilia] : Il y a de gros risques de contamination et de plomb dans le sang. C'est pour la gestion de cas ceux-là.
- **Ah bon ? J'avais l'impression qu'ils ne vivaient pas si mal...**
- [Cecilia] : Non, il y a plein de facteurs de risque : le sol de la maison est en terre, dans le jardin il y avait des choses brûlées donc même si elle dit qu'elle jette la poubelle à trois rues d'ici c'est qu'ils doivent la brûler de temps en temps, et puis il y a plein de jeux d'enfants dans le jardin donc ils doivent souvent vivre dehors et être en contact avec le sol. En plus ils sont *cartoneros* et ils brûlent des câbles... C'est la déprime [*Es un bajón*].

Elle n'avait cependant pas pris l'initiative de lui prodiguer des conseils quant à la gestion des ordures afin d'éviter les maladies, comme le faisaient parfois les enquêteurs et enquêtrices des EISAAR – sans doute car il ne fallait pas trainer pour arriver à faire passer les deux enquêtes qu'il lui restait à faire dans la matinée.

À la fin du premier jour de l'intervention, Caro m'avait confié que, même si elle s'était habituée à la situation de ce quartier après avoir travaillé depuis plusieurs années dans l'unité sanitaire environnementale (USAm) locale de l'ACUMAR, elle continuait d'être impressionnée par les cas découverts lors de l'enquête. « Alors je n'imagine même pas pour toi » avait-elle ajoutée. Mais elle m'avait aussi averti que l'enquête suivante, dans le quartier de *Nueva Esperanza* serait plus éprouvante encore : « C'est un désastre. Si ce quartier t'a impressionné, tu vas voir, là-bas, il n'y a rien ».

Vendredi 12 janvier, Municipalité de Lomas de Zamora, Quartier *Nueva Esperanza* :

Au bout de la route goudronnée, le mini-van tourna à droite et se gara à côté du camion médicalisé de l'ACUMAR, sur le bas-côté d'un large chemin de terre et de cailloux qui constituait une avenue assez fréquentée du quartier. Cecilia m'indiqua être déjà venue dans ce quartier cinq ans plus tôt avec son groupe de *La Cámpora*, une organisation de jeunesse péroniste soutenant activement les époux Kirchner. Avec ses camarades militant·e·s, elle avait organisé des goûters et elle m'expliqua : « C'était une forme d'assistance, on pourrait dire. Sauf que l'assistance ce n'est pas vraiment ce qu'il faut faire. Mais face à la nécessité, c'est nécessaire ». Nous marchâmes une centaine de mètres jusqu'au bord du fleuve, où des déchets étaient agglutinés sur le bord des rives et où une odeur désagréable s'imposa à nous. Une « mini-

déchetterie » (*micro-basural*) bouchait l'étroit goulet par lequel les eaux de pluie devaient habituellement descendre de la rue vers le fleuve. Gustavo, le chef d'équipe, prit une photographie (cf. **Figure 22 supra**) pour en demander l'enlèvement en créant un ticket auprès du Centre d'Assistance à la Communauté, une branche d'ACUMAR destinée notamment à recevoir les plaintes des habitant·e·s du bassin-versant.

Après avoir contourné un talus, nous arrivâmes au Centre culturel et sportif « Les enfants d'Esperanza » situé au domicile d'Elizabeth, la « référente de quartier » qui accompagnait l'équipe de l'EISAAR pour faciliter son insertion auprès des habitant·e·s. Le centre accueillait principalement les enfants du quartier pour leur offrir des goûters gratuits et parfois des repas (il était donc généralement qualifié de « *comedor* ») ou pour organiser des activités ludiques et scolaires. Il servait également de centre social où des réunions de quartier avaient lieu et où les institutions venaient de temps à autres à la rencontre des habitant·e·s. L'espace était visiblement en cours d'agrandissement et des tiges en béton dépassaient de certains murs. Derrière un grand portail, au fond de la cour, un grand espace couvert par un toit en béton mais ouvert sur l'extérieur permettait de se réunir - et donc de se préparer pour l'enquête par porte-à-porte. Je restais cependant avec deux employé·e·s de l'ACUMAR qui, comme lors de chaque EISAAR, interviewaient les référent·e· du quartier pour avoir une perspective à la fois située et générale sur ses problèmes socio-environnementaux.

Elizabeth était originaire de la Bolivie rurale et était présente à *Nueva Esperanza* quasiment depuis sa création, en février 2001. Elle n'avait pas participé au petit groupe d'une dizaine de personnes qui avait « ouvert le quartier » en planifiant collectivement l'occupation de cet ancien terrain vague, niché au cœur d'un méandre du Riachuelo et enserré entre les rives du fleuve et un aéroport. Mais elle l'avait rejoint assez vite et avait été active dans son organisation :

« On contrôlait qui entrait dans le quartier et on prévoyait son évolution, de faire des rues larges pour pouvoir se déplacer, etc. Mais ça n'a pas duré. Finalement ça n'a marché que pour quelques pâtés de maison car des Paraguayens sont venus par la suite. Eux, ce sont des durs, avec des armes, il fallait lutter. Moi, on m'a tiré trois balles qui ne m'ont pas touché mais qui m'ont frôlé le visage [elle mime un courant d'air qui lui effleure la joue]. »

Au fil du temps, Elizabeth, la cinquantaine, mère de six enfants et divorcée d'un ex-mari qu'elle décrivait comme violent, était devenue une figure importante du quartier et faisait fréquemment le lien entre les autorités municipales de Lomas de Zamora et ses voisins et voisines²⁵⁰. Sa fille

²⁵⁰ Comme plusieurs autres référent·e·s rencontré·e·s au cours de l'enquête Elizabeth correspondait à la figure des « bureaucrates para-étatiques » décrite par Gabriel Vommaro (2019). Celles et ceux-ci jouent à la fois le rôle de relai de l'État dans des quartiers qui lui sont difficiles d'accès et celui de courroies de transmission des demandes des habitant·e·s. Cela témoigne de la nécessité pour l'État argentin de co-

et elle se montrèrent très accueillantes avec l'équipe de l'EISAAR et se réjouirent de l'attention institutionnelle que leur venue représentait pour le quartier. Même si elles restaient sur leurs gardes quant à la capacité de l'intervention à produire des effets concrets (Elizabeth souligna que les *vecinos* n'avaient pas besoin d'un recensement ni de promesses mais d'actions et d'infrastructures), elles semblaient apprécier que le quartier sorte de « l'oubli » dans lequel il était maintenu jusque-là (j'entendis notamment sa fille dire à une voisine qui venait chercher des habits pour enfants que le travail qui allait être mené par les enquêteurs et enquêtrices était important). Elizabeth se montra donc loquace à propos de la situation du quartier lors de « l'entretien communautaire » réalisé par les deux employé·e·s, puis lors d'une discussion que j'eus par la suite avec elle. Ses propos, complétés par des recherches documentaires et par la lecture du rapport final de l'EISAAR publié par l'ACUMAR, permettent de retracer la trajectoire du quartier.

Comme *8 de Diciembre* (cf. *supra*), *Nueva Esperanza* était un quartier d'habitation dans lequel l'irrégularité par rapport au droit foncier entraînait l'absence de plusieurs services urbains basiques et essentiels. Le quartier ne disposait pas d'égouts ni de système de drainage des eaux de pluie, pas plus que de connexion au réseau de gaz, tandis qu'il ne comptait qu'une école (alors que les moins de 15 ans représentaient environ 40% de ses 8000 habitant·e·s) et deux centres de santé. Cependant, la mobilisation et l'organisation collective de ses habitant·e·s avaient permis d'obtenir plusieurs conquêtes qui, même si elles étaient encore fragiles, distinguaient ce second quartier de celui présenté auparavant.

Avec le soutien de plusieurs organisations politiques et mouvements sociaux (dont *Barrios de Pie*, un mouvement créé en 2001 et actif dans de nombreux quartiers informels du Grand Buenos Aires), ils et elles avaient d'abord obtenu que la Chambre des députés de la Province de Buenos Aires vote, au cours de l'année 2002, une loi d'expropriation des propriétaires officiels du terrain et de déclaration d'utilité publique des immeubles construits, permettant d'éviter le risque d'une expulsion par la force publique²⁵¹. Deux ans plus tard, toujours sous la pression des habitant·e·s organisé·e·s, la compagnie publique de fourniture d'eau, AySA, réalisa des travaux pour connecter le quartier au réseau d'eau potable. Cependant,

gérer la mise en œuvre des interventions de politique sociale avec des acteurs non-étatiques, souvent dotés d'une légitimité politique locale. Elizabeth se rapprochait de l'idéal-type de la « bureaucrate au foyer » mais sa participation aux EISAAR montrait comment les frontières entre les différents idéaux-types repérés par l'auteur peuvent être brouillées.

²⁵¹ Loi n°12942, voir : <https://normas.gba.gob.ar/documentos/x6O27IgB.html>

l'approvisionnement en électricité restait précaire et avait occasionné plusieurs incendies ayant entraîné des morts. Au tournant des années 2010, de nouvelles mobilisations, recourant cette fois à un mode d'action plus direct consistant à couper l'autoroute passant près du quartier, avaient cette fois permis que l'entreprise privée Edesur installe des transformateurs électriques et connecte une grande quantité de logements à son réseau (sans cependant installer de compteurs puisque les maisons manquaient toujours de titres de propriété). Deux rues avaient également été partiellement bétonnées par les habitant·e·s elles et eux-mêmes afin de permettre aux automobiles et à quelques bus de rentrer dans le quartier.

Ces avancées étaient cependant précaires et les personnes rencontrées, y compris Elizabeth, les décrivaient souvent comme insuffisantes. Certains pâtés de maison et certains lieux d'habitation n'avaient toujours pas l'eau courante, de nombreux câbles électriques serpentaient toujours entre les rues faute d'une actualisation du réseau électrique par Edesur suite à la poursuite de l'urbanisation du territoire, la majorité des rues étaient toujours faites de terre et de cailloux, tandis que les deux routes goudronnées voyaient les nids de poule se multiplier. Corseté entre lit naturel du Riachuelo (*cauce viejo*) et un lit artificiel créé dans la première moitié du XX^{ème} siècle afin redresser le cours du fleuve pour le rendre plus facilement navigable, le quartier était, en outre, fréquemment exposé aux inondations. Même si des travaux avaient été entrepris pour élever un terreplein censé le protéger des crues du Riachuelo, il se révélait impuissant face phénomènes climatiques inhabituels, comme les fortes précipitations d'été ou les *sudestadas*, lorsque les vents du sud-est accompagnés de pluie faisaient monter le niveau du *Río de la Plata* dans lequel se jette normalement le *Riachuelo*, entraînant une inversion du cours de ce dernier. En déambulant dans le quartier, Elizabeth nous montra une trace sur un mur, à hauteur de hanche, qui indiquait le niveau atteint par le fleuve lors d'une inondation importante en 2015. Outre les dégâts matériels qu'elles causaient dans les maisons du quartier, les inondations étaient porteuses de maladies car les eaux fétides du fleuve étaient hautement polluées, notamment aux métaux lourds (plomb, arsenic, fluor, etc.) et en matières fécales (cf. Encadré 2 au chapitre 1), et charriaient les très nombreux déchets abandonnés sur les rues du fleuve ou dans les rues inondées.

Les déchets, enfin, constituaient un ultime problème environnemental et sanitaire du quartier. Une partie des terres inondables du méandre avait été remblayée avec des déchets ménagers, ce qui n'empêchait cependant pas Elizabeth d'être très fière du potager qu'elle entretenait soigneusement à côté de sa maison. Si des déchets pouvaient être présents dans le sol, elle veillait à ce qu'il n'y en ait pas à la surface, contrairement au reste du quartier. La faiblesse du système municipal ou privé de collecte des ordures ménagères entraînait en effet

la multiplication des mini-décharges. Un camion municipal passait trois fois par semaine dans les deux rues goudronnées et un second camion venait trois fois par semaine faire un court arrêt au croisement de deux rues pour que chacun·e puisse y déposer ses sacs poubelle. Deux charrettes tirées par une mule complétaient le dispositif de récupération mais celui-ci était très largement insuffisant face à l'extension du quartier (53 hectares) et à sa densité (153 habitant·e·s par hectare). Malgré l'existence de deux coopératives de travailleurs et travailleuses du quartier réalisant le nettoyage des marges du fleuve et celui des rues, nombre d'objets en plastique et de sacs poubelle éventrés ou brûlés parsemaient les rues et les rives du fleuve comme les cours des maisons. En outre, en l'absence de système d'égouts, près de 70% des logements n'éliminaient leurs eaux usées et leurs excréments qu'à l'aide d'une fosse d'aisance, sans recourir à une fosse septique. Enfin, plusieurs personnes se plainquirent du fait qu'une usine de production de savon et de produits de nettoyage rejette des effluves dans le fleuve et en direction de *Nueva Esperanza*, ce qui causait de mauvaises odeurs et des bulles suspectes dans le liquide courant au fond d'un ravin qui traversait le quartier.

Tous ces éléments étaient riches d'enseignement pour les employé·e·s de l'ACUMAR car ils permettaient d'identifier les facteurs de risque et les menaces environnementales pesant sur la santé de la population, afin de prévoir à plus long terme les politiques à mettre en œuvre pour améliorer sa qualité de vie.

La suite de l'enquête EISAAR ne se déroula cependant pas comme prévu. À notre retour, le lundi matin, le quartier était endeuillé par la mort d'un enfant de 11 ans. Durant la tempête de faible intensité qui s'était levée dans la nuit, un incendie s'était déclaré, sans doute à cause d'un problème sur une connexion électrique précaire réalisée clandestinement. Endormi, le jeune garçon n'avait pu être sorti des flammes, le camion de pompier et les ambulances n'ayant pas pu entrer dans le quartier à temps après que la pluie eut rendu les chemins de terre impraticables. La fille d'Elizabeth s'était chargée d'emmener son jeune frère de 5 ans, gravement blessé, en taxi à l'hôpital le plus proche et le *comedor* servait ce matin-là de centre d'urgence, où des voisin·e·s venaient déposer des habits et d'où étaient gérées les relations avec les institutions. La situation était confuse : le talus qui se trouvait à côté de la route passant le long du fleuve était accusé d'avoir obstrué le chemin des secours et Elizabeth se lamenta d'en avoir demandé plusieurs fois l'enlèvement ces dernières semaines. Elle se plaignit également du père, qui ne se préoccupait pas assez de ses enfants et les laissait souvent seuls, errant dans le quartier. Dans ces conditions, il semblait difficile pour l'équipe de l'ACUMAR de poursuivre son travail d'enquête socio-environnementale, à la fois parce que le temps du deuil devait s'imposer à

toutes et tous, mais aussi parce que la colère contre les institutions était forte. Nous revînmes le lendemain et j'accompagnai Cecilia et Ryan dans plusieurs maisons mais, le surlendemain, la décision fut prise de laisser passer quelques jours et de renforcer une autre équipe intervenant dans la banlieue ouest. Nous ne retournâmes finalement à *Nueva Esperanza* que le vendredi afin de reprendre les porte-à-porte destinés à produire des données sur la santé, la situation socio-économique, les conditions d'habitation et les menaces environnementales pesant sur ses habitant·e·s.

*

Parmi les huit quartiers dans lesquels j'ai enquêté auprès des équipes mettant en œuvre les EISAAR, les deux qui sont présentés dans les vignettes précédentes sont parmi ceux dont la situation sanitaire et environnementale m'a le plus impressionné. Auparavant, je n'avais jamais vu d'aussi près ce qu'était la vie dans des conditions environnementales si dégradées. Au sein des plus des 600 « urbanisations émergentes » identifiées par l'ACUMAR, ces deux quartiers ne faisaient cependant pas partie de ceux dans lesquels l'Autorité estimait que le « risque environnemental » était le plus élevé, la méthodologie de calcul retenue (cf. *infra*) les situant plutôt dans la moyenne des quartiers informels de la partie basse du bassin-versant. Un réflexe professionnel de sociologue s'imposait pour ne pas réduire ces espaces à des lieux de pure marginalité, souffrance ou pauvreté : mettre à distance la tentation d'une vision misérabiliste en prêtant attention aux ressources disponibles et aux petites et grandes différences séparant les conditions de chaque ménage rencontré.

L'ethnographie s'est ici avérée être une ressource méthodologique utile, en permettant de rencontrer une diversité de personnes vivant ou travaillant dans ces quartiers, pour certaines de manière répétée : en particulier les référent·e·s (qui retrouvaient les équipes de l'ACUMAR chaque jour ou presque pendant la durée de l'intervention) et, bien sûr, les enquêteurs et enquêtrices de l'ACUMAR (avec lequel·le·s j'ai pu nouer une relation de proximité plus étroite). Avec le temps long, il était aussi plus facile de positionner les situations les unes par rapports aux autres et d'apprendre à voir les écarts qu'un œil naïf avait plus de mal à reconnaître. S'il y manquait de beaucoup de choses essentielles à une vie pleinement digne et salubre, ces quartiers renfermaient cependant une grande diversité de situations, témoignant de la présence inégale de diverses ressources : certaines maisons étaient plus grandes ou plus confortables que d'autres (à *Nueva Esperanza*, une femme enquêtée était par exemple particulièrement fière du gazon soigneusement entretenu devant son logement, dans lequel elle disposait en outre d'un

écran plat, de canapés en cuir et d'un sol en carrelage), certaines personnes avaient des statuts professionnels plus ou moins stables et rémunérateurs (à *Nuevo Encuentro*, dans la ville d'Almirante Brown, je rencontrais par exemple un chef de chantier qui dirigeait une équipe de construction) et des ressources culturelles plus ou moins développées (un référent du quartier *Villa Lamadrid* était par exemple étudiant en master de criminologie). On le voit dans les deux vignettes, les situations sociales et sanitaires pouvaient varier significativement à l'intérieur d'un même quartier, sans que la dégradation de l'une implique nécessairement celle de l'autre : par exemple, à *8 de Diciembre*, on perçoit la différence de condition sociale entre un foyer dont le « chef de famille » (selon la catégorisation retenue par l'ACUMAR) jouissait d'une certaine stabilité professionnelle, garantissant à la fois un relatif confort économique (visible à travers la qualité de la maison et de ses équipements) et une couverture sociale au reste de la maisonnée, par rapport à un foyer dans lequel les deux parents étaient au chômage, et un autre où ils travaillaient de manière informelle dans le ramassage de cartons. Pourtant, au moment de l'enquête, la santé de cette dernière famille pouvait paraître moins mauvaise que celle des membres des deux premières.

Cette hétérogénéité sociale et sanitaire était redoublée quand on comparait les foyers d'un quartier à l'autre. Outre les différences de conditions sociales liées à l'histoire et à l'emplacement des quartiers (classiques du point de vue de la géographie humaine et sociale), c'était aussi le degré et le type de dégradation de l'environnement local qui variaient. En outre, la capacité de mobilisation collective des habitant·e·s pouvait entraîner une réduction du niveau d'abandon institutionnel du quartier informel. Ainsi, dans l'*asentamiento* de *Nueva Esperanza*, aisément inondable et relativement isolé du reste de la ville par les frontières naturelles que constituait le fleuve, l'organisation et la mobilisation collectives avaient permis d'améliorer les infrastructures urbaines (qui restaient cependant précaires et insuffisantes). Par comparaison, à *8 de Diciembre*, la forte pollution du sol (presque essentiellement composé de déchets) était aggravée par l'absence de connexion aux réseaux urbains (en particulier à un réseau d'eau potable de qualité) ainsi que par la faiblesse des réseaux d'entraide et par la forte insécurité qui régnaient dans le quartier. Néanmoins, la proximité avec les quartiers plus anciens de la *Villa Fiorito* permettait aux habitant·e·s de se rendre plus facilement dans des établissements publics d'éducation et de santé, alors qu'ils étaient distants et très insuffisants dans les environs de *Nueva Esperanza* (ce qui explique la mise en garde de Caro, qui m'avait indiqué que « là-bas, il n'y a rien »). Ces contrastes illustrent l'influence des différents modes d'occupation des

quartiers informels du grand Buenos Aires²⁵² ainsi que celle des différents degrés d'organisation des communautés locales²⁵³ et leur composition avec les effets des différentes formes de pollution.

Néanmoins, au-delà de la diversité des configurations socio-environnementales des différents quartiers et des trajectoires sociales des individus, les observations rendaient visibles un même mouvement de conversion des inégalités sociales en inégalités environnementales et sanitaires.

Toutes les personnes rencontrées étaient des membres des groupes sociaux les moins dotés (classes populaires précaires, immigrant·e·s populaires de pays limitrophes) qui, par manque de ressources (principalement économiques, mais aussi en termes de capital social et culturel et de stabilité de l'emploi) et face à un marché immobilier formel incapable de répondre à l'augmentation de la population urbaine, avaient été contraint·e·s de s'installer sur ces territoires. Ceux-ci avaient l'avantage d'être à la fois libres et proches du centre urbain et économique, mais leur vacance était souvent elle-même liée à leur faible qualité environnementale, que ce soit à cause de l'accumulation de déchets dans le sol et à la surface, de la proximité à des sources de pollution industrielle ou du risque d'inondations (souvent pour les trois raisons en même temps). Selon un processus que la sociologue argentine Gabriela Merlinsky (2013b:189-191) qualifie de « ségrégation « urbano-environnementale », l'étroitesse de leurs ressources et leur situation précaire sur le marché de l'emploi les avait donc amenées à vivre dans des endroits dans lesquels à la fois le sol, l'eau et l'air étaient pollués et dangereux pour leur santé, ce qui représentait néanmoins une amélioration paradoxale de leurs conditions d'existence. Comme l'écrit la sociologue argentine Victoria D'hers (2013:23) à propos des habitant·e·s des *asentamientos* situés sur d'anciennes décharges : « L'immédiateté d'autres dangers fait en sorte que le problème de vivre là où se brulaient des déchets, au bord du Riachuelo, n'est pas perçu ».

Réciproquement, la précarité des conditions de vie et le manque d'accès aux services urbains de base (en particulier, l'évacuation des égouts et la collection des déchets) renforçaient la dégradation du milieu de vie en ajoutant une contamination organique à la pollution d'origine

²⁵² Sur la mobilisation politique au principe de la création des *asentamientos* et sur ses effets puissants sur la vie sociale de ces quartiers, voir Merklen (2001).

²⁵³ Sur le rôle de l'organisation des communautés d'habitant·e·s de quartiers informels et des leaders locaux dans la mise en œuvre des politiques sociales et l'accès aux services publics, voir Besana, Gutiérrez et Grinberg (2015).

industrielle. Cette pollution du milieu de vie ne menaçait pas que la santé des personnes, mais aussi leur vie sociale, à l'image du jeune père rencontré à 8 de Diciembre qui, pendant que sa femme et ses enfants étaient à l'hôpital, était contraint de rester chez lui et ne pouvait pas chercher un travail salarié. À des degrés divers, variables en fonction des ressources des individus et des quartiers considérés, dégradation environnementale et difficultés sociales se recoupaient, s'entremêlaient et s'alimentaient donc, au point de devenir difficilement dissociables.

Dans ce contexte, j'ai été frappé par la façon dont les déchets apparaissaient, de manière évidente et à l'ensemble des acteurs et actrices rencontrées, comme des éléments d'un milieu de vie contaminé et contaminant qui occasionnaient des souffrances pour les habitant·e·s des quartiers informels. À cause de leur accumulation excessive et incontrôlée dans et autour du logement, les déchets étaient perçus et décrits comme un danger pour les humains. Dans tous les quartiers enquêtés, leur présence était systématiquement discutée et regrettée, généralement à propos des problèmes posés par le manque de collecte organisée des ordures, faute de service public ou privé adapté. Même dans de petites *villas* du centre de Buenos Aires (comme *villa Lamadrid* et *Pueblito*), où des « points de collecte intermédiaires » (des conteneurs) étaient tout de même disponibles aux coins des rues, la question des déchets était abordée à la fois par les enquêteurs et enquêtrices de l'ACUMAR (dont les questionnaires étaient identiques d'une enquête à l'autre), par les référent·e·s dans leur description des problèmes du quartier et par des habitant·e·s qui se plaignaient de la présence de rats, d'insectes ou d'odeurs liées à leur présence à proximité des habitations.

Contrairement à ce que j'avais observé jusque-là en France, l'enjeu de leur gestion par les institutions et par les individus n'était donc pas problématisé autour de questions lointaines et systémiques mais à partir d'un souci pour le proche et le concret. Le « sixième continent plastique » qu'avait par exemple évoqué Erwan lors de la formation des volontaires à la consommation responsable (cf. Introduction du chapitre 3) aurait tout à fait pu constituer une construction du problème représenté par les déchets charriés par le Riachuelo en direction de l'océan Atlantique. Il n'en était pourtant rien : si les déchets posaient problème, c'était sur les rives du fleuve et pas à une échelle globale. Dans les interactions observées, ce souci était plus précisément lié à des préoccupations sanitaires et anthropocentrées : ce qui était principalement scruté, c'était la santé des humains, plutôt que la valorisation économique des déchets d'un côté, ou que la santé de la faune et de la flore et leur impact sur l'évolution de la biodiversité

de l'autre²⁵⁴. Aussi bien les représentant·e·s des institutions que le public de leurs interventions référaient les déchets à leurs effets sur la vie biologique et sociale des habitant·e·s des quartiers informels. Ils étaient vus comme porteurs de maladies et d'infections, que ce soit par le contact direct (dermatoses), par l'ingestion de substance contaminées (maladies digestives, du système nerveux, parasitoses), par l'exposition aux poussières contaminées et aux fumées des déchets brûlés (infections oculaires et respiratoires), ou par la transmission par des animaux se nourrissant ou se développant dans les déchets, comme les rats, ratons, chiens errants, moustiques et autres insectes (zoonoses). En ce sens, les habitant·e·s étaient principalement vu·e·s comme de probables victimes de la présence de déchets dans leur milieu de vie – ce qui n'excluait pas néanmoins qu'ils et elles soient parfois accusé·e·s de mal les gérer ou d'être sales (cf. *infra*).

Il serait tentant d'interpréter cette problématisation comme un effet direct du contexte socio-environnemental local : l'omniprésence des déchets, à la fois d'origine industrielle et domestique, participant de manière si aigüe à la dégradation de la santé et de la qualité de vie des individus, n'était-il pas logique qu'ils soient mis en politique à travers ce cadrage local et sanitario-environnemental ?

Cependant, même si cette interprétation était parfois mobilisée par certain·e·s de mes interlocuteurs ou interlocutrices (notamment Tamara, cf. *infra*), elle est peu satisfaisante sur le plan épistémologique car elle revient à naturaliser une dynamique politique qui est par nature contingente. La perspective « anti-réaliste et anti-déterministe » sur la fabrique des politiques environnementales recommandée par le sociologue néerlandais Maarten A. Hajer (1995, cf. chapitre 1 de la thèse) invite plutôt à chercher à saisir les conditions de possibilité ayant permis l'émergence et la diffusion de ce cadrage, alors qu'il était en concurrence avec d'autres problématizations existantes et possibles. Il existe au moins deux raisons, l'une d'ordre sociologique, l'autre de nature historique, qui exigent de rejeter le déterminisme géographique et environnemental.

²⁵⁴ Cela ne signifie pas que ces questions étaient absentes du terrain argentin ni de la problématisation des enjeux environnementaux dans le bassin-versant du Riachuelo. On a vu au chapitre 1 comment l'intérêt économique pour la valorisation des déchets, vus comme des « matières premières secondaires », pouvait animer certaines politiques de responsabilisation mises en œuvre à l'échelle de la Province ou de la Ville de Buenos Aires. Des associations de défense de la biodiversité et pour la protection des ressources naturelles étaient également impliquées dans la controverse autour de l'assainissement du fleuve (cf. Merlinsky, 2013b). Cependant, dans le cadre des interventions de la DSyEA de l'ACUMAR auprès des habitant·e·s des quartiers informels, il n'y était jamais fait mention.

L'extension sociale de la prépondérance de ce cadrage était, d'abord, loin d'être absolue et totale : il est nécessaire de prendre en compte l'existence d'appréciations divergentes du problème des déchets dans les *villas* et *asentamientos*, influençant elles aussi les politiques mises en œuvre et leur réception. Des représentations disqualifiantes des habitant·e·s et de leurs rapports aux déchets existaient également et faisaient parfois (mais rarement) leur apparition à l'occasion des interactions observées. Lors d'une réunion de coordination à propos du relogement de près de cent familles vivant dans un quartier informel de la ville d'Almirante Brown, une assistante sociale de la municipalité s'inquiéta par exemple que : « On ne peut rien faire avec ces gens-là. Ils jettent tout n'importe comment et n'importe où, ils sont sales. Comment ils vont faire dans le nouveau quartier ? ». L'idée que ces personnes, qui étaient elles-mêmes considérées comme n'étant pas à leur place parce qu'elles vivaient illégalement sur des territoires ne leur appartenant pas, jetaient fréquemment leurs papiers d'*alfajores*²⁵⁵ ou leurs déchets sans prêter attention à l'environnement était revenu à quelques reprises dans mes observations. Néanmoins, outre le fait qu'elle était relativement rare, elle ne constituait pas la prémisse à partir de laquelle les interventions de santé environnementale observées étaient conçues, supervisées et mises en œuvre. Malgré cette plus faible influence que dans le cadre des observations réalisées en France, elle rendait cependant nécessaire de faire sens de la prééminence du cadrage sanitario-ambiental au sein des interventions de l'ACUMAR enquêtées.

L'explication purement contextuelle n'est pas davantage satisfaisante d'un point de vue historique. Un prisme hygiéniste et sanitariste a, certes, depuis longtemps orienté la gestion des déchets à Buenos Aires (voir notamment D'hers, 2013). Comme l'a montré la géographe Marie-Noëlle Carré (2013), lors de la dernière dictature argentine (1976-1983), il a largement guidé l'élaboration par des ingénieurs sanitaires d'un projet d'urbanisme pharaonique, le *cinturón ecológico*, appuyé notamment sur un système centralisé de traitement et d'enfouissement technique des déchets à l'échelle du Grand Buenos Aires (supervisé par le CEAMSE²⁵⁶, qui constitue toujours l'entreprise publique chargée de la gestion des déchets de la métropole). Ce projet inachevé s'était cependant concrétisé par de nombreuses et violentes évacuations de quartiers informels, dont les habitant·e·s étaient accusés de ne pas « mériter la ville », et par le refoulement des fractions précaires des classes populaires vers les périphéries de la ville

²⁵⁵ L'*alfajor* est un biscuit très populaire en Argentine, souvent vendu à l'unité et emballé dans un papier en plastique.

²⁵⁶ Initialement pour *Cinturón Ecológico Área Metropolitana Sociedad de Estado*, devenu en 1985 *Coordinación Ecológica Área Metropolitana Sociedad de Estado*.

(Oszlak, 1991). Jusqu'à très récemment, la « souffrance environnementale » des habitant·e·s du bassin-versant a ainsi été invisibilisée, mise en doute ou déniée, comme l'ont montré les anthropologues Javier Auyero et Débora Swistun (2008) à partir d'une enquête se déroulant au début des années 2000 dans la *Villa Inflamable*. Dans ce quartier, l'un des plus pollués du bassin-versant à cause de sa contiguïté avec un pôle pétrochimique et qui est celui d'où a été déposée la plainte qui déboucha sur le jugement de la Cour Suprême et sur la création de l'ACUMAR, c'est pendant longtemps l'incertitude qui a prévalu quant à la toxicité du milieu de vie. Malgré la suraccumulation de déchets industriels, chimiques et ménagers, malgré la proximité d'installations industrielles classées comme dangereuses, malgré les fortes concentrations de plomb dans l'eau et le sol, c'est la confusion qui a longtemps régné quant aux causes des problèmes de santé des habitant·e·s de ce quartier informel de près de 5000 personnes.

Il n'est donc pas possible de prendre le cadrage qui fait des déchets un enjeu environnemental et sanitaire menaçant la vie des habitant·e·s comme un effet direct de la dégradation du milieu de vie. Dans les deux prochaines sous-sections, on cherchera à mettre en évidence le rôle de la perspective institutionnelle développée par l'ACUMAR puis celui de la politisation locale de la question environnementale dans la façon dont était construite la question des déchets dans le cadre des interactions observées.

2) Des interventions institutionnelles ciblant les déterminants environnementaux de la santé.

L'administration de la question des déchets par l'ACUMAR s'insérait dans le cadre du Plan Directeur de Gestion Intégrale des Résidus Solides Urbains pour la période 2011-2024 (ACUMAR, 2010). Il était piloté et mis en œuvre par une Direction éponyme, la GIRSU, créée à l'occasion de son élaboration en 2010.

Le Plan reprenait plusieurs des lignes d'actions déjà élaborées par les juridictions du bassin-versant²⁵⁷, comme la stratégie des 3R adoptée par la Province de Buenos Aires et destinée à réduire la quantité de déchets produite à enfouir (mentionnée lors des Journées de l'ACUMAR, cf. chapitre 1) ou la Loi « Zéro déchet » adoptée dans la Ville de Buenos Aires qui organisait le tri et le recyclage des déchets. La « Gestion Intégrale des Résidus Solides Urbains » (GIRSU)

²⁵⁷ Sur le gouvernement des déchets dans la métropole de Buenos Aires, voir Carré (2013).

constituait en effet la déclinaison des politiques de développement durable appliquées à la gestion des déchets qui avait été adoptée par les différents gouvernements du Grand Buenos Aires au cours des années 2000. Même si le principal problème que le Plan de l'ACUMAR cherchait à résoudre était celui de l'existence de 348 décharges à ciel ouvert détériorant l'environnement, la santé et la qualité de vie des habitant·e·s du bassin-versant, il réservait donc une certaine place à des objectifs secondaires comme celui de « modifier, là où nécessaire, les habitudes d'usage et de consommation des biens et services de sorte à minimiser la génération de déchets » (ACUMAR, 2010:10-12). La réduction de la quantité de déchets à traiter ou enfouir devait en effet permettre de réduire l'extension des décharges à ciel ouvert et des points de dépôt sauvages.

La collecte des déchets étant une compétence municipale et leur enfouissement étant géré par le CEAMSE, l'Autorité se bornait toutefois à jouer un rôle d'impulsion politique à l'échelle du bassin-versant et, plus concrètement, à fournir aux municipalités une assistance technique (à travers la formation de ses fonctionnaires et l'accompagnement dans l'élaboration de Plan municipaux de gestion intégrale des déchets), économique (à travers l'achat et le don de camions de collecte des déchets ou l'aide à la construction de centres de traitement) et à superviser des coopératives de travailleurs et travailleuses réalisant des actions ponctuelles d'enlèvement ou de récupération des déchets et des actions quotidiennes de nettoyage du chemin de halage situé en bordure du fleuve et de certains quartiers. Le système de ramassage formel des déchets devait, lui, être mis en œuvre directement par les municipalités. En outre, ce n'était pas la rhétorique de la durabilité qui était principalement utilisée par l'ACUMAR pour s'adresser aux habitant·e·s du bassin-versant, et plus particulièrement aux fractions précaires des classes populaires vivant dans les quartiers d'habitat informel.

Comme me l'expliqua Tamara, la psychologue responsable des interventions d'« éducation environnementale », la DSyEA était, parmi les diverses Directions composant l'ACUMAR, celle qui était en première ligne « sur le territoire » et qui permettait de sonder les besoins rencontrés dans les différents quartiers informels du bassin-versant :

« La Direction de santé est celle qui est la plus en contact avec la communauté au sein de l'ACUMAR, à la fois historiquement et à cause du type d'activités qu'elle développe. Souvent, c'est la Direction qui reçoit les alertes et les alarmes sur beaucoup d'autres questions, qui ne sont pas directement liées à la santé mais qui se détectent au moment de faire des interventions de santé. Par exemple, en ce moment, on fait des mesures de plomb dans le sol, ce qui ne relève pas forcément de la santé et pourrait relever d'autres Directions comme l'Évaluation de la qualité environnementale. Mais ça va avec le repérage de personnes qui sont exposées au plomb. Et puis on a les Unités Sanitaires Environnementales, qui sont souvent vues comme une ambassade de l'ACUMAR dans les municipalités. Souvent, les problèmes qui sont détectés dans la communauté sont ensuite transmis à d'autres Directions, principalement l'Aménagement du

territoire et la GIRSU. »

Ce n'étaient donc généralement pas les employé·e·s de la GIRSU qui tenaient le discours de l'institution sur la gestion des déchets aux habitant·e·s des quartiers informels, mais bien celles et ceux de la Direction de la Santé. Enquêter sur la politique territorialisée mise en œuvre par la DSyEA permettait donc d'étudier les interventions de politique environnementale de l'ACUMAR telles qu'elles étaient adressées aux membres des fractions précaires des classes populaires portègnes²⁵⁸. Cette répartition du travail de terrain entre Directions avait des effets importants sur le cadrage des problèmes liés à cette question, comme je pus le constater en observant à la fois les interventions mises en œuvre par l'équipe de Tamara et par celles réalisant les EISAAR.

Lors de notre premier entretien, au siège de l'ACUMAR, quelques minutes après ma rencontre avec Johana qui m'avait ouvert les portes de la DSyEA, Tamara m'avait très vite indiqué qu'elle ne travaillait pas à promouvoir la « gestion durable des déchets » ou la stratégie des 3R dans les quartiers informels où elle intervenait : « On ne peut pas y aller avec le discours de réduire la consommation parce que, eux [les habitant·e·s], ils n'ont déjà rien à réduire et ils prennent ce que jettent les autres ». Elle mentionna l'existence, au sein de l'ACUMAR, d'une « Coordination de l'éducation environnementale » rassemblant un très petit nombre de personnes travaillant dans une perspective plus centrée sur la durabilité, mais elle précisa immédiatement qu'elle intervenait surtout dans les écoles et n'organisait pas d'ateliers en direction des adultes du bassin-versant.

L'équipe (très majoritairement féminine) dont Tamara était la référente réalisait quant à elle un autre type de travail de « conscientisation ». Composée d'une vingtaine de professionnel·le·s de santé (psychologues, nutritionnistes, vétérinaire, épidémiologiste, toxicologues, etc.), de « communication sociale » (une anthropologue et une sociologue) et de sciences de l'environnement, son intitulé n'était pas totalement stabilisé et variait entre « Éducation environnementale non formelle » et « Promotion de la santé environnementale

²⁵⁸ Les relocalisations de certains foyers vivant dans certains secteurs des quartiers informels les plus proches du fleuve a constitué une autre forme de politique environnementale, qui a reçu davantage d'attention de la part de la littérature académique (voir notamment Carman, 2015; Scharager, 2019). Elles ne concernent cependant qu'un nombre bien plus restreint de personnes (moins de 5000 en 2020 alors que les EISAAR en ont touché près de 160 000 à la même date, selon les chiffres de l'ACUMAR) et constituaient une perspective bien lointaine et théorique pour les habitant·e·s des quartiers dans lesquels j'ai mené mon enquête.

communautaire ». Cette indécision était représentative de la nature des actions mises en œuvre : des ateliers « communautaires » relatifs à des problématiques de santé environnementale repérées sur un territoire (comme la gestion hygiénique des aliments dans des cantines populaires, la gestion de l'eau dans des quartiers sans accès au réseau public d'eau potable, l'attitude à tenir pour éviter l'exposition aux moustiques et aux animaux vecteurs de maladie, etc.) et la formation à la promotion de la santé environnementale de bénéficiaires de programmes sociaux. Tamara m'expliqua ainsi :

« En réalité, j'ai l'impression qu'on ne fait pas de l'éducation environnementale, mais de l'éducation à la santé environnementale. La thématique qu'on travaille, c'est l'éducation sanitaire dont les facteurs de risque sont des facteurs environnementaux. »

En accord avec la forme de responsabilisation environnementale promue par le professeur mexicain lors des Journées de l'ACUMAR (cf. Chapitre 1), il s'agissait donc principalement de sensibiliser les personnes aux menaces pour leur santé présentes dans leur environnement de vie immédiat et de les amener à adopter des pratiques permettant de diminuer les risques associés. Parmi les thématiques abordées, « la poubelle et la santé » revenait dans de nombreuses actions mises en œuvre. Je pus le vérifier la semaine suivante en accompagnant l'équipe dans la *Villa Inflamable* pour un atelier de formation des coopérativistes à la « communication environnementale sur la bonne gestion des poubelles ».

Contre une allocation modeste, les coopérativistes assuraient le nettoyage des rues de la *villa* et l'enlèvement des ordures là où ne passait pas le service de collecte municipal. Ils et elles étaient généralement des habitant·e·s du quartier qui trouvaient là une opportunité de travail et un moyen de subsistance. Ce double statut de bénéficiaires des politiques d'assistance sociale et de représentant·e·s des institutions dans le quartier pouvait s'avérer inconfortable. Selon le Plan Directeur de l'ACUMAR sur la Gestion Intégrale des Résidus Urbains, la transformation progressive des coopérativistes en « promoteurs environnementaux » constituait un moyen de « dignifier et formaliser le travail » (ACUMAR, 2010:29, reprenant les termes d'un programme déjà mis en œuvre dans la municipalité de La Matanza). Tamara espérait les former à communiquer avec la population afin de l'informer sur « le problème de la poubelle et la santé et, surtout, sur comment il est attendu que la communauté gère ses déchets » : que les sacs poubelle soient bien fermés, mis dans le conteneur (ce qui requerrait que les enfants, à qui cette tâche était souvent déléguée, soient assez grands), ne pas y mettre d'animaux morts, ne pas brûler ses ordures, respecter les horaires, etc. De son côté, la cinquantaine de coopérativistes espérait surtout être mieux identifiée et que son travail soit davantage reconnu et respecté par

les voisin·e·s : l'une des participantes exprima par exemple son espoir que cela rende « le travail moins pénible et le quartier plus propre ».

Après plusieurs ateliers organisés par l'équipe de Tamara consacrés à la thématique de la santé en relation avec les ordures, après d'autres ateliers de détection participative des problèmes locaux et d'élaboration conjointe du message à diffuser à la population, l'atelier du jour consistait à tester la transmission de ce dernier. Les coopérativistes devaient réaliser quelques visites de porte-à-porte accompagné·e·s par les fonctionnaires de l'ACUMAR. Cette étape était particulièrement redoutée par nombre de coopérativistes, qui pointèrent le fait que « vous autres vous savez parler, nous non ». On peut rapporter cette remarque à la faiblesse de leur capital culturel et au contexte scolaire recréé par Tamara et ses collègues, qui ne cessaient de demander l'attention et de poser des questions destinées à vérifier les connaissances des coopérativistes. D'autres mirent en garde le reste de l'audience en prévenant que : « Quelques voisins vont s'énerver ». C'était surtout ce second aspect qui cristallisait les craintes. Un homme d'une quarantaine d'années au visage déjà marqué de profondes rides expliqua :

« Faut faire attention. Parce que quand tu toques aux portes, il y a d'autres problèmes qui te tombent dessus que ceux auxquels tu t'attendais ou qui te concernent. Ils vont te prendre pour un employé de l'État, et là... Les gens sont difficiles. Ça peut se comprendre qu'ils te jettent la pierre. Mais il faut les écouter, et c'est comme ça qu'ils t'écouteront. »

Armés d'un prospectus édité et imprimé par l'équipe de Tamara (cf. **Figure 23** *infra*), plusieurs petits groupes aux couleurs bleu horizon de l'ACUMAR s'élancèrent dans le quartier, à travers les rues boueuses et les flaques remplies de liquides brillant et d'insectes qui grouillaient.

Les craintes exprimées quelques minutes auparavant se trouvèrent partiellement confirmées quand le groupe que je suivais rencontra une première habitante, qui sortit de sa maison quand un coopérativiste s'arrêta devant et tapa dans ses mains. Quand un coopérativiste, après s'être présenté et avoir souligné son lien avec l'ACUMAR, lui tendit le prospectus et commença à lui en expliquer le contenu et l'intérêt de bien gérer la poubelle pour la santé, elle l'arrêta net. Elle dit qu'ici, c'était « un quartier complètement abandonné, depuis toujours » et qu'il y avait « plein de problèmes ». Elle ajouta qu'elle, par exemple, avait dû changer de maison car les excréments de ses voisin·e·s arrivaient directement au pied de sa fenêtre. Elle parla du manque d'égouts, des problèmes d'inondations et de « tout le reste ». Alors elle voulait bien regarder le prospectus, mais il y avait tellement de problèmes dans le quartier que ce n'était pas ça qui allait les résoudre. Le coopérativiste essaya de ramener la discussion sur la coopérative et la propreté : « Vous êtes d'accord que ça s'est amélioré ? » lui demanda-t-il. Elle concéda que oui, mais que les flaques, les égouts, la pollution, tout le reste continuait d'être un « bordel » [*quilombo*]. Un

autre coopérativiste répondit qu'il savait, que lui aussi habitait dans le quartier et qu'il aimerait que tout soit résolu mais que, en attendant, chacun pouvait « mettre son petit grain de sable pour améliorer le quartier ». Que c'était important car le thème de la poubelle était crucial, en particulier pour la santé, et que la coopérative cherchait à avancer sur ce thème. Il ajouta qu'au dos du bulletin, le contact de l'ACUMAR permettait de signaler une plainte, cependant il ne parvint pas à lui montrer comment le faire en ligne sur son téléphone.

Parmi les habitant·e·s rencontré·e·s par la suite, plusieurs s'étaient plaint·e·s de l'arrivée récente de conteneurs et de bus hors d'usage, parkés sur un terrain par la municipalité et qui empêchaient les eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol, augmentant ainsi la fréquence des inondations dont souffrait le quartier. Un homme, particulièrement énervé par cette décision de la municipalité, se plaignit aussi d'une famille vivant dans sa rue, qui jetait ses ordures « n'importe comment », et notamment des eaux à l'odeur suspecte :

- [L'habitant] : C'est contre la loi hein ! Je ne veux pas les nommer, mais il faut faire quelque chose. Il faut leur fermer le robinet, je ne sais pas.
- [Josefina, une psychologue membre de l'équipe de Tamara] : Le problème c'est de savoir quelle solution ont les gens. Parce que tu leur fermes le robinet, et ils font quoi ?
- [L'habitant] : Qu'ils travaillent ! Qu'ils travaillent ! Moi, je travaille.
- [Josefina] : Moi j'essaie toujours d'arriver à comprendre ce qui lui arrive à cette personne et pourquoi elle fait ça. Pour réfléchir à une solution qui puisse lui convenir. Après, peut-être qu'elle ne s'en saisira pas. Mais des fois les gens font comme ça parce qu'ils n'ont pas le choix. Parfois parce que ça ne les intéresse pas, mais parfois parce qu'ils n'ont pas le choix.

Nous avons aussi croisé plusieurs personnes qui félicitèrent les coopérativistes sur l'amélioration de la propreté et la baisse du nombre de déchets présents dans les rues.

Après près d'une heure de porte-à-porte, l'ensemble du groupe se retrouva dans le préau de la cantine populaire. Les autres groupes racontèrent une expérience similaire : il y avait effectivement eu de nombreuses plaintes contre l'abandon institutionnel du quartier et sur des problèmes structurels dont les coopérativistes n'avaient la charge mais qui impactaient son état de propreté. Beaucoup de voisin·e·s étaient en colère et la possibilité de dénoncer auprès de l'ACUMAR un problème négligé jusque-là avait souvent été mentionnée par les coopérativistes pour permettre de donner une suite aux réclamations. Néanmoins, l'accueil avait été globalement bon. Les plaintes contre les inondations et l'absence d'égouts étaient certes nombreuses, mais le travail de la coopérative était apprécié. Un consensus général émergea pour retourner faire d'autres porte-à-porte, y compris dans les parties du quartier qui avaient été évitées jusque-là, notamment celles où vivaient beaucoup de Péruvien·ne·s (décrit·e·s par plusieurs coopérativistes comme « tranquilles mais sales ») et de Paraguayen·ne·s (décrit·e·s comme « dangereux »).

Dans le mini-van, de retour vers le siège de l'ACUMAR, Tamara et son équipe firent un premier bilan de l'atelier. Tamara était contente de voir que leurs messages étaient repris par les coopérativistes : écouter pour être écouté, se montrer patient·e·s, que chacun·e mette son grain de sable, l'importance de faire attention pour sa santé et celle des enfants. Elle regretta que la présence de déchets soit « naturalisée » pour les habitant·e·s du quartier et constata : « On leur parle de poubelles, mais ils n'ont même pas d'égout ». Elle espéra cependant que, les craintes initiales des coopérativistes étant maintenant levées, ils et elles allaient pouvoir continuer sur cette lancée pour atteindre plus de monde. En descendant du bus, Josefina me retint par la main pour me conseiller de retirer mes chaussures sur le pas de la porte en rentrant chez moi et de bien en laver le dessous : « Sinon, tu emportes toute la contamination avec toi ».

Cette intervention de l'équipe chargée de l'éducation environnementale au sein de la DSyEA est particulièrement intéressante en ce qu'elle donne à voir l'intégration du cadrage sanitairo-environnemental à une politique de responsabilisation dont les techniques d'intervention sont fortement similaires à celles observées des accompagnements à l'adoption d'écogestes français.

Comme on peut le constater dans les éléments présentés ci-dessus, l'équipe de Tamara, s'appuyait sur des théories de psychologie sociale et sur des dispositifs communicationnels similaires à celles et ceux décrits au chapitre 3. Elle cherchait transformer les intentions de comportement du public en agissant sur l'information à sa disposition, mais aussi sur ses valeurs et ses attitudes. Le dépliant élaboré avec les coopérativistes (cf. **Figure 23** *infra*) reprenait à la fois le même style rhétorique (usage de la première personne du pluriel, formules exclamatives et mobilisatrices, messages simplifiés à l'extrême) et les mêmes codes graphiques (vignettes d'illustration et dessins épurés) que les *flyers* et les outils de communication promouvant la consommation durable en France. Néanmoins, une différence de taille distinguait ces interventions de celles observées en France : la motivation stimulée chez le public populaire portait avant tout sur des questions de santé environnementale. Comme on peut le voir sur le prospectus, la tentative de rendre désirables les pratiques de gestion de la poubelle promues s'appuyait sur une rhétorique à la fois sanitaire et environnementale : si la « collaboration de tous les habitants » était utile, c'était pour éviter des désagréments environnementaux menaçant la qualité de vie et la santé (« mauvaises odeurs, inondations, contamination du sol et de l'eau », « rats, mouches, moustiques, cafards (transmetteurs de maladies) »), des « infections » et des « problèmes respiratoires ». Il n'y avait effectivement rien dans le discours tenu qui fasse référence à la réduction de la consommation ou à la séparation des déchets.

COOPERATIVA DE LIMPIEZA Villa Inflamable

Nuestra tarea consiste en mantener
y cuidar la **vía pública del barrio:**

- Barrido de calles
- Poda de árboles
- Desmalezamiento
- Recolección de residuos.



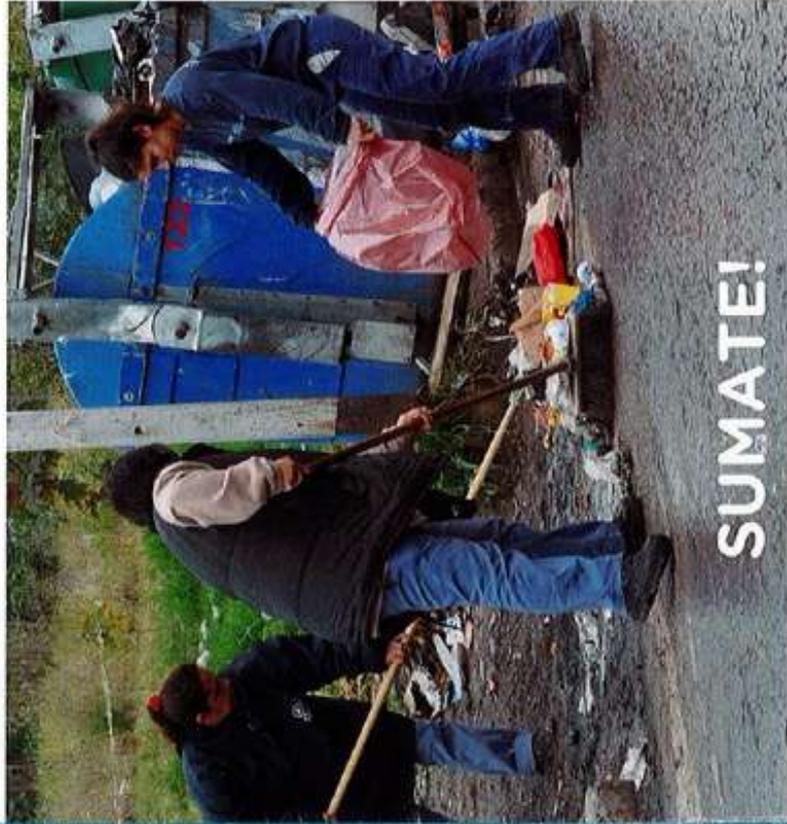
PARA TENER A MANO

Tel. del Municipio: 0800-122-6323
C.A.V. (Centro de Atención al Vecino)
de lunes a viernes de 8 a 18 hs. y

0800 345 ACUMAR

 /cooperativadelimpiezavillainflamable

Mantengamos
VILLA INFLAMABLE
Más limpia entre todos

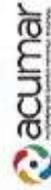


SUMATE!

Este folleto ha sido elaborado de forma participativa con los integrantes de la cooperativa de limpieza de Villa Inflamable

**MÁS VIVA
QUE NUNCA**

COOPERATIVA DE LIMPIEZA
"VILLA INFLAMABLE"



Para mantener Villa Inflamable más limpia necesitamos la colaboración de todos los vecinos:



Tirar la basura sólo dentro del contenedor



Sacar la basura en bolsas bien cerradas



No quemar basura



No tirar la basura cuando el contenedor está lleno.



No arrojar animales muertos al contenedor.



RESPETEMOS EL HORARIO

Sacar la basura todos los días, de 20 a 8hs. (excepto los sábados)

La acumulación y la mala disposición de la basura genera:



malos olores, inundaciones, contaminación del suelo y el agua



Ratas, moscas, mosquitos, cucarachas (transmisores de enfermedades)



Infecciones



Problemas respiratorios

¡EVITÉMOSLO!

Entre **TODOS** podemos lograr que **VILLA INFLAMABLE** esté más limpia.

Figure 23 : Dépliant élaboré en partenariat avec l'équipe de Tamara et distribué par la coopérative de *Villa Inflamable*.

Selon Tamara, il était en effet nécessaire de toujours travailler à éduquer sur des problèmes environnementaux dans la mesure où ils affectaient la santé des personnes : par exemple sur l'eau, mais en tant que les difficultés d'accès à une eau potable et sûre exposaient à des problèmes comme les diarrhées, les diarrhées infantiles, les parasites, etc. Cette approche était, selon elle, rendue nécessaire par le « contexte » des quartiers informels et leur dénuement :

« C'est une éducation environnementale moins idéale [*ideal*]. C'est très joli de parler de durabilité et de prendre soin des ressources. Mais viens me raconter ça là où les gens remplissent des bidons parce qu'ils n'ont pas d'eau potable, parce qu'il n'y a pas de réseau d'eau ni d'égouts et parlons de ce qu'est la durabilité dans ce contexte. C'est vrai que les gens sont affectés par des problèmes d'un contexte dont l'importance est énorme, auquel il faut apporter une réponse. Mais, je veux dire, c'est difficile de travailler des thèmes de la durabilité avec une population vulnérable parce qu'en réalité, la population vulnérable, ce qu'elle fait, c'est de recevoir les impacts mais elle a peu de contrôle sur les causes qui déterminent le problème. N'est-ce pas ? Donc si, nous, on parle de la durabilité environnementale, ça fait un peu hors contexte. »

Cette perspective, au-delà du déterminisme contextuel, doit être référée à sa propre trajectoire professionnelle et aux compétences qu'elle et son équipe mobilisent dans leur travail. Diplômée de psychologie de la faculté de Buenos Aires (marquée par une forte orientation psychanalytique et clinique qu'elle regretta lors de notre entretien), elle obtint ensuite un Magister de « Gestion environnementale métropolitaine » qui lui permit de s'orienter vers la « psychologie environnementale ». Outre le fait de travailler depuis 7 ans (lors de mon enquête) à la Direction de Santé de l'ACUMAR, elle était également chargée de cours en santé publique au sein de la faculté de psychologie, co-auteurice d'un manuel sur la psychologie et la santé publique et de plusieurs articles sur la psychologie environnementale et la santé communautaire. À la croisée de la psychologie environnementale et de la santé publique, elle disait donc s'appuyer sur une perspective de « santé environnementale communautaire » qui incorpore une dimension participative et socialement située à l'éducation environnementale en repartant des besoins sanitaires et des problèmes environnementaux perçus par les personnes accompagnées et en cherchant à éviter toute forme de stigmatisation. Composée majoritairement de professionnel·le·s de santé ayant une expérience de l'intervention d'intervention « sur le territoire » (c'est-à-dire dans les quartiers informels du bassin-versant), son équipe s'appuyait sur des méthodes et des connaissances principalement tirées du domaine sanitaire, ce qui permet de comprendre le regard porté sur le problème des déchets.

Le cadrage abordant les déchets comme des déterminants environnementaux de la santé n'était cependant pas propre à l'équipe d'éducation environnementale non formelle. Au-delà des actions mises en œuvre par Tamara et ses collègues, qui étaient qualifiées d'« expérimentales » par la psychologue elle-même, c'était dans l'ensemble des interventions

de la Direction de santé que les déchets étaient conçus comme un élément du milieu de vie dont il fallait protéger les habitant·e·s du bassin-versant. À travers l'étude des EISAAR, le dispositif « central » de la DSyEA selon la très grande majorité des professionnel·le·s rencontré·e·s, il est alors possible de mieux saisir comment ce cadrage façonnait le discours environnemental tenu aux fractions précaires des classes populaires du bassin-versant dans le cadre des interventions les ciblant spécifiquement. L'analyse de l'organisation des EISAAR et l'illustration de leur mise en œuvre à travers le cas de l'intervention mise en œuvre à *Villa Fiorito* dans le quartier *8 de Diciembre* va en effet permettre de préciser les logiques institutionnelles façonnant le cadrage sanitaire et environnemental adopté pour gérer le problème des déchets.

Les EISAAR constituaient la principale forme d'intervention à travers laquelle l'ACUMAR entrait en contact avec les habitant·e·s du bassin-versant. En 2017, l'année de mon enquête, ces interventions avaient atteint 36 841 personnes dans 42 quartiers informels du bassin-versant (ACUMAR, 2017). Souvent, lors de notre arrivée dans un quartier, les personnes rencontrées nous indiquaient que c'était la première fois qu'un·e représentant·e de l'Autorité se rendait dans les quartiers visités : « Nous n'avions pas eu ce plaisir auparavant » remarqua, ironique et amer, un référent du quartier *Pueblito*. Il était même fréquent, lors des enquêtes par porte-à-porte, que les habitant·e·s rencontré·e·s ne connaissent tout simplement pas le nom de l'ACUMAR et que les enquêteurs et enquêtrices doivent en expliquer la fonction : « C'est l'Autorité qui se charge de nettoyer le Riachuelo. Elle veut savoir à quel point la contamination affecte la population » expliqua par exemple Laura, une enquêtrice d'une trentaine d'années, à une jeune femme de 26 ans vivant à *Villa Fiorito*, mère d'un enfant de 4 ans atteint de diarrhées, touchant l'allocation universelle pour enfant mais sans couverture de santé puisqu'elle ne travaillait pas et que son compagnon était employé « au noir » comme ouvrier du bâtiment.

L'Évaluation Intégrale de Santé Environnementale en Zones à Risques était aussi le dispositif d'intervention qui était au fondement de la politique mise en œuvre par la DSyEA. Vis-à-vis de territoires régulièrement décrits (y compris par les employé·e·s de l'ACUMAR) comme « abandonnés » par la puissance publique, les EISAAR remplissaient un triple objectif institutionnel de production de connaissances, d'intervention sociale territorialisée et d'assistance humanitaire d'urgence. Grâce à une enquête par questionnaire administrée par porte-à-porte (les *pesquisas*), l'EISAAR visait en effet à la fois à produire et actualiser les données statistiques devant permettre l'« identification des aires prioritaires pour les interventions dans le bassin-versant » et à détecter des situations problématiques dont le suivi social et sanitaire serait ensuite assuré par les municipalités et par les antennes locales de

l'ACUMAR. En outre, les équipes d'enquêteurs et enquêtrices étaient généralement accompagnées par une équipe médicale qui, dans un camion médicalisé de l'Autorité, dispensaient gratuitement des soins de santé primaire et des consultations de soins optiques, dentaires, vétérinaires et des mises à jour des vaccinations. Mobilisant plusieurs équipes de la DSyEA sur un même quartier pendant quelques semaines (généralement de 2 à 4 en fonction de la taille du quartier), les EISAAR devaient permettre de passer au crible de manière successive l'ensemble des différents quartiers informels du bassin-versant afin de réaliser un recensement le plus exhaustif possible des problèmes de santé environnementale et d'apporter une aide sociale et sanitaire aux habitant·e·s. Au fil du temps et des changements de direction, l'importance respectivement accordée à chacun des trois objectifs avait évolué.

Lors de mon enquête et depuis l'arrivée d'une nouvelle direction en 2016 suite au changement de majorité politique à la tête de l'État national et de la Province de Buenos Aires, la priorité était donnée à l'enquête par questionnaire et à la production de données socio-sanitaires et environnementales. Créé dès 2008, le dispositif d'enquête sanitaire, successivement nommé EFARS²⁵⁹, ENUDPAT²⁶⁰, EISAR²⁶¹ puis EISAAR (depuis 2016), avait connu une évolution importante quant à la méthodologie d'enquête (sélection probabiliste des foyers puis recensement exhaustif), à la population étudiée (ciblée sur les enfants de moins de 6 ans puis élargie à tou·te·s les habitant·e·s) ou à l'échelle d'analyse (données agrégées sur tout le bassin-versant, puis sur une municipalité, puis disponibles par quartier). Mais c'est aussi le contenu des questions et le type de variable enquêtée qui s'était transformé au cours du temps. Alors que les premières enquêtes étaient principalement centrées sur la « vulnérabilité sociale » et sur ce que l'OMS conceptualisait comme les « déterminants sociaux de la santé », le *Cuerpo Colegiado*, l'instance collégiale composée d'associations coordonnées par le Défenseur du Peuple et chargée par la justice de représenter les intérêts des citoyen·ne·s et de la société civile dans l'application de la sentence de la Cour Suprême, avait vertement critiqué l'ACUMAR en 2015 pour avoir négligé l'influence des facteurs environnementaux sur la santé²⁶². Dans la

²⁵⁹ Pour *Encuesta de Factores Ambientales de Riesgo para la Salud*, mis en œuvre en 2008.

²⁶⁰ Pour *Encuesta de Nutrición, Desarrollo Psicomotor y Análisis Toxicológico*, mis en œuvre en 2010-2011.

²⁶¹ Pour *Evaluación Integral de Salud en Áreas de Riesgo*, mis en œuvre en 2012-2015.

²⁶² Il notait par exemple que : « Sept ans après la sentence, la population à risque n'a pas été identifiée, des capacités d'évaluation de la situation de santé environnementale n'ont pas été générées et aucune intervention des différentes Directions de l'ACUMAR pour réduire l'exposition des populations spécialement vulnérables aux menaces produites par la pollution n'a été articulée. [...] Bien que l'affaire judiciaire ait trouvé son origine dans les problèmes dérivés des effets de la pollution sur la santé de la population, pendant longtemps l'ACUMAR a déprécié ceux-ci et a suggéré que les facteurs

Stratégie de Santé Environnementale présentée par l'Autorité lors d'une nouvelle Audience publique en 2018, l'ACUMAR indique que ces reproches ont motivé un changement de méthodologie à partir de 2016, fondée sur la production d'indicateurs de risque accordant plus de poids aux déterminants environnementaux de la santé et justifiant la transformation des EISAR en EISAAR (les évaluations de « santé » devenant ainsi des évaluations de « santé environnementale »).

S'appuyant sur les recommandations méthodologiques développées par l'Organisation Panaméricaine pour la Santé (OPS, le bureau régional de l'OMS) ainsi que sur celles des agences états-uniennes spécialisées (l'*Environmental Protection Agency* et l'*Agency for Toxic substances and Disease Registry*), l'analyse du risque environnemental s'est alors concentrée sur deux thématiques principales : le repérage des vulnérabilités (considérées comme productrices de l'incapacité de la communauté à répondre adéquatement à un risque déterminé) et celui des menaces (correspondant aux altérations environnementales produites par la présence de facteurs chimiques, physiques ou biologiques)²⁶³. Initialement évaluées à partir de données secondaires tirées du recensement national ou des études menées par d'autres Directions de l'ACUMAR, les vulnérabilités et les menaces étaient actualisées grâce aux enquêtes par porte-à-porte ainsi que grâce aux « enquêtes communautaires » qualitatives réalisées avec des référent·e·s de chaque quartier lors des EISAAR.

Ce changement de méthode impulsé par le *Cuerpo Colegiado* a donc eu pour effet d'étoffer les « enquêtes socio-environnementales » menées dans le cadre des EISAAR en multipliant les questions destinées à renseigner chacune de ces deux catégories²⁶⁴, mais aussi de renforcer la perspective d'épidémiologie socio-environnementale territorialisée développée par la DSyEA.

environnementaux ne constituaient pas des éléments déterminants de la santé. De manière répétée, elle a laissé entendre que les principaux problèmes sont le résultat de la pauvreté. [...] En n'enquêtant pas en profondeur sur le lien entre les maladies et les sources de contamination (que l'ACUMAR doit justement réguler et contrôler), aucun diagnostic n'a été généré qui puisse indiquer quel est le degré d'incidence de ces dernières ni quelle est la population la plus exposée » (Cuerpo Colegiado, 2015:52).

²⁶³ On peut consulter en ligne le document présentant la méthodologie d'analyse du risque environnemental sur laquelle s'appuie l'ACUMAR : <https://www.acumar.gob.ar/wp-content/uploads/2018/09/Doc-de-Consulta-AP-ACUMAR-SEPT-2018.pdf>

²⁶⁴ D'un côté, les vulnérabilités sont approchées à travers des questions sur les conditions d'habitation dégradées, le manque d'établissements publics dans le quartier, le manque d'éducation et d'emploi au sein des foyers, la part des enfants de moins de 6 ans et de plus de 65 ans dans la population et l'accès aux services de base. De l'autre, les menaces sont objectivées à travers des données sur la proximité d'entreprises surveillées pour leurs émissions, la distance au fleuve et la qualité de l'eau superficielle et souterraine, la récurrence des inondations, la présence de déchets et de décharges, la distance aux passifs environnementaux, aux activités agricoles et aux voiries.

Les questionnaires des enquêteurs et enquêtrices des EISAAR étaient élaborés de sorte à recueillir des données portant à la fois sur la situation socio-économique des foyers, sur leur santé, sur leurs conditions de logement et sur leur perception des menaces environnementales les entourant. Dans le cas qui nous intéresse plus spécifiquement, celui des déchets, plusieurs questions de l'enquête par porte-à-porte étaient destinées à renseigner aussi précisément que possible le degré d'exposition à leur présence dans le milieu de vie : « Toutes les habitations du logement ont-elles un sol en matériau ? », « La cour de votre maison est-elle en terre ? », « Le logement est-il construit sur un terrain remblayé ? », « Les murs du logement sont-ils composés d'un matériau fait de déchets / de tôles de métal / de bois / autres ? », « Que faites-vous avec les déchets ? Vous les brûlez sur votre terrain ? En dehors de votre terrain ? Vous les accumulez sur votre terrain ? En dehors de votre terrain ? », etc.

À partir de ces réponses, il était à la fois possible d'estimer *a priori* le risque environnemental encouru par les membres d'un foyer et par les habitant·e·s d'un quartier (en recoupant ces réponses avec celles concernant les autres variables déterminant le niveau de menace et de vulnérabilité) et d'inférer *a posteriori* la contribution de chaque menace à la prévalence différentielle de maladie au sein de la population²⁶⁵. À cet effet, les analystes de la DSyEA recourraient à la méthode statistique des odds-ratio (ou rapports de chance) pour repérer les associations statistiques entre les facteurs de risque (objectivés par le degré d'exposition à chaque source de contamination ou par le degré de vulnérabilité) et les prévalences auto-reportées de maladies environnementales (dont la liste avait été établie en coopération avec plusieurs sociétés savantes nationales). Pour ce qui est des déchets, à l'échelle du bassin-versant, une association statistiquement significative avait ainsi été mise en évidence entre la « gestion inadéquate des déchets dans le quartier » et le fait d'avoir eu au moins trois épisodes de toux ou de difficulté respiratoire dans l'année écoulée, ainsi qu'avec le fait d'avoir présenté au moins 3 épisodes de diarrhée. Ce dernier problème de santé était aussi statistiquement associé au fait que le logement soit construit sur un terrain remblayé ainsi qu'au fait d'évacuer les eaux usées vers une fosse d'aisance sans fosse septique. Cette dernière situation était également associée à de plus fortes de chances d'avoir souffert d'affections dermatologiques (ACUMAR, 2018a:11-12).

Dans le cas de l'EISAAR menée à 8 de Diciembre, dans la Villa Fioroto, l'enquête par porte-à-porte avait ainsi permis de savoir que 44% de la population avait moins de 15 ans, que

²⁶⁵ La santé environnementale est particulièrement préoccupée par la mise en évidence du lien causal entre environnement et maladie. Sur les enjeux méthodologiques, épistémologiques, politiques et éthiques posés par cette problématique, voir Gaille (2018).

32% des habitant·e·s touchaient des assistances de l'État national, que 75% des plus de 25 ans n'avaient pas terminé l'enseignement secondaire, que 35% des 18-65 ans n'avaient pas de travail rémunéré et que, parmi les personnes qui en disposaient, 43% avaient un travail informel. La très grande majorité de la population (82%) ne bénéficiait donc pas d'une couverture santé, tandis que 12% des habitant·e·s avaient déclaré avoir souffert de diarrhées dans l'année écoulée, 11% de problèmes dermatologiques et 11% de toux ou difficultés pour respirer. 56% des logements étaient équipés d'une fosse d'aisance sans fausse septique, tandis que 21% d'entre eux n'avaient pas un sol fait de « matériau » (c'est-à-dire composé d'autre chose que de la terre remblayée sur laquelle était construite la maison) dans toutes les pièces. Dans 14% des foyers, la poubelle était accumulée sur le terrain du logement, dans 24% elle l'était en dehors mais à proximité, dans 19% elle était brûlée sur le terrain et dans 22% elle l'était hors du terrain. Les entretiens communautaires avaient permis d'identifier 11 points de dépôts récurrents des déchets dans le quartier, plusieurs points d'accumulation de ferraille et où étaient brûlés des câbles, ainsi que des espaces où stationnaient des voitures abandonnées. 84% des personnes enquêtées avaient déclaré avoir déjà vu des rats, des ratons ou des souris chez elles.

À partir de la compilation des différentes enquêtes, la DSyEA établissait ensuite, conformément aux exigences formulées dans le jugement de la Cour Suprême, une carte du risque sanitaire environnemental par urbanisations émergentes du bassin-versant²⁶⁶ et une carte épidémiologique environnementale²⁶⁷. Celles-ci permettaient de visualiser la distribution des maux environnementaux et des vulnérabilités sociales à l'échelle du bassin-versant et de mettre en évidence l'inégale exposition de ses habitant·e·s à la contamination et aux maladies. Alors que les besoins d'intervention sanitaire, sociale et environnementale excédaient largement les capacités et les ressources accordées par les gouvernements étatiques et municipaux, les EISAAR servaient notamment à déterminer un ordre de priorité entre les territoires pour allouer les efforts de l'ACUMAR. En ce sens, la connaissance produite à travers les EISAAR participait d'une biopolitique consistant à gouverner les vies contaminées du bassin-versant sous le mandat du pouvoir judiciaire intimant à l'Autorité d'« améliorer la qualité de vie » des habitant·e·s.

Comme me l'expliqua Johana, la coordinatrice des réseaux de santé de l'ACUMAR qui m'avait reçu au siège de la DSyEA, les EISAAR permettaient « d'avoir un diagnostic de ce qui

²⁶⁶ Elle est consultable en ligne sous forme de carte interactive : <https://mapas.acumar.gob.ar/mapa>

²⁶⁷ La méthodologie et le résultat de ce travail est notamment présenté dans des articles scientifiques, comme Pasqualini et al. (2019).

se passe dans le quartier en matière environnementale, mais ça, ça ne génère rien. Après cela, il faut générer des interventions ». Celles mises en œuvre par la DSyEA étaient de deux ordres : la « Gestion de cas » individuels d'un côté (destinée à permettre aux habitant·e·s dont les difficultés ont été repérées grâce à la passation du questionnaire d'accéder à des soins de santé et à leurs droits sociaux) et, de l'autre, les « Actions communautaires » (opération de dératisation, enlèvement d'un tas de déchets toxiques ponctuel, études toxicologiques complémentaires, etc.) en coopération avec les politiques publiques mises en œuvre par les municipalités. Ces interventions étaient le plus souvent gérées et suivies depuis les 16 unités sanitaires environnementales (USAm) réparties dans les municipalités du bassin-versant, qui servaient de point avancé de l'ACUMAR pour gérer les relations localement, prodiguer des soins de santé basiques et rapprocher les institutions de ces territoires régulièrement décrits comme « abandonnés ». Johana supervisait, depuis le siège de l'ACUMAR, la continuité de leurs interventions et la liaison avec les municipalités, dans une perspective d'action territorialisée transversale, participative et intersectorielle.

L'arrivée d'un EISAAR dans un quartier du bassin-versant était d'ailleurs elle-même souvent le résultat d'un long processus et de négociations ayant lieu dans le cadre de « groupes de travail » (*mesas de trabajo*) regroupant les habitant·e·s organisé·e·s, la municipalité et l'ACUMAR. Si elle permettait de conférer de l'attention et des ressources institutionnelles de l'ACUMAR à des quartiers qui en manquaient grandement, elle était aussi synonyme d'une augmentation du nombre de cas à gérer pour des systèmes municipaux souvent déjà saturés ou au bord de l'être. Johana indiqua ainsi que :

« Tout ce qu'on repère, c'est à la municipalité de le gérer. Nous, on s'occupe de faire en sorte que les gens accèdent au système, mais ce n'est pas nous qui donnons les solutions en matière de santé, d'accès aux droits ou de dératisation. »

Selon le rapport final réalisé par l'ACUMAR à propos de l'EISAAR mise en œuvre à 8 de Diciembre, sur un total de 1048 personnes vivant dans les 236 foyers enquêtés, 79 cas avaient ainsi été transmis à la « Gestion de cas » pour un suivi médical ou administratif personnalisé. Il s'agissait le plus souvent de personnes ayant des contrôles de santé jugés « insuffisants », notamment dans le cas où des maladies chroniques ou aiguës avaient déjà été diagnostiquées, cumulant les facteurs de risque d'exposition au plomb, n'ayant pas accès à leurs droits sociaux basiques (carte d'identité, allocation pour enfant, allocation handicap, etc.) ou d'enfants non scolarisés ou n'ayant pas leurs vaccins à jour. Ces cas furent donc « dérivés » vers le réseau de santé de la municipalité de Lomas de Zamora (hôpitaux, unités sanitaires et centres de santé) pour y recevoir directement un suivi médical et pour que les services de « Développement

social » initient les procédures de régularisation des situations administratives, tandis que les enfants furent inscrits dans des écoles proches de leur quartier.

Cependant, même si dans sa Stratégie de santé environnementale l'ACUMAR (2018b:10) annonçait que « Toutes les situations problématiques (cas individuels et communautaires) qui requièrent l'intervention de l'État pour leur résolution ou suivi ont intégré les stratégies de Gestion de cas », la dérivation des cas repérés lors des EISAAR était loin d'être systématique et ne permettait pas de régler toutes les situations précaires. Pour être « détectés » puis « dérivés » et incorporés aux services publics compétents, les cas devaient remplir des critères assez étroits privilégiant des situations pouvant être traitées selon des processus déjà établis et relativement courts, ce qui ne maximisait pas le nombre de personnes prises en charge. Comme dans le cas de la première famille interviewée par Jessica à *8 de Diciembre* (cf. *supra*), j'ai observé de très nombreux cas de foyers connaissant une situation économique, sociale ou sanitaire très dégradée sans pour autant être prise en charge par la Gestion de cas. Le fait de vivre sur un terrain remblayé de déchets, que des flaques vitreuses et des détritiques soient visibles dans la cour intérieure du logement, de ne pas avoir accès à un système d'égout ni à un réseau d'eau potable et d'électricité n'était généralement pas considéré comme une situation individuelle pouvant être résolue à travers ce dispositif²⁶⁸.

À l'échelle collective, les « Actions communautaires » devaient permettre de mettre en œuvre des actions s'appuyant sur l'analyse « intégrale » de la situation de chaque quartier. Adoptant une approche « participative », ce dispositif consistait principalement à ouvrir des groupes de travail (*mesas de trabajo*) réunissant les services municipaux et des représentant·e·s des habitant·e·s afin de négocier et planifier des politiques publiques destinées à remédier aux problèmes identifiés lors des EISAAR. Malgré l'urgence sanitaire, sociale et environnementale reconnue par l'ACUMAR, ce dispositif donnait donc lieu à des réponses lentes et incertaines. À *8 de Diciembre*, ces discussions avaient débouché sur l'installation par la municipalité de trois réservoirs d'eau appartenant à ACUMAR dans différents endroits du quartier en s'engageant à les approvisionner et à les entretenir. En outre, près d'un an après le passage de l'EISAAR, l'entreprise publique de fourniture d'eau, AySA, avait entrepris à la demande de la municipalité des travaux de mesure pour élaborer des plans de connexion du quartier à son

²⁶⁸ Pour qu'un enfant soit considéré comme ayant de fortes chances d'être exposé au plomb et qu'une étude de plombémie soit réalisée, il suffisait d'un facteur de risque pour les enfants de moins de 6 ans (par exemple, que les parents brûlent la poubelle ou que le sol de la maison soit en terre). Mais pour les enfants de plus de 6 ans, au moins deux facteurs de risque étaient nécessaires pour être détecté par la Gestion de cas.

réseau. Neuf mois après l'enquête, ACUMAR avait également décidé de réaliser une opération de mesure de la concentration de métaux lourds (plomb, zinc, cuivre) dans le sol qui, à certains endroits, révéla des concentrations jusqu'à 15 fois supérieures aux valeurs de référence. Les familles concernées furent sensibilisées aux solutions pouvant leur permettre d'éliminer ces foyers de contamination de leur logement et les enfants de moins de 6 ans et les femmes enceintes furent soumis à un test de plombémie. En janvier 2018, soit un an après l'EISAAR, la municipalité mis en place un système de collecte des déchets dans les principales rues du quartier et nettoya un terrain qui servait de lieu d'incinération des déchets, en envisageant d'y construire une place pour éviter que des ordures n'y soient à nouveau déposées.

Outre la production de connaissances et la prise en charge des cas les plus problématiques, les EISAAR apportaient enfin une assistance sanitaire d'urgence aux habitant·e·s des quartiers ciblés. La présence d'« Unités sanitaire mobiles » dans des camions médicalisés devait permettre de rapprocher les services de santé de populations éloignées des services publics. Elle servait aussi à démontrer aux habitant·e·s que l'ACUMAR apportait quelque chose de concret au quartier et pouvait être utile pour entrer en contact avec la population. Cependant, le changement de stratégie de la DSyEA depuis 2016 avait fortement réduit ce volet des opérations menées « sur le territoire ». Alors que 14 camions équipés étaient auparavant actifs à travers tout le bassin-versant, seulement un à deux sortaient des garages de l'ACUMAR lors de mon enquête. Cela semblait correspondre à une décision de prioriser les actions de santé environnementale, qui étaient à la charge de l'ACUMAR selon le jugement de la Cour Suprême, par rapport à une promotion indifférenciée de la santé et des soins basiques qui prenait auparavant plutôt la forme d'une intervention de type humanitaire.

Dans la mesure où, parmi les politiques mises en œuvre depuis l'ACUMAR, seules les actions de santé environnementale étaient fondées sur une prise de contact direct et large avec les habitant·e·s des quartiers informels ciblés, l'analyse détaillée du dispositif des EISAAR permet d'étudier sociologiquement les interventions territorialisées de politique environnementale telles qu'elles étaient généralement adressées aux membres des fractions précaires des classes populaires du bassin-versant. On constate alors que, pour aborder le problème environnemental de la présence de déchets dans le milieu de vie, l'institutions recourt à un cadrage sanitaire qui s'appuyait à la fois sur les compétences professionnelles d'une partie des employé·e·s et sur une rationalité gouvernementale négociée avec le pouvoir judiciaire et les associations de la société civile associées au jugement de la Cour Suprême. Même si de nombreux points communs peuvent être repérés avec les interventions françaises analysées

dans les chapitres précédents (ciblage territorialisé, démarche d'« aller-vers » un public précaire et éloigné des institutions, rhétorique participative, recours à des techniques responsabilisatrices, etc.), le postulat à partir duquel les institutions abordaient la relation entre le public des interventions et les déchets était donc différent. Contrairement aux situations observées en France, les conseils et recommandations étaient toujours d'ordre sanitaire et participaient d'une tentative de prévention des risques : il ne fallait pas laisser jouer les enfants près des terrains où des poubelles étaient brûlées, ne pas les laisser mettre leurs mains à la bouche après avoir touché la terre, il fallait au contraire s'éloigner des maisons s'il était nécessaire de brûler des poubelles ou des câbles, aller faire un contrôle de santé auprès d'un médecin, etc. La responsabilisation portait principalement sur des comportements ayant traits à la gestion de la proximité avec les déchets plutôt qu'à la gestion de leur tri et dépôt. Plutôt que comme des auteurs de troubles, les habitant·e·s des quartiers ciblés étaient principalement conçu·e·s comme de potentielles victimes.

Avant de voir comment la politisation locale des questions environnementales participait à façonner ce regard, il est cependant important de montrer que les interventions mises en œuvre dans le cadre des EISAAR n'étaient toutefois pas dénuées de formes de dominations institutionnelle et symbolique. Un recours mesuré à la méthode comparative qui mobilise le cas français pour rendre plus intelligible les interventions argentines permettra ainsi d'éviter d'idéaliser ces dernières.

Comme on l'a vu, les EISAAR recourraient, comme les programmes de responsabilisation français, au porte-à-porte. Cela posait des difficultés similaires à celles rencontrées dans les résidences HLM franciliennes, liées à l'absence des personnes occupant de nombreux logements et à une présence essentiellement féminine en journée. Cela avait pour effet de générer un taux de participation de seulement 40% des habitant·e·s des quartiers enquêtés²⁶⁹, mais cela tendait surtout à reproduire l'assignation faite aux femmes d'être les gestionnaires familiales des démarches administratives et de santé, notamment quand des suivis médicaux et administratifs étaient initiés par la Gestion de cas. Certain·e·s employé·e·s prenaient même parfois l'initiative d'accompagner la passation du questionnaire de mises en garde responsabilisatrices sur le fait de ne pas brûler les déchets chez soi, ce qui semblait leur donner le sentiment de prendre davantage soin des personnes rencontrées mais reproduisait une morale

²⁶⁹ Selon le chiffre communiqué par l'ACUMAR (2018a) qui s'appuie sur la comparaison du nombre de personnes enquêtées avec la population totale du quartier mesurée lors dernier recensement national.

familialiste exigeant des mères qu'elles prennent soin du reste du foyer (sur cet effet dans les interventions françaises, cf. chapitre 4, section II.3).

Cependant, comme j'ai pu le constater en accompagnant de nombreuses fois les employé·e·s de l'ACUMAR, il était extrêmement rare et surprenant que les personnes présentes à leur domicile refusent de répondre à l'enquête ou de recevoir les conseils prodigués. Contrairement aux programmes observés en France, si les EISAAR obtenaient des résultats quantitatifs jugés modestes, voire insuffisants, ce n'était généralement pas à cause de l'évitement ou du rejet de l'intervention par le public ciblé, mais plutôt à cause de contraintes organisationnelles empêchant de repasser au domicile des personnes absentes. Cette réceptivité des membres des fractions précaires des classes populaires peut paraître d'autant plus paradoxale que les personnes enquêtées occupaient généralement leur logement d'une manière susceptible d'être qualifiée d'illégal par la puissance publique. En outre, les questions qui leur étaient posées pouvaient les amener à révéler avoir des pratiques situées hors du cadre légal, en particulier celles portant sur leur statut professionnel (pour les personnes travaillant « au noir ») ou sur leur accès aux réseaux d'eau et d'électricité (les connexions clandestines impliquaient l'absence de facture sur les montants consommés). Les enquêteurs et enquêtrices en étaient d'ailleurs conscient·e·s et quand je demandai à Laura si le risque de la répression institutionnelle ne posait pas un problème pour réaliser l'enquête, elle acquiesça et ironisa : « Ah oui, c'est sûr ! Ils vont pas te dire "Oui, je suis vendeur de drogue" ! ». Cependant, contrairement à la situation française, la relation entre l'État (et le reste des institutions publiques) et les habitant·e·s des quartiers populaires n'était pas aussi étroitement structurée par une relation d'encadrement et s'inscrivait plutôt dans une longue relation d'abandon, à laquelle l'EISAAR mettait partiellement fin. C'est probablement ce qui rend compréhensible le bon accueil qui était généralement réservé aux enquêteurs et enquêtrices de l'ACUMAR, malgré leurs questions parfois intrusives et touchant à des aspects privés, cachés ou intimes des vies des personnes interrogées (notamment celles portant sur le parcours de santé de chaque membre du foyer).

Par ailleurs, le travail concret d'enquête socio-environnementale dans ces quartiers n'était pas exempt d'approximations et de petits arrangements, ni de relations de pouvoir incarnées lors des interactions entre les intervenant·e·s et le public. Par exemple, lors du dernier jour de l'intervention à *Villa Fiorito*, Carolina interpela ses collègues pour leur signaler une erreur qu'elle avait repérée en commençant à compiler les questionnaires remplis depuis une dizaine de jours :

« Faites gaffe ! Il y a des camarades [*compañeros*] qui mettent qu'ils [les habitant·e·s] ont accès

à l'eau publique. Mais c'est pas possible, les gens disent ça parce qu'ils ne savent pas d'où ça vient mais il n'y a pas d'eau publique dans le quartier, c'est que des connexions précaires. Il y a deux ans, le quartier n'était même pas dans les registres d'AySA ! C'est important pour le rapport final, il faut que ça se sache. »²⁷⁰

Cela entraîna une discussion enflammée sur la formulation du questionnaire, certain·e·s employé·e·s regrettant qu'une ancienne question, plus précise sur la thématique de l'eau, ait été remplacée par l'actuelle, qui laissait de la place au doute. Puis des employées du service de « gestion des cas » (chargées de la saisie informatique des données et du suivi des cas détectés comme devant recevoir un accompagnement personnalisé) demandèrent aux enquêteurs et enquêtrices de bien consigner la profession du père de famille lors de la passation des enquêtes, car cela pouvait être déterminant en ajoutant un facteur de risque pour les enfants de récupérateurs de cartons ou de ferraille. Carolina ajouta qu'il était aussi nécessaire de prendre en note la raison pour laquelle le foyer n'accédait pas aux aides sociales auxquelles il avait droit (Parce que le traitement était en cours ? Parce que les démarches n'avaient jamais été engagées ? Parce que ses membres sont étrangers et sans papiers ?) car cela déterminait la façon de suivre le cas et de l'orienter dans le système administratif par la suite.

La saisie manuscrite des données lors de la passation du questionnaire allait donc assez largement conditionner le parcours de prise en charge et, comme on l'a vu dans les vignettes présentées plus haut, les enquêteurs et enquêtrices participaient déjà à la décision d'orienter ou non un foyer vers la gestion de cas à ce moment-là. Afin d'objectiver plus précisément les probables effets de ce pouvoir discrétionnaire des *street-level bureaucrats* (Lipsky, 1980), une enquête de plus long terme aurait été nécessaire pour suivre la trajectoire de prise en charge de quelques foyers, depuis la passation du questionnaire jusqu'à la dérivation vers les services municipaux compétents. Néanmoins, plusieurs commentaires faits sur les « familles abandonniques » (cf. Jessica *supra*), sur les « Paraguayens », les « Boliviens » ou les « Péruviens » (affublés de représentations parfois disqualifiantes sur leur supposée dangerosité, saleté, difficultés de compréhension ou manque de connaissance de leurs droits sociaux) ou encore sur les jeunes filles enceintes ne consultant pas de médecin suggèrent que les rapports

²⁷⁰ Dans le rapport final, il est effectivement estimé de 64,8% des logements n'ont pas de connexion au réseau public d'eau potable, ce qui semble sous-estimer le nombre réel de logements dans ce cas si l'on exclut ceux dont la connexion au réseau d'eau est clandestine et précaire.

de classe, de race²⁷¹ et de genre entre les intervenant·e·s et les habitant·e·s participaient à configurer la prise en charge des différents cas individuels²⁷².

Le recours à un cadrage sanitaire, enfin, même s'il amenait les institutions à relier les problèmes environnementaux locaux à un souci pour la qualité de vie des habitant·e·s du bassin-versant, ne permettait cependant pas d'aborder l'ensemble des processus inégalitaires façonnant les conditions de vie des fractions précaires des classes populaires. Son adoption participait d'une sanitarisation du social (Fassin, 1998; 2001b) qui, tout en permettant que le problème social des conditions de logements dans les quartiers informels accède à l'espace public et soit enfin pris en charge par les pouvoirs publics, restreignait en même temps le spectre des dimensions de la vie des habitant·e·s qui étaient considérées comme pertinentes pour l'intervention. Comme je l'observais par exemple à propos des interventions menées dans les quartiers de *Villa Lamadrid* puis de *Pueblito*, les demandes répétées exprimant le besoin d'un espace de vie sociale ou d'une cantine populaire (*comedor*) pouvant servir de lieu de rassemblement ne rentraient pas dans les cases des grilles d'entretiens communautaires ni individuels des EISAAR et n'étaient même pas mentionnées dans le rapport final réalisé par l'Autorité. À 8 de Diciembre, l'EISAAR ne permettait pas davantage aux habitant·e·s d'obtenir un numéro et un nom de rue dans les parties du quartier récemment créés, alors qu'elles étaient cruciales pour une série de démarches administratives. En étant catégorisées comme une forme de « vulnérabilité » sociale exposant au risque environnemental, les situations de pauvreté et les difficultés sociales avaient tendance à être négligées quand elles n'impactaient pas la santé. En outre, l'attention sanitaire était uniquement portée sur la contamination au domicile et négligeait donc les déterminants environnementaux de la santé au travail.

Comme on va le voir dans la prochaine sous-section, ces interventions étaient d'ailleurs régulièrement critiquées par plusieurs associations et citoyen·ne·s pour leur incomplétude et leur incapacité à améliorer significativement la qualité de vie dans le bassin-versant. Pour saisir pleinement le sens de ces critiques comme des attitudes des enquêteurs et enquêtrices de

²⁷¹ Alors que la plupart des « peuples originaires » d'Argentine, et particulièrement ceux de la région de Buenos Aires, ont été presque entièrement exterminés lors de la colonisation espagnole puis de la construction nationale du pays, ce n'est pas le cas dans les pays limitrophes comme la Bolivie, le Pérou ou le Paraguay. Sur la construction historique d'une identité nationale argentine à la fois aveugle aux différences et euro-centrique, voir les travaux de Rita Segato (2007). Sur les discriminations fondées sur un processus de racialisation rencontrées par les personnes perçues comme des immigrant·e·s bolivien·ne·s à Buenos Aires, voir par exemple Gavazzo (2011).

²⁷² On revient plus en détail *infra* sur les caractéristiques sociales des enquêteurs et enquêtrices de l'ACUMAR.

l'ACUMAR, il faut à présent se pencher de plus près sur la politisation de la question environnementale dans le bassin-versant.

3) Une politisation de la question environnementale favorable aux classes dominées ?

Au-delà de la mise en évidence du cadrage sanitaire dominant les interventions territoriales de l'ACUMAR, il faut également comprendre comment les membres des fractions précaires des classes populaires portègnes en étaient venu·e·s à être si clairement et évidemment perçu·e·s comme des *victimes* de la présence de déchets dans leur lieu de vie. Pour cela, il est nécessaire de s'intéresser à la fois au contexte des conflits environnementaux locaux et aux trajectoires de politisation des individus rencontrés qui, chacun·e à leur niveau (macrosocial et microsocal) et en interaction l'un avec l'autre, façonnaient les interventions observées, leur réception et la représentation que les acteurs sociaux avaient du lien entre la condition des classes populaires et les dégradations environnementales.

Le premier comme les secondes participaient en effet à la politisation de la question des déchets, au sens classique que donne Jacques Lagroye à ce processus, c'est-à-dire :

« La requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités. » (Lagroye, 2003:360-361)

Ici, le fait de vivre entouré·e de déchets, en étant conçu comme une « risque » ou une « souffrance » environnementale, prenait d'abord une dimension politique à travers sa requalification comme une activité intéressant la société dans son ensemble, qui était débattue publiquement et qui donnait lieu à des interventions sanitaires et territoriales de l'État. Cependant, comme on va le montrer dans cette sous-section, le contexte politique et la trajectoire de politisation des individus produisaient une politisation de la question des déchets qui, en référant ce « risque » et cette « souffrance » à l'existence de processus inégalitaires et au non-respect de certains droits fondamentaux dans le bassin-versant, mettait en jeu l'ordre social existant. En ce sens, la construction politique de la question environnementale des déchets faisait écho à la définition durkheimienne du politique proposée par Bernard Lacroix, selon laquelle est « politique bien plutôt ce qui touche soit à la totalité de l'ensemble social, soit à l'organisation morphologique ou structurelle de la société (et en particulier à ses divisions) » (Lacroix, 1981:208, cité par Comby, 2015a:14).

Alors qu'en France, Jean-Baptiste Comby (2015a:169-204) a montré comment la diffusion médiatique du cadrage individualisant des questions environnementales, en offrant des opportunités de distinction sociale fondées sur la consommation « éco-responsable » aux membres des classes moyennes et supérieures, produisait « un climat favorable aux groupes sociaux dominants », la politisation de la question environnementale à Buenos Aires, au moins dans le cadre des situations observées, donnait à voir un rapport de classe différent. Il ne s'agit pas de nier que les classes populaires pouvaient, là-bas aussi, être dominées symboliquement sur le terrain environnemental. On a vu au chapitre 1, grâce aux travaux de Maria Carman (2011a) sur les *villas Aldea Gay* et *Rodrigo Bueno*, comment l'argument écologique pouvait être mobilisé par les institutions portègues pour dévaloriser les usages populaires de la ville et justifier l'éviction de quartiers informels. On a aussi vu dans la conclusion du chapitre 2 que des représentations disqualifiantes de la conscience environnementale populaire existaient en Argentine également, notamment à partir de l'idée que l'absence de droit de propriété attaché au lieu de vie ne portait pas à en prendre soin. Cependant, comme l'illustrent les observations présentées dans ce chapitre, la question environnementale pouvait aussi être saisie comme une ressource permettant aux membres des classes populaires de se présenter symboliquement et d'être reconnue publiquement comme les victimes d'un ordre social inégal et injuste. On reviendra donc d'abord sur le contexte des conflits environnementaux locaux ayant débouché sur le jugement de la Cour Suprême, puis on s'intéressera en détail à la politisation des employé·e·s de l'ACUMAR (chargé·e·s de mettre en œuvre la politique environnementale issue de ces conflits) et à celle des habitant·e·s des quartiers ciblés (sur qui elle s'exerçait) pour comprendre comment la politisation locale de la question des déchets faisait de l'environnement une thématique symboliquement favorable aux classes dominées.

Comme on l'a déjà souligné au chapitre 1 du manuscrit de thèse à partir des travaux de Gabriela Merlinsky et de Maristella Svampa, les conflits environnementaux contre le « néo-extractivisme » et contre la destruction des milieux de vie qui se sont développés depuis le début des années 2000 à travers l'Amérique latine et l'Argentine ont joué un rôle crucial pour générer localement un espace public de délibération sur les questions environnementales. C'est cet espace qui a ensuite rendu possible la coalition de différentes demandes sociales qui en sont venues à être « thématiques en relation avec la nécessité d'un programme d'assainissement du Riachuelo » (Merlinsky, 2013b:86) à travers l'Affaire Beatriz Mendoza. À son tour, ce nouveau conflit environnemental a réussi, grâce au jugement de la Cour Suprême argentine, à mettre sur l'agenda public l'assainissement du fleuve et l'amélioration de la qualité de vie des habitant·e·s

vivant dans les quartiers informels installés sur ses rives. S'il est particulièrement intéressant de voir comment divers répertoires de demandes sociales peuvent trouver à s'articuler autour d'une seule et unique mobilisation environnementale, il est tout aussi crucial de constater que ce phénomène produit une politisation particulière de la question environnementale. On avait commencé à le souligner au chapitre 1 en montrant comment la réflexivité environnementale qui était mobilisée par les acteurs et actrices engagées dans la résolution des problèmes posés par la contamination du Riachuelo était territorialisée : elle portait les traces des différents conflits ayant permis que ce problème environnemental soit posé et pris en charge (cf. chapitre 1, section III.3). Il faut maintenant préciser cette notion de réflexivité environnementale territorialisée en analysant sa dimension proprement politique.

Décrivant les conflits environnementaux comme des « analyseurs sociaux » des questions environnementales en Argentine, Gabriela Merlinsky mobilise la notion de « productivité des conflits environnementaux » pour étudier les transformations qu'ils produisent sur les cadrages cognitifs (*marcos cognitivos*), sur les arrangements territoriaux et juridiques et sur les dispositifs institutionnels et juridiques (voir notamment Merlinsky, 2013a). Dans le cas de l'Affaire Beatriz Mendoza, le conflit autour de l'assainissement du Riachuelo a bouleversé l'état des connaissances sur la contamination environnementale (notamment avec la légitimation des recherches en santé environnementale) et transformé les ressources cognitives disponibles pour penser les problèmes sociaux et environnementaux (notamment en rendant pertinent l'échelle du « bassin-versant », qui n'était pas usitée auparavant et ne correspondait à aucune division politique du territoire). Il a également recomposé les rapports de force entre les juridictions compétentes (notamment avec le renforcement du pouvoir de la Cour Suprême et la création de l'ACUMAR) et a, enfin, déclenché la mise en œuvre d'un ensemble de politiques publiques territorialisées chargées de répondre aux exigences de recomposition environnementale formulées par la justice (Merlinsky, 2013b). Mais, au-delà de ces éléments, le conflit a également participé à politiser le problème de la contamination du Riachuelo comme un enjeu soulevant la question du respect des droits fondamentaux des classes défavorisées et celle de la justice de l'ordre urbain.

Le jugement de la Cour Suprême joue d'abord un rôle symbolique déterminant puisqu'il est l'événement qui détermine l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre pour assainir le fleuve et constitue un tournant historique dans la gestion du territoire du bassin-versant. L'élément juridique clé au principe de la décision de la Cour Suprême est la reconnaissance que le droit constitutionnel à vivre dans un environnement sain des habitant·e·s de la *Villa*

Inflamable était bafoué et devait être restauré²⁷³. En ce sens, les plaignant·e·s étaient reconnu·e·s comme victimes par la justice et c'étaient les pouvoirs publics qui étaient les auteurs des faits dénoncés et condamnés : l'omission de garantir leurs droits fondamentaux à tou·te·s les citoyen·ne·s. Les politiques mises en œuvre à partir de ce jugement étaient donc sommées de mettre fin à l'abandon des quartiers informels par les institutions publiques, ce que l'ACUMAR cherchait à faire tant bien que mal en développant des interventions de santé environnementale et en faisant pression sur les municipalités pour qu'elles étendent les services urbains de base jusque sur ces territoires. Le statut moral d'« affectés » (*afectados*) par la contamination environnementale et par les « politiques d'absence » de l'État était alors reconnu aux membres des fractions précaires des classes populaires et pouvait être mobilisé comme une ressource politique pour réclamer que leurs droits soient respectés, avec l'appui du système judiciaire, d'instances publiques comme le Défenseur du Peuple et d'un réseau d'associations et de collectifs de citoyen·ne·s mobilisé·e·s (sur la situation dans le bassin-versant du Riachuelo voir Carman, 2019 ; sur celle à l'échelle de l'Amérique latine, voir Berger et Carrizo, 2019).

En outre, en articulant sous une même mobilisation différents répertoires de demandes sociales et territoriales, relatifs à la fois à la qualité de l'environnement et à la défense des ressources naturelles, mais aussi aux conditions de sécurité dans le quartier populaire de *La Boca* et à la défense du droit à la ville et à un habitat digne (sur les mouvements de ce type en Amérique latine, voir Carrión et Erazo, 2016), le conflit autour de l'assainissement du fleuve a mis en jeu un ensemble de droits qui dépasse le cadre strict de la qualité environnementale du lieu de vie. En commandant à l'État d'« améliorer la qualité de vie » des habitant·e·s des quartiers informels, la Cour Suprême a ouvert un champ d'action bien plus large que celui de la recomposition environnementale du fleuve. Comme dans le cas de l'exposition du corps souffrant en France dans les années 1990 et 2000 (Fassin, 2004), l'exposition de la « souffrance environnementale » (Auyero et Swistun, 2008) liée à la dégradation du milieu de vie était investie d'une nouvelle reconnaissance sociale pouvant permettre de réclamer le droit à vivre une vie digne. Comme l'a montré l'anthropologue María Carman (2019), cette interprétation du jugement de la Cour Suprême était cependant en tension avec d'autres, moins favorables aux classes populaires. C'est en particulier le cas dans le cadre des relocalisations de certaines parties des quartiers informels situées au contact immédiat du fleuve ordonnées par le juge supervisant l'application du jugement : la présence des habitant·e·s était alors considérée comme un « obstacle » au nettoyage du « chemin de halage » du fleuve et donna lieu à des

²⁷³ Ce droit constitutionnel est notamment fondé sur les articles 41 et 43 de la constitution de 1994.

éviictions parfois violentes et accompagnées de solution de relogement insatisfaisantes (sur ces conflits, voir la thèse d'Andrés Scharager, 2019).

À travers ce processus, enfin le conflit a amené à ce que la dégradation de l'environnement soit rattachée à d'autres processus inégalitaires comme la production structurelle de pauvreté, la ségrégation urbaine ou l'abandon par l'État des secteurs populaires. En ce sens, Gabriela Merlinsky (2013b) rapproche la mobilisation sociale ayant porté l'affaire Beatriz Mendoza des mouvements de justice environnementale qui, à travers le monde et notamment dans le reste de l'Amérique latine et aux États-Unis, ont dénoncé l'inégale distribution des maux environnementaux comme un effet des processus inégalitaires structurant la société²⁷⁴. La pollution du Riachuelo était en effet conçue comme le résultat d'inégalités sociales dépassant le cadre des inégalités environnementales et la première offrait donc un point d'appui pour les transformer les secondes en objet de débats publics et politiques.

Cette productivité des conflits environnementaux locaux peut s'observer, plus précisément encore, à propos de la politisation de la question déchets dans la métropole portègne. En effet, aussi bien la stratégie de « Gestion Intégrée des Déchets Solides Urbains » (qui correspond à la déclinaison de la politique de développement durable à la gestion des déchets) que celle d'intervention de santé environnementale de la DSyEA (qui est fondée sur une épidémiologie socio-environnementale territorialisée) étaient les héritières directes de conflits locaux ayant remis en cause le système de gestion centralisée des déchets hérité de la dictature militaire.

La GIRSU apparaissait d'abord comme le fruit d'un processus législatif qui, dans les années 2000, avait cherché à résorber les tensions sociales liées à l'échec du CEAMSE, l'organisme chargé du traitement des ordures ménagères produites par la métropole. Incapable d'empêcher la multiplication des décharges sauvages, le système fondé sur l'enfouissement des déchets dans trois grandes décharges était également inapte à faire une place aux recycleurs de rue (les *cartoneros*) qui s'étaient multipliés suite à la crise économique et politique de 2001. Les travailleurs informels et des associations environnementalistes internationales (dont Greenpeace) avaient alors fait cause commune pour réclamer un modèle de gestion plus participatif et écologique (voir Carré, 2013).

Les interventions de santé environnementales de l'ACUMAR, quant à elles, si elles étaient directement liées aux développements judiciaires du conflit portant sur l'assainissement du Riachuelo, s'inscrivaient également dans une histoire plus longue de protestations contre les

²⁷⁴ On reviendra plus en détail sur cette littérature et ces mouvements *infra*.

effets sanitaires de la contamination environnementale liée aux déchets dans les quartiers populaires de la métropole. Ainsi, les « mères des Tours » de Wilde et d'autres collectifs de riverain·e·s du centre d'enfouissement de *Villa Domínico*, avaient entrepris dès la fin des années 1990 de dénoncer la présence de plusieurs cas de leucémie parmi les enfants du quartier (voir Merlinsky, 2012). Leurs mobilisations, réunies au sein de l'assemblée des « Habitants autoconvoqués *afectés* par le CEAMSE »²⁷⁵, avait débouché sur la fermeture de la décharge contrôlée en 2004 mais avait aussi joué un rôle essentiel pour requalifier l'accumulation de déchets et leur gestion défectueuse comme un problème environnemental affectant la santé des populations vivant à proximité, un prisme qui a ensuite été repris par d'autres mobilisations, notamment dans le centre d'enfouissement de Gonzalez Catán (voir Carré, 2013).

Les observations présentées dans les deux sous-sections précédentes illustrent ainsi la façon dont, dans ce contexte de conflits sur les effets sanitaires délétères des ordures ménagères et d'un fleuve fortement contaminé, le fait de vivre entouré·e de déchets d'origine à la fois industrielle et domestique pouvait ouvrir des droits et générer des interventions publiques. En outre, cette situation pouvait s'interpréter comme le fruit de processus inégalitaires et offrait une porte d'entrée à partir de laquelle les conditions de vie de fractions précaires des classes populaires -pouvait être problématisée socialement et politiquement. Selon la sociologue argentine Victoria D'hers (2013:24), l'existence d'« *asentamientos* sur des décharges à ciel ouvert » avait ainsi partie liée avec différentes formes d'« exploitation », de « ségrégation » et d'« expulsion » des déchets hors des espaces favorisés. La mauvaise gestion des ordures constituait alors « une manifestation de la domination structurelle entre le centre et la périphérie » de la ville de Buenos Aires. Depuis la prééminence de la rente immobilière permise par la dérégulation du marché dans les années 1990 jusqu'aux politiques de relégation et d'expulsion des pauvres hors des espaces urbanisés de la ville, en passant par la privatisation des services publics comme l'enlèvement des ordures, dont le coût devenu exorbitant a entraîné une multiplication des décharges clandestines, c'est une série de rapports de pouvoir inégaux qui permettaient, selon elle, de comprendre pourquoi certaines personnes en venaient à devoir vivre sur des terrains inadéquats et remplis de déchets. À travers la diffusion de ces analyses et la mobilisation de collectifs de citoyen·ne·s organisé·e·s à travers le bassin-versant, la saleté et la pollution apparaissaient alors comme des signes de l'abandon des quartiers informels par l'État et comme le résultat d'injustices spatiales et environnementales plutôt que comme preuve et conséquence de l'impéritie des habitant·e·s.

²⁷⁵ Je souligne le terme « *afectés* », ici repris comme un élément d'autodénomination par le collectif.

L'analyse du contexte politique situé à une échelle macrosociale est essentiel pour comprendre le statut de la question environnementale à Buenos Aires. Cependant, celui-ci n'influaient sur les interactions observées que parce qu'il rencontrait certaines propriétés sociales des agent·e·s qui y prenaient part. La politisation des travailleurs et travailleuses de l'ACUMAR s'est ainsi avérée être une caractéristique cruciale pour comprendre pourquoi les interprétations de la question environnementale favorables aux membres des classes populaires prenaient le pas sur d'autres interprétations concurrentes du jugement de la Cour Suprême dans le cadre des interventions enquêtées.

Comme je le découvris au fil de l'enquête ethnographique, la majorité des employé·e·s de terrain intervenant dans le cadre des EISAAR étaient issu·e·s de l'organisation de jeunesse kirchnériste *La Cámpora*²⁷⁶ ou d'autres groupes militants et syndicats péronistes. C'était le plus souvent par ce biais-ci qu'ils et elles avaient obtenu leur emploi au sein de l'ACUMAR, en particulier lorsque, quatre ans plus tôt, un nouveau directeur proche de la Présidente Cristina Kirchner avait « fait rentrer beaucoup de monde », comme me l'expliqua Laura (elle-même militante à la *Cámpora*). Elle ajouta que d'autres employé·e·s étaient entré·e·s dans l'Autorité par des relations (comme Julia, dont le père était ami avec un ancien directeur de la branche Santé de l'organisme) et elle insista : « On ne rentre pas à l'ACUMAR par le CV. Souvent c'est parce que tu connais quelqu'un ». Contrairement aux membres de l'équipe de Tamara, aux médecins employés dans les unités sanitaires environnementales ou mobiles et aux cadres travaillant au siège de l'ACUMAR, les enquêteurs et enquêtrices des EISAAR et le reste du personnel de terrain des USAm n'était généralement pas doté·e·s de compétences professionnelles validées scolairement : si certain·e·s étaient étudiant·e·s (principalement en sciences humaines et sociales ou en travail social), d'autres n'avaient pas l'intention d'obtenir un jour un diplôme du supérieur. En outre, c'était le plus souvent leur premier emploi décroché au sein d'une administration publique.

La cooptation politique au principe de leur recrutement comme agente·s de l'État était ouvertement assumée par les militant·e·s kirchnéristes, qui défendaient régulièrement l'idée que les compétences, les expériences et les sensibilités liées à leur militantisme (c'est-à-dire leur « capital militant », cf. Matonti et Poupeau, 2004) faisaient d'elles et eux de meilleur·e·s employé·e·s de terrain. Après une matinée difficile dans le quartier *8 de Diciembre* à *Villa*

²⁷⁶ Sur l'histoire de la *Cámpora* et le rôle de ses dirigeant·e·s dans les gouvernements kirchnéristes, voir Larrouqué (2017).

Fiorito, alors que nous discutons de la difficulté morale et physique qu'il y avait à travailler dans un environnement aussi pollué et où les situations socio-médicales des habitant·e·s étaient si dégradées, Jessica me regarda et s'exclama : « Ah, il faut l'aimer ce travail, hein ! ». Quand je lui demandai ce qu'elle aimait, elle m'expliqua avoir le sentiment d'« apporter des choses aux gens » et d'y trouver un sens, en soulignant la capacité, qui serait plus forte chez les militant·e·s péronistes, à tisser un lien émotionnel et affectif avec les personnes et à ressentir de la compassion pour leur situation. Elle ajouta :

« Cristina [Kirchner] est une femme d'engagement. Et, après le jugement [de la Cour Suprême], il lui a semblé que le meilleur moyen de travailler pour cet engagement était de le faire avec des gens qui ont la fibre sociale, qui s'engagent sur le sujet social et contre la pauvreté, donc des militants. »

Laura m'expliqua également qu'en tant que promoteurs ou promotrices de santé (chargé·e·s de la sensibilisation et formation face aux risques environnementaux) ou en tant qu'enquêteurs et enquêtrices (chargé·e·s de la passation des questionnaires par porte-à-porte), les militant·e·s kirchnéristes exécutaient des tâches fortement similaires à des techniques militantes éprouvées et maîtrisées depuis longtemps. Par exemple, le porte-à-porte réalisé dans le cadre de l'EISAAR ressemblait fortement à la pratique de la *cuadrícula* (littéralement : quadrillage) par laquelle les militant·e·s de la *Cámpora* avaient l'habitude de parcourir un quartier pour y recenser les attentes sociales des habitant·e·s et les informer sur les programmes sociaux mis en œuvre par le gouvernement : « La différence c'est que là c'est sur la santé environnementale alors qu'avant on faisait plus de l'accès aux droits, mais c'est la même chose. Et puis, avant, on faisait la même chose, mais sans être payés aussi ! » remarqua-t-elle en riant.

En outre, leur connaissance directe d'autres militant·e·s kirchnéristes travaillant au sein des administrations publiques (aussi bien dans la hiérarchie de l'ACUMAR que dans d'autres services de l'État national ou provincial) servait à fluidifier la circulation de l'information et à faciliter l'orientation des cas repérés lors des EISAAR. Permettant de réduire l'attente à laquelle sont habituellement condamné·e·s les membres des classes populaires face aux services publics (Auyero, 2019), la mobilisation des réseaux militants à l'intérieur de l'État et sa mise au service des habitant·e·s des quartiers informels participaient d'une stratégie politique caractéristique de la *Cámpora* et des organisations kirchnéristes : « militer l'État » (Perelmiter, 2016) ou « militer depuis l'État, pour l'État et par l'État » (Vázquez, 2014; Larrouqué, 2017). À la différence d'autres « militants de la gestion » travaillant au ministère de l'Économie ou à celui de la Planification, dont l'activité militante s'appuyait surtout la mise à disposition de compétences techniques ou universitaires au service des politiques kirchnéristes (Vázquez, 2014), dans le cas

des enquêteurs et enquêtrices de l'ACUMAR issu·e·s de *La Cámpora*, c'était plutôt l'expérience de la présence territoriale dans les quartiers informels du bassin-versant et la capacité à travailler avec les fonctionnaires de terrain en poste dans d'autres administrations qui étaient mobilisées (à l'image de Cecilia qui était déjà venue militer à *Nueva Esperanza* ou de Carolina, qui avait de nombreux relais au sein de la municipalité de Lomas de Zamora). Il s'agissait donc à la fois de mettre l'activité militante au service de l'État et d'utiliser les ressources de celui-ci pour militer.

Suite à l'élection en 2015 d'un Président de la Nation d'orientation néolibérale, Mauricio Macri, le contexte politique et institutionnel contemporain à mon enquête était cependant moins favorable qu'auparavant. Cela rendait l'enquête auprès des enquêteurs des enquêtrices de l'ACUMAR d'autant plus intéressante car elle donnait à voir la continuité de la politisation de ces militant·e·s irréductibles, qui espéraient et attendaient le retour au pouvoir du camp kirchnériste (qui eut effectivement lieu lors des élections nationales suivantes, en 2019). Même si le climat général avait quelque chose de menaçant pour les employé·e·s (notamment suite au non-renouvellement de plusieurs contrats et face à une pression managériale poussant aux économies budgétaires), il ne semblait pas entamer l'ambiance politisée qui régnait au sein des équipes, où des thermos à l'effigie de Cristina et Nestor Kirchner comme ceux à celle de Juan et Evita Perón étaient régulièrement utilisés pour faire circuler le maté. Si plusieurs militant·e·s me confièrent avoir paniqué au lendemain de l'élection de 2015 et changé en urgence les photos visibles publiquement sur les réseaux sociaux qui les identifiaient comme des militant·e·s kirchnéristes, peu se cachaient, à la fin de l'année 2017, de continuer à militer au sein d'organisation kirchnéristes ou du syndicat péroniste. Bien que certains « excès » militants du passé (selon les mots de Laura) aient disparus (une équipe avait par exemple accroché un drapeau de la *Cámpora* au fond du camion médicalisé où elle recevait des habitant·e·s des quartiers informels), l'influence de la politisation des employé·e·s sur leur travail au sein de l'État n'avait pas disparue. Elle avait plutôt été reconfigurée par la nouvelle situation.

Suite à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité politique, le changement de direction à la tête de l'Autorité et de la DSyEA avait impliqué l'adoption d'une nouvelle méthodologie d'intervention territoriale. Celle-ci mobilisait moins de moyens pour soigner directement la population (baisse du nombre de camions de premiers soins et de promoteurs et promotrices de santé en poste dans les USAm) et priorisait désormais la réalisation des EISAAR. L'objectif était d'intervenir dans le plus de quartiers possibles et de recenser le plus de monde et le plus de cas possible. Cela contrariait une grande partie des enquêteurs et enquêtrices, qui regrettaient d'avoir moins de temps à passer auprès de la population, ce qui a longtemps été une

caractéristique essentielle du militantisme kirchnériste au sein de l'État. À travers les EISAAR, il était en effet impossible de « personnaliser les liens assistantiels » (Perelmiter, 2016) comme du temps où, en tant que promoteurs et promotrices de santé, ils et elles pouvaient recevoir plusieurs fois les habitant·e·s d'un même quartier dans le cadre d'« ateliers de renforcement communautaires » qui « avaient plus de sens » (selon des commentaires récurrents). À cela s'ajoutait chez beaucoup une frustration face au manque de reconnaissance de leur travail par leur direction, qui les maintenait dans un statut précaire fait de contrats courts renouvelés au dernier moment, tous les trois à six mois. Certain·e·s regrettèrent plus particulièrement d'effectuer le sale boulot du travail épidémiologique et que ce soient surtout les « rapports », élaborés à partir des données collectées sur le terrain mais signés par des employé·e·s de bureau et des cadres mieux rémunéré·e·s, qui soient désormais mis en avant. D'autres se plaignirent du fait que ces rapports soient fréquemment peu suivis d'effets et ne donnent pas lieu à l'application des politiques municipales nécessaires, alors que les interventions directes de santé qui étaient mises en œuvre auparavant avaient au moins le mérite d'améliorer concrètement la vie des personnes accompagnées.

Alors que, sous les gouvernements kirchnéristes antérieurs à 2015, les militant·e·s kirchnéristes intégré·e·s à l'État étaient connu·e·s pour leur dévouement et pouvaient se montrer très critiques envers les « gnocchis » (*ñoquis*), ces autres fonctionnaires accusé·e·s de toujours chercher à en faire le moins possible (Vázquez, 2014), j'observais au contraire différentes formes de dilettantisme et de débrayages. Celles-ci constituaient sans doute des micro-résistances contre la nouvelle gestion macriste. Il était par exemple institué que les jours de pluie, lorsque les chemins de terre devenaient boueux, les équipes restent dans l'antenne locale de l'ACUMAR et reportent au lendemain le travail par porte-à-porte. Par ailleurs, alors que les enquêteurs et enquêtrices avaient un nombre minimal de questionnaires à remplir par jour (variable en fonction de la densité du quartier), j'ai régulièrement observé que plusieurs d'entre elles et eux, à peine ce montant minimal atteint, rentraient immédiatement à l'endroit où était stationnée le reste de l'équipe (par exemple, dans chez Elizabeth dans le cas de l'EISAAR de *Nueva Esperanza*) pour y boire du maté et discuter avec les collègues, parfois plus d'une heure avant la fin de la matinée et le départ en mini-van. Plusieurs jours de grève contre le non-renouvellement de contrats, contre la précarisation de leur emploi et contre la dégradation de leurs conditions de travail eurent aussi lieu pendant mon enquête, retardant ainsi l'exécution des EISAAR et l'avancement du recensement des problèmes socio-environnementaux.

Ces plaintes et cette défiance envers le gouvernement et la direction en charge de l'Autorité étaient néanmoins toujours presque immédiatement nuancées, voire contredites, par l'expression d'une fierté de participer à mettre en œuvre la politique de transformation sociale et environnementale impulsée par le jugement de la Cour Suprême. Malgré les difficultés (somme toute classiques et déjà repérées par Lipsky, 1980) que rencontraient ces « bureaucrates de rue » pour mettre en œuvre une politique de terrain dont les moyens étaient insuffisants²⁷⁷ et qui se devaient d'incarner un État longtemps absent²⁷⁸, ils et elles continuaient de mettre en avant leur « engagement social ». Carolina m'expliqua par exemple :

« Sans l'ACUMAR, l'État n'arriverait jamais jusqu'à ces quartiers. Donc il faut en profiter pour dire qu'il y a des inondations, des problèmes, et faire quelque chose. »

Le caractère vocationnel, voire sacrificiel, de leur travail²⁷⁹ prenait une dimension à la fois politique et sociale : il s'agissait d'agir depuis l'État, certes, mais surtout pour le bien du « peuple », dans un type de récit classique de la tradition péroniste. Réactualisé à l'époque kirchnériste, celui-ci participait d'un fonctionnement étatique que la sociologue argentine Luisina Perelmiter (2016) a qualifié de « bureaucratie plébéienne » : à travers des politiques assistentialistes de lutte contre la pauvreté mises en œuvre sur le terrain par des militant·e·s recruté·e·s par l'État, il s'agissait de réduire autant que possible la distance avec les administré·e·s - et en particulier avec les plus démunis.

Ce fonctionnement s'appuyait notamment, selon la sociologue, sur une « subversion des hiérarchies » qui amenait les fonctionnaires kirchnéristes à exalter le discrédité et à célébrer le déprécié. Dans le cas des employé·e·s de l'ACUMAR sur lequel·le·s j'ai enquêté, j'observais effectivement que leur idéologie politique, régulièrement qualifiée de « populiste »²⁸⁰, avait tendance produire un populisme sociologique spontané (au sens de Grignon et Passeron, 1989), qui les amenait à accorder un surcroît d'authenticité et de lucidité aux « précaires » et aux « pauvres ». C'est ainsi qu'on peut interpréter les réflexions fréquentes (aussi bien chez Tamara que chez les enquêtrices des EISAAR) selon lesquelles les habitant·e·s des quartiers informels

²⁷⁷ « Parfois c'est comme être face à un patient qui a besoin de 20 points de suture, mais on a juste une compresse » me confia un jeune médecin intervenant dans un camion médicalisé.

²⁷⁸ « Après 45 ans d'abandon, c'est pas facile pour nous d'arriver ici » me confia le référent d'une USAm.

²⁷⁹ « Il faut avoir la vocation et croire en ce que l'on fait pour travailler sur le terrain à l'ACUMAR » me lança un jour Laura après s'être plainte des conditions de travail

²⁸⁰ À propos du kirchnérisme, Maristella Svampa (2013:16) parle ainsi d'un « populisme de classes moyennes qui prétend monopoliser le langage du progressisme au nom des classes populaires ».

avaient une perception plus fine et juste de l'environnement que les membres des autres classes sociales. Ces renversements de valeurs étaient aussi au principe de la préférence accordée aux interventions dans les quartiers « humbles » situés dans les espaces les plus pollués de la partie basse du bassin-versant : « C'est ce qui nous importe réellement à nous autres » me confia par exemple María, la coordinatrice d'une des équipes d'EISAAR, alors que l'intervention se relocalisait dans la *Villa Fiorito* après deux semaines passées dans des espaces ruraux éloignés de la capitale et souvent moins marqués par la pauvreté. Par opposition, les interventions dans des quartiers formels et de classe moyenne (où de rares enquêtes étaient menées à cause de la proximité avec le fleuve ou l'un de ses affluents) étaient perçues comme plus difficiles et pénibles. Comme me l'expliqua Cecilia, les portes des logements s'y ouvraient moins facilement, car leurs habitant·e·s avaient « plus peur », n'avaient « pas l'habitude de répondre à des enquêtes » et n'avaient « pas des besoins aussi forts » que celles et ceux des quartiers informels.

Cette politisation les disposait favorablement à l'égard de la sociologie et a participé à m'ouvrir les portes du terrain d'enquête²⁸¹. Elle jouait aussi un rôle crucial pour comprendre pourquoi la contamination environnementale était évidemment perçue comme une souffrance à laquelle un ordre social injuste condamnait les habitant·e·s des quartiers informels. Certes, leur tendance au populisme sociologique ne les prémunissait pas contre les réflexions culturalistes (qu'on a constaté *supra* à propos des immigrant·e·s venu·e·s de pays limitrophes) et n'abolissait pas les petites distances sociales qui les séparaient des fractions les plus précaires des classes populaires. Même si certain·e·s enquêteurs et enquêtrices vivaient également dans des *villas* du centre de Buenos Aires, les capitaux économiques, sociaux et symboliques tirés de leur emploi au sein de l'ACUMAR, bien que modestes, les situaient en effet assez clairement dans les fractions stables des classes populaires ou dans le bas des classes moyennes²⁸². Cependant, le regard porté sur les fractions précaires vivant dans les quartiers informels tendait à être positif – et les portait donc à les reconnaître comme victimes de la présence des déchets.

²⁸¹ « C'est bien que les chercheurs s'intéressent à ces situations et les racontent car c'est notre seule arme : compiler des informations et en parler, faire connaître ces situations » me confia Cecilia, qui m'embarquait ainsi avec elle et ses camarades dans une même entreprise de production de connaissances supposées servir l'intérêt direct des habitant·e·s des quartiers informels.

²⁸² Outre le risque (relativement faible) de non-renouvellement des contrats, l'un des principaux sujets de conversations quotidiennes ayant trait à leurs propres conditions sociales était par exemple la rareté avec laquelle les employé·e·s pouvaient se permettre d'acheter de la viande. Imputant la baisse de fréquence des *asados* (repas de grillades) à l'inflation et à la mauvaise gestion du nouveau Président, les employé·e·s n'étaient cependant pas préoccupé·e·s par les mêmes enjeux quotidiens que les personnes rencontré·e·s lors de leurs interventions avec l'ACUMAR.

Enfin, pour être complet, il faudrait pouvoir décrire précisément la politisation de celles et ceux qui recevaient ces interventions institutionnelles.

Sur ce point, ma méthode d'enquête rencontre une limite évidente qui tient à au fait que mon entrée sur les terrains des quartiers informels a été strictement restreinte par l'accès garanti par les travailleurs et travailleuses de l'ACUMAR que j'accompagnais. Même si, à travers plusieurs entretiens informels avec des référent·e·s et quelques habitant·e·s, j'ai pu avoir accès à des récits sur l'amélioration des conditions de vie matérielles du quartier permises par l'organisation collective (réalisation de connexions d'eau, d'électricité, d'évacuation des eaux, voire le pavement d'une route d'accès) et à certaines demandes adressées à l'ACUMAR, ma familiarité avec les habitant·e·s des quartiers informels était moins forte que celle avec les employé·e·s de l'Autorité. Par manque de temps pour négocier des entrées sur le terrain ne passant pas par l'ACUMAR, je n'ai pas tenté d'accéder par mes propres moyens à ces quartiers qui sont souvent spatialement éloignés des infrastructures de transport et connus pour être potentiellement dangereux, a fortiori pour un Européen dont l'accent trahissait immanquablement l'allochtonie. Dans la plupart des quartiers, les équipes de l'ACUMAR se faisaient elles-mêmes accompagner par des « référent·e·s de quartier » (des personnes identifiées comme des figures dont l'autorité morale ou le capital social local avait le pouvoir de ratifier leur présence) pour éviter de se retrouver dans des situations d'insécurité comme cela avait pu se passer par le passé²⁸³. Même en compagnie des employé·e·s de l'ACUMAR, ma présence dans ces quartiers avait régulièrement quelque chose de déconcertant pour les personnes qui me rencontraient pour la première fois : « Je n'aurais jamais pensé qu'un garçon français viendrait me poser cette question, eh bien un garçon français l'a fait » me répondit ainsi le référent d'une USAm à qui je demandais comment était né le quartier informel dans lequel nous nous trouvions²⁸⁴.

J'ai donc surtout eu accès aux interactions se déroulant entre les habitant·e·s et les représentant·e·s des institutions. Lors de celles-ci, je constatais que, pour dénoncer la dégradation du milieu de vie, la mise en cause des institutions était bien plus fréquente que celle des voisin·e·s. Les discours de mise en cause des autorités étaient même parfois encouragés par

²⁸³ Laura, jeune trentenaire mère de deux enfants, me confia notamment s'être retrouvée, en pleine rue, prise au milieu d'échanges de coups de feu et avoir eu peur pour sa vie au point d'en rester choquée.

²⁸⁴ Une autre employée s'étonna par exemple que je sois « tombé » jusqu'à l'ACUMAR : « C'est drôle quand même que, de France, tu viennes jusqu'ici, alors que les gens autour de nous à *Fiorito* ne savent même pas ce que c'est que l'ACUMAR ».

les propres agent·e·s de l'ACUMAR, qui se réjouissaient que certains quartiers de la banlieue sud de Buenos Aires soient « encore fortement péronistes » (Carolina). À l'inverse, dans la municipalité d'Almirante Brown, plus rurale et moins proche du centre-ville, Antonio, le directeur de l'USAm, s'inquiéta que les habitant·e·s ne se préoccupent pas assez de ce que les autorités allaient construire à la place d'une partie du quartier informel qui avait été relocalisée :

« De toute façon, il va falloir mettre quelque chose à la place parce que, sinon, d'autres gens viendront et l'espace va se remplir à nouveau. L'idée du quartier c'est d'avoir un espace vert et un centre de santé parce qu'on est loin de tout ici. Mais, si les habitants n'agissent pas, un génie va venir et dire "Mettons un obélisque !" au milieu de la place. Donc je les encourage à se mobiliser parce qu'ils vont être affectés par ce qui va se passer. »

On peut faire l'hypothèse que, dans un contexte socio-historique où la relation entre les fractions précaires des classes populaires et l'État était moins marquée par une longue histoire d'encadrement (comme c'est le cas en France) que par l'abandon étatique (souligné par la quasi-totalité des personnes rencontrées), c'était moins l'effet de légitimité résidentielle qui structurait les échanges symboliques entre habitant·e·s et fonctionnaires que le contexte de politisation des questions environnementales décrit plus haut.

L'enquête a cependant pu être complétée par la consultation des retranscriptions intégrales des audiences publiques annuelles lors desquelles des personnes vivant dans le bassin-versant ou des représentant·e·s interpellent l'Autorité sur sa gestion de l'assainissement du fleuve et de l'amélioration de la qualité de vie de la population. Ce matériau secondaire, malgré ses limites, a permis d'avoir une compréhension élargie des problèmes rencontrés par les habitant·e·s du bassin-versant et de la façon dont les problèmes environnementaux et leur gestion institutionnelle impactaient leur vie. Lors de l'audience publique de 2017, située dans la municipalité d'Almirante Brown et à laquelle j'ai pu assister, j'ai pu constater combien les personnes montant sur scène pour prendre la parole étaient entourées et épaulées de voisins et voisines dont elles portaient la voix collective. En dépit des réponses souvent très formelles et formatées données par les représentant·e·s des institutions, ces prises de parole publiques mobilisaient de puissants registres émotifs s'appuyant le plus souvent sur la colère, l'indignation, la dénonciation, la tristesse et la plainte. Elles venaient tantôt dénoncer des inondations fréquentes dans leurs quartiers informels, qu'elles soient liées à des dépôts illégaux de déchets à l'embouchure d'un bras du fleuve ou à la construction de nouveaux lotissements dans une zone inondables, tantôt mettre en cause l'inaction des autorités et « l'inexistence d'une politique d'État ces neuf dernières années » (selon un avocat représentant de la *Defensoria del Pueblo* de la Ville de Buenos Aires), le non-respect des droits (selon une femme se présentant

comme « habitante sinistrée »). Alternant entre le registre, formel, du droit et de la dénonciation et celui, pathétique, de la supplique destinée à éveiller la compassion (Fassin, 2000c), mais aussi entre discours général à l'échelle du bassin-versant ou situé dans le quartier d'habitation, les interventions avaient presque toutes en commun de reprendre la figure des « affectés », des « contaminés » ou des « sinistrés » environnementaux pour réclamer une politique plus juste et efficace. Elles illustraient ainsi l'existence d'une « communauté morale » (Carman, 2019) fondée sur la souffrance environnementale et exigeant une politique publique d'inversion des effets néfastes subis à cause d'un ordre social injuste et inégal.

L'analyse de ces audiences permet, enfin, de mieux comprendre les critiques que les associations et collectifs de citoyen·ne·s adressaient aux interventions de l'ACUMAR, et en particulier à celles de la DSyEA. Lors de l'audience publique de 2018 au cours de laquelle la Stratégie de Santé Environnementale de l'ACUMAR était soumise à leur discussion, plusieurs intervenant·e·s critiquèrent la faible avancée de l'enquête épidémiologique dans le bassin-versant, 10 ans après le jugement de la Cour Suprême, ou encore le faible nombre de personnes activement suivies par la Gestion de cas. Des habitant·e·s se plaignirent que les questions posées dans le questionnaire épidémiologique soient trop superficielles ou que les enquêtes ne soient pas renouvelées dans le temps pour permettre de mesurer l'évolution de la contamination, tandis que d'autres dénoncèrent la diminution du nombre de promoteurs et promotrices de santé qui intervenaient auparavant sur le territoire. Il s'agissait donc généralement moins de critiquer le principe des interventions que le manque de moyens mis en œuvre par l'ACUMAR et le reste des autorités.

Conclusion de la première section : Vivre au milieu des déchets : le résultat d'une domination matérielle, au Nord comme au Sud ?

À travers l'analyse menée dans cette section, il ne s'agissait pas de suggérer que les politiques environnementales argentines ciblées sur les classes populaires urbaines étaient meilleures ou plus efficaces que les interventions françaises étudiées jusqu'ici.

Le manque d'efficacité des interventions mises en œuvre par l'ACUMAR était d'ailleurs, comme on vient de le voir, fortement critiqué par des associations locales. Le *Cuerpo Colegiado*, qui réunissait les acteurs reconnus par la Cour Suprême pour défendre les intérêts des citoyen·ne·s dans le cadre de l'exécution de son jugement, avait d'ailleurs réédité, quelques mois avant mon enquête, un rapport intitulé : « 9 ans après le jugement de la Cours Suprême :

Une politique d'État toujours absente ». En effet, la situation sociale, sanitaire et environnementale du bassin-versant ne s'était pas significativement améliorée depuis 2008. Elle était même susceptible d'être caractérisée comme ayant empiré du fait de la forte croissance démographique dans les quartiers informels, soutenue notamment par l'arrivée d'immigrant·e·s venu·es de pays latino-américains dans lesquels progressait la frontière extractive. Estimée à plus de 30% depuis le recensement de 2010 mais atteignant 60% dans certains quartiers (comme à *Nueva Esperanza*, selon les données de l'EISAAR), elle signifiait que plus de personnes qu'en 2008 étaient exposées à la contamination environnementale, qui pouvait s'accroître par endroit faute d'infrastructures adaptées. En outre, les politiques de relocalisations des quartiers informels étaient fortement conflictuelles et de faible envergure en comparaison de la taille de la population continuant de ne pas avoir accès à un habitat digne. Les interventions de santé environnementale observées ne pouvaient donc pas compenser l'absence (coupable, selon le jugement de la Cour Suprême) de politiques structurelles d'urbanisation des *villas* et *asentamientos* et de construction de logements salubres et abordables sur les territoires dont la qualité environnementale n'est pas fortement dégradée.

Il y avait donc, ici aussi, une forme d'irréalisme du discours écologiste (cf. chapitre 1, section I) : l'effectivité de la décision juridique et sa capacité à se matérialiser étaient défaillantes, ce qui était le plus souvent imputé par les personnes rencontrées à un manque de moyens et de volonté politique. À propos de ce nouveau décalage entre le dire et le faire, María Carman (2019:126) a par exemple dénoncé une « téléologie du nom ou fétiche de la nominalisation ». À travers elle, la reconnaissance du droit à vivre dans un environnement sain produit « une sorte d'identité culturelle – être sinistré à cause d'un mal environnemental ; être un affecté – plutôt qu'une amélioration effective du logement ou de la structure des opportunités. La rhétorique humanitaro-environnementale peut tout à fait stagner dans une simple démagogie tournée vers une minorité opprimée ».

Il est donc tout à fait clair que, du point de vue des conditions d'existence, il était généralement préférable d'habiter dans un logement HLM francilien plutôt que dans une *villa* portègne. Le rapprochement entre les interventions argentines et françaises ne doit pas être interprété comme une façon de les hiérarchiser mais plutôt comme une tentative de s'appuyer sur l'analyse des premières pour mieux comprendre les secondes. Comme l'écrit le sociologue franco-uruguayen Denis Merklen (2009:28), qui a également travaillé sur les quartiers populaires des capitales française et argentine : « Il s'agit plutôt de prendre l'expérience des sociétés du Sud comme un miroir pour des questionnements qui traversent la société française ». C'est ce que l'on avait commencé à faire au chapitre 1 en s'appuyant sur deux

vignettes ethnographiques argentines pour particulariser la réflexivité environnementale qui était vertigineusement érigée par l'accompagnement à l'adoption d'écogestes et par une partie de la littérature académique comme un impératif éthique d'une radicale nouveauté. Grâce au contrepoint argentin, on avait pu montrer à la fois comment elle avait partie liée avec le gouvernement contemporain des enjeux écologiques (étant à la fois un objet et un moyen de la régulation des conflits autour des dégradations environnementales) et qu'elle était plurielle. À partir d'interventions de spécialistes de santé environnementale (y compris issues de la DSyEA) et de travaux tirés de la littérature de sciences sociales latino-américaine, on avait en particulier mis en évidence l'existence d'une réflexivité environnementale territorialisée, qui se distinguait de la réflexivité environnementale systémique dominante. Au contraire de la seconde, la première conçoit en effet les dégradations environnementales de manières localisées et *en tant qu'elles nuisent à la qualité de vie des personnes*. Les analyses présentées dans ce chapitre à propos de la question des déchets permettent désormais de préciser cette notion.

Comme on l'a vu, la façon de concevoir la présence de déchets dans le bassin-versant Matanza-Riachuelo comme une affliction environnementale dont souffrent des personnes victimes d'un ordre social injuste repose sur une certaine politisation du regard institutionnel sur l'environnement et sur les classes dominées. Comportant bien sûr une dimension morale, elle repose sur un certain cadrage institutionnel des problèmes sociaux (à travers un prisme sanitaire caractéristique des dynamiques de sanitarisation du social) et sur un certain état des rapports de force sociaux (caractérisé à la fois par l'évolution des débats publics et par les trajectoires de politisation des individus). La forme de conscience environnementale qui porte à appréhender « l'environnement » comme un lieu de vie et à se préoccuper de la santé des populations qui y résident n'est donc pas une opération cognitive déliée des rapports de pouvoir qui structurent les relations sociales. Cette politisation du regard institutionnel détermine les représentations dominantes quant à la nature du lien entre l'enjeu écologique et les classes populaires et configure le type d'interventions environnementales mises en œuvre pour cibler ce public. Alors que les fractions précaires des classes populaires françaises étaient ciblées par les politiques environnementales à cause de leur manque perçu de sensibilité environnementale, les fractions précaires des classes populaires portègnes l'étaient parce qu'elles étaient perçues comme davantage affectées par les dégradations environnementales.

L'enquête argentine permet ainsi de faire émerger une perspective alternative à la perspective institutionnelle française, qui est celle qu'on a principalement décrite jusqu'ici. Même si l'on retrouvait un cadrage territorialisant des problèmes sociaux assez proche de celui mobilisé par la politique de la ville française (les difficultés sociales étaient conçues comme

circonscrites spatialement et les habitant·e·s des quartiers ciblés étaient abordé·e·s comme étant en marge de la vie urbaine et formelle²⁸⁵), les observations témoignent de la prégnance d'un second cadrage territorialisant, portant cette fois-ci sur les problèmes environnementaux. Celui-ci permet de relier l'enjeu écologique à ses effets sur la qualité de vie des habitant·e·s d'un territoire - en particulier dans le cas des fractions précaires des classes populaires vivant sur des terrains contaminés par la pollution. Par contraste, la problématisation institutionnelle française du problème des déchets paraît fort peu territorialisée et passablement abstraite : il faut trier les déchets pour les valoriser économiquement et, pour lutter contre la dégradation du lien social, éviter de les jeter hors des espaces et de temps désignés par les autorités. Pourtant, les déchets ne font-ils pas aussi partie du milieu de vie des classes populaires françaises et n'impactent-ils pas leur qualité de vie, voire leur santé, à elles aussi ?

Au-delà de l'apport empirique du cas argentin, la réalisation d'une enquête à Buenos Aires a également produit un décalage d'ordre épistémologique sur le parcours de recherche ayant abouti à ce manuscrit. Grâce à la lecture de travaux tirés de littératures académiques étrangères, à la fois latino- et nord-américaines, portant sur la « Justice environnementale » et sur l'inégale distribution des maux environnementaux, il m'a été possible de relire les données de terrain produites à travers les enquêtes françaises au prime d'autres questionnements. Il a en particulier été possible de dépasser le prisme des relations symboliques (qui a permis de mettre en évidence la disqualification des membres des classes populaires sur le terrain environnemental) pour s'intéresser à la matérialité du milieu de vie. L'analyse des données argentine comme les réflexions sur la « justice environnementale » permettent en effet d'interroger l'existence d'une autre forme de domination sociale, qui complète la domination symbolique plutôt qu'elle ne l'efface. La transformation des inégalités sociales en inégalités écologiques constatée plus haut n'est pas propre au contexte portègne. Observée dans d'autres bidonvilles autour du monde (Davis, 2006), cette dynamique est susceptible de se rejouer (à une échelle moindre) dans les secteurs « formels » des grandes villes mondiales, auprès d'autres formes de pauvreté urbaine, comme cela a été montré aux États-Unis. Dans la seconde section de ce chapitre, on va ainsi mettre à l'épreuve des données recueillies antérieurement dans les HLM franciliens l'hypothèse selon laquelle la présence de déchets dans les allées des résidences révèle des formes de domination sociale qui ne se réduisent pas à celle liée aux présentations symboliques de soi.

²⁸⁵ Sur les parallèles entre le succès de la notion d'« exclusion » en France et celui des notions de « *marginalidad* » et d'informalité en Amérique latine, voir Fassin (1996).



Figure 24 : Présence de déchets dans l'une des résidences HLM françaises enquêtées

II : Appliquer le prisme de la justice environnementale aux résidences HLM franciliennes

Comme on l'a vu en introduction de ce chapitre, les jugements exprimés à propos de la présence de déchets dans les trois résidences HLM enquêtées portaient le plus souvent sur le comportement des locataires et presque jamais sur leurs conséquences sanitaires. Même si l'amoncellement d'ordures au pied des immeubles ou dans les allées (cf. **Figure 24**) y était souvent jugé excessif – surtout dans la résidence des Phares de Saville sur laquelle se concentrera cette seconde section – les interprétations du phénomène étaient donc radicalement différentes de celles prévalant dans le contexte argentin. Pourquoi donc les personnes vivant dans ces quartiers n'étaient-elles généralement pas considérées et ne se présentaient-elles pas elles-mêmes comme une « communauté affectée » par cette situation environnementale ? Que révélerait le cadrage sanitaire et politisé mis au jour dans l'enquête argentine si on l'appliquait à la situation française ?

On reviendra d'abord **(1)** sur la théorie de sens commun généralement mobilisée par tous les types d'acteurs rencontrés pour expliquer l'accumulation de déchets dans les espaces publics populaires : l'incivilité. Nourrissant des discours accusateurs et disqualifiants, elle était pourtant peu convaincante pour faire sens des situations observées. On se penchera ensuite **(2)** sur les raisons objectives qui pourraient justifier de recourir au prisme de la « Justice environnementale » pour analyser et mettre en débat le problème des déchets à la résidence des Phares. Enfin **(3)**, on présentera les freins existant dans le contexte français à ce que de tels mouvements qui s'appuient sur la dégradation du milieu de vie pour dénoncer l'ordre social et racial ne se développent et qui permettent de comprendre pourquoi les personnes rencontrées ne décrivaient généralement pas ce problème comme une situation de souffrance environnementale.

1) Les déchets comme supports d'encadrement, de stigmatisation et de rumeurs ciblant l'incivilité des ménages populaires

Par leur incapacité supposée à faire rentrer les déchets dans l'ordre établi par les institutions, que ce soit en les séparant entre différents bacs de recyclage ou en les jetant aux endroits et aux horaires prévus à cet effet, les classes populaires urbaines françaises étaient symboliquement discréditées pour leur mauvaise gestion des déchets (cf. introduction de ce chapitre). La proximité avec la souillure liée à l'amoncellement de déchets aux abords des résidences

renforçait encore cette disqualification symbolique. Elle était le support de dynamiques d'encadrement de la part des institutions, de jugements stigmatisants de la part de militant·e·s écologistes et de rumeurs entre locataires d'une même résidence.

La politique de la ville parle - et même beaucoup - du « cadre de vie » (cf. chapitre 3). Cependant, la perspective de la « Gestion Urbaine de Proximité » qui guidait les actions mises en œuvre à ce sujet participait davantage d'un encadrement des locataires des résidences HLM que d'un souci pour leurs conditions de vie ou leur bien-être sanitaire. On a en effet vu dans les chapitres précédents comment elle fondait une tentative de régulation des manières d'habiter des locataires à travers des programmes destinés à normaliser les comportements. Abordée comme un « envahissement de l'espace commun extérieur », la présence de déchets et d'encombrants dans les allées et aux pieds des immeubles était décrite comme la conséquence d'une « mauvaise appropriation des espaces extérieurs » par les locataires, selon les mots de Florence, la chargée de DSU de la résidence des Phares. Ce discours globalisant ne ciblait généralement pas de personnes précises mais l'ensemble des résident·e·s. Il faisait du « changement d'usage » en matière de gestion des déchets un instrument pour gouverner les résidences HLM et divers problèmes auxquels faisaient face les institutions : délinquance, équilibre financier, faiblesse du « lien social » (cf. chapitre 4). Même si elle était moins prononcée à Carigny et Doroy qu'à Saville, la tendance à vouloir encadrer le « jet d'ordure par les fenêtres » et les « dépôts sauvages » d'encombrants n'était pas propre à la résidence des Phares : elle constitue une thématique bien installée des politiques de GUP.

Au-delà du cercle des agent·e·s institutionnel·le·s, la présence de déchets dans les espaces extérieures des quartiers populaires faisait également réagir des acteurs et actrices extérieur·e·s aux résidences, parmi lesquels les militant·e·s écologistes d'Alternatiba. La constatation que des déchets étaient souvent présents dans les rues des quartiers populaires d'Argenteuil et Saint-Denis était généralement interprétée comme une preuve de l'impéritie écologique des classes populaires. On se souvient ainsi d'Alice, la militante d'Alternatiba Argenteuil présentée au chapitre 2 qui, à la différence de la plupart de ses camarades parvenait à éviter de recourir à des représentations culturalistes pour expliquer le désintérêt pour l'écologie qu'elle percevait chez les membres des classes populaires. Elle-même issue d'un milieu ouvrier et enseignante dans une école située au pied d'un grand ensemble de la ville, elle était pourtant la plus investie au sein de son groupe militant dans le projet de convertir celles et ceux-ci à la réflexivité environnementale et au verdissement du quotidien. Lors de notre entretien, après avoir remis

en cause la significativité de la faible empreinte carbone des classes populaires (cf. chapitre 2), elle avait ajouté :

« Enfin je veux dire, je me balade dans mon quartier de l'école, bon ben - dans le centre-ville aussi cela dit hein - c'est souvent pas propre ! Voilà. C'est qu'il y a un problème de... ben jeter un truc dans une poubelle déjà, basiquement, quoi. »

La présence de déchets dans les quartiers populaires était ainsi indicatrice selon elle d'un manque de « respect pour l'environnement » chez leurs habitant·e·s et servait de justification à la nécessité de sensibiliser ce public à l'écologie.

Enfin, l'accumulation de déchets dans les espaces communs donnait également lieu à des discours accusateurs de la part des personnes vivant elles-mêmes dans un quartier jugé « sale », voire « dégueulasse ». Comme on le verra plus en détail au chapitre 6, les commentaires dénonçant « ceux qui s'en foutent » étaient communs dès que la thématique environnementale était abordée. Cependant, les responsables des « jets d'ordures » ou des papiers traînants au sol n'étaient généralement pas clairement identifié·e·s et ces discours fonctionnaient surtout comme une rumeur. S'appuyant sur quelques éléments concrets et tangibles, comme la présence de canettes et d'éléments de vaisselle au pied d'un immeuble, la rumeur se transmettait en effet comme un récit agrégeant des éléments non vérifiés et imprécis : tel gardien aurait déjà failli être renversé par un canapé jeté d'une fenêtre, telle autre personne aurait reçu une couche sur l'épaule, etc. Mais aucune des personnes rencontrées n'était jamais capable de dire qui exactement s'adonnait au fameux « jet d'ordures par les fenêtres ». Les commentaires dénonciateurs portaient cependant le plus souvent sur « les jeunes » et les personnes issues de l'immigration postcoloniale, en s'appuyant sur nombre de sentences culturalistes pour les accuser de ne pas bien gérer leurs déchets. En outre, ils avaient tendance à amalgamer différentes formes de dépôt des déchets non conformes aux prescriptions institutionnelles : parce que certaines familles jetaient des miettes de pain depuis leurs fenêtres pour nourrir les oiseaux, elles étaient accusées d'être également responsables de la présence de canettes ou d'autres objets aux pieds des immeubles.

Comme l'ont constaté plusieurs enquêtes réunies dans le numéro de revue coordonné par Émilie Guitard et Virginie Milliot dans *Ethnologie française* (2015), les accusations de saleté et de malpropreté, fréquentes dans divers types de voisinages, ont souvent en commun d'aller de pair avec des dynamiques de mise à l'écart des minorités jugées indésirables :

« Ces accusations permettent de remettre en cause la présence de ces Autres dans le quartier, la légitimité de leur statut de voisins ou de simples usagers, au motif qu'elle est source de dégradation des espaces publics, donc de trouble à l'ordre public, voire de menaces sanitaires et

sécuritaires. » (Guitard et Milliot, 2015:408)

Il est par exemple intéressant de noter que dans le cas des problèmes de voisinage liés à la présence de déchets dans les rues du quartier populaire de Moss Side, à Manchester (Grande-Bretagne), c'étaient les étudiant·e·s de l'université voisine et les locataires de passage qui étaient principalement mis·e·s en cause par le reste des habitant·e·s du quartier. Comme l'ont montré Sherilyn MacGregor et Simon Pardoe (2018) dans le cadre d'une recherche participative avec une association locale, c'était en effet cette population en particulier qui était perçue comme déstabilisant la composition sociale du quartier et troublant son équilibre. Cette perception était liée à la spéculation immobilière à laquelle se livraient des propriétaires qui cherchaient à maximiser les loyers en multipliant les locations courtes ou le nombre d'étudiant·e·s par maison, entraînant ainsi des problèmes de sur-occupation des logements. L'accusation d'incivilité n'était alors pas associée à un manque de culture supposé (puisqu'elle visait au contraire des étudiant·e·s du supérieur) mais elle jouait des logiques similaires de distinction au sein de l'espace social local par lesquelles la rumeur sur la mauvaise gestion des déchets servait à se distinguer de parties du voisinage auxquelles on ne voulait pas être identifié·e ou qu'on réprouvait²⁸⁶.

Encadrement, stigmatisation, rumeur : les discours accusatoires sur lesquels s'appuyaient ces trois dynamiques avaient tous en commun de mobiliser une même théorie explicative, qui imputait la présence de déchets aux pieds des immeubles à l'incivilité des ménages populaires (ou de certaines de leurs fractions).

Ayant pour particularité de prêter une intention au non-respect des codes de bonne conduite, l'accusation d'incivilité constituait une déclinaison appliquée à l'environnement local de l'imputation de manque de sensibilité environnementale régulièrement faite aux classes populaires : en jetant leurs ordures par les fenêtres ou déposant leurs encombrants de manière « sauvage », les locataires des résidences choisiraient de souiller l'environnement. Cette mise en cause des comportements individuels produisait une responsabilisation une culpabilisation des victimes de la dégradation de leur cadre de vie, qui a été mise en évidence aussi bien en France (voir notamment Habouzit, 2017; Leclercq, 2021) qu'au Kenya (Salvia et al., 2021) ou au Royaume-Uni (Bramley et al., 2012).

La mobilisation de cette théorie était pourtant peu convaincante d'un point de vue épistémologique pour saisir les raisons de cette dégradation du cadre de vie. Sans prétendre

²⁸⁶ On reviendra en détail sur ces dynamiques au chapitre 6 dans les résidences HLM françaises.

démêler l'ensemble des tenants et aboutissants des processus engendrant la présence de déchets dans les quartiers populaires (ce qui relèverait davantage de l'enquête sociale et aurait requis une investigation entièrement consacrée à cette thématique), les données recueillies permettent de montrer que l'incivilité n'épuisait pas les causes du problème. Elle apparaissait même comme une interprétation pauvre et réductrice du phénomène. Comme l'ont montré plusieurs travaux de sciences sociales, l'accumulation de détritrus dans l'espace public est en effet un problème à la fois multi-causal et lié aux actions d'une diversité d'acteurs, ce qui pousse par exemple Salvia et al. (2021) à le qualifier de problème « pernicieux » (*wicked*) car difficilement gouvernable. Ces causes multiples étaient d'ailleurs généralement connues par mes interlocuteurs et interlocutrices. Ils et elles ne semblaient pourtant pas prêt·e·s à en tirer les conséquences et référaient systématiquement la présence de déchets aux mauvaises habitudes des locataires. Parmi cette diversité causale, on peut distinguer trois séries d'explications, rattachées chacune à un type d'acteurs différent.

On peut d'abord repérer des causes liées à certaines caractéristiques des quartiers populaires, voire des classes populaires elles-mêmes, mais qui ne relèvent cependant pas de leur intentionnalité. Les déchets peuvent en effet se retrouver dans l'espace public sans y avoir été délibérément jetés mais parce qu'ils sont tombés (d'un sac, d'un rebord de fenêtre, etc.), qu'ils ont été emportés par le vent ou parce qu'ils ont été oubliés sans intention d'être laissés là. Ainsi, la forte densité résidentielle dans les quartiers d'habitat social augmente la probabilité qu'une personne ait abandonné ou perdu un objet considéré comme un déchet, indépendamment de l'éventuelle propension des habitant·e·s à ne pas jeter leurs déchets dans les conteneurs prévus à cet effet. Dans les trois quartiers enquêtés, les commentaires sur l'amoncellement des déchets étaient ainsi les plus fréquents à propos des abords des tours les plus hautes, c'est-à-dire des immeubles les plus denses. Dans ces cas-là, la plus forte accumulation de déchets avait donc des chances de ne pas être causée par une plus forte incivilité des résident·e·s mais par leur plus forte concentration sur un espace réduit. Néanmoins, ces ménages étant plus souvent précaires ou immigrés que ceux vivant dans des bâtiments moins hauts, ils étaient davantage soumis à des jugements altérisants mettant en cause leur manque de savoir-vivre. Une étude britannique (Hastings et al., 2005) a suggéré qu'outre la densité de population, d'autres caractéristiques sociologiques des quartiers populaires augmentaient les chances que des déchets s'accumulent dans l'espace public : de plus forts taux de chômage (qui impliquent davantage de temps passé au domicile et dans ses environs) ; une population plus jeune et davantage composée d'enfants (qui consomment davantage d'aliments emballés et génèrent plus de déchets) ; une plus forte consommation de bien emballés, jetables ou de moindre qualité (qui sont donc plus rapidement

hors d'usage et doivent être mis au rebut) ; un moindre accès à la voiture (et à des capacités de transports d'objets encombrants vers des décharges). À cela, on pourrait ajouter une propension plus forte (en particulier pour les hommes populaires) à passer du temps dans les espaces extérieurs proches du domicile plutôt que de recourir à des loisirs dans des lieux fermés, ce qui augmente encore la probabilité que des objets finissent par se retrouver présents dans l'espace public.

Une deuxième série de raisons relève de la responsabilité d'acteurs extérieurs aux quartiers. L'une d'entre elle était bien connue à la fois des habitant·e·s et des responsables institutionnels : le « dépôt sauvage » par des entreprises locales ou des individus vivant dans les quartiers pavillonnaires adjacents. À Saville, il était en effet fréquent que des personnes viennent se débarrasser d'objets ou de matériaux encombrants à la tombée de la nuit dans les environs de la résidence des Phares. Ainsi, alors que Mathilde (la cheffe de mission Politique de la ville) m'expliquait pourquoi la mairie demandait au syndicat local de gestion des déchets de sensibiliser plus particulièrement les habitant·e·s de cette résidence, elle reconnut qu'il aurait peut-être plutôt fallu cibler cette éducation morale sur d'autres acteurs :

« On leur demande parce qu'il y a une vraie réalité de... Enfin il y a une constatation que le dépôt d'encombrants, le jet par les fenêtres et ce genre de choses, la situation est beaucoup plus critique sur le quartier prioritaire. Mais, sur les encombrants par exemple, le problème c'est que ça vient surtout d'entreprises qui ne sont pas du quartier et qui viennent déposer. Donc la sensibilisation elle ne se fait pas auprès d'eux. Alors que les habitants, sur les encombrants, bien sûr que des fois il y en a qui suivent le mouvement, on va dire. Mais souvent on se rend compte que c'est initié par des entreprises qui viennent de l'extérieur qui se disent "Ben tiens là c'est un bon dépôt". On a souvent de la peinture, des produits chimiques, des trucs comme ça. »

Sans doute parce que les résidences HLM étaient perçues comme déjà sales ou comme moins fortement régulées que le reste de la ville, il était donc commun que des personnes s'en servent comme de mini-décharges pour éviter de se déplacer plus loin, de faire la queue, d'avoir à déclarer des déchets dangereux et de payer à la déchetterie.

D'autres producteurs de déchets potentiellement extérieurs aux résidences étaient ceux qui venaient pour y exercer activité professionnelle en plein air, en particulier les personnes engagées dans la vente de drogue. Cette activité entraînait une présence supplémentaire dans l'espace commun qui était également susceptible de générer des déchets abandonnés (intentionnellement ou non). C'est ce qu'a par exemple constaté Virginie Milliot (2015) dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, où la vente à la sauvette est fortement productrice de détritrus disséminés dans l'espace public et donne lieu à des conflits récurrents entre les personnes habitant dans les bâtiments et les personnes travaillant dans la rue. En outre, dans le cas de la résidence des Phares, plusieurs cabanes dans lesquelles étaient normalement situées

les poubelles communes au pied des immeubles avaient été vidées et « squattées par les dealers » (Mathilde). Une locataire retraitée m'indiqua ainsi qu'au pied de son immeuble, trois cabanes avaient été ainsi réquisitionnées par « les jeunes » : « Il y en a une c'est un urinoir, l'autre c'est leur QG et la dernière c'est un salon de prostitution avec un matelas ». La gestion de leurs ordures par les locataires en était donc rendue d'autant plus difficile physiquement (il fallait parfois se déplacer jusqu'à un autre bâtiment pour jeter sa poubelle) et éprouvante émotionnellement.

Enfin, une dernière série de raisons tient aux manquements des institutions quant à la bonne tenue des espaces extérieurs. Ces raisons étaient surtout mobilisées par les locataires, dont certain·e·s étaient prompt·e·s à se plaindre des gardien·ne·s qui ne balayaient pas assez bien (ou pas du tout) les allées de la résidence ou de la durée, perçue comme « interminable », des travaux de réhabilitation et résidentialisation (plus de sept ans) qui avaient généré beaucoup de désordre. Mais ces problèmes étaient aussi reconnus par les responsables institutionnelles. Mathilde reconnut par exemple des désaccords et incompréhensions entre la mairie et le bailleur quant à la responsabilité de l'entretien de certaines allées. Elle travaillait donc à la rédaction d'une « convention GUP » qui devait notamment permettre de mettre fin à l'absence de nettoyage de certains espaces entourant les bâtiments de la résidence :

« [La résidence] n'est pas un espace public, donc l'entretien n'est pas géré par la ville. C'est un espace commun privé qui appartient au bailleur donc c'est lui qui doit prendre l'entretien en charge, sauf la voirie. Et par exemple des fois il y a des zones où on ne sait pas. Nous, c'est souvent qu'on est sur le terrain et qu'on fait le tour avec le bailleur et qu'on voit un pan d'herbe avec plein plein d'ordures et le bailleur : "Ben non, ça c'est Ville, ça, regardez je vous rappelle, ça c'est Ville" - "Ah non ça c'est bailleur". Entre les services techniques Ville qui font l'entretien et le bailleur, je sais qu'il y a des aller-retours de responsabilité sur telle ou telle zone, c'est pas très clair. Donc un des objectifs dans la GUP ça va être de bien définir le périmètre, que ce soit bien clair et notamment sur le nettoyage, qu'on sache exactement qui agit où. Pour de l'efficacité quoi, parce que si tu as des zones comme ça, après forcément... »

Florence admit également que les institutions pouvaient avoir une part de responsabilité dans la situation en reconnaissant que « certains gardiens font moins bien leur travail » et que les travaux avaient pu « perturber les habitants » :

Ça ça n'a pas aidé et ça c'est un peu aussi de la faute du bailleur, c'est que dans les zones où on avait des espaces réservés aux travaux, il n'y avait pas toujours les barrières qui étaient bien mises pour bien délimiter les zones de travaux. Il y avait beaucoup de déchets effectivement qui étaient laissés soit par les entreprises, soit par des gens de l'extérieur, ça il faut le noter parce que c'est très important.

Cependant, lors de notre entretien, elle fit immédiatement le lien avec le « jet par les fenêtres et les problèmes d'usages », en soulignant que ces raisons imputables au bailleur avaient surtout

créé un « effet d'entraînement » qui avait encouragé les mauvais comportements des locataires : « Du coup on se facilite la tâche, on met ça un peu n'importe où, de toute façon c'est le chantier, donc voilà ». De la même manière, chez les locataires, les reproches adressés au bailleur étaient invariablement complétés voire nuancés par la dénonciation du « jet d'ordures » de la part des voisin·e·s jugé·e·s sales et accusé·e·s de ne pas respecter les autres. Il était même souvent plus souvent reproché au bailleur de ne pas en faire assez pour empêcher les voisin·e·s de nuire que d'être directement responsable de l'état de désordre des parties communes.

Ainsi, malgré des connaissances plus larges quant à l'origine de l'accumulation de déchets dans l'espace commun, tout se passait comme si l'accusation d'incivilité individuelle constituait le discours le plus évident et facile à tenir pour l'ensemble des acteurs et actrices en présence. Chez les locataires, les diverses plaintes quant à la propreté des environs n'amenaient généralement pas à présenter le fait de vivre entouré de déchets comme la marque d'une injustice. Il semblait bien plus difficile de mettre en cause l'ordre social et urbain en France qu'en Argentine, quand bien même les personnes rencontrées avaient conscience de la dimension structurelle du phénomène et savaient que l'intention des locataires ne pouvait pas tout expliquer.

Cela tenait certes à une propension à responsabiliser les ménages populaires sur leurs manières d'habiter et leur manque de conscience écologique (cf. chapitres 3 et 4) mais cette tendance correspondait aussi à une difficulté à (faire) reconnaître la présence de déchets dans le lieu de vie comme une souffrance environnementale.

2) Quand la sensibilisation à l'écologie insensibilise aux souffrances environnementales

Assurément, il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'en Argentine pour s'apercevoir que vivre entouré de déchets constituait un désagrément pour les locataires des résidences HLM franciliennes. Certes, toutes les personnes rencontrées ne s'en plaignaient pas et certaines jugeaient même leur quartier « propre » ou « agréable ». Mais d'autres, plus nombreuses, étaient assez bavardes quant aux ennuis causés par leur présence excessive au pied de leur domicile. Néanmoins, même s'il suffisait d'écouter les locataires pour savoir que la présence de déchets dans leur lieu de vie les dérangeait, je n'aurais sans doute pas consacré un chapitre de ce manuscrit à cette question sans l'enquête menée en Argentine. C'est en effet celle-ci qui m'a permis de relire ce qui était alors présenté comme un enjeu de « propreté » et de « cadre de

vie » comme une question environnementale à part entière qui, même si elle n'était pas traitée comme telle par les institutions, préoccupait les classes populaires urbaines et affectait leurs conditions de vie.

C'était surtout à propos des conséquences négatives sur le confort et la vie sociale que leurs commentaires des locataires étaient les plus fréquents. Plusieurs mères de famille exprimèrent ainsi leur réticence à laisser jouer leurs enfants dans les allées par peur qu'ils ne ramassent des déchets, ne se coupent avec ou n'attrapent des infections. Mohamed, un jeune homme ayant grandi dans le quartier des Phares, vivant à présent dans l'est de la France où il est étudiant dans une école de commerce et revenu pour les vacances chez ses parents, m'expliqua ainsi :

T'imagines, les gosses ils jouent là où les rats passent. L'autre jour, je te promets, il y a au moins 35 rats qui sont sortis d'un coup. Et les rats, c'est des bébés chatons, ils sont énormes ! Même un ghetto, je pense que c'est pas pire que ça.

Une femme se plaignit du coût économique qu'aurait le ramassage des ordures par le bailleur et de la hausse des charges locatives qu'elle anticipait en conséquence. Comme l'indiquaient d'autres locataires, vivre dans un environnement dégradé pouvait avoir quelque chose de dégradant et produire un sentiment de honte à l'idée de recevoir des proches ou des connaissances chez soi. D'autres, enfin, évoquèrent un sentiment de dégoût et de laideur à la vue et face aux odeurs liées à l'accumulation de déchets ou devant les cafards, rats et autres animaux « nuisibles » attirés par leur présence. Selon les propres déclarations des habitants des quartiers enquêtés, la présence de déchets dans l'environnement proche leur était donc préjudiciable pour des raisons à la fois pratiques, économiques, symboliques et esthétiques.

Même si les déchets ménagers présents dans les quartiers populaires français n'étaient pas aussi toxiques que ceux charriés par le Riachuelo, ils pouvaient également avoir des effets néfastes sur la santé des locataires. La présence de cafards, de rats, d'insectes était susceptible, en France tout autant qu'en Argentine, de transmettre des maladies. L'accumulation de gravats ou de saleté aux abords des résidences pouvait disséminer des poussières et contaminer le sol. La décomposition des déchets (notamment les plastiques colorés, porteurs de pigments contenant des métaux lourds) après qu'ils aient été mouillés par la pluie, tout comme la dissolution des « peintures » et « produits chimiques » évoqués par Mathilde, risquaient elles aussi de polluer le sol et l'air des résidences. La décomposition ou la fermentation des déchets organiques, enfin, créait des conditions favorables au développement de microbes pathogènes responsables d'infections ou de maladies chroniques.

À cette pollution du milieu de vie s'ajoutaient le fait que l'offre de soin libérale était faible voire inexistante dans les environs de ces quartiers, Ceux-ci étaient en outre régulièrement décrits comme « enclavés » car mal desservis en transports en commun ou parce que les ménages y résidant avaient moins accès à la voiture pour se mouvoir. Leurs habitant·e·s étaient donc susceptibles d'y être à la fois davantage exposés et moins bien suivi·e·s que dans le reste de chaque commune. Si l'on reprend les catégories utilisées par l'ACUMAR, c'était donc dans les résidences HLM que les menaces et les vulnérabilités socio-environnementales étaient les plus fortes, augmentant le risque sanitaire représenté par l'accumulation des déchets.

Cependant, même si les institutions reconnaissaient la présence de déchets dans les allées des résidences HLM comme un problème important, elles ne les traitaient pas à travers un prisme sanitaire, ni même à partir d'un souci pour la qualité de vie des habitant·e·s.

Du côté du bailleur social, de la mairie et du syndicat de gestion des déchets, les préoccupations institutionnelles étaient principalement d'ordre économique et gestionnaire. D'un côté, la récupération et la valorisation des matériaux contenus dans les déchets devait permettre de financer le système global de traitement des déchets et réduire les subventions publiques à ce secteur. De l'autre, la diminution du coût d'entretien des résidences et du coût de récupération des ordures présentes dans l'espace public devait permettre au bailleur de rester à l'équilibre financier et à la mairie de contenir le budget qui y était consacré. La question de la destination finale des déchets (et des effets que leur enfouissement ou leur incinération pouvaient avoir sur l'environnement et sur la santé) n'était jamais mentionnée. Comme on peut également le constater dans les observations de Benjamin Leclercq (2021), le traitement de la question des déchets par les bailleurs sociaux et les intervenant·e·s cherchant à encadrer les usages des locataires était ainsi toujours située dans le registre de la « propreté ». Même si ce terme fait écho aux préoccupations hygiénistes du tournant de la fin du XIX^{ème} siècle, il constituait surtout un poste de dépense pour les institutions du XXI^{ème} siècle. Comme me l'expliqua Florence, celui-ci était loin d'être négligeable pour le bailleur social :

Le vandalisme ou le ramassage supplémentaire des ordures ménagères, notamment le jet par les fenêtres, il y a une entreprise qui vient spécialement pour ça, de manière supplémentaire. Ça c'est payé par [le bailleur]. [...] Je peux vous le dire hein, sur un an les passages supplémentaires pour tout ce qui est détritrus c'est quasiment 60 000 euros, c'est énorme ! Tous les ramassages d'encombrants supplémentaires, c'est 60 000 euros qu'on ne met pas ailleurs.

Cette forte attention accordée aux enjeux économiques liés à la dégradation du cadre de vie par les déchets ménagers reproduit, à une échelle réduite et de manière moins dramatique, ce que Soraya Boudia et Nathalie Jas (2019) ont montré à propos du gouvernement des substances

chimiques depuis le XIX^{ème} siècle : « gouverner un monde toxique » c'est d'abord et avant tout tenir compte des intérêts économiques dominants en présence.

À cela s'ajoutaient, comme on l'a déjà vu, des préoccupations d'ordres sécuritaire et réputationnel visant à éviter la relégation sociale du quartier et la fuite des ménages les plus stables (cf. chapitre 4). Les arguments employés pour tenter de convaincre les locataires d'arrêter de jeter leurs ordures s'appuyaient d'ailleurs sur les mêmes registres de justification. La sensibilisation au tri faisait quant à elle surtout référence à des enjeux abstraits (la réduction de la consommation globale d'eau ou de ressources naturelles) ou lointains (le sixième continent plastique), mais généralement pas aux conditions de vie dans la résidence.

Cette cécité institutionnelle face aux souffrances environnementales représentées par l'accumulation de déchets dans les quartiers populaires se retrouve assez largement dans la littérature académique française. Vis-à-vis de la gestion des déchets ménagers, les travaux de sociologie ont ainsi surtout critiqué la dimension responsabilisatrice des politiques de sensibilisation au tri (Rumpala, 1999) et la mise au travail des usagers (Wheeler et Glucksmann, 2016; Caillaud, 2018). Mais, si les risques sanitaires et environnementaux liés à la proximité avec des sites d'enfouissement de déchets ménagers ont commencé à être mise en question récemment en France (Cirelli, 2015), il n'existe pas à ma connaissance d'enquêtes sur les souffrances environnementales liées à un cadre de vie dégradé dans les résidences HLM²⁸⁷. Dans la mesure où l'institutionnalisation de la politique de la ville a accompagné la transformation des modes d'action de l'État social et le recul des politiques redistributives (Tissot, 2007), les politiques publiques centrées sur le « cadre de vie » ont pu être vues comme une diversion, dissolvant la question sociale et éclipsant les débats sur la sphère du travail. La montée du chômage, de la précarité de l'emploi, l'augmentation des inégalités salariales, l'affaiblissement des services publics et la destruction des protections assurantielles garanties par l'État social ont pu apparaître comme des dynamiques plus déterminantes de l'inégalité sociale que celles liées à l'urbanisme, à la propreté ou aux relations de voisinage. La critique justifiée de la spatialisation des problèmes sociaux a ainsi pu faire apparaître la dégradation du cadre de vie comme un faux problème. Cette critique était d'ailleurs parfois reprise par certain·e·s habitant·e·s qui, quand je leur demandais leur avis sur les programmes de

²⁸⁷ On peut citer le livre de Blot, Descoings et Fabry (2018), au croisement entre recherche académique et expertise institutionnelle, qui consacre une certaine place à la question des déchets en quartier populaire mais sans les conceptualiser comme des souffrances environnementales ni à travers le prisme de la Justice environnementale.

sensibilisation environnementale, me répondaient qu'il y avait « d'autres problèmes ici » et dénonçaient le désœuvrement des jeunes ou la pauvreté de certaines familles.

Les observations à Buenos Aires comme les lectures de la littérature consacrée à la Justice environnementale (cf. **Encadré 11**) ont alors été cruciales pour faire apparaître la présence de déchets dans les environs du domicile comme l'expression d'une domination matérielle d'ordre environnemental. Si, comme le faisaient mes interlocuteurs et interlocutrices argentin·e·s et comme le font les mouvements de Justice environnementale, on considère l'environnement de manière territorialisée et incarnée plutôt que d'un point de vue systémique et abstrait, il apparaît clairement que la plus forte probabilité de résider dans un milieu de vie envahi par les déchets constitue une souffrance environnementale. Re-conceptualisé comme le lieu « où l'on vit, où l'on travaille et où l'on se divertit » (selon un slogan classique du mouvement aux États-Unis, repris dans le titre de l'ouvrage de Novotny, 2000), l'environnement est alors lié à une préoccupation pour la qualité de vie, qui est d'autant plus présente et immédiate que la qualité de l'espace biophysique est dégradée. La présence d'ordures aux pieds des immeubles s'apparentait alors à une forme de violence lente (Nixon, 2011) qui, bien qu'elle ne soit souvent pas mise en mots comme telle, affectait les locataires en les plongeant dans un environnement dégradé et dégradant.

Encadré 11 : La Justice environnementale : un mouvement social et un courant de recherche globalisés mais encore peu influents en France

L'*Environmental Justice* est d'abord un mouvement social qui s'est développé aux États-Unis dans le sillage du mouvement des droits civiques. Après plusieurs mobilisations locales protestant contre des pollutions environnementales d'origine industrielles dans les années 1970, c'est celle contre l'implantation d'un site d'enfouissement de déchets -contenant des polychlorobiphényle (PCB) dans le comté de Warren, en Caroline du Nord, qui signe son acte de naissance en 1982. Sur ce territoire rural, pauvre et peuplé en grande majorité d'afro-Américains, des riverain·e·s, des militant·e·s des droits civiques, des responsables politiques et religieux se coalisèrent pour contester non seulement ce projet en particulier, mais aussi la récurrence avec laquelle les installations toxiques ou dangereuses étaient installées dans des quartiers pauvres et majoritairement noirs. Les bases étaient ainsi jetées d'un mouvement qui allait dénoncer le « racisme environnemental » en produisant des données prouvant que l'appartenance raciale du voisinage était la variable indépendante la plus significative pour prédire le lieu d'implantation des sites toxiques et dangereux (notamment à travers un rapport publié par la *United Church of Christ Commission for Racial Justice* en 1987). La multiplication des mobilisations à travers les États-Unis et l'ouverture du mouvement à des réseaux d'activisme indigènes et internationaux à l'occasion du *National People of Color Environmental Leadership Summit* en 1991 ont ensuite permis une certaine institutionnalisation du mouvement. Celle-ci s'est notamment traduite par la reprise de certains de ses principes par l'Agence de Protection de l'Environnement fédérale (EPA) dans les années 1990, notamment suite au décret présidentiel signé par B. Clinton en 1994 (*Executive Order 12898*).

(Suite à la prochaine page)

Encadré 11 (suite) : La Justice environnementale : un mouvement social et un courant de recherche globalisés mais encore peu influents en France

C'est de cet ensemble de mobilisations qu'a émergé un champ de recherche éponyme. Les travaux du sociologue états-unien Robert Bullard (1990) ont été pionniers pour démontrer l'association statistique entre race, classe et exposition au risque environnemental.

L'incorporation de discussions fondées sur les dynamiques de mobilisation et de conflits environnementaux situés dans le Sud Global et partageant une même critique de l'écologie « *mainstream* » (fondée sur la prise en compte des effets inégaux de la dégradation environnementale) ont ensuite permis de diversifier et de renouveler les questions de recherche. D'un intérêt initialement centré sur l'inégale distribution des maux environnementaux, les enquêtes portant sur « l'environnementalisme des pauvres » (Martinez-Allier) ont ensuite été élargies à l'inégal accès aux ressources, à la nature, aux infrastructures et aux différentes formes d'aménités environnementales. D'un regard initialement tourné vers les rapports sociaux de race, les enquêtes ont davantage pris en compte les relations de classe et de genre et les perspectives intersectionnelles. Ce champ de recherche interdisciplinaire a également bénéficié des débats contemporains sur les conceptions de la justice (notamment les travaux d'Axel Honneth puis de Nancy Fraser discutant ceux de Rawls) pour élargir le spectre des formes prises par la traduction des inégalités sociales dans le domaine environnemental : même si le problème de l'inégale distribution des bénéfices et des maux environnementaux reste dominant, ce sont aussi les questions de la reconnaissance et de la participation qui ont été prises en compte à partir de réflexions sur les enjeux de justice procédurale (voir Schlosberg, 2007).

S'il est sans doute le principal courant de recherche à avoir problématisé les liens entre inégalité sociale et question environnementale à l'échelle mondiale, ce courant de recherche reste cependant peu diffusé en France, comme noté par Blanchon et al. (2009). L'absence de mouvements sociaux comparables, la prédominance d'une approche *top-down* dans la mise en politique de l'environnement et la concurrence avec la notion d'« inégalités écologiques » (plus large et dépolitisée) participent à expliquer ce faible intérêt de la recherche française pour la thématique de la justice environnementale (voir Deldrève, 2015). On peut cependant repérer un intérêt nouveau pour ce courant de recherche à travers la publication d'enquêtes récentes comme celles de Malcolm Ferdinand (2019) à propos des Antilles ou de Flaminia Paddeu (2021) aux États-Unis et un certain nombre de publications qui introduisent à la littérature internationale sur le sujet (e.g. Keucheyan, 2014 ; Lejeune, 2015).

En outre, cette souffrance environnementale localisée était révélatrice de l'existence d'une injustice territoriale et environnementale, au sens où la distribution des maux environnementaux territorialisés était concentrée sur les quartiers populaires à cause de processus sociaux inégalitaires. La plus forte présence de déchets dans les allées des résidences HLM, qui ne pouvait être entièrement imputée à l'éventuelle incivilité des locataires, était la conséquence de certaines décisions urbanistiques (ayant entraîné la forte densité de population), de certaines carences des politiques publiques (l'insuffisance des nettoyages pour assurer une qualité environnementale minimale, l'absence de répression des dépôts sauvages d'acteurs extérieurs aux résidences), de manques d'opportunités sociales (engendrant du chômage, la

présence d'activités économiques de la rue, la manque de moyens de transports, etc.), de représentations symboliques (représentant ces quartiers comme sales et donc comme pouvant être salis), etc. Se répétant d'un quartier populaire à l'autre, elle était donc socialement produite.

Le prisme de la Justice environnementale offre alors une perspective pour repolitiser la question du cadre de vie. Si, comme le montrent plusieurs enquêtes par questionnaires au Royaume-Uni, l'exposition à la présence de déchets dans le milieu de vie est plus fréquente dans les quartiers pauvres et majoritairement habités par des minorités raciales, la question politique devient de savoir pourquoi les pouvoirs publics ne garantissent pas à tou·te·s les citoyen·ne·s un même accès à des rues propres (Bramley et al., 2012). Si l'on ne regarde plus la présence de déchets comme un signe infâmant justifiant des discours accusatoires mais comme la marque d'une souffrance environnementale, le problème à résoudre devient alors de comprendre pourquoi les politiques publiques locales, malgré les plaintes des locataires, ne s'en saisissent pas comme d'un sujet d'intervention ciblé sur le bien-être et la qualité de vie. Il serait bien sûr faux de suggérer que les institutions ne faisaient rien pour garder ces espaces publics propres (comme en témoignent les 60 000 euros dépensés par le bailleur de la résidence des Phares, selon Florence) mais cela semblait être insuffisant pour s'assurer que le droit à vivre dans un environnement sain des habitant·e·s des résidences HLM était respecté.

Ce même prisme de la Justice environnementale permettrait également de repolitiser différemment l'écologie politique et les cadrages dominants des questions environnementales qu'on a jusqu'ici décrits dans le reste de la thèse. En portant à focaliser l'attention écologiste sur les dégradations touchant au milieu de vie et impactant la qualité de vie des personnes qui y vivent, il transforme les questions environnementales en des questions tout à fait matérielles et qui ont directement à voir avec l'inégale distribution des pouvoirs et des richesses. L'opposition faite de manière récurrente dans l'actualité politique entre la préoccupation pour la « fin du monde » (censée englober les questions environnementales) et celle pour la « fin du mois » (censée englober la question sociale) devient en effet bien moins pertinente dès lors que les détériorations des écosystèmes auxquelles on s'intéresse sont expérimentées quotidiennement pas une partie de la population qui a également la particularité d'avoir des ressources économiques contraintes ou insuffisantes.

Cependant, comme l'illustrent les observations et les extraits d'entretiens présentés ci-dessus, cette perspective trouvait peu d'échos sur les terrains enquêtés. La souffrance environnementale échouait à réunir et à mobiliser collectivement les membres des fractions précaires des classes populaires françaises (contrairement à ce qui se passait dans les quartiers

informels de Buenos Aires²⁸⁸) et tendait plutôt à les diviser et à les opposer (comme on le verra plus en détail au chapitre 6). Il faut dire qu'une différence fondamentale semblait distinguer la situation française de celles décrites dans la littérature internationale et de celle observable en Argentine : les dégradations environnementales y étaient moins aigües et impactaient davantage le confort et la santé à long terme des locataires des résidences HLM que leurs moyens de subsistance ou leur capacité à exister. Néanmoins, la lassitude de l'ethnographe face aux mises en causes des « jeunes » et des voisin·e·s racisé·e·s dans les discours dénonçant de manière répétitive la présence de déchets dans les allées des résidences laissait alors la place à un intérêt renouvelé pour ce que ces discours révélaient de la façon dont les locataires vivaient la souffrance environnementale. Pourquoi celle-ci ne donnait-elle pas lieu à des réactions similaires à celles observées en Argentine ? Comment ces accusations renseignaient-elles l'appropriation des enjeux environnementaux par les membres des classes populaires françaises ? À partir de l'enquête sur les accompagnements à l'adoption d'écogestes et de celle sur les interventions de santé environnementale on peut alors formuler des hypothèses sur les raisons pour lesquelles les mouvements de Justice environnementale restent, à ce jour, peu développés en France.

La faiblesse de la tradition militante liée aux mouvements de justice environnementale en France était visible sur mes différents terrains d'enquête : dans aucun des trois quartiers enquêtés je n'ai rencontré d'association ou d'organisation de quartier engagée dans un travail de problématisation de la qualité environnementale du cadre de vie ou de recensement des problèmes de santé communs à la population. Des amicales de locataires, des associations de résident·e·s ou des associations de solidarité et de promotion d'actions culturelles existaient et étaient actives, mais leur action se tenait (pour ce que j'ai pu en voir) à distance des registres contestataire et militant. Au contraire, elles étaient toutes fortement intégrées aux dispositifs participatifs de la politique de la ville, dont Sylvie Tissot (2007) ou encore Thomas Chevallier (2020) ont montré combien ils encourageaient les attitudes de modération et de respect des institutions et proscrivaient la conflictualité. Elles pouvaient tout au plus interpeller le bailleur ou la mairie sur des problèmes ponctuels (e.g. la longueur des travaux de rénovation, des avaries

²⁸⁸ Il faut noter que ni les habitant·e·s des quartiers informels de Buenos Aires, ni les employé·e·s de l'ACUMAR (à l'exception de Tamara, qui était une universitaire) ne faisaient explicitement référence au concept de « Justice environnementale ». Cependant, l'idée que les aménités et les maux environnementaux étaient inégalement répartis et participaient à la reproduction et l'aggravation de structures sociales inégalitaires était souvent présente dans leurs discours et rencontrait leur adhésion.

rencontrées dans certains immeubles, etc.), sans pour autant chercher à faire le lien entre ces récriminations et un cadre de vie structurellement dégradé par un ordre social et racial injuste. Alors qu'à Buenos Aires la diffusion de tels cadrages cognitifs par les organisations de quartier a joué un rôle crucial dans la mise sur l'agenda politique du problème public de la contamination du Riachuelo (cf. Merlinsky, 2013b), c'était aussi l'absence d'« épidémiologie populaire » (caractéristique des mouvements de Justice environnementale à travers le monde, voir Brown, 1992) qui empêchait de faire émerger une cause sanitaro-environnementale commune.

La mobilisation d'un cadrage sanitaire pour dénoncer les effets de la dégradation de l'environnement est encore peu fréquente en France, y compris hors des résidences d'habitat social. Ainsi, dans le cas d'une mobilisation d'habitant·e·s de classe moyenne luttant contre l'extension d'une décharge aux abords de leur quartier pavillonnaire, à Vienne en Isère, Claudia Cirelli constate que malgré de nombreuses inquiétudes pour leur santé, le collectif local ne s'est que peu appuyé sur l'argument sanitaire, dont la démonstration causale apparaissait trop complexe et incertaine. Comme l'ont montré Javier Auyero et Débora Swistun à partir de leur enquête ethnographique dans la Villa Inflamable, l'expérience de la contamination et du risque environnemental est socialement construite et traversée par les logiques de la domination sociale. Pour comprendre la faible politisation de la question du cadre de vie par les locataires des résidences HLM, il faut donc également s'intéresser à leur relation avec les institutions.

L'invisibilisation des souffrances environnementales des habitant·e·s des résidences HLM françaises n'est pas neuve et s'observe même dès la création des grands ensembles, dans les années 1950-1960. L'historienne Gwenaëlle Legoullon (2016) a ainsi décrit l'« émergence de nouvelles vulnérabilités environnementales » entraînée par les grands chantiers de construction de logements sociaux des Trente Glorieuses et retrace les étapes ayant mené au « choix de développer des grands ensembles pourtant pathogènes pour la partie la plus fragile des habitants » (Legoullon, 2016:24). À partir d'un travail d'archives, elle montre comment, pour faire face à la grave crise du logement à laquelle est confrontée la France à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le choix fut fait d'industrialiser la production de bâtiments. Celle-ci a impliqué la construction de logements en série, selon de nouveaux procédés de fabrication (division des tâches, rationalisation, planification, mécanisation et, surtout, préfabrication des matériaux et des pièces) et avec de nouveaux matériaux (dont certains nocifs : amiante, isorel, goudrons). Nécessitant une première phase d'expérimentation, nécessaire à l'acquisition des compétences et au développement des techniques et procédés devant permettre l'expansion de cette nouvelle filière industrielle, cette politique fut d'abord menée, de 1945 à 1950-1951, sous forme de « chantiers expérimentaux » dont la taille était limitée. Malgré des difficultés

techniques importantes et de nombreux défauts imputables à la fois à la conception et à la réalisation des ouvrages, malgré une dégradation rapide de l'habitabilité de ces nouveaux logements, les pressions économiques (liées aux investissements importants engagés par les entreprises de construction) et politiques (liées à la volonté des élus d'accélérer les opérations de relogement de leurs administré·e·s) poussèrent le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisation à massifier la production de nouveaux logements. Elle passa ainsi à une autre échelle avec la construction des grands ensembles. Même si ceux-ci permirent de loger ou reloger des millions de personnes et d'améliorer la condition résidentielle d'une majorité d'entre elles en les sortant des taudis et des bidonvilles, leur construction repris les mêmes procédés que ceux utilisés sur les chantiers expérimentaux. Elle reproduisit donc les mêmes malfaçons : mauvaise isolation thermique et sonore, système de chauffage insuffisant, ventilation déficiente, forte humidité des logements liée à la condensation intérieure et aux infiltrations extérieures. L'exiguïté des appartements (qui renforçait l'effet de condensation de l'humidité), l'isolement géographique des bâtiments (qui les exposait aux vents et aux intempéries) et la mauvaise qualité des terrains renforçaient ces « vulnérabilités environnementales » liées à des procédés de construction insuffisamment éprouvés. Elles exposaient leurs locataires à l'inconfort et aux risques sanitaires liées aux moisissures et au salpêtre. Pourtant, comme le constata G. Legoullon, les responsables nationaux et locaux comme les gestionnaires des offices HLM imputèrent les problèmes d'habitabilité aux modes de vie des ménages, à l'image de l'office HLM d'Angers qui expliqua les problèmes de condensation par « “la lessive dans la cuisine, le séchage du linge dans la salle de séjour [...], l'aération insuffisante” et l'habitude de boucher les arrivées d'air et les bouches d'évacuation des buées » (Legoullon, 2016:13). Plutôt que les errements des constructeurs, c'était donc le « manque supposé de savoir-vivre » des familles modestes et de leurs « enfants insuffisamment éduqués » qui étaient blâmés (Legoullon, 2016:6).

On observe ainsi à soixante ans d'écart un même processus de normalisation des vulnérabilités environnementales dans les résidences d'habitat social fondé sur des discours accusatoires envers les locataires et leurs comportements. Au-delà de la continuation d'une même tendance historique, la comparaison entre les enquêtes argentine et française permet aussi de mettre en évidence le rôle des caractéristiques actuelles des politiques environnementales en direction des classes populaires urbaines. Dans le cas français, l'absence de compétences médicales ou sanitaires chez les agent·e·s concevant et mettant en œuvre les interventions était redoublée par la faiblesse de leur capital militant. Comme on l'a vu au chapitre 3, les responsables des politiques étudiées s'appuyaient en effet principalement sur des compétences

tirées des sciences humaines et sociales (urbanisme, économie sociale et solidaire, développement durable, etc.) et cherchaient à tenir à distance la dimension politique de leur travail en mettant en avant sa dimension technique. Contrairement aux agent·e·s rencontré·e·s en Argentine, ni leurs compétences professionnelles ni leur politisation ne les poussait à voir dans l'environnement une menace pour la qualité de vie des classes populaires.

Enfin, une dernière piste d'explication doit être mobilisée face aux obstacles rencontrés en France par les rares figures militantes qui cherchent à adopter un discours contestataire inspiré par les mouvements de Justice environnementale. En particulier, Fatima Ouassak, politiste et « militante des quartiers populaires » a-t-elle développé depuis le milieu des années 2010 avec le « Front de mères » qu'elle a co-fondé à Bagnolet, en banlieue parisienne, un discours d'« écologie populaire » qui n'est pas sans lien avec la perspective qu'on vient de présenter. À partir d'une revendication initiale centrée sur l'introduction d'une option végétarienne dans les cantines scolaires de la ville, l'argumentaire écologiste du mouvement s'est élargi pour protester contre les fréquentes pannes d'ascenseurs dans les résidences d'habitat social ou le manque d'espaces verts dans les quartiers populaires (voir Ouassak, 2020). L'écologie est ainsi mobilisée comme un discours devant permettre de dénoncer la domination sociale et raciale, qui tente dans une certaine mesure de politiser la qualité environnementale du cadre de vie local. Pourtant, comme le relate F. Ouassak, cette mobilisation a très tôt été confrontée à des accusations de « communautarisme », voire d'« islamisme ». Malgré (ou peut-être à cause de) l'exposition médiatique et la légitimité militante acquise par sa principale figure, elle continue de faire l'objet de tentatives de disqualification dont l'ampleur et la virulence étonnent face au nombre restreint de militant·e·s concerné·e·s. Ce cas exemplifie ainsi la dynamique de « démobilisation des classes populaires » (Delfini et al., 2021; Baby-Collin, Clerval et Talpin, 2021) par laquelle les pouvoirs publics participent activement à marginaliser, invisibiliser ou affaiblir les actions collectives émanant des classes populaires (en particulier leurs fractions urbaines et précaires). Bien que les observations tirées de l'enquête empirique ne permettent pas d'avoir directement accès aux situations dans lesquelles se déploie cette dynamique, il est difficile de négliger son influence sur l'absence de mouvements contestataires dans les résidences enquêtées.

Tout se passe donc comme si, en disqualifiant les styles de vie populaires, les programmes de sensibilisation environnementale délégitimaient aussi les souffrances environnementales dont souffre leur public. En d'autres termes, la gouvernamentalité environnementale décrite et analysée dans la partie 2 de la thèse avait aussi pour effet de rendre plus difficile la mobilisation des classes populaires contre les dégradations environnementales nuisant à leur qualité de vie.

Parce qu'elle est dominante, la gouvernementalité décrite précédemment parvient également à configurer les représentations des citoyen·ne·s, qui blâment plus spontanément leurs voisin·e·s que les responsables publics ou l'ordre social. Les réflexions présentées ici rejoignent alors un ensemble de travaux qui, depuis le milieu des années 2000, s'attache à comprendre la production de l'ignorance face aux risques sanitaires et environnementaux et la « fabrique des non-problèmes » (Henry, 2021). Rassemblés sous le terme d'« agnotologie », ces travaux montrent que l'ignorance face aux contaminations est souvent socialement produite afin de servir des intérêts dominants (Jouzel, 2015).

Conclusion du chapitre : Qu'est-ce qu'un environnement dégradé ?

Tout laisse à penser que le cas sur lequel on s'est concentré dans ce chapitre, celui de la présence de déchets dans l'espace public, n'est qu'une forme d'inégalité environnementale parmi celles qui pèsent sur les quartiers populaires français. Diverses dynamiques sociologiques aboutissent en effet à ce que les portions de l'espace biophysique habitées en majorité par les groupes sociaux dominés tendent à être celles dont la qualité environnementale est la plus dégradée. On retrouve ainsi le paradoxe selon lequel les groupes sociaux qui polluent le moins tendent pourtant à être ceux qui sont les plus soumis aux dégradations de l'environnement (Emelianoff, 2006; 2008). C'est le cas y compris en France, où cette inégalité a pourtant moins été mise en évidence et débattue.

L'historien Jean-Baptiste Fressoz (2012:202) a ainsi montré que la libéralisation de l'environnement au XIX^{ème} siècle, fondée sur le principe du « payer pour polluer » qui permettait aux entreprises industrielles de se développer tant qu'elles compensaient financièrement leurs voisin·e·s pour la dégradation de leur milieu de vie, avait impliqué dès les années 1820 une concentration des pollutions industrielles sur les territoires pauvres. Les compensations à payer y étaient en effet plus faibles et les poursuites judiciaires plus rares. La littérature internationale associée à la Justice environnementale a d'ailleurs régulièrement montré le rôle de cette « voie de la moindre résistance » (*path of least resistance*) dans le processus de localisation des activités contaminantes à travers le monde. Comme l'illustrent les observations dans le bassin-versant du Riachuelo, un mécanisme de marché en redouble les effets : en valorisant les espaces dont la qualité environnementale est bonne, le marché

immobilier tend à orienter les ménages populaires vers les territoires les moins désirables d'un point de vue environnemental. Si ce sont majoritairement des territoires inondables, pollués par des passifs environnementaux et faiblement connectés aux réseaux urbains dans le cas de Buenos Aires, il s'agissait plutôt de territoires proches ou encerclés par de grandes voies de circulation automobile et dans lesquels peu d'espaces naturels avaient été conservés dans le cas des résidences HLM enquêtées en France. Ces deux caractéristiques étaient susceptibles d'augmenter à la fois l'exposition aux particules fines (liées à la pollution automobile) et aux îlots de chaleur urbains (liés à la minéralité de l'espace, qui retient la chaleur et amplifie les effets des phénomènes caniculaires). Néanmoins, les données manquent dans le contexte français et l'on ne peut qu'espérer que l'attention récente qu'a reçue la Justice environnementale ces dernières années dans certaines publications académiques permette de progresser dans l'objectivation des inégalités environnementales²⁸⁹.

On peut en tout cas constater que les pouvoirs publics locaux étaient peu sensibles à ces enjeux liés aux inégalités d'exposition aux dégradations du milieu de vie et privilégiaient d'autres préoccupations, notamment gestionnaires et d'ordre public (cf. section III du chapitre 4) au moment de concevoir leurs interventions de politique environnementales ciblées sur les « quartiers sensibles ». C'est ainsi que, lors des longs travaux de résidentialisation du quartier des Phares, à Saville, de nombreux arbres situés dans et autour de la résidence avaient été arrachés à la demande des autorités, malgré le rôle crucial qu'ils jouent pour rafraîchir les alentours pendant les périodes de fortes chaleurs. Alors que le bailleur social avait entendu la demande d'espaces verts des locataires en construisant un jardin fleuri partagé, puis un jardin potager (encore en préparation lors de mon enquête de terrain), il avait aussi jugé bon de construire davantage de places de parking et de raser les arbres en bordure de résidence. Selon plusieurs personnes rencontrées, cette décision était notamment motivée par une préoccupation sécuritaire, les policiers ayant demandé à avoir une vue plus dégagée sur l'intérieur de la résidence depuis la rue qui la longeait. Cela avait cependant de grandes chances de renforcer l'îlot de chaleur urbain et de nuire à la qualité de vie des locataires.

L'enquête de terrain française fait émerger des pistes pour dépasser certaines limites méthodologiques des travaux rassemblés au sein du courant de la Justice environnementale.

²⁸⁹ Sur cet enjeu de production de données à propos des inégalités environnementales, voir la note récente rédigée par Alice Canabate (2017) pour la Fondation de l'Écologie Politique.

En effet, de par son lien étroit avec les mouvements sociaux éponymes, cette littérature tend à ne s'intéresser qu'aux dégradations environnementales qui donnent lieu à des mobilisations au sein des populations affectées. Or, comme le montre le cas des résidences HLM françaises, il peut ne pas y avoir de mobilisation malgré des désagréments, de l'inconfort, voire des souffrances environnementales. Plutôt que de concevoir « l'environnement » de manière abstraite et systémique, la Justice environnementale attire l'attention sur les dégradations particulières du cadre de vie qui sont dénoncées par certains groupes mobilisés. Ce geste épistémologique permet de mettre en évidence le fait que l'enjeu environnemental ne touche pas tous les groupes sociaux de manière égale. Mais, pour pouvoir faire sens des situations observées dans les HLM français, il faut donc élargir cette définition en considérant également les détériorations environnementales du cadre de vie qui n'accèdent pas au statut de cause à défendre pour un mouvement politique organisé. On considérera donc plutôt qu'un environnement dégradé désigne une portion de l'espace terrestre (potentiellement extensible à la planète entière) qui a la double propriété de produire des effets négatifs sur la qualité de vie des humains et d'être problématisée par elles et eux comme requérant attention et protection. À partir de cette définition, on peut alors chercher à comprendre comment certaines portions de l'espace biophysique accèdent ou non au statut politique et moral d'environnement dégradé. Cela ne revient pas à faire de la nature un « décor » des relations humaines, comme le reprochent les partisans d'un savoir écologisé aux « vieilles sciences sociales » (cf. Chapitre 1) mais indique que, pour exister socialement, les questions environnementales requièrent la mobilisation d'acteurs et de porte-parole dotés de ressources symboliques suffisantes. Ce que montre l'étude de la question des déchets en quartiers populaires, c'est que la qualité environnementale d'un territoire et sa reconnaissance comme un enjeu politique et moral sont chacune traversée de relations de pouvoir et de domination, à la fois symboliques et matérielles.

CHAPITRE 6 : Qu'est-ce qu'une morale écologique ?

Le réalisme à facettes des rapports populaires à l'enjeu environnemental

De la difficulté d'enquêter sur les rapports populaires à l'environnement

Au-delà des discours altérisants sur l'absence de sensibilité environnementale des classes populaires tenus par les agent·e·s institutionnel·le·s et par certain·e·s militant·e·s écologistes, quelle description sociologique des appréhensions populaires des enjeux écologiques est-il possible de produire ? Quel rapport les habitant·e·s des quartiers enquêtés entretenaient-ils et elles réellement avec les questions environnementales ?

Bien que cette question de recherche ait été présente à mon esprit dès les premiers jours de l'enquête ethnographique à Carigny et Doroy, celle-ci ne permettait pas d'y apporter une réponse totalement satisfaisante. Depuis ma position d'ethnographe embarqué avec les jeunes volontaires en service civique, j'avais principalement accès aux interactions entre les intervenant·e·s portant le message institutionnel et les locataires. Cela me permettait certes de renseigner la réception qui était faite de la responsabilisation environnementale, en décrivant à la fois les raisonnements et les affects qu'elle provoquait parmi les personnes enjointes à verdir leur quotidien. Mais l'observation de ces interactions présentait deux limites pour l'analyse sociologique. D'une part, elles ne permettaient qu'assez peu de capter la logique et la cohérence de schèmes de perception des enjeux environnementaux qui seraient étrangers à la perspective institutionnelle dominante. Parce que les discussions tournaient essentiellement autour des incitations formulées par les volontaires d'adopter les « écogestes », elles plaçaient les locataires dans une position réactive qui ne leur permettait pas de développer librement un discours révélant leur propre vision de ces enjeux. Le contenu de ces interactions n'offrait, d'autre part, que des informations partielles sur la position et la trajectoire sociales des personnes rencontrées. Il était fréquent que les volontaires omettent de poser explicitement la

question de la profession des membres des « familles » accompagnées et je ne m'autorisais que de très rares relances à ce sujet, afin de participer le moins activement possible à ces relations de moralisation et de limiter mon influence sur leur déroulement. Pourtant, en vue de saisir le sens des résistances opposées à la responsabilisation écologique institutionnelle (cf. Chapitre 4, section III.3), il m'apparaissait essentiel de mieux comprendre les goûts incorporés et les principes organisateurs du style de vie à partir desquels les enjeux environnementaux étaient perçus et associés au quotidien.

Pour combler les limites méthodologiques liées à ce dispositif d'enquête, j'ai d'abord essayé de me rendre dans les résidences des Oliviers et des Plateaux en fin de semaine pour interroger des locataires au pied des immeubles sans que les volontaires ne soient présent·e·s dans les parages. Ces tentatives se sont révélées peu concluantes car j'étais fréquemment assimilé à un membre de l'équipe en service civique par les personnes qui me reconnaissaient et qui se réfugiaient dans des réponses évasives. Quant à celles qui n'avaient pas connaissance du programme ou n'avaient pas accepté de le suivre, je ne parvenais pas à nouer une relation de confiance suffisamment forte pour obtenir un entretien plus formel. Dans les deux cas, j'avais le sentiment d'être confronté à des discours de façade, dont la teneur était surdéterminée par une relation d'enquête marquée par l'effet de légitimité résidentielle (Pierre Gilbert, 2012) déjà évoqué aux chapitres 4 et 5. Même si plusieurs échanges furent intéressants, mes interlocuteurs et interlocutrices cherchaient le plus souvent à couper court à l'interaction, soit en reconnaissant la légitimité de l'entreprise institutionnelle (« Oui, c'est très bien »), soit en la tenant à distance (« Ça ne m'intéresse pas, je n'ai pas le temps »), mais sans jamais livrer un point de vue personnel sur le verdissement du quotidien ni sur les enjeux écologiques. En questionnant (parfois maladroitement) les résident·e·s sur leurs opinions à propos de l'environnement, je semblais redoubler l'injonction institutionnelle à reconnaître l'importance de ce problème public. Ainsi, un jeune homme ouvrier-couvreur m'indiqua-t-il par exemple avoir déjà vu les jeunes portant un T-Shirt coloré déambuler dans la résidence des Oliviers mais ne jamais leur avoir parlé ni connaître la raison de leur présence. Malgré mes explications, notre interaction ne réussit pas à prendre et fut un échec :

- [H.M.] : *Ils sont là pour sensibiliser les gens à l'environnement et aux écogestes. Ils passent aux domiciles pour proposer un accompagnement.*
- [Le jeune homme] : Ah ok, c'est bien.
- [H.M.] : *Ils ne sont pas passés chez vous ?*
- [Le jeune homme] : Non, je ne crois pas.
- [H.M.] : *Vous en pensez quoi ?*
- [Silence]
- [H.M.] : *Ça vous parle cette idée d'être responsable pour l'environnement ? Vous, vous vous*

sentez responsable pour l'environnement par exemple ?

- [Le jeune homme, après un silence] Oui.

- [H.M.] : *Ça veut dire quoi pour vous ?*

- [Le jeune homme] : Ben je ne sais pas, c'est ne pas jeter un papier par terre par exemple. Et même le ramasser si on en voit un !

- [H.M.] : *Vous leur ouvririez la porte ?*

- [Le jeune homme] : Oui, sans doute. Après, on ne sait jamais sur qui on tombe. Je ne sais pas si ça m'intéresserait, franchement. Bon, je dois y aller, bonne journée.

Même en revenant plusieurs mois après la fin de la première mission, en septembre et octobre 2016, je rencontrais les mêmes obstacles : deux personnes rencontrées me prirent pour un ancien volontaire, tandis que deux autres ayant accepté de me revoir pour un entretien à leur domicile furent absentes à l'heure du rendez-vous convenu. Ce sont notamment ces difficultés qui ont motivé l'ouverture d'un nouveau terrain d'enquête, à Saville, afin de rencontrer les résident·e·s sans être identifié comme un membre du programme de responsabilisation.

Ce nouveau terrain m'a en effet permis d'avoir à la fois une indépendance totale vis-à-vis de l'intervention institutionnelle et une présence continue et prolongée dans les allées de la résidence des Phares. Pendant plus d'un mois, entre mars et avril 2017, alors que les médiatrices réalisaient le porte-à-porte d'accompagnement à l'adoption d'écogestes, je me rendis presque quotidiennement dans la résidence et ses environs. C'est principalement dans les allées, au pied des immeubles, dans le square pour enfants et au café voisin que j'ai réussi à engager la discussion avec les habitant·e·s que je croisais et recroisais : au cours de ces déambulations, j'interrogeai 55 personnes différentes, parfois pour des discussions de plus de trente minutes ou répétées sur plusieurs jours. Grâce aux contacts pris et à des retours irréguliers à Saville les années suivantes, j'ai également pu réaliser, généralement au domicile des personnes, six entretiens approfondis qui démarraient par des récits biographiques et déviaient progressivement vers la thématique environnementale. Si cette méthode de recrutement des enquêté·e·s pouvait avoir quelque chose d'inconfortable et d'inhabituel, elle avait l'avantage d'éviter de passer par le filtre d'une institution ou d'une association pour atteindre les habitant·e·s du quartier. Grâce à des contacts répétés sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines, au pied des immeubles ou dans le café, j'ai pu engager la discussion et même gagner la confiance de personnes auxquelles je n'aurais pas eu accès si j'avais essayé de m'insérer sur le terrain à travers une autre porte d'entrée.

Mais, au-delà des meilleurs résultats quantitatifs, c'est aussi qualitativement que ces entretiens formels et ces dialogues informels se sont révélés plus riches que les données recueillies précédemment : les discours portant sur les enjeux écologiques étaient davantage

fournis, plus construits et porteurs d'une charge affective plus palpable. Outre l'absence d'ambiguïté sur mon identification comme « étudiant en sociologie », c'est aussi une évolution dans la structure de mes questions qui a permis ce progrès. Sur tous les terrains d'enquête, j'ai toujours abordé les locataires en leur demandant leur avis sur le programme d'accompagnement écologique qu'était en train de mettre en œuvre le bailleur social, ce qui me paraissait être la manière la plus simple et spontanée d'engager un dialogue à propos de la thématique environnementale. Cependant, alors que j'avais auparavant tendance à poursuivre la discussion en les interrogeant directement sur leur conception de « l'environnement » ou des « dégradations environnementales », j'ai fait le choix à Saville de prolonger la conversation sur les pratiques concrètes promues par les institutions et sur leur propre style de vie. Questionner les personnes rencontrées sur leurs pratiques quotidiennes en les laissant faire ou non le lien avec ces enjeux s'est en effet avéré être une méthode plus engageante et heuristique.

Les questions sur « l'environnement » ou sur « la responsabilité pour l'environnement » étaient sans doute excessivement vagues, larges ou abstraites : elles nourrissaient des discours convenus, par lesquels les personnes interrogées semblaient davantage chercher à éviter des reproches qu'exprimer une conviction. À l'inverse, les questions sur le quotidien et sur son éventuel verdissement semblaient faire plus de sens pour les locataires des résidences HLM et donc limiter les effets d'imposition de problématique. À partir de questions sur les ampoules basse consommation, sur le tri des déchets ou sur l'incitation à raccourcir la durée de sa douche, nos conversations dérivait et faisaient apparaître d'autres dimensions de leurs vies (notamment à propos de la famille, du travail, des contraintes économiques, des relations de voisinage ou des relations avec les institutions), ainsi que d'autres dimensions des questions environnementales (notamment à propos de la présence de déchets dans les allées des résidences, de la déforestation dans d'autres pays du monde ou de la chaleur étouffante en été). Moins scolastiques, ces questions permettaient de laisser émerger les aspects de leur vie que les individus considéraient être concernés par les enjeux écologiques. C'est finalement en se prononçant sur leur volonté, leur refus ou leur indifférence à faire le lien avec leur façon de manger, de se déplacer, d'habiter, d'acheter ou de se divertir qu'ils livraient le plus spontanément leur conception des problèmes environnementaux et des solutions souhaitables.

En même temps qu'elles témoignent d'une difficulté méthodologique pour le sociologue, ces réactions nous renseignent sur la légitimité ambiguë de la « protection de l'environnement » auprès de ces enquêtés. En tant que thématique abstraite et prise dans son ensemble, elle était reconnue comme un objet de préoccupation qu'il ne fallait pas manquer de respecter, tout en

généralisant des discours désengagés et frustes. À l'inverse, particularisée à travers une exigence de verdissement du quotidien (qui interpelait directement les locataires à travers les programmes de responsabilisation aux écogestes), elle donnait lieu à des prises de position franches et tranchées, mais souvent critiques. Cela montre, en première approche, que l'appréhension qui était faite des enjeux environnementaux par ces membres des classes populaires avait moins tendance à se déployer sur le plan de la discussion théorique ou du débat d'idées et privilégiait plutôt le registre appliqué, celui qui mettait en relation ces enjeux avec leur expérience du monde social et les réalités concrètes de la vie courante. Pour autant, cette appréhension ne semblait pas converger avec les incitations institutionnelles à écologiser leurs pratiques quotidiennes.

Parce qu'il est promu par les institutions publiques et approprié par les groupes sociaux favorisés, le verdissement du style de vie constitue une forme d'écologie dominante (Comby, 2015a). Doté de codes qui lui sont propres et incarné par l'adoption de certaines pratiques consacrées, il permet de performer sa conscience environnementale de manière légitime : il octroie des profits symboliques sanctionnés positivement par les institutions (à travers des campagnes de communication, des incitations fiscales et divers programmes d'étiquetage des produits) et valorisés par une partie des groupes sociaux favorisés (cf. chapitre 2). Le pari méthodologique adopté a donc consisté à essayer de contourner les discours de façade tenus par les enquêté·e·s sur « l'environnement » en repartant de leurs réactions face à l'injonction pratique qui leur était faite de verdir leur style de vie, tout en cherchant à éviter de réduire la description de leurs rapports à l'enjeu écologique à une appréciation de leur plus ou moins grande maîtrise des codes dominants du verdissement. Plutôt que d'évaluer les styles de vie populaires au prisme des critères écologistes dominants, il s'agit, à l'inverse, de documenter la structuration des pratiques et des regards populaires sur les questions environnementales. En prêtant attention aux rapprochements et aux décalages avec la logique « écoresponsable » qui apparaissaient dans les discours des enquêté·e·s et en les invitant à préciser leur conception des enjeux environnementaux au-delà de la seule question des pratiques quotidiennes, il était en effet possible de reconstituer les schèmes de perception et les sens pratiques à partir desquels ils et elles appréhendaient les enjeux soulevés par la protection de l'environnement. Comme on va le voir dans le reste du chapitre, tout en étant travaillés par les codifications dominantes du souci environnemental, les rapports populaires à l'enjeu environnemental présentent une certaine autonomie et une forme de singularité. Plutôt qu'un manque de sensibilité environnementale, on décrira ainsi des rapports aux enjeux environnementaux qui s'appuient

sur des principes d'appréhension qui peuvent différer de ceux des classes favorisées et de ceux promus par les programmes de sensibilisation.

Il semblait néanmoins important de ne pas essentialiser ce qui constituerait *un* rapport populaire à l'enjeu environnemental mais, au contraire, de référer les discours recueillis à des trajectoires sociales précises. Comme mentionné dans les chapitres précédents, on a pu observer une certaine hétérogénéité des positions sociales à l'intérieur des résidences d'habitat social enquêtées, ainsi que des différenciations selon d'autres variables que la classe sociale. La multiplication et le rapprochement des observations d'interactions, des conversations informelles et des entretiens formels a permis de faire varier les caractéristiques sociologiques des personnes rencontrées tout en cherchant à déplier la logique de leurs discours. Sans pour autant chercher à atteindre la représentativité (Beaud, 1996), l'enquête a alors révélé à la fois des récurrences et des différences dans les perceptions des interventions de responsabilisation et, plus largement, dans les conceptions des enjeux environnementaux. Elle a aussi permis de saisir la logique des conflits internes au groupe social qui se déployaient sur le terrain environnemental.

Il n'était malheureusement pas toujours possible de reconstituer finement et intégralement la trajectoire des personnes rencontrées et on aurait souhaité parvenir à réaliser davantage d'entretiens biographiques approfondis (voire des monographies de ménages, selon la méthode utilisée dans le cadre de la recherche collective « Le populaire aujourd'hui », cf. Bernard, Masclet et Schwartz, 2019). Cela constitue sans doute une limite du dispositif d'enquête et une conséquence de l'investissement sur plusieurs terrains d'enquête et des contraintes liées aux autres activités doctorales (enseignement, communications, publications, etc.). Néanmoins, les développements présentés dans ce chapitre ont bénéficié de ces dernières, et en particulier de la co-écriture avec Jean-Baptiste Comby d'un article pour la revue *Sociétés Contemporaines* (Comby et Malier, 2021). La confrontation de mes données avec ses résultats tirés d'une vaste campagne d'enquête par entretiens (84 au total, réalisés dans le cadre de l'enquête collective « Les ressorts sociaux de la conversion écologique » coordonnée par Philippe Coulangeon) et nos échanges dans le cadre de cette collaboration m'ont permis de mieux situer mes enquêtés·es au sein des différentes fractions des classes populaires. Les analyses exposées ci-dessous doivent beaucoup à ce travail commun même si, bien sûr, seules sont ici mobilisées des données recueillies de première main²⁹⁰.

²⁹⁰ Avec l'accord de mon co-auteur, je reprends certaines formulations et certains passages de notre article commun. Je suis cependant attentif à distinguer clairement les résultats établis à partir de mes données ou d'un travail commun et ceux qui relèvent plutôt d'une élaboration de mon co-auteur. J'ai en

À partir de ce matériau d'enquête collecté dans trois résidences HLM d'Île-de-France, la description sociologique des rapports populaires à l'enjeu environnemental va non seulement permettre de produire une connaissance empirique éclairant les causes des échecs institutionnels et militants décrits dans les chapitres précédents, mais va aussi offrir une illustration de la contribution qui peut être celle de la sociologie critique à l'étude des questions environnementales. En effet, dans ce chapitre, on mobilisera principalement les outils d'une sociologie dispositionnaliste fortement influencée par les travaux de Pierre Bourdieu (1979) sur les pratiques culturelles. On se fondera également sur les travaux de Richard Hoggart (1970), dont la finesse des descriptions et des analyses des styles de vie des classes populaires anglaises des années 1950 reste pertinente pour saisir certains traits de ceux des classes populaires françaises contemporaines. On s'appuiera enfin sur les connaissances accumulées par la sociologie française des mondes populaires, notamment à propos de leurs évolutions morphologiques récentes. C'est donc à partir d'un savoir étroitement disciplinaire qu'on pourra renseigner la façon dont les enjeux environnementaux sont diversement appropriés au sein de la population. On verra par la même occasion comment l'enquête sur ces enjeux enrichit la connaissance des mondes populaires et des rapports de classe.

Bien sûr, cette entreprise sociologique ne chemine pas sans rencontrer des limites épistémologiques ni sans risquer de tomber dans divers pièges ou de recourir à certaines facilités. Dans une première section (I), en repartant de plusieurs écueils balisés par la littérature académique ou relevés dans les chapitres précédents de la thèse, on cherchera à préciser la notion de « réflexivité environnementale » sur laquelle on s'est appuyé jusqu'ici afin de proposer une définition sociologique des « rapports populaires à l'enjeu environnemental ». Ces considérations théoriques permettront ensuite, dans une deuxième section (II), de détailler les traits récurrents du rapport à l'enjeu environnemental des membres des classes populaires rencontrés. On s'intéressera en particulier à ceux dont la comparaison avec les discours des militant·e·s d'Alternatiba et avec les codes promus par les interventions institutionnelles signale qu'ils sont propres et communs aux milieux populaires. Cette deuxième section rendra ainsi compte de l'enchevêtrement des dimensions symboliques et matérielles d'un rapport populaire forgé au prisme d'un réalisme tant pratique (inertie du mode de vie) que moral (conscience de sa faible responsabilité). Comme on le verra dans une troisième section (III), ces traits

outre profité de l'espace moins contraint pour reformuler, déplier et enrichir les arguments initialement présentés dans cet article. Les développements qui suivent n'engagent que moi.

communs ne parviennent toutefois pas à faire totalement converger les différentes fractions des classes dominées. Outre les dynamiques statutaires, par lesquelles les rapports différenciés à l'enjeu environnemental accentuent les concurrences entre fractions de classe, ce sont en particulier les conflits entre voisins dans les résidences HLM qui seront détaillés. Les données mobilisées permettront également de se pencher sur les traits des rapports populaires qui varient en fonction d'autres variables que l'appartenance de classe. On s'interrogera alors sur l'existence d'un rapport à l'enjeu écologique propre à cette fraction des classes populaires qui vit dans les résidences d'habitat social situées dans les banlieues des grandes villes.

I. De la réflexivité environnementale au rapport à l'enjeu écologique : affiner les outils de l'analyse sociologique.

Pour dépasser les théories de sens commun accusant les membres des classes populaires de manquer de conscience écologique (cf. chapitre 2) et produire une description scientifique de la relation entretenue par les enquêtés avec les questions environnementales, il est nécessaire de commencer par recenser les points de discussion théoriques soulevés par la construction de cet objet d'étude. On ne peut en effet pas prendre pour évidente la notion de « conscience environnementale » et il est nécessaire de déplier le contenu sociologique de ce qu'on a jusqu'ici appelé « réflexivité environnementale ». La sélection des traits pertinents à travers laquelle s'effectue la définition de cet objet est en effet susceptible de prédéterminer la façon de positionner les différents groupes sociaux par rapport à lui. Elle soulève donc des enjeux à la fois scientifiques et politiques qu'il n'est pas inutile d'explicitier.

Dans un premier temps **(1)**, on examinera donc les questions théoriques propres au registre environnemental, qui amènent à préférer l'expression « rapport à » plutôt que celles de « conscience » ou de « réflexivité » environnementale. On se penchera ensuite **(2)** les problèmes soulevés plus spécifiquement par le fait de focaliser l'analyse sur les classes populaires, ce qui conduira à privilégier la notion d'« enjeu environnemental » à celles d'« écologie » ou d'« écocitoyenneté ».

1. Le rapport aux questions environnementales comme pratique culturelle façonnée par la socialisation

Une première difficulté présentée par la notion de « conscience environnementale »²⁹¹ fait écho au biais idéaliste qu'on a mis en évidence au chapitre 1 à propos des discours écologistes dominants. En concevant la relation qu'entretiennent les individus ou les groupes sociaux avec les questions environnementales sur le mode de la « conscience », on tend à autonomiser la description de leurs représentations de l'environnement de celle de leurs conditions d'existence et des dimensions matérielles du lien qui les relie aux dégradations environnementales. Or, de même que pour les investissements dans la politique électorale (Gaxie, 2002) et pour les schèmes de perception d'autres problèmes publics (Comby, 2011), les rapports à l'enjeu écologique articulent des dimensions symboliques avec des aspects matériels. Les premières correspondent à des conceptions et des interprétations des problèmes environnementaux : Qu'est-ce qui pose problème ? Quelle importance faut-il y accorder ? Qui est responsable ? Quelles sont les solutions possibles ? À quel point la personne souhaite-t-elle contribuer à mettre en œuvre ces solutions ? Les seconds se rapportent plutôt aux conditions matérielles d'existence qui, dans leur dimension environnementale, renvoient principalement aux expériences du milieu de vie (expositions aux pollutions, accès aux aménités environnementales, relations affectives et corporelles à un territoire, etc.) et aux actions exercées dessus (contribution à l'émission de pollutions ou à leur résorption, aménagements ou réaménagements du style de vie en lien avec l'enjeu environnemental, etc.). Ils désignent ce qu'on pourrait qualifier de *condition environnementale* d'un groupe social ou d'un individu.

Au-delà de l'appauvrissement épistémologique d'une sociologie qui chercherait à saisir des représentations séparément de ces conditions environnementales, la focalisation sur la conscience reproduit la logique intentionnaliste des travaux de psychologie sociale et des programmes de changement de comportement (cf. chapitre 3). Elle participe à la survalorisation de l'expression du souci écologique, alors même qu'on sait bien que, quand on compare les groupes sociaux entre eux, celle-ci est inversement corrélée au coût environnemental du style de vie (Dozzi et Wallenborn, 2007; Comby, 2015a). On risque alors de ne pas reconnaître les pratiques polluantes masquées par des déclarations d'intention accordées aux codes sociaux dominants.

La notion de « réflexivité environnementale » permet d'ailleurs d'articuler partiellement ces deux dimensions. Selon la définition qu'on en a donnée précédemment, elle désigne la capacité

²⁹¹ Il en va de même pour la notion d'« *environmental concern* » qui domine la sociologie de l'environnement anglophone depuis les travaux de Dunlap et Van Liere (1978) sur le « Nouveau Paradigme Environnemental ». Pour une enquête sur les diverses formes de « souci environnemental » en fonction des positions de classe aux États-Unis, voir Kennedy et Givens (2019).

(d'une société, d'un groupe ou d'un individu, selon l'échelle d'analyse retenue) à examiner consciemment les effets de ses actions sur le monde biophysique pour s'efforcer de les modifier. Dans le deuxième chapitre, on a d'ailleurs vu que c'était notamment l'absence perçue de pratiques de verdissement du quotidien qui amenait les militant·e·s d'Alternatiba à imputer un manque de conscience environnementale chez les classes populaires et à chercher à les rendre plus réflexives. Dans la vie sociale, les individus évaluent donc bien les représentations (ou en tout cas une partie d'entre elles) et les pratiques (idem) de manière conjointe.

Cependant, même si elle nous a été utile et qu'elle ne devrait pas être abandonnée, la notion de « réflexivité environnementale » gagne à être précisée et élargie. Empruntée aux lectures critiques faites par Jean-Baptiste Fressoz et ses collègues historiens des théories de la modernité tardive (cf. chapitre 1), cette notion tend à particulariser excessivement le rapport à la question environnementale par rapport à d'autres questions politiques. Si elle nous a servi à dénaturer la définition et la reconnaissance des dégradations environnementales en montrant que diverses formes de politisation de l'environnement aboutissaient à différents regards sur les liens entre actions humaines et détérioration du monde biophysique, elle doit être dépassée pour décrire plus finement la variabilité des relations entretenues avec les enjeux environnementaux par les différents groupes sociaux. Sans doute à cause du récit dominant sur la prise de conscience récente des enjeux environnementaux par les sociétés occidentales (cf. chapitre 1), une forme d'exceptionnalité est fréquemment attribuée à la thématique environnementale. L'émergence des questions environnementales (qualifiées de *life-political issues* par A. Giddens) engendrerait ou rendrait nécessaire un nouveau rapport au monde, passant en particulier par la réforme du style de vie (cf. chapitre 2). Poser comme un préalable cette exceptionnalité de la question environnementale, au point d'envisager une forme de réflexivité qui lui soit spécifiquement consacrée, n'est cependant pas un choix méthodologique particulièrement heuristique pour espérer rendre compte de la variabilité avec laquelle les membres de la société s'y relient. Comme on le verra dans la suite du chapitre, les personnes rencontrées évoquaient généralement leur vision des enjeux écologiques en faisant le lien avec les autres sphères de leur existence. Il serait illusoire et erroné de vouloir l'isoler du reste de leur rapport au monde.

Au contraire, il semble plus fécond de traiter l'enjeu écologique comme une question politique parmi d'autres. Même en lui reconnaissant certaines spécificités et sans présumer d'identité parfaite avec d'autres enjeux politiques, on peut alors s'appuyer sur un ensemble de recherches qui ont déjà produit des outils méthodologiques et des connaissances sur la diversité des rapports entretenus par les groupes sociaux avec le politique. En suivant Annie Collovald et Frédéric Sawicki (1991:10), on peut même aller plus loin et « redéfinir le rapport au politique

comme une pratique culturelle particulière parmi d'autres possibles ». Parler de *rapport à l'enjeu écologique* amène alors à réinscrire l'analyse des formes de réflexivité environnementale dans une sociologie du goût et de la légitimité culturelle qui est fortement développée en France, dans le sillage de *La Distinction* de Pierre Bourdieu (1979). Au lieu de postuler que l'émergence d'une conscience environnementale transforme la vision du monde des personnes enquêtées, on va plutôt chercher à comprendre comment leurs dispositions incorporées ont façonné leur appréhension de cet enjeu. En outre, pour comprendre la variabilité des rapports à l'enjeu environnemental d'un groupe social à l'autre et situer celui des classes populaires, on prêter une attention particulière à l'inégale valorisation symbolique dont les différents rapports font l'objet et aux logiques de la domination sociale dans lesquelles ils sont pris.

Ainsi, comme l'ont déjà montré plusieurs travaux à propos de l'appropriation des normes écocitoyennes dominantes (Comby et Grossetête, 2013; Comby, 2015a; Grossetête, 2019), les dimensions symboliques du rapport à l'enjeu environnemental sont prises dans des systèmes de goûts, des principes de classement et des univers de sens qui excèdent le registre environnemental. Ensemble, ceux-ci forgent non seulement des préférences politiques, des adhésions à des idées et l'intensité des marques d'intérêt pour un problème public, mais aussi, plus largement, les schémas d'évaluation du monde, des autres et de soi. De la même manière pour le versant matériel du rapport à l'enjeu environnemental, la condition environnementale des groupes sociaux est indissociable de l'état de leurs conditions matérielles d'existence prises dans un sens plus large : ces dernières déterminent à la fois la probabilité d'être exposé·e aux pollutions (cf. chapitre 5) et le volume de CO₂ émis par un style de vie (cf. chapitre 2). Les sens moraux et pratiques à partir desquels les groupes sociaux appréhendent les questions environnementales doivent donc être saisis en relation avec leur position dans l'espace social. La remise en cause, à l'échelle individuelle, de la parfaite cohérence et transférabilité des dispositions de l'*habitus* d'un domaine de la pratique à un autre par Bernard Lahire (2006; 2013) n'empêche pas de maintenir l'idée que, à l'échelle des groupes sociaux, une certaine stabilité traverse les principes organisateurs des rapports à différentes questions politiques et à différents domaines culturels. La cohérence du rapport à l'enjeu écologique d'un groupe social serait donc à chercher dans le système des dispositions qui le caractérise, celles-ci ne faisant que se décliner ou se réactualiser sur le terrain environnemental²⁹².

²⁹² À propos des rapports à la politique partisane, Daniel Gaxie (2002:175) constate ainsi par exemple que : « L'observation des rapports à la politique par le moyen d'entretiens montre que la plupart des personnes interrogées se caractérisent par des manières récurrentes et systématiquement orientées de

Bien sûr, les locataires rencontrés dans les résidences HLM enquêtées avaient tous et toutes des trajectoires biographiques qui faisaient varier les sources de leur socialisation. Leurs visions du monde comme leurs actions étaient influencées par un ensemble de facteurs et de variables (genre, âge, appartenance ethno-raciale, génération, etc.) qui seront soigneusement prises en compte dans l'interprétation des données pour être croisées avec les trajectoires et les positions dans l'espace social. Mais le repérage de récurrences dans les sens moraux et pratiques mobilisés pour appréhender les questions environnementales sera au cœur de notre analyse, afin de faire émerger ce qui peut constituer un (ou des) rapport(s) populaire(s) à l'enjeu environnemental. Tout en évitant de rigidifier exagérément les oppositions entre groupes sociaux et sans suggérer que la position de classe rende les autres variables inopérantes, il semble utile de dégager des principes organisateurs et des schèmes de perception caractéristiques des appréhensions populaires de cet enjeu. Cette démarche prend d'autant plus de sens dans la situation présente, où l'imputation d'un manque de conscience environnementale fonctionne comme un ressort disqualifiant à l'égard des groupes situés au bas de l'échelle sociale.

2. Étudier l'enjeu écologique par le bas

La description sociologique de la culture et des styles de vie populaires soulève des problèmes épistémologiques spécifiques. En effet, il est difficile de tenir ensemble la restitution de leur autonomie symbolique et l'objectivation de ce que le symbolisme d'un groupe dominé doit à sa confrontation avec les exigences de la culture légitime (Grignon et Passeron, 1989). Les sociologues semblent ainsi condamnés à osciller entre l'écueil légitimiste, qui consiste à ne décrire la culture populaire que par rapport à la culture dominante (et, dans le cas extrême du misérabilisme, à n'y voir que le manque des codes dominants) et l'écueil populiste, qui consiste à oublier ou nier l'existence de la domination symbolique et à idéaliser une forme d'authenticité populaire. Ce dilemme épistémologique prend une dimension particulière quand il s'agit de décrire les rapports au politique puisqu'il amène à rejouer une opposition classique

réagir par rapport aux objets politiques. [...] La récurrence et le caractère orienté de ces réactions incitent à les analyser comme le produit de manières de percevoir, de réagir et d'agir relativement « stabilisées » (à un moment donné d'une histoire de vie et dans un contexte donné) que l'on peut qualifier de dispositions politiques. L'enquête montre que ces dispositions politiques sont en relation avec des dispositions sociales plus générales acquises tout au long d'un processus de socialisation complexe. On peut plus précisément les analyser comme la spécification dans l'ordre politique de dispositions sociales générales. »

entre peuple opprimé et peuple rédempteur, deux figures qui sont chargées de valeurs et significations politiques puissantes (Collovald et Sawicki, 1991). Sans prétendre parvenir à totalement éviter chacun de ces deux écueils, il est utile de préciser leurs implications méthodologiques et théoriques si l'on veut parvenir à décrire et situer les discours et pratiques populaires dans un espace social des rapports à l'enjeu environnemental.

Tout d'abord la définition du groupe des « classes populaires » doit être précisée. Celle retenue ici est volontairement souple, tout en étant contrôlée. Elle repart des trois traits caractéristiques décrits par Olivier Schwartz (Collovald et Schwartz, 2006) : la petitesse du statut social et professionnel, l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement par rapport au capital culturel. Pour être opérationnalisée, il a cependant été nécessaire de s'interroger sur les enquêté·e·s dont les discours et les pratiques allaient être retenu·e·s comme pertinent·e·s. Soucieux de ne pas reprendre la caractérisation territoriale adoptée par les pouvoirs publics et par les militant·e·s d'Alternatiba (qui parlaient tou·te·s des « habitants des quartiers populaires ») et de fonder l'analyse sur leur position dans l'espace social plutôt que physique, j'avais décidé de ne pas inclure *a priori* tou·te·s les locataires des résidences HLM enquêtées dans l'échantillon de cas retenus. Je n'ai cependant pas repris pour autant la définition statistique classique qui se fonde sur le regroupement des individus appartenant aux PCS Ouvriers et Employés. Par exemple, lors de mon enquête à la résidence des Phares, près de 80% des actifs et actives vivant dans le quartier appartenaient aux PCS Ouvriers ou Employés (à parts à peu près égales) et un peu plus de 15% appartenaient à la PCS Professions intermédiaires. Cependant, après examen de leur trajectoire sociale, de leur sociabilité et des sphères sociales dans lesquelles ils et elles évoluaient principalement, j'ai finalement été amené à conserver dans le cadre de l'analyse certaines personnes n'appartenant pas formellement à un foyer dont la personne de référence était ouvrière ou employée. Cela inclut des personnes inactives (retraité·e·s, femmes au foyer, personnes se présentant comme « au chômage » et n'indiquant pas de profession précise), de petit·e·s indépendant·e·s (par exemple Mme S., ancienne commerçante d'un débit de boisson, dont le cas a été mobilisé au chapitre 4), et même quelques membres des professions intermédiaires.

Ainsi, Maurice, professeur de génie mécanique en lycée professionnel, propriétaire d'un pavillon dans une commune rurale à la frontière de l'Île-de-France et titulaire d'un BTS puis d'une licence de génie mécanique, se rapprochait-il des classes moyennes par bien des aspects. Cependant, plusieurs dimensions de son existence maintenaient cet immigré ivoirien, fils de cultivateurs et cultivatrices « pauvres et illettrés », dans l'univers des classes populaires. La

distance entre le pavillon acheté à crédit et Paris, où travaillait son épouse, aide-soignante ayant elle aussi immigré de Côte d'Ivoire, s'était d'abord révélée impossible à gérer au quotidien. Cela avait contraint ce couple de quarantennaires et leurs quatre enfants à revenir vivre dans une cité HLM plus proche de la capitale il y a une dizaine d'années. Bien qu'il se soit réjoui d'occuper désormais un appartement en bordure de résidence, contrairement au précédent qui était situé en son cœur et qu'il décrivit comme « dégradant », Maurice restait préoccupé par la prégnance du trafic de drogue dans l'espace physique et social du quartier des Phares. En outre, les charges, traites et impôts liés à la détention du pavillon n'étaient pas entièrement couverts par sa mise en location. Couplées à des crédits à la consommation contractés ces dernières années, ces dépenses pesaient fortement sur le budget du ménage. S'il définit sa position sociale comme « assez correcte », Maurice estima qu'il aurait pu « aller beaucoup plus loin encore » s'il avait reçu de l'aide après être arrivé en France à l'âge de 22 ans et il dit espérer que ses enfants poursuivraient sa trajectoire ascendante (l'aîné avait récemment été embauché comme technicien dans un garage automobile, les trois plus jeunes étaient encore élèves ou étudiant·e·s). Très investi dans une église pentecôtiste située dans une commune limitrophe et fortement ouvrière, Maurice fréquentait donc essentiellement des membres des classes populaires, que ce soit dans son cercle résidentiel ou religieux – et professionnel, si l'on s'intéresse à l'origine sociale de ses élèves. Mais, outre sa propre trajectoire sociale et celle des membres de son foyer et de ses proches, c'est aussi la proximité de son discours sur les questions environnementales avec ceux des autres enquêté·e·s qui m'a décidé à le considérer comme un cas pertinent. L'accumulation de ressources culturelles (surtout circonscrites aux domaines technique et religieux), même si elle le distinguait de la majorité de ses voisin·e·s, a sans doute participé à rendre son discours plus explicite et argumenté que celui d'autres enquêté·e·s, ce qui s'est avéré être un atout important pour la compréhension des rapports populaires à l'enjeu environnemental (cf. *infra*).

Le choix de ne pas exclure ces enquêté·e·s qui restent fortement arrimé·e·s aux classes populaires par leur trajectoire et leur sociabilité malgré des dotations en capital culturel ou économique qui leur permettent d'atteindre une certaine stabilité sociale ouvre en outre la porte à une caractérisation des fractions des classes populaires qui prenne en compte son hétérogénéité, bien mise en évidence par les travaux de sociologie récents (*Ibid.*; Cartier et al., 2008; Bernard, Masclet et Schwartz, 2019; Lechien et Siblot, 2019; Faure et Thin, 2019). Elle est utile pour éviter un biais misérabiliste qui amènerait à ne chercher à décrire le « rapport populaire » qu'à partir des discours des enquêté·e·s les plus dominé·e·s ou les moins doté·e·s

socialement. Elle ouvre également la possibilité que coexistent *plusieurs* formes de rapports populaires et permet ainsi d'éviter un biais essentialiste.

Une fois ces éléments de définition posés, il s'agit ensuite d'aboutir à une description sociologique fine du rapport qu'entretiennent les classes populaires avec l'enjeu environnemental. Celle-ci ne peut se réduire ni à la constatation d'une distance avec l'écologie institutionnelle ou militante (écueil légitimiste) ni à la célébration d'une « écologie populaire » non intentionnelle dans laquelle ses membres ne se reconnaîtraient pas eux et elles-mêmes (écueil nominaliste). Ce dernier écueil peut en outre s'apparenter à une forme de populisme si l'on ne prend pas en compte le fait que la plus faible empreinte carbone des styles de vie populaires est principalement le résultat de l'étranglement de leurs ressources économiques, qui les empêche de consommer davantage et favorise un goût pour le raisonnable (cf. *infra*). Pour y remédier, on peut choisir d'étudier comment les individus conçoivent et associent les questions soulevées par les problèmes environnementaux à leur vie, sans circonscrire a priori ce que recouvre ce terme ni adopter un point de vue normatif sur ce qui serait « vraiment » écologique ou pas.

Parler de rapport à « l'enjeu écologique » permet en effet de contourner le risque légitimiste dans l'étude du rapport populaire au politique en évitant de regarder le monde à travers les catégories de perception et d'évaluation dominantes (Collovald et Sawicki, 1991). Dans le sillon de la sociologie des problèmes publics, la notion d'« enjeu écologique » est destinée à souligner le caractère ouvert et potentiellement conflictuel de la définition des problèmes environnementaux, de leurs responsables et de leurs solutions. Prises dans les « luttes définitionnelles » (Claude Gilbert et Henry, 2012), les caractérisations et délimitations de l'enjeu sont en effet socialement variables. Le concept d'« enjeu écologique » englobe et dépasse donc celui d'« écologie ». On peut d'ailleurs concevoir chaque courant de l'écologie politique comme un rapport à l'enjeu environnemental particulier et relativement stabilisé, façonné par ces instances de socialisation que sont les associations écologistes ou les partis politiques.

Parmi les différentes formes d'écologie instituées, le verdissement du quotidien est sans doute celui qui a reçu le plus d'attention de la part de la littérature académique. L'étude de la variabilité des « rapports à la morale écologique » (Comby, 2015a:196) ou des « rapports à l'écocitoyenneté » (Ginsburger, 2020) ont déjà permis d'objectiver la distance inégale des groupes sociaux avec les codes dominants de l'écologisation du style de vie. Comme l'indique Maël Ginsburger (2020:45), il s'agit alors d'étudier « la variété des formes et des degrés

d'appropriation dont la norme d'écocitoyenneté fait l'objet dans la population française ». Cependant, ces enquêtes s'accordent généralement à constater la « distance » des classes populaires avec ces schèmes dominants et leur rapport « désengagé ». Étudier le rapport à « l'enjeu écologique », c'est essayer de dépasser cette évaluation des « attitudes » et des « pratiques » populaires à l'aune des normes dominantes pour saisir les sens moraux et pratiques à partir desquels sont abordées les questions environnementales. En laissant émerger de manière inductive les cadrages des questions environnementales mobilisés par les enquêté·e·s de classe populaire, il était ainsi possible de saisir par le bas leur appréhension des dégradations et de leurs solutions. Même si la description de cette appréhension reste fortement marquée par sa comparaison avec la norme du verdissement du quotidien, à la fois parce que celle-ci est symboliquement dominante et parce que l'entrée méthodologique convoque des discours recueillis dans un contexte marqué par les injonctions institutionnelles, elle cherche à dépasser une analyse qui ne fonctionnerait que par contraste. Peut-on identifier des traits autonomes et spécifiques du rapport populaire à l'enjeu écologique ?

Conclusion de la première section : Le réalisme populaire appliqué à l'enjeu écologique

Si les chapitres précédents ont montré comment, sur le terrain environnemental, les membres des classes populaires urbaines étaient disqualifié·e·s (chapitre 2), encadré·e·s (chapitre 3), culpabilisé·e·s (chapitre 4) ou affecté·e·s (chapitre 5), les matériaux mobilisés ici permettent cette fois de décrire des composantes positives et actives du lien qu'ils et elles entretiennent à ces questions.

Comme on va le voir dans la prochaine section, celles-ci leur offraient en effet une occasion de réaffirmer leur sens du réalisme, un trait du rapport populaire aux idéologies politiques et à la morale religieuse classiquement repéré par Richard Hoggart (1970, p. 149-166) à propos des classes populaires anglaises. Caractérisé par un désintérêt pour les idées abstraites, ce réalisme populaire pousse à considérer que :

« Il faut faire de son mieux, mais ne pas oublier le “monde des réalités”, celui du travail et des dettes » ; (Hoggart, 1970:166)

Ici, il portait les individus à reconnaître l'enjeu écologique, mais en le réinscrivant dans la réalité des contraintes matérielles de leur existence. Contrairement à la théorie de sens commun maslowienne régulièrement mobilisée par les militant·e·s écologistes et les agent·e·s

institutionnel·le·s (cf. chapitres 2 et 3), cela ne signifie pas que les conditions de vie des classes populaires et les contraintes économiques faisaient obstacles à la préoccupation environnementale : elles constituaient plutôt le prisme à travers lequel celle-ci pouvait se déployer. Se donne alors à voir un rapport réaliste à la question environnementale, fondé sur un goût pour le concret, le raisonnable, la respectabilité et un certain refus de l'idéalisme. Comme on va le voir, ces principes d'appréhension diffèrent de ceux des groupes plus favorisés qui valorisent des lectures décontextualisées et abstraites (Comby, 2015a ; Carfagna *et al.*, 2014). Ils sont donc propres aux classes populaires, tout en étant diversement partagés en leur sein.

II. Les caractéristiques d'un réalisme écologique en décalage avec les schèmes et principes institutionnels et militants

Quels sont les principaux caractères du rapport populaire à l'enjeu environnemental qui justifient de parler d'un rapport « réaliste » ? Comment manifestent-ils l'entremêlement de dimensions symboliques et pratiques qui constituent un « rapport à » l'enjeu environnemental ? En quoi sont-ils pourtant spécifiques aux classes populaires ? Comment permettent-ils de comprendre les résistances à la responsabilisation environnementale institutionnelle et militante mises en évidence au chapitre 4 ? En quoi diffèrent-ils des théories de sens commun accusatoires mises au jour au chapitre 2 ? C'est à ces questions qu'on va essayer de répondre dans cette deuxième section en s'arrêtant successivement sur trois traits récurrents dans les discours et les pratiques de mes interlocuteurs et interlocutrices. On se concentrera ainsi sur ceux dont nous avons montré avec Jean-Baptiste Comby (Comby et Malier, 2021) qu'ils traversaient tout l'espace des classes populaires.

Chaque sous-section repart ainsi de la réception qui est faite des injonctions institutionnelles à verdir son mode de vie pour mettre en avant un sens pratique ou un sens moral à partir duquel sont appréhendés les enjeux environnementaux. On verra d'abord **(1)** comment l'inertie assumée du mode de vie faisait obstacle à la réforme écologique du quotidien en amenant à la concevoir et ressentir comme une charge. Dans un deuxième temps **(2)**, on verra que les membres des classes populaires rencontré·e·s démontraient pourtant souvent un goût pour le raisonnable qui aurait pu faire écho au souci écologiste institutionnalisé pour la préservation des ressources naturelles. Mais, comme on le verra, même s'il favorisait des pratiques économes, ce goût s'appuyait sur une esthétique qui ne recoupait pas celle promue par les

accompagnements. Ainsi, il ne portait pas à croire aux promesses institutionnelles d'économies budgétaires liées à l'adoption d'écogestes, pas plus qu'il ne recevait de reconnaissance symbolique de la part des programmes institutionnels. Enfin (3), on verra qu'une certaine conscience de la modestie de son statut social portait à la modestie dans l'évaluation des conséquences de l'action individuelle et à une conscience du rôle secondaire joué dans la destruction environnementale du monde.

1. L'inertie assumée d'un style de vie considéré comme déjà suffisamment exigeant.

On a vu au chapitre 4 que l'injonction institutionnelle à la réforme écologique de soi rencontrait des résistances et pouvait même exaspérer certain·e·s locataires des résidences HLM enquêtées. Ce n'était cependant pas tant l'idée de devoir traduire une préoccupation environnementale dans ses agissements routiniers que la prétention des institutions à régler le mode de vie privé qui suscitait un rejet de principe. Les raisons en étaient multiples, comme une certaine défiance ressentie à l'égard des institutions et de leurs promesses non tenues, le sentiment désagréable d'être traité·e comme incompetent·e dans son propre logement alors que le style de vie était souvent présenté comme « déjà économe » ou une volonté de défendre l'autonomie domestique propre au « monde privé » (Schwartz, 1990). Aucune de ces motivations ne semble être spécifiquement liée à l'appréhension de l'enjeu écologique puisqu'elles portent surtout sur la relation de responsabilisation. Cependant, elles sont indicatrices de la façon dont l'écologisation du quotidien était perçue : comme un poids dont il fallait se protéger. Appréhendée au prisme d'un réalisme pratique, l'écologisation du mode de vie apparaissait ainsi comme une charge supplémentaire que l'on ne souhaite pas ajouter à un quotidien déjà exigeant.

La révision écologique du quotidien se heurtait en effet d'abord au sentiment, déjà relevé par Hoggart (1970:137), que : « Ce mode de vie ne changera pas, ou même qu'il n'a pas à changer ». Alors que les militant·e·s d'Alternatiba (notamment celles et ceux d'Argenteuil qui avaient déjà milité au sein du groupe Colibri) semblaient être perpétuellement à la recherche de nouvelles façons de cuisiner, de faire leurs produits ménagers, de s'habiller ou de se déplacer et appréciaient l'originalité, la singularité, voire l'exotisme des pratiques labellisées

« écologiques »²⁹³, les locataires des résidences enquêtées mettaient plus souvent en avant le poids des habitudes et des routines dont était fait leur quotidien. Tandis que les discours des premiers décrivaient les styles de vie comme flexibles, amendables et aisément écologisables (à l'inverse des structures économiques et sociales qui, elles, étaient souvent vues comme intangibles), ceux des seconds insistaient au contraire sur les obstacles s'opposant à l'adoption des écogestes²⁹⁴.

Les enquêté·e·s (très majoritairement des femmes) ayant accepté de suivre les programmes de sensibilisation aux écogestes pointaient ainsi souvent les coûts invisibles des pratiques prescrites : les prises coupe-veille, qu'il fallait allumer et éteindre à longueur de journée, étaient régulièrement décrites comme « épuisantes » (on se souvient de Mme M. qui, au chapitre 4, estime que leur utilisation est « un travail trop gros ! ») ; les mousseurs de robinet causaient des fuites et étaient décrits comme « compliqués » à poser sur les lavabos ; le sac économiseur d'eau faisait déborder les chasses d'eau, le culot des ampoules basse consommation distribuées ne correspondait pas toujours aux douilles présentes sur les luminaires des locataires, les plafonniers étaient trop hauts à atteindre pour les personnes âgées, etc. « Je n'ai eu que des ennuis depuis que vous êtes venus » s'exclama ainsi une retraitée de la résidence des Oliviers quand les volontaires en service civique revinrent la voir après lui avoir prodigué leurs conseils.

Cela ne signifie pas que les membres des classes populaires étaient moins à même de réaménager régulièrement leurs routines, mais qu'ils et elles assumaient bien plus que les enquêté·e·s mieux doté·e·s la difficulté de changer les habitudes et la rareté des occasions de repenser le mode de vie. Comme l'ont établi les analyses sociologiques des consommations et usages qui meublent un style de vie, la règle n'est pas le changement des comportements mais la stabilisation de routines par définition peu questionnées (Herpin et Verger, 2008; Cottureau et Marzok, 2012; Barrey et al., 2016). Pour le dire autrement, si l'on peut observer divers petits ajustements dans les pratiques quotidiennes, les propos recueillis font surtout valoir l'inertie de

²⁹³ On pourrait multiplier les exemples mais celui de « l'auto-fabrication de tawashi » est sans doute exemplaire à ce propos. Parfois présentée comme une pratique « Zéro-Déchet » ou « DIY » (*Do It Yourself*), celle-ci, présentée comme étant importée du Japon, consiste à récupérer de vieux vêtements ou tissus, dont on tisse ou tresse plusieurs bandes pour fabriquer une « éponge écologique ». Elle était reprise en promue par les militant·e·s d'Alternatiba Argenteuil et donnait lieu à des ateliers dans plusieurs programmes de service civique (comme je pus le constater en consultant les données des autres missions réparties à travers la France, Cf. chapitre 3).

²⁹⁴ Hoggart (1970 :137) ajoutait ainsi que : « Quand on sent qu'on a peu de chances d'améliorer sa condition et que ce sentiment ne se teinte ni de désespoir ni de ressentiment, on est conduit bon gré mal gré à adopter les attitudes qui rendent “vivable” une pareille vie, en éludant la conscience trop vive des possibilités interdites : on tend à se représenter comme des lois de la nature les contraintes sociales ; on en fait des données premières et universelles de “la vie” ».

la structure générale des modes de vie. Tout comme les actes publics étudiés par Nicolas Mariot, les gestes du quotidien (se déplacer, se laver, jeter ses déchets, consommer, cuisiner ou nettoyer), « précisément parce que leur sens est préétabli et dépersonnalisé, ne nécessitent pas que les acteurs aient à légitimer leurs actualisations » (Mariot, 2012:379). Par ailleurs, la théorie des pratiques (cf. chapitre 3) a bien montré que les pratiques étaient stabilisées par des arrangements à la fois cognitifs, culturels et matériels et qu'il ne suffisait généralement de vouloir changer de routine pour que ce changement soit durable. Il est donc peu étonnant de constater que les récriminations étaient fréquentes envers des écogestes conçus de manière générique par des personnes peu au fait des styles de vie populaires (cf. chapitre 4) et dont les caractéristiques pratiques n'étaient pas toujours adaptées aux configurations matérielles des appartements des résidences HLM et aux compétences physiques et techniques des locataires.

Alors que le caractère « concret » et « pratique » des « alternatives » était invariablement vanté par les militant·e·s d'Alternatiba (cf. chapitre 2) et que la « simplicité » des écogestes apparaissait comme un bon argument aux responsables institutionnels pour convaincre les ménages populaires de les adopter (cf. chapitre 4), c'est donc justement sur le terrain de la praticité que l'écologisation du quotidien pouvait rebuter les locataires des résidences HLM enquêtées. En introduisant des perturbations dans des routines qui ont souvent été soigneusement élaborées ou méticuleusement raffinées pour « s'en sortir malgré tout » en mobilisant les différents types de ressources accessibles (Faure et Thin, 2019), les pratiques identifiées comme « écologiques » avaient tendance à paraître « compliquées », voire dérangeantes, aux ménages populaires rencontrés²⁹⁵. Beaucoup jugeait qu'il n'était « pas évident » de transformer leur quotidien et plusieurs soulignèrent que le fait de vivre en résidence HLM restreignait encore plus leurs marges de manœuvre, par exemple en les empêchant de déterminer le niveau de température dans leur logement.

Leur tendance à souligner l'irréalisme de la révision réflexive des pratiques quotidiennes était, en outre, fréquemment rapportée au caractère laborieux de leur style de vie. Celui-ci tenait

²⁹⁵ Le fait que Jean-Baptiste Comby fasse des constats similaires à partir des données par entretiens sur lesquelles il s'appuie suggère que cette perception n'était pas seulement due à une résistance face à la relation de responsabilisation initiée par les institutions. Ses enquêté·e·s insistaient en outre souvent sur la nécessité d'une contrainte extérieure (amende, obligation, etc.) pour faire changer les comportements, ce qui était moins souvent le cas des personnes que j'ai rencontrées (sans doute à cause de cette même relation de responsabilisation et de la possibilité plus concrète et immédiate que la contrainte soit mise en œuvre).

à la fois à l'usure physique et mentale liée à la sphère professionnelle et aux efforts dont était constitué le quotidien domestique.

Il n'était ainsi pas rare que les personnes rencontrées mettent en avant les différentes contraintes et difficultés auxquelles elles s'affrontaient pour tenir à distance les appels à changer leur style de vie. Par exemple, Maurice (professeur de génie mécanique en lycée professionnel, habitant des Phares, cf. *supra*) éclata de rire quand je lui indiquai que les médiatrices qui allaient passer chez lui suggéraient entre autres choses de raccourcir la durée de sa douche : « Mais on a déjà travaillé toute la journée, c'est notre détente ! Peu importe que je prenne un bain ou une douche plus longue de deux minutes ! ». On se souvient également de Madame M. (aide-soignante à la retraite, habitante des Plateaux) qui, au chapitre 4, n'entendait pas céder aux incitations à réduire sa consommation de viande : « Ah ça, non ! Je refuse. Ça c'est mon plaisir. Moi j'aime la viande, je ne vais pas me priver. Je me prive déjà d'autres choses – d'assez de choses ! – alors pas ça ». La fatigue, le surmenage ou à l'inverse la recherche d'emploi, les privations et la nécessité de « faire attention » à chaque dépense revenaient ainsi très fréquemment dans les discours pour expliquer pourquoi certaines pratiques étaient incompatibles avec un quotidien déjà rempli de contraintes. Même si la possibilité de « faire des économies » était appréciée, la perspective de réviser son quotidien était jugée peu réaliste. Ainsi, Malika, secrétaire d'une trentaine d'années portant un voile depuis quelques années, douta que l'accompagnement intéresse ses voisins :

« Peut-être que ça peut être utile pour certains, ça dépend des gens. Il y en a qui ne le méritent pas j'ai envie de dire, ils s'en foutent. Bon, peut-être qu'il y en a qui ne sont pas au courant de ce qu'il faut faire pour économiser aussi. Mais après, c'est aux gens d'être intelligents et de faire attention. Mais les gens n'en peuvent plus. Les charges sont trop élevées. Moi encore ça va, j'ai un travail, mais ceux qui sont au chômage ou à la retraite... Pour nous, la classe moyenne - enfin on n'est même pas à la classe moyenne - c'est difficile ».

La question du tri des déchets ménagers permet de saisir la portée de ces résistances à la réforme écologique de soi justifiées par l'inertie d'un style de vie déjà exigeant. Considérée comme une pratique élémentaire par les programmes de sensibilisation, elle était régulièrement repoussée par les femmes actives accompagnées, qui assumaient leur peu d'empressement à l'adopter en soulignant qu'elles n'avaient « pas le temps ». On se souvient par exemple de Mme B. opposant aux volontaires le fait d'avoir « trop de choses à penser » (cf. chapitre 4). Si cet argument pouvait être jugé fallacieux par les responsables des programmes

d'accompagnement²⁹⁶, il est pourtant étayé par le rapprochement de plusieurs résultats sociologiques à propos des styles de vie populaires. Il est d'abord bien établi, notamment grâce aux travaux de Cécile Brousse (2015) à partir des enquêtes Emploi du temps de l'INSEE, que les femmes ouvrières et employées ont non seulement des horaires de travail plus contraints, mais voient aussi leur semaine alourdie par des tâches ménagères significativement plus chronophages que pour le reste de la population. On sait, en outre, que l'intensification du travail domestique liée à l'adoption des pratiques « écologiques » est inégalement répartie au sein des couples et qu'elle renforce la charge domestique des femmes, comme cela a été montré à propos de l'usage de couches lavables (Lalanne et Lapeyre, 2009). Il est donc compréhensible que la charge (au sens de responsabilité) de veiller à ce que le tri des déchets soit fait au sein d'une maisonnée soit perçue comme une charge (au sens de fardeau) par ces femmes ayant souvent des semaines déjà remplies de contraintes.

L'insistance sur l'inertie du style de vie peut alors se lire comme une volonté de sauvegarder des marges d'autonomie dans un emploi du temps fortement contraint et, au-delà, de défendre le caractère de « monde privé » (Schwartz, 1990) de l'espace domestique, où l'on se protège des contraintes extérieures. Il ne s'agissait alors pas seulement de résister à l'intrusion des institutions dans l'espace domestique (comme on l'avait montré au chapitre 4), mais aussi de se ménager des espaces et des temps d'affranchissement des corvées – auxquelles étaient généralement apparentées les pratiques d'écologisation du quotidien selon les schèmes de perception manifestés par les membres des classes populaires rencontrées. On voit ainsi comment l'idée dominante selon laquelle l'émergence de l'enjeu environnemental devrait reconfigurer l'ensemble du rapport au monde des individus (cf. chapitre 1) et, plus particulièrement, leurs modes de consommation (cf. chapitre 2), achoppait face à l'appréhension réaliste de l'écologisation du quotidien comme une contrainte supplémentaire, faiblement désirable et difficilement intégrable à des conditions d'existence déjà astreignantes.

²⁹⁶ On se souvient ainsi d'Erwan qui, dans l'introduction du chapitre 3, expliquait aux volontaires : « Le "J'ai pas le temps", à mon avis, c'est un faux argument parce que, si vraiment on veut trouver du temps, on peut. Après, c'est vrai que, quand on bosse douze heures par jour, qu'on a des enfants, ben on a autre chose en tête quoi... ».

2. Un goût du raisonnable dissonant par rapport aux codes écologistes dominants

Ce quotidien exigeant et partiellement façonné par les contraintes économiques était pourtant au principe d'un goût pour le raisonnable qui n'était pas dénué de liens avec l'enjeu environnemental. Les personnes rencontrées exprimaient en effet très souvent leur préoccupation pour l'usage « efficace » des ressources à leur disposition, leur souci d'éviter autant que possible le « gaspillage » et leur forte « attention » dans la dépense. Ces éléments étaient tous susceptibles de limiter les ressources consommées et les pollutions émises par leur style de vie et résonnaient avec la préoccupation écologiste institutionnalisée pour la préservation des ressources naturelles. Cependant, parce qu'ils correspondaient à des codes esthétiques et moraux différents des formes de souci environnemental promues par les accompagnements à l'adoption d'écogestes, ils tendaient paradoxalement à les éloigner des discours écologistes dominants.

D'un côté, le goût pour ce qui est raisonnable pouvait se lire à travers les critiques récurrentes envers les dépenses infructueuses (la mauvaise affaire et les « escrocs » étaient craint·e·s) et dans les commentaires acerbes envers les voisins et voisines qui ne contrôlaient pas leurs dépenses ou qui étaient jugé·e·s négligent·e·s (en particulier « ceux qui s'en foutent », cf. *infra*). Outre les propos de Malika plus haut (« C'est aux gens d'être intelligents et de faire attention »), nombre de commentaires déjà rapportés au chapitre 4 l'attestaient, notamment lorsque les locataires insistaient pour présenter leur style de vie comme « déjà économe ». « Faire attention » à la dépense était distingué de la radinerie ou de l'impécuniosité et constituait un sens pratique à la fois valorisé et attendu des autres.

Il s'actualisait à travers un ensemble de pratiques de gestion d'un volume limité de ressources qui étaient généralement partagées avec enthousiasme et fierté dans les discussions. C'était en particulier le cas des nombreuses tactiques adoptées pour minimiser le prix des courses : acheter en grandes quantités, chercher les promotions, fractionner ses courses entre différents supermarchés pour acheter ce qui pouvait l'être dans une enseigne *discount* tout en se réservant des plaisirs et la possibilité de petites distinctions sur des produits achetés ailleurs, faire tourner les machines pendant les heures creuses, etc. Le principe d'efficacité dans la dépense était aussi à l'origine de pratiques d'entraide, amenant par exemple des femmes habitant un même immeuble (souvent issues de l'immigration maghrébine) à cuisiner ensemble et à partager les plats et les restes. Il motivait également des pratiques de don (notamment de

vêtements des enfants qui grandissent), de récupération, de recyclage, de réparation et un goût pour l'occasion et la seconde main. Ces diverses pratiques ne sont d'ailleurs pas propres aux résidences HLM urbaines. Elles font écho de manière plus large au travail de subsistance qui structure des réseaux de sociabilité sécurisants pour les plus précarisé·e·s, comme l'a montré le Collectif Rosa Bonheur (2019) à partir d'enquêtes ethnographiques à Roubaix. Dans les territoires ruraux, elles correspondent à des goûts pour l'autoproduction (jardinage et maraîchage, bricolage, tricot et couture, conserves...) et constituent une composante du capital d'autochtonie qui favorise l'entraide, le prêt de matériel, les dépannages et autres coups de main destinés à réduire les dépenses²⁹⁷.

Dans certains cas, ce goût pour l'économique pouvait rendre intéressants les passages des programmes de sensibilisation et la distribution des « kits écogestes » contenant des ampoules basse consommation. Maria, une immigrée portugaise d'une quarantaine d'années travaillant comme agente d'entretien en intérim, m'indiqua par exemple qu'elle avait trouvé un avis de passage des médiatrices à l'issue de sa journée de travail et qu'elle espérait qu'elles repasseraient à son domicile : « Tout ce qui est gratuit, c'est bien ! Après, on verra ». Cependant, comme on l'a vu au chapitre 4, il pouvait aussi constituer un frein à la participation aux programmes de responsabilisation en amenant à se méfier de la prétention des institutions à enseigner les bons gestes à suivre chez soi. Le sentiment d'être « déjà économe » et le risque de perdre la face en reconnaissant que son style de vie pourrait être plus efficace ou raisonnable constituaient deux obstacles importants. Les conseils sur l'adoption des « écogestes » n'étaient généralement bien reçus que dans la mesure où ils confirmaient des façons de faire déjà acquises ou des principes d'organisation du quotidien déjà mis en œuvre. Cela rappelle l'observation d'Hoggart (1970:150) selon laquelle :

« Alors même qu'on les adjure solennellement de se hausser à la compréhension des affaires publiques ou internationales, les membres des classes populaires se replient sur le quotidien et l'immédiat. Ils transposent et retraduisent dans leur logique les notions qui sont susceptibles de transposition et de traduction ; le reste est ignoré et le vide sémantique est oblitéré par une maxime populaire idoine ».

En outre, ce goût tendait à éloigner mes interlocuteurs et interlocutrices de la culture dominante de la consommation « écoresponsable », dont les pratiques les plus emblématiques occasionnent généralement un surcoût économique. L'alimentation biologique était souvent

²⁹⁷ Sur ce point, on se reportera à la thèse en cours de Fanny Hugues, intitulée « Vivre de peu en zone rurale : récupérer, réparer, auto-produire » et réalisée sous la direction de Geneviève Pruvost et Claude Rosental, à l'EHESS.

perçue comme étrangère et peu familière (il n'y avait aucun magasin spécialisé dans les environs des trois résidences enquêtées) et était très fréquemment jugée « trop chère ». La plupart des personnes rencontrées se disaient surtout attentives « au prix » lors de leurs achats d'équipements et percevaient le verdissement des modes de vie à travers des critères économiques pointant le coût des dispositifs supposés écologiser leur quotidien. Leur souci de « faire attention » aux dépenses pouvait ainsi entrer en concurrence, voire en contradiction, avec la rationalité « éco-responsable » promue. Par exemple, un certain nombre d'enquêté·e·s refusaient d'apposer sur leurs boîtes aux lettres les autocollants « Stop pub » distribués par les programmes, afin de ne pas être privé·e·s des catalogues de promotion qu'ils et elles utilisaient pour gérer leur budget.

Cependant, contrairement à la théorie de sens commun maslowienne (cf. chapitre 2), ce goût du raisonnable n'était pas seulement motivé par la nécessité de répondre aux besoins les plus pressants, pas plus qu'il ne correspondait pas à une pure rationalité économique. Bien que fortement guidés par les exigences liées à la gestion d'un stock de ressources contraint, les styles de vie populaires ne sont pas moins structurés par des principes moraux que ceux qui se présentent comme écologiques. C'est pourquoi il est sans doute plus juste de parler d'un goût du « raisonnable ». Ainsi, Maurice, m'expliqua-t-il renoncer à remplacer sa voiture, polluante et fréquemment défaillante, pour des motifs certes économiques mais également moraux. Il invoqua les divers crédits qu'il devait déjà rembourser, mais aussi le souhait de ne pas « aller dans le m'as-tu-vu » et l'impératif de satisfaire aux besoins familiaux avec « les dépenses alimentaires, les études des enfants et toutes les autres dépenses qui sont plus importantes ». Ainsi, ce n'étaient pas seulement une incapacité financière ni un calcul rationnel qui l'amenaient à décider de ne pas acheter une voiture plus écologique, mais aussi des représentations quant à ce qui était prioritaire, judicieux et décent. Des valeurs telles que la préférence accordée au fait de « ne pas manquer », à la praticité, à l'utilité ou à un certain confort qui ne se confond pas avec le superflu, incorporées de longue date aux styles de vie populaires (Schwartz, 1990; Skeggs, 2015), pouvaient donc rendre indésirables certaines formes d'écologisation du style de vie. C'était d'autant plus le cas que la justification écologiste du verdissement des pratiques n'était pas forcément perçue comme congruente avec le souci pour l'efficacité dans la dépense par les ménages populaires.

Alors que la description de leur mode de vie faiblement polluant aurait pu se prêter à une valorisation écologique, les propos des locataires des résidences enquêtées se tenaient généralement à distance de ce type de gratification symbolique. Certain·e·s pouvaient parfois, de manière tactique, retourner le discours responsabilisateur en se disant « déjà très écolo »

grâce à la requalification de leurs pratiques de vigilance sur les dépenses. Mais la plupart refusaient de faire passer pour des choix ces pratiques qui, bien que prisées et appréciées²⁹⁸, répondaient « en réalité » à leurs yeux davantage à des contraintes qu'à un souci écologique. Les personnes ne mangeant pas (ou peu) de viande disaient le plus souvent ne pas aimer ça, celles n'ayant pas de voiture ou seulement une pour les deux membres d'un couple précisaient spontanément que c'était pour des raisons économiques, celles ne prenant pas l'avion évoquaient leur peur des hauteurs ou leur goût pour les paysages français.

D'autres, plus ironiques, s'étonnèrent de la nouvelle valeur symbolique qui était accordée par les programmes de responsabilisation à des pratiques qui étaient vues comme relevant d'un « bon sens » assez basique. Un retraité qui s'était offusqué que les volontaires croient lui apprendre comme récupérer des « fruits talés » refusa de suivre l'accompagnement et railla la présentation symbolique qui en était faite : « Si ça leur fait plaisir d'appeler ça “écolo”, pourquoi pas, mais... » dit-il en haussant les épaules, comme pour signifier qu'il n'adhérait pas à cette stylisation du souci pour la dépense efficace. On peut y voir une appréciation réaliste de l'écologisation des comportements, qui se fait au prisme d'une « “esthétique” pragmatique et fonctionnaliste, refusant la gratuité et la futilité des exercices formels » (Bourdieu, 1979:438). Ce décalage de classe pouvait d'ailleurs recouper des différences liées aux cultures nationales et religieuses des personnes immigrées. MacGregor, Walker et Katz-Gerro (2019) ont ainsi constaté la façon dont les immigrant·e·s somalien·ne·s du quartier de *Moss Side*, à Manchester, ne se reconnaissaient pas dans l'usage britannique du terme « *sustainability* » mais soulignaient pourtant avoir « toujours fait » certains des gestes promus par la rationalité durable, comme le fait de minimiser sa consommation d'eau et d'électricité ou d'éviter le gaspillage alimentaire.

En retour, ces « conduites ascétiques et tactiques » (Schwartz, 1990) ne recevaient pas non plus de reconnaissance symbolique de la part des programmes de responsabilisation environnementale.

De même qu'elles correspondent rarement aux catégories administratives et savantes de « gestion des comptes » (Perrin-Heredia, 2014) ou de « maîtrise des consommations d'énergie » (Cacciari, 2017a), les pratiques populaires de gestion du quotidien n'étaient généralement pas qualifiées d'écologiques ou « éco-responsables » par les programmes d'accompagnement à l'adoption d'écogestes. Ne manifestant pas une intention écologique explicite, elles ne remplissaient pas les critères de la performance de la conscience

²⁹⁸ C'est notamment ce que montre l'enquête de Florence Weber (1989) sur « le travail à-côté ».

environnementale garantissant des profits de distinction à celles et ceux qui adoptent les pratiques consacrées du verdissement du quotidien (cf. chapitre 2) et s'affrontaient à la logique intentionnaliste adoptée par les programmes de responsabilisation (cf. chapitre 3). Alors que les programmes auraient pu essayer de valoriser les pratiques existantes et sobres des ménages accompagnés, la logique d'éducation morale qui les animait (cf. chapitre 4) les poussait surtout à cibler les pratiques non conformes aux écogestes promus.

Le désajustement entre les canons de l'esthétique et de la pratique populaires et ceux, plutôt institutionnels ou militants, qui sont fondés sur l'ascèse et l'ostentation de la motivation écologiste, se retrouvait de manière particulièrement visible dans le cas des familles qui déclaraient se laver quotidiennement à la baignoire ou au gant, mais s'accorder parfois le plaisir d'un bain. Parce qu'elles indiquaient prendre « parfois » ou « régulièrement » des bains, leurs réponses aux questionnaires des volontaires en service civique les cataloguaient comme ayant des comportements pouvant être rendus plus écologiques grâce aux écogestes. Les volontaires étaient notamment chargé·e·s de conseiller d'arrêter de prendre des bains et de réduire la durée de la douche à cinq minutes, en distribuant des sabliers de douche pour aider à y penser (ceux-ci étaient également présents dans les « kits » remis par l'accompagnement de Saville). Cependant, en proscrivant activement les bains et en enjoignant ces familles (souvent composées de personnes immigrées ou retraitées) à réviser leurs pratiques, les programmes d'accompagnement mésestimaient le rôle de ce qui leur apparaissait comme un confort dispensable mais qui constituait en réalité un plaisir occasionnel qui rendait acceptable l'adoption de pratiques très économes en eau le reste du temps.

De manière similaire, des valeurs qui étaient cette fois propres aux appartenances religieuses pouvaient favoriser des comportements économes et objectivement congruents avec le souci écologiste pour la préservation des ressources naturelles et la minimisation des pollutions. Plusieurs personnes de confession musulmane insistèrent ainsi sur le fait que leur religion leur commandait d'éviter le gaspillage et de ne pas jeter ce qui pouvait encore servir (un constat similaire a été établi auprès de migrant·e·s somalien·ne·s en Grande-Bretagne par MacGregor, Walker et Katz-Gerro, 2019). Cependant, cette forme de préoccupation pour la réduction des déchets et des consommations ne rencontrait pas les attentes des responsables institutionnels et occasionnait au contraire des accusations contre les familles qui jetteraient de la nourriture par les fenêtres de leur domicile (par exemple en donnant du pain rassis à manger aux oiseaux). Ainsi, Anne-Marie, l'animatrice de l'association Fourmis Vertes, interpréta le principe islamique prohibant le gâchis comme un motif culturel supplémentaire responsable de la présence de déchets dans les allées des résidences. Après s'être plainte des « noirs africains »

qui feraient face à « une problématique de prise de conscience du danger du déchet »²⁹⁹, elle continua sur « les maghrébins » qui, eux « aussi jettent énormément : les restes des repas, il ne faut pas gâcher la nourriture, la religion, le couscous, le machin, le riz. Une fois on a trouvé une épaule de mouton entière ». On voit ainsi comment des représentations racialisées venaient redoubler et reconfigurer des représentations classées pour dénoncer certaines pratiques des membres des classes populaires urbaines et dénier la valeur écologique de leur rapport aux questions environnementales.

Ainsi, alors que l'étroitesse des ressources économiques ou l'appartenance religieuse favorisaient des goûts et des comportements faiblement consommateurs en ressources naturelles, elles ne permettaient donc pas aux ménages populaires de profiter des profits symboliques liés au faible impact environnemental de leur style de vie. En outre, la première freinait même l'intégration de la morale écologique dominante aux principes organisateurs du mode de vie, en faisant primer des considérations liées aux conditions matérielles d'existence sur la stylisation écologiste du quotidien.

Comme on va le voir dans la prochaine sous-section, ces difficultés pratiques étaient redoublées par une distance symbolique avec la *doxa* selon laquelle les comportements individuels seraient une solution aux problèmes environnementaux.

3. La modestie du « nous » face à un « eux » pollueurs

La plus faible propension à déclarer une attitude écologique parmi les classes populaires, telle qu'elle est attestée par les enquêtes par questionnaires (Ginsburger, 2020), ne doit pas être confondue avec une méconnaissance ou un rejet de l'enjeu écologique. Lors de mes enquêtes, je n'ai jamais rencontré de personnes parfaitement indifférentes. Toutes avaient des choses à dire et il n'était pas rare qu'elles réagissent négativement au fait d'être traitées comme ignorantes sur cette thématique : « On sait déjà tout ça ! » s'impatienta par exemple un jeune homme face à des volontaires expliquant pourquoi les écogestes amenaient à protéger la planète

²⁹⁹ Elle ajoutait : « Quand on nettoie la cour devant la case, il n'y a pas de mur, on balaie et c'est les poules qui mangent. Donc il n'y a pas cette notion de dehors. D'abord, les déchets ne sont pas polluants, à l'origine dans la mémoire collective, c'est récent hein le plastique, ça a 100 ans. Donc quand on vient d'un village, on ne comprend pas où est le problème de jeter des restes de nourriture, il y a les poules qui viennent bouffer, c'est pas un problème ».

tout en faisant des économies. Pour saisir positivement ce que les acteurs et actrices institutionnel·le·s ou militant·e·s prenaient pour une absence de conscience environnementale et « ne pas s'en tenir au désintérêt apparent » (Collovald et Sawicki, 1991:12), il faut donc éviter de reproduire la logique de la performance légitime de la conscience environnementale (cf. chapitre 2) qui fait de la mise en œuvre (ou de son absence) des principes de l'écologisation du quotidien le signe d'une préoccupation pour l'environnement (ou de son absence). Les discours des personnes rencontré·e·s permettent ainsi de saisir pourquoi, parmi les classes populaires, le souci environnemental peut ne pas se traduire par l'adoption des gestes canoniques du verdissement du style de vie.

L'insistance sur l'inertie du style de vie et l'absence de valorisation écologique du goût pour le raisonnable mises en évidence précédemment manifestent chacune un faible intérêt pour les profits symboliques liés au verdissement du quotidien. Cela différencie nettement les membres des classes populaires des individus plus favorisés, qui tendent quant à eux à être sensibles aux profits de distinction accessibles grâce à ces pratiques (comme attesté par Carfagna et al., 2014; Comby, 2015a ; Grossetête, 2019). Ces sens pratiques sont ainsi à rapprocher d'un sens moral, lui aussi caractéristique du rapport réaliste à l'enjeu écologique, mais sur son versant symbolique cette fois-ci. Ajusté aux principes décrits précédemment, il est surtout marqué par la conscience de la modestie sociale dont font preuve les individus.

Le cas de Maurice en est particulièrement illustratif. Lorsque je le rencontre pour la première fois au pied de son immeuble, alors qu'il est accompagné par un ami, il me répond de manière polie mais ferme ne pas être intéressé par l'accompagnement : « Non, moi, ça ne me paraît pas une bonne chose. Je sais gérer chez moi et je n'ai pas besoin que l'on vienne me dire quoi faire. Des économies, j'en fais déjà ». Il se montre cependant curieux de savoir quels sont les conseils prodigués et j'évoque les ampoules basse consommation et la distribution d'un sablier pour pousser à réduire la durée de la douche, ce qui le fait réagir (cf. *supra*). Relancé sur la question de savoir si ces conseils pourraient aider les locataires à protéger la planète, Maurice répond que : « Ce n'est pas là que ça se joue ». Même s'il considère le changement climatique comme quelque chose de réel et problématique (« On n'est pas Trump, nous ! »), il conclut : « Ce n'est pas la douche du petit Monsieur qui détruit la nature ».

Dans un entretien réalisé postérieurement à son domicile, il put préciser sa conception des problèmes environnementaux :

« Franchement, c'est pas mon truc. Ça, je ne vais pas vous mentir. C'est vrai qu'à la télé on voit que les glaciers fondent, l'été dernier il est monté jusqu'à 40 degrés. Franchement, je sais [il

insiste] qu'il y a un danger [...] Mais qu'est-ce que je fais ? Si les grosses entreprises se chargent de travailler sans tenir compte du citoyen lambda et que cela a des répercussions sur la planète, après qu'on ne nous demande pas à nous de faire des sacrifices. C'est dans ce sens-là que je dis que je me sens un peu... pas concerné quoi [...] Je n'ai rien à voir avec ceux qui font la guerre dans les pays du monde, qui font des essais nucléaires, qui détruisent les forêts et tondent le bois comme au Congo [...] Est-ce que si je trie mes objets, est-ce que si je me lave avec beaucoup plus d'eau, ça va agir ? Moi c'est ce lien que je n'arrive pas trop à comprendre. »

Maurice pouvait ainsi être préoccupé par les dégradations environnementales sans que la question écologique ne tienne une place importante dans son quotidien. Et s'il ne se sentait « pas concerné », ce n'était ni par méconnaissance des enjeux (il confia avec tristesse avoir des ami·e·s dont les villages avaient disparu à cause de la montée des eaux dans son pays natal), ni par manque de sens moral (fidèle pentecôtiste, la religion tenait une place capitale dans sa vie et façonnait largement ses positions politiques). Sa réaction témoignait plutôt d'une sorte de réalisme qui le conduisait à douter de la responsabilité des petit·e·s consommateurs·rices et à pointer à la place celle des dirigeant·e·s politiques ou économiques.

On peut faire l'hypothèse que sa trajectoire ascendante (cf. *supra*) a participé à lui donner « un sens vertical (hiérarchique) de l'orientation dans le monde social et culturel » (Lahire, 2006:422) et que c'est ainsi qu'on peut comprendre sa formule à propos du faible impact de la « douche du *petit* monsieur » [je souligne] : la conscience de la modestie du statut social favorise la modestie dans l'évaluation des effets de l'action individuelle. De même qu'Hoggart soulignait qu'au sein des classes populaires anglaises : « On ne leur demande pas de prendre le monde à bras-le-corps et de le transformer, telle semble être l'opinion générale » (Hoggart, 1970, p. 137), Maurice manifestait ici non pas une forme d'égoïsme mais une modestie ajustée à sa position sociale. Par contraste, cette modestie souligne aussi la part d'*hubris* qu'il y a à considérer que de ses gestes quotidiens dépend la trajectoire du système-Terre, forme de démesure optimiste en miroir de l'*hubris* nourrie cette fois par le discours sur l'anthropocène qui élève l'agir humain au rang de force tellurique destructrice (Bonneuil et Fressoz, 2013:104).

D'autres enquêté·e·s mentionnèrent également le fait que : « Il n'y a pas que nous. Il faudrait commencer par les bombes, les fusées, tout ça avant. C'est pas que nous » (Damien, ouvrier du bâtiment, résident des Phares). Cependant, tou·te·s les locataires de résidences HLM n'exprimaient pas cette distance avec l'individualisation des responsabilités environnementales sur un mode aussi affirmatif. Les personnes démarchées par les programmes institutionnels l'ont souvent manifestée sous la forme d'une absence d'adhésion et d'un évitement des propositions de sensibilisation aux « écogestes » (cf. chapitre 4). Qu'elles et ils se soient plaint·e·s des mauvaises pratiques du bailleur social (qui « devrait commencer par donner

l'exemple au lieu de laisser la lumière allumée toute la nuit dans les halls »), des grandes entreprises, de l'État ou de leurs voisine·es, dont les « incivilités » étaient souvent pointées (cf. *infra*), nombre d'enquêté·e·s se sont montré·e·s sceptiques face à l'idée que ce serait à elles et eux, individuellement, de faire leur possible pour l'écologie. Ce résultat rejoint l'étude des engagements associatifs en milieux populaires effectuée par Séverine Misset et Yasmine Siblot (2019), dont les enquêté·e·s se montrent critiques à l'égard des associations qui prétendent « refaire le monde ». Il fait également écho au constat d'Hoggart à propos des membres des classes populaires anglaises (1970:150), selon lequel :

« Ils sont assiégés par une foule d'abstractions : on leur demande de se “dévouer au bien public”, “d’être de bons citoyens”, “de concevoir que tous doivent être au service de la collectivité”. Si ces appels ne trouvent généralement pas écho et ne représentent que des formules creuses, c'est que les membres des classes populaires ne pensent pas que de telles injonctions s'adressent vraiment à eux. »

Parfois raillées par les responsables institutionnel·le·s, qui y voyaient une forme de désinvolture face à ses responsabilités ou un manque de courage (« Il y a un côté “C'est pas moi, c'est l'autre” » ironisa par exemple Florence), ces réactions pouvaient plutôt s'interpréter comme la conséquence d'une conviction de n'être ni la personne la plus blâmable pour les dégradations environnementales, ni la plus capable de les inverser. On pouvait ainsi y voir l'expression d'un sentiment d'injustice face au fait d'être considéré·e comme écologiquement irresponsable, alors même que mes interlocuteurs et interlocutrices avaient conscience de vivre une vie frugale et peu nocive par rapport à d'autres.

Par contraste avec le sentiment d'*empowerment* exprimé par les militant·e·s d'Alternatiba, dans les régions moins favorisées de l'espace social s'observait donc plutôt un sentiment d'impuissance teinté de fatalisme (résultat également repéré aux États-Unis par Kennedy et Givens, 2019 et confirmé par les données sur lesquelles s'appuyait Jean-Baptiste Comby pour notre article commun). Les données recueillies ici montrent donc que la conviction de pouvoir résister à l'inaction climatique des élites politiques et économiques à travers la réforme de soi et le verdissement du quotidien requerrait certaines dispositions à concevoir son style de vie et ses comportements comme universalisable mais que celles-ci sont inégalement réparties au sein de la population. Il n'y a d'ailleurs rien de surprenant à ce que la multiplication d'expériences d'infériorisation dans les interactions au travail et dans la vie quotidienne (Renahy et Sorignet, 2021), mais aussi face aux institutions, comme l'école (Palheta, 2012), la police (Fassin, 2011) ou les bailleurs sociaux (François, 2014), n'incline pas à se sentir personnellement investi·e d'une mission de sauver la planète. Mais ce désengagement, on le voit dans les propos de

Maurice, ne prenait pas nécessairement une tournure misérabiliste. À cette auto-déresponsabilisation répondait régulièrement une responsabilisation des « grands pays » (la Chine, l'Inde ou les États-Unis étaient les pays les plus souvent mentionnés), des « grandes industries » (qui exploitent le bois, le pétrole ou les minerais), des « gros pollueurs » (qui recourent à des techniques brutales et à des appareils comme les fusées ou les avions). Ces entités dessinaient un « eux » qui, bien qu'assez désincarné et perçu comme étant hors de portée, fournissait un contrepoint à partir duquel peut exister un « nous » caractérisé par la petitesse du statut social, mais aussi des responsabilités dans les grands problèmes du monde.

La relation entre l'affirmation de ce sens moral réaliste et les dynamiques de la domination symbolique peut être interprétée de deux manières contradictoires. D'un côté, la résistance à la responsabilisation individuelle démontre une forme d'autonomie symbolique qui conduit à accorder peu de valeur à des profits de distinction qui sont prisés par les classes plus favorisées mais qui sont plus facilement accessibles pour ces dernières car elles correspondent davantage à leurs dispositions et à leur style de vie. Cela permet notamment de mettre à distance les représentations disqualifiantes de la sensibilité environnementale populaire partagées dans d'autres milieux sociaux, en pointant que d'autres acteurs sont bien plus responsables des dégradations environnementales et en requalifiant le verdissement du quotidien comme une forme de vanité un peu idéaliste. En ce sens, on peut considérer que, sur l'enjeu environnemental, les classes populaires urbaines parviennent à résister à leur réduction au rang de « classe objet » (Bourdieu, 1977) en refusant d'être définies comme le groupe social le moins vertueux écologiquement parce que le plus éloigné des codes du verdissement du quotidien. Cependant, d'un autre côté, ce sens moral ne pousse pas non plus ses membres à réclamer l'identité « écologiste ». Au contraire, la plupart des personnes rencontrées préféraient se tenir à distance de cette figure ou hésitaient à se prononcer vis-à-vis d'elle.

Par exemple, Michèle (ancienne ouvrière et employée, aujourd'hui à la retraite, vivant à la résidence des Phares, cf. *infra*) hésita à se dire « écolo ». Même si elle se félicita de sa propension à être « économe » et à peu utiliser sa voiture (« Moi la voiture, je mets 30€ par mois et c'est tout ! Quand je vais chercher les filles, à pied, tant pis, même s'il pleut, on marche ! ») et qu'elle m'indiqua « compatir à la brutalité des animaux » (« Je suis dans Assistance aux animaux, je donne des petits sous tous les mois »), elle ne se reconnaissait pourtant pas dans cette image et ne se sentait pas exemple pas prête à voter pour des candidats écologistes (« Les écolos, ils sont vraiment dans leur petit monde, ils peuvent pas... Non, non,

pour moi c'est pas possible »). Après avoir tergiversé pour répondre à ma question, elle conclut finalement :

« Je trouve que je suis écolo. Oui. Sans pousser, je rentre pas dans le style des végans, des machins, des ceci, des cela. »

La prononciation française qu'elle employa pour le mot « végans » ([vegã]), qui détone par rapport à la prononciation légitime qui mime l'anglais ([vegan]), témoigne de sa distance avec les codes de la culture dominante du verdissement du quotidien. Cela ne l'empêchait cependant pas de moquer ces styles de vie dominants (« des machins, des ceci, des cela ») et de manifester sa faible appétence pour les profits symboliques qui y étaient associés. Néanmoins, son discours peut aussi se lire comme le signe d'une intériorisation de la domination symbolique, par laquelle elle minorait son identification avec la figure écologiste (« sans pousser ») et ratifiait l'idée qu'être plus écologiquement vertueux consistait à pousser plus loin la logique de l'écologisation du quotidien. La plupart des autres personnes rencontrées se tenaient ainsi encore plus clairement à distance de la figure « écolo », manifestant une forme de dépossession écologique (Comby, 2015b) par laquelle l'incapacité à faire reconnaître publiquement une figure « écolo » ajustée à sa vision du monde et à son style de vie était entérinée. Corinne, 62 ans, assistante maternelle et résidente des Oliviers ayant accepté de suivre l'accompagnement résuma ainsi la position qui était celle de beaucoup de personnes rencontrées : « Je ne dirais pas que je suis écolo, mais je fais ce que je peux ».

L'ambivalence de l'interprétation quant aux liens avec les logiques de la domination sociale (résistance ou intériorisation) est encore renforcée par le fait que la déflexion de la responsabilité individuelle vers d'autres acteurs ne se faisait pas toujours vers le haut et vers les puissants mais était aussi fréquemment tournée vers le bas et vers des membres du voisinage, comme on le verra dans la dernière section du chapitre.

Conclusion de la deuxième section : Des traits communs, qui ne suffisent pourtant pas à unifier les rapports populaires à l'enjeu écologique.

Les traits du rapport réaliste mis au jour dans cette section font tous les trois converger les appréhensions de l'enjeu environnemental au sein des classes populaires. Ils se retrouvent, sous des formes parfois variables, dans la plupart des commentaires recueillis et des interactions observées. L'affirmation de ce réalisme s'appuie sur des attributs anciens de la vie des milieux défavorisés et manifeste des sens moraux et pratiques congruents. Sa cohérence réside dans une conscience de la petitesse du statut social et dans une attention portée aux contraintes dont est

fait le quotidien, qui poussent toutes les deux à voir le verdissement du style de vie promu par les institutions comme une forme d'écologie idéaliste et peu en phase avec « le monde des réalités » (pour reprendre la formulation d'Hoggart). Cependant, ce rapport réaliste à la question écologique ne se définit pas seulement par la négative face aux coûts temporels et matériels de l'écologisation des pratiques ou face à l'impression d'immodestie produite par l'affirmation que les gestes individuels peuvent et doivent changer le cours du monde. Les données collectées donnent également accès à des aspects de la vie des classes populaires à partir desquels ce rapport se constitue positivement. Ainsi, le goût du raisonnable constitue-t-il également un sens pratique qui limite la participation à la dégradation environnementale, tandis que la mise en cause d'un « eux » pollueurs constitue une ressource critique qui pourrait nourrir un discours alternatif quant aux réformes rendues nécessaires par les problèmes environnementaux. Toutefois, malgré ces formes d'appréhension communes et distinctes de celles des milieux sociaux plus favorisés, d'autres traits des rapports réalistes à l'enjeu écologique participaient plutôt à éloigner, voire à opposer, les membres des classes populaires. Quand bien même les discours recueillis esquissaient une identité sobre et réaliste qui se construisait en opposition à l'irresponsabilité des puissants, la force intégratrice de celle-ci se révèle plus faible que les dynamiques centrifuges qui, toujours sur le terrain environnemental, s'exercent en parallèle.

Parce qu'il participe à reconfigurer les manières légitimes d'organiser sa vie, le verdissement du quotidien agit sur cette dimension importante des rapports de classe qu'est la hiérarchisation des styles de vie. Analyser comment les personnes rencontrées négociaient l'injonction dominante à appréhender les problèmes environnementaux à travers l'écologisation des pratiques s'avère alors être un angle d'observation fécond pour étudier les transformations morphologiques des classes populaires. L'hétérogénéité interne des classes populaires contemporaines est un résultat qui a été solidement mis en évidence par la sociologie française depuis une vingtaine d'années. Malgré des caractéristiques communes qui différencient fortement les mondes populaires des secteurs plus favorisés de la société³⁰⁰, l'existence d'écarts quant aux niveaux de qualification, à la stabilité face au travail, aux statuts résidentiels, aux rapports de genre, aux trajectoires migratoires ou à la probabilité d'être discriminé en fonction de son appartenance ethno-raciale fait varier les conditions d'existence des membres de ce

³⁰⁰ On a déjà mentionné les trois caractéristiques classiquement décrites par Olivier Schwartz (Collovald et Schwartz, 2006) : la petitesse du statut social, l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement par rapport au capital culturel. En suivant Yasmine Siblot et ses collègues (2015), on pourrait ajouter certains traits qui stabilisent également le rapprochement des membres des classes populaires, comme la position subalterne au travail, des perspectives de mobilité sociale réduites et des taux d'homogamie importants.

groupe social dans des proportions qui ne peuvent être négligées. Il est devenu commun de distinguer plusieurs « fractions de classe » afin de décrire plus finement la diversité des positions sociales des individus et des ménages (pour une caractérisation statistique récente, voir Amossé, 2019). Dans le sillon des travaux récents sur la sociologie des classes populaires contemporaines (Siblot et al., 2015), l'étude des rapports à l'enjeu environnemental rend alors visibles les frontières internes aux groupes populaires et les tensions statutaires qui les animent. Les traits du réalisme précédemment mis à jour ne disparaissent pas mais tendent à s'exprimer dans des langages ou sous des formes différentes d'une fraction de classe à une autre.

Ainsi, avec Jean-Baptiste Comby³⁰¹, nous avons montré que les dynamiques statutaires faisaient diverger le sens du réalisme entre deux pôles des fractions stabilisées des classes populaires : un pôle culturel (dont la stabilité est assurée par un certain volume de ressources culturelles, malgré des capitaux économiques restreints) et un pôle économique (dont la stabilité est assurée par un certain volume de ressources économiques, malgré des capitaux culturels restreints). Généralement engagé·e·s dans de petites mobilités ascendantes, les enquêté·e·s proches de ces pôles s'opposaient à travers une concurrence pour la définition des styles de vie légitimes : alors que celles et ceux du pôle culturel misaient plutôt sur les composantes éthiques de la légitimité en manifestant une forme de bonne volonté environnementale³⁰², celles et ceux du pôle économique investissaient plutôt les dimensions consuméristes de la réussite et assumaient leur désengagement vis-à-vis des exigences écologiques. La contradiction avec les traits du rapport réaliste qu'on vient de décrire n'est qu'apparente, puisque ces deux rapports contrastés restent fortement marqués par une attention à la réalité des conditions de vie : pour le pôle culturel, l'écologisation des pratiques devient une composante essentielle de l'exigence à « faire de son mieux » et permet de transfigurer la présentation d'un style de vie économiquement contraint, tandis que pour le pôle économique la primauté donnée aux aspirations matérielles relève d'une forme de réalisme dès lors qu'il s'agit de « consommer comme tout le monde » (Amossé et Cartier, 2019) mais sans s'encombrer de préoccupations éthiques.

³⁰¹ Même si des éléments de preuve corroborant ces résultats sont également présents dans les données recueillies sur mes terrains d'enquête (en particulier sur le rôle des sociabilités, qui tendent à attirer les personnes rencontrées vers un pôle ou un autre et à faire converger leur rapport avec l'une ou l'autre version du réalisme populaire), c'est principalement à partir des données de mon co-auteur que ces résultats ont été élaborés et établis. Je fais donc le choix de ne pas en reproduire la démonstration ici et de seulement les mentionner. Je me permets donc de renvoyer à notre article pour plus de détails (Comby et Malier, 2021).

³⁰² Celle-ci rappelle la « bonne volonté sanitaire » observée au sein des fractions stables des classes populaires par Anne-Marie Arborio et Marie-Hélène Lechien (2019a).

Si ces tendances étaient également discernables parmi les enquêté·e·s des résidences HLM, elles étaient cependant moins prononcées, notamment à cause du plus faible nombre de personnes se rapprochant des fractions stables des classes populaires. Elles étaient surtout reléguées au second plan par d'autres tensions et conflits, propres cette fois aux habitant·e·s des quartiers d'habitat social.

III. Tensions et conflits : L'appréhension des questions environnementales à l'épreuve des différenciations internes aux classes populaires

Au-delà de l'hétérogénéité matérielle interne aux classes populaires, la sociologie française de ces vingt dernières années a également montré comment diverses dynamiques et transformations sociales ont à la fois fragilisé l'unité symbolique et politique des groupes dominés (recul des partis et syndicats ouvriers, progression de l'abstention, déstabilisation de la « condition salariale ») et ont participé à les décloisonner culturellement du reste de la société (tertiarisation des emplois subalternes, poursuite de la démocratisation scolaire, extension de l'accès à la propriété, etc.). Ces évolutions ont donc reconfiguré les relations symboliques entre les différentes fractions des classes populaires, débouchant sur le développement de ce qu'Olivier Schwartz a appelé une « conscience triangulaire » (Collovald et Schwartz, 2006), dont des travaux récents ont montré la « banalisation » (Lechien et Siblot, 2019). Ce schème de perception du monde substitue à l'opposition binaire classiquement mise en évidence par Hoggart (1970) entre « eux » et « nous » une partition ternaire de l'espace social qui distingue le « nous » d'un « eux » d'en haut, mais aussi d'un « eux » d'en bas. Il façonne en partie l'appréhension des enjeux écologiques puisque, outre la différenciation avec un « eux » d'en haut pollueur décrite précédemment, les personnes rencontrées prenaient aussi fréquemment leurs distances avec un « eux » d'en bas : celles et ceux qui étaient accusé·e·s de ne rien respecter et d'être inconséquent·e·s.

Comme on va le voir dans une première sous-section (1), un quatrième trait structurant des rapports réalistes à l'enjeu écologique se révélait en effet particulièrement conflictuel parmi les locataires des résidences HLM : celui qui poussait à considérer les dégradations environnementales à partir d'une attention pour le milieu de vie proche. Comme on a commencé à le voir au chapitre 5, la dénonciation de la présence des déchets dans le milieu de vie était

fréquente parmi les locataires des résidences HLM. Cependant, elle impliquait le plus souvent une mise en cause de l'incivilité des voisin·e·s. Même si ce trait était commun à l'ensemble des membres du voisinage (ou presque), il tendait donc plutôt à les opposer qu'à les rassembler. Il réactivait notamment des conflits liés aux appartenances ethno-raciales et à l'âge. On verra ensuite dans une deuxième sous-section (2) comment le goût pour le raisonnable pouvait amener à critiquer celles et ceux qui étaient considéré·e·s comme ne faisant pas assez attention à leurs consommations. Les tensions liées à ces accusations étaient particulièrement vives au sein des familles et répondaient à des rapports sociaux façonnés par des différences générationnelles et par les trajectoires migratoires.

1. Tensions sur les pollutions locales : La dénonciation de « ceux qui s'en foutent »

Le rapport réaliste des classes populaires à l'enjeu écologique, qui les porte à l'appréhender à partir d'expériences concrètes et ancrées, se manifeste notamment par une attention particulière aux pollutions locales et visibles. Alors que les lectures de l'écologie les plus répandues au sein des classes moyennes et supérieures situent généralement « l'environnement » à une échelle globale (changement climatique, épuisement des ressources, effondrement, etc.) qui est déliée de l'expérience vécue du monde (Macnaghten, 2003), les membres des classes populaires s'appuient d'abord sur le registre de la proximité pour concevoir les dégradations environnementales et le souci qu'il convient d'y apporter. Le réalisme poussait ici à percevoir les questions environnementales à travers la manière dont elles affectaient le milieu de vie et la qualité des conditions d'existence. On se souvient par exemple du jeune homme avec lequel l'interaction ratée était rapportée au commencement de ce chapitre et qui, malgré la brièveté de notre échange, avait eu le temps d'indiquer qu'être responsable pour l'environnement impliquait pour lui de « ne pas jeter un papier par terre », voire de « le ramasser ». Dans la même lignée, Mohamed, étudiant dans une école de management de province, fils d'un ouvrier qualifié et d'une mère au foyer, s'étonna que la résidence où vivaient ses parents soit ciblée par les programmes d'éducation à l'écologie :

« L'environnement ? Franchement ici, toutes les mamans elles font un geste pour la planète. Faut pas croire, elles nous cassent la tête avec les déchets. Dès qu'il y a un truc sale dehors, dès qu'un petit il jette sa boîte de gâteaux par terre, je te promets, il se mange une rafale par une maman ou par un voisin pour qu'il ramasse sa merde et qu'il la jette à la poubelle. »

La préoccupation pour l'environnement se lisait et s'opérait ainsi en grande partie à travers un travail de régulation morale (éducation des enfants, surveillance des comportements déviants, réparation des dégradations observées) qui visait non pas à célébrer les comportements exemplaires (comme le font les récits écologiques dominants), mais à réprouver ceux jugés intolérables. Principalement assuré par des femmes, il participait de cette posture de « réforme de l'intérieur » des classes populaires qu'Anne-Marie Arborio et Marie-Hélène Lechien (2019a:106) ont repérée sur les rapports à la santé.

C'est un schème à nouveau caractéristique des classes populaires qui était alors mobilisé pour évaluer le monde, les autres et soi-même : celui d'une respectabilité supposant de respecter l'entourage. Par exemple, Corinne (assistante maternelle, locataire aux Oliviers qui a suivi l'accompagnement aux « écogestes ») me raconta s'être retrouvée à devoir nettoyer une flaque d'urine de chien dans son ascenseur, elle qui n'avait pourtant pas d'animaux de compagnie :

« Ça, ce sont les jeunes générations. Nous, mon mari et moi, on a le respect des autres, quand on va quelque part on respecte le lieu, moi je ramasse toujours quelque chose quand je le vois qui traîne, une canette ou autre chose. »

L'importance accordée à la bonne tenue des lieux de vie répondait à « une aspiration à être jugé(e) digne de respect, tant dans les jugements qui ont cours sur les marchés locaux que par le regard classant de ceux et celles qui disposent de ressources symboliques et culturelles plus élevées. Le respect est, en ce sens, une exigence fondatrice des groupes rarement respectés » (Pouly, 2015:361). Le sentiment de honte face à la dégradation du milieu de vie, fréquemment exprimé, semblait largement motiver cette attention portée aux pollutions proches. C'est ainsi à la résidence des Phares, dont la réputation était particulièrement dégradée par rapport à celles des Oliviers et des Plateaux, que j'ai rencontré le plus souvent des commentaires sur la mauvaise gestion des déchets.

Destiné à neutraliser des logiques d'infériorisation, ce schème de la respectabilité aurait donc pu nourrir des conflits envers un « eux » du haut, qui serait non plus hors de portée mais spatialement proche et irrespectueux : des entreprises polluant les cours d'eau locaux, des zones industrielles rendant l'air irrespirable, des pouvoirs publics et des responsables de la planification urbaine renforçant les inégalités face aux nuisances et aux aménités environnementales. Cependant, même s'il amenait parfois à mettre en cause le bailleur social et ses gardien·ne·s qui ne nettoyaient pas assez les allées des résidences, il amenait bien plus souvent mes interlocuteurs et interlocutrices à dénoncer un « eux » d'en bas composé de membres du voisinage jugés « incivils » (cf. chapitre 5). Ces proches étaient régulièrement

accusé·e·s d'encombrer les espaces communs de leurs détrit·us, de piétiner les jardinières ou de ne pas nettoyer les déjections canines :

« Les gens s'en foutent, ils ne pensent qu'à eux, nous on ramasse toujours, mais les jeunes ils n'ont aucun respect. C'est une question d'éducation, cette génération, franchement... »
(Christine, surveillante de collè·ge retraitée, habitante des Oliviers).

Comme on peut le lire à travers ces extraits, la charge émotionnelle et morale de ces accusations était significativement plus forte que lorsque les pollueurs d'en haut étaient dénoncés à propos d'atteintes à l'environnement lointaines et diffuses (déforestation, émission de CO₂, etc.). Contrairement à d'autres régions du monde, la faiblesse de la tradition militante de la « Justice Environnementale » susceptible de politiser les enjeux liés à la qualité environnementale des lieux de vie des groupes dominés n'aidait pas les personnes rencontrées à réinscrire l'exposition aux pollutions dans le cadre d'une dénonciation plus large des processus de domination sociale et raciale. Au contraire, la question des pollutions locales venait (ré)activer des dispositions morales dévalorisant le « laxisme » supposé de certain·e·s proches et accentuait des clivages internes au groupe social local. Deux principales lignes de conflit étaient particulièrement récurrentes.

La première était intergénérationnelle : comme l'attestent les trois précédents verbatim, « les jeunes » étaient la principale cible des discours dénonçant le manque de respect du voisinage. La dénonciation des « papiers » jetés dans la rue ouvrait souvent sur un ensemble de reproches plus généraux, à propos du bruit et des cris, de la vulgarité dans les interactions et du manque de considération pour les anciens, des « tags » et de l'usage des espaces communs jugés dérangeants (consommation d'alcool, barbecues, regroupements, etc.), voire illégaux (consommation de cannabis, trafic de drogue). Cependant, ce groupe, qui semblait pouvoir recouvrir aussi bien de jeunes enfants que des adolescent·e·s et même de jeunes adultes, ne renvoyait pas qu'à une question d'âge. On sait en effet que l'expression « jeunes de banlieue » constitue une catégorie stigmatisante qui a accompagné l'institutionnalisation de la politique de la ville en désignant de manière vague ceux qui constitueraient les nouvelles « classes dangereuses » (Tissot, 2007). Il semblait d'abord que ces commentaires visaient en priorité les garçons, qui étaient plus souvent décrits comme irrespectueux et menaçants par mes interlocuteurs et interlocutrices. À travers « les jeunes », c'était aussi souvent le « manque d'éducation » et de présence des parents qui était aussi mis en cause, un reproche dont on sait qu'il est souvent adressé aux familles maghrébines à cause de représentations culturalistes (Masclat, 2002). Même si peu de commentaires à propos des « jeunes » faisaient explicitement référence à l'origine géographique des parents, on peut se demander dans quelle mesure

l'emploi de cette catégorie ne fonctionnait pas comme une manière d'euphémiser formellement, tout en la renforçant implicitement, la racialisation des rapports sociaux en désignant de manière codée les jeunes hommes issus de l'immigration postcoloniale.

La seconde ligne de conflit était quant à elle explicitement ethno-raciale. Comme Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen (2007:253) l'avaient déjà observé au début des années 2000, le thème des déchets cristallisait l'hostilité d'une partie des retraité·es blanc·he·s envers leurs voisin·e·s issu·e·s de l'immigration postcoloniale qui s'étaient installé·e·s plus récemment dans les résidences HLM. C'est ce qu'illustre le cas de Michèle, ancienne ouvrière promue télévendeuse, désormais retraitée, qui habitait depuis près de 50 ans aux Phares. Très investie dans l'entretien du florissant jardin partagé situé au pied de son immeuble, elle ne se sentait pas personnellement concernée par l'accompagnement aux « écogestes » : « Je sais déjà tout ce qu'il faut faire » m'expliqua-t-elle. Cependant, elle se réjouit que le bailleur social tente de responsabiliser les autres locataires, en particulier « ceux qui s'en foutent » : les « Africains » et les « Musulmans » comme elle le précisa spontanément. Ses positions politiques étaient ambiguës : elle me dit voter « à droite », détester Marine Le Pen et exprima son soutien au mouvement *Black Lives Matter*, dont elle avait apposé le logo sur sa photo de profil sur les réseaux sociaux. Mais, même si elle prit certaines précautions oratoires (« Je ne suis pas raciste hein ! »), ses propos laissaient peu de doutes sur la coloration culturaliste et stigmatisante du regard racisant qu'elle portait sur certain·e·s de ses voisin·e·s :

- [Michèle] : Moi je trouve qu'ils ne savent pas vivre comme nous.
- [H.M.] : *Comment ça ?*
- [Michèle] : Ils jettent leurs ordures par les fenêtres [...] parce qu'ils ont la flemme de descendre. C'est pas dans leur culture d'aller porter leur sac d'ordures. Et, pareil, quand ils vont les porter, les sacs ils sont gigantesques, ils sont hauts comme ça, ils ne rentrent pas dans le truc [le conteneur] donc ils les laissent [dans le passage]. Ou alors ils le gardent chez eux et ça amène des cafards. Et donc il y a des cafards, beaucoup de cafards...

L'enjeu environnemental fournissait ainsi un terrain sur lequel il était possible d'exprimer son ressentiment envers une partie des voisin·es, mais aussi de manifester son « hypercivisme » pour se présenter comme faisant partie des « honnêtes gens ». Il pouvait être approprié comme un ensemble de normes à respecter et à faire respecter, celles-ci étant devenues « un terrain d'affrontement entre diverses composantes de la population » (Braconnier et Dormagen, 2007: 245). Cette tendance n'était pas réservée aux locataires se percevant comme faisant partie du groupe majoritaire et pouvait aussi se retrouver chez des personnes appartenant à des minorités ethno-raciales, à l'image de Maurice qui exprima également son énervement face à la mauvaise gestion des ordures par certain·e·s voisin·e·s. Il m'indiqua par exemple qu'un dimanche matin,

en route vers l'église, il faillit remonter chez lui et enfiler des gants pour nettoyer les abords d'une borne semi-enterrée où s'accumulaient de nombreux sacs poubelles. Cependant, c'étaient le plus souvent des représentations culturalistes qui revenaient dans les discours sur les pollutions locales et qui dénonçaient des personnes supposées être immigrées ou descendantes d'immigré·e·s qui étaient alors renvoyées à une identité altérée et stigmatisante.

Ces réaffirmations de la respectabilité n'étaient pas tant motivées par la volonté de se grandir socialement que par le souci de se démarquer de celles et ceux dont on ne cautionnait pas le style de vie et auquel·le·s on ne souhaitait pas être assimilé·e : les personnes jugées irrespectueuses, égoïstes, peu attentionnées, gaspilleuses et sales ; les mêmes qui, sur d'autres questions comme la santé ou le bénévolat, sont stigmatisées pour leurs abus et renvoyées au rang « d'assistées » ou « de cas sociaux » (Misset et Siblot, 2019 ; Arborio et Lechien, 2019a). On retrouve là encore des constats proches de ceux d'Hoggart lorsqu'il signalait que : « En réalité, la propreté, l'épargne et l'amour-propre procèdent plus du désir de ne pas succomber aux pressions du milieu que du désir de s'élever et d'échapper à sa classe » (Hoggart, 1970:123). Plus précisément, l'attention portée au milieu de vie participait aux efforts réalisés pour préserver la fierté du territoire et du groupe, tout en réactivant paradoxalement des conflits en son sein.

2. Tensions sur l'usage des ressources : L'énervement des parents et grands-parents contre les jeunes qui « passent 30 minutes sous la douche »

De telles oppositions et divergences internes au groupe social pouvaient également être observées à propos d'un autre trait du rapport réaliste à l'enjeu écologique : l'attachement au goût du raisonnable. On a déjà vu dans de nombreux commentaires rapportés précédemment comment les personnes rencontrées dans les résidences enquêtées pouvaient chercher à se différencier des « cas sociaux » qui « ne veulent pas changer » et qui « veulent continuer à prendre des douches en regardant au plafond » (selon les mots de Mme C. dans la scène introductive du chapitre 1), de ceux « qui jettent l'argent par les fenêtres » et ne réfléchissent pas (Mustapha, au chapitre 4) ou de ceux qui ne sont pas « intelligents » et qui ne font pas attention (Malika, plus haut dans ce chapitre). Même s'il était fréquent que le goût du raisonnable soit présenté comme un attribut collectif des membres du groupe social (« On sait faire pour économiser. [...] On a tellement été bridés de tout, on a été habitués comme ça étant

petits donc on va pas gaspiller » s'énervait par exemple Mme S. au chapitre 4), sa mise en avant pouvait, dans certains cas, permettre de dévier l'injonction responsabilisatrice portée par les programmes d'accompagnement vers une partie du voisinage qui ne surveillerait pas assez ses consommations.

C'est ce qu'illustre le cas de Christine (surveillante de collègue à la retraite, cf. *supra*), qui dit n'avoir pas reçu la visite du programme de sensibilisation aux écogestes à son domicile mais qui s'enthousiasma en apprenant qu'il visait à responsabiliser les habitants de la résidence. Dénonçant les nombreuses « incivilités » subies au quotidien (papiers jetés par les enfants, encombrants mal déposés, jeunes qui « picolent et fument sur les bancs », boîtes aux lettres qui débordent dans le hall d'entrée, traces de vélo sur les murs de la cage d'escalier, etc.), elle se plaignit en particulier d'un couple vivant dans son immeuble, qui ne faisait pas le tri et dont les cinq enfants laissaient couler l'eau des robinets et de la douche au point d'avoir causé une inondation : « Elle est venue me voir l'autre jour en s'étonnant d'avoir eu 300€ de charges en plus ! Tu parles, c'est la faute de ses enfants ! » - « Mais eux c'est spécial... » lui répondit, d'un air entendu et en refusant de préciser sa pensée, son mari qui assistait à notre conversation. À l'inverse, elle se félicita de sa propension à être « économe » et en profita pour mettre en avant sa civilité environnementale : dans son couple à elle, on faisait le tri, on faisait « attention » à l'eau et à l'électricité et on n'avait qu'une voiture (pour des raisons économiques). Le mari, ancien ouvrier, ajouta que, contrairement à lui, le voisin ne faisait pas l'effort de monter les packs d'eau en bouteille jusque chez lui et que sa famille buvait donc l'eau du robinet, ce qu'il voyait comme un signe de fainéantise qui alourdissait d'autant plus la facture d'eau. Quand je leur fis remarquer que boire l'eau du robinet constituait justement l'un des écogestes conseillés par le programme, le couple s'énerva et repoussa cette idée. Son appréciation de l'écologie dominante devint subitement moins positive, alors qu'elle ne lui permettait plus de valoriser son style de vie pour se distinguer des voisins et voisines. Faisant référence à l'annonce par la Ministre de l'écologie, quelques jours plus tôt, d'un projet d'interdire la vente en libre-service de *Round Up* aux particuliers, Christine s'exclama, visiblement exaspérée :

« Avant, quand il n'y avait pas l'écologie, on vivait bien, hein ! Et on n'en est pas morts ! Et cette connoise de Ségolène [Royal] qui nous emmerde avec le désherbant, elle ne croit pas qu'il y a plus important ? »

À la question de savoir si elle accepterait d'être sensibilisée elle-même aux « écogestes », elle répondit ne pas en avoir besoin : « Je ne fais pas tout ce que je pourrais faire, mais je fais déjà ce que je peux et c'est pas mal ».

Ces dénonciations de l'inconséquence des autres ménages portaient cependant bien plus rarement sur les consommations domestiques que sur les déchets polluant l'espace de vie commun. La raison tient probablement à ce que les premières étaient considérées comme relevant du « monde privé » de chaque foyer et que les personnes rencontrées tenaient autant à respecter l'autonomie domestique des autres qu'elles attendaient qu'on respecte la leur. Les tensions sur la consommation de ressources prenaient en revanche une intensité particulière à l'intérieur des familles populaires, et plus particulièrement à l'intérieur des familles dans lesquelles les parents avaient connu une trajectoire de migration.

Il était ainsi assez fréquent que des personnes démarchées par les accompagnements expriment leur sentiment que c'est leurs enfants qui bénéficieraient le plus des conseils sur l'écologisation du quotidien (à l'image de Mme B. qui, dans l'introduction du chapitre 4, renvoie l'injonction à faire le tri vers ses filles). Par exemple, Monsieur A., originaire du Cameroun (profession inconnue), se montra d'abord réticent face à la proposition des volontaires de Doroy, puis se ravisa :

« C'est très intéressant ce que vous faites. Il vaudrait mieux que vous reveniez quand mes enfants seront là, ce sera plus utile pour eux, pour leur génération. Parce que nous, on a déjà nos habitudes, mais eux ce n'est pas trop tard, ils peuvent encore changer. Et ils ont besoin de changer parce qu'ils font n'importe quoi avec l'eau parfois. Si on ne les surveille pas, ils passent 30 minutes sous la douche ceux-là... ».

Quand nous revînmes plus tard dans la journée, ce furent bien les enfants qui répondirent à l'interphone, mais les parents n'étant plus présents dans l'appartement, ils ne nous ouvrirent pas et nous repartîmes. Mais, au-delà de l'évitement tactique de la responsabilisation permis par cette convocation des enfants absents par Monsieur A., les plaintes contre le manque d'« attention » des jeunes générations était fréquent parmi les personnes rencontrées.

Ainsi, à la résidence des Phares, Ali, ancien ouvrier de l'industrie automobile, septuagénaire de nationalité algérienne, m'indiqua qu'il pensait ouvrir la porte aux médiatrices si elles toquaient chez lui mais que c'étaient surtout ses enfants et petits-enfants qui auraient eu besoin de leurs conseils :

« Moi j'ai vécu la guerre. Je sais que ce c'est la misère, alors je sais faire des économies. Mais c'est bien de discuter donc je leur ouvrirai. Mais c'est mes enfants et les petits, quand je leur dis quelque chose, ils m'envoient balader. Ils devraient faire plus attention ».

Également repérées par MacGregor, Walker et Katz-Gerro (2019:147) au sein des familles immigrées somaliennes vivant dans le quartier populaire de *Moss Side*, à Manchester, ces

tensions intrafamiliales à propos de l'usage raisonnable des ressources, et en particulier de l'eau, semblent liées à des sens pratiques contradictoires façonnés par des contextes de disponibilité des ressources différents. Ce sont alors des effets de génération et de mobilité géographique qui se croisent, comme l'illustre le cas de la famille de Maurice.

Lors de notre entretien, Maurice indiqua lui aussi que la douche des enfants était un sujet de « tensions » familiales. Il estima qu'« Ils consomment trop d'eau » et indiqua cogner à la porte de la salle de bain lorsqu'il entendait « la chaudière en route sans s'arrêter » pour les presser de finir. Même s'il considéra que « La douche est un moment de détente et je ne veux pas non plus trop en priver les enfants », il semblait préoccupé par les factures auxquelles devait faire face le ménage et reconnut à moitié, à travers des phrases détournées, recevoir des rappels de charge. À propos de ses propres pratiques, Maurice m'expliqua que, pendant la semaine, il prenait lui-même sa douche en mettant de l'eau dans un seau, posé dans la baignoire, afin d'économiser l'eau. Il avait adopté cette pratique, initiée par sa femme qui semblait l'avoir importée de Côte-d'Ivoire³⁰³, depuis l'achat du pavillon situé à la frontière de l'Île-de-France (cf. *supra*), lorsque le besoin de faire des économies était devenu plus pressant. Même s'il lui arrivait de prendre un bain pendant les fins de semaine pour se délasser, il semblait fier des économies ainsi réalisées et aurait aimé que ses enfants prennent leur douche de la même façon. On peut ainsi faire l'hypothèse que, dans le cas des familles immigrées venant d'un contexte dans lequel la ressource en eau était limitée (comme c'est le cas pour Maurice et sa femme), l'hystérèse d'un sens pratique favorisant des comportements très économes peut opposer les premières générations aux plus récentes, qui ont quant à elles grandi dans un contexte d'abondance de la ressource en eau.

Ce phénomène ne semble d'ailleurs pas propre aux familles ayant connu des migrations internationales, comme le suggère le cas de Mme S. Cette septuagénaire qui a grandi « à la campagne » en France, indiqua également avoir appris à faire des économies très tôt et n'avoir pas toujours eu accès au confort des résidences HLM dans sa jeunesse. Elle aussi se plaignit du manque d'« attention » des jeunes générations et, plus particulièrement de ses petits-enfants. Elle leur reprochait non seulement ce qu'elle percevait comme une mauvaise gestion des déchets, mais aussi de ne pas éteindre systématiquement la lumière en sortant d'une pièce ou de ne « gaspiller ». Ainsi, depuis les années 1950, les résidences d'habitat social ont joué, pour plusieurs générations, un rôle de porte d'entrée vers un mode de vie plus proche des normes de

³⁰³ L'importation de cette même pratique a également été observée auprès d'immigrantes vietnamiennes vers l'Australie par Maller et Strengers (2013).

confort des classes moyennes et supérieures, notamment à travers l'accès à l'eau courante et aux sanitaires intégrés au reste du domicile. Ce fut d'abord le cas dans les années 1950-1960 pour des locataires quittant les bidonvilles et des maisons modestes en milieu rural, puis, depuis les années 1980, pour des personnes immigrées quittant des conditions de logement souvent plus précaires dans leur pays d'origine. Dans les deux cas, les tensions familiales quant à l'usage raisonnable des ressources semblaient liées à l'écart entre les conditions d'existence expérimentées dans l'enfance par les parents ou grands-parents et celles moins contraintes expérimentées par les nouvelles générations.

Comme l'indiquent les réactions de Monsieur D. et d'Ali, le discours institutionnel de responsabilisation environnementale pouvait être perçu comme porteur d'une légitimité renouvelée et plus actuelle pour amener ces dernières à adopter des pratiques économes que les parents ou grands-parents n'arrivaient pas à leur inculquer. De la même façon que les codes dominants de la bienséance écologique pouvaient être stratégiquement appropriés pour se distinguer d'un « eux » d'en bas dont on réprouvait le mode de vie, ils pouvaient aussi être accommodés en ressource éducative pour transmettre le goût du raisonnable aux enfants. Le succès des jeux éducatifs organisés le mercredi après-midi par les volontaires des missions de service civique (cf. chapitre 4) peut alors s'interpréter non seulement comme la conséquence d'un effet d'aubaine pour des parents qui y trouvaient une forme de garderie gratuite, mais aussi comme un effet de leur volonté de rendre les jeunes générations plus conformes à un style de vie économe et frugal.

Alors que, dans d'autres milieux sociaux, les jeunes générations ont tendance à être présentées comme les plus écologiquement réflexives et responsables (on parle ainsi souvent d'une « génération climat » à propos des jeunes, majoritairement issus de classes moyennes et supérieures, qui manifestent pour cette cause³⁰⁴), c'est l'inverse qui semblait se produire au sein des classes populaires urbaines, en particulier dans les familles issues de l'immigration. On voit alors comment les effets de classe, de génération et de migration se croisent et que le rapport à l'enjeu écologique peut être saisi à l'intersection de plusieurs rapports sociaux.

³⁰⁴ Sur les grèves du climat de la jeunesse, voir Haeringer, Delage et Grisoni (2020). Sur la composition sociale des manifestations pour le climat, voir les travaux du collectif Quantité Critique. Ceux-ci n'étant pas encore publiés dans des revues scientifiques, on pourra par exemple se reporter au lien suivant : <https://cler.org/comprendre-la-generation-climat/>

Conclusion de la seconde section : Un rapport à l'enjeu écologique spécifique aux habitant·e·s des résidences HLM ?

Les conflits liés aux rapports à l'enjeu écologique qu'on a décrits dans cette seconde section ne se retrouvaient pas avec la même fréquence ni la même intensité parmi les enquêté·e·s ne vivant pas en résidence d'habitat social dans l'enquête par entretiens mobilisée par Jean-Baptiste Comby pour notre article commun. Même s'ils et elles manifestaient également une préoccupation principalement orientée vers les pollutions locales, en particulier les plus précaires d'entre elles et eux, la dénonciation des comportements des proches occupait moins de place dans les discours. Dans la perspective de la comparaison avec les rapports réalistes manifestés par les pôles culturel et économique des fractions stabilisées, nous avons choisi de décrire ces affrontements symboliques comme étant caractéristiques des « fractions précaires » des classes populaires. Ce choix avait du sens puisque, même sans être toutes confrontées à la précarité du travail³⁰⁵, les personnes rencontrées étaient très souvent dans une situation marquée par la nécessité de faire de nombreux efforts et arrangements pour éviter une chute sociale qui restait menaçante. C'était le cas y compris des retraité·e·s modestes qui, malgré un revenu garanti chaque mois, devaient fréquemment continuer de trouver des ressources supplémentaires pour maintenir leur niveau de vie, par exemple en sous-louant une chambre de leur appartement comme le faisait Michèle, ou en gardant occasionnellement des enfants comme Christine. En outre, même pour des personnes atteignant une stabilité provisoire (à l'image de Maurice, qui devait cependant se montrer très pointilleux sur les dépenses), la proximité avec des voisins et voisines connaissant des situations plus fragiles façonnait certains traits de l'appréhension des questions environnementales. Cela justifiait donc de décrire ensemble le rapport des habitant·e·s des quartiers d'habitat social et, par contraste avec les fractions moyennes et hautes des classes populaires disposant de ressources culturelles ou économiques leur assurant une plus grande stabilité, de les qualifier de « fractions précaires ».

À partir des éléments décrits précédemment, on peut cependant se demander si c'est bien la précarité des conditions d'existence qui est seule déterminante dans le rapport aux enjeux écologiques. Si les locataires des résidences HLM enquêtées ont en partage une appréhension conflictuelle de la question des pollutions locales ou de l'usage raisonnable des ressources, cela

³⁰⁵ Pour rappel, comme indiqué au chapitre 3, lors de mon enquête à la résidence des Phares, près de 19% des familles étaient constituées de foyers monoparentaux, environ 20% des actifs ou actives étaient au chômage et 19% des personnes employées occupaient un emploi précaire (CDD, intérim ou apprentissage). Environ 1/3 des habitant·e·s vivaient sous le seuil de pauvreté.

ne semble pas seulement dû à leur position sur le marché du travail ou à leurs ressources économiques et culturelles, mais aussi à certains éléments de la vie dans les résidences d'habitat social. Bien sûr, il ne s'agit aucunement d'oublier qu'au-delà des conditions de logement qui peuvent paraître similaires, les différences de trajectoire sociale, de statut résidentiel et de caractéristiques des logements distinguent fortement les membres d'un voisinage les un·e·s des autres (Chamboredon et Lemaire, 1970). Néanmoins, habiter dans un grand ensemble ou dans une résidence HLM expose à certaines conditions du vie communes qui semblent façonner en partie la relation entretenue avec les questions environnementales. Ainsi, c'est justement la combinaison entre proximité spatiale et distance sociale qui est elle-même au principe des tensions sur la gestion des déchets. Parce qu'ils et elles expérimentaient à la fois la promiscuité physique dans un milieu de vie densément peuplé et l'inégalité de dotations et de trajectoires, les habitant·e·s des résidences HLM urbaines développaient une appréhension des questions environnementales dotée de traits propres et qui les différencient du reste des classes populaires. Face à la menace commune de stigmatisation et face aux effets partagés des dégradations environnementales localisées, les voisins et voisines d'un même quartier se dénonçaient mutuellement et s'approprièrent le terrain environnemental comme un lieu où pouvait se poursuivre leurs luttes de distinction locale. De manière similaire, parce que l'accès aux résidences HLM avaient coïncidé avec un accès élargi au confort et aux commodités urbaines, c'est dans certaines familles y résidant qu'on retrouvait des tensions intrafamiliales particulièrement vives à propos de l'usage de l'eau ou de l'électricité.

Comme démontré aux chapitres 3 et 4, leur statut résidentiel exposait en outre ces ménages à être ciblés de concert par les institutions pour être éduqué·e·s aux normes de la consommation durable, ce qui n'était pas sans conséquence sur leur politisation face aux questions écologiques.

Conclusion du chapitre : Des principes d'appréhension partagés mais qui ne forment ni une morale écologique commune ni un mouvement politique fédérateur

En contrepoint des discours disqualifiants et misérabilistes qui imputent un manque de sensibilité environnementale aux membres des classes populaires, on a vu se développer très récemment des discours qui, à l'inverse, promeuvent le terme d'« écologie populaire ». Bien que significativement plus rare que les premiers, la mobilisation de ce terme se retrouve à la

fois dans un discours du Président de la République Emmanuel Macron³⁰⁶, dans la bouche d'hommes politiques situés au cœur du jeu électoral³⁰⁷, dans la communication de collectivités locales³⁰⁸ ou dans l'autodénomination de collectifs militants³⁰⁹. Ces discours et initiatives semblent avoir en commun de chercher à mobiliser les classes populaires autour de l'écologie politique et de vouloir incarner une forme d'écologie politique qui ne soit pas coupée des préoccupations et des suffrages des classes populaires. Cependant, ils et elles recouvrent pourtant des positions politiques hétérogènes, voire antagonistes. L'expression « écologie populaire » décrit-elle véritablement un mouvement politique observable au sein de la société française ? Désigne-t-elle une forme de morale écologique spécifiquement populaire ? Dans un cas comme dans l'autre on peut en douter et la multiplicité des usages de ce slogan n'est pas sans rappeler les mises en garde formulées par Pierre Bourdieu (1983) vis-à-vis des définitions à géométrie variable du terme « populaire ».

Les observations présentées dans ce chapitre ne permettent en tout cas pas de mettre en évidence l'existence d'un mouvement fédérant les classes populaires autour d'un projet politique articulé à partir des enjeux écologiques. Même si des schèmes d'appréhensions sont partagés, ils tendent à opposer les individus les uns aux autres au moins autant qu'ils les opposaient aux élites économiques et politiques, dans la lignée de la conscience sociale triangulaire bien mise en évidence par la sociologie des classes populaires récente. La question des pollutions locales, en particulier, révèle l'absence d'une politisation commune. Alors que la défense de la qualité du milieu de vie pourrait rassembler les membres du groupe social et

³⁰⁶ Quelques jours après le début du mouvement des Gilets Jaunes, E. Macron déclarait ainsi que : « Tout sera donc mis en œuvre pour accompagner socialement cette transition, pour que l'écologie à la française que nous sommes en train de faire advenir, puisse être une écologie populaire ». Voir : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/11/28/transition-energetique-changeons-ensemble>.

³⁰⁷ Lors de la primaire du parti Europe-Écologie-Les Verts pour l'élection présidentielle de 2022, Yannick Jadot déclarait par exemple dans son discours de victoire, à Pantin : « Ce n'est pas un hasard si notre événement se tient en Seine-Saint-Denis, car notre écologie, elle est populaire ». Voir : <https://www.ouest-france.fr/elections/presidentielle/direct-primaire-ecologiste-qui-de-rousseau-ou-jadot-va-etre-candidat-a-la-presidentielle-41886796-2057-11ec-aeab-7e1fbac55cd7>.

³⁰⁸ De mai à septembre 2021, la mairie du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) a par exemple organisé les « Assises de l'écologie populaire », un dispositif participatif destiné à recueillir les propositions des administré·e·s, mais aussi à les « informer sur les bonnes pratiques ». Voir : www.kremlinbicetre.fr/mairie/democratie-locale/concertation/les-assises-de-lecologie-populaire/

³⁰⁹ La « Maison de l'écologie populaire » était ainsi créée en Juin 2021 à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) par le Front de Mère, mené par Fatima Ouassak, et par un groupe local parisien d'Alternatiba (sans lien avec les groupes locaux que étudiés à Saint-Denis et Argenteuil). Elle est alors présentée comme un « espace d'expérimentation » qui doit être à « l'avant-garde de l'écologie populaire en France ». Voir : <https://reporterre.net/Verdragon-la-premiere-maison-de-l-ecologie-populaire-s-est-ouverte>.

les mobiliser collectivement en imputant les dégradations subies collectivement à un ordre social injuste ou inégal, comme c'est le cas en Argentine, on observe au contraire que les mises en accusations étaient le plus souvent tournées vers l'intérieur du groupe social et qu'elles étaient génératrices de conflit. Cet empêchement de la politisation des nuisances environnementales subies dans le milieu de vie proche est en partie une conséquence de la gouvernamentalité dominante qui, en sensibilisant aux écogestes, tend à désensibiliser aux souffrances environnementales (cf. chapitre 5).

On a en revanche montré comment des sens moraux et pratiques sont partagés au sein des classes populaires et amènent leurs membres à ne pas nier ni ignorer ces enjeux. Ils façonnent des rapports aux questions environnementales fondés sur un réalisme qui traverse les mondes populaires, bien que prenant différentes facettes selon les fractions de classe. À rebours des accusations discréditant leur absence de conscience environnementale, les locataires des résidences enquêtées manifestaient ainsi une certaine forme de souci écologique fondée d'autres principes d'appréhension que les morales écologiques dominantes. Il est pourtant discutable de parler d'une « morale écologique populaire », au sens où ce rapport à l'enjeu écologique, même s'il mobilise des sens moraux, n'est ni purement une affaire de respect de codes de conduite fondés sur une définition du « bien », ni spécifique au domaine écologique.

Accordant une attention forte aux liens entre conditions d'existence et questions environnementales, les membres des classes populaires valorisent davantage les effets écologiques concrètement observables que les grands discours (en opposition avec la tendance dominante mise en évidence au chapitre 1). En ce sens, ils et elles témoignent d'une forte attention aux dégradations proches, mais aussi d'une conscience de leur modestie sociale qui les amène à mettre en doute les discours qui cherchent à les responsabiliser. Leur goût pour le raisonnable les porte à adopter des pratiques économes et peu émettrices de pollution, même si la motivation n'est pas explicitement ni intentionnellement écologiste. En remobilisant la distinction opérée par Michels Foucault (1984) dans l'introduction de *L'usage des plaisirs* (cf. chapitre 4), on peut dire que les conduites vis-à-vis de l'enjeu écologique sont ici moins le produit du respect d'une morale du code (qui spécifierait les conduites écologiques ou non) que la conséquence d'un certain rapport éthique à soi-même et à ses actions. Cependant, cette conduite éthique de soi ne nécessite pas de se penser soi-même comme « écologiste » et n'est pas restreinte aux préoccupations environnementales : elle est le produit d'un certain rapport au monde et aux autres, à la consommation et à la praticité du style de vie, à la quête de respectabilité, à la conscience de sa position dans le monde. Elle ne constitue pourtant pas moins une forme de souci écologiste que celui qui est manifesté par les groupes sociaux plus favorisés

et quand ils exhibent de manière ostentatoire leur motivation écologiste. Des critères d'évaluation conséquentialistes, amèneraient même à considérer le rapport populaire aux enjeux écologiques comme plus écologiquement vertueux que celui des autres classes sociales.

L'étude des rapports populaires à l'enjeu écologique amène donc à mettre en doute la notion même de « morale écologique ». Elle montre que les individus agissent certes en fonction de valeurs morales et de principes éthiques qui les guident dans leurs actions et leurs discours en relation avec leur milieu de vie. Mais elle souligne aussi l'absence d'une « morale écologique », unique, stable et entièrement spécifiée, qui les amènerait à agir pour respecter une forme de bien environnemental isolé du reste de la vie sociale³¹⁰. L'enquête argentine tend à confirmer ce constat, puisque les formes de souci environnemental manifestées par les habitant·e·s des *villas* et *asentamientos* enquêtés sont difficilement comparables à celles rencontrées en France³¹¹. Si une même préoccupation pour les dégradations proches se retrouvait chez ces membres des classes populaires argentines, elle prenait d'autres formes à cause d'un contexte de politisation des questions environnementales différent et à cause des conséquences physiques plus aiguës de la contamination environnementale. Elle amenait plus souvent à mettre en cause les autorités politiques et l'ordre social, mais elle se situait aussi plus clairement dans le registre sanitaire. Par ailleurs, « l'environnement » était plus souvent décrit comme une entité menaçante et dangereuse que comme quelque chose qu'il fallait protéger.

Les sociologues doivent alors faire attention à éviter un biais populiste ou essentialiste qui les amènerait à emboîter le pas d'autres acteurs sociaux et à célébrer l'étendard d'une « écologie populaire » qui masquerait ou nierait les tensions et les effets de la domination sociale qui continuent de fracturer politiquement les classes populaires. La sociologie des classes populaires et celle des pratiques culturelles ont produit suffisamment d'outils théoriques et de résultats empiriques pour éviter de retomber dans une vision homogénéisante ou fantasmée de ce groupe social et de son style de vie. À la place on peut se demander si ces discours politiques qui cherchent à mobiliser les classes populaires à travers l'écologie politique peuvent s'accommoder des rapports populaires à l'enjeu écologique pour accompagner une autre politisation des questions environnementales. On s'interrogera ainsi dans la conclusion générale de la thèse sur quelques tendances politiques récentes, en examinant dans quelle mesure elles sont susceptibles de produire une politisation commune aux classes populaires.

³¹⁰ Cela fait notamment écho aux débats autour d'une septième cité verte (Lafaye et Thévenot, 1993).

³¹¹ Outre le fait que, comme indiqué au chapitre 5, ma position sur le terrain en Argentine ne m'a pas permis d'avoir la même profondeur d'enquête auprès des habitant·e·s des quartiers informels que celle que j'ai eue avec les habitant·e·s des résidences HLM françaises.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le 24 août 2022, à l'issue de deux mois brûlants répertoriés par le programme Copernicus comme l'été le plus chaud jamais enregistré en Europe³¹², le Président de la République française déclarait « la fin de l'insouciance »³¹³. Le pays avait en effet vu se succéder les vagues de chaleurs, de sécheresse, d'incendies et même d'orages qui avaient entraîné des pertes à la fois écosystémiques (plus de 62 000 hectares de végétation étaient partis en fumées pendant l'été), humaines (cinq mort·e·s en Corse de violents orages, un nombre encore inconnu de mort·e·s de la chaleur), économiques (notamment liées aux pertes de récoltes agricoles) et en termes de qualité de vie (notamment à cause de la chaleur et des pénuries d'eau). Repris par la presse nationale³¹⁴, ce discours signait une nouvelle itération du récit de la « prise de conscience environnementale » étudié au chapitre 1 de cette thèse.

À cette déclaration cherchant à incarner la lucidité face au désastre climatique, le discours présidentiel associait une autre formule, tout aussi sentencieuse mais plus concrète : « la fin de l'insouciance » s'accompagnait selon le Président de « la fin de l'abondance ». Cette seconde partie du discours semblait destinée à acclimater l'opinion à la poursuite d'une inflation qui ne serait qu'imparfaitement compensée par des hausses de salaires seulement négociées entreprise par entreprise. Elle préparait aussi le terrain aux projets de réformes de l'automne qui prévoyaient de resserrer les conditions d'accès à l'assurance chômage et de repousser l'âge de départ à la retraite. Elle anticipait, enfin, sur la campagne de communication lancée quelques semaines plus tard pour appeler les citoyen·ne·s à adopter des gestes quotidiens sobres afin de surmonter la « crise énergétique » (cf. Introduction générale de la thèse).

L'analyse sociologique développée dans cette thèse fournit des résultats et des outils conceptuels qui éclairent cette séquence politique et qui, on l'espère, rendent plus intelligibles

³¹² Voir : <https://climate.copernicus.eu/copernicus-summer-2022-europes-hottest-record>. Le programme Copernicus est le service d'observation du changement climatique mis en place par l'Union Européenne.

³¹³ Voir : <https://www.sudouest.fr/politique/emmanuel-macron/macron-previent-de-la-fin-de-l-abondance-et-de-l-insouciance-12021578.php>

³¹⁴ Voir : https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/08/20/climat-l-ete-de-la-fin-de-l-insouciance_6138527_3244.html

les enjeux écologiques en général. Dans cette conclusion, on va d'abord **(I)** s'attacher à dégager plusieurs résultats transversaux, avant **(II)** de dessiner des pistes de prolongements à partir de ceux-ci.

Les dégradations environnementales comme question politique et morale

Un apport central de la thèse est de montrer que les problèmes posés par les dégradations environnementales sont bel et bien des questions politiques et morales. On espère ainsi avoir fait la preuve que les enquêtes de sciences sociales assumant un ancrage disciplinaire classique étaient nécessaires pour décrypter les enjeux soulevés par la détérioration des écosystèmes sous l'effet des activités humaines. Contrairement aux travaux qui acceptent comme prémisse le récit d'une prise de conscience environnementale récente, qui désirent l'approfondissement et la diffusion d'une réflexivité environnementale incluant les non-humains et qui promeuvent un renouvellement épistémologique des sciences sociales pour appréhender l'objet environnemental, l'approche adoptée dans cette thèse a permis de faire ressortir le rôle des rapports de pouvoir et de l'inégalité sociale dans la structuration et la prise en charge des enjeux écologiques auxquels font face les sociétés contemporaines. Alors que certain·e·s ont voulu jeter les outils de la critique avec le bain de l'anthropocentrisme, les descriptions ethnographiques présentées dans ce manuscrit illustrent « l'endurance de la critique » (Fassin, 2017) et sa pertinence, voire sa nécessité, pour saisir la place des questions environnementales dans les sociétés contemporaines.

L'enquête sur le gouvernement croisé des questions environnementales et des classes populaires a ainsi fait apparaître plusieurs contributions au croisement de la sociologie de l'inégalité et de la sociologie de l'environnement. On peut les organiser autour de deux lignes de problématiques, qui associent chacune les aspects politiques et moraux : **(1)** Quels sont les effets des interventions enquêtées sur leur public cible, les classes populaires urbaines ? **(2)** Quels sont leurs effets sur les dégradations environnementales elles-mêmes ?

Quand la politique environnementale tourne à l'éducation morale des pauvres

La thèse a d'abord montré que le récit d'une « prise de conscience environnementale » sur lequel s'appuie la forme de gouvernementalité dominante pour gouverner les enjeux écologiques (chapitre 1) génère des rapports asymétriques entre groupes sociaux et participe à la reproduction des hiérarchies symboliques (chapitre 2). On a ensuite vu que l'articulation de cette tendance à vouloir prendre en charge les dégradations environnementales grâce à une action sur les consciences avec d'autres tendances contemporaines du gouvernement des classes populaires amène en outre à cibler spécifiquement ce public. Ce ciblage revient à exiger de sa part un effort environnemental supérieur au reste de la population (chapitre 3) en l'exhortant à réaliser un travail moral sur lui-même qui convoque les subjectivités individuelles et populaires d'une manière particulière (Chapitre 4). Cependant, d'autres rationalités et schèmes d'interprétation du monde coexistent et pourraient être mobilisés et valorisés par les institutions comme par les militant·e·s écologistes. C'est le cas à la fois pour évaluer les problèmes environnementaux (chapitre 5) et pour concevoir les solutions qu'il convient d'y apporter (chapitre 6). Il n'y a donc aucune nécessité à ce que la gestion des problèmes soulevés par la détérioration des écosystèmes participe à solidifier l'ordre social comme elle le fait, à travers la forme de gouvernementalité située qui est actuellement dominante.

Alors que les travaux de Jean-Baptiste Comby (2015a) ont déjà mis en évidence les profits tirés par les classes favorisées du cadrage individualisant des questions environnementales, ce travail-ci permet, en miroir, de comprendre comment les classes populaires pâtissent de cette problématisation dominante de l'impératif de verdissement. On a ainsi pu constater que les classes populaires ne sont pas seulement privées des profits symboliques qui pourraient être tirés de leur style de vie faiblement émetteur de CO₂ (Comby, 2015b), mais qu'elles sont aussi discréditées et disqualifiées à travers des théories de sens commun qui circulent largement dans la société. Consistant à dénier l'existence d'une forme de conscience environnementale populaire, ces théories accusatoires s'appuient principalement sur un raisonnement culturaliste, sur une transposition de la théorie psychologique de la hiérarchie des besoins de Maslow ou sur une reformulation de la théorie de la consommation ostentatoire de Veblen (cf. chapitre 2). Cette disqualification se joue notamment sur un plan moral, puisque ces différentes théories de sens commun participent toutes à représenter les habitant·e·s des quartiers populaires comme des personnes égoïstes, inconséquentes, intempérantes, avides, voire sales.

Le double cadrage théorique appuyé à la fois sur une tradition bourdieusienne et foucauldienne rend intelligible l'articulation entre cette réactualisation des hiérarchies symboliques qui discréditent les groupes du bas de l'échelle sociale et la tentative d'exercer sur ceux-ci un gouvernement moral qui introduit une incitation à la subjectivation écologique jusque dans leur espace domestique. Les deux dynamiques se renforcent mutuellement et rendent la forme de gouvernementalité étudiée à la fois classante et classée. On a en effet pu constater que les interventions de responsabilisation environnementale étaient façonnées par leur public populaire, c'est-à-dire par les représentations qu'en ont les agent·e·s institutionnel·le·s, par la façon dont les politiques publiques ont l'habitude de le prendre en charge et par sa réaction face aux politiques qui le ciblent. C'est principalement et presque exclusivement dans les résidences HLM que la tentative de diffuser l'impératif de verdissement prenait la forme d'une éducation morale destinée à inculquer la prise de conscience environnementale aux individus, ce qui était en lien avec des représentations discréditantes des ménages populaires comme avec des infrastructures de prise en charge de ces populations déjà existantes.

La thèse montre ainsi que les interventions de politique environnementale ciblant les « quartiers populaires » français fonctionnent comme des dispositifs d'encadrement des fractions urbaines et précaires des classes populaires, celles qui sont perçues depuis plusieurs décennies comme les « nouvelles classes dangereuses » (Tissot, 2007). À ce titre, cette enquête fournit une contribution originale à la sociologie des « nouvelles formes d'encadrement des classes populaires » (Mauger, 2001), en donnant à voir comment une politique qui n'était pas initialement destinée à prendre en charge les problèmes sociaux est finalement mobilisée pour réguler les membres de ce groupe social. En montrant que les locataires des résidences ciblées parviennent cependant à résister au discours normalisateur, ce travail permet également d'enrichir l'étude des rapports entre les pouvoirs publics et les groupes dominés.

Le contraste entre les interventions françaises de responsabilisation à la consommation durable et celles de santé environnementale argentines est éclairant pour saisir le caractère socialement et historiquement situé la forme de gouvernementalité étudiée. Parce que les représentations du lien entre les classes populaires et l'enjeu environnemental variaient d'un pays à l'autre (imputation misérabiliste d'un manque de conscience environnementale en France / crédit populiste d'une conscience environnementale plus aigüe en Argentine), mais aussi parce que la relation entre l'État et les habitant·e·s des quartiers ciblés était différente (renforcement de l'encadrement en France / timide atténuation de l'abandon étatique en Argentine), les effets du gouvernement des questions environnementales sur le gouvernement

des classes populaires étaient opposés entre les deux pays. Alors qu'en France les interventions avaient tendance à invisibiliser les souffrances environnementales (notamment la présence de déchets dans le milieu de vie) et ne permettaient pas de véritablement prendre en charge les problèmes sociaux des locataires HLM, elles constituaient une ressource en Argentine pour des habitant·e·s des quartiers informels du bassin-versant qui cherchaient à faire reconnaître leurs demandes de vivre une vie digne et salubre. À cela s'ajoutaient des politisations de la question environnementale qui variaient d'un contexte national à l'autre et qui offraient des ressources différentes aux acteurs et actrices pour se positionner face à l'impératif de verdissement.

Une dépolitisation par l'injonction éthique ?

Au-delà des rapports sociaux inégaux produits et reproduits par la forme de gouvernamentalité environnementale dominante, la thèse permet aussi de comprendre pourquoi les interventions de politique environnementale enquêtées sont inefficaces pour résoudre des défis écologiques qui se font de plus en plus pressant. En pointant l'irréalisme des discours écologistes et leur tendance à l'idéalisme, en soulignant que la réflexivité environnementale est focalisée sur des comportements domestiques à la fois difficiles à réformer et secondaires dans les logiques sociales entraînant l'émission des pollutions industrielles, en documentant la tendance à encadrer les groupes sociaux les moins polluants plutôt que les acteurs sociaux les plus responsables des dégradations environnementales, en pointant l'invisibilisation des souffrances environnementales des locataires des résidences HLM françaises, elle fournit des éléments d'explication pour saisir les mécanismes sociaux à travers lesquels les processus détruisant les écosystèmes se maintiennent et se perpétuent. Ces différentes contributions peuvent notamment être discutées en relation avec les recherches qui se sont penchées sur la « dépolitisation » des questions environnementales, une notion qui a tenu une place importante dans les analyses critiques de l'impuissance des politiques environnementales à régler la question climatique.

Les analyses pointant la « dépolitisation » des questions environnementales se situent généralement au niveau d'une « définition [...] macro du politique » (Comby, 2017:21). Ainsi Jean-Baptiste Comby pointe-t-il la façon dont le « cadrage individualisant dépolitise le problème en l'inscrivant davantage dans la sphère privée des agissements personnels et domestiques que dans la sphère publique des débats et choix collectifs » (2017:21). De manière congruente, le géographe marxiste Erik Swyngedouw (2010 ; 2011) identifie le consensus sur

la réalité du changement climatique, la rhétorique du péril commun, celle de la responsabilisation et le pouvoir conféré aux sciences comme des symptômes de la « dépolitisation » de ce problème et de l'émergence d'une condition « post-politique ». Dans les deux cas, la dépolitisation est vue comme un processus qui se déploie à l'échelle de la société et qui empêche que les causes réelles des dégradations environnementales (notamment celles liées à l'organisation capitaliste des activités économiques et à la poursuite de la croissance) soient abordées et réformées. Sans rejouer le débat théorique sur le potentiel de transformation sociale des formes d'action centrées sur le style de vie (voir MacGregor, 2019 pour une discussion théorique et empirique), on peut essayer d'y contribuer empiriquement à partir de l'observation des formes spécifiques que prennent les interventions de politique environnementale quand elles ciblent les classes populaires. Pour cela, il faut cependant quitter l'échelle macrosociale et distinguer les différents niveaux auxquels peuvent se jouer des dynamiques de politisation et dépolitisation.

Les observations réunies dans la thèse font d'abord apparaître une tendance récurrente au déni de la dimension politique des actions dans les discours des acteurs et actrices engagées dans la diffusion de l'impératif de verdissement en direction des classes populaires. Aussi bien les militant·e·s d'Alternatiba que les responsables institutionnels des programmes de responsabilisation prenaient leur distance avec les jeux de la politique partisane. C'était le cas d'Alexis, qui revendiquait le fait que la mobilisation d'Alternatiba Argenteuil soit « apolitique », d'Alice, qui refusa de rejoindre une liste aux élections municipales car pour elle « le discours politique, c'est pas possible ». À Argenteuil, le fait d'être « dans l'action » et le « concret » à travers la promotion d'alternatives quotidiennes était aussi vu comme plus important et productif que de faire des « grands discours ». On retrouve aussi cette prise de distance avec l'arène politique à Saint-Denis, où même de Sylvain, pourtant candidat aux élections législatives pour EELV, veillait à « ne pas mélanger les rôles » et à ne pas « instrumentaliser » la mobilisation d'Alternatiba Saint-Denis (cf. chapitre 2). C'est aussi le cas des volontaires en service civique, qui me dirent plusieurs fois que leur mission d'intérêt général était « apolitique », ou de Nabil, le chargé de mission pour le développement durable de Carigny, qui estima que le changement d'approche de la nouvelle mandature était dû à la « fibre environnementale » du nouveau Maire et de son adjointe plutôt qu'à leur affiliation politique (cf. chapitre 3). En ce sens, les actions permettant de prendre en charge les problèmes environnementaux ne sont pas conçues comme résultant de processus de délibération publique

par lesquels les visions du monde se confrontent et se répondent, mais comme la conséquence de sensibilités morales individuelles.

De manière intéressante, en Argentine, on retrouve le même déni de la dimension politique dans le cas de la responsabilisation verte mise en œuvre par Amartya – un programme fortement inspiré par la notion de durabilité et par les mots d'ordre des organisations internationales – tandis que les interventions de santé environnementale de l'ACUMAR sont saturées de référence au péronisme, notamment sous l'effet de l'affiliation kirchnériste de la majorité des agent·e·s de terrain. Cela indique que ce n'est pas l'action de sensibilisation environnementale en elle-même qui va de pair avec cette forme de déni du politique. Cette dernière doit plutôt être rapportée aux politisations dans lesquels s'inscrivent les différents discours écologistes et aux propriétés sociales des agent·e·s qui les portent.

Au-delà de cet éloignement de la politique partisane et du débat d'idées qui traverse les différents terrains français, on constate aussi une aversion pour le conflit chez la plupart des personnes rencontrées. Les interventions se voulaient consensuelles et rassembleuses, aussi bien dans le cas des actions militantes que dans celui des programmes de responsabilisation institutionnels. À Argenteuil, Alexis estimait que les alternatives devaient « être portées par tout le monde », tandis que Marc assumait d'éviter les conversations politiques au sein du groupe « parce qu'on sait que 'est des sujets à emmerdes et qu'on sait qu'on va finir par se... ». De manière convergente, à Saville, Doroy et Carigny, les responsables institutionnel·le·s ne cessaient de souligner le caractère bénéfique, facile, voire ludique des gestes prescrits, afin de les présenter comme appropriables par toutes et tous. Ces discours tendent donc à gommer les différences de pouvoir et les intérêts contradictoires au principe de la « crise environnementale » qu'ils souhaitent résoudre.

À cela s'ajoute une tendance récurrente à vouloir traiter les questions environnementales comme un domaine spécifique de la vie sociale et politique, sans faire le lien avec les questions sociales et les inégalités socio-économiques. Même si tou·te·s les personnes engagé·e·s dans la diffusion de l'écologie en direction des quartiers populaires sont bien conscientes de l'existence d'inégalités sociales, elles ne voient pas la politique environnementale qu'elles promeuvent comme une opportunité de prendre en charge cette autre question politique, qui est souvent vue comme disjointe. Ainsi, à Argenteuil, quand je l'interrogeai sur l'initiative d'un autre groupe Alternatiba ayant participé à une marche en hommage à Adama Traoré, symbole de la mobilisation d'une partie des classes populaires contre les violences policières, Marc indiqua par exemple être « sans opinion sur la question » et considérer que cela ne relevait pas du rôle de son groupe de s'impliquer dans ce débat. Alors qu'il attendait des membres des classes

populaires qu'ils et elles s'intéressent à la forme de souci environnemental promue par sa mobilisation, lui-même ne voyait pas comme nécessaire de s'intéresser à des débats qui préoccupaient pourtant vivement une partie de la jeunesse populaire de sa ville. De manière similaire, dans le cadre des interventions institutionnelles, même si la promotion des écogestes était présentée comme un moyen de « faire des économies », aucune aide à l'accès aux droits sociaux ni aucune réflexion sur l'inégale distribution des richesses n'était intégrée au discours politique qui était tenu aux résident·e·s. Les programmes de responsabilisation environnementale français cherchent donc à éduquer les membres des classes populaires à une forme d'écologie qui ne prétend pas résoudre le problème des inégalités sociales.

Le contraste avec l'Argentine est encore une fois éclairant. Dans le cadre des interventions territoriales de l'ACUMAR, la politique environnementale apparaît à l'inverse comme une première réponse – encore largement insuffisante et incomplète – face aux problèmes de santé, de conditions de logement et même de précarité du travail (à travers la création de coopératives de nettoyages) qui ont longtemps été négligés dans les quartiers informels du Grand Buenos Aires. « L'environnement » y est conçu comme les éléments du milieu biophysique qui nuisent à la qualité de vie de la population et sur lesquels il faut intervenir pour réduire les inégalités sociales et urbaines. En ce sens, c'est aussi la forme de réflexivité environnementale promue qui participe d'une forme de dépolitisation écologique des questions sociales dans le contexte français. On a ainsi vu comment l'éducation morale à un souci écologiste abstrait participe à invisibiliser les souffrances environnementales subies dans les résidences HLM, empêchant ainsi une politisation des questions environnementales qui serait plus favorable aux classes populaires.

L'association entre « la fin de l'insouciance » et « la fin de l'abondance » dans le discours présidentiel fait écho aux deux résultats transversaux qu'on vient de rappeler : d'une part, une certaine rhétorique écologiste abstraite qui se présente comme éveillée et avant-gardiste (la déclaration de « la fin de l'insouciance ») participe de la régulation des groupes sociaux défavorisés et de leurs demandes de résorption d'inégalités qui s'accroissent toujours plus (l'imposition de « la fin de l'abondance ») ; d'autre part, l'éducation morale des individus perçus comme insuffisamment sensibles à l'écologie (l'imposition de « la fin de l'insouciance ») fonctionne comme une diversion qui évite de remettre en cause les intérêts économiques derrière les causes structurelles de la dégradation environnementale du monde (la déclaration en trompe-l'œil de « la fin de l'abondance »). Dans les deux cas, la gouvernamentalité environnementale dominante a pour effet de renforcer l'ordre social sans pour autant permettre de résoudre les problèmes posés par la dégradation du milieu de vie.

Prolongements

Outre une meilleure compréhension de la reproduction conjointe des inégalités sociales et de la destruction environnementale du monde, la thèse ne peut-elle pas aussi aider à mieux saisir ce qui pourrait être fait pour renverser le cours d'une trajectoire qui risque de rendre la planète inhabitable ? Sans répondre directement à cette question, qui fait l'objet d'une demande sociale forte mais qui excède le champ de compétence des sociologues, on peut essayer d'affiner la discussion et d'ouvrir des pistes de réflexion.

On peut commencer par pointer les pistes d'enquêtes empiriques qui permettraient de prolonger les résultats de ce travail. Après avoir saisi les logiques sociales à l'œuvre dans l'hyper-focalisation de la réflexivité environnementale sur la sphère domestiques et avoir montré ses effets sociaux et écologiques, on pourrait chercher à mieux comprendre ce qui empêche la réflexivité environnementale de se développer à propos des dimensions professionnelles de l'existence des individus. Une enquête sur des employé·e·s et dirigeant·e·s d'une industrie fortement polluante permettrait ainsi d'identifier les logiques sociales permettant à l'activité industrielle de continuer à ravager les écosystèmes malgré la montée des préoccupations environnementales au sein de la population.

On peut aussi imaginer chercher à compléter cette enquête sur les fractions des classes populaires vivant dans des résidences HLM urbaines par des enquêtes sur d'autres fractions de ce groupe social, aussi bien rurales ou plus stables. Cela permettrait sans doute de préciser la compréhension des différents mécanismes de domination à l'œuvre et de produire un panorama plus complet des rapports populaires à l'enjeu écologique. On pourrait notamment chercher à mieux saisir le rôle des rapports sociaux de race et des rapports de genre, qui sont présents dans ce travail-ci mais qui pourraient sans doute être mieux distingués des rapports de classe une fois qu'il sera possible de s'appuyer sur des ancrages sociaux plus variés.

On peut aussi s'interroger sur la façon dont nos résultats informent les tendances émergentes qu'on peut repérer dans le champ de la politique environnementale.

Comme indiqué au chapitre 4, les formes de résistance face au discours normalisateur sont variées et fréquentes dans les résidences HLM enquêtées. Les locataires ont tendance à éviter l'accompagnement, à détourner la responsabilisation vers d'autres acteurs sociaux ou vers des voisin·e·s, voire remettent en cause la volonté des institutions d'intervenir dans leur sphère privée ou dénie leur légitimité à les éduquer vis-à-vis de l'environnement puisqu'elles-mêmes ne sont pas exemplaires. On note cependant que ces résistances ne débouchaient pas dans les

résidences enquêtées sur une contestation organisée : elles en restaient au stade des étonnements et des agacements. On peut cependant se demander si l'irritation ressentie face au fait d'être implicitement ou explicitement considéré·e comme incompetent·e dans son propre logement et face aux dégradations environnementales n'entraîne pas une certaine forme de politisation des locataires vis-à-vis des questions environnementales.

On a vu au chapitre 6 que le sentiment de ne pas faire partie des principaux responsables de la destruction des écosystèmes traverse les classes populaires et est associé à une conscience de la modestie de sa position sociale comme à la conviction de déjà faire de son mieux pour être économe ou pour réparer les dégradations observées. Ce sentiment génère deux prises de distance : avec les élites économiques et politiques, d'une part, qui sont accusées d'être les vraies responsables de la dégradation de la planète ; avec les membres du voisinage, d'autre part, dont le manque de respect des lieux et des autres est dénoncé à propos des dégradations environnementales proches. L'expérience de l'éducation morale écologique promue par les programmes de responsabilisation aux écogestes en résidence HLM semble, pour l'instant, plutôt favoriser le deuxième type de réaction, puisqu'il est plus facile de détourner le discours normalisateur vers les autres que de s'y opposer frontalement et de le remettre en cause.

Néanmoins, des tendances politiques récentes suggèrent que la mise en cause de la responsabilité des « puissants » peut constituer un support de politisation écologiste des groupes sociaux dominés. C'est ce que suggèrent quelques travaux (Gaborit et Grémion, 2019 ; Dormagen, Michel et Reungoat, 2021) à propos du mouvement des Gilets Jaunes, où la dénonciation de la pollution imputée aux classes aisées motive une partie des personnes mobilisées. On peut ainsi imaginer des points de rencontre entre les enquêté·e·s des résidences HLM qui dénoncent « les fusées », les « grands pays » ou « ceux qui font la guerre dans les pays du monde, qui font des essais nucléaires, qui détruisent les forêts et tondent le bois comme au Congo » (Maurice) et ces Gilets Jaunes mobilisé·e·s, qui se rapprochent plutôt des « petits-moyens » (Cartier et al., 2008) et sont situé·e·s à la limite entre les fractions stables des classes populaires et les fractions inférieures des classes moyennes. Pendant l'été 2022, on a aussi vu, pour la première fois dans l'espace médiatique français, une contestation des styles de vie des classes supérieures à travers de nombreux débats ayant entouré l'usage de jets privés par les grandes fortunes et les célébrités françaises. On peut voir là une autre perspective de politisation des questions environnementales qui, au lieu de tenter d'éduquer les classes populaires à une forme de souci environnemental qui résonne peu avec leur rapport au monde, établirait des ponts avec leur vision des enjeux écologiques.

Bibliographie

ACUMAR, 2010, *Plan Maestro de Gestión Integral de Residuos Sólidos Urbanos*, Buenos Aires.

ACUMAR, 2016, *Plan Integral de Saneamiento Ambiental Actualización PISA 2016*, Buenos Aires.

ACUMAR, 2017, *Informe Anual de Gestión 2017*, Buenos Aires.

ACUMAR, 2018a, *Identificación de áreas prioritarias para intervenciones en la Cuenca Matanza Riachuelo. Análisis de riesgo ambiental*, Buenos Aires.

ACUMAR, 2018b, *Estrategia de Salud Ambiental en la Cuenca Matanza Riachuelo. Documento de Consulta. Audiencia Pública*, Buenos Aires.

ADEME, 2016, *Changer les comportements. Faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité*, Angers.

AGRAWAL, Arun, 2005, *Environmentality: Technologies of Government and the Making of Subjects*, Durham, Duke University Press Books.

AJZEN, Icek et FISHBEIN, Martin, 1980, *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*, Englewood Cliffs, N.J., Pearson.

ALTERNATIBA, 2013, « Appel à créer 10, 100, 1000 Alternatiba ».

AMBROSIO, Luca D' et LAGERIE, Pauline Barraud de, 2020, « La responsabilité des entreprises reformulée par la loi : un regard pluridisciplinaire », *Droit et société*, vol. 106, n° 3, p. 623-631.

AMOSSE, Thomas, 2019, « Quelle définition statistique des classes populaires ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 114, n° 2, p. 23-57.

AMOSSE, Thomas et CARTIER, Marie, 2019, « « Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix ! » », *Sociétés contemporaines*, N° 114, n° 2, p. 89-122.

ANANTHARAMAN, Manisha, 2018, « Critical sustainable consumption: a research agenda », *Journal of Environmental Studies and Sciences*, vol. 8, n° 4, p. 553-561.

ANANTHARAMAN, Manisha, KENNEDY, Emily Huddart, MIDDLEMISS, Lucie et BRADBURY, Sarah, 2019, « Who participates in community-based sustainable consumption projects and why does it matter? A constructively critical approach. » dans Cindy Isenhour,, Mari Martiskainen, et Lucie Middlemiss, (eds.), *Power and Politics in Sustainable Consumption Research and Practice*, New York, Routledge, p. 178-200.

ANSCOMBE, Elizabeth, 2013, « Critique de l'éthique » dans Didier Fassin, et Samuel Lézy, (eds.), *La question morale. Une anthologie critique*, Paris, PUF, p. 53-64.

ARBORIO, Anne-Marie et LECHIEN, Marie-Hélène, 2019a, « La bonne volonté sanitaire des classes populaires. Les ménages employés et ouvriers stables face aux médecins et aux normes de santé », *Sociologie*, vol. 10, n° 1.

ARBORIO, Anne-Marie et LECHIEN, Marie-Hélène, 2019b, « « Dans les classes populaires, on ne prend pas soin de sa santé. » » dans Olivier Masclet,, Séverine Misset, et Tristan

Poullaouec, (eds.), *La France d'en bas ? Idées reçues sur les classes populaires*, Paris, Le Cavalier Bleu, p. 123-129.

ARRIGNON, Mehdi, 2020, « La transition agro-écologique: une politique de développement durable comme les autres ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 20, n° 1.

ASPE, Chantal et JACQUE, Marie, 2012, *Environnement et société : Une analyse sociologique de la question environnementale*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

ASTIER, Isabelle, 2007, *Les nouvelles règles du social*, Le lien social., Paris, Presses Universitaires de France.

AUGER, Pat et DEVINNEY, Timothy M., 2007, « Do What Consumers Say Matter? The Misalignment of Preferences with Unconstrained Ethical Intentions », *Journal of Business Ethics*, vol. 76, n° 4, p. 361-383.

AUYERO, Javier, 2019, « Faire patienter, c'est dominer : le pouvoir, l'État et l'attente », *Actes de la recherche en sciences sociales*, traduit par Étienne Ollion, vol. 226-227, n° 1-2, p. 120-125.

AUYERO, Javier et SWISTUN, Débora A., 2008, *Inflamable: Estudio del Sufrimiento Ambiental*, Buenos Aires, Ediciones Paidós Iberica.

AVENEL, Cyprien, 2010, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, Armand Colin.

AYKUT, Stefan et DAHAN, Amy, 2015, *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

AYKUT, Stefan C., MORENA, Edouard et FOYER, Jean, 2020, « 'Incantatory' governance: global climate politics' performative turn and its wider significance for global politics », *International Politics*, vol. 0, n° 0.

BABY-COLLIN, Virginie, CLERVAL, Anne et TALPIN, Julien, 2021, « Éditorial. Démobiliser les classes populaires », *Espaces et sociétés*, vol. 183, n° 2, p. 9-15.

BACHIR, Myriam et LEFEBVRE, Rémi, 2019, « La fabrique des publics de la participation : l'aléatoire et l'obligatoire dans la constitution des conseils citoyens à Amiens et Lille », *Participations*, vol. 24, n° 2, p. 167-194.

BACQUE, Marie-Hélène et BIEWENER, Carole, 2015, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte.

BACQUE, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (eds.), 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative: une perspective comparative*, Paris, La Découverte.

BADER, Barbara et SAUVE, Lucie, 2011, *Éducation, environnement et développement durable : vers une écocitoyenneté critique*, Laval, Québec (Canada), Presses de l'Université de Laval.

BAIOCCHI, Giovanni, MINX, Jan et HUBACEK, Klaus, 2010, « The Impact of Social Factors and Consumer Behavior on Carbon Dioxide Emissions in the United Kingdom », *Journal of Industrial Ecology*, vol. 14, n° 1, p. 50-72.

BALAZARD, Hélène, CARREL, Marion, COTTIN-MARX, Simon, JOUFFE, Yves et TALPIN, Julien, 2016, « Ma cité s'organise. Community organizing et mobilisations dans les quartiers populaires », *Mouvements*, vol. 85, n° 1, p. 7-10.

BARR, Stewart, 2008, *Environment and Society: Sustainability, Policy and the Citizen*, London, Routledge.

BARR, Stewart et PRILLWITZ, Jan, 2014, « A Smarter Choice? Exploring the Behaviour Change Agenda for Environmentally Sustainable Mobility », *Environment and Planning C*, vol. 32, n° 1, p. 1-19.

BARREY, Sandrine, DUBUISSON-QUELLIER, Sophie, GOJARD, Séverine et PLESSZ, Marie, 2016, « Les effets du gouvernement sur les conduites. Le rôle des bifurcations des trajectoires de vie dans les changements de conduite de consommation » dans Sophie Dubuisson-Quellier, (ed.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 399-448.

BEAL, Vincent, 2010, « Gouverner l'environnement dans les villes européennes : des configurations d'acteurs restructurées pour la production des politiques urbaines », *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 4, p. 538-560.

BEAL, Vincent, 2015, « Le déclin du développement durable. Changement climatique et transformation de la gouvernance environnementale dans les villes françaises et britanniques » dans *La gouvernance de la ville durable entre déclin et réinventions. Une comparaison Nord/Sud*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 85-104.

BEAL, Vincent, 2016, « Quelle théorie pour quel changement social? » dans Aurélie Choné,, Isabelle Hajek, et Philippe Hamman, (eds.), *Guide des humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 223-234.

BEAUD, Stéphane, 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

BECK, Ulrich, 1992, *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, SAGE.

BECK, Ulrich et BECK-GERNSHEIM, Elisabeth, 2002, *Individualization: institutionalized individualism and its social and political consequences*, Londres, Sage.

BECKER, Howard, 1985, *Outsiders*, Métailié., Paris.

BENFORD, Robert D. et SNOW, David A., 2012, « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, traduit par Nathalie Miriam Plouchard, vol. 99, n° 3, p. 217-255.

BENNETT, Jane, 2010, *Vibrant matter. Apolitical ecology of things*, Durham, Duke University Press.

BERGER, Mauricio et CARIZO, Cecilia (eds.), 2019, *Afectados Ambientales. Aportes conceptuales y prácticos para la lucha por el reconocimiento y garantía de derechos*, Córdoba, Argentine, Ediciones Ciencia y Democracia.

BERGERON, Henri, CASTEL, Patrick et BOUBAL, Camille, 2016, « Sciences du comportement et gouvernement des conduites : la diffusion du marketing social dans la lutte contre l'obésité » dans Sophie Dubuisson-Quellier, (ed.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 157-192.

BERLIVET, Luc, 2004, « Une biopolitique de l'éducation pour la santé. La fabrique des campagnes de prévention » dans Didier Fassin, et Dominique Memmi, (eds.), *Le gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 21-46.

BERNARD, Lise, MASCLET, Olivier et SCHWARTZ, Olivier, 2019, « Introduction. Classes populaires d'aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*, vol. 114, n° 2, p. 5-21.

BERTHAUT, Jérôme, 2013, *La Banlieue du « 20 heures »*. *Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone.

BERTHO, Béatrice, SAHAKIAN, Marlyne et NAEF, Patrick, 2021, « The micro-politics of

energy efficiency: An investigation of ‘eco-social interventions’ in western Switzerland », *Critical Social Policy*, vol. 41, n° 2, p. 188-207.

BESANA, Patricio Bruno, GUTIERREZ, Ricardo Alberto et GRINBERG, Silvia, 2015, « Pobreza urbana, comunidad local y Estado-socio en Argentina: la provisión de servicios públicos en un asentamiento de la Región Metropolitana de Buenos Aires », *Revista mexicana de ciencias políticas y sociales*, vol. 60, n° 225, p. 79-102.

BESLAY, Christophe, GOURNET, Romain et ZELEM, Marie-Christine, 2015, « Le SLIME, un dispositif de réduction de la précarité énergétique » dans Marie-Christine Zélem, et Christophe Beslay, (eds.), *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, CNRS Éditions, p. 309-321.

BICKMAN, Leonard, 1972, « Environmental Attitudes and Actions », *The Journal of Social Psychology*, vol. 87, n° 2, p. 323-324.

BLACKSMITH INSTITUTE, et GREEN CROSS SWITZERLAND, *The Worlds Worst 2013: The Top Ten Toxic Threats*, Zurich.

BLAKE, James, 1999, « Overcoming the ‘value-action gap’ in environmental policy: Tensions between national policy and local experience », *Local Environment*, vol. 4, n° 3, p. 257-278.

BLANC, Guillaume, 2020, *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, Paris, Flammarion.

BLANC, Guillaume, DEMEULENAERE, Elise et FEUERHAHN, Wolf, 2017, *Humanités environnementales, Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne.

BLANCHON, David, MOREAU, Sophie et VEYRET, Yvette, 2009, « Comprendre et construire la justice environnementale », *Annales de géographie*, vol. 665-666, n° 1-2, p. 35-60.

BLOT, Denis, DESCOINGS, Johanna et FABRY, Christian, 2018, *Environnement et quartiers populaires. Paroles, pratiques et initiatives d'habitants*, Paris, L'Harmattan.

BLÜHDORN, Ingolfur, 2007, « Sustaining the unsustainable: Symbolic politics and the politics of simulation », *Environmental Politics*, vol. 16, n° 2, p. 251-275.

BLUMER, Herbert, 2004, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol. 17, n° 67, p. 185-199.

BOISSONADE, Jérôme (ed.), 2015, *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Paris, Éditions Pétra.

BOLTANSKI, Luc, 1971, « Les usages sociaux du corps », *Annales*, vol. 26, n° 1, p. 205-233.

BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard Paris, vol.10.

BOLTANSKI, Luc et THEVENOT, Laurent, 1991, *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

BONACCORSI, Julia et NONJON, Magali, 2012, « « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 79, p. 29-44.

BONNEUIL, Christophe, CHOQUET, Pierre-Louis et FRANTA, Benjamin, 2021, « Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971–2021 », *Global Environmental Change*, vol. 71, p. 102386.

BONNEUIL, Christophe et FRESSOZ, Jean-Baptiste, 2013, *L'événement anthropocène: la Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil.

- BOSQUET, Michel**, 2018, *Écologie et politique - Écologie et liberté*, Paris, Arthaud.
- BOSTRÖM, Magnus, LIDSKOG, Rolf et UGGLA, Ylva**, 2017, « A reflexive look at reflexivity in environmental sociology », *Environmental Sociology*, vol. 3, n° 1, p. 6-16.
- BOUDES, Philippe**, 2008, *L'environnement, domaine sociologique. La sociologie française au risque de l'environnement*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Victor Segalen - Bordeaux II, Bordeaux.
- BOUDES, Philippe**, 2017, « Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ? », *Socio-logos*, n° 12.
- BOUDIA, Soraya et JAS, Nathalie**, 2019, *Gouverner un monde toxique*, Versailles, Éditions Quæ (coll. « Sciences en questions »).
- BOURDELAIS, Patrice (ed.)**, 2001, *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Belin.
- BOURDIEU, Pierre**, 1977, « Une classe objet », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 17, n° 1, p. 2-5.
- BOURDIEU, Pierre**, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre**, 1983, « Vous avez dit “populaire” ? », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 46, n° 1, p. 98-105.
- BRACONNIER, Céline et DORMAGEN, Jean-Yves**, 2007, *La démocratie de l'abstention: aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard (coll. « Folio/Actuel »).
- BRAMLEY, Glen, BAILEY, Nick, HASTINGS, Annette, WATKINS, David et CROWDACE, Rob**, 2012, « Environmental Justice in the City? Challenges for Policy and Resource Allocation in Keeping the Streets Clean », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 44, n° 3, p. 741-761.
- BRANDMAYR, Federico**, 2021, « Social science as apologia », *European Journal of Social Theory*, vol. 24, n° 3, p. 319-337.
- BRAUN, Bruce et WHATMORE, Sarah J.**, 2010, « The stuff of politics. An introduction » dans *Political Matter. Technoscience, Democracy, and Public Life*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. ix-xl.
- BRIARD, Karine**, 2020, « Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel ? », *Travail et Emploi*, n° 161, p. 31-60.
- BROUSSE, Cécile**, 2015, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps « libre » : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Economie et Statistique*, vol. 478, n° 1, p. 119-154.
- BROWN, Phil**, 1992, « Popular Epidemiology and Toxic Waste Contamination: Lay and Professional Ways of Knowing », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 33, n° 3, p. 267-281.
- BRUSADELLI, Nicolas et MARTELL, Yannick**, 2017, « Les “villages des alternatives”. Formes d'engagement en tension dans les classes moyennes salariées » dans Jean-Pascal Higelé, et Lionel Jacquot, (eds.), *Figures de l'engagement. Objets, formes, trajectoires*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy (coll. « Salariat et transformations sociales »), p. 157-176.
- BRUSADELLI, Nicolas et MARTELL, Yannick**, 2022, « Réformer le militantisme, relancer le

mouvement climat. Sur la genèse d'Alternatiba », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 242, n° 2, p. 4-21.

BRUSADELLI, Nicolas, LEMAY, Marie et MARTELL, Yannick, 2016, « L'espace contemporain des « alternatives » », *Savoir/Agir*, vol. 38, n° 4, p. 13-20.

BÜCHS, Milena, SAUNDERS, Clare, WALLBRIDGE, Rebecca, SMITH, Graham et BARDSLEY, Nicholas, 2015, « Identifying and explaining framing strategies of low carbon lifestyle movement organisations », *Global Environmental Change*, vol. 35, p. 307-315.

BULLARD, Robert D., 1990, *Dumping in Dixie: race, class, and environmental quality*, Boulder, Etats-Unis d'Amérique.

BUREAU, Dominique, HENRIET, Fanny et SCHUBERT, Katheline, 2019, « Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe », *Notes du conseil d'analyse économique*, vol. 50, n° 2, p. 1-12.

BURGESS, J, HARRISON, C M et FILIUS, P, 1998, « Environmental Communication and the Cultural Politics of Environmental Citizenship », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 30, n° 8, p. 1445-1460.

BURKE, Peter, 1978, *Popular Culture in Early Modern Europe*, Londres, Temple Smith.

CACCIARI, Joseph, 2017a, *Les ménages face aux impératifs de « transition énergétique » : des raisonnements pris entre marché, normalisation institutionnelle et références pour agir forgées au fil de la trajectoire biographique*, Thèse de doctorat de sociologie, Aix-Marseille.

CACCIARI, Joseph, 2017b, « Les guichets de la misère énergétique. Le traitement social des impayés d'énergie des ménages comme mode de production, de tri et de moralisation des « consommateurs » à l'ère de la transition énergétique », *Sociétés contemporaines*, , n° 105, p. 53-78.

CAILLAUD, Kevin, 2018, « Les conditions de mise au travail des usagers. Le cas de la gestion des déchets », *Gouvernement et action publique*, vol. 7, n° 3, p. 57-81.

CANABATE, Alice, 2017, *Comment saisir les inégalités environnementales ? Éléments de déchiffrage en Seine-Saint-Denis*, Fondation de l'Écologie Politique.

CARFAGNA, Lindsey B., DUBOIS, Emilie A., FITZMAURICE, Connor, OUIMETTE, Monique Y., SCHOR, Juliet B., WILLIS, Margaret et LAIDLEY, Thomas, 2014, « An emerging eco-habitus. The reconfiguration of high cultural capital practices among ethical consumers », *Journal of Consumer Culture*, p. 158-178.

CARMAN, María, 2011a, *Las trampas de la naturaleza. Medio ambiente y segregación en Buenos Aires*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica.

CARMAN, María, 2011b, « La construction sociale de l'environnement à partir des conflits sociaux à Buenos Aires », *Espaces et sociétés*, vol. 146, n° 3, p. 17-33.

CARMAN, María, 2015, « Una mirada sobre cuerpos sufrientes: las relocalizaciones de villas ribereñas en Buenos Aires », *Antropología Social y Cultural del Uruguay*, vol. 13, p. 65-74.

CARMAN, María, 2019, « La fabricación de una comunidad moral. El caso de los afectados de la causa Matanza-Riachuelo », *EURE*, vol. 45, n° 135, p. 111-130.

CARRE, Marie-Noëlle, 2013, *Gouverner la métropole par les déchets. Service urbain, action publique territoriale et écologie urbaine à Buenos Aires*, Thèse de doctorat de géographie, Paris 3.

CARREL, Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions.

- CARREL, Marion**, 2017, « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation », *Vie sociale*, vol. 19, n° 3, p. 27-34.
- CARRION, Fernando et ERAZO, Jaime**, 2016, *El derecho a la ciudad en América Latina. Visiones desde la política*, Mexico, UNAM, Coordinación de Humanidades, PUEC, CIALC, IDRC/CRDI.
- CARTIER, Marie, COUTANT, Isabelle, SIBLOT, Yasmine et MASCLLET, Olivier**, 2008, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.
- CASTEL, Robert**, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CAVENG, Rémy, DARBUS, Fanny, DENORD, François, SERRE, Delphine et THINE, Sylvain**, 2018, « Des morales de classe ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 224, n° 4, p. 76-101.
- CHAKRABARTY, Dipesh**, 2009, « The climate of history: Four theses », *Critical inquiry*, vol. 35, n° 2, p. 197-222.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude et LEMAIRE, Madeleine**, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, p. 3-33.
- CHAMPAGNE, Clara, PAILHE, Ariane et SOLAZ, Anne**, 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et Statistique*, vol. 478-479-480, p. 209-242.
- CHARLES, Lionel et KALAORA, Bernard**, 2003, « Sociologie et environnement en France », *Écologie & Politique*, vol. 27, n° 1, p. 31-57.
- CHARLES, Lionel, KALAORA, Bernard et VLASSOPOULOS, Chloé**, 2017, « Environnement sans frontières et sociétés : l'incomplétude sociologique » dans Guillaume Blanc, Elise Demeulenaere, et Wolf Feuerhahn, (eds.), *Humanités environnementales, Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 139-160.
- CHEVALIER, Louis**, 1958, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXème siècle*, Paris, Plon.
- CHEVALLIER, Thomas**, 2020, *Résister à la politique. Participation associative et rapport au politique dans les quartiers populaires en France et en Allemagne*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille.
- CIRELLI, Claudia**, 2015, « Du déni à la mobilisation. Vivre à côté d'une décharge (le cas de Vienne, Isère) », *Ethnologie française*, vol. 45, n° 3, p. 467-476.
- CIRELLI, Claudia et MACCAGLIA, Fabrizio**, 2021, « Penser le politique par les déchets », *Géocarrefour*, vol. 95, n° 1.
- CLAIR, Isabelle et TAFFERANT, Nasser**, 2006, « Les femmes dans la médiation de sécurisation : une remise en question de l'ordre des sexes ? », *Genèses*, vol. 64, n° 3, p. 26-45.
- COHEN, Maurie J.**, 2001, « The Emergent Environmental Policy Discourse on Sustainable Consumption » dans Maurie J. Cohen, et Joseph Murphy, (eds.), *Exploring sustainable consumption : Environmental policy and the Social Sciences*, New York, Elsevier, p. 21-37.
- COHEN, Maurie J. et MURPHY, Joseph (eds.)**, 2001, *Exploring sustainable consumption : Environmental policy and the Social Sciences*, New York, Elsevier.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR**, 2019, *La ville vue d'en bas: travail et production de l'espace*

populaire, Paris, Éditions Amsterdam.

COLLOVALD, Annie et SAWICKI, Frédéric, 1991, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n° 13, p. 7-20.

COLLOVALD, Annie et SCHWARTZ, Olivier, 2006, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n° 37, n° 4, p. 50-55.

COLOMBI, Denis, 2020, *Où va l'argent des pauvres: Fantômes politiques, réalités sociologiques*, Paris, PAYOT & RIVAGES.

COMBY, Jean-Baptiste, 2011, « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur les changements climatiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 3, p. 421-445.

COMBY, Jean-Baptiste, 2015a, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.

COMBY, Jean-Baptiste, 2015b, « À propos de la dépossession écologique des classes populaires », *Savoir/Agir*, vol. 33, n° 3, p. 23-30.

COMBY, Jean-Baptiste, 2017, « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*, vol. 190, n° 4, p. 20-27.

COMBY, Jean-Baptiste et GROSSETETE, Mathieu, 2013, « La morale des uns ne peut pas faire le bonheur de tous. Individualisation des problèmes publics, prescriptions normatives et distinction sociale » dans Philippe Coulangeon, et Julien Duval, (eds.), *Trente ans après la Distinction*, Paris, La Découverte.

COMBY, Jean-Baptiste et MALIER, Hadrien, 2021, « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses », *Sociétés contemporaines*, vol. 124, n° 4, p. 37-66.

CONDENANZA, Lucía M. et CORDERO, Silvina, 2013, « Educación ambiental y legislación educativa en Argentina : hacia un estado de la cuestión », *Praxis Educativa*, vol. 17, n° 1, p. 47-55.

CONNOLLY, John et PROTHERO, Andrea, 2008, « Green Consumption Life-politics, risk and contradictions », *Journal of Consumer Culture*, vol. 8, n° 1, p. 117-145.

CORREIA, Mickaël, 2022, *Criminels climatiques. Enquête sur les multinationales qui brûlent notre planète*, Paris, La Découverte.

COTTEREAU, Alain et MARZOK, Mokhtar Mohatar, 2012, *Une famille andalouse : ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis, Bouchène (coll. « Intérieurs du Maghreb »).

COTTIN-MARX, Simon, FLIPO, Fabrice et LAGNEAU, Antoine, 2013, « La transition, une utopie concrète ? », *Mouvements*, n° 75, n° 3, p. 7-12.

COULANGEON, Philippe et PETEV, Ivaylo D., 2012, « L'équipement automobile, entre contrainte et distinction sociale », *Économie et Statistique*, vol. 457, n° 1, p. 97-121.

CRENSHAW, Kimberlé W., 2005, « Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, p. 51-82.

CRUTZEN, Paul J., 2002, « Geology of mankind », *Nature*, vol. 415, n° 6867, p. 23-23.

CSUTORA, Maria, 2012, « One More Awareness Gap? The Behaviour–Impact Gap Problem », *Journal of Consumer Policy*, vol. 35, n° 1, p. 145-163.

CUERPO COLEGIADO, 2015, *Informe especial del Cuerpo Colegiado, coordinado por la Defensoría del Pueblo de la Nación, a siete años del fallo de la Corte Suprema de Justicia de la Nación*, Buenos Aires.

DAQUIN, Alice, HUET, Marine, LEBIAN, Julien, MARTINAIS, Emmanuel et MARTINEZ, Camille, 2019, « Des conseils citoyens inadaptés à la participation des jeunes ? Retour sur trois expérimentations dans des quartiers populaires de la périphérie lyonnaise », *Participations*, vol. 24, n° 2, p. 83-109.

DARNTON, Andrew, 2004, *Driving Public Behaviours for Sustainable Lifestyles*, Londres, Department for Environment, Food and Rural Affairs.

DAVIS, Mike, 2006, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte.

DAVIS, Steven J. et CALDEIRA, Ken, 2010, « Consumption-based accounting of CO2 emissions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 107, n° 12, p. 5687-5692.

DE MOOR, Joost, 2017, « Lifestyle politics and the concept of political participation », *Acta Politica*, vol. 52, n° 2, p. 179-197.

DE RUGY, Anne, 2018, « Vouloir le déclassement ? », *Politiques de communication*, vol. 10, n° 1, p. 125-157.

DEAN, Mitchell, 1999, *Governmentality. Power and Rule in Modern Society*, Londres, SAGE.

DEBOUDT, Philippe et HOULLON, Vincent, 2008, « Editorial », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, , n° 2008/1.

DEFRA, 2005, *Changing Behaviour Through Policy Making*, Londres, Department for Environment, Food and Rural Affairs.

DEFRA, 2008, *A Framework for Pro-Environmental Behaviours*, Londres, Department for Environment, Food and Rural Affairs.

DELDREVE, Valérie, 2015, *Pour une sociologie des inégalités environnementales*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.

DELDREVE, Valérie et CANDAU, Jacqueline, 2014, « Produire des inégalités environnementales justes ? », *Sociologie*, vol. 5, n° 3.

DELEAGE, Jean-Paul, 1991, *Une histoire de l'écologie*, Paris, Seuil.

DELEAGE, Jean-Paul, 2008, « Des inégalités écologiques parmi les hommes », *Écologie & politique*, vol. 35, n° 1, p. 11-17.

DELFINI, Antonio Directeur de publication, TALPIN, Julien Directeur de publication, VULBEAU, Janoé Directeur de publication, DAZEY, Margot, GALLART, Romain, GEISSER, Vincent, LANG, Marion, LECLERCQ, Benjamin, NASRI, Foued, GEISSER, Vincent Préfacier, DELFINI, Antonio Préfacier, TALPIN, Julien Préfacier, VULBEAU, Janoé Préfacier et COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2021, *Démobiliser les quartiers: enquêtes sur les pratiques de gouvernement en milieu populaire*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), France, Presses universitaires du Septentrion.

DEMEULENAERE, Elise, 2017, « L'anthropologie au-delà de l'anthropos » dans Guillaume Blanc, Elise Demeulenaere, et Wolf Feuerhahn, (eds.), *Humanités environnementales, Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 43-73.

DEMOLI, Yoann, 2015, « Carbone et tôle froissée », *Revue française de sociologie*, vol. 56, n° 2, p. 223-260.

- DEMOULIN, Jeanne**, 2014, « Du locataire au client, tournant néolibéral et participation dans la gestion des HLM », *Participations*, vol. 10, n° 3, p. 13-37.
- DEMOULIN, Jeanne**, 2019, *La gestion du logement social. L'impératif participatif*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Géographie sociale »).
- DEMOULIN, Jeanne et BACQUE, Marie-Hélène**, 2019, « Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 24, n° 2, p. 5-25.
- DESCOLA, Philippe**, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DESCOLA, Philippe**, 2018, « Humain, trop humain ? » dans Rémi Beau, et Catherine Larrère, (eds.), *Penser l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Académique »), p. 19-35.
- DESOSBEISSANCE ECOLO PARIS**, 2020, *Écologie sans transition*, Paris, Divergences.
- DESROSIERES, Alain**, 2008, *Gouverner par les nombres. L'argument statistique II*, Paris, Presses de l'École des mines.
- DEVALIERE, Isolde**, 2008, « Au-delà des impayés d'énergie, comment appréhender la précarité énergétique ? », *Espace populations sociétés*, , n° 1, p. 191-201.
- DEVALIERE, Isolde**, 2012, « L'inconfort thermique au cœur des inégalités entre les ménages. Appui sur l'Enquête Nationale Logement 2006 », *Flux*, vol. 8990, n° 3, p. 58-66.
- D'HERS, Victoria**, 2013, « Asentamientos sobre basurales a cielo abierto: explotación, segregación y expulsión en el manejo de los residuos », *Delos*, vol. 6, n° 16, p. 1-29.
- DIAZ, Mariela**, 2019, « Políticas habitacionales y urbanismo neoliberal: la intervención estatal en la Villa 20, Argentina (1984-2018) », *Revista de Urbanismo*, , n° 40, p. 1-19.
- DIETZ, Thomas, GARDNER, Gerald T., GILLIGAN, Jonathan, STERN, Paul C. et VANDENBERGH, Michael P.**, 2009, « Household actions can provide a behavioral wedge to rapidly reduce US carbon emissions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 106, n° 44, p. 18452-18456.
- DOBRE, Michelle**, 2003, *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.
- DORMAGEN, Jean-Yves, MICHEL, Laura et REUNGOAT, Emmanuelle**, 2021, « Quand le vert divise le jaune. Comment les clivages sur l'écologie opèrent au sein des Gilets jaunes », *Écologie & politique*, vol. 62, n° 1, p. 25-47.
- DOUGLAS, Mary**, 2001, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- DOZZI, Joël et WALLENBORN, Grégoire**, 2007, « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? » dans Pierre Cornut, Pierre Bauler, et Edwin Zaccai, (eds.), *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 47-59.
- DUBOIS, Ghislain, SOVACCOOL, Benjamin, AALL, Carlo, NILSSON, Maria, BARBIER, Carine, HERRMANN, Alina, BRUYERE, Sébastien, ANDERSSON, Camilla, SKOLD, Bore, NADAUD, Franck, DORNER, Florian, MOBERG, Karen Richardsen, CERON, Jean Paul, FISCHER, Helen, AMELUNG, Dorothee, BALTRUSZEWICZ, Marta, FISCHER, Jeremy, BENEVISE, Françoise, LOUIS, Valérie R. et SAUERBORN, Rainer**, 2019, « It starts at home? Climate policies targeting household consumption and behavioral decisions are key to low-carbon futures », *Energy Research & Social Science*, vol. 52, p. 144-158.

- DUBOIS, Vincent**, 2021, *Contrôler les assistés. Genèses et usages d'un mot d'ordre*, Paris, Raisons d'agir.
- DUBOIS, Vincent**, 1999, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie (ed.)**, 2016, *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Académique »).
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie**, 2015, « From targets to recruits: the status of consumers within the political consumption movement », *International Journal of Consumer Studies*, vol. 39, n° 5, p. 404-412.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie**, 2009, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie et PLESSZ, Marie**, 2013, « La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? », *Sociologie*, vol. 4, n° 4.
- DUNLAP, Riley E. et SCARCE, Rik**, 1991, « The Pools - Poll Trends : Environmental Problems and Protection », *Public Opinion Quarterly*, vol. 55, n° 4, p. 651-672.
- DUNLAP, Riley E. et VAN LIERE, Kent D.**, 1978, « The "New Environmental Paradigm" », *The Journal of Environmental Education*, vol. 9, n° 4, p. 10-19.
- DUPRE, Mickaël, MEINERI, Sébastien et GUEGUEN, Nicolas**, 2014, « Communication engageante appliquée au tri sélectif : comparaison entre les techniques du pied-dans-la-porte et du double-pied-dans-la-porte », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. 102, n° 2, p. 259-284.
- EMELIANOFF, Cyria**, 2005, « Les agendas 21 locaux : quels apports sous quelles latitudes ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 4.
- EMELIANOFF, Cyria**, 2006, « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales », *ESO, travaux et documents*, vol. 25, p. 35-43.
- EMELIANOFF, Cyria**, 2008, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & Politique*, vol. 35, n° 1, p. 19-31.
- EPSTEIN, Renaud**, 2013, *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ESCOBAR, Arturo**, 2000, « El lugar de la naturaleza y la naturaleza del lugar: ¿globalización o postdesarrollo? » dans Edgardo Lander, (ed.), *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires, CLACSO, p. 108-138.
- ESCOBAR, Arturo**, 2018, *Sentir-penser avec la Terre. L'écologie au-delà de l'Occident*, Paris, Seuil.
- ESSED, Philomena**, 1991, *Understanding Everyday Racism: An Interdisciplinary Theory*, Thousand Oaks, CA., SAGE.
- EVANS, David**, 2011, « Blaming the consumer - once again: the social and material contexts of everyday food waste practices in some English households », *Critical Public Health*, vol. 21, n° 4, p. 429-440.
- EVANS, David M.**, 2019, « What is consumption, where has it been going, and does it still matter? », *The Sociological Review*, vol. 67, n° 3, p. 499-517.

- EVANS, David et ABRAHAMSE, Wokje**, 2009, « Beyond rhetoric : the possibilities of and for ‘sustainable lifestyles’ », *Environmental Politics*, vol. 18, n° 4, p. 486-502.
- FABIANI, Jean-Louis**, 2013, « Distinction, légitimité et classe sociale », *Trente ans après La Distinction. Paris: La Découverte*.
- FABUREL, Guillaume**, 2014, « La mise en politique du développement durable : vers un « nouveau » modèle d’action par les pratiques professionnelles ? », *Métropolitiques*.
- FASSIN, Didier**, 1996, « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine », *Revue Française de Sociologie*, vol. 37, n° 1, p. 37-75.
- FASSIN, Didier**, 1998, *Les figures urbaines de la santé publique: enquête sur des expériences locales*, Paris, La Découverte.
- FASSIN, Didier**, 2000a, « Comment faire de la santé publique avec des mots. Une rhétorique à l’oeuvre », *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, vol. 7, p. 58-78.
- FASSIN, Didier**, 2000b, *Les enjeux politiques de la santé. Études sénégalaises, équatoriennes et françaises*, Paris, Karthala.
- FASSIN, Didier**, 2000c, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d’aide d’urgence », *Annales*, vol. 55, n° 5, p. 955-981.
- FASSIN, Didier**, 2001a, « Le culturalisme pratique de la santé publique. Critique d’un sens commun » dans Jean-Pierre Dozon, et Didier Fassin, (eds.), *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*, Paris, Balland (coll. « Voix et regards »), p. 181-208.
- FASSIN, Didier**, 2001b, « Les scènes locales de l’hygiénisme contemporain. La lutte contre le saturnisme infantile : une bio-politique à la française » dans Patrice Bourdelais, (ed.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Belin, p. 447-465.
- FASSIN, Didier**, 2004, « Le corps exposé. Essai d’économie morale de l’illégitimité » dans Didier Fassin, et Dominique Memmi, (eds.), *Le gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l’EHESS, p. 149-167.
- FASSIN, Didier**, 2009, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 64, n° 6, p. 1237-1266.
- FASSIN, Didier**, 2011, *La force de l’ordre : Une anthropologie de la police des quartiers suivi de La vie publique des livres*, Paris, Éditions du Seuil.
- FASSIN, Didier**, 2017, « The endurance of critique », *Anthropological Theory*, vol. 17, n° 1, p. 4-29.
- FASSIN, Didier**, sous presse, « The Rise and Rise of Post-humanism » dans Didier Fassin, et George Steinmetz, (eds.), *The Social Sciences in the Looking-Glass: Studies in the Production of Knowledge*, Durham, Duke University Press.
- FASSIN, Didier, BOUAGGA, Yasmine, COUTANT, Isabelle, EIDELIMAN, Jean-Sébastien, FERNANDEZ, Fabrice, FISCHER, Nicolas, KOBELINSKY, Carolina, MAKAREMI, Chowra, MAZOUZ, Sarah et ROUX, Sébastien**, 2013, *Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l’Etat*, Paris, Seuil.
- FASSIN, Didier et MEMMI, Dominique (eds.)**, 2004, *Le gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l’EHESS.
- FAURE, Sylvia et THIN, Daniel**, 2019, *S’en sortir malgré tout. Parcours en classes populaires*, Paris, La Dispute.

- FERDINAND, Malcolm**, 2019, *Une écologie décoloniale*, Paris, Le Seuil.
- FERNANDO, Mayanthi L.**, 2014, *The republic unsettled. Muslim French and the contradictions of secularism*, Durham et Londres, Duke University Press.
- FIJALKOW, Yankel**, 1998, *La construction des îlots insalubres. Paris 1850-1945*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- FIZE, Etienne, MARTIN, Philippe, PARIS, Hélène et RAULT, Marion**, 2022, « La situation financière des ménages en début de crise énergétique », *Focus pour le Conseil d'Analyse Économique*.
- FLINT, John**, 2002, « Social Housing Agencies and the Governance of Anti-social Behaviour », *Housing Studies*, vol. 17, n° 4, p. 619-637.
- FOUCAULT, Michel**, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel**, 1984, *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel**, 2001, *Dits et Écrits, tome II : 1976-1988*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel**, 2004a, *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard/Seuil.
- FOUCAULT, Michel**, 2004b, *Naissance de la bipolitique : Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard/Seuil.
- FRANÇOIS**, 2015, « Lettre encyclique Laudato si' du Saint-Père François sur la sauvegarde de la maison commune ».
- FRANÇOIS, Camille**, 2014, « Au mépris des locataires. Infériorisation sociale et assignation résidentielle des relogés de la rénovation urbaine », *Genèses*, vol. 96, n° 3, p. 86-109.
- FRANÇOIS, Camille**, 2017, *Déloger le peuple. L'État et l'administration des expulsions locatives*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Saint-Denis.
- FRANÇOIS, Camille**, 2018, « Faire payer les femmes : le sexe du recouvrement des dettes de loyer » dans Catherine Bonvalet, Pascale Dietrich-Ragon, et Anne Lambert, (eds.), *Le monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined Éditions (coll. « Questions de populations »), p. 231-250.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste**, 2011, « Les leçons de la catastrophe », *La Vie des idées*.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste**, 2012, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Seuil.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste et LOCHER, Fabien**, 2010, « Le climat fragile de la modernité », *La Vie des idées*.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste et LOCHER, Fabien**, 2012, « Modernity's Frail Climate: A Climate History of Environmental Reflexivity », *Critical Inquiry*, vol. 38, n° 3, p. 579-598.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste et LOCHER, Fabien**, 2020, *Les Révoltes du ciel: Une histoire du changement climatique XVe-XXe siècle*, Paris, Seuil.
- FUCHS, Doris, DI GIULIO, Antonietta, GLAAB, Katharina, LOREK, Sylvia, MANIATES, Michael, PRINCEN, Thomas et RØPKE, Inge**, 2015, « Power: the missing element in sustainable consumption and absolute reductions research and action », *Journal of Cleaner Production*.
- GABORIT, Maxime et GREMION, Théo**, 2019, « Jaunes et verts », *La Vie des idées*.

- GAILLE, Marie**, 2018, *Pathologies environnementales. Identifier, comprendre, agir*, Paris, CNRS Éditions.
- GATERSLEBEN, Birgitta, STEG, Linda et VLEK, Charles**, 2002, « Measurement and Determinants of Environmentally Significant Consumer Behavior », *Environment and Behavior*, vol. 34, n° 3, p. 335-362.
- GAUDIN, Jean-Pierre**, 1995, « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 1, p. 31-56.
- GAVAZZO, Natalia**, 2011, « Acciones y reacciones: Formas de la discriminación hacia los migrantes bolivianos en Buenos Aires. », *Revista de Ciencias Sociales*, vol. 24, p. 50-83.
- GAXIE, Daniel**, 2002, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2, p. 145-178.
- GEELS, Frank W., McMEEKIN, Andy, MYLAN, Josephine et SOUTHERTON, Dale**, 2015, « A critical appraisal of Sustainable Consumption and Production research: The reformist, revolutionary and reconfiguration positions », *Global Environmental Change*, vol. 34, p. 1-12.
- GEREMEK, Bronislaw**, 1987, *La potence ou la pitié: l'Europe et les pauvres, du Moyen âge à nos jours*, Paris, Gallimard.
- GIDDENS, Anthony**, 1991, *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Polity Press.
- GILBERT, Claude et HENRY, Emmanuel**, 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n° 1, p. 35-59.
- GILBERT, Pierre**, 2012, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, vol. 3, n° 1, p. 61-74.
- GILBERT, Pierre**, 2014, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine. Transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse de doctorat de sociologie et d'anthropologie, Université Lumière Lyon 2.
- GILBERT, Pierre**, 2016a, « Troubles à l'ordre privé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 215, n° 5, p. 102-121.
- GILBERT, Pierre**, 2016b, « Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 215, n° 5, p. 4-15.
- GINSBURGER, Maël**, 2020, « De la norme à la pratique écocitoyenne », *Revue française de sociologie*, vol. 61, n° 1, p. 43-78.
- GOFFMAN, Erving**, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1, La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit (coll. « Le sens commun »).
- GOFFMAN, Erving**, 2002, « La "distance au rôle" en salle d'opération », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 143, n° 1, p. 80-87.
- GOURGUES, Guillaume, RUI, Sandrine et TOPÇU, Sezin**, 2013, « Gouvernamentalité et participation », *Participations*, vol. 6, n° 2, p. 5-33.
- GRAEBER, David**, 2011, « "Consumption" », *Current Anthropology*, vol. 52, n° 4, p. 489-511.
- GREENPEACE FRANCE**, 2020, *L'argent sale du capital. Pour l'instauration d'un ISF climatique*.
- GREENPEACE FRANCE, et OXFAM FRANCE**, 2022, *Les milliardaires français font flamber la*

planète et l'État regarde ailleurs.

GRIGNON, Claude et PASSERON, Jean-Claude, 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Seuil.

GRISONI, Anahita et NEMOZ, Sophie, 2017, « Les mouvements sociaux écologistes : entre réforme de soi et rapports de classe, entre histoires nationales et circulations européennes », *Socio-logos*, n° 12.

GROSSETETE, Matthieu, 2019, « Quand la distinction se met au vert », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 2, n° 1, p. 85-105.

GUHA, Ramachandra et MARTINEZ-ALIER, Juan, 1997, *Varieties of Environmentalism. Essays North and South*, Londres, Earthscan.

GUBET LAFAYE, Caroline, 2012, « Anomie, exclusion, désaffiliation : dissolution de la cohésion sociale ou du lien social ? », *Pensée plurielle*, vol. 29, n° 1, p. 11-35.

GUITARD, Émilie et MILLIOT, Virginie, 2015, « Les gestes politiques du propre et du sale en ville », *Ethnologie française*, vol. 45, n° 3, p. 405-410.

GUSFIELD, Joseph, 2008, *La culture des problèmes publics : L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.

GUTHMAN, Julie, 2008, « “If They Only Knew”: Color Blindness and Universalism in California Alternative Food Institutions », *The Professional Geographer*, vol. 60, n° 3, p. 387-397.

HABOUZIT, Rémi, 2017, *La copropriété dégradée, le relogement et après ? Professionnels et habitants dans une opération rénovation urbaine*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-Saclay, Guyancourt.

HABOUZIT, Rémi, 2019, « Gardiens de HLM et encadrement des classes populaires », *Métropolitiques*.

HAENFLER, Ross, JOHNSON, Brett et JONES, Ellis, 2012, « Lifestyle Movements: Exploring the Intersection of Lifestyle and Social Movements », *Social Movement Studies*, vol. 11, n° 1, p. 1-20.

HAERINGER, Nicolas, DELAGE, Pauline et GRISONI, Anahita, 2020, « Un mouvement mondial de la jeunesse : les grèves du climat », *Mouvements*, vol. 103, n° 3, p. 156-163.

HAJEK, Isabelle, 2009, « Déchets et mobilisation collective : construire un autre rapport à la nature ? », *Écologie & Politique*, vol. 38, n° 1, p. 147-156.

HAJER, Maarten A., 1995, *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*, New York, Oxford University Press.

HAJER, Maarten A., 1996, « Ecological Modernisation as Cultural Politics » dans Scott Lash, Bronislaw Szerszynski, et Brian Wynne, (eds.), *Risk, Environment and Modernity: Towards a New Ecology*, Londres, SAGE, p. 246-268.

HALE, Thomas, 2016, « “All Hands on Deck”: The Paris Agreement and Nonstate Climate Action », *Global Environmental Politics*, vol. 16, n° 3, p. 12-22.

HALL, Sarah Marie, 2013, « Energy justice and ethical consumption: comparison, synthesis and lesson drawing », *Local Environment*, vol. 18, n° 4, p. 422-437.

HAMMAN, Philippe et BLANC, Christine, 2009, *Sociologie du développement durable urbain. Projets et stratégies métropolitaines françaises*, Bern, Suisse, PIE Peter Lang B.

(coll. « EcoPolis »).

HARAWAY, Donna, ISHIKAWA, Noboru, GILBERT, Scott F., OLWIG, Kenneth, TSING, Anna L. et BUBANDT, Nils, 2016, « Anthropologists Are Talking – About the Anthropocene », *Ethnos*, vol. 81, n° 3, p. 535-564.

HARGREAVES, Tom, 2011, « Practice-ing behaviour change: Applying social practice theory to pro-environmental behaviour change », *Journal of Consumer Culture*, vol. 11, n° 1, p. 79-99.

HASTINGS, Annette, FLINT, John, MILLS, Carol et MCKENZIE, Carl, 2005, *Cleaning up neighbourhoods. Environmental problems and service provision in deprived areas*, Bristol, Joseph Rowntree Foundation.

HAWKINS, Gay, 2017, « Repenser le déchet : de l'éthique au matériau politique » dans Nathalie Ortar, et Elisabeth Anstett, (eds.), *Jeux de pouvoir dans nos poubelles. Économies morales et politiques du recyclage au tournant du XXIe siècle*, Paris, Éditions Pétra, p. 15-37.

HENRY, Emmanuel, 2021, *La fabrique des non-problèmes: ou comment éviter que la politique s'en mêle*, Paris, France, Presses de Sciences Po.

HERPIN, Nicolas et VERGER, Daniel, 2008, *Consommation et modes de vie en France: une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris, La Découverte.

HERTWICH, Edgar et PETERS, Glen, 2009, « Carbon Footprint of Nations: A Global, Trade-Linked Analysis », *Environmental science & technology*, vol. 43, n° 16, p. 6414-6420.

HINCHLIFFE, Steve, 1996, « Helping the earth begins at home The social construction of socio-environmental responsibilities », *Global Environmental Change*, vol. 6, n° 1, p. 53-62.

HOGGART, Richard, 1970, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit.

HONTA, Marina, BASSON, Jean-Charles, JAKSIC, Milena et NOE, Olivier Le, 2018, « Les gouvernements du corps. Administration différenciée des conduites corporelles et territorialisation de l'action publique de santé », *Terrains & Travaux*, vol. 32, n° 1, p. 5-29.

HORTON, Dave, 2003, « Green distinctions : the performance of identity among environmental activists », *The Sociological Review*, vol. 51, p. 63-77.

HUBER, Matt, 2019, « Ecological politics for the working class », *Catalyst*, vol. 3, n° 1, p. 7-45.

HUGHES, Everett C., 1996, *Le regard sociologique: essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.

HUNT, Alan, 1999, *Governing Morals. A Social History of Moral Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press.

IHADDADENE, Florence, 2018, *La marchandisation de l'engagement des jeunes: les « dérives » du service civique à la Ligue de l'enseignement*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris 10, Nanterre.

ILLICH, Ivan, 1973, *La convivialité*, Paris, Seuil.

INGLEHART, Ronald, 1977, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, NJ, Princeton University Press.

ISENHOUR, Cindy, MARTISKAINEN, Mari et MIDDLEMISS, Lucie (eds.), 2019, *Power and Politics in Sustainable Consumption Research and Practice*, New York, Routledge.

IVANOVA, Diana, BARRETT, John, WIEDENHOFER, Dominik, MACURA, Biljana, CALLAGHAN, Max et CREUTZIG, Felix, 2020, « Quantifying the potential for climate change mitigation of consumption options », vol. 15, n° 9, p. 093001.

- IVANOVA, Diana, STADLER, Konstantin, STEEN-OLSEN, Kjartan, WOOD, Richard, VITA, Gibran, TUKKER, Arnold et HERTWICH, Edgar G.**, 2016, « Environmental Impact Assessment of Household Consumption », *Journal of Industrial Ecology*, vol. 20, n° 3, p. 526-536.
- IVANOVA, Diana et WOOD, Richard**, 2020, « The unequal distribution of household carbon footprints in Europe and its link to sustainability », *Global Sustainability*, vol. 3.
- JACKSON, Tim**, 2005, *Motivating Sustainable Consumption. A Review of Evidence on Consumer Behaviour and Behavioural Change: a Report to the Sustainable Development Research Network*, Centre for Environmental Strategy.
- JACOBSEN, Eivind et DULSRUD, Arne**, 2007, « Will Consumers Save The World? The Framing of Political Consumerism », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, vol. 20, n° 5, p. 469-482.
- JACQUE, Marie**, 2016, « L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique », *Cahiers de l'action*, N° 47, n° 1, p. 13-19.
- JASANOFF, Sheila**, 2001, « Image and imagination: The formation of global environmental consciousness » dans Clark Miller, et Paul N. Edwards, (eds.), *Changing the atmosphere: Expert knowledge and environmental governance*, MIT Press., Cambridge, MA, MIT Press Cambridge, MA, vol.309-337.
- JEROME, Vanessa**, 2021, *Militer chez les verts*, Paris, Presses de Sciences Po.
- JOBERT, Bruno (ed.)**, 1994, *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- JOHNSTON, Josee, SZABO, Michelle et RODNEY, Alexandra**, 2011, « Good food, good people: Understanding the cultural repertoire of ethical eating », *Journal of Consumer Culture*, vol. 11, n° 3, p. 293-318.
- JOUZEL, Jean-Noël**, 2015, *Des toxiques invisibles. Sociologie d'une affaire sanitaire oubliée*, Paris, Éditions de l'EHESS (coll. « Cas de figure »).
- KALAORA, Bernard**, 1993, « Le sociologue et l'environnement », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 1, n° 4, p. 309-315.
- KALAORA, Bernard et VLASSOPOULOS, Chloé**, 2013, *Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, société et politique*, Seyssel, Champ Vallon.
- KALFF, Elsbeth**, 2001, « Les plaintes pour l'insalubrité du logement à Paris (1850-1955), miroir de l'hygiénisation de la vie quotidienne » dans Patrice Bourdelais, (ed.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Belin, p. 118-144.
- KENNEDY, Emily Huddart, COHEN, Maurie J. et KROGMAN, Naomi (eds.)**, 2015, *Putting sustainability into practice: Applications and advances in research on sustainable consumption*, Cheltenham, UK, Edward Elgar Publishing.
- KENNEDY, Emily Huddart et GIVENS, Jennifer E.**, 2019, « Eco-habitus or Eco-powerlessness? Examining Environmental Concern across Social Class », *Sociological Perspectives*, vol. 62, n° 5, p. 646-667.
- KERGOAT, Danièle**, 2012, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute.
- KERKHOF, Annemarie C., BENDERS, René M. J. et MOLL, Henri C.**, 2009, « Determinants of variation in household CO2 emissions between and within countries », *Energy Policy*, vol. 37, n° 4, p. 1509-1517.
- KEUCHEYAN, Razmig**, 2014, *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*,

Paris, Zones.

KOLLMUSS, Anja et AGYEMAN, Julian, 2002, « Mind the Gap : Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? », *Environmental Education Research*, vol. 8, n° 3, p. 239-260.

LA CASINIERE, Nicolas DE, 2015, *Les saboteurs du climat*, Paris, Seuil.

LACROIX, Bernard, 1981, *Durkheim et le politique*, Paris-Montréal, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques-Presses de l'université de Montréal.

LAE, Jean-François, 2015, *Dans l'œil du gardien*, Paris, Seuil.

LAFAYE, Claudette et THEVENOT, Laurent, 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, p. 495-524.

LAGERIE, Pauline Barraud de, BETHOUX, Élodie, MIAS, Arnaud et ICHER, Élise Penalva, 2020, « La mise en œuvre du devoir de vigilance : une managérialisation de la loi ? », *Droit et société*, vol. 106, n° 3, p. 699-714.

LAGROYE, Jacques, 2003, *La politisation*, Paris, Belin.

LAHIRE, Bernard, 2006, *La culture des individus*, Paris, La Découverte.

LAHIRE, Bernard, 2013, « La culture à l'échelle individuelle : la transférabilité en question » dans Philippe Coulangeon, et Julien Duval, (eds.), *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, p. 165-176.

LALANNE, Michèle et LAPEYRE, Nathalie, 2009, « L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? », *Recherches féministes*, vol. 22, n° 1, p. 47.

LANDER, Edgardo, 2000, « Eurocentrism and Colonialism in Latin American Social Thought », *Nepantla: Views from South*, vol. 1, n° 3, p. 519-532.

LARRERE, Catherine, 2015a, « Anthropocène : le nouveau grand récit », *Esprit*, Décembre, n° 12, p. 46-55.

LARRERE, Catherine, 2015b, « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, n° 2, p. 103-125.

LARROUQUE, Damien, 2017, « La Cámpora au pouvoir en Argentine (2007-2015) : mouvement social, élite programmatique ou Garde de Fer du kirchnérisme ? », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 106-107, n° 3-4, p. 77-93.

LASCOUMES, Pierre, 1994, *L'Eco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte.

LASCOUMES, Pierre, 2001, « Les ambiguïtés politiques du développement durable » dans *Université de tous les savoirs, La nature et les risques*, Paris, Odile Jacob, vol.6, p. 250-263.

LASCOUMES, Pierre et LE GALES, Patrick (eds.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

LATOUCHE, Serge, 2003, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Mondes en développement*, vol. 121, n° 1, p. 23-30.

LATOUR, Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.

LATOUR, Bruno, 2004, « Why Has Critique Run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern », *Critical Inquiry*, vol. 30, n° 2, p. 225-248.

- LATOUR, Bruno**, 2015, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte.
- LE GOFF, Jean**, 2020, *Militer au sein du mouvement Alternatiba. De l'angoisse à la mobilisation climatique*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris, Paris.
- LE GOFF, Jean**, 2017, « Des effets des discours positifs sur les angoisses liées au changement climatique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 24, n° 2, p. 145-156.
- LE VELLY, Ronan**, 2006, « Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, p. 319-340.
- LECHIEN, Marie-Hélène et SIBLOT, Yasmine**, 2019, « « Eux/nous/ils » ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire. Introduction », *Sociologie*, vol. 10, n° 1.
- LECLERCQ, Benjamin**, 2021, *Le marché du vivre ensemble. Entre professionnalisation de l'intermédiation bailleurs-locataires et pacification des conflits dans les grands ensembles HLM*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Saint-Denis.
- LEES, Johanna**, 2014a, « Les copropriétés dégradées de l'après-guerre à Marseille : un nouvel habitat social de fait », *Espaces et sociétés*, vol. 156-157, n° 1-2, p. 69-84.
- LEES, Johanna**, 2014b, *Ethnographier la précarité énergétique. Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- LEFEUVRE, Marie-Pierre**, 2010, « Structuration d'un champ d'action publique : l'intervention publique sur les copropriétés dégradées », *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 1, p. 87-103.
- LEGER, Danièle**, 1979, « Les utopies du "retour" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 29, n° 1, p. 45-63.
- LEGOULLON, Gwenaëlle**, 2016, « La construction des grands ensembles en France : émergence de nouvelles vulnérabilités environnementales », *VertigO*, vol. 16, n° 3.
- LENGLART, Fabrice, LESIEUR, Christophe et PASQUIER, Jean-Louis**, 2010, « Les émissions de CO2 du circuit économique en France », *L'économie Française, comptes et dossiers, édition 2010*, (coll. « Insee »).
- LEJEUNE, Zoé**, 2015, « La justice et les inégalités environnementales : concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, , n° 1-2, p. 51-78.
- LENOIR, Rémi**, 2003, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil.
- LETTENMEIER, Michael, HIRVILAMMI, Tuuli, LAAKSO, Senja, LÄHTEENOJA, Satu et AALTO, Kristiina**, 2012, « Material Footprint of Low-Income Households in Finland—Consequences for the Sustainability Debate », *Sustainability*, vol. 4, n° 7, p. 1426-1447.
- LEVY, Albert et EMELIANOFF, Cyria**, 2011, « Quelle ville durable ? », *Espaces et sociétés*, n° 147, n° 4.
- LHUISSIER, Anne**, 2007, « Alimentation populaire et réforme sociale. Les consommations ouvrières dans le second XIXe siècle ».
- LIPSKY, Michael**, 1980, *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Service*, New York, Russell Sage Foundation.
- LORENZEN, Janet A.**, 2012, « Going Green : The Process of Lifestyle Change », *Sociological Forum*, vol. 27, n° 1, p. 94-116.
- LUKE, Timothy W.**, 1997, *Ecocritique. Contesting the Politics of Nature, Economy, and*

Culture, Minneapolis, University of Minnesota Press.

MACGREGOR, Sherilyn, 2006, *Beyond Mothering Earth. Ecological Citizenship and the Politics of Care*, Vancouver, University of British Columbia Press.

MACGREGOR, Sherilyn, 2009, « A stranger silence still : the need for feminist social research on climate change », *The Sociological Review*, vol. 57, p. 124-140.

MACGREGOR, Sherilyn, 2014, « Only Resist: Feminist Ecological Citizenship and the Post-politics of Climate Change », *Hypatia*, vol. 29, n° 3, p. 617-633.

MACGREGOR, S. et PARDOE, S., 2018, *Talking Rubbish in Moss Side: exploring the problem of litter in the streets and alleys of a deprived neighbourhood with a large student population*.

MACGREGOR, Sherilyn, 2019, « Finding transformative potential in the cracks? The ambiguities of urban environmental activism in a neoliberal city », *Social Movement Studies*, p. 1-17.

MACGREGOR, Sherilyn, WALKER, Catherine et KATZ-GERRO, Tally, 2019, « 'It's what I've always done': Continuity and change in the household sustainability practices of Somali immigrants in the UK », *Geoforum*, vol. 107, p. 143-153.

MACNAGHTEN, Phil, 2003, « Embodying the environment in everyday life practices », *The Sociological Review*, vol. 51, n° 1, p. 63-84.

MAGRI, Susanna, 1999, « La réforme du logement populaire : la Société française des habitations à bon marché, 1889-1914 » dans C. Topalov, (ed.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 239-268.

MALIER, Hadrien, 2019, « Greening the poor: the trap of moralization », *The British Journal of Sociology*, vol. 70, n° 5, p. 1661-1680.

MALIER, Hadrien, 2021, « No (sociological) excuses for not going green: How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class? », *European Journal of Social Theory*, vol. 24, n° 3, p. 411-430.

MALLER, Cecily et STRENGERS, Yolande, 2013, « The global migration of everyday life: Investigating the practice memories of Australian migrants », *Geoforum*, vol. 44, (coll. « Global Production Networks, Labour and Development »), p. 243-252.

MALM, Andreas, 2018, *L'anthropocène contre l'histoire: Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, La fabrique.

MALM, Andreas et HORNBERG, Alf, 2014, « The geology of mankind? A critique of the Anthropocene narrative », *The Anthropocene Review*, vol. 1, n° 1, p. 62-69.

MANIATES, Michael F., 2001, « Individualization: Plant a Tree, Buy a Bike, Save the World? », *Global Environmental Politics*, vol. 1, n° 3, p. 31-52.

MARCUS, George E., 1995, « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, p. 95-117.

MARIOT, Nicolas, 2012, « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme*, vol. 203-204, n° 3-4, p. 369-398.

MARTINEZ-ALIER, Juan, 2003, *The Environmentalism of the Poor: A Study of Ecological Conflicts and Valuation*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.

MASCLET, Olivier, 2002, « Les parents immigrés pris « au piège » de la cité », *Cultures &*

Conflits, n° 46, p. 147-173.

MASCLET, Olivier, 2019, « Les classes populaires passent leur temps devant la télévision. » dans Olivier Masclet, Séverine Misset, et Tristan Poullaouec, (eds.), *La France d'en bas ? Idées reçues sur les classes populaires*, Paris, Le Cavalier Bleu, p. 115-121.

MASLOW, Abraham H, 1954, *Motivation and personality*, New-York, Harper.

MATONTI, Frédérique et POUPEAU, Franck, 2004, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 155, n° 5, p. 4-11.

MAUGER, Gérard, 2001, « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 136-137, n° 1, p. 3-4.

MAZOUZ, Sarah, 2014, « Le cadre de l'émancipation. Se conformer à l'offre d'emploi dans une mission locale », *Politix*, vol. 108, n° 4, p. 31-52.

MAZOUZ, Sarah, 2015, « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation », *Raisons politiques*, vol. 58, n° 2, p. 75-89.

MCKEE, Kim, 2009a, « Post-Foucauldian governmentality: What does it offer critical social policy analysis? », *Critical Social Policy*, vol. 29, n° 3, p. 465-486.

MCKEE, Kim, 2009b, « The 'responsible' tenant and the problem of apathy », *Social Policy and Society*, vol. 8, n° 1, p. 25-36.

MELE, Patrice, MERLINSKY, Gabriela et SCHARAGER, Andrés, 2020, « Les territoires du droit de l'environnement : effets de la judiciarisation dans le bassin Matanza-Riachuelo (Buenos Aires) », *Annales de géographie*, N° 733-734, n° 3, p. 87-111.

MEMMI, Dominique, 2019, « Servir (chez) les autres. Pérennité et mutations de la domination rapprochée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 230, n° 5, p. 108-119.

MERCHANT, Carolyn, 1996, *Earthcare. Women and the Environment*, Londres, Routledge.

MERKLEN, Denis, 2001, *Inscription territoriale et action collective. Les occupations illégales de terres urbaines depuis les années 1980 en Argentine*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales.

MERKLEN, Denis, 2009, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute.

MERKLEN, Denis, 2011, *Politicit  et sociabilit . Quand les classes populaires questionnent la sociologie et la politique*, Habilitation   diriger des recherches, Universit  Paris 7 - Denis Diderot.

MERLINSKY, Gabriela, 2012, « Crises des d chets   Buenos Aires. Une analyse de la productivit  du conflit environnemental li    la fermeture de la d charge contr l e de Villa Dom nico », *G ocarrefour*, n° 1, p. 57-66.

MERLINSKY, Gabriela (ed.), 2013a, *Cartograf as del conflicto ambiental en Argentina*, Buenos Aires, CICCUS.

MERLINSKY, Gabriela, 2013b, *Pol tica, derechos y justicia ambiental: el conflicto del Riachuelo*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Econ mica.

MERLINSKY, Mar a Gabriela, SCHARAGER, Andr s et TOBIAS, Melina, 2017, « Recomposici n ambiental y desplazamiento de poblaci n en Buenos Aires. Controversias sobre la liberaci n del camino de sirga en la Cuenca Matanza Riachuelo », *CUADERNO URBANO. Espacio, cultura, sociedad*, vol. 22, n° 22, p. 53-72.

MIDDLEMISS, Lucie, WINGATE, Davis et WESSELINK, Anna, 2019, « The "double dividend" »

discourse in sustainable consumption: A critical commentary » dans Cindy Isenhour,, Mari Martiskainen, et Lucie Middlemiss, (eds.), *Power and Politics in Sustainable Consumption Research and Practice*, New York, Routledge, p. 124-139.

MILLIOT, Virginie, 2015, « Remettre de l'ordre dans la rue. Politiques de l'espace public à la Goutte-d'Or (Paris) », *Ethnologie française*, vol. 45, n° 3, p. 431-443.

MISSET, Séverine et SIBLOT, Yasmine, 2019, « « Donner de son temps » pour ne pas être des « assistés » », *Sociologie*, Vol. 10, n° 1, p. 73-89.

MOL, Arthur PJ, SONNENFELD, David A. et SPAARGAREN, Gert, 2009, *The ecological modernisation reader: environmental reform in theory and practice*, Londres, Routledge.

MOORE, Jason W., 2015, *Capitalism in the Web of Life: Ecology and the Accumulation of Capital*, New York, Verso.

MOORE, Sarah A., 2012, « Garbage matters: Concepts in new geographies of waste », *Progress in Human Geography*, vol. 36, n° 6, p. 780-799.

MOUJOD, Nasima et FALQUET, Jules, 2018, « Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale » dans Christine Catarino, et Christine Verschuur, (eds.), *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, Genève, Graduate Institute Publications (coll. « Cahiers genre et développement »), p. 229-245.

NATIONS UNIES, 1972, *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement*, Stockholm.

NATIONS UNIES, 1992, « Agenda 21 ».

NIXON, Rob, 2011, *Slow violence and the environmentalism of the poor*, Cambridge, MA.

NORGAARD, Kari Marie, 2011, *Living in Denial. Climate Change, Emotions, and Everyday Life*, Cambridge, MA, MIT Press.

NOVOTNY, Patrick, 2000, *Where we live, work and play. The environmental justice movement and the struggle for a new environmentalism*, Westport, Praeger.

OCHSENIUS, Felipe, CARMAN, María, LEKERMAN, Vanina et WERTHEIMER, Marina, 2016, « Políticas hacia villas y casas tomadas de la ciudad de Buenos Aires: tensiones entre la inclusión y la exclusión », *Revista INVI*, vol. 31, n° 88, p. 193-215.

OLLITRAULT, Sylvie, 1996, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix*, vol. 9, n° 36, p. 141-162.

OLLITRAULT, Sylvie, 2015, *Militer pour la planète : Sociologie des écologistes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res publica »).

ONPE, 2019, *Qui sont les ménages en précarité énergétique dans le parc social ?*

OSWALD, Yannick, OWEN, Anne et STEINBERGER, Julia K., 2020, « Large inequality in international and intranational energy footprints between income groups and across consumption categories », *Nature Energy*, vol. 5, n° 3, p. 231-239.

OSZLAK, Oscar, 1991, *Merecer la ciudad. Los pobres y el derecho al espacio urbano*, Buenos Aires, Humanitas.

OUASSAK, Fatima, 2020, *La puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire*, Paris, La Découverte.

OWENS, Susan, 2000, « 'Engaging the Public': Information and Deliberation in Environmental Policy », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 32, n° 7, p. 1141-1148.

- PADDEU, Flaminia**, 2021, *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Paris, France, Éditions du Seuil.
- PAGIS, Julie**, 2014, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- PALHETA, Ugo**, 2012, *La domination scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PASQUALINI, María Florencia, MONTANIA, Eduardo Faure, HEPP, Yanil, ANTOLINI, Luciana, FINKELSTEIN, Juliana Z. et GARCIA, Susana I.**, 2019, « Mapa de riesgo sanitario ambiental de la Cuenca-Matanza Riachuelo (Argentina). Una metodología para priorizar intervenciones », *Revista de Salud Ambiental*, vol. 19, n° 2, p. 148-158.
- PAUGAM, Serge et DUVOUX, Nicolas**, 2013, *La régulation des pauvres*, Quadrige., Paris, Presses Universitaires de France.
- PAUTARD, Éric**, 2010, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations domestiques*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université ToulouseII-Le Mirail.
- PAUTARD, Éric**, 2017, « L'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement » dans *Les acteurs économiques et l'environnement*, Insee Références., Paris, Insee, p. 57-71.
- PERELMITER, Luisina**, 2016, *Burocracia plebeya: la trastienda de la asistencia social en el Estado argentino*, San Martín, provincia de Buenos Aires, Argentine, UNSAM Edita de Universidad Nacional de General San Martín.
- PERRIN-HEREDIA, Ana**, 2010, *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires. Ethnographie économique d'une « zone urbaine sensible »*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne.
- PERRIN-HEREDIA, Ana**, 2011, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, vol. 84, n° 3, p. 69-92.
- PERRIN-HEREDIA, Ana**, 2013, « La mise en ordre de l'économie domestique », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, n° 2, p. 303-330.
- PERRIN-HEREDIA, Ana**, 2014, « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques », *Informations sociales*, vol. 82, n° 2, p. 30-38.
- PERRIN-HEREDIA, Ana**, 2016, « L'accompagnement budgétaire. Un instrument ambivalent du gouvernement des conduites économiques domestiques » dans Sophie Dubuisson-Quellier, (ed.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 365-398.
- PERRIN-HEREDIA, Ana**, 2018, « La gestion du budget un pouvoir paradoxal pour des femmes de classes populaires » dans Catherine Bonvalet,, Pascale Dietrich-Ragon, et Anne Lambert, (eds.), *Le monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined Éditions (coll. « Questions de populations »), p. 193-212.
- PETITJEAN, Clément**, 2019, *Des professionnel-le-s de la représentation populaire. Les community organizers à Chicago*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-Saclay.
- PIKETTY, Thomas et CHANCEL, Luc**, 2015, « Carbon and inequality: from Kyoto to Paris. Trends in the global inequality of carbon emissions (1998-2013) & prospects for an equitable adaptation fund ».
- PINTO, Louis**, 1990, « Le consommateur : agent économique et acteur politique », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 2, p. 179-198.
- PINTO, Louis**, 1992, « La gestion d'un label politique : la consommation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 91, n° 1, p. 3-19.

- POTTIER, Antonin, COMBET, Emmanuel, CAYLA, Jean-Michel, DE LAURETIS, Simona et NADAUD, Franck**, 2020, « Qui émet du CO2? panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, n° 5, p. 73-132.
- POULY, Marie-Pierre**, 2015, « Postface. Domination culturelle et respectabilité » dans *Des femmes respectables*, Marseille, Agone, p. 359-389.
- POUPEAU, Franck**, 2020, « Ce qu'un arbre peut véritablement cacher », *Le Monde diplomatique*, 2020 p.
- PRUVOST, Geneviève**, 2013, « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, , n° 60, p. 36-55.
- PRUVOST, Geneviève**, 2019, « Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, n° 2, p. 29-47.
- RABHI, Pierre**, 2010, *Vers la sobriété heureuse*, Arles, Actes Sud Littérature.
- RAMOND, Quentin et CHAPPELLE, Guillaume**, 2019, « Un parc social, des parcs sociaux : une typologie des configurations locales du logement social en Ile-de-France », *Géographie, économie, société*, vol. 21, n° 3, p. 171-203.
- RECKWITZ, Andreas**, 2002, « Toward a Theory of Social Practices : A Development in Culturalist Theorizing », *European Journal of Social Theory*, vol. 5, n° 2, p. 243-263.
- REGNIER, Faustine et MASULLO, Ana**, 2009, « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 4, p. 747-773.
- RENAHY, Nicolas et SORIGNET, Pierre-Emmanuel**, 2021, *Mépris de classe: l'exercer, le ressentir, y faire face*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant.
- ROBBINS, Joel**, 2013, « Déontologie et conséquentialisme » dans Didier Fassin, et Samuel Lézé, (eds.), *La question morale. Une anthologie critique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 184-187.
- ROBERT, Coralie**, 2021, *Faire face à l'expression d'un impératif de sobriété énergétique. Du conseil à l'injonction, les stratégies de ménages précaires en France*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris Nanterre-La-Défense, Paris.
- ROCHE, Sebastian**, 2000, « La théorie de la « vitre cassée » en France. Incivilités et désordres en public », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 3, p. 387-412.
- ROCKSTRÖM, Johan, STEFFEN, Will, NOONE, Kevin, PERSSON, Åsa, CHAPIN, F. Stuart III, LAMBIN, Eric, LENTON, Timothy, SCHEFFER, Marten, FOLKE, Carl, SCHELLNHUBER, Hans Joachim, NYKVIST, Björn, WIT, Cynthia DE, HUGHES, Terry, LEEUW, Sander VAN DER, RODHE, Henning, SÖRLIN, Sverker, SNYDER, Peter, COSTANZA, Robert, SVEDIN, Uno, FALKENMARK, Malin, KARLBERG, Louise, CORELL, Robert, FABRY, Victoria, HANSEN, James, WALKER, Brian, LIVERMAN, Diana, RICHARDSON, Katherine, CRUTZEN, Paul et FOLEY, Jonathan**, 2009, « Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity », *Ecology and Society*, vol. 14, n° 2, p. 1-33.
- ROSE, N**, 1992, « Governing the enterprising self » dans Paul Heelas, et Paul Morris, (eds.), *The values of the enterprise culture: the moral debate*, London, Routledge.
- ROSE, Nikolas**, 1999, *Powers of Freedom: Reframing Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ROSE, Nikolas et MILLER, Peter**, 1992, « Political Power beyond the State: Problematics of

Government », *The British Journal of Sociology*, vol. 43, n° 2, p. 173-205.

ROUDIL, Nadine, 2011, *Usages sociaux de la déviance. Habiter la Castellane sous le regard de l'institution*, Paris, L'Harmattan.

ROUDIL, Nadine, 2015a, « La ville durable à l'épreuve de la sobriété. Le citoyen entre injonction à "bien habiter" et normalisation des conduites en milieu urbain » dans Philippe Hamman, Guillaume Christen, et Mathias Jehling, (eds.), *Systèmes énergétiques renouvelables en France et en Allemagne, synergies et divergences*, Orizons., Paris.

ROUDIL, Nadine, 2015b, « La vulnérabilité sociale au défi des savoirs d'usage habitant. Les pratiques énergétiques des ménages pauvres vivant en habitat social », *Annales de la recherche urbaine*, , n° 110, p. 98-107.

ROUDIL, Nadine, 2016, « Politiques de la ville et du développement durable : Une filiation institutionnelle autour de la prise en charge des populations modestes ? » dans Grégory Busquet, Florent Hédouard, et Émilie Saint-Macary, (eds.), *La politique de la ville. Idéologies, acteurs et territoires*, Paris, L'harmattan, p. 237-252.

ROUX, Sébastien, 2014, « La matrice pénale », *Politix*, vol. 108, n° 4, p. 11-30.

ROUX, Sébastien et VOZARI, Anne-Sophie, 2018, « Parents at their best: The ethopolitics of family bonding in France », *Ethnography*, vol. 19, n° 1, p. 3-24.

RUDOLF, Florence, 2013, « De la modernisation écologique à la résilience : un réformisme de plus ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 13, n°3.

RUMPALA, Yannick, 1999, « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers. Du développement des politiques de collecte sélective à l'hétérorégulation de la sphère domestique », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 4, p. 601-630.

RUMPALA, Yannick, 2009, « La « consommation durable » comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 5, p. 967-996.

RUMPALA, Yannick, 2018, « Quelle place pour une « sobriété heureuse » ou un « hédonisme de la modération » dans un monde de consommateurs ? », *L'Homme & la Société*, vol. 208, n° 3, p. 223-248.

RUTHERFORD, Stephanie, 2007, « Green governmentality : insights and opportunities in the study of nature's rule », *Progress in Human Geography*, vol. 31, n° 3, p. 291-307.

SAHAKIAN, Marlyne et WILHITE, Harold, 2014, « Making practice theory practicable: Towards more sustainable forms of consumption », *Journal of Consumer Culture*, vol. 14, n° 1, p. 25-44.

SALLEH, Ariel, 1997, *Ecofeminism as Politics : Nature, Marx and the Post Modern*, London, Zed Books.

SALLES, Denis, 2009, « Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, , Hors série 6.

SALVIA, Giuseppe, ZIMMERMANN, Nici, WILLAN, Catherine, HALE, Joanna, GITAU, Hellen, MUINDI, Kanyiva, GICHANA, Evans et DAVIES, Mike, 2021, « The wicked problem of waste management: An attention-based analysis of stakeholder behaviours », *Journal of Cleaner Production*, vol. 326, p. 129200.

SANDILANDS, Catriona, 1993, « On "Green" Consumerism : Environmental Privatization and "Family Values" », *Canadian Woman Studies*, vol. 13, n° 3, p. 45-47.

- SCHARAGER, Andrés**, 2019, *Judicialisation, politique et conflit social. Résistances et controverses dans un processus de relocalisation de bidonvilles à Buenos Aires (2008-2018)*, Thèse de doctorat de géographie, Tours.
- SCHARAGER, Andrés**, 2020, « Conflicto social, ambientalización y crisis política: judicialización en la cuenca Matanza-Riachuelo, Argentina », *Economía, sociedad y territorio*, vol. 20, n° 64, p. 693-724.
- SCHLOSBERG, David**, 2007, *Defining environmental justice. Theories, movements, and nature*, Oxford University Press, Oxford.
- SCHLOSBERG, David**, 2019, « From postmaterialism to sustainable materialism: the environmental politics of practice-based movements », *Environmental Politics*, p. 1-21.
- SCHOR, Juliet B.**, 2007, « In Defense of Consumer Critique: Revisiting the Consumption Debates of the Twentieth Century », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 611, n° 1, p. 16-30.
- SCHWARTZ, Olivier**, 1990, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF.
- SCHWARTZ, Olivier**, 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*.
- SCOTT, James C.**, 1985, *Weapons of the weak. Everyday forms of peasant resistance*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- SEGATO, Rita Laura**, 2007, *La nación y sus otros. Raza, etnicidad y diversidad religiosa en tiempos de políticas de la identidad*, Buenos Aires, Prometeo.
- SEMAL, Luc**, 2019, *Face à l'effondrement. Militer à l'ombre des catastrophes*, Paris, PUF.
- SERRE, Delphine**, 1998, « Le bébé "superbe" : la construction de la déviance corporelle par les professionnel(le)s de la petite enfance », *Sociétés contemporaines*, vol. 31, n° 3, p. 107-127.
- SERRES, Michel**, 1990, *Le contrat naturel*, Paris, F. Bourin.
- SESSEGO, Victoire et HEBEL, Pascale**, 2019, *Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures. Représentation, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*, CREDOC (coll. « Cahier de Recherche »).
- SEYFANG, Gill et PAAVOLA, Jouni**, 2008, « Inequality and sustainable consumption: bridging the gaps », *Local Environment*, vol. 13, n° 8, p. 669-684.
- SHARP, Gene**, 1973, *The Politics of Nonviolent Action*, Boston, P. Sargent Publisher.
- SHOVE, E. et WARDE, A.**, 2002, « Inconspicuous consumption: the sociology of consumption, lifestyles and the environment » dans Robert Dunlap, (ed.), *Sociological Theory & the Environment: classical foundations, contemporary insights*, London, SAGE, p. 230-251.
- SHOVE, Elizabeth**, 2010, « Beyond the ABC : Climate Change Policy and Theories of Social Change », *Environment and Planning A*, vol. 42, n° 6, p. 1273-1285.
- SHOVE, Elizabeth**, 2014, « Putting practice into policy: reconfiguring questions of consumption and climate change », *Contemporary Social Science*, vol. 9, n° 4, p. 415-429.
- SHOVE, Elizabeth**, 2016, « Steering by accident: unintended governance strategies in action », Proceedings of the Demand Centre Conference, Lancaster.
- SIBLOT, Yasmine**, 2005, « « Adapter » les services publics aux habitants des « quartiers difficiles ». Diagnostics misérabilistes et réformes libérales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 159, n° 4, p. 70-87.
- SIBLOT, Yasmine**, 2006, « « Je suis la secrétaire de la famille ! » La prise en charge féminine

- des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses*, vol. 64, n° 3, p. 46-66.
- SIBLOT, Yasmine**, 2020, « En bas à gauche ? Les effets différenciés de la socialisation institutionnelle d'agentes subalternes du public », *Politix*, vol. 130, n° 2, p. 47-75.
- SIBLOT, Yasmine, CARTIER, Marie, COUTANT, Isabelle, MASCRET, Olivier et RENAHY, Nicolas**, 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, France, Armand Colin.
- SIMMEL, Georg**, 2002, *Les Pauvres*, Paris, PUF.
- SIPAN, Océane**, 2022, « (Main)tenir les promesses ? Pratiquer et promouvoir le “zéro déchet” » dans Tristan Fournier, et Sébastien Dalgalarondo, (eds.), *Promesses alimentaires. Injonctions, bricolages, résistances*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (coll. « Collection 54 »).
- SKEGGS, Beverley**, 2015, *Des femmes respectables*, Marseille, Agone.
- SNELL, Carolyn et BROOKS-WILSON, Sarah**, 2014, « Education for sustainable development and welfare reform: a very British case study? » dans Tony Fitzpatrick, (ed.), *International Handbook on Social Policy and the Environment*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 376-398.
- SORRELL, Steve, GATERSLEBEN, Birgitta et DRUCKMAN, Angela**, 2020, « The limits of energy sufficiency: A review of the evidence for rebound effects and negative spillovers from behavioural change », *Energy Research & Social Science*, vol. 64, p. 101439.
- STOLLE, Dietlind et MICHELETTI, Michele**, 2013, *Political Consumerism: Global Responsibility in Action*, Cambridge University Press.
- STRENGERS, Yolande et MALLER, Cecily (eds.)**, 2015, *Social Practices, Intervention and Sustainability: Beyond behaviour change*, Londres, Routledge.
- SVAMPA, Maristella**, 2011, « Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 81, n° 3, p. 101-127.
- SVAMPA, Maristella**, 2013, « La década kirchnerista: Populismo, clases medias y revolución pasiva », *XLIV*, n° 4, p. 14-17.
- SVAMPA, Maristella**, 2019, *Las fronteras del neoextractivismo en América Latina : conflictos socioambientales, giro ecoterritorial y nuevas dependencias*, Bielefeld, Bielefeld University Press CALAS.
- SWYNGEDOUW, Erik**, 2010, « Apocalypse Forever? », *Theory, Culture & Society*, vol. 27, n° 2-3, p. 213-232.
- SWYNGEDOUW, Erik**, 2011, « Depoliticized Environments: The End of Nature, Climate Change and the Post-Political Condition », *Royal Institute of Philosophy Supplements*, vol. 69, p. 253-274.
- TABI, Andrea**, 2013, « Does pro-environmental behaviour affect carbon emissions? », *Energy Policy*, vol. 63, p. 972-981.
- THALER, Richard H. et SUNSTEIN, Cass R.**, 2010, *Nudge. La méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Paris, VUIBERT.
- THEYS, Jacques**, 2014, « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 5, n° 1.

- THØGERSEN, John**, 2004, « A cognitive dissonance interpretation of consistencies and inconsistencies in environmentally responsible behavior », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 24, n° 1, p. 93-103.
- THORPE, Charles et JACOBSON, Brynna**, 2013, « Life politics, nature and the state: Giddens' sociological theory and The Politics of Climate Change », *The British Journal of Sociology*, vol. 64.
- TISSOT, Sylvie**, 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil., Paris.
- TISSOT, Sylvie et POUPEAU, Franck**, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 159, n° 4, p. 4-9.
- TOPALOV, C. (ed.)**, 1999, *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- TOUPET, Joy**, 2018, *Les traducteurs du changement. De l'intégration des jeunes ruraux à la gestion de la nature: les formes de l'Éducation à l'Environnement au sein de l'ULAMIR-CPIE du Pays de Morlaix (1974–2017)*, Thèse de doctorat de géographie, Université Rennes 2.
- TOZZI, Pascal**, 2013, « Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois*, , n° 227, p. 97-113.
- UNESCO**, 1975, « Charte de Belgrade : Un cadre pour l'éducation relative à l'environnement ».
- UNGAR, Sheldon**, 1994, « Apples and oranges: Probing the attitude-behaviour relationship for the environment », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 31, n° 3, p. 288-304.
- URRY, John**, 2010, « Consuming the Planet to Excess », *Theory, Culture & Society*, vol. 27, n° 2-3, p. 191-212.
- USH**, 1979, *Projet HLM. Rapport général*, Marseille, 40° Congrès HLM.
- VALEGEAS, Francois**, 2014, *Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, These de doctorat en Urbanisme, Aménagement et Politiques urbaines, Paris Est.
- VAZQUEZ, Melina**, 2014, « « Militar la gestión »: una aproximación a las relaciones entre activismo y trabajo en el Estado a partir de las gestiones de gobierno de Cristina Fernández de Kirchner en Argentina », *Apuntes. Revista de ciencias sociales*, XLI, n° 74, p. 71-102.
- VEBLEN, Thorstein**, 1899, *The Theory of the Leisure Class: An Economic Study of Institutions*, New-York, MacMillan.
- VOLDMAN, Danièle**, 2010, « La quadrature du toit ou le bon logement selon l'office d'HLM de la Seine » dans Danièle Voldman, (ed.), *Désirs de toit: le logement entre désir et contrainte depuis la fin du XIXe siècle*, Paris, Créaphis, p. 153-174.
- VOLDMAN, Danièle**, 2019, « Éduquer les locataires. Un mandat historique du logement social », *Métropolitiques*.
- VOMMARO, Gabriel**, 2019, « Une bureaucratie para-étatique mouvante. La production locale du Welfare des précaires en Argentine à l'ère du capitalisme postindustriel », *Gouvernement et action publique*, VOL. 8, n° 1, p. 35-60.
- WACQUANT, Loïc**, 2006, *Parias urbains. Ghetto, Banlieues, État*, Paris, La Découverte.

- WARIN, Philippe**, 1993, *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques. Étude des relations de service*, Paris, L'Harmattan.
- WEBER, Christopher L. et MATTHEWS, H. Scott**, 2008, « Quantifying the global and distributional aspects of American household carbon footprint », *Ecological Economics*, vol. 66, p. 379-391.
- WEBER, Florence**, 1989, « Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière ».
- WELCH, Daniel, HALKIER, Bente et KELLER, Margit**, 2020, « Introduction to the Special Issue: Renewing Theories of Practice and Reappraising the Cultural », *Cultural Sociology*, vol. 14, n° 4, p. 325-339.
- WHEELER, Kathryn et GLUCKSMANN, Miriam**, 2016, *Household recycling and consumption work. Social and moral economies*, Londres, Palgrave Macmillan.
- WHITTAKER, Matthew, SEGURA, Gary M et BOWLER, Shaun**, 2005, « Racial/Ethnic Group Attitudes Toward Environmental Protection in California: Is "Environmentalism" Still a White Phenomenon? », *Political Research Quarterly*, vol. 58, n° 3, p. 435-447.
- WIEDMANN, Thomas, MINX, Jan, BARRETT, John et WACKERNAGEL, Mathis**, 2006, « Allocating ecological footprints to final consumption categories with input–output analysis », *Ecological Economics*, vol. 56, n° 1, p. 28-48.
- WILSON, James Q. et KELLING, George L.**, 1982, « Broken windows », *Atlantic monthly*, vol. 249, n° 3, p. 29-38.
- ZELEM, Marie-Christine et BESLAY, Christophe (eds.)**, 2015, *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, CNRS Éditions.
- ZELIZER, Viviana A.**, 2005, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil.

Annexes

Liste des principaux acronymes

ACUMAR : *Autoridad de la Cuenca Matanza-Riachuelo*.

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, renommée Agence de la Transition écologique depuis 2020.

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat.

APrA : *Agencia de Protección Ambiental* au sein du gouvernement de la Ville de Buenos Aires

ATTAC : Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne, organisation altermondialiste.

AySA : *Agua y Saneamientos Argentinos*, entreprise publique argentine de gestion de l'eau et des égouts

BBC : Bâtiment Basse Consommation, norme de construction relative à la performance énergétique

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.

CEAMSE : *Coordinación Ecológica Área Metropolitana Sociedad de Estado*, entreprise publique chargée de la gestion des déchets du Grand Buenos Aires.

CEE : Certificats d'Économies d'Énergie, instrument de la politique de maîtrise de la demande d'énergie.

CGDD : Commissariat Général au Développement Durable.

CO₂ : Dioxyde de carbone.

COP : Conférence des Parties, arènes de négociations intergouvernementales sur le climat.

DSU : Développement Social Urbain.

DSyEA : *Dirección de Salud y Educación Ambiental* de l'ACUMAR.

Edesur : *Empresa Distribuidora de Energía Sur Sociedad Anónima*, entreprise privée de distribution d'électricité dans la moitié sud du Grand Buenos Aires

EDF : Électricité De France, principale entreprise de production et fourniture d'énergie en France, partiellement privatisée dans les années 2000.

EELV : Europe-Écologie-Les Verts, principal parti politique écologiste français.

EISAAR : *Evaluación Integral de Salud en Áreas de Riesgo*, principale instrument d'intervention en santé environnementale de l'ACUMAR.

ENL : Enquête Nationale Logement, enquête statistique de l'Insee.

ESH : Entreprise Sociale pour l'Habitat, organisme privé de gestion de logements sociaux.

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

GES : Gaz à Effet de Serre.

GIRSU : *Gestion Integral de Residuos Solidos Urbanos*, stratégie de gestion des déchets.

GDF : Gaz De France, ancien service public du gaz, partiellement privatisé et fusionné au sein du groupe Engie.

GNL : Gaz Naturel Liquéfié.

GUP : Gestion Urbaine de Proximité.

HLM : Habitation à Loyer Modéré.

Insee : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Iris : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique.

QPV : Quartier Politique de la Ville.

OGM : Organisme Génétiquement Modifié.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

ONPE : Observatoire National de la Précarité Énergétique.

OPH : Office Public de l'Habitat, établissement public de gestion de logements sociaux.

PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles, catégories statistiques de l'Insee.

PIEE : Programme International de l'Éducation à l'Environnement.

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

SLIME : Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie.

USAm : *Unidad Sanitario-Ambiental*, unités sanitaires de l'ACUMAR délocalisées au sein du bassin-versant du Riachuelo.

Index des enquêté·e·s

Voici une liste, par ordre alphabétique, des enquêté·e·s mentionné·e·s dans le corps manuscrit (les enquêté·e·s dont les propos n'ont pas été directement rapportés n'y figurent donc pas). Tous les noms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des personnes rencontrées. Pour conserver une dénomination proche de celle utilisée par les volontaires pour se référer aux locataires des résidences HLM ayant accepté de suivre leur accompagnement, certaines personnes soient désignées comme « Mme. X » ou « M. Y », contrairement à la majorité des autres enquêté·e·s qui sont désigné·e·s par un prénom.

Seuls sont mentionné·e·s le statut des personnes par rapport à l'enquête, leur profession et leur éventuelle trajectoire migratoire signalant l'appartenance à une minorité raciale dans le contexte national du terrain d'enquête.

Alejandra : Référente socio-environnementale pour *30 Manzanas Verdes* dans la *Villa 20*.

Alexis : Militant d'Alternatiba Argenteuil, ingénieur territorial.

Ali : Habitant de la résidence des Phares, à Saville, ouvrier de l'industrie automobile à la retraite, immigré algérien.

Alice : Militante d'Alternatiba Argenteuil, professeure des écoles.

Anne-Marie : Professionnelle de la sensibilisation environnementale en quartier populaire au sein de l'association Fourmis Vertes.

Antoni : Volontaire en service civique à Doroy.

Antonio : Directeur de l'USAm de la municipalité d'Almirante Brown, au sein de la DSyEA de l'ACUMAR.

Arthur : Militant d'Alternatiba Saint-Denis, chargé du développement au sein d'une association d'éducation populaire.

Audrey : Volontaire en service civique à Carigny.

Aymen : Volontaire en service civique à Carigny, a arrêté la mission au bout de quelques mois suite à des ennuis judiciaires.

Benjamin : Volontaire en service civique à Carigny.

Bernadette : Habitante de la résidence des Phares, à Saville, ancienne ouvrière devenue brocanteuse suite à un licenciement.

Carolina : Employée de terrain de la DSyEA de l'ACUMAR, en poste dans une USAm de Lomas de Zamora.

Cecilia : Employée de terrain de la DSyEA de l'ACUMAR, membre des équipes réalisant les EISAAR.

Christine : Habitante de la résidence des Oliviers, à Doroy, n'a pas suivi l'accompagnement, surveillante de collège à la retraite.

Christophe : Volontaire en service civique à Carigny.

Claudia : Référente socio-environnementale au sein du programme *Manos de Mujer* dans la *Villa 21-24*.

Clément : Volontaire en service civique à Doroy.

Corinne : Habitante de la résidence des Oliviers, à Doroy, a suivi l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, assistante maternelle.

Damien : Habitant de la résidence des Phares, à Saville, ouvrier du bâtiment.

Elizabeth : Référente de quartier à *Nueva Esperanza*, immigrée bolivienne.

Enzo : Enfant habitant dans la résidence des Oliviers, à Doroy, qui participe aux activités ludiques organisées les mercredis par la mission de service civique. Sa mère accepte par la suite de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes.

Erwan : Coordinateur des deux missions de service civique de Doroy et Carigny.

Eva : Militante d'Alternatiba Saint-Denis, stagiaire au sein d'une grande entreprise du secteur énergétique.

Fatou : Volontaire en service civique à Carigny.

Florence : Développeuse de quartier pour le bailleur social de la résidence des Phares, à Saville.

Hernán : Fondateur de l'association Amartya.

Jean : Directeur régional de l'association portant le service civique.

Jérôme : Volontaire en service civique à Doroy.

Jessica : Employée de terrain de la DSyEA de l'ACUMAR, membre des équipes réalisant les EISAAR.

Johana : Coordinatrice des réseaux de santé de la DSyEA de l'ACUMAR

Josefina : Psychologue, membre de l'équipe de Tamara au sein de la DSyEA de l'ACUMAR.

Julie : Chargée de mission développement durable à Doroy.

Laura : Employée de terrain de la DSyEA de l'ACUMAR, membre des équipes réalisant les EISAAR.

Leslie : Volontaire en service civique à Doroy.

Luc : Volontaire en service civique à Doroy.

Lucien : Chargé de communication et lien social pour le bailleur de la résidence des Plateaux, à Doroy.

M. A. : Habitant de la résidence des Oliviers, à Doroy, profession inconnue, immigré camerounais.

M. et Mme D. : Habitants de la résidence des Oliviers, à Doroy, ont accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, profession inconnue, immigrés sénégalais.

M. le Maire de Carigny : Élu sous l'étiquette UMP/Les Républicains, cadre dirigeant au sein d'une association de producteurs agricoles affiliée à la FNSEA.

Malika : Habitante de la résidence des Phares, à Saville, secrétaire, elle portait un voile quand je l'ai rencontrée.

Marc : Militant d'Alternatiba Argenteuil, ancien cadre du Ministère de l'écologie reconverti en « coach au service de la Transition ».

Marco : Référent socio-environnemental pour *30 Manzanas Verdes* dans la *Villa 20*.

María : Coordinatrice d'une des équipes d'EISAAR, au sein de la DSyEA de l'ACUMAR.

Marie-Hélène : Militante d'Alternatiba Argenteuil, ancienne enseignante du premier degré désormais responsable du suivi éducatif d'enfants handicapés.

Mathilde : Cheffe de projet Politique de la ville à Saville.

Maud : Enquêtrice d'un cabinet d'études sociologiques ayant évalué la mission de service civique enquêtée.

Maurice : Habitant de la résidence des Phares, à Saville, professeur de génie mécanique en lycée professionnel, immigré ivoirien.

Michèle : Habitante de la résidence des Phares, à Saville, ouvrière promue télévendeuse, à la retraite.

Mme B. : Habitante de la résidence des Plateaux, à Carigny, a accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, assistante maternelle de nationalité algérienne.

Mme C. : Habitante de la résidence des Plateaux, à Carigny, a accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, présidente de l'amicale des locataires, vendeuse de vêtements sur les marchés à la retraite.

Mme S. : Habitante de la résidence des Plateaux, à Carigny, a accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, commerçante à la retraite.

Mme M. : Habitante de la résidence des Plateaux, à Carigny, a accepté de suivre l'accompagnement à l'adoption d'écogestes, aide-soignante à la retraite originaire de Guadeloupe.

Mohamed : Étudiant en école de commerce, fils d'un père ouvrier et d'une mère au foyer vivant dans la résidence des Phares, à Saville, parents algériens.

Murielle : Volontaire en service civique à Doroy.

Moustapha : Habitant de la résidence des Phares, à Saville, profession inconnue, porte une djellaba et une barbe longue quand je le rencontre.

Nabil : Chargé de mission développement durable à Carigny.

Nelly : Volontaire en service civique à Doroy.

Nico : Employé de terrain de la DSyEA de l'ACUMAR, membre des équipes réalisant les EISAAR.

Pablo : Référent socio-environnemental pour *30 Manzanas Verdes* dans la *Villa 20*.

Pauline : Volontaire en service civique à Doroy.

Pedro : Coordinateur territorial d'Amartya en charge de la supervision du programme *30 Manzanas Verdes*.

Pierre : Coordinateur national du programme de responsabilisation environnementale au sein de l'association portant les missions de service civique.

Ryan : Employé de terrain de la DSyEA de l'ACUMAR, membre des équipes réalisant les EISAAR.

Sophie : Volontaire en service civique à Carigny, a arrêté la mission au bout de quelques mois après être tombée enceinte.

Sylvain : Militant d'Alternatiba Saint-Denis, professeur de mathématiques, militant à EELV.

Tamara : Psychologue, responsable des interventions d'« éducation environnementale » au sein de la DSyEA de l'ACUMAR

Yolande : Volontaire en service civique à Carigny.

Table des Encadrés

Encadré 1 : La modernisation écologique.....	69
Encadré 2 : La <i>Cuenca</i> Matanza-Riachuelo, les <i>vilass</i> , les <i>asentamientos</i> et la pollution	87
Encadré 3 : L' <i>Autoridad de la Cuenca Matanza Riachuelo</i> (ACUMAR).....	88
Encadré 4 : De l'éducation à l'environnement à l'éducation au développement durable.....	108
Encadré 5 : Les ménages français sont-ils responsables de 50 à 75% des émissions nationales de CO ₂ ?	162
Encadré 6 : Des théories de sens commun partagées par les acteurs et actrices des interventions institutionnelles	205
Encadré 7 : Histoire et instruments de la politique de la ville.....	262
Encadré 8 : La résidence des Phares : un quartier plus précaire et plus inséré dans les réseaux de la politique de la ville.....	270
Encadré 9 : Les Fourmis Vertes : des expertes de la sensibilisation environnementale en résidences HLM.....	284
Encadré 10 : Un détour ethnographique plutôt qu'une comparaison termes à termes.....	421
Encadré 11 : La Justice environnementale : un mouvement social et un courant de recherche globalisés mais encore peu influents en France.....	498

Table des Figures

Figure 1 : Première photo en couleur de la Terre (NASA, 1967).....	84
Figure 2 : Notre Avenir à tous, édition française du rapport Brundtland (1987).....	84
Figure 3 : Whole Earth Catalogue (1969).....	84
Figure 4 : Only One Earth, rapport de la Conférence de Stockholm (1972).....	84
Figure 5 : Limits to Growth, Rapport du Club de Rome (1972).....	84
Figure 6 : Photographie prise depuis la Villa 31 avec, en arrière-plan à droite, les gratte-ciels du quartier de Puerto Madero.....	85
Figure 7 : En chemin avec des agent·e·s de l'ACUMAR à travers la <i>Villa Lamadrid</i>	85
Figure 8 : En chemin entre des maisons de l'asentamiento <i>Nueva Esperanza</i> et un bras du Riachuelo.....	85
Figure 9 : Photographie prise depuis le quartier 8 de Diciembre, au sein de la Villa Fiorito, municipalité de Lomas de Zamora.....	85
Figure 10 : Militant·e·s tenant des pancartes préparées par Alternatiba lors de la Chaîne humaine organisée le 29 novembre 2015 dans les rues de Paris.....	153
Figure 11 : « Penser à l'environnement ça passe par des petits gestes du quotidien comme lutter contre le #GaspillageAlimentaire ! ». Campagne de communication sur Twitter de l'ADEME.....	181
Figure 12 : Publicité de l'entreprise de location de voitures UCAR diffusée en 2008.....	219
Figure 13 : Réaction sur Facebook suite à un article du journal en ligne <i>Reporterre</i> intitulé « Le mouvement écolo ne reflète pas la diversité de la population ».....	220
Figure 14 : Réaction sur Twitter suite à un article du magazine <i>Society</i> intitulé « “Les minorités sont plus exposées aux dégâts environnementaux” ».....	220
Figure 15 : Réaction reçue par mail suite à une émission sur la station de radio <i>France Inter</i> intitulée « Comment parler d'écologie dans les classes et quartiers populaires ? »	220
Figure 16 : Visuels et diapositives tiré·e·s de la formation à la consommation écoresponsable donnée par Erwan aux volontaires.....	225
Figure 17 : Exemple de « flyer » utilisé par les volontaires en service civique lors du « Défi ». Les gains monétaires sont annualisés.....	330

Figure 18 : Quelques pages du questionnaire sur lequel s'appuyaient les volontaires en service civique.....	354
Figure 19 : Le bassin-versant Matanza-Riachuelo.....	427
Figure 20 : Vue d'un terrain en construction dans le quartier <i>8 de Diciembre</i> , à <i>Villa Fiorito</i>	428
Figure 21 : L'équipe de l'EISAAR s'élance pour enquêter dans le quartier <i>8 de Diciembre</i>	428
Figure 22 : Un employé de l'ACUMAR documente la présence de déchets dans le quartier de <i>Nueva Esperanza</i>	429
Figure 23 : Dépliant élaboré en partenariat avec l'équipe de Tamara et distribué par la coopérative de <i>Villa Inflamable</i>	453
Figure 24 : Présence de déchets dans l'une des résidences HLM françaises enquêtées.....	486

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
RESUME	6
ABSTRACT	7
NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES	8
SOMMAIRE	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
I. GOUVERNER L'ENVIRONNEMENT DANS UN MONDE INÉGAL.....	16
1. Un impératif de verdissement caractéristique des sociétés contemporaines.....	18
2. Pour une sociologie des questions environnementales attentive aux inégalités de positions et de conditions.....	20
II. ETHNOGRAPHIER LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES AUPRES DES CLASSES POPULAIRES, EN FRANCE ET EN ARGENTINE.....	23
1. Saisir l'ordinaire des questions environnementales à travers l'ethnographie.....	24
2. Des résidences HLM franciliennes aux <i>villas</i> de Buenos Aires, et retour : une enquête multi-située.....	26
3. La critique sociologique au défi d'un objet consensuel.....	32
III. ANNONCE DU PLAN.....	36
PARTIE 1 : ENJEUX	39
CHAPITRE 1 : LE GOUVERNEMENT DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES PAR LA RHETORIQUE DE LA « PRISE DE CONSCIENCE »	41
LA FIN DE LA MISSION DE SERVICE CIVIQUE : MODESTIE DES REALISATIONS, EXUBERANCE DES CONGRATULATIONS.	41
I. L'IRREALISME DES DISCOURS ECOLOGISTES DOMINANTS.....	52
1. Le régime climatique international : « schisme de réalité » et « gouvernance incantatoire ».....	52
2. Les comportements environnementaux individuels : des fossés entre valeurs, actions et impacts.....	55
3. Les politiques environnementales urbaines : « l'éloquence improductive » du développement durable.....	58
Conclusion de la première section : L'insoutenable légèreté de l'irréalisme écologiste.....	62
II. LA « PRISE DE CONSCIENCE » ENVIRONNEMENTALE, RECIT FEDERATEUR DES DISCOURS ECOLOGISTES OCCIDENTAUX.....	65
1. L'éveil des consciences environnementales : genèse d'un élément rhétorique consensuel.....	67
2. La réflexivité environnementale postmoderne : actualité d'un récit grandiose, sensé porter à l'action écologiste.....	74
Conclusion de la deuxième section : La « prise de conscience » environnementale sonne-t-elle le glas des sciences sociales critiques ?.....	80
III. SOCIOLOGISER LA REFLEXIVITE ENVIRONNEMENTALE : LES ENSEIGNEMENTS DU CAS ARGENTIN.....	86
1. Intervenir sur un territoire à la fois extrêmement pollué et socialement vulnérable.....	90
2. Un nouveau stade de la modernisation écologique : « faire prendre conscience » aux citoyen·ne·s.....	106
3. La multiplicité des formes de réflexivités environnementales.....	116
Conclusion de la troisième section : Réévaluer les théories de la modernité réflexive à partir de l'enquête empirique.....	123
CONCLUSION DU CHAPITRE. EXPLIQUER L'IRREALISME DES DISCOURS ECOLOGISTES : RECUPERATION, SIMULATION OU IDEALISME ?.....	124

CHAPITRE 2 : LE VERDISSEMENT DU QUOTIDIEN COMME PERFORMANCE CLASSANTE DE LA CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE.....	129
DEMONTRER SA PRISE DE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE : LES RECITS DE CONVERSION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE	129
I. DE LA PROMOTION DE LA REFLEXIVITE ENVIRONNEMENTALE A CELLE DU VERDISSEMENT DU STYLE DE VIE	146
1. Alternatiba : promouvoir les « alternatives » pour généraliser la réflexivité environnementale.....	147
2. L'institutionnalisation d'une réflexivité environnementale individualisée : la focalisation sur le style de vie et la consommation.	157
3. Performer sa conscience environnementale par le verdissement du style de vie : sentiment d' <i>empowerment</i> et distinction sociale.....	170
Conclusion de la première section : La place d'Alternatiba dans le gouvernement des consciences environnementales	177
II : LA DISQUALIFICATION SYMBOLIQUE DES CLASSES POPULAIRES SUR LE TERRAIN ENVIRONNEMENTAL.....	182
1. La tendance écologiste à ignorer le rôle de la stratification sociale dans les questions environnementales	183
2. Des théories de sens commun accusatoires	194
Conclusion de la seconde section : Un renforcement des hiérarchies sociales locales via la mobilisation écologiste ?	209
CONCLUSION DU CHAPITRE	212
LES REPRESENTATIONS DISQUALIFIANTES DES CLASSES POPULAIRES DANS LE GOUVERNEMENT DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.	212
 PARTIE 2 : ACTIONS.....	221
 CHAPITRE 3 : SENSIBILISER LES « QUARTIERS SENSIBLES » : LA PRODUCTION D'UN EFFORT ENVIRONNEMENT INEGAL.....	223
L'APPRENTISSAGE DE LA DISQUALIFICATION ECOLOGIQUE DES STYLES DE VIE POPULAIRES	223
I. « FAIRE CHANGER LES COMPORTEMENTS » : LA REFORME ECOLOGIQUE DES STYLES DE VIE PAR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	237
1. Les politiques de changement de comportement : une technicisation de la défiance à l'égard des consommateurs et consommatrices.....	238
2. La théorie des pratiques sociales : une critique sociologique de la défiance à l'égard des individus. 243	
3. L'accompagnement à l'adoption d'écogestes comme déclinaison locale des politiques de changement de comportement.	249
Conclusion de la première section : Une défiance institutionnelle vis-à-vis des styles de vie courants.	259
II. « CREER DU LIEN SOCIAL » : LA REFORME URBAINE DES « QUARTIERS SENSIBLES » PAR LA POLITIQUE DE LA VILLE	260
1. L'intervention à Carigny et Doroy : L'influence du prisme des « quartiers sensibles »	261
2. L'intervention à Saville : L'infrastructure de la politique de la ville au service de la responsabilisation environnementale	268
Conclusion de la deuxième section : Quand la défiance à l'égard des « quartiers sensibles » imprègne la politique environnementale.....	278
III. LA RESPONSABILISATION ENVIRONNEMENTALE COMME TECHNIQUE DE GOUVERNEMENT ET COMME RELATION SOCIALE	280
1. Au croisement des tendances réformatrices contemporaines : une technique de gouvernement néolibérale	281
2. Un effort environnemental inégal	287
3. Évidence de la responsabilisation des classes populaires, invraisemblance de celle des autres classes sociales.....	294
Conclusion de la troisième section : La responsabilisation comme technique de gouvernement spécialisée dans la prise en charge des pauvres.....	305
CONCLUSION DU CHAPITRE : « ACCOMPAGNER A L'ADOPTION D'ECOGESTES » : UN HERITAGE ECOLOGISE DE LA TRADITION DE REFORME MORALE DES PAUVRES ?	310

CHAPITRE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT A L'ADOPTION D'ECOGESTES : UNE GOUVERNEMENTALITE ENVIRONNEMENTALE SOCIALEMENT CLASSEE.....	317
L'ACCOMPAGNEMENT EN ACTION	317
I. VERDIR LE QUOTIDIEN POUR « FAIRE DES ECONOMIES ». LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE, UNE « ECOLOGISATION DU SOCIAL » ?	328
1. Économiciser la rhétorique environnementale pour intéresser les classes populaires	328
2. La précarité énergétique comme nouvelle problématisation du social	334
3. Une rhétorique désajustée.....	339
Conclusion de la première section : La place de l'énergie dans la responsabilisation environnementale des classes populaires.	346
II. L'INCITATION A LA SUBJECTIVATION ECOLOGISTE : UNE EDUCATION MORALE DES FEMMES (ET DES HOMMES) POPULAIRES.....	349
1. Le piège de la moralisation.....	350
2. Mise à distance de la « culpabilisation » et incitation à la subjectivation environnementale	359
3. Un gouvernement des conduites féminisé(es).....	367
Conclusion de la deuxième section : Un gouvernement environnemental des conduites à l'intersection de plusieurs rapports sociaux	372
III. UNE GOUVERNEMENTALITE LIMITEE : LES OBJECTIFS INSTITUTIONNELS FACE AUX RESISTANCES POPULAIRES.....	375
1. Les objectifs institutionnels derrière la responsabilisation environnementale 1/2 : Pacifier les « quartiers sensibles »	376
2. Les objectifs institutionnels derrière la responsabilisation environnementale 2/2 : Faire (faire) des économies.....	384
3. Des résistances populaires pas motivées par un manque de conscience environnementale.....	390
Conclusion de la troisième section : Une gouvernementalité limitée mais pas inopérante	404
CONCLUSION DU CHAPITRE : L'INSTITUTIONNALISATION DES REPRESENTATIONS DISQUALIFIANTES DU RAPPORT DES CLASSES POPULAIRES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.....	406
PARTIE 3 : RENVERSEMENTS	409
CHAPITRE 5 : QU'EST-CE QU'UN ENVIRONNEMENT ? (IN)ATTENTION FACE AUX SOUFFRANCES ENVIRONNEMENTALES : LE CAS DES DECHETS EN QUARTIERS POPULAIRES.....	411
LES DECHETS DANS LES RESIDENCES HLM : A TRIER ET A NE PAS JETER N'IMPORTE OU	411
I : ETHNOGRAPHER LA SANTE ET LA SOUFFRANCE ENVIRONNEMENTALES EN ARGENTINE	424
1. Les déchets comme éléments d'un milieu de vie contaminé et contaminant	430
2. Des interventions institutionnelles ciblant les déterminants environnementaux de la santé.	446
3. Une politisation de la question environnementale favorable aux classes dominées ?	468
Conclusion de la première section : Vivre au milieu des déchets : le résultat d'une domination matérielle, au Nord comme au Sud ?	482
II : APPLIQUER LE PRISME DE LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE AUX RESIDENCES HLM FRANCILIENNES	487
1. Les déchets comme supports d'encadrement, de stigmatisation et de rumeurs ciblant l'incivilité des ménages populaires	487
2. Quand la sensibilisation à l'écologie insensibilise aux souffrances environnementales	494
CONCLUSION DU CHAPITRE : QU'EST-CE QU'UN ENVIRONNEMENT DEGRADE ?	505
CHAPITRE 6 : QU'EST-CE QU'UNE MORALE ECOLOGIQUE ? LE REALISME A FACETTES DES RAPPORTS POPULAIRES A L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL.....	509
DE LA DIFFICULTE D'ENQUETER SUR LES RAPPORTS POPULAIRES A L'ENVIRONNEMENT	509
I. DE LA REFLEXIVITE ENVIRONNEMENTALE AU RAPPORT A L'ENJEU ECOLOGIQUE : AFFINER LES OUTILS DE L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE.	516
1. Le rapport aux questions environnementales comme pratique culturelle façonnée par la socialisation	516
2. Étudier l'enjeu écologique par le bas	520
Conclusion de la première section : Le réalisme populaire appliqué à l'enjeu écologique.....	524
II. LES CARACTERISTIQUES D'UN REALISME ECOLOGIQUE EN DECALAGE AVEC LES SCHEMES ET PRINCIPES INSTITUTIONNELS ET MILITANTS.....	525

1. L'inertie assumée d'un style de vie considéré comme déjà suffisamment exigeant	526
2. Un goût du raisonnable dissonant par rapport aux codes écologistes dominants	531
3. La modestie du « nous » face à un « eux » pollueurs.....	536
Conclusion de la deuxième section : Des traits communs, qui ne suffisent pourtant pas à unifier les rapports populaires à l'enjeu écologique.....	541
III. TENSIONS ET CONFLITS : L'APPREHENSION DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES A L'EPREUVE DES DIFFERENCIATIONS INTERNES AUX CLASSES POPULAIRES	544
1. Tensions sur les pollutions locales : La dénonciation de « ceux qui s'en foutent »	545
2. Tensions sur l'usage des ressources : L'énervement des parents et grands-parents contre les jeunes qui « passent 30 minutes sous la douche »	549
Conclusion de la seconde section : Un rapport à l'enjeu écologique spécifique aux habitant-e-s des résidences HLM ?	554
CONCLUSION DU CHAPITRE : DES PRINCIPES D'APPREHENSION PARTAGES MAIS QUI NE FORMENT NI UNE MORALE ECOLOGIQUE COMMUNE NI UN MOUVEMENT POLITIQUE FEDERATEUR	555
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	559
LES DEGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES COMME QUESTION POLITIQUE ET MORALE.....	560
Quand la politique environnementale tourne à l'éducation morale des pauvres	561
Une dépolitisation par l'injonction éthique ?.....	563
PROLONGEMENTS	567
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	569
<u>ANNEXES</u>	599
LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES	599
INDEX DES ENQUETE·E·S	601
TABLE DES ENCADRES	605
TABLE DES FIGURES	606
<u>TABLE DES MATIERES.....</u>	609